



# Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

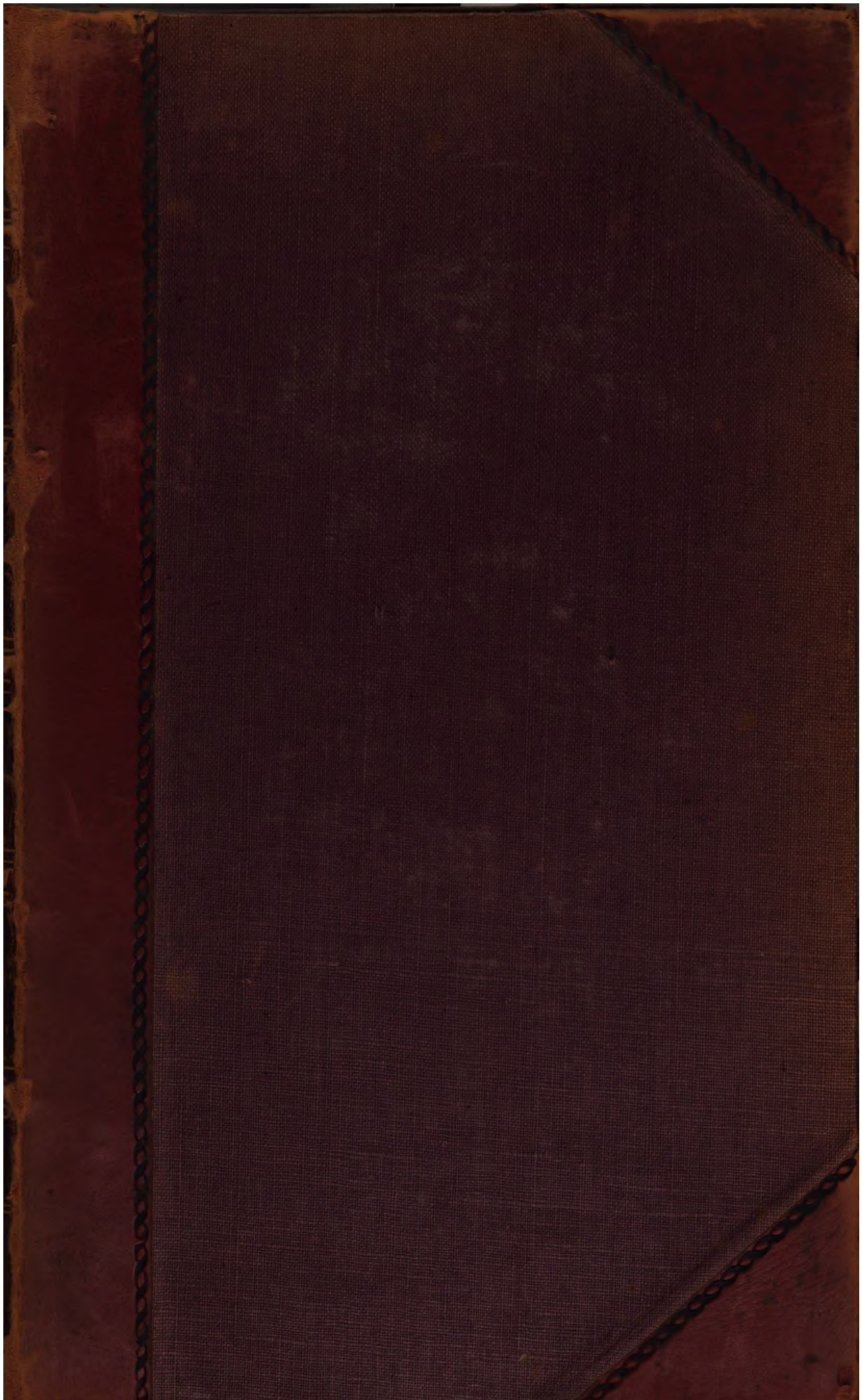
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>

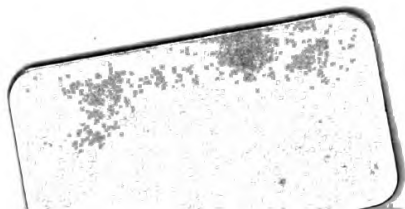


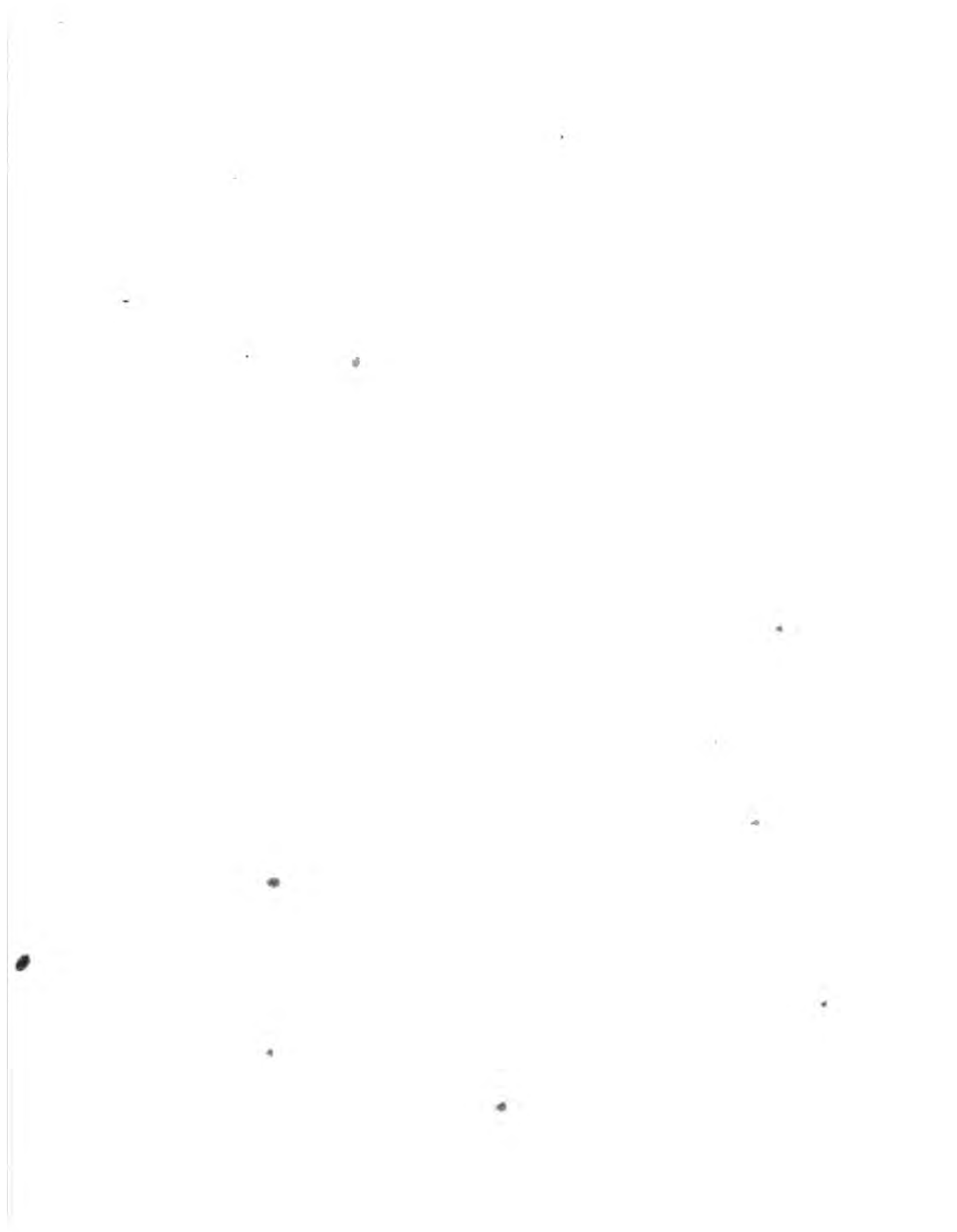
This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.





600023048N

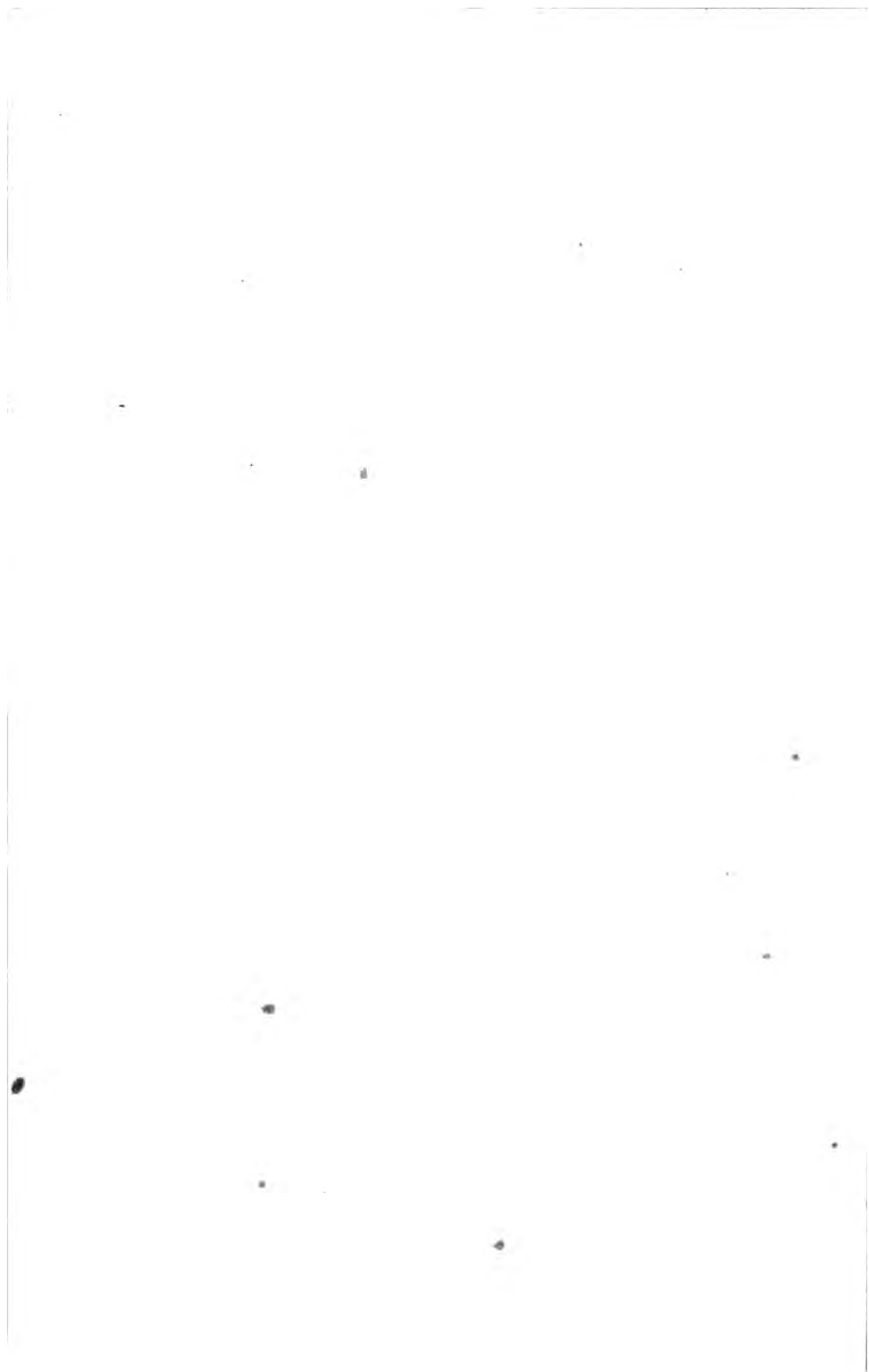




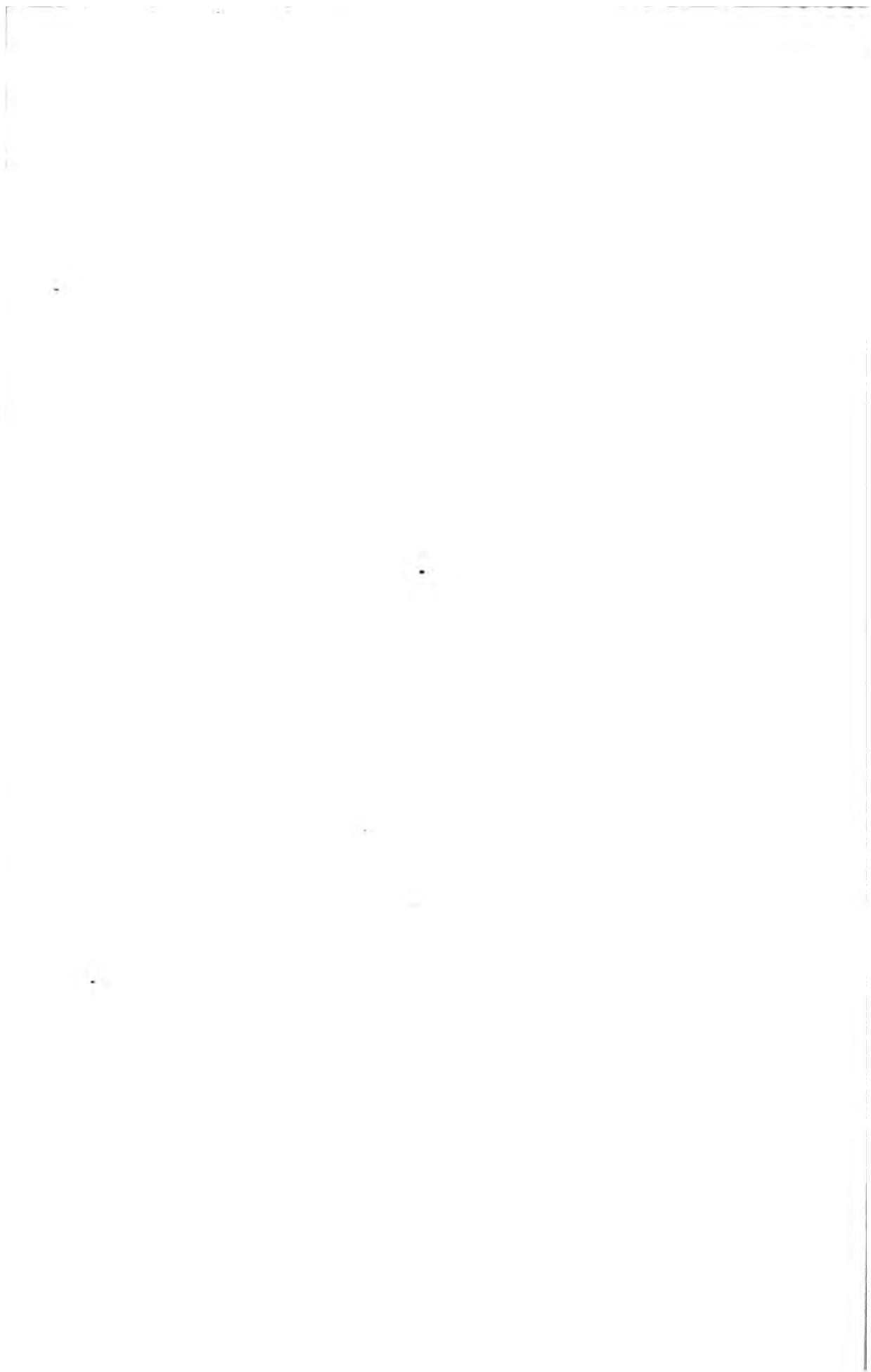


600023048N













NOUVEAUX RÉCITS

DE

L'HISTOIRE ROMAINE

## AUTRES OUVRAGES DE M. AMÉDÉE THIERRY

- RÉCITS DE L'HISTOIRE ROMAINE au ve siècle : *Derniers temps de l'empire d'Occident*. 1 vol. in-8..... 7 »
- TABLEAU DE L'EMPIRE ROMAIN, depuis la fondation de Rome jusqu'à la fin du gouvernement impérial en Occident. 4<sup>me</sup> édit. 1 vol. in-8..... 7 »
- HISTOIRE D'ATTILA ET DE SES SUCCESSEURS, jusqu'à l'établissement des Hongrois en Europe, suivie des légendes et traditions. Nouv. édit. 2 vol. in-8. .... 14 »
- HISTOIRE DES GAULOIS, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la domination romaine. Nouv. édit. 2 vol. in-8..... 14 »
- HISTOIRE DE LA GAULE SOUS L'ADMINISTRATION ROMAINE. 3 vol. in-8 parus (le premier épuisé). Les tomes 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup>..... 14 »

---

### EN PRÉPARATION

- TABLEAU DE L'ADMINISTRATION ROMAINE SOUS L'EMPIRE 1 vol. in-8.

NOUVEAUX RÉCITS  
DE  
L'HISTOIRE ROMAINE

AUX IV<sup>e</sup> ET V<sup>e</sup> SIÈCLES

---

TROIS MINISTRES DES FILS DE THÉODOSE

RUFIN, — EUTROPE, — STILICON

---

PAR

M. AMÉDÉE THIERRY

SÉNATEUR ET MEMBRE DE L'INSTITUT



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE  
DIDIER ET C<sup>e</sup>, LIBRAIRES-ÉDITEURS  
QUAI DES AUGUSTINS, 35

1865

Tous droits réservés.

221. e. 4.



Ms. B. 1. 2. 3

NOUVEAUX RÉCITS  
DE  
L'HISTOIRE ROMAINE

---

TROIS MINISTRES DE L'EMPIRE ROMAIN

SOUS LES FILS DE THÉODOSE.

---

RUFIN, EUTROPE, STILICON.

---

I.

RUFIN.

Deux grandes révolutions, auxquelles deux grands empereurs donnent leur nom, ouvrent et ferment le IV<sup>e</sup> siècle, et comme toute la politique romaine était alors dans la religion, ces deux révolutions furent religieuses. Inauguré par Constantin, le premier empereur chrétien, ce siècle finit avec Théodose, l'empereur catholique. Constantin avait fait du christianisme une seconde religion de l'État à côté du polythéisme. Théodose voulut qu'il n'y eût plus dans l'empire qu'un seul culte officiel et public, le christianisme, et au sein du christianisme une seule communion, celle qui relevait de la foi de Nicée et qu'on appelait *catholique*.

A cette grande œuvre de l'unité religieuse il voua tout ce qu'il avait de puissance et de génie. C'est pour la fonder en Orient qu'il accepta des mains de Gratien l'empire de Constantinople, livré depuis Constance au débordement de toutes les hérésies; c'est pour l'établir également en Occident qu'il soutint deux luttes formidables contre les tyrans Maxime et Eugène, soutenus par le sénat de Rome. La dernière de ces luttes offrit au monde l'étrange spectacle d'une coalition des communions chrétiennes dissidentes avec le paganisme, au nom de la liberté des cultes; l'on vit, sous l'autorité du sénat romain, les doctrines proscrites par l'Église donner la main aux plus folles superstitions de la magie pour combattre la foi catholique. Mais elles furent vaincues elles-mêmes en la personne d'Eugène et d'Arbogaste au pied des Alpes-Julienne, près des bords de la Rivière-Froide<sup>1</sup>, le 6 septembre 394, après une bataille longtemps indécise; les lois d'unité purent alors être proclamées en Italie. Toutefois le vainqueur était frappé à mort. Atteint d'une hydropisie, double fruit des fatigues de la guerre et des agitations violentes de la politique, Théodose n'entra dans Milan que pour en sortir bientôt au fond d'un cercueil.

La maladie qui enlevait ainsi le fondateur de l'unité catholique cinq mois après une victoire disputée menaçait d'emporter avec lui son ouvrage. Si l'Orient était

1. Juxta fluvium qui Frigidus cognominatur. Philostorg., *Eccl. ex hist. excerpta*, xi, 2, ap. H. Valesii Scriptor. hist. eccl., t. III, Par., 1673. Cf. Claudian., *de Tertio consul. Honorii*, v. 99; Socrat., v, 14. C'est le Wippach, affluent de l'Isonzo.

définitivement conquis à sa pensée, il n'avait rien gagné en Occident qu'une bataille; l'armée d'Eugène n'était pas dissoute, les vainqueurs et les vaincus de la Rivière-Froide restaient toujours en présence, prêts à reprendre la lutte au moindre signal<sup>1</sup>. Revenu de sa première frayeur, le parti des religions dissidentes ressoudait çà et là ses tronçons épars, tandis que des rigueurs impolitiques décrétées contre les chefs du sénat, dans l'enivrement du succès, ne faisaient qu'accroître leur influence et les pousser à de nouveaux efforts. La paix semblait donc suspendue au dernier souffle de l'empereur moribond. Aussi, à mesure que la maladie marchait vers un terme fatalement prévu, le sénat, centre de toutes les oppositions, prenait une attitude plus confiante et plus libre; l'armée païenne s'agitait, et les exilés ne quittaient plus l'Italie. En face de tant d'embarras qu'il allait léguer à de jeunes enfants, faibles de corps autant que d'esprit, et qui ne promettaient guère de devenir des hommes, l'âme de Théodose se troubla; le père craignit pour sa famille, le politique pour son idée, le catholique pour sa foi, et cette volonté si hardie, si persévérante, si exclusive, recula devant son œuvre. D'une main à demi glacée par la mort, le vainqueur d'Eugène traça les articles d'une loi d'amnistie<sup>2</sup>, recommandant en outre

1. Stringebat vetitos etiamnum exercitus enses  
Alpinis odiis, alternaque jurgia victi  
Victioresque dabant...

Claud., *de Bell. Gild.*, v. 294.

2. Præcepit dari legem indulgentiæ, quam scriptam reliquit. Ambrós. *de Obit. Theodosii*, 5, *Opp.*, t. II, col. 1199, ed. Benedict.



au ministre qui l'assistait dans ce moment suprême et devait être le principal conseiller de ses fils une politique plus tolérante que la sienne et un retour à la conciliation des partis<sup>1</sup>. Tel fut ce testament de Théodose, moitié oral et moitié écrit, qui, interprété, commenté, amplifié, loué par les uns, nié et combattu par les autres, donna lieu plus tard à tant de controverses et de sanglants débats. Sous le poids de ces amers pressentiments, le dernier des grands Césars rendit son âme au Dieu dont il avait servi seize ans la cause avec une conviction passionnée.

## I.

Le ministre qui l'assistait à son lit de mort, et qui reçut de lui des instructions verbales pour ses fils<sup>2</sup>, était un Barbare d'origine, le maître des milices, Stilicon, dont Théodose avait fait presque un gendre en le mariant à sa nièce Sérène, élevée près de lui comme une fille. Il crut sage, en mourant, de remettre la protection de tous les siens aux mains de cet homme comblé de ses bienfaits, et en lui conférant la tutelle

1. Res incompositas, fateor, tumidasque reliqui.  
 Claud., *de Bell. Gild.*, v. 293.

2. Eos præsentî commendaret parenti : et de subditis sibi et commissis testari debuit, ut legata dimitteret, fidei commissâ signaret. Ambr., *de Obit. Theodosii*, 5.

légale d'Honorius, son second fils, à qui il laissait l'empire d'Occident, il le pria de veiller également sur Arcadius, l'aîné, déjà empereur d'Orient, et de ne les point distinguer dans son amour<sup>1</sup>. Cette pieuse sollicitude d'un père mourant envers ses fils, ce mandat de protection donné à un gendre et à un ami, Stilicon les présenta plus tard comme un acte politique, une délégation expresse de la direction des deux princes et de la régence des deux empires<sup>2</sup>; mais Arcadius avait près de lui, comme préfet du prétoire, un autre ministre de son père, à qui celui-ci, en quittant Constantinople, avait confié la garde de ce fils et l'administration du domaine oriental. Or le préfet d'Arcadius n'était pas homme à se laisser déposséder sans résistance. On pouvait entrevoir là plus d'une cause de dissension; aussi l'empereur catholique eut à peine fermé les yeux que la discorde éclatait autour de son cercueil avant de passer de sa famille dans l'empire.

Arcadius avait alors dix-huit ans, et son extérieur révélait au premier coup d'œil une extrême débilité d'esprit et de corps. Il était petit, grêle, presque noir, et sa physionomie timide, ses paupières à demi baissées, lui donnaient l'aspect d'un homme toujours somnolent, en qui ne résidait pas la plénitude de la vie<sup>3</sup>. Son esprit

1. . . . . Geminos dextra tu protege fratres.  
 Claud., *de Tertio consul. Honorii*, v. 153.

2. . . . . Tibi credita fratrum  
 Utraque majestas...

*Id.*, *In Ruf.*, II, v. 5-6.

3. Arcadius, brevis statura, et habitu corporis tenuis, et viribus infirmus, et colore niger fuit. Mentis quoque socordia, tum ex ejus sermonibus,

n'était guère plus éveillé. Associé au trône impérial dès l'âge de six ans, et, par une singulière préoccupation paternelle, placé dans ses études sous la double direction d'un prêtre catholique et d'un philosophe païen<sup>1</sup>, le fils aîné de Théodose n'avait jamais rien écouté que les flatteries de ses complaisants et les leçons des eunuques du palais. Au contact de ces derniers, il avait puisé un orgueil démesuré, une astuce profonde, et contre le préfet du prétoire Rufin, dont son père lui avait imposé la tutelle, une haine qui, pour être bien dissimulée, n'en était que plus implacable. Moins âgé d'environ sept ans, assez beau de corps<sup>2</sup> et plus vif dans son allure, Honorius, le second fils de Théodose, n'était pas au fond plus intelligent et plus homme que le premier : il se développa même chez lui, à l'âge de la puberté, on ne sait quelle humeur bizarre, mêlée de froideur et de passion, une alternative de longues indifférences et d'ardeurs soudaines et passagères, où les uns trouvèrent l'indice d'une louable continence<sup>3</sup>, tandis que les autres n'y voulurent voir qu'une impuissance naturelle, justifiée par la stérilité de ses deux mariages. A ce sujet, le bruit s'accrédita que la femme de Stilicon, Sérène, poussée par le désir de livrer le trône impérial à son propre fils, avait éteint

tum ex conniventibus oculis apparebat, qui dormientium more clausi, ægre admodum aperiebantur. Philostorg., xi, 3.

1. Arsène et Thémistius. Cf. Cotelier., *Monum. eccl. græcæ*, t. II, p. 248 et 258 ; Themist., *Orat.* 16, ed. Hard., Par., 1684, p. 204.

2. Claud., *In Nupt. Honorii et Mariæ fescenn.*, passim.

3. . . . Admiranda in rege continentia...

Oros., vii, 37.

dans le jeune Honorius, au moyen d'un breuvage, tout espoir de postérité<sup>1</sup>, ce qui ne l'avait pas empêchée de lui donner plus tard ses deux filles pour épouses. Subordonné dès l'enfance à un frère supérieur en âge et en dignité, le nouvel auguste d'Occident avait éprouvé de la part de ce frère, ou des domestiques qui le servaient, des humiliations dont il brûlait de se venger quand il régnerait à son tour : tels étaient les deux princes, successeurs de Théodose.

Après Honorius venait dans la famille impériale une sœur plus jeune que lui, fille d'un second mariage de leur père avec cette belle Galla, fille elle-même de l'impératrice Justine et de Valentinien I<sup>er</sup>, dont Théodose devint épris rien qu'en la voyant, tant ses charmes étaient irrésistibles<sup>2</sup>. Galla Placidia n'était encore qu'une enfant quand son père mourut ; mais dans cette enfant se montraient déjà, avec les promesses d'une beauté qui rappelait sa mère, un esprit vif, élevé, une volonté inflexible, une âme plus altière que tendre, plus capable de haine que d'amour. Sa mère étant morte presque au moment de sa naissance, Théodose l'avait confiée aux soins de Sérène<sup>3</sup>, qui ne songea pas assez à ménager ce caractère irritable, ou du moins qui n'y sut pas réussir. Serène elle-même n'était pas une femme ordinaire. On la considérait dans l'empire comme un membre important de la mai-

1. Zosim., v, 28, ed. Bekker, ap. *Scriptor. hist. byz.*, Bonn. — Voyez plus bas.

2. On peut consulter à ce sujet l'*Histoire de la Gaule sous l'administration romaine*, t. III, c. 9.

3. Voir Tillemont, *Hist. des Emper.*, t. V, p. 767, note 56 sur Théodose.

son impériale, et les poètes ne craignaient pas de lui donner dans leurs vers le titre de reine ou d'impératrice<sup>1</sup> : elle acceptait avec orgueil ce nom qui ne lui appartenait pas, fière du grand empereur son oncle, fière surtout de son mari, qui était le premier général du monde romain, et elle soutenait cet orgueil par un esprit ferme et un grand cœur. Ces quatre personnages composaient la famille de Théodose ; dans cette famille, comme on le voit, la virilité semblait avoir répudié les hommes pour passer aux femmes.

La jalousie secrète qui couvait au cœur des deux frères allait trouver, pour éclater, une excitation puissante dans l'inimitié de leurs ministres et dans la rivalité de leurs sujets. La jeune et la vieille Rome, depuis que Constantin les avait mises en présence, ne s'étaient jamais vues de bon œil : la métropole du Tibre ne pardonnait pas à celle du Bosphore sa splendeur, ses richesses, et la prédilection que lui montraient les empereurs chrétiens ; elle ne lui pardonnait pas surtout d'avoir enlevé à l'Italie la plus belle moitié de ses conquêtes. Constantinople, de son côté, avait puisé chez les Grecs, qui la peuplaient, l'idée de sa supériorité sur Rome, fondée par les races latines. Il s'était formé effectivement, autour de la ville de Constantin, un empire de langue grecque enclin à s'isoler de l'Occident et à se poser vis-à-vis de l'Italie comme la partie la plus intelligente, la plus industrielle, la

1. . . . . Si floribus ornes (Calliope)  
Reginæ, regina, comam...  
Claud., *Laus Serenæ reginæ*, v. 4-5 et passim.

meilleure du monde romain : empire vaniteux, fanfaron, querelleur, comme les nations qui le composaient. Déjà distinct par le langage et les mœurs, il tendait à une séparation plus effective dans l'administration et la politique. Cette rivalité qui animait les races de l'Orient et de l'Occident, Constantinople et Rome, pouvait devenir, sous la main d'hommes ambitieux, un redoutable instrument de perturbation et de guerre : les tuteurs des deux princes ne manquèrent pas de s'en saisir, et tandis que Rufin se portait pour représentant absolu des intérêts de l'Orient en haine de Stilicon, celui-ci, par un sentiment opposé, embrassa le patronage exclusif des intérêts occidentaux.

Il venait de s'élever entre Constantinople et Rome une nouvelle cause de jalousie, qui cette fois n'était pas imaginaire, mais affectait au contraire assez gravement l'équilibre du monde romain. L'ancienne Grèce, déshéritée de son nom (on l'appelait alors Illyrie orientale), avait, jusqu'au principat de Théodose, dépendu de l'empire d'Occident, comme annexe de l'Italie<sup>1</sup>. Il y avait dans cette délimitation administrative quelque chose d'anormal qui choquait les mœurs et les traditions historiques, car la Grèce, étrangère aux races de l'Occident, avait imposé sa langue, sa littérature, ses arts, à toute la Romanie orientale; son souffle animait cette moitié du monde romain, et Constantinople n'était rien qu'une ville grecque. Gratien, en remettant aux mains de Théodose l'Illyrie orientale<sup>2</sup>,

1. Zosim., iv, 3. — Cf. Tillemont, *Hist. des Emper.*

2. Sozomen., vii, 4, ap. Valesii Scriptor. hist. eccl., t. II, Par., 1668.

alors envahie par les Goths, avait eu pour but une meilleure organisation de la défense autour de Constantinople : c'était pour lui, suivant toute apparence, un simple arrangement temporaire ; mais Théodose, mû par des considérations d'un ordre plus élevé, voulut rendre l'arrangement définitif. Lorsque, sur son lit de mort, il régla les parts de ses deux enfants dans l'univers romain et le domaine qui serait attaché à chacune des métropoles, il comprit l'Illyrie orientale dans le domaine de Constantinople et dans le lot d'Arcadius<sup>1</sup>. De cette façon, la Macédoine, les deux Épires, la Thessalie et l'Achaïe se relièrent militairement aux provinces du bas Danube, qu'elles touchaient par la chaîne de l'Hémus, et les deux Grèces, soumises à une administration commune, n'eurent plus entre elles d'autre barrière que la mer Égée. Ces raisons, si bonnes qu'elles fussent, ne pouvaient convaincre les Occidentaux. Rome ne vit dans une mesure de sage politique qu'une vengeance de l'empereur défunt ; Honorius se crut lésé au profit de son frère, et Stilicon, cédant au courant de l'opinion populaire, laissa percer le désir que la séparation ordonnée par l'empereur défunt ne s'accomplît pas. Toutefois nul n'osa résister ouvertement en face de ce cadavre qui imposait le respect. Théodose régnait encore, sous le linceul, comme si son épée n'eût pas été enchaînée par la mort.

La trêve ne dura pas longtemps, grâce aux ministres, qui furent les premiers à la rompre. Théodose,

1. Theodosius, Italiae populis et Hispanis et Celtis et universa præter hæc Africa, Honorio traditis... Zosim., iv, 59.

si grand par le cœur, manquait d'une des principales qualités du souverain, le discernement des hommes. Quand il aurait pris à tâche d'installer la discorde elle-même entre les trônes de ses fils, il n'y pouvait mieux réussir qu'en leur donnant pour tuteurs Stilicon et Rufin. Rien de plus dissemblable en effet que ces deux personnages, fatalement rapprochés par la poursuite d'un but commun, la puissance. Le prince qui avait su en faire des instruments utiles, en les dominant par l'ascendant de son génie, ne songea pas assez que leurs talents mêmes, leur haine mutuelle et leur autorité sans contre-poids, pouvaient amener après sa mort ou l'asservissement de ses fils, ou le bouleversement de son empire.

Le régent d'Orient, Rufin, était un Gaulois né dans la ville d'Élusa, aujourd'hui Éause<sup>1</sup>, au pied des Pyrénées, sous ce ciel aquitain qui semblait déjà souffler sur ses enfants l'esprit d'aventure et d'ambition. Monté de la plus basse à la plus haute condition par la seule force de son intelligence, à la fois audacieuse et déliée, opiniâtre et souple, libre d'ailleurs de tout scrupule de conscience, Rufin nous donne le modèle accompli de l'aventurier romain à la fin du iv<sup>e</sup> siècle. S'il fallait en croire une tradition empreinte évidemment des exagérations de la haine publique, l'échoppe d'un cordonnier misérable<sup>2</sup> aurait abrité le berceau de celui qui devait dépasser les magnificences de Lu-

1. Claud., *In Ruf.*, 1, v. 137.

2. Georgii Codini *Origines seu antiquitates Constantinopolitanæ*, Lutet., 1655, p. 38, d.



cullus, et par l'immensité de ses déprédations laisser loin derrière lui la gloire infâme de Verrès : quoi qu'il en soit, Rufin naquit pauvre au sein d'une famille provinciale pauvre aussi et sans nom. Un poète contemporain nous peint une Furie ennemie de Rome, s'élançant, du fond de l'enfer, pour arracher le Gaulois au toit paternel et le jeter sur l'empire<sup>1</sup> : cette Furie, on peut le croire, c'était l'ambition fiévreuse qui tourmentait alors chaque Romain, grand ou petit, l'ardeur du gain et l'espoir d'arriver à tout sans peine dans une société perpétuellement troublée. Secouant donc un jour la pauvreté de sa famille, Rufin quitta la Gaule pour aller chercher fortune comme tant d'autres. L'instinct qui le poussait aux aventures ne l'égara pas. Ébauchée peut-être dans les écoles de l'Aquitaine, à Toulouse, à Bordeaux, où professaient des rhéteurs et des grammairiens de mérite, son éducation se fit ou s'acheva en courant. Une taille élevée et noble, un regard plein de feu, une parole abondante et facile le recommandaient à l'attention dès qu'il paraissait<sup>2</sup> ; mais ce qui devint surtout l'instrument de son succès, ce fut son esprit vif, spontané, abondant en saillies<sup>3</sup>, une intelligence applicable à tout, un discernement parfait des hommes, de ceux-là surtout qui semblaient propres à le servir, enfin un savoir-faire qui pouvait prétendre au génie.

1. Claud., *In Ruf.*, I, v. 25-175.

2. Rufinus procero corpore, et virilis animi fuit, solertiam vero ejus, tum oculorum motus, tum linguæ facundia declarabat. Philostorg., XI, 3.

3. Symm., *Ep.* III, 82, 83 et 88.

Nous le voyons d'abord à Milan et à Rome, dans la cité de saint Ambroise et dans celle de Symmaque, étudiant, observant avec réserve : trop prudent pour se mêler aux querelles religieuses, et peut-être indifférent au fond. Il se glisse près des deux chefs célèbres qui se disputaient alors en Italie le gouvernement des croyances, et il est accueilli par tous deux avec une égale faveur : Ambroise l'honore du titre d'ami<sup>1</sup>; Symmaque, l'arbitre des réputations littéraires en Occident, le déclare un homme éloquent, d'un goût délicat, plein d'atticisme dans ses railleries, et, ce qui peut étonner davantage, il vante la sincérité de sa parole et la sûreté de ses relations<sup>2</sup>. Plus tard, il est vrai, Ambroise et lui changèrent de langage; mais tout le monde entrevit de bonne heure dans Rufin un homme qu'il fallait ménager. Tels furent ses débuts en Occident. Rome, où les avenues de la richesse et du pouvoir étaient gardées par une aristocratie puissante et jalouse, ne lui offrant pas ce qu'il cherchait, il tourna ses regards vers l'Orient. Constantinople en effet était un théâtre bien mieux approprié à ses qualités comme à ses vices; les luttes de l'esprit y tenaient plus de place qu'en Italie, et la finesse aquitanique pouvait s'exercer avec avantage à côté de l'astuce proverbiale du Syrien ou du Grec. Parvenu à se produire dans les bureaux de l'*office impérial*<sup>3</sup>, carrière

1. Ambros., *Ep.* LII, *Opp.*, t. II, ed. Benedict.

2. Symm., *Ep.* III, 81.

3. . . . . Claram subrepsit in aulam.

Claud., *In Ruf.*, I, v. 177. — Philostorg., XI, 3.

qui menait à tout avec un peu de faveur et de hasard, le Gaulois y serait peut-être resté longtemps malgré l'excellence de ses services, si des circonstances particulières n'eussent appelé sur lui les regards du prince.

Théodose venait d'arriver en Orient avec une mission qu'il s'était imposée lui-même dans l'ardeur de sa foi, et qui ne lui en paraissait que plus sainte : celle de ramener sous la communion de Nicée l'empire oriental, infecté d'arianisme depuis Valens. Il n'avait accepté qu'à ce prix le diadème que lui offrait Gratien. Né en Espagne et ne connaissant que l'Occident, le nouvel auguste se sentit tout d'abord isolé dans son empire, dans sa capitale, dans son palais, où il ne trouvait ou ne croyait trouver que des ariens plus ou moins dissimulés, et où les instruments obligés de son œuvre devenaient, les premiers, suspects à ses yeux. Ce fut pour lui un bonheur inespéré de rencontrer, perdu dans la foule des Orientaux, un Occidental et presque un compatriote, car leurs patries d'origine n'étaient séparées que par les Pyrénées. Théodose l'attira près de sa personne, le consultant sur les choses les plus importantes, et sa confiance n'eut plus de bornes lorsqu'il découvrit dans cet habile conseiller un catholique plus fervent que lui-même. La fortune de Rufin marcha dès lors avec une rapidité qui sembla tenir du prodige. Déjà en crédit dès l'année 384<sup>1</sup>, quoiqu'en dehors des hautes magistratures, on le voit, en 386, préfet du prétoire d'une des grandes

1. Symm., *Ep.* III, 82.

divisions de l'Orient<sup>1</sup>, en 390 maître des offices, c'est-à-dire ministre de l'administration intérieure et de la police<sup>2</sup>, en 392 consul avec le fils aîné de l'empereur, en 394 préfet du prétoire *in præsenti*, c'est-à-dire ministre dirigeant et le premier de l'empire après l'empereur<sup>3</sup>. Une faveur n'attendait pas l'autre; on murmurait au dehors, et les murmures arrivèrent jusqu'aux oreilles du prince. « Qu'est-ce donc? s'écria-t-il un jour impatienté des observations de ses courtisans; qui m'empêcherait de le faire empereur<sup>4</sup>? » Ce mot imprudent perdit Rufin; le favori désormais ne mit plus de bornes à ses désirs ni de ménagements dans sa conduite.

L'engouement du maître se justifiait à ses yeux par l'utilité très-réelle du serviteur. Théodose prenait l'empire de Constantinople dans un état complet de dissolution : unité religieuse, unité politique et jusqu'à la sûreté du territoire, tout avait été ruiné par Valens. Malgré une incontestable bravoure et une ferveur chrétienne moins contestable encore, ce frère du grand Valentinien avait été plus funeste au monde romain que les plus lâches empereurs, et plus pernicieux au christianisme que Julien lui-même. Après avoir introduit sur la rive droite du Danube la nation des Visigoths, fugitive devant les Huns, Valens n'avait su ni lui assurer une hospitalité honorable, ni la contenir

1. Gothofr., *Chronol. Cod. Theodos.*, p. 116, ed. Lugd., 1665.

2. *Cod. Theodos.*, t. V, p. 382, col. 2. — Zosim., iv, 51.

3. Rufinum ibidem reliquit, qui simul et aulæ præfectus esset, et ex animi sui arbitratu in quasvis res alias dominatum haberet. Zosim., iv, 57.

4. Brevi principem videbunt. *Id.*, iv, 51.

par la force dans les cantonnements qu'il lui octroyait<sup>1</sup>. Une suite de mesures absurdes ou injustes souleva ces Barbares, qui, de la condition d'hôtes suppliants, passèrent à celle de maîtres arrogants et superbes, et l'on vit (chose étrange et nouvelle!) un peuple entier errer sur la terre romaine, avec ses rois, ses lois, ses prêtres, sa langue barbare, rançonnant le pays qui lui avait donné asile et menaçant sa capitale et son empereur. Tel était le fruit de la politique de Valens. En matière de religion, sa partialité passionnée pour les doctrines ariennes mit le désordre dans l'Église orientale; il n'y eut plus ni règle ni frein dans la fabrication des symboles de foi; la cour impériale devint une officine de formulaires que les soldats imposaient aux évêques et aux moines, et contre lesquels la subtilité grecque réagissait par d'autres formules non moins arbitraires. Chaque Église se fit sa règle particulière et anathématisa les autres. Les païens, relevant la tête avec impunité, bravèrent les lois prohibitives du polythéisme, et le catholicisme seul trouva des exils et des bourreaux. Aussi, quand cet insensé mourut sous les coups des Goths à la bataille d'Andrinople<sup>2</sup>, et que Gratien offrit à Théodose l'empire d'Orient, qui était à reconstituer et presque à reconquérir, celui-ci hésita longtemps<sup>3</sup>. Il ne céda qu'au devoir de servir une cause qui était pour lui la vérité.

Son épée suffit pour rétablir l'unité politique, ba-

1. *Histoire d'Attila, de ses fils et de ses successeurs, etc.*, t. I.

2. En 378.

3. Ambros., *de Obit. Theodos.*, 53, *Opp.*, t. II, ed. Benedict.

layer les bandes de Goths qui ravageaient les provinces romaines des deux côtés de l'Hémos, et emprisonner cette nation dans des limites qu'il lui traça ; mais la reconstruction de l'unité religieuse demandait d'autres qualités que celles d'un soldat. Ce fut surtout l'œuvre de Rufin. Sous sa main ferme et hardie, elle marcha sûrement et rapidement : les sièges épiscopaux épurés, le clergé catholique reconstitué sous des chefs illustres, l'arianisme resserré, traqué dans quelques positions inexpugnables, et les hérésies immorales ou antichrétiennes frappées d'interdiction absolue, le culte païen enfin restreint aux cérémonies publiques, les mystères prohibés, les temples les plus fameux ruinés et démolis, — voilà ce qu'on vit s'opérer dans l'empire d'Orient, d'année en année, à partir de 388, et sous l'influence toujours croissante du nouveau ministre. La révolution pourtant ne s'accomplissait pas sans réclamations ni violences. Des émeutes répondirent souvent aux mesures du pouvoir, et les ariens, en 388, voulant brûler la maison de Nectaire, évêque catholique de Constantinople, mirent le feu à la ville<sup>1</sup>. En dépit de ces désordres, l'unité s'établissait, et elle finit par triompher. Théodose, entraîné à la poursuite d'un grand but, ne voulait voir dans son ministre qu'une utilité démontrée par le succès, et involontairement il fermait les yeux sur tout le reste.

Rufin, devenu tout-puissant et participant pour ainsi dire de l'inviolabilité impériale, foula aux pieds

1. Bar., *Ann. eccl.*, an., 388, § 70.

toute considération de justice et d'honneur. Il n'y eut plus de sûreté pour quiconque s'était montré son ennemi ou possédait quelque bien digne d'être convoité<sup>1</sup>, car la soif de l'or se développait en même temps que l'esprit de vengeance dans le cœur du parvenu<sup>2</sup>. On vit donc disparaître l'un après l'autre, par des coups imprévus, tous ceux qui l'avaient offensé ou s'étaient opposés à sa fortune, quel que fût d'ailleurs leur crédit et leur rang, et dans les exécutions de sa colère la victime ne périssait jamais seule; le père entraînait avec lui ses fils, le mari sa femme. En 391, Rufin fait enlever en pleine guerre, par un parti ennemi, le maître des milices Promotus, qui dans un moment de colère l'avait frappé au visage, et le fait massacrer<sup>3</sup>. En 392, il attaque le préfet du prétoire Tatien, qui lui portait ombrage; il l'accuse de péculat, le juge lui-même, le bannit, et fait décapiter son fils sous ses yeux<sup>4</sup>. Quand il ne jugeait pas lui-même, il avait des juges à sa dévotion; il composait les tribunaux d'hommes pervers qui partageaient avec lui les dépouilles des condamnés<sup>5</sup>. Il les tirait souvent de la dernière classe du peuple. L'histoire cite un de ses favoris qui avait été valet de taverne, valet infime employé à laver les

1. . . . Si forte alicui prædium aliquod fuisset locuples et fertile. Eunap., *Fragm.*, ap. *Scriptor. hist. byz.*, Bonn., 1829.

2. Crescebat scelerata sitis...

Claud., *In Ruf.*, I, v. 220.

3. Zosim., v, 51.

4. *Id.*, v, 52. — Claud., *In Ruf.*, I, v. 248.

5. Omnes causæ (apud eum) judicabantur... Quotquot publica dicasteria iudices omnes in gratiam Rufini judicabant. Eunap., *Fragm.*, ub. sup.

bancs et à balayer le pavé, et qui se pavanait maintenant sous la robe prétexte, l'anneau de chevalier au doigt<sup>1</sup>. A l'aide de ces misérables, il battait monnaie de confiscations et d'amendes sur tous les points de l'Orient. Biens des riches, biens des pauvres, biens des villes et même du fisc impérial, il prenait tout<sup>2</sup> : aux uns il arrachait leur patrimoine par des procès injustes, aux autres il l'extorquait par la menace. Les donations et les testaments pleuvaient dans ses mains, tandis que les filles ou les veuves de familles opulentes devenaient la proie de ses créatures. Si par hasard quelque révélation soudaine venant à éclater compromettait son crédit, Rufin l'étouffait sous une pluie d'or : là il dotait des églises ou en bâtissait de neuves du plus beau marbre ; ici, pour obtenir le silence d'une ville offensée, il y construisait de ses propres deniers un portique qui fut longtemps l'admiration de l'Asie<sup>3</sup>. Ce scélérat faisait dans ses rapines la part de Dieu et des peuples. L'indignation publique s'arrêtait muette de surprise devant tant d'audace et de calcul, et chaque fois que la conscience de Théodose semblait inquiète, quelque événement imprévu, intéressant la

1. Adulatores vero heri quidem et nudius tertius cauponis inservi erant ut et subsellia purgarent et pavimenta verrent; jam vero chlamides egregie prætextatas gestabant, et sigillis auro inclusis digitos ornabant. Eunap., *Fragm.*, ap. *Scriptor. hist. byz.*

2. Eo immensæ et improbæ avaritiæ processit, ut ipse publica mancipia venderet. *Id.*, *ibid.*

. . . . Aut aufert vivis, aut occupat hæres.

Claud. *In Ruf.*, I, v. 192. — Cf. II, v. 318, seqq., et Suid., voc. RUFIN.

3. Regium porticum extruxit (Antiochiæ), qua nullum habet urbs ædificium splendidius. Zosim., v, 2.



foi catholique, se présentait à point nommé pour dissiper les appréhensions du prince et raffermir la puissance du favori.

Ce n'était pas seulement par les grands côtés de cette âme ardente et dévouée que Rufin savait asservir son maître; il abusait des défauts de Théodose comme de ses vertus. Cet homme, qui avait attaché le devoir et la gloire de sa vie au triomphe d'une idée, mêlait aux élans désintéressés de sa foi un sentiment excessif de personnalité. Il lui semblait que son œuvre était en péril à la moindre opposition; il se confondait avec elle, il y confondait son ministre, son trône, sa famille. Dans ses moments d'ombrages, il se laissait emporter aisément à la colère, et une fois déchaînée, elle devenait une fureur sans bornes. On sait de quel châtement effroyable il punit l'offense faite à sa statue dans les murs de Thessalonique. Ce fut Rufin qui le conseilla, qui l'irrita, qui le poussa dans cet excès sauvage, et, quand Ambroise, avec une juste sévérité, vint interdire l'entrée de son église à ce prince, que d'ailleurs il admirait et aimait, Rufin osa s'interposer entre la pénitence et le coupable, et revendiquer pour lui le crime du sang répandu <sup>1</sup>. Ainsi, par une corruption sans exemple, il tranquillisait la conscience d'un maître chez qui le remords suivait de près la faute, il se l'attachait par les liens d'une infamie volontaire, il se rendait, à ses yeux, sacré comme un complice.

1. Divinus Ambrosius simul atque Rufinum vidit : « Canum, inquit, impudentiam imitaris, Rufine; nam quum tantæ cædis suasor extiteris, pudorem a fronte excussisti... » Theodorit., *Hist. eccl.*, v, 18, ed. H. Vales.

Lorsque Théodose partit pour cette guerre d'Italie d'où il ne devait pas revenir, il confia aux mains de son tout-puissant ministre l'administration de l'Orient avec la garde du jeune Arcadius. Sa santé déjà chancelante et la guerre qu'il allait chercher si loin ouvraient la porte à bien des hasards, et Rufin, dans sa hardie prévoyance, se mit à calculer les chances nouvelles que lui présentait la fortune. Il avait tout reçu de Théodose, excepté le trône : il y porta sérieusement ses vues <sup>1</sup>, et commença à en préparer de loin les abords par un redoublement de libéralité envers le clergé catholique, puis en attirant l'attention du peuple par le faste d'une piété tout impériale. Le ministre avait fixé sa résidence d'été sur l'autre rive du Bosphore, à Chalcedoine, dans le faubourg du Chêne, faubourg tellement englobé dans les dépendances de sa villa qu'il en avait emprunté le nom et ne s'appelait plus que Rufinopolis <sup>2</sup>. Élevée à mi-côte, sur le détroit qu'elle dominait de ses colonnades de porphyre et de son toit étincelant d'or, la villa rufinienne passait pour la merveille de ce siècle <sup>3</sup>. Dans la demeure d'un si fervent catholique on n'avait eu garde d'oublier l'église ; il en avait une en effet, sous le vocable des apôtres

1. Imperatorium etiam nomen ad seipsum trahere... Philostorg.

2. Ad Quercum; id suburbanum est Calchedonis quod... ex Rufini nomine appellatur; in quo palatium est et ecclesia maxima quam Rufinus ipse in honorem apostolorum Petri et Pauli construxerat. Sozom., VIII, 17.

3. . . . . Purpureis effulta columnis

Atria, prolatae... ad sidera moles.

Claud., *In Ruf.*, II, v. 135-136.

— Pyramidas... non cedentia templis

Culmina...

*Id.*, *ibid.*, II, v. 448.

Pierre et Paul, église non moins spacieuse que magnifique, à laquelle était joint un monastère chargé de la desservir<sup>1</sup>. Elle s'achevait au départ de Théodose, et Rufin se hâta de la faire dédier, pendant l'absence de l'empereur, dans une cérémonie où personne ne lui disputerait le premier rang.

Malgré les éclats de son zèle catholique, Rufin n'était pas encore baptisé; il songea à l'être, et voulut que son baptême concordât avec la dédicace de son église, afin que ces deux souvenirs restassent confondus dans la mémoire des peuples. Il mit tout en œuvre pour donner à la fête une splendeur inaccoutumée; des évêques furent mandés des divers diocèses de l'Asie, et au jour marqué, le 24 septembre 394, un concile de dix-neuf prélats presque tous métropolitains se réunit à Constantinople, y discuta quelques questions de discipline ecclésiastique assez peu importantes<sup>2</sup>, puis se transporta dans la villa rufinienne, pour y procéder à la double cérémonie de la dédicace et du baptême. Les évêques y trouvèrent déjà installés d'autres hôtes que Rufin avait fait venir des extrémités de la Thébaïde d'Égypte et des retraites monastiques du Pont. C'étaient des troupes de solitaires peu habitués à servir de comparses dans les spectacles du monde, mais qui n'avaient pas cru devoir se refuser au désir d'un homme si puissant. Ils étaient arrivés en assez grand nombre<sup>3</sup>, la plupart conduits par leurs abbés

1. Sozom., VIII, 17.

2. Labb., *Concil.*, t. II, p. 1151.

3. Plurimis eremitis qui ad dedicationem basilicæ convenerant. Pallad., *Hist. Lausiæ.*, 12.

et sous le costume souvent bizarre de leur ordre : les uns couverts de peaux de chèvre, d'autres presque nus, tous les cheveux et la barbe en désordre et présentant cet extérieur inculte qui passait alors pour indice de sainteté. Au milieu de cette austère assemblée, dont il se jouait au fond de l'âme, le fils du misérable Aquitain, le déprédateur de l'Orient, revêtu de la robe d'innocence, descendit dans la cuve baptismale, au sortir de laquelle Ammonius, célèbre solitaire du Pont, le reçut comme son père spirituel <sup>4</sup>. Un des grands évêques du temps, Grégoire de Nysse, frère de saint Basile et célèbre aussi par son éloquence, ne dédaigna pas de prononcer, pour complaire à cet indigne maître, une improvisation morale qui nous a été conservée <sup>1</sup>. Tel fut le baptême fastueux par lequel Rufin sembla ouvrir publiquement sa candidature à l'empire.

D'autres faits suivirent celui-là, et Rufin se montra de plus en plus hardi. A mesure qu'il osait davantage, il se sentait poussé par les hommes qui dans tous les rangs de la société avaient besoin d'un changement de règne; bientôt il put compter sur un parti redoutable non moins par le nombre que par la perversité <sup>2</sup>. Arcadius ne voyait rien ou n'osait rien voir, content de haïr en secret son ministre, mais tremblant devant lui et manquant de force pour prendre à lui seul une résolu-

1. Rufinum propriis manibus suscepit sacro fonte mandatum. Pallad., *Hist. Lausiaca*, 12.

2. Greg. Nyssen., *In suam ordinat.*, *Opp.*, t. II, p. 65. Cf. Tillem., *Mémoires pour servir à l'hist. ecclésiast.*, t. IV, p. 593.

tion <sup>1</sup>. Sur ces entrefaites, on apprit la maladie du vieil empereur, suivie du prompt départ d'Honorius pour l'Italie, puis les rapides progrès du mal, qui ne laissa bientôt plus aucun espoir. Pendant ce temps d'incertitude, Arcadius et Rufin s'observaient l'un l'autre, paraissant guetter l'événement; mais quand parvint, avec la nouvelle de la mort de Théodose, la connaissance de ses dernières volontés, quand on sut l'espèce de prééminence accordée par le père mourant à Stilicon sur les deux empires, la proclamation d'Honorius à l'empire d'Occident, la cession de la Grèce au domaine d'Orient et l'opposition menaçante de l'Italie, le jeune prince et le ministre, inquiets des desseins de Stilicon, se rapprochèrent instinctivement pour faire tête à l'orage, et les projets de Rufin furent ajournés.

Tel était l'homme aux mains de qui se trouvaient livrés en Orient l'empereur et l'empire. Le tuteur d'Honorius, régent de l'empire d'Occident, semblait choisi tout exprès pour contraster avec ce ténébreux scélérat. C'était le soldat fougueux et fier opposé au ministre intrigant et cauteleux, l'homme d'épée au magistrat civil, le chrétien douteux au chef indigne, mais déclaré, du catholicisme exclusif. Enfin le vieux Romain dégradé, type de la corruption de son siècle, rencontrait en face de lui un Vandale, Romain de la veille, un de ces rejets vigoureux que la Ville éternelle faisait pousser alors au sein des races barbares.

1. Claud., *In Ruf.*, II, v. 14-15.

Flavius Stilicon tirait son origine de ce petit peuple des Vandales Silinges que l'empereur Constantin avait admis en Pannonie à titre d'hôte et de fédéré <sup>1</sup>. Sa famille, depuis soixante ans, faisait métier de servir l'empire, et son père, officier distingué, avait commandé, sous Valens, la cavalerie barbare, ou, comme disaient les poètes du temps, « les escadrons aux cheveux rouges <sup>2</sup>. » Mêlé à la jeunesse romaine dans les écoles et dans les camps, il avait reçu toute l'éducation d'un enfant de Rome, et l'on put de bonne heure distinguer en lui une intelligence vive, un esprit plein de saillies, une éloquence facile, et le goût des lettres joint à la passion des armes. Cette éducation, en développant son génie, avait échauffé son âme; il admirait, il aimait Rome, il s'identifiait avec elle jusque dans le passé. Se croire Romain, se confondre avec ces héros que lui montrait l'histoire, et dont il occupait la place dans Rome encore puissante, c'était une illusion qui le charmait. Il fallait, pour plaire à ce Vandale, le comparer aux Fabricius, aux Curtius <sup>3</sup>, aux Camille <sup>4</sup>, et son cœur dut se gonfler d'orgueil quand un poète que les contemporains égalaient à Virgile vint, aux applaudissements du sénat et du peuple, se proclamer

1. Oros., VII, 38.

2. . . . . Rutilantes crinibus alas.

Claud., *de Laudib. Stilic.*, I, v. 38.

3. Nunc libet, ut tanti Curiis miracula voti  
Fabriciisque feram...

*Id.*, *ibid.*, II, v. 379.

4. Splendida suscipiant alium te rostra Camillum.

*Id.*, *ibid.*, v. 390.

en vers harmonieux l'Ennius d'un second Scipion <sup>1</sup>. A tout prendre, il y avait moins loin de ces races neuves et énergiques, où Rome recrutait alors ses défenseurs, aux Romains des premiers âges que de Cincinnatus ou du vieux Caton à leur postérité dégénérée. Stilicon, s'attachant à la fortune naissante de Théodose, grandit avec elle; il le suivit dans toutes ses guerres. « Théodose n'a jamais combattu sans toi, lui disait Claudien, et toi tu as combattu sans lui. » Devenu successivement maître des milices, généralissime, patrice et allié du prince, il n'avait point d'égal dans l'État, quand Théodose dut pourvoir au choix de deux régents, et il lui confia l'Occident avec la tutelle d'Honorius. Il fit plus : afin de resserrer encore ces liens d'affection, il fiança le jeune empereur avec la fille aînée du futur régent, appelée Marie <sup>2</sup>. Une seconde fille, nommée Thermancie, et un fils de neuf ou dix ans composaient, avec Marie, la famille de Stilicon et de Séréne.

Depuis dix ans que le gendre de Théodose tenait dans ses mains l'administration de l'armée, il s'y était fait une grande réputation de justice et de désintéressement, quoique cette dernière qualité lui ait été contestée plus tard. On lui reconnaissait surtout le talent de diriger les auxiliaires et de tenir équitablement la balance entre eux et le soldat romain; talent

1. Noster Scipiades Stilico...  
Claud., de Consulat. Stilic., præfat., v. 21.
2. Sed quæ sponsa mihi pridem, patriisque relicta  
 Mandatis...  
Id., de Nupt. Honorii et Mariæ, v. 29-30.

essentiel à cette époque, qu'il avait pu puiser à l'école de Théodose, mais auquel le prédestinaient son origine et sa parfaite intelligence du caractère des Barbares<sup>1</sup>. On avait plus d'un doute sur ses sentiments religieux, et au fond Stilicon ressemblait à la plupart des soldats de son temps, pour qui un article de foi n'était guère qu'un article de discipline, et qui lisaient volontiers leur symbole sur le drapeau du chef qui les payait. Néanmoins, dans le désordre des dernières luttes, il s'était signalé par des actes qu'un grand fanatisme chrétien aurait seul pu justifier. Ainsi, il avait fait enlever des portes du Capitole les lames d'or pur qui les revêtaient extérieurement, et auxquelles nul encore n'avait osé toucher dans les plus grands excès des guerres civiles<sup>2</sup>. Sérène, à son exemple, avait arraché du cou d'une statue de Vesta un collier de perles qu'elle avait passé au sien, et une vieille vestale lui ayant reproché sa profanation et son vol, Sérène l'avait fait indignement maltraiter : on ajoutait qu'alors, au milieu des malédictions dont elle chargeait sa tête, la prêtresse avait prédit que ce collier l'étranglerait un jour<sup>3</sup>. Enfin Stilicon avait fait brûler ce qui restait des livres sibyllins, ces oracles révévés où Rome païenne lisait ses destinées<sup>4</sup>. On aurait pu prendre,

1. Nunquam animadversum est eum militibus, interveniente pecunia, magistratus præfecisse, vel annonam militarem in lucrum suum vertisse. Zosim., v, 34.

2. Fores Capitolii romani... laminis aureis mandavit ut spoliarentur. *Id.*, v, 38.

3. Quidquid illa dignum impietate foret... imprecatur. *Id.*, *ibid.*

4. Ante Sibyllinæ fata cremavit opis.

Rutilii *Itinerar.*, II, v. 52.



d'après cela, le nouveau régent pour un implacable ennemi du paganisme; il n'en était rien pourtant, et on le vit entrer sincèrement, résolûment, dans la politique inaugurée par le décret d'amnistie.

Dépositaire des dernières intentions de Théodose, il se plut à les interpréter, à les appliquer dans le sens le plus libéral. Sa politique, dessinée dès les premiers jours de sa régence, consistait à s'appuyer sur le sénat, trop négligé jusqu'alors par les empereurs chrétiens et justement blessé de leur défiance ou de leur dédain. Stilicon fit même espérer à la vieille Rome qu'il ramènerait dans ses murs l'empereur et le siège de l'empire, afin de retremper l'autorité impériale dans les grands souvenirs de la Ville éternelle. Tout le monde applaudit à cette fin inespérée des discordes civiles: les partis fatigués acceptèrent la trêve; les deux armées, encore en présence, mirent bas les armes, et l'Italie respira. Stilicon pourtant promettait plus qu'il ne pouvait tenir et la suite ne le fit que trop voir; mais il lui fallait en Italie un apaisement prompt pour gagner sa liberté d'action vis-à-vis de l'Orient. Par une ambition qui n'était pas sans patriotisme, il voulait faire de sa cause personnelle la cause de l'empereur, de l'armée, du sénat, de l'Occident tout entier.

## II.

Les fiançailles d'Honorius et de Marie, faites au lit de mort de Théodose, furent un coup habile de

Stilicon et de Sérène, qui assiégeaient à qui mieux mieux les derniers instants du moribond; Théodose, qu'alarmait à bon droit l'avenir d'un si jeune fils, vit dans ce projet d'union un nouveau devoir de protection imposé au tuteur, un nouveau lien d'affection créé entre le pupille et lui. Une fois son consentement donné, Sérène n'eut pas de cesse que les fiançailles ne fussent célébrées pendant qu'il vivait encore<sup>1</sup>. Honorius, ainsi que nous l'avons dit, touchait à sa onzième année; Marie était plus jeune, et Claudien nous peint en vers gracieux sa figure douce et rosée, qu'accompagnaient de longs cheveux châtain<sup>2</sup>. Amenés en grand appareil près du lit de douleur, les deux enfants étonnés échangèrent l'anneau d'usage, et répétèrent les paroles qu'on leur dicta, puis ils sortirent en silence pour laisser la place libre aux apprêts de la mort. Les deux cérémonies semblèrent presque se confondre, et le flambeau du paranymphe put aller rejoindre au convoi les torches funéraires.

Cette alliance, qui faisait de Stilicon plus qu'un régent de l'Occident et plus qu'un tuteur du prince, excita au plus haut point la jalousie de Rufin. Le préfet d'Orient prétendit aussi être beau-père d'empereur et l'être sans délai, attendu qu'Arcadius, à la différence de son frère, avait atteint l'âge de puberté, et que lui-

1. Sed quæ sponsa mihi pridem...

Claud., *de Nupt. Honorii et Mariæ*, v. 29.

2. . . . Non labra rosæ, non colla pruinæ,

Non crines æquant violæ...

*Id., ibid.*, v. 265-266.

même avait une fille nubile. Il fit suggérer au jeune empereur la pensée d'épouser cette fille<sup>1</sup>. Lui-même, devenu tout à coup de ministre impérieux sujet humble et obéissant, accabla le prince de tant de caresses et de flatteries, le circonvint de tant de façons, qu'Arcadius, à qui l'idée d'une femme ne causait guère d'inquiétudes, et qui ne vit dans le mariage qu'on lui proposait qu'un expédient politique, y consentit de guerre lasse, dans un de ses moments de demi-somnolence. Rufin était au comble de la joie; mais il avait compté sans les eunuques du palais, surtout sans Eutrope, son mortel et constant adversaire<sup>2</sup>. Une affaire importante l'ayant appelé vers cette époque, et fort inopportunément, dans la capitale de la Syrie, les eunuques mirent le temps à profit pour rompre les négociations commencées.

Il y avait à Constantinople, dans une maison ennemie de Rufin, et pour cette raison fréquentée par Eutrope, une orpheline d'une rare beauté<sup>3</sup>, fille d'un général frank, fort en faveur jadis à la cour de Byzance, Bald ou Balth, que les Romains appelaient Bautho<sup>4</sup>. Ce Barbare, un des plus honnêtes et des plus braves qui eussent jamais servi l'empire, après avoir traversé tous les honneurs, y compris le consulat, qu'il partagea en 385 avec Arcadius, déjà auguste, avait été enlevé par une mort prématurée, laissant après lui

1. De hoc per quosdam inservientes principi secreto mentionem injicit. Zosim., v, 1.

2. Eutropius, unus ex inservientibus imperatori eunuchis. *Id.*, v, 3.

3. Horum alter apud se virginem habebat eximia pulchritudine spectabilem. *Id.*, v, 4.

4. Philostorg., xi, 6.

sans soutien cette enfant, qu'un de ses amis avait recueillie et élevait dans sa maison. L'ami de Bautho n'était autre que le fils de ce maître des milices, Promotus, que Rufin avait livré si traîtreusement aux Barbares pour se venger d'un soufflet, et le fils, comme on peut le croire, n'inspirait pas à sa pupille des sentiments bien affectueux pour l'assassin de son père. Cette circonstance détermina vraisemblablement Eutrope à la choisir de préférence à d'autres, qui pouvaient l'égaliser ou la surpasser en beauté. Un portrait laissé, comme par hasard, sous les yeux d'Arcadius piqua la curiosité du jeune homme<sup>1</sup>; il voulut savoir quelle était cette image dont il ne pouvait détacher ses regards. Peu à peu les récits d'Eutrope allumèrent son imagination; il sentit naître en lui des désirs inconnus<sup>2</sup>, et les eunuques n'eurent pas de peine à lui persuader qu'une telle impératrice siérait mieux au trône des Césars que la petite fille du cordonnier d'Éause.

L'intrigue s'ourdit avec tant de mystère que Rufin, à son retour de Syrie, n'en soupçonna rien; il resta dans la plus complète sécurité, comptant sur le mariage de sa fille, et pressant Arcadius d'en fixer l'époque<sup>3</sup>. Formé par les leçons des eunuques, ses maîtres, le prince parvint à endormir complètement son ministre, pendant que des indiscretions calculées, des commentaires habilement semés sur le futur mariage, animaient

1. *Monstrata puellæ imagine... Zosim., v, 4.*

2. *Perque hanc Arcadio majus ad desiderium incitato. Id., ibid.*

3. *Rufino eorum ignaro, quæ tractarentur, et existimante tantum non propediem filiam suam principi nupturam... Id., ibid.*

contre celui-ci les habitants de Constantinople. Cette audace du parvenu de vouloir mêler son sang au sang de Théodose parut à tout le monde le comble de l'injure pour le jeune auguste, le comble de l'insolence vis-à-vis de l'empire ; on plaignait Arcadius, dont on s'exagérait encore la faiblesse, et l'on maudissait l'indigne violence exercée par un tuteur sur son pupille, car nul ne croyait ce mariage librement accepté par le prince<sup>1</sup>. La population de la ville se trouvait donc dans une assez vive agitation, lorsque, le 27 avril 395, l'eunuque Eutrope tira de la garde-robe du palais un manteau d'impératrice, auquel il joignit de magnifiques parures de femme et des bijoux ; le tout fut étalé sur des brancards, dans la cour palatiale et devant la porte, de manière à frapper les regards et attirer la foule<sup>2</sup>. Les brancards étaient nombreux ; une armée de serviteurs richement costumés se tenait là pour les porter et les escorter ; c'était un riche cadeau de noces, et l'on ne douta point qu'il ne fût destiné à la fille de Rufin. Aussi, quand le cortège se mit en marche à travers les rues de la ville, encombrées de curieux, on n'entendait que murmures et amères railleries contre le ministre et les fiancés. Eutrope précédait les brancards, marchant gravement avec la dignité d'un ambassadeur<sup>3</sup>. L'ébahissement fut grand, lorsqu'on le vit

1. Quid haberet in animo conjiciebant omnes; et odium commune adversus eum augescebat. Zosim., v, 3.

2. Vestem, quæ principem deceret, et mundum e regia sumpsit, eaque gestanda ministris imperatoris dedit. *Id.*, *ibid.*

3. Eunuchus...populo præeunte per urbem mediam incedit. Ratis autem omnibus, hæc Rufini filie datum iri... *Id.*, *ibid.*

prendre un autre chemin que celui qui menait chez le ministre et s'arrêter devant la maison de Promotus<sup>1</sup>. Des cris de satisfaction éclatèrent alors; l'eunuque qui avait préparé la surprise donna le signal de la joie; en un instant, la ville fut parée de fleurs, comme pour la plus belle fête<sup>2</sup>. Les danses et les réjouissances durèrent toute la nuit, et ce fut ainsi que Rufin apprit le nom de celle qui allait être son impératrice<sup>3</sup>.

Issue d'une race de Franks transrhénans, la fille de Bautho, quoique élevée à Constantinople, avait conservé quelque chose de la rudesse originelle en même temps que l'éclatante beauté des filles du Nord. Elle était hautaine, hardie, impérieuse, et les historiens du temps l'appellent *la Barbare*<sup>4</sup>. Bien que Bautho fût resté païen, païen zélé, en correspondance intime et fraternelle avec Symmaque, l'ami de Théodose était trop habile pour faire de sa fille une adoratrice de Thor ou de Freya<sup>5</sup>; il l'avait fait élever très-chrétiennement dans la communion catholique, où elle avait reçu au baptême le nom d'Eudoxie. La belle Franke porta même plus tard dans une religion qui n'était pas celle de ses aïeux une ardeur de controverse et des prétentions théologiques qui troublèrent plus d'une fois la paix de l'Église. Pour le moment, elle ne songea qu'à s'emparer du cœur de son époux, afin de gouverner avec lui ou par lui, à renverser d'abord Rufin qui

1. Promoti domum cum donis sponsalitiis intrant. Zosim., v, 3.

2. Tripudiare populum et sertis uti... jubet. *Id.*, *ibid.*

3. Quænam principis futura conjux esset, ostenderunt. *Id.*, *ibid.*

4. Philostorg., xi, 6.

5. Symm., *Ep.* iv, 15 et 16.

lui faisait obstacle, et à se débarrasser ensuite d'Eutrope, dont elle ne voulait pas avoir été la protégée.

Pour tout autre que Rufin, la défaite eût été complète : tout autre eût jugé que la lutte était trop inégale contre l'amour conspirant avec l'astuce, et se serait hâté de mettre à l'abri sa tête et ses biens dans quelque province éloignée; mais le préfet du prétoire d'Arcadius n'était pas homme à faire honteusement retraite devant une femme et des eunuques. Connaissant à fond son pupille, il savait bien qu'il y avait en lui un sentiment plus puissant que l'amour, celui de la peur. Les eunuques avaient usé du premier, il résolut de se servir du second, et de devenir pour l'empereur et pour l'empire plus indispensable que jamais.

Il y avait entre les Orientaux et les Occidentaux une question brûlante, celle de l'Illyrie orientale : Rufin s'en empara comme d'un bon moyen d'établir sa popularité à Constantinople et sa nécessité au palais. On pouvait appréhender, de la part des Occidentaux, quelque tentative de revendication à main armée de ces belles provinces; il exagéra à plaisir ces craintes et ce danger, pressant Arcadius de faire occuper militairement la Thessalie ou l'Épire, avant que Stilicon fût en mesure de les occuper lui-même<sup>1</sup>. Pour cela il fallait des troupes et de l'argent, et Arcadius n'en avait point, l'élite de l'armée orientale ayant suivi Théodose en Italie, et le trésor de Constantinople, emporté par l'empereur défunt, se trouvant, comme

1. Zosime parle de chefs romains institués par Arcadius dans cette préfecture. Zosim., v, 5.

les légions byzantines, sous la main du régent d'Occident. La moitié des fonds laissés par Théodose appartenait sans contestation possible à l'empereur d'Orient : Rufin la réclama au nom de son maître, de même que le renvoi des troupes orientales<sup>1</sup>. Arcadius écrivit lui-même à son frère avec vivacité : ses lettres, comme celles de son ministre, restèrent à peu près sans réponse. Stilicon déguisait son refus sous des défaites dérisoires : pressé enfin de s'expliquer, il déclara que la situation de l'Italie ne lui permettait pas encore de diviser ses forces, mais que, lorsqu'il en serait temps, il irait lui-même à Constantinople remettre à l'empereur, en main propre, sa part d'argent et de soldats, et s'acquitter des engagements pris par lui en face de Théodose mourant pour la protection de ses deux fils<sup>2</sup>. C'était précisément ce que redoutait Arcadius, qui ne voulait pas plus de tuteur en Occident qu'en Orient ; c'était aussi ce que craignait Rufin, qui voyait Stilicon arriver en triomphateur à Constantinople, maître du trésor, des troupes et bientôt de l'empereur, le chassant honteusement lui-même pour étendre sa suprématie aux deux moitiés de l'empire. A cette seule pensée il frémissait de rage. Un seul parti lui restait : précipiter les choses en Orient, tandis que des difficultés graves retenaient encore Stilicon en Italie, et il

1. . . . . Quascumque paravit  
Hic Augustus opes, et quas post bella recepit,  
Solut habet, possessa semel non reddere curat.

Claud., *in Ruf.*, II, v. 156, seqq.

2. Ad Arcadium proficisci cogitabat... Quippe dicebat ab Theodosio morituro sibi datum in mandatis, ut omni cura principem utrumque complecteretur. Zosim., v, 4.



se proposa de créer tant d'embarras et de périls autour d'Arcadius, que souverain et sujets fussent obligés de se jeter dans ses bras, en le proclamant leur sauveur<sup>1</sup>.

La frontière de l'empire d'Orient, entre les Palus-Méotides et la Mer-Caspienne, avait pour voisins des peuples barbares aisément contenus par les garnisons romaines, toutes faibles qu'elles fussent. Ces peuples ou plutôt ces tribus appartenaient à la grande confédération des Huns, qui, ayant son siège sur l'Oural, atteignait déjà en Occident les bords du Pruth et du Danube<sup>2</sup>. Les hordes restées vers le Caucase troublaient de ce côté la frontière romaine sans avoir osé la dépasser. Rufin leur donna cette audace en retirant subitement les postes romains, et excitant sous main les chefs barbares par de l'argent et par l'attrait du pillage<sup>3</sup>. Quelques bandes pénétrèrent d'abord, puis d'autres, et enfin une véritable invasion eut lieu, protégée par l'impunité. L'Arménie, le Pont, la Cappadoce et la Cilicie, privés de défenseurs, furent traversés sans obstacle, et l'on vit les chariots nomades rouler jusque sur les bords de l'Oronte<sup>4</sup>. Ce fut dans toute l'Asie romaine une épouvante inexprimable; les molles populations syriennes fuyaient comme des troupeaux de daims devant cet ennemi aussi hideux que féroce;

1. Quid restat, nisi cuncta novo confundere luctu...?

Claud., *in Ruf.*, II, v. 17.

2. Voyez *Histoire d'Attila et de ses successeurs*.

3. Socrat., VI, 6. — Sozom., VIII, 1. — Claud., *in Ruf.*, II, v. 22, seqq.

4. Proterit imbellem sonipes hostilis Orontem.

*Id.*, *ibid.*, v. 35.

celles de Cappadoce et de Cilicie couraient se retrancher dans leurs montagnes<sup>1</sup> ; d'un bout à l'autre de l'Orient, un cri de détresse arriva aux oreilles d'Arcadius, qui ne put y répondre ni par des soldats ni par de l'argent. Il écrivait à Stilicon lettres sur lettres, l'implorant, le menaçant, le sommant de lui restituer son bien, et pour toute satisfaction à de si justes demandes, Stilicon accusait Rufin d'appeler lui-même les Barbares et de comploter la ruine de son maître. Le malheureux Arcadius, accablé de nécessités, assiégé de soupçons, tiraillé entre Stilicon et Rufin, ne sachant plus à qui se fier, finit par embrasser la main qui l'opprimait déjà. Vainement Eutrope, dont le jeune prince ne connaissait encore que les talents d'entremetteur d'amour, essaya de le retenir<sup>2</sup> ; la double frayeur des Huns et de Stilicon le ramena sous le joug, et le préfet du prétoire redevint plus absolu que jamais.

Il ne l'était pas assez à son gré. Sentant bien qu'il n'arracherait jamais à Stilicon ce que le sort avait mis si à propos en son pouvoir, et comprenant l'impuissance d'un magistrat civil en lutte avec un chef militaire, il voulut avoir aussi une armée à lui et un général digne d'être opposé au régent d'Occident. Ce général et cette armée ne pouvaient être que des Barbares ; il tourna donc ses regards vers la Mésie, où campait, presque aux portes de Constantinople, la nation des

1. . . . . Nec se defendit iniquo  
Monte Cilix...

Claud., *in Ruf.*, II, v. 33-34.

2. Eutropius, opera Stilichoni navata in omnibus quæ contra Rufinum ille machinatus fuerat. Zosim., v, 8.

chure du Danube<sup>1</sup>, il était issu de la race sacrée des Balthes ou *hardis*, dans laquelle les Visigoths prenaient leurs rois, et dès son enfance, comme pour qualifier le caractère aventureux qui se développait en lui, on ne le nommait que le Balthe, le hardi par excellence<sup>2</sup>. Tout jeune encore, il avait assisté aux grandes tragédies de sa nation : à sa fuite devant les Huns, à son passage sur les terres romaines, à ses misères, à ses vengeances, à ses défaites ; il l'avait accompagnée dans ses courses jusqu'au jour où le bras puissant de Théodose l'avait renfermée dans un canton de la Pannonie. Cet empereur, que les Barbares aimaient à servir, le distingua et lui donna un commandement de quelque importance dans sa guerre contre Eugène, puis il l'oublia. Le Balthe se retira le cœur blessé, et son dépit ne fit que s'aigrir quand il vit les faveurs impériales tomber sur des Barbares qui ne le valaient pas, sur Gaïnas, sur Saül, sur Sarus ; il songea dès lors à se payer lui-même de ses services<sup>3</sup>. Il était dans ces dispositions quand les intrigues de la cour d'Orient vinrent lui offrir l'occasion qu'il cherchait. Son ambition en ce moment se bornait à obtenir, comme tant d'autres chefs germains, le commandement militaire d'un diocèse<sup>4</sup>. Alaric n'était pourtant pas homme à emprisonner ainsi ses désirs : bien différent de Stili-

1. . . . . Alaricum barbara Peuce  
Nutrierat...

Claud., *de Sext. consul. Honorii*, v. 105.

2. Jornand., *de Reb. Getic.*, 14 et 19.

3. Zosim., v, 5. — Marcellin. Com., *Chron.*, an. 395.

4. *Permoleste ferebat militum se copiis haud præfici...* Zosim., v, 5.

con, le Balthe ne demandait à la civilisation que ce qui pouvait grandir le Barbare, et son esprit inquiet ne rêvait qu'aventures et conquêtes.

Aussi, lorsque les émissaires de Rufin allèrent le trouver dans son cantonnement et lui offrir l'argent dont il aurait besoin pour exécuter les desseins du ministre, Alaric tressaillit, comme un lion que la vue d'une proie vient éveiller dans sa tanière. Le marché fut aisément conclu entre ces deux hommes<sup>1</sup> : on verra plus tard quel il était. Aussitôt sa parole donnée, Alaric commença à se plaindre plus aigrement que jamais des injustices de l'empereur défunt, et à parler de la réparation que lui devait le fils de Théodose, tant pour lui-même que pour son peuple. Pendant que ces plaintes et ces menaces animaient les Goths dans leurs campements, un mouvement inaccoutumé de Barbares étrangers à cette race se faisait remarquer sur la rive gauche du bas Danube, dont le lit, durci par les gelées de l'hiver, présentait alors un plancher solide<sup>2</sup>. Des bandes nombreuses de Huns, d'Alains et de Sarmates venaient tenter avec leurs chariots, soit de jour, soit de nuit, le passage du fleuve<sup>3</sup>, et ils disaient qu'Alaric les appelait<sup>4</sup>, qu'ils allaient rejoindre les Visigoths de Mésie pour une expédition qui leur rap-

1. *Secreto Alarico Rufinus significat. Zosim., v, 5.*

2. . . . . Alii per terga ferocis  
Danubii solidata ruunt...

*Claud., in Ruf., II, v. 26-27.*

3. Frangunt stagna rotis...

*Id., ibid, v. 28.*

4. *Collecticios diversarum gentium milites ulterius ducere. Zosim., v, 5.*

porterait un grand butin. Une multitude de pillards plus sauvages les uns que les autres vint ainsi se ranger sous le drapeau des Goths. Bientôt Alaric donna le signal du départ. Ses préparatifs s'étaient faits avec une hâte extrême sous les yeux des provinciaux étonnés, et avant qu'aucune force romaine n'eût eu le temps d'occuper l'Hémos; ainsi l'avait ordonné Rufin, pour que la surprise fût plus complète, la défense plus impossible, la frayeur plus vive à Constantinople. Après avoir franchi le pas de Sucques sans trop s'arrêter à piller, Alaric s'abattit sur la Thrace. S'avancant alors de quelques journées dans les riches campagnes qui conduisaient à la ville impériale, il y fit halte avec le gros de son armée, et envoya l'avant-garde battre le pays jusqu'aux portes de Constantinople, qu'il voulait non assiéger, mais effrayer. Exécuteurs fidèles de ses ordres, les éclaireurs goths firent beaucoup de ravages et de bruit, enlevèrent le bétail, tuèrent les laboureurs, insultèrent les femmes<sup>1</sup>, et poussèrent l'insolence jusqu'à venir lancer des flèches dans la ville impériale par-dessus la muraille<sup>2</sup>. Des bandes se jetèrent du côté du port comme pour l'attaquer; d'autres semblaient au contraire vouloir tenter l'assaut du côté de la plaine. On se persuada dans l'intérieur de Constantinople que ces hardis coureurs ne précédaient l'armée ennemie que de peu d'heures seulement, et

1. Impia vicini cernit spectacula campi;  
Vinctas ire nurus...

Claud., in *Ruf.*, II, v. 63-64.

2. . . . . Vibratisque peti fastigia telis.

*Id.*, *ibid.*, v. 58.

l'épouvante gagna tous les habitants, grands ou petits.

Des efforts cependant furent essayés par des hommes dignes de ce nom pour opposer quelque résistance. Les uns se rendirent au port pour enlever les barques à l'ancre, et les attacher ensemble en manière de radeaux<sup>1</sup>; un plus grand nombre alla garnir le rempart<sup>2</sup>; mais les machines de jet se trouvèrent hors d'état, les munitions manquaient, et il n'y avait aucun chef pour commander. Tandis que le sénat délibérait en tumulte et que l'empereur se cachait au fond du palais dans les bras de ses eunuques et de sa femme, Rufin monta sur une haute tour, d'où l'œil embrassait au loin la campagne, et de là, dit-on, il observa attentivement ce qui se passait<sup>3</sup>. Il suivit de l'œil, d'un côté les Barbares courant les villages, menaçant la ville, égorgeant, incendiant sans opposition, de l'autre la foule inhabile et troublée qui s'agitait à l'intérieur, et put juger par lui-même de la force des premiers, de la peur et de l'impuissance des seconds. On assure qu'à l'aspect de son cher ennemi<sup>4</sup>, comme s'expriment les contemporains, emporté par l'élan de sa joie, il éclata de rire à plusieurs reprises<sup>5</sup>. Descendu de son obser-

1. Hi junctis properant portus munire carinis.  
Claud., *in Ruf.*, II, v. 60.
2. . . . . Hi vigili muros statione tueri.  
*Id., ibid.*, v. 59.
3. . . . . Summoque e culmine turris...  
*Id., ibid.*, v. 62.
4. . . . . Carumque sibi non abnuit hostem.  
*Id., ibid.*, v. 72.
5. Et risus plerumque subit...  
*Id., ibid.*, v. 69.

vatoire, il se mit à parcourir la ville, affichant un air sombre et soucieux qui augmentait encore l'inquiétude publique, et aux demandes qu'on lui adressait de toutes parts, il répondait : « J'irai trouver Alaric; moi seul je puis affronter ce Barbare, et je l'oserai pour le salut de l'État<sup>1</sup>. » Bientôt le bruit se répand qu'il s'arme et va partir avec une troupe d'amis dévoués. En effet ses plus chauds partisans se forment en ligne, ainsi que ses nombreux clients, armés, rangés sous son drapeau, et offrant l'apparence d'une légion<sup>2</sup>; lui-même prend place au milieu d'eux. Il monte un cheval de guerre, et présente complaisamment aux regards de la foule sa tête martiale et sa haute taille, que relève encore un riche costume barbare, car au lieu de l'habit romain, de la tunique militaire, ou plutôt de la toge qu'il eût dû revêtir, étant magistrat civil, le ministre d'Arcadius avait pris la décoration d'un chef goth. Une casaque en fourrure se croisait sur sa poitrine, un lourd carquois pendait à son épaule, et sa main droite portait un arc énorme qu'il faisait résonner en l'agitant<sup>3</sup>. A la vue de ce préfet romain, accoutré en barbare et se pavanant sous cette peau de mouton comme sous un ornement plus digne d'un guerrier que la cuirasse ro-

1. Jactabatque ultro quod soli castra paterent.  
 Claud., *in Ruf.*, II, v. 73.

2. Stipatur sociis, circumque armata clientum  
 Agmina privatis ibant famulantia signis.  
*Id.*, *ibid.*, v. 76-77.

3. . . . . Revocat fulvas in pectore pelles,  
 Frenaque, et immanes pharetras, arcusque sonoros  
 Assimulat...  
*Id.*, *ibid.*, v. 79 et seqq.

maine, bien des spectateurs se détournèrent indignés. « Où l'empire est-il donc tombé? disaient-ils en soupirant. Voilà un homme qui a monté sur le char des consuls, et qui administre la justice à des Romains, et cet homme ne rougit pas d'adopter les coutumes grossières des Gètes! Il troque contre leur ignoble parure la toge latine, cette noble décoration du Romain! Les lois captives n'ont plus qu'à gémir sous un magistrat vêtu de peaux<sup>1</sup>. » Ces murmures s'échangeaient à demi-voix; on se cachait par peur du tyran, on se cachait aussi parce que beaucoup croyaient voir en lui le seul homme qui pût sauver la république.

Le préfet et sa troupe s'élançèrent fièrement dans la campagne, qu'ils purent traverser sans être inquiétés par l'ennemi, et ils arrivèrent sains et saufs au camp des Goths. A leur rentrée dans Constantinople, ils rapportèrent la nouvelle qu'Alaric, cédant à l'autorité de Rufin, avait promis de respecter la métropole de l'empire, et que même il évacuerait immédiatement la province de Thrace. Le fait était vrai, et le mouvement rétrograde des Barbares avait déjà commencé; mais, au lieu de regagner leurs cantonnements de Mésie, ils s'acheminaient à grandes journées vers la Macédoine<sup>2</sup>. En vertu de ses conventions avec Rufin, Alaric, en qualité de fédéré de l'empire<sup>3</sup>, allait tenir

1. Mœrent captivæ pellito judice leges.

Claud., *in Ruf.*, II, v. 85.

2. Alaricus e Thracia discedit, et in Macedoniam Thessaliamque progreditur. Zosim., v, 5.

3. Egregii quoties exisset foederis auctor.

Claud., *in Ruf.*, II, v. 75.



garnison dans l'Illyrie orientale. Son armée ou plutôt son peuple, car il traînait tout après lui, alla donc déboucher en Macédoine, puis en Thessalie, se conduisant comme sur une terre conquise<sup>1</sup>, et la Grèce d'Europe ne présenta bientôt plus, comme celle d'Asie, qu'un spectacle de désolation et de ruines.

Quand ces nouvelles arrivèrent à Milan et à Rome, la cour, le sénat, le peuple entier, furent dans un grand émoi. — Livrer aux Barbares l'Illyrie orientale, disaient les Italiens, c'est nous menacer nous-mêmes, puisque cette province touche nos frontières. Alaric et ses Goths n'auront plus qu'un pas à faire pour se montrer devant Rome. — Ces craintes étaient justes; mais Stilicon, qui connaissait à fond les personnages du drame joué en Orient, devina l'autre côté de l'intrigue. Il comprit que Rufin voulait avoir un homme de guerre à lui opposer, et qu'en envoyant sur les confins de l'Italie un Barbare dont le renom militaire était déjà grand, et qui disposait d'un peuple valeureux, il voulait créer à la politique occidentale des embarras qui l'empêcheraient de se mêler des affaires d'Orient. Habitué à combattre de front les difficultés, le tuteur d'Honorius n'hésita pas un moment. Marcher au-devant d'Alaric, le prendre corps à corps, le chasser de la Grèce et l'emprisonner, comme autrefois Théodose, dans ses cantonnements de Mésie, puis entrer lui-même à Constantinople, suivi de l'armée romaine victorieuse, et mettre Rufin sous ses pieds,

1. *Interjectis omnibus excidio datis.* Zosim., v, 5. — Cf. Claud., *in Ruf.*, II, v. 34-48.

ce fut là son plan. « A Constantinople, se disait-il, il réglerait les affaires à sa guise, dans le meilleur intérêt de l'empire et de l'empereur<sup>1</sup>. » Pour éviter de trop dégarnir l'Italie, il partit précipitamment pour la Gaule, où se trouvait, dans les camps des bords du Rhin, le grand dépôt qui alimentait les guerres civiles, dépôt bien affaibli cependant par suite des dernières luttes.

Quoique l'hiver sévît encore, et que les montagnes fussent couvertes de neige, le régent d'Occident gagna sans appareil, et presque seul, les sources du Rhin à travers les Alpes de Rhétie<sup>2</sup>, et descendit le fleuve jusqu'à son embouchure, inspectant sur la rive gauche les garnisons romaines, et observant sur la rive droite les dispositions des peuples germaniques. Ces dispositions se trouvèrent toutes pacifiques, et le voyage de Stilicon le long de la rive barbare eut tout l'aspect d'un triomphe<sup>3</sup>. Quant aux légions qui avaient fourni depuis dix ans le noyau des expéditions de Maxime et d'Eugène, elles étaient réduites presque à rien ; pourtant Stilicon leur enleva ce qu'il leur restait encore de milice jeune et disciplinée<sup>4</sup>. Il retira aussi la légion qui, dans

1. Ad Arcadium proficisci cogitabat, cupiens et illius res pro lubitu suo disponere. Zosim., v, 4.

2. Impiger a primo descendens fluminis ortu.  
Claud., *de Laud. Stilich.*, 1, v. 198.

3. . . . . Geminasque viator  
Quum videat ripas, quæ sit romana requirat.  
*Id.*, *ibid.*, v. 223-224.

4. Inde truces flavo comitantur vertice Galli.  
*Id.*, *in Ruf.*, II, v. 110 et seqq.

la Bretagne septentrionale, protégeait cette île romaine contre les incursions des Pictes et des Scots<sup>1</sup>. Ce furent là de fatales mesures que les diocèses de Bretagne et de Gaule eurent à déplorer plus tard; mais quand le régent d'Occident redescendit les Alpes, suivi de ces vaillantes troupes, l'Italie, le sénat, l'empereur, furent dans l'ivresse de la joie; les poètes montèrent leurs lyres pour chanter le vainqueur pacifique de la Germanie, le héros qui n'avait pas besoin de combattre pour triompher<sup>2</sup>, et l'on se prépara avec ardeur à cette guerre de Grèce, moitié civile, moitié étrangère.

C'est alors qu'on put juger l'esprit du soldat et mesurer sa confiance en Stilicon. A peine eut-on parlé de guerre, que les deux armées qui occupaient l'Italie et venaient de se livrer des combats si acharnés demandèrent à servir fraternellement sous les drapeaux de ce chef. Les anciennes légions d'Arbogaste et d'Eugène, grossies des recrues amenées de la Gaule, formèrent l'un des corps de l'expédition; l'autre se composa des légions orientales. Les deux corps marchaient séparément, campaient séparément; mais leur vieille haine s'était changée, comme par magie, en une émulation de bravoure. Le poète contemporain que nous aimons à citer, parce qu'il est pour les événements de

1. Venit et extremis legio prætenta Britannis,  
Quæ Scoto dat frena truci...  
Claud., *de Bell. Getic.*, v. 416.

2. Vestra manus dubio quidquid discrimine gessit  
Transcurrens egit Stilicho...  
Claud., *de Laud. Stilich.*, 1, v. 194-195.



cette époque un guide souvent plus sûr que les historiens eux-mêmes, Claudien, nous peint en quelques vers pleins de mouvement l'aspect de cette armée et les sentiments qui l'animaient. « Jamais, dit-il, on ne vit réunis sous un seul commandement tant de troupes diverses, tant de costumes variés, tant de langages différents<sup>1</sup>. Ici viennent les escadrons arméniens aux cheveux crépus, aux robes couleur d'herbe, dont les plis s'attachent sur la poitrine par un simple nœud<sup>2</sup>; là paraissent les Gaulois aux têtes blondes. Dans leurs bataillons ont pris place les peuples des contrées que traverse le Rhône impétueux, ou que baigne la Saône tranquille, et ceux que le Rhin éprouve à leur naissance, et les autres plus lointains qui boivent les eaux de la Garonne... Tous ces guerriers sont mus par une seule âme; loin d'eux les blessures encore saignantes du cœur : le vaincu a déposé son ressentiment, le vainqueur son orgueil. Encore tremblants de leur courroux passé, l'oreille encore pleine du clairon des guerres civiles, ils conspirent à présent dans une seule pensée, l'amour de celui qui les guide<sup>3</sup>. » Cette grande armée quitta l'Italie au commencement du printemps, quand la fonte des neiges laissa libres les passages des Alpes-

1. . . . . Nec tantis dissona linguis  
Turba, nec armorum cultu diversior unquam....  
Claud., *de Laud. Stilich.*, I, v. 152 et seqq.
2. Illinc Armeniæ vibratis crinibus alæ,  
Herbida collectæ facili velamina nodo...  
Claud., *in Ruf.*, II, v. 108 et seqq.
3. In ducis eximium conspiravere favorem.  
*Id.*, *ibid.*, v. 119.

Juliennes : d'Âquilée, où elle se dirigea d'abord, elle gagna la côte de Dalmatie, puis les provinces intérieures de la Grèce.

Pendant que Stilicon lui préparait une si vigoureuse attaque, Alaric parcourait la Grèce septentrionale, obligé de vivre de réquisitions comme en pays ennemi. Après avoir épuisé la Macédoine, il s'était rabattu sur la Thessalie qu'il ravageait tout à loisir<sup>1</sup> : c'est là que Stilicon l'atteignit. A son approche, le roi goth, ralliant ses bandes, choisit un campement qui pût lui servir de forteresse<sup>2</sup>. C'était une prairie bien fournie d'herbe, où les troupeaux, les femmes, les bagages vinrent se ranger sans confusion. Alaric l'entoure d'un double fossé circulaire, muni d'un double rang de palissades, et à l'intérieur, en guise de rempart, il dispose parallèlement au fossé une file de chariots tapissés de cuir de bœufs nouvellement tués<sup>3</sup>. Ce revêtement a pour but d'empêcher l'incendie du camp par les torches de l'ennemi, et les chariots, comme autant de tours, doivent recevoir des guerriers armés d'arcs, de frondes et de javelots. Quand les préparatifs sont achevés, Alaric se tient en observation, attendant résolû-

1. In Macedoniam Thessaliamque progreditur, interjectis omni us excidio datis. Zosim., v, 5.

2. . . . . Nec jam amplius errat  
Barbarus, adventumque tremens se cogit in unam  
Planitiem...  
Claud., in *Ruf.*, II, v. 124.

3. Tum duplicem fossam, non exsuperabile vallum,  
Asperat alternis sudibus, muri que locata  
In speciem cæsis obtendit plaustra juvenis.  
*Id.*, *ibid.*, v. 127 et seqq.

ment l'attaque des Romains. Ceux-ci, après avoir reconnu la position barbare, s'approchent et se retranchent presque à portée du trait. Stilicon trace l'assiette de son camp : il place à gauche les Arméniens et les autres troupes d'Orient ; les Gaulois occupent la droite. L'infanterie s'échelonne de la plaine aux montagnes voisines, qui étincellent sous l'éclat de l'acier ; la cavalerie se développe en ailes sur les flancs, et aussi loin que le regard peut s'étendre, on n'aperçoit que dragons de pourpre flottants, qui, dans leurs ondulations incertaines, semblent menacer tantôt le ciel et tantôt la terre<sup>1</sup>. A peine arrivées, ces braves troupes voudraient déjà vaincre ; leurs cris, pareils au tonnerre, demandent le combat ; mais Stilicon tempère cet excès d'ardeur ; il examine le campement de l'ennemi ; il calcule son plan d'attaque, il le médite avec plus de maturité que jamais, car il connaît Alaric, et sait qu'il a affaire à des Goths.

Plusieurs jours furent employés à ces dispositions, et l'armée romaine touchait enfin au moment désiré, celui de la bataille, lorsqu'un messenger courant à toute bride parut aux portes du camp, et fit signe qu'il voulait parler au général. Il venait de Constantinople et portait le costume des messagers impériaux : conduit vers Stilicon, il déposa dans ses mains une lettre de l'empereur d'Orient<sup>2</sup>. Cette lettre, que le jeune au-

1. Surgere purpureis undantes anguibus hastas.  
Claud., *in Ruf.*, II, v. 177.
2. Inter equos, interque tubas mandata feruntur  
Regia, et armati veniunt ductoris ad aures.  
*Id.*, *ibid.*, v. 195-196.

guste, habile calligraphe et très-fier de ce titre, avait sans doute souscrite de sa plus belle signature, enjoignait trois choses au régent d'Occident : la première, de vider au plus tôt le pays, l'Illyrie orientale ne dépendant point d'Honorius ; la seconde, de laisser en paix Alaric et ses Goths, amis et fédérés de l'empire d'Orient, lesquels n'avaient rien à démêler avec le régent d'Occident ; la troisième enfin, de ne plus retenir, sous de vains prétextes, un trésor et des légions qui ne lui appartenaient pas, mais d'en faire opérer sans plus de délai la remise à Constantinople par tout autre que lui. L'ordre était conçu en termes durs, positifs, et qui ne permettaient aucune échappatoire. On dit qu'à cette lecture Stilicon resta muet et sans mouvement, comme un homme frappé de la foudre<sup>1</sup> : revenu à lui et devinant bien qui lui portait ce coup, il se demanda s'il obéirait. Résister à main armée au fils de Théodose dans le temps même qu'il réclamait sa tutelle en qualité de second père, le braver, corrompre ses soldats, le forcer dans sa métropole et jusque dans son palais, c'était plus qu'une guerre civile : c'était une révolte domestique, un attentat à la mémoire de Théodose, à peine au cercueil. Jamais les conséquences de son expédition ne s'étaient montrées à lui sous un jour aussi odieux, et il reculait ; puis, quand il songeait que c'était là un jeu de Rufin, que son abaissement serait le triomphe de son rival, que ce honteux départ la veille d'une bataille ressemblerait

1.     Obstupuit...

Claud., *in Ruf.*, II, v. 197.

trop à la peur et le rendrait la risée de l'Occident tout aussi bien que de l'Orient, sa colère revenait terrible. Il voulait aller écraser Alaric, marcher sur Constantinople, et faire sentir à l'empereur lui-même qu'on se trompait en supposant Stilicon si docile ou si lâche. Ballottée ainsi entre deux sentiments contraires, son âme fut en proie pendant quelques heures à une véritable tempête<sup>1</sup>.

Il fit enfin appeler Gaïnas. Gaïnas, un des chefs les plus importants de l'armée orientale, était ce même Barbare dont la fortune extraordinaire avait si vivement blessé l'amour-propre d'Alaric. Transfuge de la nation des Goths et d'abord simple soldat dans une légion<sup>2</sup>, Gaïnas n'avait dû ses grades romains ni à sa naissance comme Alaric, ni au patronage d'aucun roi barbare; il s'était fait lui-même et avait tout gagné à la pointe de l'épée. Avec cela, Gaïnas, général, restait toujours soldat; bon pour des coups de main (car nul n'était plus brave), et habile à déjouer une embuscade aussi bien qu'à la dresser, ses idées ne s'étaient pas élevées plus haut; il ne savait ni commander en chef une grande armée, ni prendre rang dans l'État comme personnage politique. C'était d'ailleurs un homme grossier<sup>3</sup>, cruel, léger et violent dans ses décisions, soumis à l'autorité de ses chefs par habitude ou sentiment de discipline, et sans scrupule

1. . . . . Simul ira virum, simul obruit ingens  
Mœror...

Claud., *in Ruf.*, II, v. 197-198.

2. Theodoret., *Hist. eccl.*, v, 32 Ed. H. Vales., Paris., 1673.

3. *Id.*, *ibid.*



sur l'emploi de la force lorsqu'elle lui semblait nécessaire. Il avait connu intimement Stilicon dans l'entourage de Théodose<sup>1</sup>, leur bienfaiteur à tous deux, et il s'était toujours incliné devant une supériorité qui ne le blessait pas dans un gendre d'empereur. Gaïnas nourrissait d'ailleurs contre Rufin cette haine du soldat pour un fonctionnaire civil, insolent et dominateur. Après avoir examiné ensemble la position faite aux troupes romaines par le mandement impérial, les deux généraux reconnurent qu'il fallait y obéir ponctuellement ou se mettre en révolte ouverte, ce qui n'était pas pour le moment dans l'intérêt de Stilicon; mais ils reconnurent en même temps que, s'ils savaient s'entendre et rester maîtres de leurs armées, ils auraient, quoi qu'on fît, l'un et l'autre empire à leur discrétion. La première condition de tout projet sur l'Orient était le renversement de Rufin : or Gaïnas s'en chargeait, si Stilicon lui confiait la conduite des légions orientales à Constantinople. Celui-ci agréa le marché : le Goth et le Vandale unirent fraternellement leurs mains pour ce qu'il leur plaisait d'appeler le bonheur de l'empire, et la mort du régent d'Orient fut jurée<sup>2</sup>.

Pendant cette conférence des chefs, la nouvelle, commentée et grossie de mille détails imaginaires, volait de bouche en bouche, et le camp présenta bientôt l'aspect d'un tumulte qui allait jusqu'à la sédition ;

1. Romanis exercitibus... Stilichonem præfecit. Fœderatos autem barbaros Gainæ et Saulo parere jussit (Theodosius). Zosim., iv, 57.

2. Quibus ubi Gainam præfecisset, quæ suæ de Rufino cogitationes essent exponit. *Id.*, v, 7.

« mais c'était, dit le poëte du régent d'Occident, une noble et louable sédition<sup>1</sup>. » On n'entendait que clameurs confuses, imprécations contre Rufin, menaces contre l'empereur. Des conciliabules se formaient sous les yeux mêmes des officiers, et des orateurs éloquents par leur violence échauffaient, entraînaient l'esprit des soldats. « Allons, disait l'un, que la Grèce périclise, puisque Rufin l'ordonne ! Nous sommes faits pour subir tous les opprobres, et les Barbares pour profiter toujours de nos maux. — Point d'assaut ! point de bataille ! disait un autre. Enseignes, abaissez-vous ! clairons, faites silence ! Que nos flèches rentrent dans le carquois, que l'épée se soude au fourreau : Rufin le veut, respectons l'ennemi<sup>2</sup> ! — Ah ! disait un troisième, enfant de la Cappadoce ou de l'Arménie, le tyran ne nous rappelle que pour nous punir d'avoir aimé Stilicon. Il ourdit déjà ses trames infernales contre nous. Que nous sert de revoir notre patrie, nos familles, nos pénates ? Bientôt nous serons livrés aux implacables Alains, nous deviendrons les esclaves des Huns, cette honte de l'espèce humaine<sup>3</sup>. » Puis, à l'idée de se séparer, Orientaux et Occidentaux se mettaient à fondre

1. Alternamque fidem non illaudata lacessit  
Seditio...  
Claud., *in Ruf.*, II, v. 226-227.
2. Flectite signa duces : redeat jam miles Eois.  
Parendum : taceant litui ; prohibete sagittas ;  
Parcite contiguo, Rufinus præcipit, hosti.  
*Id.*, *ibid.*, v. 217 et seqq.
3. . . . . Qui nos aut turpibus Hunnis  
Aut impacatis famulos præstabit Alanis.  
*Id.*, *ibid.*, v. 270-271.



en larmes. Contraste bizarre du cœur humain ! ces hommes qui s'entr'égorgeaient avec rage quelques semaines auparavant s'embrassaient maintenant comme des frères que l'on veut arracher l'un à l'autre. « Encore des présages de guerre civile ! répétait-on de tous côtés. Pourquoi nous séparer ? pourquoi diviser des armées qui ne font qu'une famille, des aigles qui doivent voler ensemble<sup>1</sup> ? Non, nous sommes un même corps, on ne nous divisera pas ! » Et les deux armées confondaient leurs rangs. Malgré la défense de combattre, on préparait ses armes ; on menaçait de loin les remparts des Goths ; on demandait l'assaut à grands cris. Arrivé avec Gaïnas au milieu de ce désordre, Stilicon se voit assiégé par des furieux qui le pressent, qui embrassent ses genoux en pleurant, tandis que d'autres lui défendent de partir. « Mène-nous où tu voudras, lui criaient-ils ; où sera ta tente, là sera la patrie<sup>2</sup> ! » Stilicon eut besoin de toute sa fermeté pour calmer une effervescence dangereuse ; quelques moments de plus, et il devenait l'instrument forcé d'une sédition qu'il n'avait pas voulu faire. « Quittez cette attitude menaçante, leur dit-il en les écartant ; la victoire ne m'est pas si chère que je veuille paraître avoir vaincu pour moi seul<sup>3</sup>. » Il commanda aux chefs de

1. Quid consanguineas acies, quid dividis olim  
Concordes aquilas?...  
Claud., *in Ruf.*, II, v. 237-238.
2. Et quocumque loco Stilicho tentoria figet,  
Hic patria est...  
*Id.*, *ibid.*, v. 246-247.
3. Ut videar vicisse mihi...  
*Id.*, *ibid.*, v. 250.

l'armée d'Occident de rallier leurs soldats et de plier les tentes sans délai; puis, se tournant vers l'armée orientale, il s'écria, comme accablé de douleur : « Adieu, fidèle jeunesse, vous qui fûtes mes compagnons, adieu<sup>1</sup> ! » Tant que dura cette scène, Alaric se tint prudemment enfermé dans son enceinte de chariots. Le même messenger l'avait sans doute averti de ne point troubler des adieux qui lui assuraient la possession de la Grèce.

Le départ fut triste dans les deux armées; on remarqua toutefois que l'armée orientale était plus sombre et plus irritée. Tandis que les Occidentaux reprenaient la route par laquelle ils étaient venus, celle-ci s'achemina vers Thessalonique, métropole de toute l'Illyrie orientale. Gaïnas y donna séjour à ses troupes. Rien ne pouvait être plus dangereux pour le soldat en demi-révolte que son contact avec les habitants d'une ville si cruellement traitée par Théodose à l'instigation de Rufin, et où le nom de ce ministre réveillait naturellement l'indignation et la vengeance. « Thessalonique était, suivant le mot d'un contemporain, un lieu favorable à la haine<sup>2</sup>. » Gaïnas laissa ses compagnons s'y saturer tout à leur aise des sentiments qu'il leur souhaitait, et quand il les vit bien disposés à l'entendre, il leur fit part de son projet. Tout fut convenu entre eux, le temps, le lieu, la manière dont Rufin devait périr,

1.     Ite mei quondam socii...

Claud., *in Ruf.*, II, v. 251.

2.     Spectaturque favens odiis locus ..

*Id.*, *ibid.*, v. 282.

et le complot fut gardé avec un tel secret que ni l'exaltation des esprits, ni les entretiens de la route, ni l'abandon de l'ivresse, ne décelèrent un dessein qu'une parole indiscrete pouvait déjouer : ce fut le secret d'une armée entière<sup>1</sup>. L'eunuque Eutrope avait envoyé à Gaïnas pendant la route des émissaires chargés de le sonder au sujet de Rufin et de lui offrir de l'argent<sup>2</sup>. Le général prit l'argent et accueillit les ouvertures avec faveur, jugeant habile et prudent de compromettre le chambellan de l'empereur dans une conspiration contre son ministre. Des envoyés du préfet arrivèrent à leur tour pour gagner le général à ses vues d'élévation personnelle : il était trop tard, mais Gaïnas ne le détrompa point<sup>3</sup>. Pendant une seconde halte à Héraclée de Thrace, les agents de Rufin revinrent à la charge : Gaïnas les entretint dans leur première sécurité<sup>4</sup>.

Rufin était au but de ses désirs. A la nouvelle du départ de Stilicon et de la marche des Occidentaux vers l'Italie, il avait convoqué ses amis et ses clients pour se réjouir avec eux. Leur foule encombrait les portiques de porphyre qui entouraient son palais. Il y avait là tout ce que l'Orient renfermait de plus cor-

1. Et fuit arcanum populo...

Claud., *in Ruf.*, II, v. 290.

2. Eutropius, opera Stilichoni navata in omnibus quæ contra Rufinum ille machinatus fuerat... Zosim., v, 8.

3. Omnia tuta ratus (Rufinus)...

*Id.*, *ibid.*, v. 295.

4. Donec ad Herculei perventum nominis urbem.

*Id.*, *ibid.*, v. 292.

rompu et de plus hardi, des hommes engraisés de rapines, mais toujours insatiables, espions, bourreaux, juges prévaricateurs, tourbe immonde liée à sa cause par la communauté des forfaits<sup>1</sup>, et attendant une part dans les dépouilles de l'État quand le maître serait César. Rufin aborda l'assemblée dans la fière attitude d'un triomphateur, l'œil caressant et la tête renversée en arrière. « La victoire est à moi, leur dit-il dans une harangue préparée; Stilicon fuit, un geste a suffi pour le chasser; que ne ferais-je pas maintenant qu'une armée dévouée m'arrive? Comment tiendrait-il contre mes armes, lui qui n'a pu me vaincre quand j'étais désarmé<sup>2</sup>? » Et, par une figure de rhétorique, apostrophant son rival absent: « Stilicon, s'écria-t-il, va, si tu veux, méditer ma perte dans les pays lointains, pourvu qu'un continent nous sépare et que la mer mugisse entre nous. Tant qu'un souffle de vie me restera, tu ne repasseras pas les Alpes! Fais choix maintenant d'une épée bien longue si tu prétends m'atteindre ici<sup>3</sup>. » Cette plaisanterie, qui ne nous donne guère l'idée du sel attique de ses bons mots, excita sans doute l'enthousiasme de l'auditoire; on le salua du nom de prince, et lui-même, rentré dans sa chambre, s'endormit, bercé par les plus douces espérances.

1. Et quos una facit Rufino causa sodales.  
Illicitum duxisse nihil...  
Claud., *in Ruf.*, II, v. 319.
2. Quis ferat armatum, quem non superavit inermem?  
*Id.*, *ibid.*, v. 300.
3. Quære ferox ense, qui nostra ad mœnia tendi  
Possit ab Italia...  
*Id.*, *ibid.*, v. 306.

On raconte qu'un songe alors le transporta dans la plaine de l'Hebdomon, où se faisait la proclamation des empereurs. Un trône était disposé sur le tribunal de marbre, et tout autour s'agitait une foule tumultueuse, appelant Rufin à grands cris... Il accourait le cœur joyeux, le sein haletant; mais des ombres se dressaient comme une barrière entre cette foule et lui, et il reconnaissait ses victimes. « Allons, tu vas être grand, lui disait une d'entre elles avec un rire sinistre, que tardes-tu, Rufin? Le peuple se disputera l'honneur de te porter, et ta tête planera sur toutes les têtes<sup>1</sup>. » Ces figures, ce ton, ces paroles ambiguës le préoccupèrent vivement à son réveil; mais il eut beau chercher une explication à son rêve, il ne la put trouver que favorable. L'idée ne lui vint pas que, sans être élevée sur un trône, sa tête pouvait dépasser les autres de la longueur d'une lance<sup>2</sup>.

### III.

Du haut de son lit funéraire ou du fond de son cercueil, Théodose put assister à cette dissolution de sa famille et de son empire, car son corps resta plus

1. . . . . Omni jam plebe redibis  
Altior, et læti manibus portabere vulgi.  
Claud., *in Ruf.*, II, v. 333.
2. . . . . Nec capitis sentit præsentia fixi.  
*Id.*, *ibid.*, v. 335.

de six mois en dépôt à Milan. Tantôt le tombeau qu'on lui préparait à Constantinople n'était pas en état de le recevoir, tantôt les dispositions n'étaient pas prises ou la saison ne convenait pas pour un si long voyage<sup>1</sup> : ses fils avaient bien d'autres soucis que celui de la sépulture paternelle !

Dans la Rome des premiers empereurs, polythéiste et démocratique malgré la forme de son gouvernement, les funérailles impériales avaient été des apothéoses, et en effet, l'apothéose des césars répondait au caractère essentiel de leur puissance. Incarnation du peuple romain, qui était dieu, et avait fait passer juridiquement en leur personne ses droits de souveraineté et son génie, les césars étaient dieux : à ce titre, ils ne pouvaient mourir ; ils ne quittaient ce monde que pour aller, dans celui des divinités de l'Olympe, prendre place parmi les influences célestes protectrices de la patrie. Tel était le sort des empereurs dignes de ce nom, qu'un jugement solennel du sénat et du peuple confirmait, après leur mort, dans la succession d'Auguste, de Trajan, de Marc-Aurèle : ceux-là recevaient une apothéose publique ; à eux seuls il était donné de vivre toujours de la vie romaine, et de confondre leur souvenir avec celui de la ville éternelle<sup>2</sup>. La mémoire des mauvais césars était abolie, leurs actes rescindés, leurs noms effacés des monuments publics<sup>3</sup>,

1. Zosim., IV, 59. — Ambros., *de Obit. Theodos.*, 54.

2. Dio Cass., LVI, 46 ; LXX, 1 ; LXXIV, 5 ; LXXV, 7. — Plin., *Panegy.*, 11. — *Hist. August.*, passim.

3. Dio Cass., XLVII, 18 ; LIX, 9 ; LX, 4 ; LXXVIII, 9.



leurs corps obscurément ensevelis ou traînés aux gémonies par le croc des gladiateurs<sup>1</sup>; le peuple-dieu les rejetait de son sein : ils avaient cessé d'être césars pour n'être plus que des tyrans.

Comme conséquence de ces idées, l'image de la mort était écartée avec grand soin des funérailles des empereurs païens. A peine le prince avait-il fermé les yeux, qu'un lit d'or et de pourpre était dressé dans la chambre la plus somptueuse du palais, et tandis que le corps, brûlé suivant les rites religieux et renfermé dans une urne, était porté sans apparat aux monuments sépulcraux des césars, soit au tombeau d'Auguste, soit au mausolée d'Adrien et de Sévère<sup>2</sup>, une image de cire, présentant les traits du défunt et vêtue de ses ornements impériaux, était couchée sur le lit de parade, le diadème au front, l'épée au côté<sup>3</sup>. Mille candélabres d'or resplendissaient alentour comme un symbole de la puissance. La garde palatine veillait, le glaive au poing; le sénat, les magistrats, les matrones de la maison impériale, rangés à droite et à gauche de l'image, lui faisaient cortège nuit et jour; le peuple lui-même était admis par intervalles à la faveur de l'adorer. Rien ne semblait changé aux actes ordinaires de la vie; les affranchis, les chambellans se tenaient à distance, prêts à obéir au moindre signe du maître, le médecin venait respectueusement s'in-

1. Unco trahatur... *Script. Hist. Aug.*, in *Comm.* — In *Anton. Carac.* — *Dio Cass.*, LXXVIII, 9.

2. Functum vita corpus... ritu hominum sepeliunt. *Herodian.*, IV, 2.

3. Ceream imaginem... supra eburneum lectum proponunt. *Id.*, *ibid.*

cliner, comme pour observer le progrès de quelque mal redoutable, et le centurion de garde demandait le mot d'ordre<sup>1</sup>. Au jour convenu, cette vie imaginaire cessait. Conduits en grande pompe au Champ-de-Mars, l'image et le lit étaient déposés sur un bûcher de feuilles sèches, de bois de senteur et d'aromates. Quelque orateur illustre prononçait l'éloge du défunt, des chants solennels se faisaient entendre, et le feu était mis au bûcher. Alors, du sein d'un nuage d'encens, un aigle vivant s'élançait et, prenant son essor vers le ciel, semblait emporter l'âme du César sous le symbole même de Rome<sup>2</sup>.

Le christianisme modifia ce cérémonial sans l'abolir, et si les empereurs chrétiens continuèrent à être politiquement dieux après leur mort, si l'on put dire le divin Constantin et le divin Théodose comme on avait dit le divin Auguste, les apothéoses pourtant n'eurent plus lieu. On ne brûla plus les corps, ce qui était une pratique païenne odieuse aux chrétiens; on ne les remplaça plus par des images, ce qui eût été une idolâtrie condamnable : on les embauma pour les asseoir sur le lit de parade, ornés des insignes impériaux, et étalant aux regards le hideux contraste de la mort sous l'appareil de la puissance<sup>3</sup>. On conserva

1. *Medicis ad lectum quotidie accedentibus.* Herodian., iv, 2.

2. *Id., ibid.* On en voit une représentation dans un bas-relief de l'arc de Titus, à Rome.

3. *In medio conclavi regalis palatii, funus imperatoris in arca aurea sublime jacens, regiis insignibus, purpura scilicet ac diademate exornatum, multi circumdantes noctu atque interdiu vigiles custodiebant.* Euseb., *Vit. Constant.*, iv, 66, ed. H. Vales., Par., 1659.

d'ailleurs tout ce qui tenait à la garde, au cortège, à l'assistance du sénat, aux visites tumultueuses de la multitude<sup>1</sup> ; mais, au lieu de se rendre au Champ-de-Mars, on se dirigea vers l'église, où l'empereur était présenté le visage découvert, dans un cercueil d'or. La religion s'en emparait alors. Ce cérémonial, institué pour les obsèques de Constantin et devenu la règle des funérailles chrétiennes, fut observé par Honorius à la mort de son père. Reçu par l'archevêque de Milan au seuil de sa cathédrale, le corps de Théodose s'arrêta d'abord au voile qui séparait, comme une barrière infranchissable, le vestibule de l'église de la partie intérieure accessible aux seuls chrétiens baptisés. Là, l'évêque congédia l'assemblée, les païens se retirèrent, les catéchumènes se répandirent sous les portiques, et le corps, suivi du peuple des fidèles, fut introduit près du sanctuaire<sup>2</sup>. Honorius occupait un siège élevé, en face du cercueil placé sur une estrade. Bientôt les saints mystères commencèrent, et l'église implora la paix éternelle pour celui dont la vie n'avait été qu'un combat.

A l'issue des funérailles, le corps, descendu de l'estrade et scellé dans le cercueil, resta en dépôt sous les voûtes de la basilique, en attendant le service religieux qui devait se célébrer plus tard, suivant les usages de la primitive église. L'époque de ce second service dif-

1. *Cuncta more solito administrata sunt, quasi adhuc in vivis esset.* Euseb., *Vit. Constant.*, iv, 67.

2. *Ministri Dei, cum turbis et tota fidelium plebe, in medium prodire.* *Id.*, iv, 71.

férait suivant les lieux : c'était tantôt le septième jour à partir du décès, tantôt le trentième ou le quarantième ; l'église de Milan avait adopté le quarantième<sup>1</sup>. Ambroise y présida comme il avait fait au premier, et ce fut lui qui prononça le suprême adieu sur les restes du prince dont il avait été le fidèle et sévère ami. Son oraison funèbre, que le temps a conservée, nous éclaire plus que tout autre document historique sur l'esprit, les croyances, la politique du temps. L'évêque, s'adressant aux soldats, les exhorte à garder une foi inviolable aux enfants de Théodose, et à considérer non leur faiblesse, mais la gloire de leur père, si grand dans les batailles et si digne de l'affection de l'armée<sup>2</sup>. Il explique sa politique par sa foi, ses victoires par la protection manifeste dont Dieu le couvrait ; il loue sa clémence envers les rebelles de la dernière guerre, et le repentir sincère dont il racheta toujours ses fautes. Puis tout à coup, en songeant que ce cercueil même va disparaître pour être conduit à Constantinople, qui en réclame la possession, Ambroise se trouble ; l'idée de cette séparation nouvelle le remplit d'une nouvelle douleur, comme s'il allait perdre Théodose une seconde fois.

« Empereur auguste, s'écrie-t-il en s'adressant au jeune fils de son ami, tu pleures de ne pouvoir suivre

1. Nunc quadragesimam celebramus... alii tertium diem et trigesimum, alii septimum et quadragesimum observare consueverunt. Ambros., *de Obit. Theod.*, 3.

2. Reliquit nobis liberos suos, in quibus eum debemus agnoscere, et in quibus eum et cernimus et tenemus. *Id.*, *ibid.*, 6.

toi-même ces reliques vénérables jusqu'à la cité qui les attend. Ta douleur, mon cœur la ressent, et nous la partageons tous ; oui, nous voudrions tous t'accompagner, et servir avec toi de cortège à ce père bien-aimé<sup>1</sup>. Mais lorsque Joseph conduisit le corps du patriarche Jacob pour le mettre au sépulcre, il n'alla qu'aux limites d'une seule province ; toi, au contraire, quelle immense étendue de pays te sépare de Constantinople ! Ici c'est un continent tout entier, là c'est la mer. Les fatigues d'un tel voyage assurément ne t'effrayeraient pas ; mais l'intérêt de l'empire te retient parmi nous, et les bons empereurs savent préférer la république à leurs devoirs de fils et de père<sup>2</sup> : c'est pour cela que le tien t'a fait prince, et que Dieu a confirmé son choix.

« Admis dans l'assemblée des saints, Théodose est illuminé maintenant d'une gloire inconnue : il jouit de ses vertus, il est roi<sup>3</sup>. Il siège à côté de Constantin, et près de lui est ta mère Flaccille, son plus cher amour. Il serre dans ses bras Gratien, qui ne pleure plus ses blessures, parce qu'elles ont trouvé un vengeur, et qu'en dépit de l'indigne mort qui l'a ravi de ce monde, son âme possède aujourd'hui la paix<sup>4</sup>.

« Oh ! non, prince auguste, ne crains pas que quelque honneur paraisse manquer à ces reliques

1. Omnes, si fieri posset, deductores tecum esse cuperemus. Ambros., *de Obit. Theod.*, 55.

2. Respublica, quam boni imperatores et parentibus et filiis prætulerunt. *Id.*, *ibid.*

3. Nunc se regnare cognoscit. *Id.*, *ibid.*, 40.

4. Jam sua vulnera non mœrentem, quia invenit ultorem. *Id.*, *ibid.*, 39.

triomphales<sup>1</sup> dans les lieux qu'elles vont parcourir. Quelque contrée qu'elles traversent, elles trouveront partout le respect et la douleur. L'Italie, témoin des victoires de Théodose, et délivrée par ses armes, célèbre l'auteur de sa liberté; Constantinople le pleure. Après l'avoir envoyé deux fois à la victoire, elle attendait son retour avec une ardeur impatiente; elle accourait en idée au-devant de lui pour voir le spectacle de sa rentrée : la solennité d'un triomphe, le tableau des victoires gagnées par son bras, l'armée gauloise réunie aux légions d'Orient, qu'elle combattait naguère, et enfin l'empereur du monde entier, voilà ce qu'attendait Constantinople<sup>2</sup>. Eh bien! voici que Théodose lui revient plus puissant, plus glorieux encore : des légions d'anges le précèdent, la troupe des saints l'accompagne... Heureuse ville qui vas recevoir un habitant du paradis, et qui, dans l'étroit caveau où ce corps vénéré doit descendre, posséderas un citoyen des parvis célestes! <sup>3</sup> »

Ainsi, pour l'église, Théodose était déjà saint, et dans le même instant (chose étrange!) des païens, éblouis par ses brillantes qualités, mettaient parmi les dieux, quoique sans apothéose publique, cet ennemi de leur culte et ce destructeur de leurs temples. Claudien, dans de beaux vers récités devant la cour chré-

1. Reliquiæ triumphales. Ambros., *de Obit. Theod.*, 56.

2. E xspectabat totius orbis imperatorem, stipatum exercitu gallicano, et totius orbis subnixum viribus. *Id.*, *ibid.*

3. Nunc gloriosior redit, quem angelorum caterva deducit, quem sanctorum turba prosequitur. *Id.*, *ibid.*, ad fin.

tienne d'Honorius, transforme l'âme de l'empereur défunt en un astre éclatant qui se fixe sur la voûte céleste entre Bootès et Orion<sup>1</sup>; mais des témoignages plus certains que les fictions d'un poète, des témoignages tirés des inscriptions, nous démontrent que plus d'un Romain, plus d'une ville peut-être honorerent la mémoire du César chrétien sous des formes religieuses qui lui eussent fait horreur quand il vivait.

Le départ du convoi pour Constantinople n'eut pas lieu aussitôt qu'on l'avait cru; il ne se mit en marche que vers le milieu de juillet, malgré la chaleur qui pouvait opérer la décomposition du corps. Il prit, comme tout semble l'indiquer, la direction des Alpes-Julienne et la route militaire qui, à travers les provinces de Pannonie et de Thrace, conduisait dans la métropole de l'Orient. Le cercueil s'achemina par étapes, sous la garde de sénateurs et de soldats tirés des principaux corps de l'armée, particulièrement des cohortes palatines; leurs drapeaux étaient voilés, leurs armes renversées en signe de deuil<sup>2</sup>. Une foule innombrable accourue de toutes parts leur fit cortège de ville en ville. Ils atteignirent ainsi le faubourg de l'Hebdomon, où Arcadius vint les recevoir, puis ils franchirent avec lui l'enceinte de Constantinople.

La jeune Rome, construite sous les auspices de la croix, s'était arrogé sur les empereurs chrétiens un

1. Claud., *De sext. consul. Honorii*, v. 163 et seqq.

2. *Præibant per catervas et agmina dispositi numeri militares : pone sequebatur innumerabilis hominum multitudo. Hastati vero et scutarii ipsum imperatoris corpus medii cingebant.* Euseb.

droit de sépulture, ou du moins ceux-ci le lui avaient conféré, en suivant l'exemple de Constantin<sup>1</sup>. Ce prince en effet ne voulut pas reposer dans les mausolées de la vieille Rome, comme s'il eût redouté le terrible voisinage des césars païens, ou qu'il espérât une paix plus douce au sein de la ville qu'il avait fondée, sous l'abri de ce signe auquel il devait ses victoires. Il bâtit donc de son vivant pour recevoir ses restes l'église, ou, suivant une expression consacrée, le *martyre* des apôtres, mausolée qui surpassa en richesse, sinon en majesté, tous les sépulcres des bords du Tibre. C'était un édifice circulaire surmonté d'un dôme d'une grande hauteur, qui laissait pénétrer le jour par des fenêtres élégamment encadrées. Un revêtement de marbres précieux et d'ornements de bronze doré d'un beau travail le tapissait à l'intérieur du haut en bas; les voûtes étaient formées de caissons dorés, et à l'extérieur, des tuiles de bronze également doré, étincelantes au soleil, signalaient de loin ce néant des grandeurs impériales<sup>2</sup>. Douze statues, représentant les apôtres, garnissaient le pourtour de la rotonde, dont le milieu était occupé par un sarcophage de porphyre, sous le couvercle duquel fut déposé, comme il l'avait voulu, le cercueil d'or de Constantin. Au fond, vers l'Orient, se trouvait un autel communiquant avec des bâtiments extérieurs destinés au ser-

1. Ab illo vero velut ab initio quodam propagata consuetudine, quotquot postea Constantinopoli regnarunt imperatores christiani, ibidem sepeliri solent. Sozom., *Hist. eccl.*, II, 34.

2. On peut consulter la description donnée par Eusèbe dans sa vie de Constantin.



vice du culte. Le tout était situé au milieu d'un préau carré, à ciel ouvert, sur les côtés duquel les successeurs de Constantin élevèrent de vastes portiques pour leurs sépultures et celles de leurs familles. Ces portiques se peuplèrent peu à peu d'augustes, de césars, de nobilissimes, environnant comme une cour funèbre la tombe solitaire du premier empereur chrétien. Là vinrent reposer côte à côte le jeune Constantin et Constance, Jovien, Valentinien; Théodose y fit enterrer ses deux femmes, Flaccille et Galla, et marqua la place qu'il voulait occuper près d'elles. C'est là enfin qu'il fut inhumé lui-même, le 19 novembre 395, en présence d'Arcadius et avec un cérémonial qui rappela celui de Milan<sup>1</sup>. Par une étrange aventure, le convoi avait failli se croiser sur la route de Thrace avec les troupes que Gaïnas ramenait de Thessalie : seize jours plus tard, le cercueil de Théodose aurait fait son entrée dans sa ville impériale escorté par le général et par l'armée qui venaient égorger son ministre.

Au milieu de ces préoccupations diverses, Rufin ne perdait pas son temps, ou du moins il croyait le bien employer en intrigues et en corruptions de tout genre. La tourbe malfaisante de ses amis était à l'ouvrage, semant l'argent et les promesses, et achetant des partisans dans la dernière classe du peuple ou dans les derniers rangs de l'armée<sup>2</sup>. L'officier de

1. Legitimo funere a filio Arcadio honoratur. *Chron. Alexandrin.* — Socrat., vi, 1.

2. Imperatorium nomen ad setrahere, omni arte studebat. *Philostorg.*, x, 6.

. . . . . Socii, nunc larga parare

Munera, donandumque novis legionibus aurum.

Claud., *in Ruf.*, II, v. 311-312.

recrutement en garnison à Constantinople se laissa gagner et gagna ses recrues : ce furent ces paysans à peine dégrossis qui durent remplir l'office de prétoriens et affubler Rufin du manteau impérial dans la solennité de l'adoption<sup>1</sup>. Gaïnas le sut, et n'en devint que plus irrité. Gardant toujours les apparences d'une demi-complicité, il souffrait que les agents du ministre vinssent solliciter sous ses yeux les officiers qu'ils connaissaient, et ceux-ci imitaient la dissimulation de leur chef. Au reste toutes les mesures que Rufin croyait secrètes étaient épiées, découvertes, contre-minées aussitôt par l'eunuque Eutrope, qui entra si pleinement et si franchement dans les projets de Gaïnas, qu'on put, après la réussite, lui en attribuer presque tout l'honneur<sup>2</sup>. Eutrope, de son côté, mettait le jeune empereur au courant des choses; bien plus, si l'on en croit quelques mots des contemporains, il lui ménagea une entrevue avec Gaïnas<sup>3</sup>. Rufin avait fixé pour sa proclamation le jour de l'entrée des légions à Constantinople, et ce jour approchait. Il lui fallut donc faire à son pupille confidence de ce qui se préparait, et lui demander son consentement. Il le fit, en s'excusant sur la volonté du peuple et de l'armée. « L'empire, lui disait-il, était une récompense due à ses longs travaux, et que Théodose même lui destinait; comment pourrait-il le refuser

1. Delectum militum agentes purpuram ei circumdaturi erant. Philostorg., xi, 3.

2. Zosim., v, 8.

3. Antegressus Gaïnas Arcadio principi militum adventum nuntiat. *Id.*, v, 7.

sans honte, quand le vœu public le lui imposait? Toutefois il préférait le tenir des mains d'un jeune prince qui connaissait ses services et avait encore besoin de conseil et d'appui<sup>1</sup>. Rufin, simple ministre, lui avait rendu d'un mot légions et trésor; que ne ferait-il pas quand il aurait le droit de parler et d'agir en son nom! Arcadius verrait bientôt à ses pieds Stilicon, le sénat de Rome, l'armée d'Occident, et les ennemis du dedans comme ceux du dehors. » Arcadius parut apprendre toutes ces révélations de la bouche de son ministre; il l'écouta tranquillement sans rien objecter, soit qu'il se fiât aux assurances d'Eutrope, soit que, voyant l'impossibilité de prévenir l'événement, il eût résolu de l'attendre pour prendre lui-même un parti et se ranger, suivant les cas, du côté d'Eutrope ou de Rufin. Satisfait de ce consentement tacite et croyant tenir invinciblement le faible auguste sous sa chaîne, Rufin pourvut aux dernières mesures, fit battre à son effigie les pièces d'or et d'argent qu'il voulait distribuer pour sa bienvenue, et commanda un souper tout à fait impérial sous les galeries de son palais<sup>2</sup>. Enfin parut le jour tant souhaité où l'empereur devait recevoir l'armée dans l'Hebdomon : c'était le 27 novembre<sup>3</sup>.

1. Quod nolit, rex ipse velit, jubeatque subactus  
In partem mihi regna dari...

Claud., in *Ruf.*, II, v. 314-315.

2. Atria regifico jussit splendere paratu  
Exceptura dapes, et quod post vota daretur,  
Inscribi propriis aurum fatale figuris.

*Id.*, *ibid.*, v. 340-343.

Socrat., VI, 1.

L'Hebdomon, dont nous avons déjà parlé, était le champ de mars de la Rome nouvelle, le lieu où l'on exerçait les soldats de recrue appelés *tirons*, où se passaient les revues militaires, où se célébraient les solennités tumultueuses qui réclamaient un grand concours de monde; là aussi se faisait la proclamation des césars devant le peuple et l'armée. Située hors des murs de la ville, vers le midi et à la septième borne milliaire, à partir du mille doré qui servait de point de départ à toutes les routes de l'Orient, la plaine de l'Hebdomon tirait de cette dernière circonstance son nom qui signifiait en grec *septième*. La mer l'avoisinait d'un côté, de l'autre les collines de la ville, et elle se reliait vers l'occident au continent de la Thrace<sup>1</sup>. Des maisons d'habitation, quelques édifices publics en avaient fait un faubourg de Constantinople, et les empereurs y possédaient un petit palais, leur pied-à-terre dans les longs jours de solennités<sup>2</sup>. La partie de l'Hebdomon réservée aux revues contenait vers son milieu une tribune de marbre environnée de statues, d'aigles et de drapeaux, du haut de laquelle les empereurs haranguaient la foule et proclamaient les collègues qu'ils associaient à leur puissance<sup>3</sup>. Dans ces circonstances, l'adopté, appelé par l'adoptant, montait respectueusement les gradins pour venir prendre place près de lui.

1. Planities vicina patet: nam cetera pontus  
Circuit, exiguo dirimi se tramite passus.  
Claud., *in Ruf.*, II, v. 349-350.
2. *Chron. Alexandrin.*, p. 710.
3. In tribunalio quod dicitur. Philostorg., XI, 3.

Celui-ci le présentait à l'assemblée, et, enveloppant ses épaules d'un manteau de pourpre, ceignant son front d'un bandeau de perles, il le nommait à haute voix César ou Auguste. Les deux collègues descendaient ensuite, et, assis l'un près de l'autre dans le même char, ils rentraient lentement au palais par la Porte d'Or à travers la rue Triomphale. Tel était le spectacle que Rufin espérait donner en sa personne aux habitants de Constantinople dans cette journée du 27 novembre, et pour lequel il se prépara avec une recherche presque féminine.

Ainsi que nous l'avons dit, Rufin était grand, beau de visage et d'une tenue martiale, et il calculait habilement l'effet de ces avantages sur la multitude. A côté d'Arcadius, dont l'apparence était si chétive, il semblait vraiment le prince et celui-ci le sujet<sup>1</sup>, et à le voir balancer sa tête avec des grâces étudiées, on eût dit, suivant le mot d'un écrivain du temps, que l'Aquitain n'avait fait toute sa vie que porter un manteau de pourpre et rayonner sous un diadème<sup>2</sup>. La foule, plus nombreuse d'instant en instant, s'amoncelait dans l'Hebdomon, laissant à peine libre l'espace destiné aux troupes. Arcadius, à pied, se posta en avant de la tribune, ayant au-dessous de lui Rufin, et derrière, à quelque distance, les grands officiers de la cour : il n'attendit pas longtemps sans que l'ar-

1. . . . . Principe celsior ibat.  
Claud., *in Ruf.*, II, v. 344.
2. . . . . Tegeret ceu purpura dudum  
 Corpus, et ambirent ardentes tempora gemmæ.  
*Id.*, *ibid.*, v. 346-347.

mée parût, conduite par Gaïnas. Elle marchait en bon ordre, l'infanterie à gauche, la cavalerie à droite, et au premier rang de celle-ci les cataphractes, couverts d'une carapace d'acier, eux et leurs chevaux, et semblables à des statues mouvantes. L'air, dont aucun souffle ne troublait le calme, semblait embrasé du reflet des armes, et les dragons de pourpre retombaient silencieux sur la hampe des bannières<sup>1</sup>. L'empereur le premier salua les drapeaux; Rufin s'avança ensuite, et prit la parole. Prodiguant les fleurs du plus beau langage, il exalta le dévouement de ces braves qui revenaient des bornes du monde tout chargés de lauriers, les appelant par leurs noms, et leur donnant des nouvelles des enfants ou des pères dont ils allaient retrouver les embrassements<sup>2</sup>.

Tandis qu'il s'enivrait lui-même de ses paroles et que ses plus proches voisins l'interrompaient à dessein par des questions<sup>3</sup>, la troupe se développait des deux côtés autour de lui et de l'empereur, repoussant au loin les courtisans et la foule; puis on la vit, par un mouvement inattendu, incliner et rapprocher ses rangs. Ses extrémités se rejoignent bientôt, et l'espace disparaît sous un cercle d'armes et de boucliers qui se resserrent. Tout entier à sa préoccupation intérieure, le

1. . . . . Spirisque remissis,  
Mansuescunt varii vento cessante dracones.  
Claud., *In Ruf.*, II, v. 364-365.
2. Nomine quemque vocans, natosque patresque reversis  
Nuntiat incolumes...  
*Id.*, *ibid.*, v. 369-370.
3. Certatim sermone petunt...  
*Id.*, *ibid.*, v. 371.

ministre n'aperçoit pas que l'empereur et lui sont enveloppés, et comme l'officier de recrutement qui devait donner le signal de la proclamation ne paraissait point : « Prince, dit-il à Arcadius d'une voix impatiente, voici le moment de monter au tribunal; que tardez-vous? marchons<sup>1</sup>! » Effrayé peut-être de cet appareil d'armes, Arcadius restait immobile et muet; Rufin croit qu'il hésite : il le saisit par son manteau, et semble lui adresser des reproches. A cette vue, toutes les épées sortent du fourreau, et une voix terrible, sans doute celle de Gaïnas, fait entendre ces mots : « Misérable! tu veux donc nous faire porter des chaînes, et tu comptes sur nos bras pour en donner aux autres! Ne sais-tu donc pas d'où nous venons? ou crois-tu qu'après avoir renversé deux tyrans au delà des Alpes, nous soyons bien pressés d'en faire un troisième<sup>2</sup>? » A cette voix, que couvrent bientôt d'autres clameurs, Rufin, comme réveillé en sursaut, reste stupide; il ne peut songer à s'échapper, car partout brille à ses yeux une forêt de pointes menaçantes. Il se rapprochait de l'empereur, pour se mettre à l'abri sous l'inviolabilité de la pourpre, quand un soldat s'élance hors des rangs, et, lui plongeant son épée dans le côté : « Tiens, lui dit-il; reçois ce coup, c'est Stilicon qui te le donne<sup>3</sup>! »

1. . . . . Apprensa veste morantem  
Increpat Augustum : Scandat sublime tribunal...  
Claud., *in Ruf.*, II, v. 381-382.
2. Tot nos bella docent nulli servire tyranno.  
*Id.*, *ibid.*, v. 390.
3. Hac petit, hac Stilicho, quem jactas pellere, dextra  
Te ferit...  
*Id.*, *ibid.*, v. 403.



Arcadius, éperdu, souillé du sang de son ministre, cherche à s'enfuir; les soldats protègent sa retraite. Alors l'œuvre de vengeance s'achève. C'était à qui frapperait l'ennemi étendu, à qui le foulerait aux pieds ou plongerait une arme dans ses entrailles. On s'arrachait ses lambeaux comme les chiens ceux d'un animal tombé sous leur dent<sup>1</sup>. Un soldat détache sa tête du tronc et la promène au bout d'une lance, une pierre dans la bouche<sup>2</sup>. Un autre s'empare de sa main droite, encore soudée à l'avant-bras, la force à se creuser comme celle du mendiant, en ramenant les nerfs sur eux-mêmes, et avec cette hideuse coupe il va quêter de spectateur en spectateur, puis de porte en porte dans la ville : « Une obole, disait-il, donnez une obole à celui qui n'eut jamais assez<sup>3</sup>! » Cet homme fit sa fortune. Après les soldats, ce fut le tour du peuple; les femmes elles-mêmes venaient insulter à ces restes difformes, et tremper leurs pieds dans le sang<sup>4</sup>. Gaïnas, ralliant sa troupe, entre enfin à Constantinople, et Eutrope, maître absolu du palais, le devient aussi de l'empire.

1. Voir Claudien, *in Ruf.*, II, v. 400 à 417; Zosim., v, 7.

2. Prodigiale caput, quod jam de cuspide summa  
Nutabat...

Claud., *in Ruf.*, II, v. 433-434.

Ori lapidem immiserunt. Philostorg., XI, 3.

3. Dextram ejus præcisam gestantes, per singulas officinas urbis circum-  
tulerunt, hæc addentes : « Date stipitem insatiabili. » Philostorg., X, 6.

..... Miseroque revulsa

Corpore, feralem quæstum post fata poposcit.

Claud., *in Ruf.*, II, v. 444-445.

4. .... Orbatæque ruunt ad gaudia matres

Insultantque alacres...

*Id.*, *ibid.*, v. 430-431.



Les biens de Rufin furent confisqués par un édit, et comme les gens qu'il avait dépouillés accouraient avec joie reprendre possession, celui-là de son champ, celui-ci de sa maison de campagne ou de son palais, une loi leur expliqua que ces objets étaient sacrés comme appartenant au fisc, que cependant l'empereur, dans sa clémence, examinerait les droits de chacun<sup>1</sup>; or Eutrope n'était pas un juge facile. De peur d'être enveloppées dans son malheur, l'épouse et la fille de Rufin avaient gagné prudemment une église, qui leur servit d'asile; Arcadius permit qu'elles se retirassent à Jérusalem, où elles passèrent le reste de leur vie<sup>2</sup>; le jeune empereur ne pouvait moins faire pour une fille qui avait manqué d'être sa femme. La chute du régent d'Orient fut célébrée dans tout l'empire par des démonstrations de joie qui furent peut-être plus vives à Rome qu'à Constantinople. Les anciens amis, les admirateurs de l'Aquitain n'eurent plus pour lui assez de duretés ou d'insultes. Symmaque en parlait dans ses lettres comme « d'un vieux brigand qui avait pillé l'univers<sup>3</sup>, » et applaudissait à son supplice; Ambroise ne le ménagea guère davantage. Enfin Claudien, le poète de Stilicon et l'interprète éloquent des rancunes de l'Occident, proclama, dans des vers dignes de Juvénal, que « le châtimement de Rufin absolvait les dieux<sup>4</sup>! »

1. Zosim., v, 8; *Cod. Theod.*, xi, 42, l. 14.

2. Zosim., v, 8.

3. Symm., *Ep.* vi, 15.

4. Abstulit hunc tandem Rufini pœna tumultum  
Absolvitque deos... Claud., *in Ruf.*, i, v. 20-21.

## II

### EUTROPE.

#### I.

Eutrope naquit, dans une des contrées voisines de l'Euphrate, d'un père et d'une mère esclaves. Son maître, pour lui donner plus de prix, ayant décidé qu'il serait eunuque, un opérateur arménien (c'étaient, à ce qu'il paraît, les plus habiles) l'arracha à la mamelle de sa mère et le mutila : l'enfant faillit en mourir ; mais lorsqu'il revint à la vie, il avait doublé de valeur<sup>1</sup>. L'âge de la vente arrivé, le maître l'envoya, sous la conduite d'un Galate, agent de la traite des eunuques, parcourir les marchés de l'Halis et du Thermodon, où se tenait, alors comme aujourd'hui, le prin-

1. . . . . Rapitur castrandus ab ipso  
Ubere, suscipiunt, matris post viscera, pœnæ.  
Advolat Armenius certo mucrone recisos  
Edoctus mollire mares; damnoque nefandum  
Aucturus pretium...

Claud., in *Eutrop.*, I, v. 45 et seqq.

cipal siège de ce commerce<sup>1</sup>. Vendu et revendu plusieurs fois, le jeune Eutrope passa par les mains de bien des maîtres, soit qu'il fût un esclave difficile, soit que son intelligence et sa bonne mine en fissent au contraire un objet d'échange avantageux. La condition de cette classe d'enfants était vraiment déplorable; voués pour la plupart à une honteuse jeunesse, et destinés plus tard à servir d'intermédiaires aux passions de leurs maîtres, ils allaient, quand l'âge les frappait, affronter dans les gynécées la haine d'un sexe et le mépris des deux : c'était le dernier degré et le plus redouté de la condition servile. A cette école d'opprobre et de misère, Eutrope, doué d'une grande intelligence naturelle, acquit tous les vices qu'engendre l'avilissement : il devint fourbe, ingrat, avide d'argent; détestant le nom de maître et aspirant à l'être un jour, ne fût-ce que pour se venger, il accumula au fond de son âme une haine mortelle contre quiconque l'avait connu à l'époque de sa dégradation, qu'il lui eût fait du mal ou du bien<sup>2</sup>. Il finit par étendre ce sentiment à toute la société qui versait sur ses pareils avec tant d'indifférence la souffrance et l'abjection; mais, habile à dissimuler, il n'en laissait rien percer au dehors. Quelques rayons de tendresse venaient cependant traverser de temps à autre cette âme sombre et désespérée. Il était chrétien sincère et catholique ardent<sup>3</sup>,

1. Hinc fora venalis Galata ductore pererrat  
Permutatque domos varias...  
Claud., in *Eutrop.*, I, v. 59-60.
2. Eunap. ap. Suid., verbo *Eutropius*.
3. Philostorg., XI, 5.

quoiqu'on lui niât plus tard ce titre, lorsqu'il eut à lutter contre l'église, et il aimait avec passion une sœur, née comme lui dans la servitude<sup>1</sup>. Tout ce que cet homme pouvait concevoir d'affection, il le reporta sur cette femme, son égale par le sang et par la misère. Elle avait été sa consolation dans les jours de détresse; aux temps de la prospérité, il mit sa fierté à la rendre riche et puissante, à lui faire partager ses honneurs, son palais, à lui donner une cour, à humilier devant elle les plus nobles matrones. Exempte des mauvais instincts de son frère, elle n'abusa point de sa puissance, et mérita d'être épargnée quand la roue de la fortune vint à tourner. On l'appelait par dérision la femme de l'eunuque<sup>2</sup>.

Le premier maître d'Eutrope, ou du moins le plus ancien dont l'histoire se souvienne, fut un certain Ptolémée, préposé aux haras militaires de l'Égypte, soldat brutal, qui mêlait quelques qualités à sa grossièreté, et se fit aimer de son esclave<sup>3</sup>. Celui-ci commençait à s'attacher, quand un beau jour Ptolémée l'envoya au marché et le vendit : ce fut un des premiers chagrins de l'eunuque<sup>4</sup>. Des mains de Ptolémée, il tomba dans celles d'un vieux général illustré par de beaux services

1. Hanc amat, hanc summa de re, vel pace vel armis,  
Consulit, huic curas et clausa palatia mandat.  
Claud., in *Eutrop.*, II, v. 91-92.
2. At soror, et, si quid portentis creditur, uxor.  
*Id.*, *ibid.*, v. 88.
3. . . . Miles stabulis Ptolemæus in illis  
Notior...  
*Id.*, *ibid.* I, v. 61-62.
4. Quam gemuit! quanto plarxit divortia luctu!  
*Id.*, *ibid.*, v. 65.

sous les règnes de Valens et de Théodose, l'ancien maître des milices Arinthée, qui le prit pour confident de ses affaires, où figuraient souvent des intrigues galantes<sup>1</sup>. Eutrope resta plusieurs années chez ce maître; puis, l'âge arrivant avec les rides et la perte des cheveux, on le jugea indigne de parader à table ou dans les vestibules avec les jeunes et élégants esclaves qui formaient le cortège d'un patricien d'Orient et un des ameublements de son palais. Sur ces entrefaites, Arinthée, ayant marié sa fille, le donna à son gendre, et, suivant le mot énergique d'un contemporain, le futur consul de l'Orient figura comme meuble dotal dans les apports matrimoniaux de l'épousée<sup>2</sup>. Toutes les misères à la fois vinrent fondre sur Eutrope dans cette nouvelle situation. On l'employait aux plus pénibles comme aux plus vils travaux du gynécée, à casser le bois, à préparer le bain, à faire chauffer l'eau, et les écrivains du temps nous le représentent, tantôt demi-nu et couvert de sueur, fléchissant sous le poids de deux énormes aiguères d'argent, tantôt immobile, près du lit de sa maîtresse, un éventail de queue de paon à la main, écartant les mouches qui pouvaient la troubler dans son sommeil<sup>3</sup>. La jeune mariée, élégante, impérieuse, pleine de caprices, se dégoûta bientôt d'un eunuque

1. Aggreditur lenonis opus...  
Claud., *in Eutrop.*, I, v. 78.
2. Dotalem genero nutritoremque puellæ  
Tradidit. Eous rector consulque futurus...  
*Id.*, *ibid.*, v. 104-105.
3. Nudus in argento lympham gestabat alumnae;  
Patricius roseis pavonum ventilat alis.  
*Id.*, *ibid.*, v. 107, 109.

vieux et laid, et le mit à la porte, sans même chercher à le vendre<sup>1</sup>. On ignore comment il vivait, lorsqu'un officier du palais, nommé Abundantius, daigna s'intéresser à lui, et le fit entrer, non sans peine, dans les derniers rangs des eunuques palatins, qui se crurent presque déshonorés de l'avoir pour inférieur<sup>2</sup>. Eutrope ne tarda pas à faire voir qu'il pourrait être leur supérieur au besoin : l'intelligence de son service, quelques mots heureux et les marques d'une piété fervente ayant éveillé l'attention de Théodose, ce prince l'attacha à sa personne, et l'essaya dans quelques missions difficiles dont l'eunuque sut se tirer à souhait.

Bien différentes des missions qu'il avait plus d'une fois reçues dans son triste métier d'esclave, celles que lui confiait Théodose étaient aussi respectables par le but que délicates dans l'accomplissement, à cause des personnages avec lesquels il fallait traiter. C'étaient ordinairement des questions de conscience, des scrupules sur lesquels ce religieux prince voulait consulter en dehors de son gouvernement, ce qui mit Eutrope en relation directe avec plusieurs des plus illustres représentants de l'Église. L'année 394 fournit au chambellan l'occasion de montrer le degré de confiance dont il jouissait même près des saints. C'était l'année de l'usurpation d'Eugène et des soulèvements païens de la Gaule et de l'Italie; or de grands doutes tourmentaient Théo-

1. Contemptu jam liber erat...  
Claud., in *Eutrop.*, I, v. 132.

2. Ipsi quin etiam tali consorte fremebant  
Regales famuli...  
*Id.*, *ibid.*, v. 148-149.

dose, déjà malade et affligé de la perte récente de sa femme Galla : il se demandait si Dieu exigeait véritablement de lui une nouvelle guerre, à laquelle il ne survivrait peut-être pas, et si, contre tant de forces réunies, contre le sénat romain, contre le redoutable Arbogaste, l'espérance même d'une victoire lui était permise. Une défaite, se disait-il, pouvait compromettre la cause du catholicisme jusque dans l'empire d'Orient et ruiner d'un seul coup le travail de toute sa vie. Dans cette cruelle incertitude, il dépêcha secrètement son chambellan vers un solitaire de l'Égypte, nommé Jean, qui passait pour avoir le don de prophétie<sup>1</sup>. Eutrope avait pour mission de l'amener à Constantinople, ou du moins de rapporter sa réponse aux consultations du prince. Jean refusa de quitter sa solitude ; mais il dévoila à l'eunuque les chances obscures de l'avenir. « Dieu veut cette guerre, lui dit-il, et ton maître doit partir. Avec l'assistance du ciel, il remportera une victoire longtemps balancée, mais il ne reverra jamais l'Orient<sup>2</sup>. » Cette réponse décida Théodose, dont le cœur n'était pas fait pour de viles appréhensions, et il marcha avec joie au-devant de cette victoire, que sa mort devait couronner. La mission d'Eutrope, ébruitée bientôt, appela sur l'ambassadeur, avec les louanges du parti catholique, toutes les moqueries du parti païen. Dans les conciliabules des polythéistes, il ne fut plus question que de l'eunuque

1. Eutropium, unum ex eunuchis palatii sibi fidissimum, in Ægyptum mittit. Sozom., vii, 22.

2. *Id.*, *ibid.*

prophète, du nouveau Tirésias<sup>1</sup>, interprète bizarre des volontés célestes et arbitre des victoires ; plus tard même, quand la mort de Théodose sembla donner crédit à la clairvoyance du solitaire égyptien, les allures prophétiques de l'eunuque continuèrent à être un sujet de moquerie<sup>2</sup>. Rufin dut voir de mauvais œil cette fortune naissante qui semblait menacer la sienne, et de là les inimitiés sourdes qui déjà les divisaient quand Théodose mourut. Le chambellan sut alors se glisser près du fils, comme il avait fait près du père ; il démasqua les projets de Rufin sur l'empire, et déjoua ses desseins sur le jeune empereur, en faisant épouser à celui-ci la fille de Bautho. Ce mariage, œuvre d'une habileté consommée, l'avait rendu maître dans l'intérieur du palais, quand la chute du tout-puissant ministre le conduisit de la chambre à coucher au cabinet d'Arcadius<sup>3</sup>.

Eutrope, ainsi qu'on l'a pu voir, n'avait eu au renversement et au meurtre de Rufin qu'une part très-subordonnée : après le succès, quand la faveur populaire accueillit comme un acte de justice cet acte de violence, il en revendiqua tout le mérite, et on le crut. Les hommes sont portés à s'exagérer la puissance des manœuvres souterraines et de l'intrigue : on ne douta donc point que l'eunuque n'eût

1. Dum spado Tiresias...

Claud., in *Eutrop.*, I, v. 315.

2. Atque inter proprias laudes Ægyptia jactat  
Somnia, prostratosque canit se vate tyrannos.

*Id.*, *ibid.*, v. 312-313.

3. Philostorg., XI, 4.



conçu le projet, dressé les lacs, attiré la victime, et ses créatures le proclamèrent le sauveur du prince et de l'empire. On parla à peine de Stilicon, soigneusement relégué dans l'ombre, et quant à Gaïnas, sanglant exécuteur de la pensée d'autrui, on le jugea assez payé par la maîtrise des milices d'Orient; encore Eutrope trouva-t-il moyen de borner l'action directe du Barbare au commandement de ses compatriotes<sup>1</sup>. Gaïnas était joué, il se plaignit; mais personne ne l'écouta : sa brutalité inspirait autant de répulsion que son incapacité de dédain. Sous le prétexte de veiller sur l'empire et l'empereur qu'il venait de sauver, Eutrope s'empara de la direction du gouvernement, sans prendre néanmoins la place de Rufin : trop avisé pour changer dès son début la position qui faisait sa force, il continua ses fonctions domestiques plus assidûment que jamais, ne s'attribuant d'autre titre que celui de primicier de la chambre sacrée, ou grand chambellan<sup>2</sup>. Autant Rufin avait montré d'arrogance, autant il afficha de modération, ne s'occupant en apparence que de la sûreté de son pupille, l'enveloppant de ses replis en réalité avec la ruse et la souplesse du serpent. Admis près de lui à toute heure de nuit et de jour, jusque dans l'intimité du gynécée, il sut l'isoler de tout le monde, des grands de la cour, de ses officiers, et même de sa femme dont il redoutait l'ascendant, lui imposer ses avis,

1. Gainas, qui nec convenientem duci provectoris ætatis honorem consequeretur. Zosim., v, 13.

2. Philostorg., xi, 5.

dicter ses moindres désirs; en un mot, les écrivains du temps nous disent énergiquement qu'il le domina comme une bête<sup>1</sup>. Tout en faisant ainsi main-mise directe sur le prince, Eutrope se saisissait indirectement des grands postes administratifs au moyen de ses créatures qu'il y glissait. Les amis de Théodose, écartés l'un après l'autre sous divers prétextes, se virent remplacés peu à peu par des gens de bas étage qui livraient à l'eunuque la puissance et la fortune publique, tandis qu'on exaltait son désintéressement et sa modestie<sup>2</sup>.

L'avènement de cet étrange ministre ne produisit point la même impression dans les deux empires, et là encore se manifestent les profondes différences morales qui séparaient ces deux moitiés du monde romain. En Occident, ce fut un violent éclat d'indignation et de surprise; il y eut en Orient plus de moquerie que de colère. La classe de gens à laquelle appartenait le primicier de la chambre sacrée n'était point à Constantinople et dans les provinces d'Asie l'objet de cette répulsion invincible qui la frappait au delà des mers. Tandis qu'en Italie on la supportait à peine dans le palais d'Honorius et près des princesses, elle était nombreuse, chèrement payée et répandue partout en Orient, où elle formait un article de luxe. Une maison opulente de Constantinople, d'Antioche,

1. Eutropius in Arcadium veluti *pecudem* quamdam imperium exercebat. Zosim., v, 12.

2. Eutropius omnes, qui essent alicujus auctoritatis, submovere volens. *Id.*, *ibid.*, 8.

d'Alexandrie, de Smyrne, étalait sous ses portiques et dans ses vestibules un troupeau de jeunes et beaux eunuques, magnifiquement costumés, comme preuve de sa richesse et de son bon goût; les plus modestes en possédaient de vieux pour le service du gynécée<sup>1</sup>. Entrés dans les secrets de la famille, ces esclaves, s'ils étaient adroits, parvenaient à y dominer, et ce qui venait de se passer dans le palais d'Arcadius n'était guère qu'un épisode de la vie commune en Orient. Ajoutez à cela les traditions historiques de l'Asie, qui n'avaient rien de contraire à la domination des eunuques non plus qu'à celle des femmes. Les grandes monarchies dont se composait la partie asiatique de l'empire romain, la Syrie, la Babylonie, l'Arabie, l'Égypte, avaient vu jadis à leur tête des femmes dont la mémoire était restée glorieuse<sup>2</sup>, et récemment encore, durant les guerres civiles qui suivirent la captivité de Valérien chez les Perses, Antioche n'avait pas hésité à reconnaître pour *empereur* la reine de Palmyre, Zénobie. Enfin, sur les rives mêmes de l'Euphrate, la monarchie des Perses, modèle de l'autocratie romaine en tant de choses, avait donné fréquemment le spectacle d'eunuques tout-puissants gouvernant au nom du grand roi. Les mœurs orientales pouvaient donc accepter sans colère, quoique avec moquerie, comme une bizarrerie ridi-

1. Claud., in *Eutrop.*, I, v. 414 et seqq.

2. . . . . Medis levibusque Sabæis  
Imperat hic sexus, reginarumque sub armis  
Barbariæ pars magna jacet...

*Id.*, *ibid.*, v. 321.

cule, ce que l'austérité des mœurs latines repoussait absolument, avec indignation et dégoût<sup>1</sup>.

En même temps qu'il accaparait cauteleusement toutes les hautes fonctions de l'état, en y plaçant ses créatures dévouées, Eutrope entoura son jeune maître d'une société dissipée et turbulente capable d'inspirer à un plus ferme esprit l'aversion des travaux sérieux. Les spectacles, les courses de chars, les festins, les danses, seules occupations des nouveaux habitués du palais, étaient aussi les seules qu'on préconisât maintenant dans cette cour austère de l'empereur catholique. Chaque printemps, pour varier ses plaisirs, l'eunuque emmena Arcadius dans les délicieuses campagnes d'Ancyre<sup>2</sup>, parmi ces populations phrygiennes si renommées par leur mollesse : là, au sein de voluptés nouvelles, le fils de Théodose oubliait Constantinople; les charmes de la belle Eudoxie perdaient peu à peu leur ascendant sur lui, et, privé de tout autre conseil que celui de l'eunuque, il devenait de plus en plus étranger aux affaires de son gouvernement; plusieurs lois importantes rendues dans cette période sont en effet datées d'Ancyre<sup>3</sup>. Les instru-

1. . . . . Auroram sane, quæ talia ferre  
Gaudet, et assuetas sceptris muliebribus urbes  
Possideant...

Claud., in *Eutrop.*, I, v. 427 et seqq.

2. Jamque iter in gremio pacis solemne parabant  
Ad muros, Ancyra, tuos, auctore repertum  
Eutropio...

*Id.*, *ibid.*, II, v. 97 et seqq.

3. *Cod. Theod.*, VI, 3, l. ult. D'autres lois sont datées de Minizum en Galatie. *Ibid.*, IX, 40, l. 16; 45, l. 3; XVI, 2, l. 32 et 33.

ments de cette corruption systématique étaient puisés par le chambellan dans la classe de ses complaisants les plus sûrs et de ses anciens amis, c'est-à-dire dans des rangs généralement peu honorables et peu distingués de la société byzantine. Claudien nous en fait un tableau qu'on aime à croire forcé, mais où l'on trouve de curieuses et tristes révélations sur le monde romain oriental.

« Là se voyaient, nous dit-il, de jeunes hommes arrogants, effrontés, à côté de vieillards usés par la débauche, qui ne connurent jamais d'autre triomphe que de tenir table éternellement, d'autre gloire que de varier des mets empoisonnés. C'est à force d'or que ces hommes excitent leur appétit; rien n'échappe à leur voracité, ni l'oiseau radieux de Junon, ni le babillard ailé que le noir Indien nous envoie<sup>1</sup>; leur gourmandise insatiable franchit les bornes de l'empire, et les mers les plus lointaines viennent mêler pour eux leurs poissons à ceux des golfes de la Grèce. Ils n'ont souci que de leurs vêtements parfumés; soulever le rire par une vaine saillie est leur plus belle victoire. Quelle recherche indigne de l'homme règne dans leur parure! Que de labeur dans l'ajustement efféminé de leur chevelure! On dirait qu'ils ont peine à traîner la soie qui les couvre<sup>2</sup>. Les Huns ou

1. Qui ventrem invitans pretio, traduntque palato  
Sidereas Junonis aves, et si qua loquendi  
Gnara coloratis viridis defertur ab Indis.

Claud., in *Eutrop.*, II, v. 329 et seqq.

2. . . . . Onerique vel ipsa  
Serica...

*Id.*, *ibid.*, v. 337-338.

les Sarmates peuvent menacer les murs de leur ville : le théâtre restera-t-il debout ? Voilà la question qui les intéresse. Ces gens-là n'estiment que Constantinople, n'admirent que leurs palais reflétés par les eaux du Bosphore ; Rome est l'objet de leur mépris, l'Italie de leur indifférence<sup>1</sup> : c'est ainsi qu'ils sont Romains. Mais aussi donnez-leur un chœur de danse, vous verrez avec quelle grâce ils le conduisent, et s'il faut diriger un char dans la carrière, ils défieront les meilleurs cochers<sup>2</sup>. Le peuple ou plutôt la basse populace a fourni la plupart de ces hommes, opulents aujourd'hui et chefs de nos armées. On en compte plus d'un qui garde aux pieds et aux jambes l'empreinte des fers qu'il a portés ; ils siègent maintenant parmi nos magistrats, ils rendent la justice, le sceau de l'infamie au front, et les stigmates qu'ils étalent à tous les yeux proclament l'indignité de leur fortune<sup>3</sup>. »

Les deux principaux parmi les favoris d'Eutrope étaient le général Léon et l'intendant des largesses Hosius. Claudien n'a pas manqué de nous esquisser leurs portraits avec son talent et sa partialité ordi-

1. . . . . Romam contemnere sueti,  
Mirarique suas, quas Bosphorus alluit, ædes.  
Claud., in *Eutrop.*, II, v. 339-340.
2. Saltandi dociles, aurigarumque periti.  
*Id.*, *ibid.*, v. 341.
3. Pars humili de plebe duces, pars compede suras  
Cruraque signati nigro liventia ferro,  
Jura regunt, facies, quamvis inscripta repugnet  
Seque suo prodat titulo...  
*Id.*, *ibid.*, v. 342 et seqq.

naires dans une satire à la fois comique et sanglante. Disons-le ici pour la justification de nos récits, où Claudien est cité si fréquemment : il n'existe, pour aucune époque de l'histoire, aucun document plus précieux que ces poèmes, ou, pour me servir d'une expression moderne qui rende mieux ma pensée, ces pamphlets poétiques de l'ami de Stilicon, écrits jour par jour sous l'inspiration des haines de l'Italie, récités devant Honorius et dans le sénat de Rome, applaudis par des milliers de mains sur le Forum de la ville éternelle, répandus à profusion dans les provinces et jusqu'en Orient, où ils versaient le ridicule et l'odieux sur les chefs du gouvernement. C'est là de l'histoire s'il en fut jamais, de l'histoire passionnée, injuste parfois, mais vivante, et qui laisse percer la vérité sous les exagérations de parti ou sous celles de la poésie. Claudien est pour nous, au bout de quatorze siècles, un admirable écho des sentiments de l'Occident en face de la révolution qui poussait le monde romain à se scinder en deux empires distincts : révolution qu'il accéléra peut-être lui-même par les violences de son génie.

Léon avait été dans sa jeunesse préposé aux travaux des fileuses d'un gynécée<sup>1</sup>; dégoûté de cette vie oisive, il s'était enrôlé, et avait gagné ses grades militaires moins par son courage que par sa bonne humeur et ses saillies naturelles, qui lui attirèrent la faveur des soldats avec la protection des chefs. Gour-

1. . . . . Moderator pectinis unci.  
 Claud., in *Eutrop.*, II, v. 381 et seqq.

mand à l'excès, il menait dans les rangs moyens de la société byzantine la double vie de parasite et de bouffon : point de bons repas où le général Léon n'eût sa place marquée, et à ce métier il avait acquis un embonpoint démesuré qui complétait le ridicule du personnage. C'était dans ces sociétés de dissipation, sinon de débauche, qu'Eutrope l'avait connu. « Voici venir Léon, nous dit Claudien dans son poème d'*Eutrope*, Léon au large ventre, dont la faim surpasse celle du cyclope, et qui défierait une harpie à jeûn; il doit à son appétit, non pas à sa vaillance, l'honneur insigne de porter le nom du lion<sup>1</sup>. Brave contre les absents, redoutable par la langue, aussi petit d'âme qu'énorme de corps<sup>2</sup>, il fut jadis cardeur habile, passé maître dans l'art d'apprêter et de peigner la laine. Nul jamais ne sut mieux l'étendre dans des corbeilles après l'avoir purgée de toute souillure, ni guider d'une main plus adroite la dépouille huileuse des brebis à travers les dents acérées de la carde. Léon est l'Ajax d'Eutrope<sup>3</sup> : dans sa colère, il frappe non un vaste bouclier, revêtu de sept cuirs de bœufs, comme le héros de nos poèmes, mais son ventre, qu'ont arrondi d'interminables repas et une vie longtemps immobile

1. On sait que *leo* en latin, *león* en grec, signifient *lion*.

Crassa mole Leo, quem vix Cyclopia solum  
 Æquatura fames, quem non jejuna Celæno  
 Vinceret : hinc nomen fertur meruisse Leonis.

Claud., in *Eutrop.*, II, v. 377 et seqq.

2. Acer in absentes, linguæ jactator, abundans  
 Corporis exiguusque animi...

*Id.*, *ibid.*, v. 379-380.

3. Tunc Ajax erat Eutropii...

*Id.*, *ibid.*, v. 386 et seqq.



au milieu des fileuses et des quenouilles<sup>1</sup>. » Le personnage si grotesquement dessiné n'était pas moins que le vrai ministre de la guerre d'Arcadius, le général qu'Eutrope plaça au-dessous ou plutôt à côté de Gaïnas, pour surveiller le Barbare mécontent et le réprimer au besoin.

Le comte des largesses, Hosius, transféré par Eutrope à la maîtrise des offices<sup>2</sup>, n'avait ni la vulgarité ni les mœurs ignobles de Léon. Espagnol d'origine et venu en Orient dans la domesticité de Théodose<sup>3</sup>, il avait su se former lui-même. Ses détracteurs prétendaient qu'on l'avait vu jadis dans les cuisines impériales, artiste renommé et arbitre souverain des sauces: en tout cas, il avait dû quitter de bonne heure le fourneau pour les écoles, car il avait étudié le droit, et au temps dont nous parlons, Hosius passait pour un jurisconsulte distingué. Théodose avait reconnu son mérite en lui confiant la direction des finances de l'empire<sup>4</sup>. Le contraste des deux conditions qu'il était censé avoir traversées successivement fournissait à la médisance mille jeux de mots bouffons, qui circulaient en Occident, et dont Claudien, avec sa verve satirique, pouvait sans doute revendiquer une grande part. Ces jeux de mots, intraduisibles en français, roulent prin-

1. Non septem vasto quatiens umbone juvencos  
Sed, quam perpetuis dapibus pigroque sedili  
Inter anus interque colos oneraverat, alvum.

Claud., in *Eutrop.*, II, v. 387 et seqq.

2. Gothofr., *Prosopograp. Cod. Theod.*

3. Alter ad Hispanos nutritus verna penates.

Claud., in *Eutrop.*, II, v. 353.

4. Gothofr., *Chronol. Cod. Theod.*, 395.

cipalement sur la double entente du mot *jus*, qui en latin signifie *droit* et *jus de viande* ou *sauce*, et la plaisanterie gît dans une perpétuelle confusion entre l'exercice de la justice et les procédés de l'art culinaire. Ainsi on montrait Hosiüs assis sur son tribunal comme près d'un fourneau, assaisonnant à point la justice, confectionnant les lois, adoucissant les arrêts, ne négligeant rien, en un mot, pour le service de son maître; et comme ce magistrat, d'un naturel emporté, était habile à se contenir : « Il est tout miel, disait-on, mais le feu de la cuisine n'est pas loin!<sup>1</sup> » Ces bouffonneries, qui ridiculisaient les ministres de la cour d'Orient, devaient les irriter d'autant plus qu'elles arrivaient frappées d'un caractère presque officiel dans les vers du poète de Stilicon. Hosiüs, parvenu de la science, n'en était atteint que faiblement; mais il avait eu le tort de remplacer à la maîtrise des offices un magistrat d'antique et austère probité, de qui l'on a pu dire « qu'il était la vertu vivante dans un corps mortel<sup>2</sup>. » Cet homme de bien se nommait Marcellus; né à Bordeaux et venu à Constantinople comme médecin de Théodose, il y avait embrassé la carrière administrative, qu'il quitta sans regret sous l'administration nouvelle<sup>3</sup>. L'estime générale le vengea : retiré dans sa famille, Marcellus reprit ses études fa-

1. Dulcior hic sane cunctis, prudensque movendi  
Juris, et admoto qui temperet omnia fumo;  
Fervidus, accensam sed qui bene decoquat iram.  
Claud., in *Eutrop.*, II, v. 347 et seqq.

2. Suidas, verb. *Marcellus*.

3. Liban., *Epist. ad Anatol.*, 393.

vorites et composa pour l'instruction de ses enfants un recueil de recettes médicales que nous possédons encore<sup>1</sup>.

On a peine à s'imaginer l'étrange infatuation que la haute fortune d'Eutrope produisit parmi ses pareils. D'un bout à l'autre de l'Orient la caste des eunuques s'émut; elle applaudit à son élévation, et, confondant sa cause avec celle du ministre sorti de ses rangs, elle forma pour lui dans l'empire une armée d'admirateurs fanatiques et d'espions volontaires, répandue partout et redoutable aux honnêtes gens. Malheur au maître qui eût exprimé librement sa pensée sur ce bouleversement des conditions! il eût soulevé autour de lui bien des orages et compté presque autant d'ennemis que de domestiques. Bien plus, l'ambition s'empara de ces êtres repoussés de la société. Ils se crurent prédestinés tous à gouverner l'État, et on les vit de toutes parts accourir à Constantinople, solliciter tous les emplois, remplir d'un air triomphant les antichambres du ministre et les avenues du palais. Le ministre plaça le plus qu'il put de ces fidèles satellites. L'esprit des Orientaux, une fois exalté, arrive bien vite à la folie, et il se passa un phénomène que nous refuserions de croire, s'il n'était affirmé par un témoin oculaire, l'historien Eunapius, qui habitait alors l'Asie; il nous raconte que plus d'un ambitieux à qui manquait le privilège des protégés d'Eutrope se mutila lui-même pour

1. Marcelli liber de Medicament. ad filios; Voss., de Poetis latinis, p. 56.

se rendre digne des honneurs, et que quelques-uns en moururent <sup>1</sup>.

## II.

Tandis que ces événements, à la fois tristes et burlesques, absorbaient l'attention de la cour d'Orient, Alaric s'emparait de la Grèce. Nous l'avons laissé, au mois de septembre de l'année 395, dans le nord de la Thessalie, assistant, de l'enceinte de son camp de chariots, à la dissolution de l'armée envoyée d'Occident contre lui et au double départ de Gaïnas et de Stilicon. Sitôt qu'il les vit éloignés, il s'empressa d'enlever ses palissades, d'atteler ses bœufs aux chariots, et il reprit sa course avec autant de tranquillité, nous dit un historien, que s'il eût été dans un stade, disputant le prix des jeux publics<sup>2</sup>. Suivant les instructions données par Rufin, les garnisons romaines se gardèrent bien de l'inquiéter, le laissant piller tout à son aise<sup>3</sup>. Cette inaction força les Thessaliens de pourvoir eux-mêmes à leur sûreté; réunis en armes près de l'embouchure du Pénée, ils se jetèrent à l'improviste sur les Goths au moment où ceux-ci passaient le fleuve,

1. Quidam, cum ultro eunuchi fieri vellent, vitam sibi cum virilitate ademerunt. Suid. voc. Εὐτρόπιος.

2. Non secus quam per apertum stadium aut campum liberum et equorum decursui patentem. Eunap., *Vit. Maximi*, p. 52, ed. Boissonade.

3. Zosim., v, 5.

et leur tuèrent ou noyèrent trois mille hommes<sup>1</sup>. Alaric se vengea par des dévastations odieuses : tout ce qu'avait célébré l'histoire et chanté la poésie, dans ce pays illustré par la guerre et les arts, fut détruit ou profané. Des Goths campèrent dans les champs de Pharsale; les frais ombrages de Tempé disparurent sous la hache barbare, et le Sperchius, défoncé par la roue des chariots, ne roula plus qu'une eau limoneuse. Les auteurs du temps sont pleins de ces lamentations, que répétaient avec attendrissement les amis de la poésie<sup>2</sup>. Ce fut bientôt le tour des Thermopyles. Ce défilé fameux, que trois cents Lacédémoniens avaient défendu jadis contre un million de Perses, s'ouvrit à la première sommation d'Alaric : la vue d'un soldat goth suffit pour le forcer<sup>3</sup>. Les provinces situées au midi de l'OEta subirent le sort des autres : en Phocide, en Béotie, une seule ville fut épargnée, Thèbes, que protégeait sa forte situation, et que ses habitants osèrent défendre. Elle eût exigé un long siège, et comme Alaric n'avait pas de temps à perdre, il passa outre<sup>4</sup>.

1. Thessali vero cursui illius circa ostia fluvii Penei... restiterunt, factoque congressu, de exercitu illius circiter tria millia interemerunt. Socrat., vii, 10.

2. Sperchiusque et virginibus dilectus Enipeus  
Barbaricas lavere comas...

Claud., *de Bell. Getic.*, v. 183-184.

3. . . . . Primo conamine ruptæ  
Thermopylæ...

*Id.*, *ibid.*, v. 187-188.

4. Bœotia quidem universa, cæterique Græcorum populi prostrati jacebant..., solis Thebanis partim ob urbis munitionem conservatis. Zosim., v, 5.

Athènes l'attirait : le roi goth avait hâte d'arriver à cette ville fameuse qui occupait dans le domaine de l'intelligence et des arts une place comparable à celle de Rome dans le domaine des conquêtes, ou de Jérusalem dans celui des traditions religieuses. Athènes, nous dit un contemporain, n'était plus qu'un mot<sup>1</sup>; mais ce mot, plein d'enthousiasme, dominait toujours le monde. La gloire passée de l'institutrice des nations survivait à son abaissement actuel. On faisait des pèlerinages à Athènes, comme on en fit plus tard en Palestine, pour visiter une terre sacrée, et le voyageur, rentré dans ses foyers, était fier de lui-même et envié des autres. « Ce n'est pas qu'on en comprenne mieux Aristote ou Platon, disait un de ces pèlerins de la science, mais on a foulé le pavé du Portique et senti sur son front l'ombre des jardins d'Académus<sup>2</sup>. » Toutefois les souvenirs mêmes d'Athènes étaient depuis longtemps mis au pillage par ses maîtres, et récemment encore un des proconsuls romains avait fait détacher des portiques du Pécile une peinture murale de Polygnote pour décorer on ne sait quel palais de Constantinople<sup>3</sup>. Le passé s'en allait ainsi pièce à pièce sous la main des hommes. Il est vrai que la ville de Minerve revendiquait, outre ses gloires séculaires, une illustration vivante, comme foyer de ce paganisme philosophique qu'on appelait alors *hellé-*

1. Nihil jam Athenæ splendidum habent, præter celeberrima locorum nomina. Synes., *Ep.* 135, p. 272.

2. Restat ut oberrando Academiam ac Lyceum mireris. *Id.*, *ibid.*

3. Proconsul tabulata sustulit, in quæ artem omnem suam Polygnotus Thasius contulerat. *Ibid.*

*nisme*, dernière forme du polythéisme grec uni aux superstitions de la théurgie. Si la doctrine symbolique, au moyen de laquelle les philosophes pythagoriciens et platoniciens prétendaient expliquer les fables du culte païen, trouvait dans les écoles d'Alexandrie de savants et courageux interprètes, ceux d'Athènes l'emportaient en considération, par le siège même de leur enseignement. On s'y croyait en communication plus directe avec les divinités et les génies, surtout avec Minerve, dont cette ville célèbre portait le nom.

Sans être, comme Stilicon ou Fravitta, un Barbare civilisé par l'étude, et sans nourrir à cet égard aucune prétention, Alaric avait assez entendu parler d'Athènes pour éprouver un vif désir de la voir; mais, quoique chrétien, il ressentait en même temps une secrète frayeur à l'idée de la profaner. Il lui semblait sans doute que les grands dieux qui s'en montraient jadis les protecteurs assidus pouvaient se réveiller au bruit de la violation de leurs temples. En vain des fanatiques en manteau noir (c'est ainsi que les païens désignaient les moines<sup>1</sup>) vinrent le trouver dans son camp pour l'exciter à détruire ce dernier habitacle des démons, le Balte s'y refusa, et d'ailleurs les magistrats de la cité surent à propos le désarmer par leur soumission. Déjà maître du Pirée, il se proposait de bloquer hermétiquement la ville, où se faisait sentir un commencement de famine<sup>2</sup>, quand les archontes apportèrent dans son camp des propositions de paix. Ils consen-

1. *Impia natio fuscis utentium vestibus.* Eunap., *Vit. Maximi*, p. 52.

2. *Piræum habebat.* Zosim., v, 5.

taient à recevoir Alaric, mais seul, ou suivi d'une simple escorte, demandant que non-seulement son armée ne pénétrât point dans leurs murs, mais qu'elle évacuât au plus tôt le territoire de l'Attique, en s'abstenant de tout dégât<sup>1</sup> : à ces conditions, la ville ouvrait ses portes et payait pour sa rançon une somme considérable en or et en objets précieux. Alaric accepta des propositions qui allaient au-devant de ses vœux; le traité fut juré de part et d'autre, et le lendemain le chef d'une armée barbare, fédérée de l'empire de Constantinople, faisait son entrée dans Athènes, par la même porte qui avait autrefois donné passage aux légions de Sylla.

Reçu en grande pompe par les magistrats, le roi goth fut installé dans la splendide demeure qu'on lui avait préparée. Il lui prit alors la singulière fantaisie de mener pendant une journée dans les murs d'Athènes la vie d'un véritable Athénien. S'étant fait conduire d'abord au bain<sup>2</sup> il voulut visiter ensuite les monuments les plus renommés, puis l'Académie, le Lycée, le Portique, où le Barbare intelligent et curieux se fit expliquer ce qu'on appelait les merveilles des arts. A l'heure du dîner, on l'amena au Prytanée, où, sur l'invitation des archontes, les principaux citoyens lui offraient un grand repas<sup>3</sup>. Le Barbare, qui avait à peine connu la cour de Constantinople, alla sans doute, dans cette visite, d'ébahissement en ébahissement;

1. Zosim., v, 6; — Philostorg., xi, 2.

2. Exceptus omni genere comitatis, posteaquam et lavisset. Zosim., v, 6.

3. Cum selectissimis in urbe viris fuit epulatus. *Id.*, *ibid.*



toutefois, suivant sa promesse, il partit le lendemain, au point du jour. Tant qu'il resta dans ces murs sacrés, Alaric conserva une sorte de terreur superstitieuse, qui ne s'effaça que par degrés quand il fut dehors<sup>1</sup>. Néanmoins les païens zélés, rhéteurs ou sophistes compromis dans l'enseignement de l'hellénisme et de la théurgie, avaient eu soin de s'esquiver pendant la journée, soit que la mansuétude du Barbare ne les rassurât pas complètement, soit que le voisinage des hommes en manteau noir fût un épouvantail pour eux. La plupart se dirigèrent vers Mégare avec leurs familles pour gagner Corinthe et le Péloponèse ; mais ils rencontrèrent en route les soldats goths, qui les arrêtèrent et en tuèrent plusieurs. Parmi ces derniers se trouva le sophiste Priscus, initiateur de l'empereur Julien aux mystères de la magie : l'hellénisme le compta parmi ses martyrs<sup>2</sup>.

Ainsi se passa la prise d'Athènes par Alaric, ou, pour parler plus exactement, la visite du roi des Goths dans la cité de Minerve. Au lieu d'attribuer à des causes naturelles la modération du Barbare, le peuple athénien, toujours vain, toujours léger et entêté de ses folles superstitions, imagina une fable qui, flattant à la fois son orgueil et l'orgueil païen, devint pour tout véritable *hellène* l'explication incontestable de l'événement. Les Athéniens racontèrent qu'au moment de donner l'assaut, le roi ennemi, poussant une reconnais-

1. Atticam totam, nulla foedatam vastitate, metu spectrorum quæ illi apparuerant, reliquit. Zosim., v, 6.

2. Qui extra Athenas deprehensus, nam proxime Corinthe agebat, cum familia obruncatus fuit a barbaris. Eunap., *Vita Prisci*, p. 67.

sance au pied des murailles, avait aperçu un être surhumain qui en faisait le tour, comme une sentinelle attentive, et dont la forme, la taille, le visage, l'armure rappelaient à s'y méprendre les statues de Pallas<sup>1</sup>. Troublé de cette vision, ajoutaient les mêmes témoins, Alaric avait porté ses regards en haut des murs, et là s'était montrée à lui la figure d'un guerrier gigantesque, agitant une énorme pique et lançant du feu par ses prunelles : c'était, disaient encore les Athéniens, le divin Achille lui-même, dans l'attitude où le représente Homère lorsque, transporté de fureur, il court venger sur les Troyens la mort de Patrocle<sup>2</sup>. Cette vue ayant fait perdre au roi des Goths toute envie d'attaquer une ville si bien gardée, de son plein gré il avait offert la paix aux magistrats<sup>3</sup>. Telles étaient les fictions dont se berçait l'hellénisme expirant pour se persuader à lui-même qu'il était une doctrine vivante et le faire croire au monde, et plus d'un de ces pieux mensonges, recueilli par la crédulité des contemporains, s'est glissé dans l'histoire avec toutes les prétentions de la vérité. L'historien Zosime, dévot polythéiste, ne craignait pas d'affirmer encore au bout de près d'un siècle, la sincérité de ce récit.

Alaric rejoignit son armée sur la route qui conduisait d'Athènes à Corinthe, le long du golfe de

1. Murum quidem circumlustrantem vidit propugnatricem Minervam, ea specie, qua inter simulacra conspicitur, armatam scilicet. Zosim., v, 6.

2. Ante mœnia stantem Achillem heroa, talem qualem Homerus Trojanis exhibuit, quum, ira stimulante, Patrocli necem ulturus in eos pugnaret. Zosim., v, 6.

3. Pacem per præcones civibus offert *Id.*, *ibid.*

Salamine ; Éleusis fut sa première étape. On sait la place qu'occupaient dans l'ancienne religion grecque cette ville et son temple consacré aux mystères de Cérès et de Proserpine, les plus célèbres et les plus redoutables de tous les mystères païens. Ils subsistaient toujours malgré l'interdiction dont la loi chrétienne avait frappé en masse les conciliabules des idolâtres et leurs initiations ; mais en face d'Éleusis, Théodose avait renoncé à des mesures violentes qui eussent coûté des torrents de sang. Le temple, construit en marbre pentélique sous Périclès et décoré de bas-reliefs par Phidias, dominait la ville et le golfe, couvrant de sa sombre majesté cette terre vouée aux divinités infernales. Les païens n'en approchaient qu'avec terreur, et les doctrines qu'on y enseignait, sous le sceau d'un secret inviolable, étaient devenues, au v<sup>e</sup> siècle, l'essence même et l'âme de la religion hellénique. A l'approche de ces murs odieux aux chrétiens, les hommes à manteau noir reparurent et revinrent à la charge près d'Alaric<sup>1</sup>, qu'ils trouvèrent mieux disposé cette fois, pour plusieurs raisons : Éleusis, longtemps enrichie des offrandes du monde, passait pour très-opulente, et son nom n'était pas, comme celui d'Athènes, une de ces grandes gloires qu'on pouvait craindre d'affronter ; puis le roi goth devait un dédommagement à son armée pour un pillage perdu ; lui-même enfin se trouvait plus aguerri contre le pouvoir des démons après une nuit passée au milieu

1. Eunap., *Vit. Maximi*, t. I, p. 53, ed. Boisson. ; Cf. not. ad eumd. loc., t. II, p. 184.

d'eux. Les moines triomphèrent donc, sans grande peine, à ce qu'il paraît, quoique les écrivains païens fassent retomber sur eux toute la responsabilité du mal. Ce qui n'est que trop certain, c'est que les soldats goths faisant invasion dans le temple, le bouleversèrent de fond en comble, que les bas-reliefs de Phidias furent brisés, les blocs de marbre roulés les uns sur les autres, et que, guidés par les moines, les Barbares, la torche en main, allèrent fouiller ces souterrains jadis inviolables, et visités des seuls hiérophantes. La dévastation dut être complète, dirigée par les manteaux noirs ; cependant, après le départ des Goths, les païens reprirent, parmi ces ruines qu'ils déblayèrent, leurs assemblées clandestines, tant le culte des mystères de Cérès était tenace dans le cœur des Hellènes. Il y a peu d'années que des voyageurs français, explorant, après quatorze siècles, l'emplacement d'Éleusis, ont retrouvé sous les décombres des cadavres de démolisseurs ensevelis à côté de leurs marteaux : c'étaient peut-être des soldats d'Alaric.

Le sac de la ville suivit celui du temple. Les habitants avaient eu hâte de fuir pendant qu'on exécutait leurs dieux : la cavalerie des Goths, les chargeant dans toutes les directions, en fit un grand carnage, et reprit le butin qu'on lui déroba. La ville de Mégare, seconde étape d'Alaric, essaya de se défendre, et mal lui en prit : elle fut enlevée d'assaut. Les populations d'alentour se portaient en masse vers Corinthe, pour s'abriter derrière le grand rempart qui coupait l'isthme d'une mer à l'autre, et que les Péloponésiens réparaient

jour et nuit<sup>1</sup> : la route était donc encombrée de fugitifs, sur lesquels venait fondre la cavalerie barbare et qu'elle dispersait ou tuait. Une résistance vigoureuse semblait du moins s'organiser de l'autre côté de l'isthme, où Corinthe se préparait aux dernières extrémités ; les villes du Péloponèse lui envoyaient à l'envi leurs milices, et l'on comptait sur les soldats<sup>2</sup>. C'était là l'erreur, et ce fut la source du mal. Le commandement militaire de la presqu'île était toujours aux mains de ce Gérontius que Rufin y avait placé pour ne la point défendre<sup>3</sup>. Quoique ce ministre fût mort depuis un mois ou deux, à l'époque du siège d'Athènes, c'est-à-dire à la fin de décembre 395 ou au mois de janvier 396, rien n'était changé aux instructions du commandant du Péloponèse. Eutrope, qui balayait avec tant de soin sur toute la surface de l'empire les agents de son prédécesseur, avait oublié Gérontius, ou plutôt il le conservait à cause de sa mission qu'il connaissait parfaitement. En réalité, Eutrope approuvait le plan de Rufin vis-à-vis du régent d'Occident, et le laissait exécuter sans en prendre la responsabilité directe : éloigner Stilicon, occuper la Grèce en vue d'une attaque possible des Occidentaux, s'attacher Alaric et les Goths, comme une armée orientale, et tenir par eux l'Italie en échec, telle était la politique

1. Et duo continuo connectens æquora muro  
Isthmos. . . .  
Claud., *de Bell. Getic.*, v. 189. Cf. Zosim., I, 29.
2. Velut Isthmi præsidio securæ. Zosim., v, 6.
3. Quumque Gerontius Isthmi transeundi copiam ei fecisset. *Id.*, *ibid.*

de la cour d'Orient, et telle elle fut pendant tout le règne d'Arcadius.

Tandis que les habitants de la Mégaride et de l'Attique cherchaient un refuge dans le Péloponèse, la mer Ionienne se couvrait de navires qui amenaient par bandes nombreuses en Italie des Péloponésiens fugitifs. Ces malheureux apportaient sur la terre d'Occident, avec le spectacle de leur misère, les malédictions de leur patrie contre le gouvernement d'Orient. Parmi eux se trouvaient des députés de Corinthe qui venaient implorer l'assistance d'Honorius, et assuraient que leur ville pouvait tenir au moins jusqu'au printemps; la vue de ces émigrants et leurs cris de détresse émurent profondément l'Italie : peuple, armée, sénat, tout le monde demanda qu'une prompte intervention vînt sauver des voisins, des amis, des frères. Il n'y eut pas jusqu'à Honorius qui, touché peut-être par ses réminiscences classiques, montra dans la circonstance une chaleur inaccoutumée : on dit qu'il ordonna lui-même à son tuteur de préparer une flotte et une armée d'expédition pour aller au secours de Corinthe<sup>1</sup>. Stilicon n'eut garde de différer, et à peine les vents d'équinoxe laissèrent-ils la mer libre que la flotte cinglait vers la Grèce, sous le commandement même du régent; mais elle arrivait déjà trop tard. Le mur de l'isthme avait été forcé par la connivence de Gérontius : Corinthe n'offrait plus qu'un monceau de débris; les milices du Péloponèse, en pleine déroute,

1. . . . . hortaris Graias fulcire ruinas.  
 Claud., de Quarto consul. Honor., v. 459.

regagnaient tristement leurs contrées natales, et Alaric marchait sur Argos <sup>1</sup>.

Stilicon se mit à sa poursuite et l'atteignit entre cette ville et Sparte. Les deux armées manœuvrèrent quelque temps dans des régions entre-coupées de montagnes et de bois ; enfin les bords de l'Eurotas furent le théâtre d'une sanglante bataille où les Goths furent défaits <sup>2</sup>. Alaric effrayé gagna en toute hâte les sources de ce fleuve pour passer dans la vallée de l'Alphée, et mettre, s'il se pouvait, les hautes chaînes de l'Arcadie entre son ennemi et lui : il n'y réussit qu'à moitié, pressé qu'il était sur ses derrières par l'avant-garde romaine, et engagé chaque jour dans des combats où il perdait beaucoup de monde. Pendant les marches et contre-marches qu'amena ce mouvement des armées, le pays qu'elles occupaient fut réduit en désert. Ici, pour protéger sa marche, Alaric abattait les forêts séculaires du Lycée ; là, pour brûler ses morts, il mettait le feu aux bois sacrés du Ménale, et l'incendie, se propageant de montagne en montagne, dévastait toute la région. Stilicon n'en faisait pas moins pour gêner son ennemi <sup>3</sup>. Ainsi disparurent l'une après l'autre ces antiques retraites des dieux de la Grèce, éternellement chères à la poésie, et les fraîches vallées de l'Arcadie,

1. Prima Corinthus vi capitur... et secundum hanc Argos. Zosim., v, 6.

2. Te memor Eurotas . . . . .  
Claud., *de Laud. Stilich.*, I, v. 181.

3. . . . . non lustra Lycæi,  
Non Erymanthæ jam copia sufficit umbræ,  
Innumeris exusta rogis, nudataque ferro  
Sic flagrasse suas lætantur Mænala silvas.  
Claud., *de Quarto consul. Honor.*, v. 467 et sqq.

séjour de Pan et des Muses, et les ombrages du Taygète, témoins de tant de fêtes frénétiques, quand les vierges lacédémoniennes, le thyrses en main, célébraient les orgies de Bacchus<sup>1</sup>. Arrivé près d'Olympie, et ne trouvant ni dans cette ville ni à Pise de position assez favorable pour risquer une seconde bataille, Alaric courut se retrancher au nord de ces villes, sur un plateau du mont Pholoé, dernier sommet de l'Érymanthe. Il s'y fortifia, et attendit de pied ferme l'armée romaine. La position était forte en effet, les Goths ayant pour eux la pente du terrain; aussi Stilicon, informé d'ailleurs qu'ils manquaient de vivres, aima mieux les bloquer que de tenter l'attaque de leur camp. Il fit établir, suivant toutes les règles de la poliorcétique, une ligne de fossés palissadés qui entourait la montagne dans presque tout son circuit; une petite rivière qui fournissait de l'eau aux assiégés fut même détournée de son cours, et, la circonvallation achevée, Stilicon put espérer de réduire bientôt son ennemi par la famine.

Malheureusement le blocus se prolongea, au grand détriment de la discipline, car les soldats, trop voisins de Pise, quittaient à chaque instant leur poste pour aller piller. Stilicon lui-même se relâcha de l'activité qui convenait à un général, et qu'on vantait au reste chez lui comme une de ses principales qualités. Cette molle patrie des voluptés païennes exerçant sur l'époux de Séréna ses séductions dangereuses, le quartier pré-

1. . . . . Virginibus bacchata lacænis  
Taygeta.

Virg., *Georg.*, II, v. 487-488.



torien regorgea de courtisanes et d'histrions que le pays fournissait en abondance, et le chef passait les nuits en divertissements, tandis que les soldats désertaient<sup>1</sup>. Alaric profita de l'incurie générale pour se procurer des vivres par les côtés de la montagne qui se trouvèrent les plus mal gardés ; il put même recevoir dans son camp, à l'insu des assiégeants, des émissaires d'Eutrope qui lui apportaient des propositions d'arrangement au nom de l'empereur. Ces propositions le remplirent de joie : elles contenaient l'octroi de tout ce qu'il avait désiré et demandé jusqu'alors, de tout ce qui avait été le motif ou le prétexte de sa prise d'armes, c'est-à-dire son élévation à la maîtrise des milices. L'empereur lui offrait cette fonction dans le département de l'Illyrie orientale, à la condition qu'il cesserait la guerre et se rendrait tout de suite en Épire, où un cantonnement lui serait délivré. Le gouvernement promettait en outre de lui fournir des vivres et d'organiser les Goths à la romaine, comme une armée de Barbares réguliers<sup>2</sup>. Chose à peine croyable, un pareil traité fut remis, discuté, conclu sous les yeux mêmes de Stilicon, contre lequel il était fait. Suivant toute apparence, les envoyés d'Eutrope restèrent auprès d'Alaric pour le couvrir de l'autorité souveraine de l'empereur si l'armée occidentale l'attaquait ; mais le roi goth préféra tenter une sortie nocturne qui réussit. Des intelligences pratiquées au dehors facilitèrent

1. Zosim., v, 7.

2. Zosim., *ibid.*; — Claud., *in Eutrop.*, II, v. 214-215; — *id.*, *de Bell. Getic.*, v. 584 et seqq.

l'entreprise, il dégagea son armée, et lorsque au matin les Romains s'aperçurent que le camp ennemi était désert, Alaric se trouvait déjà loin : il traversait les forêts de l'Érimanthe, par lesquelles il regagna Corinthe sans encombre <sup>1</sup>.

Arrivé de l'autre côté de l'isthme, le roi des Goths changea de rôle subitement, comme par un coup de théâtre, et le plus inattendu. En vertu du rescrit impérial dont il était porteur, il se proclama lui-même et se fit proclamer gouverneur romain de l'Illyrie, sommant Stilicon de cesser ses ravages et d'évacuer le Péloponèse, où lui seul avait le droit de commander. Les instructions de l'empereur lui prescrivaient de gagner l'Épire, et de s'y installer au plus vite de la manière qui lui serait indiquée : voyant que Stilicon ne le suivait pas, il prit la route du Pinde, qu'il traversa paisiblement par étapes, comme un général romain en marche pour le service de son prince. Un cantonnement lui fut assigné dans le voisinage de la frontière italienne, où les Goths durent recevoir un armement complet en épées et javelots tirés des arsenaux de la Thrace, ainsi que l'habillement ordinaire des auxiliaires de cette nation, casaques de peaux de mouton pour les soldats et toisons teintes en pourpre pour les chefs <sup>2</sup>. Les arsenaux ne suffisant pas à la distribution des armes, on en

1. Hostibus spatium fecit concedendi, ut e Peloponeso cum omni præda regrederentur. Zosim., v, 7.

2. At nunc Illyrici postquam mihi tradita jura,  
Meque suum fecere duces; tot tela, tot enses,  
Tot galeas multo Thracum sudore parari. . . .

Claud., *de Bell. Getic.*, v. 535, et sqq.

demanda aux villes, et, suivant le mot d'un contemporain, « l'impôt du fer fut versé dans des mains barbares<sup>1</sup>. » Cette organisation se fit à loisir ; pour le moment, il suffisait à Eutrope de la présence d'Alaric aux portes de l'Italie : c'était la politique de Rufin reprise hardiment et devenue plus menaçante encore.

Les projets de Stilicon, si longtemps médités, si hardiment conduits dans cette dernière expédition, se trouvaient brisés pour jamais : Stilicon s'était laissé prendre au piège de l'eunuque, ou plutôt il s'y était jeté lui-même par sa faute. Sa colère put s'exhaler en stériles menaces contre le ministre et son stupide maître ; mais passer l'isthme, marcher sur Constantinople en victorieux, se faire le régent des deux empires, il n'y avait plus à y songer. Quel prétexte à une intervention protectrice, maintenant que la paix était signée ? Contre qui Stilicon se porterait-il libérateur ? Tout avait changé en un tour de main de l'eunuque : Alaric était aujourd'hui le fonctionnaire, Stilicon le rebelle. Il ne le comprit que trop et rembarqua ses troupes avec la précipitation d'un fugitif, couvert d'une honte d'autant plus grande que ses débuts avaient été plus glorieux<sup>2</sup>. L'Orient le poursuivit longtemps de ses moqueries, lui reprochant son goût pour les comédiennes<sup>3</sup> ; l'Occident, blessé dans son orgueil, alla jusqu'à l'accu-

1. Inque meos usus vectigal vertere ferri  
Oppida legitimo jussu romana coegi.

Claud., *de Bell. Getic.*, v. 538.

2. Rebus infectis in Italiam navigat. Zosim., v, 7.

3. Nisi deliciis et mimis ridiculorum et parum verecundis mulierculis se dedisset. Zosim., v, 7.

ser de trahison. Ses ennemis dirent alors, et bien des fois depuis on lui répéta « que sa destinée était de prendre toujours Alaric et de le laisser toujours échapper<sup>1</sup>. » A ce débordement d'imputations diverses, Stilicon opposa pour sa justification une raison à laquelle on ne crut guère qu'à demi, le respect qu'il avait dû montrer pour l'autorité d'Arcadius, non-seulement comme régent d'une partie du monde romain, mais comme ami de Théodose et tuteur des deux princes. « Il n'avait commis, disait-il, ni faute ni lâcheté ; la sûreté de la Grèce et l'honneur de l'Occident n'avaient point failli dans ses mains : s'il avait mis bas les armes, c'était devant un ordre exprès du prince, dont l'infamie restait tout entière à celui qui l'avait conseillé. » Ce fut le thème adopté pour sa défense par lui-même et par ses amis, et l'insistance que met Claudien à le reproduire en plusieurs endroits de ses poèmes prouve que le crédit de son patron se trouvait assez fortement ébranlé. Il déplore dans de beaux et tristes vers cette dernière ignominie du gouvernement oriental, la plus grande assurément, cette criminelle métamorphose d'un ennemi étranger changé comme par magie en magistrat romain. « Oui, s'écrie-t-il avec amertume, le devastateur de la Grèce en est aujourd'hui le protecteur obligé ; il préside à l'Illyrie, qu'il vient de piller<sup>2</sup>.

1. Taceo de Alarico... sæpe victo, sæpe concluso, semperque dimisso. Oros., VII, 37.

2. . . . . Vastator Achivæ  
Gentis, et Epirum nuper populatus inultum,  
Præsidet Illyrico...

Claud., in *Eutrop.*, II, v. 214-215; Cf. Claud., *de Bell. Get.*, v. 564, sqq.

Il entre en représentant de l'empereur dans les villes qu'il assiégeait hier ; il les harangue, il les rassure sur les maux de la guerre ; il juge les peuples dont il traînait naguère les épouses captives, dont il a égorgé les enfants. C'est ainsi que l'Orient sait punir, c'est ainsi qu'il venge ses outrages <sup>1</sup>. » — « Alaric, dit-il encore, vous ne seriez plus, ni ton armée, ni toi, si la trahison, déguisée sous le nom sacré de loi, ne fût venue vous couvrir et vous arracher à la vengeance. »

Ces lamentables événements portèrent dans tous les cœurs patriotes, dans tous les esprits prévoyants, une tristesse amère. A la vue de ces tribus barbares, errant sur le sol romain en corps de nation, et que des ministres ambitieux se rejetaient de l'un à l'autre comme un disque dans une palestre, on maudit le jour où Valens avait accueilli les Goths sur la rive droite du Danube, au lieu de les laisser périr entre le fleuve et les Huns. Théodose non plus n'échappait pas au blâme : il avait, répétait-on, livré aux étrangers trop de postes importants ; en excitant l'ambition des chefs barbares, il leur avait inspiré l'envie de gouverner l'empire ou de le bouleverser. Maintenant que ces prétentions insolentes étaient justifiées par le succès d'Alaric, qu'allait devenir le gouvernement romain, harcelé par autant d'ambitieux mécontents qu'il aurait de rois barbares dans ses armées ? On

1. . . . . Jam, quos obsedit, amicus  
 Ingreditur muros, illis responsa daturus  
 Quorum conjugibus potitur natosque peremit.  
 Sic hostes punire solent. . . . .  
 Claud., in *Eutrop.*, II, v. 216 et sqq.

savait par quel procédé s'obtenaient les grades, les commandements, les augmentations de solde, et il n'était Barbare si misérable qui n'en usât désormais : Alaric révélait à la barbarie le secret de sa toute-puissance.

Voilà les craintes qui agitaient beaucoup d'esprits, et elles firent explosion dès cette même année 396, en présence de l'empereur et de sa cour, dans une occasion solennelle. L'avertissement venait des extrémités occidentales de l'empire d'Orient, de cette province de Cyrène attenante d'un côté à l'Égypte, de l'autre à l'Afrique carthaginoise, et qu'on désignait sous le nom de Pentapole à cause des cinq villes qu'elle renfermait. Tous les fléaux de la nature et des hommes semblaient avoir conspiré pour sa ruine : à des tremblements de terre qui ébranlèrent plusieurs de ses villes, avait succédé une plaie de sauterelles amenées par le vent du désert : tout avait été dévoré, jusqu'à l'écorce des arbres ; puis, au milieu des angoisses de la famine, un soulèvement des tribus indigènes mit le comble à la ruine publique<sup>1</sup>. Hors d'état de payer ses impôts, la province en demanda décharge au gouvernement, et, suivant toute apparence, elle joignit à cette prière celle d'une prompte assistance contre les Barbares. Un décret voté collectivement par les villes de la Pentapole dut aller porter leurs doléances au pied du trône impérial, et Cyrène fut chargée de composer la députation, ou, suivant l'expression officielle, la *légation* qui se rendrait dans la métropole de l'Orient. Ces légations

1. Zosim.

étaient un des actes les plus importants de la vie provinciale ou municipale.

La liberté de parler et d'écrire, très-restreinte dans l'empire romain comme droit personnel du citoyen, reprenait toute sa plénitude dans les discours d'apparat prononcés devant l'empereur au nom des provinces et des villes, ou dans les mémoires envoyés pour le même objet et qui étaient ensuite publiés. On s'y exprimait avec une entière franchise sur les personnes et sur les choses, et les discours ou mémoires de ce genre parvenus jusqu'à nous nous étonnent quelquefois par le ton hardi des remontrances. L'habitude de les publier dans des comptes rendus qui parcouraient l'empire, faisait aussi de ces légations, demi-politiques et demi-administratives, une sorte de joute littéraire, où les curies des villes et les assemblées provinciales tenaient à honneur d'être bien représentées. Avaient-elles le bonheur de compter parmi leurs citoyens quelque rhéteur en crédit, quelque sophiste renommé, il était naturellement désigné pour la députation, et ne pouvait refuser à sa patrie le service de son éloquence.

Cyrène possédait alors un de ces hommes dans la personne de Synésius, le plus noble de ses citoyens, et probablement aussi de tout l'empire, s'il est vrai qu'il descendît d'Eurysthène, premier roi lacédémonien de la race des Héraclides. Ses quinze siècles de noblesse, attestés, nous dit-il, par les actes publics<sup>1</sup>,

1. Ab Eurysthene... ad meum usque patrem generis successiones

et confirmés par une longue suite de vieilles sépultures appelées à Cyrène les *tombeaux doriens*, ne l'avaient pas empêché de se livrer avec passion aux occupations de l'esprit; il préférait la philosophie aux honneurs politiques comme aux jouissances de la richesse. Sa secte était le nouveau platonisme qu'il avait étudié en Égypte aux leçons de la célèbre Hypatie, restée dès lors son amie, ou plutôt, comme il s'exprimait dans l'exaltation de son langage mystique, sa mère, sa sœur, sa maîtresse, son âme, son tout. Synésius était alors païen avec une propension marquée au christianisme, qu'il embrassa plus tard, et qui le conduisit par une élection violente à l'évêché de Ptolémaïs, malgré lui, et en dépit de certaines doctrines que l'orthodoxie chrétienne ne pouvait avouer<sup>1</sup>. Pour le moment, une correspondance écrite en style élégant, quoique un peu recherché, des poésies pleines d'une gravité mélancolique, surtout son renom de philosophe, étaient, avec l'honnêteté de ses mœurs, ses grands titres à la désignation des Pentapolitains. Lui-même se flattait de faire entendre à un empereur enfant, dont l'éducation n'avait pas été bien philosophique, les austères leçons de la vérité. Il partit donc emportant, avec les décrets des cinq villes cyrénaïques, une couronne d'or qu'il était chargé d'offrir au prince<sup>2</sup>. Son discours d'introduction devait, suivant l'habitude,

publicis tabulis inscriptæ sunt. Synesii *Ep. 57, adversus Andronicum. Opp.* ed. D. Petav., Lutet., 1640.

1. Evagr., I, 15, ap. Vales. *Script. hist. eccl.*, t. III; Phot., *Bibl.*, n° 26.

2. Me cum auro caput, tum animum philosophia coronaturum Cyrene mittit ad te. Synes., *Orat. de regno*, p. 2, c.



rouler sur des généralités morales et philosophiques concernant le gouvernement des États; il réservait pour des audiences ultérieures, qu'il espérait du prince, les exposés spéciaux qui intéressaient particulièrement sa mission.

Sa double qualité d'envoyé d'une province importante et de philosophe déjà célèbre, avait pu faire croire à Synésius qu'il trouverait à la cour de Constantinople un accès facile : quelques heures suffirent à le détromper. On montra peu d'empressement pour un homme qui venait demander des réductions d'impôts, et non-seulement le cabinet impérial lui fut fermé, mais la demeure des ministres et des grands. Il se vit réduit à coucher en plein air dans le voisinage du palais, sur un tapis d'Égypte, pour guetter l'heure matinale où quelque haut personnage recevait les salutations de sa clientèle et se glisser à la suite : ce tapis devint plus tard une relique que réclama un ami du philosophe<sup>1</sup>. Tant de mécomptes et de rebuts affligèrent son âme honnête et mélancolique, plus faite pour la méditation que pour la pratique des affaires; une terreur superstitieuse s'empara de lui; il se crut en butte à des maléfices, aux persécutions d'un esprit malfaisant suscité par ses ennemis<sup>2</sup> (superstition que les platoniciens partageaient avec le vulgaire), et, ne sachant à qui s'adresser, il visitait tantôt les églises, tantôt les temples païens, suppliant avec larmes ici les génies

1. Tapetem magnum ægyptiacum... quo tempore mihi ante palatium dormiendum erat. Synes., *Ep.*, 61.

2. Synes., *de Insomn.*, p. 150.

autochthones de la Thrace, là les élus du ciel chrétien<sup>1</sup>, de lui laisser accomplir sa mission. Lui-même, dans un de ses poèmes, nous décrit ce bizarre état de son âme. Au défaut des saints ou des démons, la science lui tendit la main. Un professeur de Constantinople, en faveur près d'Arcadius, le recommanda au jeune prince. Un riche tachygraphe du sénat, qui de son palais situé sur le Bosphore aimait à observer les astres (Synésius avait écrit sur l'astronomie), l'aida à balayer les chiens qui aboyaient contre lui, ce sont ses propres expressions; un bel astrolabe d'argent récompensa plus tard ce service<sup>2</sup>. Grâce à de si complaisants amis, il reçut enfin la lettre d'audience tant désirée.

Durant ces longues hésitations, on avait appris à connaître Synésius, et l'empereur, environné de sa cour, accueillit avec distinction le philosophe descendant d'Hercule. Supposant peut-être que le manteau du sage donnerait plus de poids aux vérités qu'il allait faire entendre, celui-ci avait revêtu l'habit de sa secte. L'assistance était nombreuse et moins bien disposée que le prince, car elle fit éclater, à ce que l'orateur lui-même nous dit, certains signes de mécontentement qui ne le démontèrent point. On sera peu surpris de cette désapprobation si l'on pense que parmi les assistants se trouvaient peut-être Eutrope et Gaïnas, et très-certainement beaucoup de leurs partisans.

La harangue roula sur les conditions d'un bon

1. *Supplex orat Deos ministros, quotquot fecundum Thraciæ tenent solum, quique ex opposita continenti Chalcedoniis præsentent arvis; quos angelicis coronasti, ô Rex, fulgoribus...* Synes., *Hymn.* III, v. 458 et sqq.

2. Synes., *Ep.* 153; *Astrol.*, p. 307.

gouvernement et sur l'éducation d'un bon prince, c'est-à-dire qu'elle fut la critique fort transparente de tout ce qui se passait à Constantinople. Les préceptes philosophiques, appuyés d'exemples tirés de l'histoire, provoquaient des comparaisons que chacun pouvait saisir sans peine. A l'éducation efféminée du fils de Théodose par un eunuque, à ce conseil impérial qui semblait un appendice du gynécée, Synésius opposa l'éducation virile des grands hommes de la Grèce et des grands césars de Rome, élevés en plein air, sous la tente, parmi les soldats, dans les campagnes, parmi les paysans, apprenant à connaître le peuple, à l'aimer, à se faire aimer de lui, par la communication des habitudes et des sentiments. Le luxe, les prodigalités de toute sorte dont la cour offrait le spectacle furent aussi l'objet d'un blâme sévère. « Tout cela, disait Synésius, est le fait d'une monarchie barbare, et ne convient point à un gouvernement romain : revenons au vieil établissement de nos pères, à l'antique simplicité, à l'antique discipline ; mais pour cela, prince, il te faudra changer tout ce qui t'environne. Ne t'abuse point, ce que nous voyons ne peut durer. La république est placée, comme on dit communément, sur le fil du rasoir ; Dieu seul et un empereur peuvent la sauver<sup>1</sup>. Réformons-nous, Dieu nous sera propice : toi, prince, tu nous donneras un empereur ! » — Ce fut avec la même austérité de langage qu'il parcourut les diverses parties de sa remontrance : lourdeur des

1. Nunc enim omnes sunt in summa novaculæ acie collocati; Deoque et imperatore ad rempublicam opus est. Synes., *Orat. de regno*, p. 21, b.

impôts, dépopulation des campagnes, injustices criantes des préposés, abus, oppressions de toute espèce, il ne dissimule rien, n'atténue rien<sup>1</sup>. Puis quand il vient à la question vitale pour l'empire, celle des Barbares, son style s'élève en même temps que grandit son courage ; il dévoile cette mortelle plaie du monde romain ; il la met à nu, il la touche sans ménagement et la fait en quelque sorte frémir sous ses doigts : pourtant il parlait devant des généraux barbares !

« Empereur auguste, s'écrie-t-il, un roi enseigné par la sagesse ne s'enferme pas comme un reclus au fond d'un palais ; il vit libre, au grand jour ; il exerce son corps en développant son intelligence ; il apprend à combattre, il apprend à commander. On ne lui impose point ses soldats, il les choisit, et il les choisit parmi ses sujets, car la garde de la patrie et des lois appartient à ceux qui ont intérêt à les défendre. Ce sont là les chiens dont nous parle Platon, prédestinés à la conservation du troupeau : que si le berger mêle des loups à ses chiens, il aura beau les prendre jeunes et chercher à les apprivoiser, malheur à lui ! Dès que les louveteaux auront senti la faiblesse ou la lâcheté des chiens, ils les étrangleront, et après eux, le pasteur et le troupeau<sup>2</sup>. Un législateur qui confie les armes à ceux qui n'ont pas été élevés sous ses lois, qui n'en ont pas

1. Synes., *Orat. de regno*, p. 23-32.

2. Sed neque a pastore inter canes lupi collocandi sunt, et si catuli olim sublati cicurati esse videantur ; alioqui male ipsis gregem commiserit. Ubi enim aliquam in canibus imbecillitatem aut ignaviam esse senserint, statim in illos, et gregem, et pastores sævient. Synes., *ibid.*, p. 22, a.

été imbus dès l'enfance, et qu'aucun devoir d'affection n'oblige à les soutenir, n'est pas un législateur sensé<sup>1</sup>. Lorsqu'on songe à ce que peut entreprendre, dans un moment de péril pour l'État, une jeunesse étrangère nombreuse, formée par d'autres lois que nous, ayant d'autres idées, d'autres coutumes, il faut avoir perdu toute prévoyance pour ne pas trembler. La pierre de Sisyphe suspendue par un fil au-dessus de nos têtes, voilà la situation où nous vivons. Que le moindre espoir de réussite se présente à eux, nous verrons quelles arrière-pensées nourrissent en secret nos défenseurs d'aujourd'hui. Eh! n'en apercevons-nous pas déjà les sanglants préludes? Quand un virus tourmente le corps humain, vient un médecin qui le chasse par des remèdes vigoureux; toi, prince, n'es-tu pas le médecin de l'empire?

« On combattra le venin qui tourmente l'Etat en opposant à cette force ennemie qui est dans notre sein une force contraire. Rappeler les Romains aux armes, c'est le premier remède; multiplier les exemptions du service, c'est assurer, c'est accroître l'effet du mal. Au lieu de livrer nos armes à des Scythes, confions-les à nos laboureurs, qui sauront protéger des campagnes fécondées de leurs sueurs; invitons les écoles, les métiers, le commerce, à nous fournir des soldats; la populace même de nos villes ne reculera pas devant la nécessité de ce devoir. L'oisiveté la jette aujourd'hui dans les théâtres, où elle se dégrade; qu'on l'instruise, qu'on

1. Neque a legislatore danda arma sunt iis, qui in ipsius legibus nati aut instituti non fuerunt. Synes., *de Regno*, p. 22, a.

lui montre le danger commun de la patrie, et elle s'armera avant que la ruine commune ne la fasse passer du rire aux larmes<sup>1</sup>.

« Avec les armes reviendront la vaillance et la gloire. Plus de victoires partagées avec des mercenaires, plus de partage nulle part et en rien. Les Barbares sont tout, qu'on les éloigne de partout. Que les magistratures leur soient fermées, et surtout la dignité sénatoriale, ce comble des honneurs romains. Thémis la bonne conseillère et le grand dieu de la guerre se voient la face de honte quand ils voient un homme vêtu d'une mauvaise casaque de fourrure commander à des gens en chlamydes. Ils en font autant lorsqu'un autre, déposant sa peau de mouton pour endosser la toge, vient s'asseoir sur le siège de nos magistrats, le premier après le consul et ayant des Romains au-dessous de lui, et que cet homme délibère sur les destinées de notre empire<sup>2</sup>. Nous savons ce que fera ce juge de nos

1. Cum, potius quam arma gerere hic Scythas permittamus, petendi sint amica ab agricultura qui ipsam tueantur homines, ac tantisper ii centuriandi sint, dum et philosopho e schola, et operario e quæstuario artificio, et e venalium foro, eo qui ibidem versatur excitato, ignavæque fucorum instar plebi, quæ præ otii abundantia in theatris perpetuo degit tandem serio agendum persuaserimus, priusquam a risu ad gemitum transeant. Synes., *de Regno*, p. 22, c.

2. Igitur a magistratibus primum arceantur, et a senatoriis honoribus excludantur, quibus pridem pudori fuerunt quæ sunt apud Romanos et esse videntur honestissima. Ut enim modo se res habent, et consiliariam ipsam Themidem, et belli præsidem deum arbitror præ pudore occultare sese, quoties barbarico renone indutus homo chlamydatus ad bellum ducit, vel cum aliquis scortea, qua amiciebatur, penula deposita, togam induit, et cum romanis magistratibus primum a consule subsellium habens, legitimisque viris post eum sedentibus, de rerum statu deliberat. Synes., *de Regno*, p. 23, c.

concitoyens en descendant de son tribunal : il ira reprendre sa toison ; et, rejetant la toge d'un air de mépris, il s'en moquera avec ses camarades : « Voilà, dira-t-il, un vêtement trop gênant pour tirer l'épée. En vérité, je ne puis m'en taire, nous sommes bien les plus fous et les plus sots des hommes<sup>1</sup>.

« Quoi ! il n'est pas une seule de nos familles, si peu aisée qu'elle soit, qui n'ait un esclave goth parmi ses membres : le maçon, le fournier, le porteur d'eau de nos maisons est ordinairement un Goth ; enfin ce sont des Goths armés de brancards qui nous servent de bêtes de somme, soulèvent ou traînent nos chaises ; on dirait cette race destinée par nature à nous servir. Eh bien, je vois ces mêmes gens, à la crinière rousse et pendante, portefaix dans nos maisons, nos magistrats en public ; spectacle étrange ou plutôt incompréhensible, et qui est une énigme pour moi<sup>2</sup>. Au temps de nos pères, il arriva que deux gladiateurs, Crixus et Spartacus, déserteurs de l'amphithéâtre, se réunissant à d'autres esclaves fugitifs, excitèrent une guerre formidable où Rome faillit périr. Pourtant ce n'était là qu'un ramassis d'esclaves de toute race et de tout pays, sans lien natal, sans conformité de mœurs, et qui n'avaient ni alliances ni intelligences parmi les hommes libres. Chez nous, au contraire, les conspirateurs pos-

1. Illi autem paululum curia egressi rursum pelliceas vestes sumunt, togamque, ubi inter comites fuerint, derident, quacum stringendi ensis expeditam esse facultatem negant. Ego vero... stoliditatem nostram demiror. Synes, *de Regno*, p. 23, d.

2. Jam vero flavos illos et more euboïco comatos, apud eosdem homines, privatim quidem servos esse, publice vero magistratus... *Id.*, *ibid.*

sibles, les rebelles de demain, nos esclaves en un mot, sont liés par le sang à des magistrats qui nous gouvernent<sup>1</sup>. Au premier signe de ces complices naturels, nos esclaves se joindront à eux, ils grossiront le nombre de leurs soldats; déjà maîtres de nos demeures, ils nous égorgeront après les avoir pillées. Voilà le danger qui menace l'empire : à qui la faute, si ce n'est à nous?

« Ose te mettre à l'œuvre, empereur auguste, et commence par purger nos camps. Saisis le van d'une main ferme, sépare le grain natif de l'ivraie parasite, car c'est dans l'armée qu'est la vraie racine du mal. Les Barbares ne sont pas si redoutables, puisque nos pères les ont vaincus; les Romains non plus ne sont pas si amollis : en leur rendant des armes, tu ramèneras parmi eux les vieilles mœurs et l'antique énergie<sup>2</sup>. L'empire jadis ouvrit son sein par pitié aux Goths fugitifs et suppliants; qu'ils y vivent, s'il le faut, en hôtes tolérés et reconnaissants, mais qu'ils n'en soient plus le fléau et la ruine ! »

Tel fut le discours de Synésius, tel est du moins celui que nous lisons dans ses œuvres, et nous avons peine à nous imaginer que ce soit exactement le même, qu'une pareille hardiesse de langage ait pu se produire devant un auditoire en partie composé de Barbares puissants à la cour. Synésius, comme beaucoup d'an-

1. Cum mancipiis nostris necessitudine conjuncti... Synes., *de Regno*, p. 24, b.

2. Repurganda autem imperatori primum castra sunt, ut in frumenti acervo fieri solet... auctis militaribus numeris ac per eosdem et spiritibus... *Id.*, *ibid.*, p. 24, d, et 26, a.



ciens, refit sans doute sa harangue avant de la publier, ou ne la prononça qu'avec de grandes suppressions; cependant les données principales et l'esprit de la composition restèrent bien évidemment les mêmes. Le succès qu'elle eut après la publication, puisque le temps nous l'a conservée, prouve qu'elle répondait aux préoccupations publiques. Arcadius ne se fâcha point d'une leçon qu'il eût pu trouver fort vive; il reçut encore plusieurs fois le délégué de la Pentapole, s'entendit avec lui sur les intérêts de sa province, et finit par lui accorder toutes ses demandes. Telle était dans l'empire l'opinion générale: on s'accordait sur les maux dont la présence des Barbares menaçait l'empire, mais on différait sur le remède. Le remède théorique proposé par Synésius était bien lent, bien chanceux dans son application: la cour d'Orient croyait en avoir trouvé un plus sûr, rejeter les Goths sur l'Occident.

### III.

Cependant l'eunuque devenait plus hardi à mesure que sa domination se prolongeait: sa cauteleuse prudence sembla même l'abandonner tout à fait. Mécontent de n'exercer l'autorité que honteusement, dans l'ombre et sous des noms d'emprunt, au lieu de gouverner par lui-même, comme Stilicon en Occident, il résolut enfin de braver le grand jour et le bruit. L'idée que sa condition l'excluait à jamais d'un pouvoir pu-

blic et avoué l'irritait jusqu'à la fureur : toute opposition commençait à lui devenir une insulte ; le ridicule surtout l'exaspérait. Afin de mettre un terme aux risées qui le poursuivaient jusqu'aux côtés du prince dont il était le conseiller suprême, il songea à se rendre redoutable <sup>1</sup> ; et, pour y réussir, il jeta d'abord son dévolu sur deux victimes.

Le choix de la première lui fut inspiré par le plus mauvais sentiment de ses plus mauvais jours, par une basse rancune d'esclave échappé qui se retrouve en face de ses anciens maîtres, irrité des coups qu'il en a reçus, plus irrité peut-être de leurs bienfaits qu'il n'ose s'avouer : Eutrope s'en prit à cet Abundantius qui l'avait fait admettre par commisération dans la domesticité du palais impérial, et dont la vue lui rappelait incessamment sa misère passée <sup>2</sup>. Qu'était-il arrivé entre ces deux hommes depuis l'élévation du premier ? Le protégé d'autrefois avait-il voulu prendre vis-à-vis du protecteur des airs insolents que celui-ci avait dû réprimer ? On ne sait pas. Quoi qu'il en soit, Abundantius se vit tout à coup accusé du crime de lèse-majesté, sur la provocation d'Eutrope. Reconnu coupable aussitôt qu'accusé, le malheureux fut relégué à Pityonte en Colchide <sup>3</sup>, où sans la pitié des sauvages habitants du lieu, il serait mort de faim, tandis que

1. Cuncta ferit dum cuncta timet, desævit in omnes  
Ut se posse putent. . . .

Claud., *in Eutrop.*, I, v. 182-183.

2. Zosim., v. 8. — Claud., *in Eutrop.*, I, v. 167, 168.

3. Hieronym., *Epist.*, 3. — Aula pellitur Abundantius. Zosim., v. 9. Cet auteur le fait bannir à Sidon en Phénicie.

l'eunuque faisait main basse sur ses biens. On plaignit la victime, mais on ne fut pas fâché que sa qualité de bienfaiteur eût mis en relief la noire ingratitude de l'obligé. On y reconnut aussi un avertissement de l'esclave à ses anciens maîtres, auxquels il semblait dire par ce terrible exemple<sup>1</sup> : « Que vous ayez été méchants ou bons pour moi, que je vous doive du bien ou du mal, oubliez-moi. Vous rappeler que j'ai été votre esclave, c'est offenser le prince qui m'a fait son ministre. »

Le choix de la seconde victime, prise dans les plus hauts rangs de la société de Constantinople, et tout à côté du trône, eut une signification plus générale et non moins menaçante. Eutrope s'adressa à un personnage consulaire, maître de la cavalerie en 386, des deux milices en 389, consul la même année, et commandant en chef des troupes romaines, avec Stilicon, en 394, au combat de la Rivière-Froide; cet important personnage se nommait Timasius<sup>2</sup>. Amoureux de la guerre, qu'il avait faite toute sa vie, il portait dans les relations du monde un peu des habitudes des camps; sa parole était aigre et cassante, son caractère porté au blâme, et il qualifiait de sincérité une critique souvent imprudente de ce qui se passait sous ses yeux. Théodose, dont il avait été le familier et l'ami, lui pardonnait sa rudesse en raison de ses grands services. Il n'en fut pas de même à la nouvelle cour, où le vieux général,

1. Jamjam dissimulat dominos. . . . .

Claud., in *Eutrop.*, I, v. 176.

2. Zosim., IV, 57; v, 8, 9.

choqué de tant de choses ignominieuses, s'exprima librement sur le compte d'Eutrope, en mêlant l'empereur à ses propos. C'en était assez pour le rendre suspect de conspiration contre la vie du souverain et de manœuvre criminelle dans la pensée de s'emparer de l'empire, et Eutrope lui prépara une accusation de lèse-majesté. Timasius entretenait fort inconsiderément dans sa maison, comme client et parasite, un homme décrié de mœurs, ancien charcutier, chassé de Laodicée pour ses vols, puis de Constantinople, où Timasius l'avait fait rentrer par son crédit<sup>1</sup>. Avec cela, Bargas (c'était son nom), doué d'un grand savoir-faire et de beaucoup d'esprit naturel, insinuant, flatteur, conteur joyeux, avait su se rendre nécessaire au vieux soldat. A la première ouverture que lui firent les agents d'Eutrope, il ramassa des pièces qu'on pouvait rendre compromettantes pour son maître (l'histoire assure même qu'il les fabriqua<sup>2</sup>), et elles furent de nature à comprendre dans l'accusation du consulaire son fils Syagrius, sa femme Pentadia, et bon nombre de ses amis. L'eunuque en cela poursuivait un double but : l'anéantissement d'une maison qui lui était ennemie et l'exploitation d'une mine d'or, car les confiscations qui suivraient le procès devaient être considérables<sup>3</sup>. Les pièces

1. *Lucanicarum in foro institor, in flagitiis quibusdam deprehensus. Zosim., v. 9.*

2. *Hunc Timasius, qui Sardes venerat, cum facetum videret, ac mirum artificem quibusvis hominibus, in quos incideret, adsentando facilè sibi conciliandis, in familiaritatem admittit. Zosim., v. 9.*

3. *Eutropius, homine reperto... velut instrumento idoneo, submittit hunc accusatorem Timasio, libellos falsos præferentem, qui adfectati crimen imperii Timasio impingerent. Zosim., v. 9.*

envoyées par Bargus furent mises sous les yeux de l'empereur.

Bien qu'Eutrope les connût déjà, il parut, en les lisant, épouvanté des périls du prince, et ne négligea rien pour l'effrayer lui-même. Cette affaire, suivant lui, compromettait de si hauts personnages et pouvait s'étendre si loin, qu'il importait beaucoup que l'empereur en personne présidât au jugement : ne devait-il pas voir de ses yeux quels étaient ses amis et ses ennemis ? Au fond, Eutrope, grâce à ses fonctions de chambellan qui le retenaient près d'Arcadius, voulait surveiller la marche des choses et la conduite des juges. Arcadius évoqua donc l'affaire ; mais les juges, qu'il fallut prendre dans les rangs élevés de l'administration, montrèrent une indépendance à laquelle l'eunuque ne s'attendait pas. Ils furent presque unanimes à blâmer un procès entamé sur la simple dénonciation de Bargus. « Est-il convenable, est-il digne, répétait-on, de recevoir partie contre un consulaire, un misérable vendeur de saucisses banqueroutier, — contre un protecteur, son obligé<sup>1</sup> ? » La liberté de paroles dont on usait commençant à émouvoir Arcadius, le chambellan conseilla à son jeune maître de remettre le jugement à une commission de deux membres, afin de lui épargner de tristes débats. La commission se scinda en deux, un des membres ayant été pour l'absolution, l'autre pour la condamnation ; mais

1. Non debuisse Bargum accusatorem dari Timasio, nec virum tot gestis magistratibus dignitatibusque clarum, vilis homuncionis et prorsus impuri calumniis opprimi. Zosim., v, 9.

ce dernier l'emporta, et Timasius fut condamné à un exil perpétuel dans l'île d'Oasis, en Égypte<sup>1</sup>. Son fils, sa femme, ses prétendus complices furent également frappés de diverses peines. Les soldats envoyés pour le saisir parvinrent à s'emparer de lui, mais Syagrius s'échappa; Pentadia en fit autant et se réfugia dans l'église avec quelques amis. Ainsi tombait en un moment cette maison, naguère florissante et enviée, devenue le modèle des douleurs. L'infâme Bargus, nommé au poste de préfet de cohorte, dans une province éloignée, ne jouit pas longtemps de sa récompense; le délateur fut à son tour dénoncé par sa femme, qui le haïssait et qu'excitaient les agents d'Eutrope<sup>2</sup>: ce second procès marcha plus vite encore que le premier, et Eutrope n'eut plus à craindre les indiscretions d'un témoin qui le gênait. Il y eut dans le public comme un éclair de joie quand on vit ces deux scélérats s'attaquer mutuellement et la justice divine frapper l'auteur du crime par l'iniquité de son complice<sup>3</sup>.

Si le procès de Timasius avait excité l'indignation des hautes classes de la société, les suites firent descendre jusque dans les derniers rangs du peuple la sympathie pour les victimes. Oasis, que l'exilé avait

1. Timasius, ad inhabitandam Oasim damnatus, expellitur, huc eum deducente satellitio publico. Zosim., v, 9.

2. Bargus... militum cohortis præfectura donatur... junctam ei matrimonio mulierem, quæ esset infesto propter causas quasdam in illum animo, libellos quosdam offerre principi persuadent, quibus... criminum gravissimorum Bargus insimularetur. Zosim., v, 10.

3. Quo facto non cessabant omnes oculum Adrastiae tum admirari tum celebrare, quem fieri nequeat ut quisquam nefaria patrantium ullo modo fallat. Zosim., v, 10.

reçu pour prison, était une île du désert d'Égypte, séparée de la région habitable par un océan de sables mobiles, que les vents soulevaient et faisaient tourbillonner parfois comme les flots d'une véritable mer. Quand la tempête avait passé sur eux, toute trace de route, tout indice humain s'effaçaient, et le voyageur surpris n'avait plus qu'à mourir de faim et de soif, s'il ne trouvait un tombeau sous les sables : c'était là la principale sûreté de cette triste geôle <sup>1</sup>. Malgré des difficultés presque insurmontables, Syagrius entreprit d'en tirer son père. Il se rend en Égypte clandestinement, achète une des bandes de voleurs nomades qui parcouraient le désert du côté d'Oasis <sup>2</sup>, et fait prévenir l'exilé que des libérateurs l'attendent. Timasius s'esquive pour gagner le rendez-vous et ne reparaît plus. On le chercha longtemps en vain ; son cadavre ne fut découvert qu'au bout de quatre années, enseveli sous des monceaux de sable. Les uns prétendirent qu'il s'était égaré et avait péri naturellement, les autres qu'un surveillant, attaché à ses pas, l'avait suivi, tué dans le désert, version qui prévalut en définitive. Syagrius disparut également, sans qu'on pût connaître son sort <sup>3</sup>. Ces aventures tragiques, où l'eunuque semblait jouer le rôle d'une puissance infernale, étaient l'objet de toutes les conversations et agitaient tous les esprits.

1. Solum arenosum, vastum prorsus et inhabitatum, notitiam pergentibus in Oasim omnem adimit; tum quod venti vestigiis arenam ingerant, tum etiam quod nec arbor ulla, nec domicilium sit, quæ indicium aliquod iter facientibus ad conjecturam relinquere possint. Zosim., v, 9.

2. Opera prædonum quorundam... *Id.*, *ibid.*

3. Neque Timasius, neque Syagrius ex eo tempore conspecti fuerunt. Zosim., *loc. cit.*

Pentadia fut l'objet d'une autre aventure, dont les conséquences politiques furent plus graves. Ainsi que nous l'avons raconté tout à l'heure, elle s'était réfugiée dans l'église de Constantinople, accompagnée de quelques amis, et réclamant pour leur tête et pour la sienne le privilège des asiles. Eutrope voulut les faire arracher de force<sup>1</sup>; l'évêque Nectaire s'y opposa, et, suivant toute probabilité, l'affaire fut portée devant l'empereur. Le ministre, interprétant dans un sens étroit l'immunité attachée aux églises, prétendait qu'elle ne pouvait s'étendre à des criminels de lèse-majesté; l'évêque répondait qu'aucune disposition légale n'ayant exclu cette nature de crime, la présence des réfugiés dans le sanctuaire les rendait inviolables. Le peuple de Constantinople appuyait sans doute les réclamations du clergé, et Eutrope jugea prudent de céder; toutefois il résolut de faire interpréter par une loi le droit d'asile ecclésiastique, de manière à ce qu'il ne fût plus une sauvegarde pour ses ennemis. La loi parut l'année suivante, 397, et causa une vive émotion dans le clergé catholique<sup>2</sup>. Quant à Pentadia, privée de son mari et de son fils, et tombée du faite des honneurs dans le veuvage et la pauvreté, elle se consacra au Dieu qui avait protégé ses jours, et devint diaconesse de l'église métropolitaine de Constantinople<sup>3</sup>.

L'importance historique de cette loi exige que nous

1. *Supplices divini numinis, et inter eos, Pentadium, ab ecclesia e trahere conatus est. Sozom., VIII, 7*

2. *Eutropius legem ferri curavit, qua vetabatur ne quisquam ad ecclesiam confugeret, et qui jam confugissent, expelli jubebantur. Id., ibid.*

3. *Chrysost., Ep., 14. — Pallad., Vit. Chrysost., p. 89, 90.*



en parlions avec quelque détail, et d'abord nous exposerons ce qu'était la législation des asiles dans les temps païens. Nous dirons ce qu'elle devint après l'introduction du christianisme. Nous exposerons alors en quoi consistèrent les innovations introduites par Eutrope, et qui soulevèrent de si violents débats.

A la naissance des sociétés romaine et grecque, le droit de refuge attaché aux temples avait été inviolable et sacré. A défaut des lois humaines, nulles ou impuissantes contre la force, on avait fait appel aux dieux, pour mettre sous leur protection la vie du faible, de l'innocent et même du criminel, jusqu'à ce que, les emportements de la passion s'étant calmés, la voix de la conscience pût se faire entendre; mais à cette époque même on trouva moyen d'éluder le privilège du sanctuaire, qu'on prétendait respecter, pourvu qu'on ne le violât pas directement. La passion alors recourait à des violations indirectes : tantôt on mettait le feu au temple pour forcer le réfugié d'en sortir, tantôt on en murait la porte pour l'y faire mourir de faim, ou bien on en découvrait le toit pour l'y percer de flèches du haut des murs. Quelquefois on rendait impossible l'accès des asiles : celui de Romulus, à Rome, le plus sacré de tous, avait été à dessein tellement obstrué qu'on n'y pénétrait qu'à grand'peine <sup>1</sup>. A mesure que la société s'adoucit, le droit d'asile dans les temples, réglementé par les lois humaines, devint un droit de convention qu'on étendit, diminua, supprima, suivant

1. Dion., XLVII, 19.

les conseils de la raison ou le besoin des circonstances. Appliqué à certaines catégories de crimes et de délits, il fut interdit pour les autres ; la loi déterminait le droit des dieux à la sauvegarde des coupables.

Aux dernières époques de la république romaine, dans ce temps d'incrédulité générale où l'existence des dieux était mise en question, l'immunité de leurs temples ne couvrit plus personne, et devint même, dans la main des partis, un instrument d'oppression. Ainsi, pour empêcher Cicéron de reconstruire sa maison, Clodius, qui l'avait fait déposséder, en consacra l'emplacement, et y attacha le droit de refuge, ce dont Cicéron se moqua beaucoup à son retour de l'exil<sup>1</sup>. Sous Tibère, on vit plusieurs cités de l'Asie-Mineure demander le maintien de leurs asiles, que leur contestaient les magistrats romains, attendu que ces asiles ne servaient plus de garantie que contre la justice, les débiteurs y trouvant une retraite contre leurs créanciers, les meurtriers contre leurs juges, les esclaves contre leurs maîtres, les séditieux contre la force publique. Ces villes défendaient des privilèges abusifs, qui leur profitaient en attirant beaucoup de monde dans leurs murs. Les unes en faisaient commerce, les autres y tenaient par patriotisme, comme à une institution antique qui rappelait leur autonomie. Le sénat de Rome, par un sage tempérament, confirma le droit en le restreignant et le réglant<sup>2</sup>. Depuis lors, l'extension

1. Cic., *pro Dom. sua*, pass.

2. *Facta senatus consulta, quis, multo cum honore, modus tamen præscribatur...* Tacit., *Annal.*, III, 63.

des lois romaines sur toute la surface de l'empire fit perdre aux asiles païens presque tout leur crédit.

Le christianisme rétablit le droit dans sa force première en l'appliquant aux sanctuaires des églises et aux tombeaux des saints. Les églises remplacèrent les temples comme lieux de refuge, avec cette différence notable que le prêtre païen, la plupart du temps isolé, était réduit à de vaines protestations contre les violateurs de l'asile, tandis que l'immunité ecclésiastique fut défendue par un corps puissant, armé d'une loi religieuse qu'il ne craignait pas d'opposer, quand il en était besoin, à la loi civile. A cela se joignit l'orgueil des évêques, leur prétention d'indépendance ou même de supériorité vis-à-vis des magistrats. Le droit d'asile dans les églises présenta donc le bizarre spectacle d'une institution des sociétés primitives renaissant à une époque d'extrême civilisation et de corruption sociale. Aussi vit-on les sanctuaires chrétiens se peupler de débiteurs poursuivis, de marchands banqueroutiers, de criminels fuyant la justice, de Juifs même et de païens qui affichaient, pour être reçus, un simulacre de conversion dont ils se moquaient en partant<sup>1</sup>. Les lois nous signalent ces abus, qu'elles essayent de déraciner. Un de leurs remèdes est celui-ci : que le Juif sera livré à ses créanciers s'il ne se fait pas baptiser, et que le créancier à qui une église soustrait son débiteur aura une action d'indemnité contre le trésorier personnelle-

1. Judæi qui, reatu aliquo, vel debitis fatigati, simulant se christianæ legi velle conjungi, ut ad ecclesias confugientes vitare possent crimina vel pondera debitorum, arceantur. *Cod. Theod.*, IX, XLV, 2.

ment et contre le trésor de l'église. Quant aux réfugiés coupables de crimes, elles n'avaient point clairement défini les catégories, de manière qu'il restait du doute touchant les criminels de lèse-majesté. Eutrope, qui voyait par là ses ennemis lui échapper, se hâta de remanier les lois sur le droit d'asile, afin qu'il ne se présentât plus à l'avenir d'affaire pareille à celle de Pentadia et de ses amis. Voici ce qu'il fit statuer à nouveau par un décret impérial.

Le décret maintint d'abord et fortifia les justes droits du fisc à l'égard des débiteurs de l'État, ceux des villes à l'égard de leurs redevables, et du prince à l'égard de ses esclaves. L'église qui aurait protégé leur retraite ou facilité leur évasion fut déclarée solidaire de la dette, qui put être recouvrée sur le trésor de ladite église, indépendamment de poursuites personnelles à exercer au besoin<sup>1</sup>. En matière criminelle, il fut établi que les clercs et les moines pourraient former appel à la juridiction supérieure en faveur des coupables réfugiés dans leurs églises ou dans leurs couvents, mais qu'ils ne pourraient les soustraire aux officiers de la justice; que, s'ils le faisaient, la responsabilité en retomberait sur l'évêque, qui doit enseigner le devoir à ses subordonnés, et non les porter à violer les lois<sup>2</sup>. Ces dispositions générales étaient combinées

1. Sed etiam ii quos OEconomus vocant (hoc est qui ecclesiasticas conserunt tractare rationes) ad eam debiti vel publici vel privati redhibitionem, amota dilatione, cogantur, in qua eos obnoxios esse constiterit, quos clerici defensandos receperint. *Cod. Theod.*, IX, XLV, 3.

2. *Cod. Theod.*, IX, XL, 16. De non eripiendis damnatis a clericis vel a monachis, solo appellandi jure tributo.

de manière à rendre le gouvernement maître des individus réfugiés sous l'accusation de crimes quelconques. C'était enlever aux églises, implicitement et sans le dire, tous les criminels d'État, et une loi du 4 septembre 397 fit bientôt connaître à l'empire ce qu'Eutrope entendait par criminels d'État<sup>1</sup>. Cette loi, statuant sur les questions de lèse-majesté, entoura de pénalités terribles non-seulement les attentats contre le prince et sa famille, mais les complots contre ses ministres et ses officiers. Ce dernier genre d'attentat fut puni de la mort, de la confiscation des biens et de la mise hors la loi des fils de condamnés, qui durent être notés d'infamie et privés du droit de posséder : loi atroce, qui se liait évidemment à celle des asiles et faisait corps avec elle ; Eutrope voulait rendre les autels complices de ses vengeances. La loi des asiles en elle-même et dans son principe pouvait être bonne ; dans l'intention d'Eutrope et comme garantie de la loi du 4 septembre, elle devenait mauvaise et impie ; elle enlevait à des innocents condamnés d'avance le seul recours qui leur restât en ce monde, la protection du sanctuaire. Aussi l'opinion publique prit fait et cause pour le clergé quand celui-ci déclara la loi des asiles attentatoire à ses immunités. Eutrope, qui avait joui jusqu'alors de toute sa faveur, et qui avait cherché à la mériter par des lois d'une sévérité excessive contre les hérétiques, vit dès lors l'Eglise catholique se retirer de lui. Une des conséquences de l'odieux procès de Timasius fut ainsi d'en-

1. *Cod. Theod.*, IX, XIV, 3.

lever au persécuteur un des plus fermes soutiens de sa puissance.

Eutrope du reste avait atteint le but qu'il se proposait par l'immolation de ses deux victimes. Une sombre épouvante régnait partout ; on craignait de prononcer son nom : « Nul dans Constantinople n'osait plus le regarder en face, nous dit un historien, et sa tête se perdait dans les nues<sup>1</sup>. » Profitant de la stupeur publique, il se conféra à lui-même une magistrature, on ignore laquelle ; mais on sait qu'elle avait une juridiction, un tribunal où il pût faire comparaître ses ennemis, les condamner lui-même et battre sur eux monnaie de confiscations. L'eunuque revêtit donc enfin la toge du magistrat, l'esclave jugeait des hommes libres<sup>2</sup>. Dans cette situation nouvelle et débarrassée de tout intermédiaire, il se mit à trafiquer en grand de son autorité ; il portait la main sur tout. Un contemporain nous fait assister à une scène où le ministre ouvre un encan des provinces et appelle les chalands dans son palais. « Eutrope, dit-il, s'est fait marchand d'emplois, brocanteur de provinces, courtier de l'empire d'Orient. Vendu tant de fois, il veut vendre à son tour, et il vend tout<sup>3</sup>. Un tarif affiché dans son vestibule fixe le prix des nations ; à tant la Galatie, à tant le

1. Nemo eum vel obtueri audebat. Zosim., v, 11 ; — ... supraque nubes imaginatione sua se ferri existimans. *Id.*, *ibid.*, 10.

2. Judicat eunuchus. . . . .

*Claud.*, in *Eutrop.*, 1, v. 231.

3. Institor imperii, caupo famosus honorum.

*Id.*, *ibid.*, v. 198.

Pont, à tant la Libye<sup>1</sup>. Voulez-vous la Lycie? déposez telle somme; un peu plus, la Phrygie est à vous. Les amateurs accourent, on calcule, on marchandé. Celui-ci obtient l'Asie au prix de sa villa, celui-là livre les bijoux de sa femme afin d'administrer la Syrie, un troisième cède à regret la maison où il est né pour l'ancien royaume de Prusias. Étrange revers des choses humaines! Le trône de Crésus est tombé sous les coups de Cyrus, afin qu'aujourd'hui le Pactole verse ses flots d'or dans les mains d'un eunuque; Attale a fait Rome son héritière pour que l'héritage passe à un esclave! C'est au futur profit d'Eutrope qu'Auguste soumettait l'Égypte, Métellus la Crète, Servilius l'Isaurie. Cilicie, Judée, Arménie, triomphes du grand Pompée, travail séculaire de Rome, vous êtes devenus une marchandise, on vous jette dans une balance et on vous pèse contre de l'or<sup>2</sup>! » Ces éloquentes invectives, exprimées en beaux vers, faisaient frémir les Italiens d'indignation; mais ce n'était là qu'une vaine et impuissante colère.

Une nouvelle fantaisie s'empara d'Eutrope : il voulut être général pour s'égalier en tout à Stilicon<sup>3</sup>. Ces hordes de Barbares que l'année précédente Rufin avait appelées sur l'Orient, et qui s'étaient retirées gorgées de butin, venaient de reparaître et recommen-

1. . . . . suffixa patenti  
Vestibulo pretiis distinguit regula gentes.  
Claud., in *Eutrop.*, I, v. 201.
2. In mercem veniunt Cilices, Judæa, Sophene,  
Romanusque labor, Pompeianique triumpho.  
*Id.*, *ibid.*, v. 220-221.
3. Arma etiam violare parat. . . . .  
*Id.*, *ibid.*, v. 236.

çaient leurs ravages. Des bandes hardies, composées de Huns et de Goths, poussaient leurs courses jusque dans l'Asie Mineure, d'où elles ramenaient captifs des femmes, des enfants, des troupeaux<sup>1</sup>. Eutrope déclara qu'il irait lui-même mettre fin à ces insolences, et qu'il se chargeait de cette guerre : on ne fut pas médiocrement surpris, mais on se tut. Il réunit en effet des troupes à Constantinople, s'affubla d'un costume guerrier pour les passer en revue, et partit avec elles pour l'Asie, un long carquois au dos et l'arc au poing. Beaucoup d'eunuques désertèrent les gynécées pour le suivre<sup>2</sup> : c'était une sorte d'émancipation de cette race. Son apparition devant les lignes romaines produisit le plus grotesque des spectacles : à la vue de ce visage ridé qu'on comparait à un raisin sec, de ces membres efféminés pliant sous le poids d'une armure, au son de cette voix grêle et cassée qui singeait le ton du commandement, les soldats partirent d'un éclat de rire involontaire qui parcourut tous les rangs<sup>3</sup>. Les Barbares en firent de même la première fois qu'ils l'aperçurent : « Les Romains n'ont plus d'hommes, se disaient-ils les uns aux autres, voyez leur général !<sup>4</sup> » Eutrope, sans se troubler de tout cela, acheva la cam-

1.      *Caucasias captiva bibunt armenta pruinas...*  
          Claud., *in Eutrop.*, I, v. 246 et seqq.
2.      *Et turmæ similes, eunuchorumque manipuli.*  
          *Id., ibid.*, v. 255.
3.      . . . . . *aversaque risit Enyo.*  
          *Id., ibid.*, v. 238.
4.      *Et sentit jam deesse viros. . . . .*  
          *Id., ibid.*, v. 243.





l'on s'amusa beaucoup et longtemps des exploits « de la vieille amazone, » c'est le surnom que reçut Eutrope. Il n'en est pas moins vrai que le but de la guerre se trouvait atteint, et que les Huns, déposant les armes, se retiraient devant le ministre de l'Orient, au même instant où le régent d'Occident évacuait le Péloponèse en face d'Alaric.

On touchait à l'automne de l'année 396, et Stilicon, rentré en Italie, expiait son échec du Péloponèse par l'affaiblissement de sa popularité, quand son rival sembla prendre à tâche de la lui rendre. La guerre de reproches et d'accusations que Rufin, après les événements de Thessalie, avait commencée contre la cour d'Occident, fut reprise par Eutrope avec un redoublement d'acrimonie. Les lettres d'Arcadius à son frère devinrent de plus en plus hautaines et blessantes par leur ton d'hostilité sourde ; celles d'Eutrope à Stilicon, manifestement injurieuses. Des explications furent demandées sur l'expédition du Péloponèse, et les réponses ayant paru contenir des menaces, le sénat de Constantinople, prenant fait et cause dans la guerre, déclara le régent d'Occident ennemi public, et prononça la confiscation de ses propriétés en Orient : il possédait, entre autres biens, des palais magnifiques sur le Bosphore qui devinrent le lot d'Eutrope<sup>1</sup>. L'irritable Stilicon fit en Italie quelques armements que l'on supposa dirigés contre l'Orient, et un décret

1. Zosim., v, 11. — . . . . opes et rura tenerent  
Insignesque domos...

Claud., *de Laud. Stilich.*, 1, v. 297-298.

d'Honorius établit une ligne de douanes sur la Méditerranée entre les ports des pays grecs et ceux des pays latins. C'était répondre à une menace de scission par la scission même. A quelque temps de là, on saisit en Italie une lettre d'Eutrope qui provoquait à l'assassinat du régent, et bientôt on surprit un homme qui s'était chargé de le tuer<sup>1</sup>.

Ce n'étaient pourtant là que les préparatifs d'un coup plus violent, médité tout à la fois contre Rome, l'Italie, l'empereur et le régent d'Occident. Au milieu de l'automne de l'année 397, la nouvelle arriva en Italie que les provinces d'Afrique venaient de se révolter et s'étaient données à l'empire d'Orient : le fait était vrai, et la proclamation d'Arcadius avait eu lieu dans les principales villes africaines et particulièrement à Carthage. A cette première nouvelle en succéda une autre annonçant que la flotte chargée des approvisionnements de blé pour l'alimentation de Rome avait été saisie par les révoltés, au moment où elle mettait à la voile dans les ports d'Afrique. On sut enfin que le chef de l'insurrection était le commandant même de ces provinces, le maure Gildon, qui les tenait de l'empire avec le titre de comte d'Afrique<sup>2</sup>.

Pour comprendre combien ces événements, et surtout la saisie de la flotte annonciatrice, comme on

1. Quid primum mirer, Stilicho ? quod cautus ad omnes  
Restiteris fraudes, ut te nec noxia furto  
Littera, nec pretio manus inflammata laterent?...

Claud., *de Laud. Stilich.*, I, v. 291 et sqq.

2. Gildo comes... Africam orientalis imperii partibus jungere molitus est. Oros., VII, 36. — Zosim., v. 2.

l'appelait, durent alarmer l'Italie, il faut dire que depuis deux ans la récolte des blés avait été nulle dans ce pays<sup>1</sup>, pour deux causes opposées, mais également fatales : une inondation des rivières<sup>2</sup> suivie d'une sécheresse obstinée. Quoique la dernière moisson fût à peine rentrée, on attendait déjà avec impatience les arrivages de l'Afrique, où le ciel plus propice avait donné une récolte abondante, et peut-être les préfets de l'annone et de la ville, inquiets de l'avenir, allaient-ils, comme faisait Symmaque au temps de sa préfecture, épier du haut des collines du Tibre quelque bienheureuse voile venant d'Ostie avec un chargement de grains<sup>3</sup>. A ce cri : « La flotte est saisie ! » Rome fut presque en révolution. Le peuple en tumulte remplit les rues et les places, insultant les magistrats, qu'il accusait de négligence, et mêlant la menace aux accusations. Ainsi donc, perte d'une grande province, famine<sup>4</sup>, guerre, sédition, tout venait fondre à la fois sur cette ville infortunée, et la main d'Eutrope se montrait partout. Stilicon, avec une louable activité, combattit d'abord la disette en ramassant les quantités de farine et de blé que pouvaient fournir les diverses contrées de l'Italie, et les faisant transporter à Rome ;

1. Exitii jam Roma timens, et fessa negatis  
Frugibus...  
Claud., *de Bell. Gild.*, v. 17.
2. ... fluvium per tecta vagum...  
*Id.*, *ibid.*, v. 41.
3. Symmach., *Ep.*
4. . . . . Nunc pabula tantum  
Roma precor...  
Extremam defende famem...  
*Id.*, *ibid.*, v. 35.

en même temps, une flotte équipée en toute hâte partait de Pise pour aller parcourir dans la même intention les ports de la Gaule et de l'Espagne<sup>1</sup>.

Quant à l'insurrection de l'Afrique et aux mesures à prendre pour la réprimer, Stilicon décida qu'il en serait référé au sénat, arbitre de la paix et de la guerre, suivant l'ancienne coutume, et que ce corps auguste ordonnerait aussi les levées d'hommes qui devraient s'opérer en cas de guerre. C'était un retour aux vieilles lois de Rome, une restitution faite au sénat de droits précieux que les empereurs lui avaient successivement ravés et qu'il n'avait cessé de réclamer<sup>2</sup>. La mesure fut donc accueillie avec joie, et donna quelque consolation aux Romains, parmi tant de sujets d'alarmes. Bientôt arriva un message d'Honorius au sénat. Le jeune empereur s'abstenait de paraître lui-même à Rome, et le régent en faisait autant, afin d'écarter sans doute toute apparence de pression sur les délibérations de l'assemblée. Le message s'exprimait en termes modérés sur la conduite du gouvernement d'Orient dans les affaires d'Afrique et tendait évidemment à ménager Arcadius, de qui l'on redoutait une intervention armée au profit de la révolte ; mais il s'étendait longuement sur le caractère

1. . . . . duplices disponere classes  
 Quæ fruges vel bella ferant..  
 Claud., *de Laud. Stilich.*, I, v. 307-308.
2. Neglectum Stilicho per tot jam sæcula morem  
 Retulit, ut ducibus mandarent prælia Patres.  
*Id.*, *ibid.*, I, 328-329.  
 . . . . . antiqui species romana senatus.  
*Id.*, *ibid.*, II, v. 402.

perfide, l'ingratitude et les crimes antérieurs de Gildon, crimes dépassés depuis par ceux dont il venait d'effrayer les villes romaines, et notamment Carthage, et par cette saisie odieuse de l'escadre frumentaire, dans la pensée d'affamer le peuple de Rome. Il concluait à la guerre et à des levées d'hommes extraordinaires, tant pour la soutenir que pour mettre l'Italie à l'abri d'un coup de main.

La délibération eut lieu avec une solennité inaccoutumée. On décréta la guerre contre Gildon, une levée d'hommes pour l'augmentation de l'armée, et des prières publiques à l'effet de conjurer les maux de la famine<sup>1</sup>. Le sénat regarda aussi comme un devoir de rappeler le fils aîné de Théodose aux sentiments d'affection naturelle envers son frère, l'empereur d'Orient aux sentiments de concorde envers celui d'Occident, et afin que la leçon fût moins blessante pour le jeune souverain et pour ses conseillers, on pria Symmaque d'écrire la lettre en son propre nom, soit comme prince du sénat de Rome, soit comme ancien ami de Théodose<sup>2</sup>. Prince du sénat, grand-pontife du culte national, et son courageux et éloquent défenseur vis-à-vis des empereurs chrétiens, Symmaque, aussi respecté pour son caractère que célèbre par son mérite, semblait l'âme et le génie de la vieille Rome. Sa lettre ne trouva pourtant à Constantinople qu'indifférence et mépris. Arcadius dut protester de son désir sincère de la paix : il était étranger à ce qui

1. Claud., *de Laud. Stilich.* — Symm., *Ep.*, IV, 4.

2. Symm., *ibid.* — Claud., *de Laud. Stilich.*, III.

venait de se passer en Afrique ; mais pouvait-il rejeter des peuples qui se donnaient à lui ? Son gouvernement était romain comme celui de son frère ; l'Afrique ne cesserait donc point d'appartenir à la grande unité de l'empire. Telles furent sans doute ses raisons. Quant à son assistance effective en faveur de provinces insurgées, il n'en parla probablement pas, mais on savait à Rome que Gildon attendait l'arrivée prochaine d'une flotte et d'une armée annoncées par Eutrope.

Pendant ces vaines tentatives de négociations qui ne ramenaient ni l'Afrique sous le sceptre de l'Occident, ni les blés de Numidie dans le port du Tibre, le sénat cherchait à calmer l'effervescence du peuple en dirigeant son esprit vers les espérances de la religion<sup>1</sup>. Il fit célébrer en sa présence et sous son autorité les prières publiques ordonnées par son décret. Les prières, ou pour parler le langage du rituel, la supplication adressée au ciel en temps de disette ou de sécheresse, portaient le nom de *nudipedalia*, parce qu'une partie du cortège y assistait pieds nus. Peuple, sénat, magistrats, se rendaient en corps sur la colline de Tarpéia dans l'attitude du deuil et de la douleur : les magistrats avaient quitté leur pourpre, les licteurs portaient leurs faisceaux renversés, et les matrones en grand nombre

1. Lectis domini nostri Honorii Augusti litteris atque sententiis, decursisque omnibus paginis, quæ Gildonis crimina continebant, par bonorum motus erupit. Consulti igitur in senatu, more majorum (neque enim sine legitimo ordine iudicii auctoritas stare potuisset), ingenti causæ devotis sententiis satisfacimus. Adjecta est post rei damnationem pro alimentis populi romani supplicatio... veniet in manus tuas quid pronuntiaverim; reperies et facti hujus me adseruisse justitiam, et apud dominum nostrum Arcadium causam publice egisse concordia. Symm., *Ep.*, iv, 4.

et en rang marchaient nu-pieds, vêtues de la stole et les cheveux rejetés en désordre sur les épaules. On s'arrêtait au Capitole : là, les prêtres invoquaient à haute voix, par leurs noms les plus redoutables, les dieux et les génies qui veillaient à l'alimentation du peuple romain, puis une victime était immolée avec pompe. Tel était l'ancien rite; les lois nouvelles et l'existence du culte chrétien devaient l'avoir modifié en beaucoup de points, quand se célébrèrent les *nudipedalia* de l'année 397.

Gildon, ce terrible instrument des vengeances d'Eutrope, était issu des anciens rois de la Mauritanie : il comptait Juba parmi ses ancêtres<sup>1</sup>, et cette descendance, qu'on ne mettait point en doute, lui donnait une suprématie également incontestable sur les chefs indigènes de l'Afrique : un auteur du temps nous dit qu'on voyait à sa suite tout un cortège de rois. Sa famille n'avait point cessé d'habiter Cirta, que son changement de nom ne rendait guère plus romaine, et que les Maures, soit indépendants, soit soumis, s'obstinaient à considérer toujours comme la capitale du roi Bocchus. Bien que les descendants de Juba eussent fait leur soumission d'abord à la république, puis à l'empire, et servissent avec des grades élevés dans les rangs des maîtres de leur pays, il ne s'était pas écoulé de siècle que Rome n'eût eu à réprimer quelque révolte dont ils étaient les provocateurs ou les chefs, mais que faisaient avorter leurs divisions intestines. On en avait eu un exemple bien récent sous le princi-

1. Progenies vesana Jubæ... Claud., *de Bell. Gild.*, v. 332.



pat de Gratien. Firmus, un des six frères de Gildon, ayant levé le drapeau de l'indépendance et pris le titre de roi de Mauritanie, Gildon avait soutenu la cause romaine et coopéré plus que personne à la défaite de son frère<sup>1</sup>. Gratien l'en avait récompensé par le titre de comte d'Afrique et par le commandement de la province, et pour se l'attacher personnellement, Théodose avait marié au neveu de sa propre femme la fille de Gildon, qui portait le nom romain de Salvina<sup>2</sup>. Cette alliance impériale n'empêcha pas le Maure de rester neutre entre Théodose et le tyran Eugène pendant la campagne de 394<sup>3</sup>, ou plutôt de trahir le premier, en lui refusant, au moment de la lutte, les secours qu'il avait promis de fournir. La mort seule empêcha Théodose de punir cette perfidie.

Ainsi donc Gildon observait attentivement les discordes de l'empire romain, tout prêt à saisir l'occasion favorable pour se rendre, comme Firmus, indépendant et roi. L'incapacité des deux princes, fils de Théodose, et la rivalité de leurs ministres, lui rendirent une espérance que la défaite d'Eugène avait renversée, et il attendait, quand les provocations d'Eutrope vinrent le chercher dans sa province et lui remirent les armes en main. Il écouta les propositions du ministre d'Arcadius, entra complaisamment dans ses plans, promit la réunion de l'Afrique à l'empire oriental, et la reconnaissance d'Arcadius comme légitime empereur : il ne

1. Am. Marcell., xxix, p. 399-402. — Claud., *de Bell. Gild*, v. 343.

2. Hieron., *Ep.*, ix, 11. — Pallad., *Vit. Chrysost.*, p. 90.

3. Claud., *de Bell. Gild.* — *Id.*, *de Sext. consul. Honor.*

refusa rien. Au fond, le petit-fils de Juba ne voulait pas plus d'un empereur que de l'autre et ne se faisait sujet de Constantinople que pour n'être plus Romain. Son caractère était d'ailleurs empreint des passions sauvages de sa race : Gildon était avare, cruel, débauché jusqu'à la frénésie ; aucune femme, aucune fille n'était à l'abri de ses attentats, aucune richesse de ses rapines<sup>1</sup>. Habile à composer des poisons, soit avec le venin des serpents, soit avec le suc des plantes, il les administrait lui-même à ses ennemis, attirés par ruse à sa table<sup>2</sup>, et il les voyait avec bonheur pâlir et expirer au milieu des éclats de la joie. L'hospitalité du barbare était redoutée comme un piège de mort. Lorsque, à l'invitation d'Eutrope, il se jeta sur Carthage pour y faire reconnaître Arcadius, cette belle cité, qui avait opposé quelque résistance, fut traitée sans miséricorde : le pillage, le viol, l'incendie, accompagnèrent la proclamation du fils aîné de Théodose. Les contemporains nous racontent que Gildon, dans un moment

1. . . . . Distantibus idem  
Inter se vitiis cinctus; quodcumque profunda  
Traxit avaritia, luxu pejore refundit.  
Instat terribilis vivis, morientibus hæres,  
Virginibus raptor, thalamis obscenus adulter.  
Nulla quies: oritur præda cessante libido.  
Divitibusque dies et nox metuenda maritis.  
*Claud., de Bell. Gild., v. 163 et seqq.*
2. Quisquis vel locuples, vel pulchra conjuge notus,  
Crimine pulsatur falso: si crimina desunt,  
Accitus conviva perit: mors nulla refugit  
Artificem; varios succos spumasque requirit  
Serpentum virides, et adhuc ignota novercis  
Gramina...  
*Id., ibid., v. 169 et seqq.*

d'abominable gaieté, livra les plus nobles matrones de la ville à des Éthiopiens, afin de savoir de quelle couleur étaient les produits d'une telle union <sup>1</sup>. Ce fut aussi avec une joie infernale qu'il mit la main sur les navires annonaires, déjà chargés de grains et prêts à mettre à la voile pour l'Italie : il affamait le peuple romain.

Le châtement de Gildon devait sortir de sa famille même ; Mascezel, un de ses frères, fut pour lui ce qu'il avait été pour Firmus. Ces deux petits-fils des rois maures faisaient entre eux le plus complet et le plus bizarre contraste. Mascezel était chrétien, Gildon païen, et tandis que celui-ci affichait le retour à l'antique barbarie indigène, celui-là se montrait romain d'habitudes et de cœur, aimait les arts, les lettres, et recherchait l'appui de l'Église. Dès les premiers jours de l'insurrection, Mascezel s'était rangé sous le drapeau romain : après la défaite des milices fidèles à l'empire, il se réfugia en Italie pour sauver sa tête ; mais ses deux fils, tombés entre les mains de leur oncle, furent égorgés, leurs corps privés de sépulture <sup>2</sup>. A la vue de Mascezel venant demander au gouvernement d'Italie

1. . . . . Mauris clarissima quæque  
Fastidita datur : media Carthagine ductæ  
Barbara Sidoniæ subeunt connubia matres.  
Æthiopem nobis generum, Nasamona maritum  
Ingerit : exterret cunabula discolor infans...

Claud., *de Bell. Gild.*, v. 189, et seqq.

2. Cum Gildo fratrem quem habebat, nomine Masceldelum, furore quodam barbarico adpeteret insidiis, ad eam hunc necessitatem redegit, ut in Italiam ad Stelichonem navigaret, quæque perpessus a fratre fuisset eidem exponeret. Zosim., v, 41. — Gildo, et absentiam fratris et præsentiam filiorum ejus suspectam habens, adolescentes dolo circumventos interfecit... Oros., vii, 36. — Claud., *de Bell. Gild.*, v. 389 et seqq.

vengeance de ses propres injures, et disposant en Afrique d'un parti puissant, Stilicon eut l'idée de l'opposer à son frère, et il lui offrit le commandement des troupes romaines qu'il allait envoyer en Afrique<sup>1</sup>. Ce choix l'affranchissait lui-même de la nécessité de quitter l'Italie, où sa présence, utile pour bien des raisons, l'était surtout par l'attitude d'Alaric, qu'on voyait se rapprocher peu à peu de la frontière. Il n'était point douteux que ce mouvement des Goths ne fût une menace contre Rome : Eutrope environnait ce cœur du monde occidental de tous les périls, de tous les fléaux réunis.

Les levées d'hommes se firent avec une rigueur inaccoutumée ; toutes les exemptions furent suspendues, même celles des sénateurs ; l'Italie d'une extrémité à l'autre retentit du cliquetis des armes. Stilicon n'attendit pas le résultat du recrutement pour envoyer Mascezel en Afrique : il connaissait trop le prix du temps. Organisant à la hâte une petite armée composée des corps les plus éprouvés et les plus redoutables de l'ancienne milice romaine, Joviens, Herculiens, Heureux, Invincibles, Belges-Nerviens, Lions, il y joignit un corps de nouvelle formation, les Honoriaques, créés par lui en l'honneur du jeune Honorius, et qui allaient faire leurs preuves à son service<sup>2</sup>. On n'est pas d'accord sur la force de cette armée, que les uns exagèrent et que les autres diminuent outre mesure ; mais tous reconnaissent que c'était l'élite des troupes occidentales.

1. Mascezil frater missus est, quem idoneum procurandæ reipublicæ fore propriæ orbitatis recens dolor pollicebatur. Oros., VII, 36.

2. Claud., *de Bell. Gild.*, v. 418 et seqq.

Une seconde flotte, disposée à Pise en quelques semaines, devait la transporter sur un point convenu de l'Afrique. Elle partit dans les premiers jours de février de l'année 398 malgré les inconvénients de la saison qu'il fallait braver : assaillie par une violente tempête dans le voisinage de la Sardaigne, elle fut dispersée le long des côtes. Une partie des vaisseaux gagna le port d'Olbia, quelques-uns celui de Sulci; tous enfin purent se réunir dans la rade de Cagliari, où ils attendirent le vent favorable<sup>1</sup>. Rome était dans une impatience fébrile : on eût dit qu'Annibal ou Pyrrhus allait paraître à ses portes, et le fantôme odieux de l'eunuque se mêlait à ces grandes ombres. Après d'autres retardements encore, qu'un sort contraire semblait multiplier, on apprit que Mascezel et son armée étaient débarqués heureusement. Les mêmes orages avaient interrompu les arrivages de blés; on les reçut enfin de Gaule et d'Espagne, en assez grande abondance, grâce à l'activité des gouverneurs locaux mis en mouvement par Stilicon. Les souffrances de la disette avaient été vives et prolongées dans toute l'Italie, et elles amenèrent des maladies pestilentielles<sup>2</sup>. Rien ne manquait aux malheurs de l'empire d'Occident.

Stilicon avait voulu frapper en Afrique un coup prompt et sûr qui étouffât la révolte avant l'arrivée des

1. Hanc omni petiere manu, prorisque reductis  
Suspensa Zephyros exspectant classe faventes.  
Claud., *de Bell. Gild.*, ad fin.

2. Quid referam morbive luem, tumulosve repletos  
Stragibus, et crebras corrupto sidere mortis.  
*Id.*, *ibid.*, v. 39-40. — *Id.*, *de Laud. Stilich.*, 1. — Symm., *Ep.*, iv, 4.

secours promis par l'Orient, et qui prévint aussi les horribles exécutions de Gildon. Le Barbare en effet protestait que, s'il était battu avec la connivence des villes romaines et obligé de faire retraite, soit du côté du désert, soit du côté de la Cyrénaïque, il ne laisserait pas pierre sur pierre dans Carthage, et réduirait en cendres tout ce qu'il rencontrerait de villes et de villages sur sa route. Ses troupes d'ailleurs n'étaient pas encore complètement réunies, et il avait transporté son quartier général près de Thébaste, aux confins du territoire numide, pour y recevoir les contingents des tribus lointaines du désert. C'étaient des Barbares sans discipline, nus ou presque nus, et porteurs d'armes informes. L'aspect étrange de cette armée dut étonner au premier coup d'œil le soldat romain, sans l'effrayer pourtant. Ramas hideux de tout ce que l'Afrique nourrissait de monstres à figure humaine, elle présentait dans ses rangs, à côté de l'enfant cuivré de l'Atlas et du cavalier numide, ayant pour toute défense sa casaque roulée autour du bras gauche, des nègres aux cheveux crépus, armés de javelots empoisonnés, des Nubiens coiffés d'un diadème de flèches, des Nasamons, des Maziques, des Autololes, les uns vêtus de peaux de panthère et de lion, les autres empruntant leur costume aux dépouilles du serpent, et portant sur leur tête, en guise de cimier, une gueule de céraste béante<sup>1</sup>. Cette multitude ne formait pas

1. Venerat et parvis redimitus Nuba sagittis.

.....  
Hi virga moderantur equos; his fulva leones

moins de soixante-dix mille hommes. Les deux armées se rencontrèrent entre Thébaste et une ville nommée Métridéra, sur les bords d'une petite rivière. A l'aspect des Romains rangés en bataille, Gildon se mit à rire. « Quelle armée ! s'écria-t-il avec dédain ; ces Romains vont disparaître sous les pieds de nos chevaux, et les Gaulois fondront aux rayons de notre soleil !<sup>1</sup> » Il en fut autrement. Mascezel s'étant approché de la ligne ennemie pour haranguer ses compatriotes, un porte-étendard de Gildon voulut le repousser avec son enseigne ; mais Mascezel d'un coup d'épée lui engourdit le bras, et l'enseigne tomba à terre<sup>2</sup> ; ce fut le signal de l'engagement. Les cohortes nerviennes, les Joviens, les Herculiens, tous enfin s'avancèrent en bon ordre contre ces bandes, qui ne les attendirent même pas. Un petit nombre seulement essaya de combattre et fut mis en pièces. Gildon, voyant sa défaite accomplie sans espoir de revanche, gagna la côte sous un déguisement, et se réfugia sur une barque, que les courants de la mer et le vent poussèrent dans le port de Tabraca. Reconnu, malgré son costume étranger, battu,

Velamenta dabant, ignotarumque ferarum.

Exuviæ, vastis Meroe quas nutrit arenis :

Serpentum patulos gestant pro casside rictus ;

Splendent vipereæ squamosa pelle pharetræ...

Claud., *de Laud. Stilich.*, I, v, 254 et seqq.

1. Solibus effetos mersurus pulvere Gallos...

*Id.*, *ibid.*, I, 350.

2. Cum ad eos qui primi occurrerunt pia pacis verba jactaret, signiferum quemdam insolenter obsistentem, et jamjamque pugnam excitantem, gladio percussit in brachio, eumque manu debilem ipso vulnere coegit pronum inclinare vexillum. Oros., VII, 36.

chargé de chaînes et traîné devant un magistrat, il fut mis en prison, en attendant l'arrivée de Mascezel ; mais Gildon ne voulait pas tomber entre les mains de son frère : il s'étrangla dans son cachot<sup>1</sup>.

Mascezel ne jouit pas longtemps de sa victoire : appelé en Italie pour y recevoir les félicitations de l'empereur et probablement aussi le commandement de la province qu'il avait recouvrée, il se noya, près de Milan, au passage d'une rivière, en se rendant avec Stilicon dans une villa voisine. Avec des haines toujours aux aguets pour dénaturer les moindres faits, aucun accident ne restait sur le compte du hasard. Stilicon devint coupable de celui-ci. Un écrivain païen et grec nous raconte que, jaloux de la gloire dont le prince maure venait de se couvrir, le régent lui avait tendu un piège en l'aventurant sur un pont en ruine<sup>2</sup>, ou plutôt en le faisant jeter du haut des parapets dans le fleuve par les gens de sa suite, et qu'il riait lui-même aux éclats, tandis que le malheureux luttait contre la mort<sup>3</sup>. Telles sont les invraisemblances odieuses dont fourmille l'histoire de ce temps de discorde, où les passions politiques, religieuses et personnelles travaillaient comme à l'envi à obscurcir la vérité.

L'Afrique était donc recouvrée, le nom d'Honorius rétabli dans les actes et sur les étendards de la pro-

1. Sibi mortem, laqueo fracta gula, conscivit. Zosim., v, 11. — Cf. Oros., vii, 36.

2. Cum aliquando Stelicho quoddam ad suburbanum prodiret, et in pontem fluminis pervenisset atque illum cum aliis Masceldelus quoque comitaretur... Zoz., v, 11.

3. Ibi Stelicho ridere, Masceldelus fluminis abreptus impetu suffocari. *Id.*, *ibid.*



vince, et l'intervention armée de l'Orient prévenue assez à temps pour que le gouvernement de Constantinople pût se retirer ou se justifier sans trop de honte : la guerre cessait d'être imminente entre les deux frères. D'un autre côté, Alaric avait été maintenu dans les limites de son cantonnement par la ferme attitude de l'Italie. De sages mesures avaient conjuré la famine, non pas, il est vrai, toutes ses angoisses, mais du moins ses plus effroyables extrémités. On devait ce résultat au génie de Stilicon, à sa décision hardie et sûre comme directeur d'une guerre lointaine, à son habileté comme administrateur, à cette incessante activité qui lui permettait de tout surveiller, de pourvoir à tout à la fois. Le sénat aussi lui devait son rétablissement dans des droits politiques importants, et l'en payait par une vive reconnaissance. On lui savait gré encore de la modération dont il ne s'était jamais départi dans sa correspondance avec la cour orientale : rien de personnel, rien de provoquant n'avait envenimé des rapports difficiles ; ses lettres, constamment fermes, n'avaient jamais manqué de mesure. Il n'avait pas même fait une affaire d'État du complot dirigé et presque exécuté contre sa vie ; il semblait, par un oubli dédaigneux, excuser ce procédé politique, comme naturel à son rival. Pour tout résumer par un mot des contemporains, sa conduite fut jugée « digne du Latium<sup>1</sup>. » On oublia les fautes du Péloponèse, et la po-

1. Quod nihil in tanto rerum terrore locutus  
Indignum Latio...

Claud., *de Laud. Stilich.*, I, v. 295.

pularité du régent s'accrut de toutes les frayeurs qu'il avait dissipées. Le sénat, de ce côté des mers, les villes africaines, de l'autre, voulurent célébrer par des monuments la délivrance de l'Afrique. Le temps a préservé deux des inscriptions votées à cette occasion, et le nom d'Arcadius s'y trouve uni à celui de son frère, comme si la guerre contre Gildon avait été faite d'accord et sous les auspices des deux princes<sup>1</sup>. La cour d'Orient accepta ces avances, sans que le cœur d'Arcadius en fût grandement touché. Quant aux deux ministres, leur haine resta plus implacable qu'auparavant<sup>2</sup>.

Stilicon sortait de la lutte grandi dans l'opinion des peuples et raffermi dans son pouvoir : Eutrope en sortait à la fois vaincu et triomphant. Sans doute il avait échoué dans sa prodigieuse entreprise, applaudie pourtant à Constantinople, d'étendre jusqu'aux colonnes d'Hercule les domaines de l'empire oriental et d'amoinrir tellement l'autre que Rome ne fût plus que la seconde ville de l'univers romain ; mais il avait remporté une grande victoire personnelle. Le vil esclave stigmatisé du fouet, la vieille amazone, l'eunuque en un mot venait de prouver qu'il était homme et ennemi redoutable. Stilicon avait tremblé devant lui, les

1. *Imperatoribus invictissimis felicissimisque DD. NN. Arcadio et Honorio fratribus, senatus populusque Romanus, vindicata rebellione, et Africae restitutione lætus.*

*Fl. Stilichoni. V. C... in adfinitatem regiam cooptato itemque socero D. N. Honorii Augusti, Africa, consiliis ejus et provisione liberata, ex S. C.*

2. *Hinc jam inimicitiae Stilichonis et Eutropii in majus erumpere Zosim., v, 12.*

fiers patriciens des sept collines lui avaient demandé la paix à genoux, et il avait affamé Rome. Tout autre orgueil eût été satisfait; le sien était sans mesure. Il voulut être consul et, quoiqu'on en pût rire, patrice, c'est-à-dire père du prince<sup>1</sup>. Arcadius, heureux d'avoir fait peur à son frère, conféra comme récompense ce nouveau titre à son ministre, en le désignant consul pour l'année suivante, 399. Le consulat, commun aux deux empires en ce qu'il donnait aux lois leur date et à l'année romaine son nom, devait entraîner, comme conséquence directe, la reconnaissance d'Eutrope par l'Occident et son inscription dans les fastes de ce Capitole qu'il avait un moment ébranlé : c'était de sa part le comble de l'audace, mais aussi, ce fut l'évocation des tempêtes.

## IV.

Tandis que le sinistre génie d'Eutrope agitait si violemment l'Occident, l'Orient était tranquille, et, il faut bien le dire, la jeune Rome ne voyait pas avec déplaisir les humiliations accumulées sur son aînée. Devant un si habile ministre, Arcadius avait passé de la peur à l'admiration, et se soumettait à lui désormais sans arrière-pensée<sup>2</sup>. Eutrope gouverna dès lors

1. Imperatori persuasisse, uti sese patricium consulemque designaret. Philostorg., xi, 4.

2. Eutropio totam administrationem imperii tradebat. Zozim., v, 14; — Claud., in *Eutrop.*, pass.

la vie de son jeune maître plus despotiquement encore que l'empire. Il n'y eut pas de petit détail quotidien où ne s'étendît le contrôle de l'eunuqué : audiences publiques ou privées, fêtes de la cour, lever ou coucher du prince, tout jusqu'aux moindres divertissements était réglé à l'avance. Les jeux du cirque, pour lesquels Eutrope montrait une sorte de fureur<sup>1</sup>, devinrent, par une conséquence logique, la passion d'Arcadius, et reçurent de sa présence assidue une splendeur et une vogue inaccoutumées. C'était là qu'il fallait chercher l'empereur, quand il habitait Constantinople. Les voluptueux voyages d'Ancyre amenaient d'autres divertissements que savait varier à l'infini l'imagination d'un esclave enfant de l'Euphrate : Eudoxie seule y manquait.

En dépit du philosophe Synésius et de ses remontrances, la cour s'abîmait de plus en plus dans les fantaisies d'un luxe sans frein. Nos magnificences pâlieraient auprès de celles du palais d'Arcadius, et nos recherches de mollesse seraient en comparaison presque grossières. De peur que le contact du bois, de la pierre ou même des marbres précieux n'offensât les pieds sacrés du prince, on étendait sur le pavé des appartements, comme un tapis plus moelleux que ceux de l'Égypte ou de l'Inde, un lit de sable d'or très-fin, apporté de loin et renouvelé chaque jour<sup>2</sup>. Un service

1. . . . . Totosque theatris

Indulgere dies. . . . .

Claud., *in Eutrop.*, II, v. 86 et seqq. — Chrysost., *in Eutrop.*, 2.

2. Neque pavimentum ipsum tolerant; sed spargenda aurosa terra.  
Synes., *de Regno*, p. 16, c.

régulier de navires et de chariots était organisé pour cet emploi entre Constantinople et les contrées de l'Asie qui produisaient la poussière d'or<sup>1</sup>. D'innombrables esclaves de toute profession et de tout pays, distingués par le costume, formaient comme un peuple intérieur, qui faisait du palais et de ses dépendances une véritable ville. On était loin alors des temps de Constantin, pourtant si critiqués pour leur luxe, et les mille cuisiniers, les mille barbiers, les mille échansons que Julien chassa avec tant de fracas à son entrée dans Constantinople<sup>2</sup>, eussent paru sous Arcadius d'une simplicité rustique et bien peu digne d'un maître de l'empire.

Sitôt qu'arrivait l'été avec ses chaleurs, le fils de Théodose, sur un signe de son ministre, se préparait à désertier le palais pour les fraîches campagnes de la Phrygie<sup>3</sup>. Le jour du départ était proclamé dans la ville, comme celui d'un spectacle où la foule curieuse était conviée. Dès le matin, en effet, les rues qui s'étendaient du forum au port se remplissaient d'une multitude impatiente de voir et d'admirer. Dans le port stationnait une flotte de barques richement décorées, prêtes à conduire le prince et sa suite sur la rive op-

1. Ex ulterioribus continentibus vehiculis et actuariis navibus advehitur. Synes., *de Regno*, p. 16, c.

2. Liban., *in Necem Julian.*, ed. Reiske, t. I, p. 565.

3. Mitior alternum Zephyri jam bruma teporem  
Senserat, et primi laxabant germina flores.  
Jamque iter in gremio pacis solemne parabant  
Ad muros, Ancyra, tuos, auctore repertum  
Eutropio...

Claud., *in Eutrop.*, II, 95 et seqq.

posée du Bosphore. A l'heure fixée par le cérémonial commençait à déboucher des portiques du palais, en longues files espacées, la double milice des appariteurs et des soldats, ceux-ci habillés de blanc sous des enseignes brodées d'or. Le corps des *domestiques*, avec ses tribuns et ses généraux vêtus de toges d'or, montés sur des chevaux harnachés d'or, une lance dorée dans la main droite, et dans la gauche un bouclier à champ d'or semé de pierres précieuses, attirait surtout l'attention des spectateurs <sup>1</sup>. A la suite des cohortes palatines, et flanqué d'un cortège de grands officiers, de ministres et de comtes à cheval, apparaissait le char impérial traîné par des mules d'une blancheur sans tache, portant des housses de pourpre parsemées d'or et de pierreries. Le char lui-même, garni dans tout son pourtour de lames d'or mobiles qu'agitait perpétuellement le mouvement des roues, rayonnait comme un foyer de lumière, au milieu duquel on distinguait le prince <sup>2</sup>. A voir ce jeune homme pâle et somnolent près de la figure immobile et ridée de l'eunuque, qui semblait couvrir sa proie, on eût plaint volontiers le captif insensible à sa chaîne, ou du moins impuissant à la secouer ; mais le peuple de Constantinople avait de bien autres soucis. Il contemplait de loin toutes ces merveilles, et les pennons de soie flottants, brodés d'animaux fantastiques, qui ombrageaient, comme un dais, le char impérial. Heureux qui pouvait apercevoir le prince, admirer l'éclat de ses pendants d'oreilles, l'orbe éblouis-

1. Reisk. ad Constant. Porphy., *de Cærimoniis*, 1, p. 8.

2. *Id.*, *ibid.*

sant de son diadème, le nombre et la grosseur des perles qui recouvraient son vêtement, et jusqu'aux bandelettes de sa chaussure <sup>1</sup>! La ville n'avait pas d'autre conversation ni le soir ni les jours suivants <sup>2</sup>. Au retour de Phrygie, c'étaient des fêtes d'un genre différent, mais non moins dispendieuses : on simulait un triomphe militaire; Arcadius, reçu par les troupes, l'épée au poing, était réinstallé dans son palais, au bruit des fanfares, comme s'il fût revenu vainqueur des Perses ou des Huns <sup>3</sup>. Ces traits de mœurs nous sont donnés par les contemporains eux-mêmes, et, en les reproduisant ici, nous les avons plutôt affaiblis qu'exagérés.

C'est ainsi que l'eunuque amusait par des divertissements un prince enfant et une capitale aussi frivole que lui. Dans les provinces, l'esprit était tendu surtout vers la lutte des deux ministres; leur inimitié, leurs projets patents ou secrets, leurs mérites divers, leurs chances de réussite étaient l'objet de tous les entretiens, la thèse de toutes les discussions. Si ces instruments subordonnés de l'autocratie impériale avaient eu l'ambition d'effacer leurs maîtres, cette ambition devait être bien satisfaite, car on semblait à peine savoir qu'Honorius et Arcadius fussent vivants et sur le trône: on ne connaissait qu'Eutrope et Stilicon. Les mesures de police établies depuis la guerre gênant considérablement les communications d'un empire à l'autre, on s'adressait aux voyageurs pour apprendre d'eux ce que

1. Chrysost., t. VI, p. 295; t. IX, p. 590.

2. *Id.*, *ibid.*

3. Ceu victos traherent Medos, Indumque bibissent.

Claud., *in Eutrop.*, II, v. 102.

les lettres n'osaient pas dire. Un historien du temps, qui habitait une ville de l'Asie Mineure, nous raconte comment les curieux, en quête de récits, accostaient les nouveaux débarqués dans les ports, et les patrons de navires, qui, plus que tous les autres, avaient à subir de longs interrogatoires. — « Vous venez de Ravenne ? de Constantinople ? — Que s'y passe-t-il ? qu'y dit-on ? — Le régent d'Occident nous menace-t-il d'une guerre ? Connaissez-vous Stilicon ? — Avez-vous vu l'eunuque <sup>1</sup> ? » Les réponses n'étaient la plupart du temps que des mensonges, selon la remarque du même historien ; mais ces nouvelles imaginaires contentaient la crédulité et lui servaient d'aliment jusqu'à ce qu'elles fussent remplacées par d'autres. Toutefois en dépit de la gêne des communications, en dépit de la stagnation des affaires commerciales, il se formait dans l'esprit des grandes villes de l'Asie une sorte de patriotisme oriental favorable à l'eunuque : beaucoup approuvaient le fond de sa politique, et il n'eût pas été prudent aux autres de soutenir trop vivement celle de Stilicon.

Eudoxie cependant supportait avec une impatience croissante l'espèce d'exil où elle était condamnée dans son propre palais. Cette fille altière des Franks, en qui le sang barbare coulait presque pur, ne se consolait pas d'avoir été le jouet d'un esclave, elle qui n'avait rêvé dans son mariage que les satisfactions de l'orgueil

1. « Tu vero undenam hæc audisti? — Ubinam te Stilicho vidit? — Num tu eunuchium nosti? » Neque facile erat rixas componere. Nam et mercatorum nemo quicquam præter mendacia præterque suum lucrum loquebatur. Eunap. *Exc.*, 56. — Inimicitiae Stelichonis et Eutropii omnibus in ore versabantur. Zosim., v, 12.



et le triomphe d'une domination absolue. Quand, révoltée contre sa chaîne, elle s'efforçait de ressaisir par les séductions de la femme la puissance qui lui échappait, elle rencontrait au fond de son gynécée un regard insolent qui semblait la menacer jusque dans les bras de son époux ; mais ses efforts pour reconquérir son autorité ne parvenaient qu'à l'affaiblir. Trop violente, trop impérieuse pour ce faible jeune homme qu'elle effrayait, la Barbare voyait son esprit s'amortir avec l'éclat de sa beauté, et elle put à bon droit regretter l'existence paisible qu'elle menait dans cette modeste maison de Promotus, d'où ce même Eutrope l'avait tirée. Elle se prit donc d'une haine féroce contre son tyran, ne se nourrit plus que d'idées de vengeance, et, appelant à son aide le mécontentement public, elle résolut de jouer dans un dernier coup de fortune la perte de l'eunuque ou la sienne.

Les amis ne lui manquèrent point dans la haute société de Constantinople, et elle put compter sur l'appui de quiconque avait à se plaindre d'Eutrope. Trois femmes surtout, ses intimes confidentes, mirent au service de sa vengeance leur propre haine, égale à la sienne, et un puissant génie d'intrigue. L'histoire nous a conservé leurs noms, devenus célèbres dans les luttes d'Eudoxie, dont la vie ne fut qu'un long combat : c'était d'abord Marcia, récemment veuve de Promotus, le tuteur officieux de l'impératrice, puis Castricia, femme de Saturninus, fonctionnaire éminent, prince du sénat, et enfin une autre veuve, appelée Eugraphia, brouillon acariâtre qu'un contemporain nous peint d'un

seul trait : « Elle poussait, dit-il, l'esprit de discorde jusqu'à la folie <sup>1</sup>. » Ce trio féminin forma autour de l'impératrice un foyer permanent de dénigrement contre le ministre et contre ses actes. Les ennemis d'Eutrope, hommes et femmes, s'y rallièrent avec empressement, et l'intrigue de palais finit par être un vrai complot où des ambitieux prirent pied pour leur fortune, en paraissant servir l'épouse du prince. La galanterie se mêle assez naturellement aux conspirations dont les femmes sont l'âme ; c'est ce qui arriva pour celle-ci, ou du moins ce qu'on ne manqua pas de prétendre <sup>2</sup>. L'impératrice eut à en souffrir dans son honneur. Eudoxie étant accouchée le 13 janvier 399, au plus fort de ces conciliabules et aussi de son délaissement, d'une fille qui fut nommée Pulchérie, la malignité publique donna pour père à l'enfant un officier du palais bien venu d'elle, disait-on, le comte Jean, homme encore jeune, distingué d'esprit, et qui parvint, lorsqu'elle fut toute-puissante, à l'intendance des largesses sacrées <sup>3</sup>.

Gaïnas ne pouvait être oublié en pareille circonstance ; mais l'aveugle exécuteur du complot de l'hippodrome, le bourreau de Rufin, dupé par Eutrope, avait appris à ne plus prêter son bras sans réserve,

1. Mulieres tres, viduæ quidem, sed opulentæ, in perniciem salutis suæ pecuniam ex rapina possidentes... Marcia, Promoti uxor, Castricia Saturnini, et Eugraphia quædam nimia insania fervens,... velut phalanx furore ebria. Pallad., *Vit. Chrysost.*, p. 35.

2. Chrysost., passim. — Zosim., v, 18. — Zon., p. 31.

3. Johannes, cui princeps omnia sua arcana crediderat, et quem plerique perhibebant ejus filii, quem Arcadius habebat, esse patrem. Zosim., v, 18. — Cf. *Chron. Alexandrin.*; Marcell. com. *Chron.*

et à garantir avant tout son intérêt dans le succès d'autrui. Il ne voyait pas d'ailleurs pour qui, dans l'empire, il pouvait travailler, sinon pour lui-même, tant il était infatué de sa propre importance<sup>1</sup>. Borné, dans son autorité militaire, au commandement des corps auxiliaires de sa nation, il leur faisait partager les rancunes de sa disgrâce, comme si elle eût été une injure pour eux, et se rattachant par des relations habiles, la plupart du temps secrètes, les autres Goths disséminés en Asie, soit comme garnisons dans les villes, soit comme colonies agricoles dans les campagnes<sup>2</sup>, il les habitua à voir en lui leur chef naturel. Ainsi déjà se réalisait dans l'ombre la sinistre prédiction de Synésius, quand l'écho de ses sages paroles retentissait peut-être encore sous les voûtes du palais impérial.

L'année 398 amena au parti des mécontents, sinon un complice (ce mot serait un outrage pour l'homme dont il s'agit), du moins un appui considérable en la personne du nouvel évêque de Constantinople, Jean Chrysostome, promu à ce siège éminent en 397, après le décès de Nectaire. Chose singulière, ce fut Eutrope lui-même qui, malgré l'opposition d'un grand nombre d'évêques orientaux, en dépit de cabales puissantes et par un véritable esprit de religion, appela dans la métropole de l'empire celui qui devait être, avant l'année

1. Indignatus Gainas quod nec convenientem duci provectoris ætatis honorem consequeretur, nec muneribus ob insatiabilem animi barbari libidinem expleri posset., Zosim., v, 13.

2. Zosim., v, 12 et seqq. — *Claud. in Eutrop.*, II.

écoulée, son adversaire le plus déclaré. La fortune ne voulut pas tenir compte d'une bonne action à cet homme, qui en pratiquait d'ailleurs si peu.

Le personnage qui fait ici son entrée sur la scène de nos récits y doit jouer un rôle tellement important, et sa place est si grande dans l'histoire du iv<sup>e</sup> siècle, que nous devons, comme introduction aux faits qui vont suivre, exposer brièvement quels étaient son caractère, sa famille, et de quelle condition il arriva subitement à un rang si élevé. Jean avait alors environ cinquante ans, né qu'il était vers 347, dans la ville d'Antioche, d'une famille aisée, dont le chef appartenait comme officier à la préfecture du prétoire d'Orient. Son père étant mort lorsqu'il était encore enfant, sa mère prit soin de son éducation, l'éleva, et, bien qu'ils fussent chrétiens tous deux, elle le remit aux mains du sophiste païen Libanius, qui tenait à Antioche même l'école la plus célèbre de l'Asie. Jean s'y fit remarquer dès son début par ce don de la parole qui lui valut plus tard le surnom de Chrysostome, c'est-à-dire *bouche d'or*. Le vieux maître admirait dans le jeune homme ce langage vif, coloré, tantôt arrondi en périodes savamment balancées, tantôt impétueux et rompu à dessein, qui faisait le cachet de l'éloquence grecque asiatique, et qui caractérise celle de Chrysostome. Il songeait à l'avoir pour successeur dans la direction de son école, et quand il se vit déçu dans son projet, on l'entendit s'écrier avec amertume : « Les chrétiens me l'ont enlevé <sup>1</sup> ! » La mère de Jean le destinait au bar-

1. Sozom., VIII, 2. — Tillem., *Hist. eccles.*, t. XI, p. 6.

reau, chemin de tous les honneurs ; elle ne réussit pas davantage. Après avoir plaidé quelque temps, Jean se dégoûta de sa profession ; il se dégoûta plus encore de la vie licencieuse que menaient les jeunes avocats d'Antioche <sup>1</sup> : des passions plus sérieuses le sauvèrent.

Ce fut vers l'étude de l'Écriture sainte qu'au sortir des mains de Libanius Jean se sentit entraîné par une pente irrésistible. Il s'adressa à l'évêque d'Antioche, qui le reçut dans son clergé en qualité de lecteur ; mais trouvant l'église trop mondaine, il voulut s'enfuir au désert en compagnie d'un ami. Retenu par les larmes de sa mère, il se créa dans sa propre maison une solitude où, pour se tromper lui-même, il accumula tout ce qu'il rêvait ailleurs d'austérités : veilles, jeûnes, macérations, et ce que l'ascétisme pouvait imaginer de plus dures pratiques <sup>2</sup>. Cette fiction du désert ne lui suffit pas longtemps ; il lui fallut la réalité. Un grand nombre de chrétiens, tourmentés de la même passion, s'étaient alors retirés dans les montagnes voisines d'Antioche, où ils formaient comme une nation de cénobites : Jean courut les rejoindre ; mais cette demi-solitude l'eut bientôt rassasié : il n'était fait ni pour les règles vulgaires, ni pour les tempéraments de conduite. Un jour donc il quitta son couvent pour aller vivre dans une caverne où il passa quatre années, s'abîmant dans l'étude, dans la contemplation, dans des privations

1. Causas acturus, atque id genus vitæ suscepturus, ipse sacris scripturis incumbere, et juxta leges Ecclesiæ philosophari... Sozom., viii, 2. — Considerans quam laboriosum, quamque iniquum vivendi genus eorum qui in foro versantur. Socrat., vi, 3.

2. Chrysost., *ad Demetr.*

inouïes, mangeant à peine, et passant les nuits debout pour dompter le sommeil<sup>1</sup>. Poussée avec la ténacité que Jean mettait dans ses entreprises, cette lutte de l'esprit contre le corps ruina sa santé pour jamais. Quand il se fut saturé d'isolements et d'austérités, il reparut subitement dans Antioche, où l'évêque, ravi de le retrouver, le prit comme diacre et ensuite comme prêtre. Ses premières prédications attirèrent par leur éclat l'attention de toute la chrétienté orientale. L'enfant des rhéteurs païens, orateur chrétien par la vertu du désert, apportait dans le monde, avec un savoir immense, une pensée mûrie par la méditation, sans que sa parole eût rien perdu de cette ampleur élégante et de ces vives images qui plaisaient tant aux Grecs d'Asie. Ce fut comme une apparition du génie ionien, jetant sa poussière d'or et ses fleurs sur la tribune austère des apôtres. Chrysostome atteignit le comble de sa renommée dans les jours terribles qui suivirent la sédition d'Antioche, quand, par le charme de ses discours, il sut retenir au pied du sanctuaire, l'instruisant, la soutenant, la consolant, une ville entière tremblante sous la colère de Théodose.

Dans cette situation humble par le titre, élevée par les services et la gloire, Chrysostome se félicitait d'avoir su repousser les tentations de l'épiscopat, car on avait voulu le faire évêque au temps de sa retraite dans la montagne, et il n'avait pas résisté sans quelque peine, lui-même l'avoue naïvement<sup>2</sup>. La tentation se repré-

1. Chrysost., *ad Demetr.*, p. 98, 99 et seqq.; Pallad., *Vit. Chrysost.*, p. 41.

2. Chrysost., *de Sacerdot.*, III, 2.

sent en 397, et cette fois avec plus de succès. L'Église de Constantinople venait de perdre, le 17 septembre de cette année, son évêque Nectaire, qui l'avait administrée seize ans, au milieu de circonstances difficiles, sans grand éclat, mais aussi sans trouble. La vacance de ce siège était toujours un événement public, non qu'il possédât sur l'Orient, comme celui de Rome sur l'Occident, une suprématie avouée, dérivant soit du consentement des autres églises, soit d'une origine apostolique ; il exerçait une simple suprématie de fait en qualité de siège de la ville impériale, mais cette suprématie était grande. L'évêque de Constantinople occupait à la cour un rang égal à celui des premiers fonctionnaires de l'empire, et mettait toujours un poids considérable dans les discussions de l'Église, quelquefois même dans celles de l'État. Les évêques étrangers que leurs affaires amenaient dans la métropole, reçus, hébergés chez lui, lui formaient une espèce de cour, et de plus, sans qu'on pût invoquer pour cette extension de pouvoir aucune règle de droit, les titulaires du siège de Byzance s'étaient attribué, sur leurs collègues des diocèses administratifs de Thrace, d'Asie et de Pont, une juridiction qui avait été confirmée par l'usage<sup>1</sup>. C'était donc une chose grave en tout temps que l'élection d'un évêque de Constantinople, et elle se compliquait en ce moment d'embarras nouveaux par la présence de plusieurs évêques réunis à Constantinople, qui réclamèrent le droit ou de la diriger, ou de la con-

1. Theodorit., v, 28.

trôler. Leur nombre ne fit que s'accroître à mesure que le bruit de la vacance se répandit en Orient, et il se forma près du siège à remplir une sorte de concile improvisé avec lequel durent compter les électeurs et le gouvernement lui-même<sup>1</sup>.

A la tête de ce petit concile se trouvait un homme remuant et dangereux, le patriarche d'Alexandrie, Théophile, prêtre d'un savoir reconnu, mais d'une moralité contestée, machinateur infatigable d'intrigues, influent à la cour, plein de séduction près des autres évêques, habile enfin à déguiser un esprit dominateur sous des apparences de désintéressement<sup>2</sup>. Ses prétentions à la fidélité envers ses amis, à la justice paternelle envers son clergé, n'avaient au fond d'autre motif que son intérêt, et la protection parfois bruyante dont il couvrait les autres n'était qu'une manœuvre pour les enchaîner sous lui ou les désarmer. Dans la circonstance présente, Théophile voulait s'emparer de l'élection, non afin d'en profiter lui-même, soit qu'il ne l'osât pas, soit qu'il se contentât du siège d'Alexandrie, qui était canoniquement la première parmi les églises orientales; mais il demandait le siège vacant pour un de ses prêtres<sup>3</sup>, et ce par des raisons que nous ferons connaître tout à l'heure. Grâce à son influence, la plupart des évêques s'engagèrent dans cette candidature; les autres réservèrent leur liberté, dési-

1. Cum alii complures episcopi tum Theophilus Alexandrinus. Socrat., vi, 2. — Concilium... *Id.*, *ibid.*; — Sozom., viii, 2 et seqq.

2. Pallad., *Vit. Chrysost.*; — Socrat., vi; — Sozom., viii.

3. Summo studio laborabat... ut Isidorum, presbyterum suum, ad episcopatum urbis regiae promoveret. Socrat., vi, 2.



reux de sonder le terrain dans leur intérêt et de courir au besoin les chances d'une compétition.

A côté de cette cabale de prélats étrangers, une autre s'était formée dans le clergé même de Constantinople<sup>1</sup>, résolu à ne point céder la place. Qui donc en effet pouvait revendiquer la légitime possession de ce grand siège, sinon ceux qui, sous Grégoire de Nazianze et Nectaire, en avaient étudié les besoins et supporté les rudes labeurs ? Ainsi s'exprimaient avec une apparente raison les prêtres et les diacres de l'église métropolitaine. Des brigues contraires entrèrent donc en lutte, et la ville ne présenta plus qu'un spectacle d'agitation ardente et de disputes. Dès l'aube du jour, les portiques des temples, les places, les lieux de réunion et de promenades étaient occupés par les candidats et leurs amis, discourant, prêchant, travaillant à séduire le peuple, qui, avec le clergé et les *honorés*<sup>2</sup>, devait prendre part à l'élection. On ne négligeait aucune des honteuses manœuvres ordinaires aux candidatures électorales, promesses, grossières flatteries, basses supplications à la populace, éloge de soi et des siens, dénigrement de ses rivaux<sup>3</sup>. La brigue près des honorés se faisait avec un peu plus de pudeur ; on allait frapper humblement aux portes des gens en crédit, on se glissait chez eux à l'aide de présents destinés à faciliter les audiences ou à corrompre les gardiens : l'un offrait

1. De ordinando episcopo orta est contentio. Socrat., vi, 2; — Sozom., viii, 2; — Pallad., *Vit. Chrysost.*

2. *Honorati* : on appelait ainsi la classe des hommes qui avaient traversé les hautes fonctions publiques.

3. Pallad., *Vit. Chrysost.*, p. 42.

quelque rareté d'Égypte ou quelque statue de la Grèce, l'autre apportait de la soie de l'Inde ou des parfums de l'Arabie ; des sommes d'argent furent même distribuées <sup>1</sup>. Heureux qui pouvait se procurer l'appui d'une noble matrone ou le patronage d'un officier du palais ! Tant de compétitions se formèrent, tant de factions se combattirent, qu'il fut impossible de procéder à l'élection pendant quatre mois entiers. Sans atteindre à la gravité des désordres de Rome lors de la promotion du pape Damase, quand les électeurs, après une bataille rangée, laissèrent cent trente-sept cadavres sur le pavé de l'église, le spectacle donné à Constantinople n'en était ni moins affligeant ni moins honteux. Le peuple fut le premier à en rougir, et, trouvant que ces ambitieux qui se déclaraient les uns les autres indignes de l'épiscopat avaient tous également raison, il résolut de s'en remettre à l'empereur pour faire choix d'un véritable évêque, qui répondît par le caractère et les talents à la grandeur de sa mission. Ce vœu du peuple, délibéré en place publique, fut porté au palais pour être mis sous les yeux du prince <sup>2</sup>. Les honorés n'osèrent point récuser un si auguste arbitrage, et l'élection du futur évêque de Constantinople se trouva transportée du forum et de l'église dans le cabinet impérial.

La faveur des gens du palais, celle de l'empereur peut-être, avait paru pencher du côté d'Isidore : c'était le nom du prêtre d'Alexandrie protégé de Théophile.

1. Pallad., *Vit. Chrysost.*, p. 42.

2. Quod cum populus simul et clerus uno consensu decrevissent, imperator quoque comprobavit. Sozom., VIII, 2; — Pallad., *loc. cit.*

Les raisons qui poussaient le patriarche de cette grande Église à patroner son prêtre avec tant d'ardeur lui étaient toutes personnelles, et méritent d'être relatées ici<sup>1</sup>. Théophile n'avait pas toujours été, quoiqu'il proclamât le contraire, un ami bien fidèle de Théodose. A l'époque où l'empereur catholique entra en lutte avec le tyran Maxime, suscité par les païens de l'Occident, l'évêque d'Alexandrie avait réfléchi que, grâce au hasard des batailles, le chrétien pouvait être vaincu malgré la sainteté de sa cause, et Maxime devenir le souverain de l'Orient; il avait écrit en conséquence deux lettres de félicitations pour l'un et pour l'autre, suivant le résultat de la guerre<sup>2</sup>. Le messenger chargé de les porter était ce même prêtre Isidore, lequel se rendit à Rome pour y attendre discrètement le dernier mot de la victoire. Ce dernier mot ayant été pour Théodose, Isidore courut lui présenter, de la part du patriarche, la lettre qui lui était destinée; mais il ne rapporta pas l'autre à Alexandrie: « elle lui avait été dérobée, disait-il, par un diacre qui l'accompagnait<sup>3</sup>. » Dans le fait, on ne sut jamais ce qu'elle était devenue. Théophile put soupçonner pour plus d'une raison qu'Isidore la retenait à part soi, pour s'en servir au

1. Ordinationi ejus impedimentum attulit Theophilus favens Isidoro... Quidam dicunt hunc ideo amicum fuisse Theophili quod conscius fuisset ac particeps facinoris cujusdam periculosi. Sozom., VIII, 2; Socrat., VI, 2.

2. Aiunt Theophilum, datis Isodoro muneribus et epistolis, tum ad imperatorem, tum ad tyrannum... Sozom., VIII, 2. Binas ei tradiderat epistolas, mandans ut victori munera simul ac litteras offerret. Socrat., VI, 2.

3. Lector qui eum comitabatur epistolas clam surripuit; quo facto conterritus Isidorus illico aufugit Alexandriam. Socrat., VI, 2.

besoin : il y eut même quelques rumeurs répandues à ce sujet dans le public. Telle était la situation de l'évêque vis-à-vis de son prêtre, et il fallait que celui-ci nourrit des prétentions bien désordonnées pour que Théophile n'eût pas encore trouvé moyen de les satisfaire. Enfin se présenta cette magnifique vacance du siège de Constantinople, capable de suffire assurément au plus ambitieux des hommes. En y portant le témoin dangereux de ses faiblesses, le patriarche espérait le désarmer par une marque solennelle d'affection, en même temps qu'il mettait au grand jour son propre désintéressement. Et puis c'était se placer, comme évêque, au-dessus du siège de Constantinople que de le donner et de n'en vouloir pas.

Eutrope, qui connaissait de longue main Théophile, et à qui d'ailleurs il restait, au milieu des ignominies de sa vie, un fonds de piété sincère, Eutrope, inquiet de tant d'intrigues, voyait surtout avec un grand déplaisir la candidature d'Isidore<sup>1</sup>. Il en eût voulu une autre à laquelle personne ne songeait à Constantinople, et qu'il résolut de faire triompher maintenant que l'empereur était le maître de l'élection. Pendant un voyage qu'il avait fait récemment à Antioche pour certaines affaires d'État, Eutrope avait eu occasion d'entendre Chrysostome, et il avait été émerveillé de son éloquence<sup>2</sup>; il le proposa donc à l'empe-

1. Socrat., vi, 2, 3. — Sozom., viii, 2. — Pallad., *Vit. Chrysost.*

2. Cupiens Eutropius Johannem præsulem fieri, cujus illi virtus erat notissima, cujusque tunc periculum fecerat, cum in causa regia interiore penetrasset Orientis, suadet imperatori... Pallad., *Vit. Chrysost.*

reur, dépeignant avec feu le génie et les vertus de ce prêtre, l'austérité de ses mœurs et la modestie de sa situation au milieu de tant de gloire. Arcadius applaudit à son ministre, comme il faisait toujours; mais la chose n'était point sans difficulté. Chrysostome avait refusé autrefois l'épiscopat; persisterait-il dans son refus? La ville dont il était le conseiller et l'idole consentirait-elle à son départ? Il fallait compter en tout avec ce peuple d'Antioche, léger, ardent, toujours prêt à la sédition; des troubles, des regrets publics, une seule goutte de sang, amèneraient infailliblement le refus de Chrysostome<sup>1</sup>. Il fallait aussi prévoir les oppositions que ce choix rencontrerait à Constantinople, soit de la part des évêques étrangers, soit de la part du clergé métropolitain, qui se croirait méprisé. L'esprit timide d'Arcadius avait besoin d'être rassuré, car ces objections, qui se présentaient d'ailleurs naturellement, ne manquaient ni de vérité, ni de force. Eutrope les résolut, comme il lui plut, et lorsqu'il eut tout aplani, il se mit à l'œuvre avec la dextérité d'un eunuque de théâtre préparant le dénouement d'une comédie.

Avant que rien fût ébruité, il adressa au comte d'Orient, Astérius, qui résidait à Antioche, une lettre signée de l'empereur, laquelle lui enjoignait d'enlever adroitement Chrysostome, et de l'envoyer à Constantinople sous bonne garde. On lui recommandait la

1. Antiocheni, asperi in seditionibus, nunquam sua sponte Joannem dimissuri videbantur, priusquam mali quidpiam aut patrassent ipsi aut passi essent. Sozom., VIII, 2.

prudence, et l'exécution se montra digne en tout point d'un tel message. Astérius ayant attiré Chrysostome hors de la ville, près de la porte qu'on appelait Romaine, sous le prétexte de visiter ensemble un *martyre* (c'était le nom qu'on donnait aux chapelles construites en l'honneur des saints morts pour la foi), il le retint bon gré mal gré, et l'emmena jusqu'à Pagres, première station de la course publique. Là les attendaient un chariot tout attelé, un eunuque du palais impérial et un maître des milices accompagné de soldats. Ceux-ci, s'emparant du prêtre, le firent monter dans le chariot, quelles que fussent sa surprise et ses réclamations; puis l'escorte s'éloigna au grand galop des chevaux<sup>1</sup>. Il en fut de même à chaque relais. Les courtes explications que put recevoir Chrysostome pendant le trajet augmentèrent sa stupéfaction. Réfléchissant ensuite aux étranges moyens employés pour son élévation au premier siège de l'Orient, il crut voir dans cet événement la main de la Providence et se résigna. C'est de cette façon, et plutôt en criminel d'État qu'en évêque, que le futur chef du diocèse de Constantinople vint prendre possession de sa métropole.

Ce coup de théâtre fit sur le troupeau des prétendants l'effet de la foudre. Le peuple, qui connaissait

1. *Acceptis litteris, comes mandatum ita exsequitur. Rogat Joannem ut secum extra urbem pergat, usque ad martyria, prope portam Romanam; impositumque rhedæ publicæ, misso eunucho una et magistro militum, tradit. Pallad., Vit. Chrysost. — Joannem ad se advocat quasi quidpiam ab illo postulaturus. Qui cum venisset, confestim Asterius eum secum una in vehiculum imponit, et concito cursu Pagras usque eum deduxit, quæ statio est ita dicta... Sozom., viii, 2.*

la renommée de Jean d'Antioche, applaudit avec transport à cette idée de l'eunuque; mais les évêques se trouvèrent indignement offensés. Non contents de se plaindre et de verser sur l'intrus toute leur malignité, ils protestèrent contre l'empereur lui-même au nom de la liberté électorale, et Théophile déclara tout haut qu'il n'ordonnerait pas Chrysostome. « Vous l'ordonnerez, » lui dit l'eunuque; et, le prenant à part, il lui montra des papiers devant lesquels l'évêque d'Alexandrie pâlit. Eutrope s'était procuré sous main des lettres qui compromettaient Théophile pour des choses que nous ne connaissons pas; il en avait d'autres aussi où l'affaire du prêtre Isidore était expliquée de point en point. La communication fut telle, à ce qu'il paraît, et accompagnée de tels avertissements, que non-seulement Théophile retira sa menace de refus, mais qu'il ordonna lui-même Jean Chrysostome, dont l'intronisation eut lieu le 2 février 398, en présence d'une foule de peuple innombrable<sup>1</sup>.

Alors commença cette administration épiscopale si orageuse, qui devait avoir pour péripéties deux exils, des conciles pleins de scandale, une émeute populaire et l'embrassement de la moitié de Constantinople par les partisans mêmes de l'évêque. Avec un si grand savoir, un génie incomparable et des mœurs qu'on ne put jamais noircir, Chrysostome manquait de la pre-

1. Eutropius... libellos ostendit Theophilo, eligere eum jubens utrum mallet Joannemne ordinare, an de criminibus ipsi objectis judicium subire. His perterrefactus Theophilus, Joannem ordinavit. Socrat., vi, 2.

mière des vertus pastorales, l'amour de la paix : aussi sa vie, constamment tourmentée, fut la justification du mot profond de l'Évangile : « Heureux les Pacifiques ! » Ces réflexions l'avaient sans doute frappé durant sa retraite au mont Cassius, quand seul, vis-à-vis de sa conscience et encore étranger aux enivremments de la célébrité, il avait repoussé l'épiscopat. Les circonstances actuelles, en exaltant chez lui le sentiment de sa valeur, firent taire ses anciens scrupules, et l'aventure étrange de son élévation le persuada aisément que Dieu le jugeait propre à un état qu'il lui laissait imposer par la force. A tout prendre, Jean d'Antioche n'était point né pour le gouvernement des hommes : il lui fallait l'isolement pour rester lui-même. Dans la méditation solitaire, sa bonne et vraie passion, résidait aussi sa force ; elle avait purifié son cœur, agrandi son esprit, placé ses désirs au-dessus des besoins et des misères terrestres ; il lui devait sa grandeur et sa vertu, et pourtant elle ne lui suffisait pas. Il avait besoin des hommes pour leur faire admirer cette vertu et leur imposer cette grandeur, il lui fallait le monde pour le dominer. Simple jusqu'à la pauvreté, sobre jusqu'à défier les plus rigides anachorètes, désintéressé jusqu'à livrer au premier indigent venu sa maigre table et son vêtement, Chrysostome avait l'orgueil de sa vertu comme il avait celui de son génie, et devant ces deux orgueils disparaissaient trop souvent l'indulgence et les ménagements nécessaires à l'accomplissement du bien. Sa volonté était impérieuse et prompte, son action inclinait presque toujours



à la violence<sup>1</sup>; un tempérament dans les choses graves l'offusquait comme une trahison au devoir, tandis que ses séquestrations volontaires et son amour de la solitude le privaient des leçons de l'expérience et des conseils souvent sensés du monde.

Par un effet de son caractère sauvage, qui lui faisait fuir les grands et les riches, il s'était pris d'une ardente tendresse pour les classes misérables du peuple, et cette préférence revêtait parfois la couleur d'une envie secrète contre les heureux de la terre. Il fut accusé près de l'empereur d'exciter les pauvres contre les riches, et ces excès de charité dans une ville telle que Constantinople, où se réunissait la lie de l'Orient, pouvaient n'être pas sans péril. Cinq siècles plus tôt, il eût été au forum un compagnon de Gracchus prêchant la loi agraire sous l'inviolabilité du tribunat; au quatrième siècle et sous l'inviolabilité de l'épiscopat, il ne fut ni moins hardi dans ses systèmes, ni moins opiniâtre dans ses luttes, ni moins puissant à la tête d'une multitude qui fut pour lui comme une armée. C'était d'ailleurs un bizarre spectacle que cet homme au corps chétif, au teint jaune et d'apparence malade, à la tête dépouillée de cheveux, qui semblait n'avoir qu'un souffle de vie<sup>2</sup> et venait

1. Fuit ob nimium temperantiæ studium acerbior; et sicut aiebat quidam qui cum illo ab ineunte ætate familiariter vixerat, iræ magis deditus quam verecundiæ... Immodica etiam loquendi libertate erga omnes utebatur. Socrat., vi, 3. — Morosum atque iracundum, sævumque ac superbum eum appellabant. Sozom., viii, 9.

2. Chrysost., *Ep.* 4, p. 125, 657. — Pallad., *Vit. Chrysost.*, p. 99 et seqq.

soulever en présence de l'empereur et de la cour les questions sociales les plus redoutables. Le contraste n'était pas moindre entre la véhémence de ses idées et cette éloquence asiatique, à périodes cadencées, un peu molle, dont il fut à son époque le plus parfait modèle ; mais lorsqu'il parlait, sa tête et son corps semblaient s'illuminer, et de ses yeux, dont on pouvait à peine supporter l'éclat<sup>1</sup>, rayonnait au dehors le feu sacré de son génie, ce feu dont la trace est restée vivante dans les siècles.

Son entrée en fonction fut une véritable révolution qui engloba tout le régime épiscopal et toute la discipline de son église. Nectaire, ancien questeur de Constantinople, resté homme du monde dans l'épiscopat, entretenait, autant par raison que par goût, un grand train de maison, et recevait avec une large hospitalité les grands de la ville et les évêques en passage. Chrysostome supprima tout cela. Les meubles du palais furent vendus, ainsi que la garde-robe des anciens évêques ; à l'or et à la soie succédèrent partout la laine et la bure. Quand l'économe de l'église lui présenta le livre des dépenses de table, Chrysostome le repoussa avec mépris : « Qu'est cela ? dit-il. Mes minces revenus sont suffisants pour me nourrir, je ne veux point de l'argent de l'église. » Le luxe des basiliques ne fut pas plus épargné que celui des appartements et de la table : le nouvel évêque vendit tous les ornements de prix, et jusqu'à des vases sacrés

1. Pallad., *Vit. Chrysost.*, p. 99 et sqq.

qu'il jugea trop magnifiques<sup>1</sup>. Il fit mettre également à l'encan des marbres préparés par Nectaire pour l'église d'Anastasia, que cet évêque affectionnait, et où Grégoire de Nazianze avait prononcé ses éloquents adieux : on put voir dans l'acte de Chrysostome un blâme jeté sur son prédécesseur, qui avait été un prêtre indulgent et regretté, et ce blâme n'était pas charitable. Du produit de ces ventes, l'évêque fonda un hospice pour les étrangers malades, et donna le reste aux pauvres<sup>2</sup>; ses ennemis ne manquèrent pas de publier qu'il appliquait l'argent à son profit<sup>3</sup>. Sa justification était évidente par ses œuvres et par ses aumônes; mais son âpre désir de tout changer, de tout briser, de dominer jusqu'à la mémoire de ses prédécesseurs, choquait la conscience publique dans les rangs élevés du monde, et on en profitait pour le perdre.

Sa manière de vivre, il faut l'avouer, put surprendre une grande métropole, capitale de l'empire, où l'évêque, considéré comme un haut fonctionnaire, marchant de pair avec les plus élevés, fréquentait la cour, et entretenait des relations au sein de la société élégante et riche. Chrysostome rompit tout d'abord ces relations, et déclara qu'il ne mettrait le pied à la cour que pour les affaires urgentes de son église. Cédant à son goût constant pour la retraite, il se fit dans le palais épiscopal, comme autrefois dans la maison de sa

1. Pallad., *Vit. Chrysost.*, p. 46, 125, 166.

2. *Id.*, *ibid.*, p. 46 et seqq.

3. Phot., c. 56, 59.

mère, une solitude où il aima à se confiner, mangeant seul, n'invitant jamais personne à sa table, et ne dînant jamais chez autrui<sup>1</sup>. Cette vie passablement étrange donna lieu à mille interprétations qui ne le furent pas moins : les uns firent de Chrysostome un avare qui se laissait mourir de faim pour entasser écus sur écus ; d'autres le peignirent comme un débauché qui se livrait, loin de tous les regards, à « des orgies de cyclope » (c'était le terme dont on se servait) ; d'autres enfin racontèrent de lui des infirmités bizarres, inconnues, qu'il avait intérêt de cacher aux regards des hommes<sup>2</sup>. Ces accusations, dont la source principale résidait dans le mauvais vouloir du clergé, prirent une telle consistance que l'évêque se crut obligé d'en parler en chaire, et il réfuta la calomnie des « orgies de cyclope » en découvrant sa poitrine et montrant ses bras amaigris par le jeûne. Ce fut bien pis quand il voulut prescrire à ses clercs un régime conforme au sien, quand il leur interdit par exemple d'aller, comme ils faisaient, quêter des dîners à la table des grands et mener la vie de parasites sous le costume de prêtres. « Les deniers de l'église, disait-il, devaient suffire à la nourriture des clercs<sup>3</sup>. » Le clergé en masse réclama : l'évêque tint

1. Quod episcopus cum nemine unquam vesci vellet, nec vocatus ad convivium accedere. Socrat., vi, 4; Sozom., viii, 9.

2. Qui illum defendere cupiunt, aiunt illum imbecillioris fuisse stomachi, et morosum, et difficilem in sumendo cibo : atque idcirco solum comedere solitum. Alii dicunt, propter distinctioris vitæ disciplinam id ab illo factum esse. Socrat., vi, 4; — Sozom., viii, 9.

3. Victum quoque castigat cleri vehementer, exhortans ut contenti stipendiis suis nidores divitum non sequerentur... parasitorum instituto viventes. Pallad., *Vit. Chrysost.*, p. 119.

bon ; mais l'abus trop enraciné n'en persista pas moins, malgré ses menaces.

Après les clercs, ce fut le tour des *veuves* ou diaconesses, espèce d'ordre ecclésiastique féminin, chargé primitivement du service des femmes admises au baptême par immersion, utilisé ensuite pour divers ministères dans l'intérieur des églises. Ce titre était fort recherché par les veuves de haut rang auxquelles il procurait une position respectable, sans leur enlever entièrement la fréquentation du monde ; aussi beaucoup n'y cherchaient qu'un manteau dont elles couvraient leur vie dissipée. L'austère Chrysostome les fit comparaître toutes devant lui, et, après une enquête sur les habitudes de chacune d'elles, il en renvoya plusieurs en leur conseillant de se remarier au plus tôt<sup>1</sup>. Des *veuves*, il passa aux *sœurs*. Les *sœurs adoptives* formaient une autre classe de femmes qui tenaient, sinon à l'église, du moins aux ecclésiastiques. Quoique le célibat à cette époque ne fût point de rigueur pour les clercs, beaucoup le préféraient au mariage, afin de s'épargner les charges et les ennuis d'une famille. Ils prenaient alors chez eux une jeune fille, quelquefois non encore nubile, la logeaient sous leur toit, où elle vaquait aux soins du ménage, et le frère et la sœur électifs étaient censés ne devoir plus se séparer qu'à la mort. On voyait ainsi des enfants abandonner leur

1. Deinde viduarum advocat agmen, solerter explorans quæ non recte conversarentur inter illas : inveniensque nonnullas carni deditas, admonerat... ut repeterent maturato connubia. Pallad., *Vit. Chrysost.*, v, 47, 66.

famille pour des hommes qui ne leur étaient rien<sup>1</sup>; quelquefois même c'étaient des vierges consacrées qui, par une confiance excessive dans leur force, croyaient concilier leur vœu de chasteté avec ces liens de fraternité menteuse. En Orient, ces sortes de sœurs par élection s'étaient donné le nom de vierges *agapètes*, c'est-à-dire vierges d'amour spirituel (*agapé* étant l'amour de Dieu par opposition à *erôs*, l'amour mondain); en Occident, elles prirent communément celui de *femmes sous-introduites*<sup>2</sup>. Leur tolérance avait amené dans le clergé une corruption morale extrême, contre laquelle les censeurs ecclésiastiques ne cessaient de tonner, soit en Orient, soit en Occident. Saint-Jérôme qualifiait ces fausses sœurs « d'épouses sans mariage, de concubines d'un nouveau genre, de courtisanes d'un seul homme<sup>3</sup>. » Chrysostome, plus hardi dans l'énergie de son blâme, s'écria un jour qu'un évêque qui souffrait ces désordres avait moins d'excuse que les entremetteurs de débauches publiques<sup>4</sup>. Il résolut d'extirper le mal dans son église; mais les mesures qu'il prit, trop brusques et trop violentes, manquèrent d'abord leur but.

Il n'avait pas gouverné trois mois que tout son clergé était soulevé contre lui : diacres et prêtres cabalaient à qui mieux mieux; l'évêque leur rendit guerre

1. Frater sororem virginem deserit, cœlibem spernit virgo germanum, fratrem quærit extraneum. Hier., *Ep.* 22, *ad Eustoch.*

2. *Mulieres subintroducæ.*

3. Unde sine nuptiis aliud nomen uxorum? Immo unde novum concubinarum genus? Plus inferam, unde meretrices univiræ? Hier., *Ep. ad Eustoch.*, *loc. cit.*

4. Tolerabiliores esse lenones. Pallad., *Vit. Chrysost.*

pour guerre, il en cassa, il en renvoya plusieurs. Un mot imprudent mit le comble à leur exaspération. Un diacre nommé Sérapion, qui le poussait dans la voie des rigueurs, et, comme il arrive de tous les caractères excessifs, avait pris une grande influence sur lui, se penchant vers son oreille au milieu d'une discussion tumultueuse, lui dit assez haut pour être entendu de quelques-uns : « Évêque, prends un bâton et chasse-moi du même coup tous ces gens-là, car autrement tu n'en viendras pas à bout<sup>1</sup>. » C'en était trop. L'évêque et le clergé formèrent dès lors deux camps séparés qui s'épiaient incessamment, l'un pour diffamer, l'autre pour punir. Les clercs répandus dans le monde allaient de porte en porte déverser le ridicule ou la calomnie sur leur chef, qu'ils bravaient par l'infraction de tous ses ordres<sup>2</sup>. Tandis que la division la plus lamentable régnait dans l'église de Constantinople, Chrysostome ne se fit pas plus d'amis parmi les évêques des diocèses voisins, sur lesquels une suprématie de fait était exercée par le siège de la ville impériale. Jean les traita sans beaucoup plus de ménagement que ses propres clercs, et des hommes, ses égaux, qui pouvaient même, à un moment donné, devenir ses juges, crièrent

1. Incitabat autem illum Serapio ejus diaconus, ut omnium animos a se alienaret, qui quodam die, coram universo clero, contenta voce episcopum sic allocutus est : nunquam istis dominari poteris, o episcopo, nisi una virga omnes abegeris. Hoc ejus dictum cunctorum odium adversus episcopum excitavit. Socrat., vi, 4.

2. Illi vero, sicut in violento dominatu fieri solet, contra eum conspirarunt, eumque apud populum calumniati sunt. *Id.*, *ibid.* — Tentarunt etiam ejus vitam criminari apud populum. Sozom., viii, 9.

aussi à la tyrannie et tendirent la main aux ennemis du dedans.

Si le ministre d'Arcadius, en appelant près de lui Chrysostome et livrant au simple prêtre d'Antioche le plus beau siège épiscopal de l'empire, avait pu songer à se faire un complaisant, il aurait certes montré peu de discernement des hommes. Il suffisait même, en dehors de toute autre considération, que le nouvel élu fût notoirement la créature d'Eutrope, pour qu'il évitât avec soin toute apparence de faiblesse au nom de sa propre dignité et des devoirs de son ministère : ici le caractère de l'évêque répondait trop bien aux idées d'indépendance sacerdotale pour qu'il n'en fût pas ainsi. La bonne intelligence exista donc à peine quelques jours entre des personnages si différents, placés en face l'un de l'autre et en contact perpétuel. Le spectacle de ce qui se passait à la cour fit fermenter la bile du prélat, qui se crut le droit de régenter les ministres de l'empereur, et l'empereur lui-même, comme il régentait ses clercs. Ce furent d'abord des remontrances privées, orales ou par écrit, tantôt sur le luxe et les dépenses du palais, tantôt sur la passion du théâtre et des courses du cirque ; peu à peu ces plaintes devinrent publiques ; des avertissements et presque des menaces étaient proférés en pleine chaire sous des allusions qui ne trompaient personne. Enfin, des tremblements de terre ayant eu lieu à Constantinople pendant cette année 398, Chrysostome s'emporta jusqu'à dire que c'étaient les injustices, les prodigalités, les débauches des puissants et des magistrats



qui avaient allumé la colère de Dieu, retenue seulement par les prières des pauvres<sup>1</sup>. Eutrope lui-même, comme si les allusions ne lui eussent pas suffi, donna à Chrysostome le signal des attaques directes en complétant, par un nouveau décret, les mesures restrictives de l'immunité des asiles.

Nous avons déjà parlé du droit d'asile ecclésiastique et de ses abus, qui créaient, sous la main des évêques et des abbés des monastères, un droit à l'impunité en faveur des condamnés fugitifs. Il fallait que ces abus fussent bien criants, puisque Théodose lui-même avait cru devoir y porter remède. Des décrets, comme on l'a vu, limitatifs de l'immunité d'asile, avaient donc été rendus antérieurement au règne d'Arcadius, et l'avaient été dans une sage mesure : Eutrope gâta tout en choisissant, pour renouveler et étendre les anciennes prescriptions, une circonstance où la question de droit n'était évidemment que le prétexte, et la satisfaction d'une vengeance personnelle le véritable but. Aussi Nectaire avait-il eu pour lui la faveur générale lorsqu'il avait adressé à l'empereur des représentations qui par malheur n'avaient point été écoutées. L'affaire en était là lorsque Chrysostome vit paraître, sous la date du 27 juillet, plusieurs lois nouvelles qui complétaient et aggravaient en divers points les actes précédents<sup>2</sup>. De Nectaire à Chrysostome, la différence

1. Thodorit., v, 28. — Sozom., viii, 8.

2. Lex ab imperatoribus promulgata jubens ne quis ad ecclesias profugeret, sed ut quicumque ad eas confugissent, inde abstraherentur. Socrat., vi, 5; — Prosper., *Chron.*, iii, 38; — Chrysost., *in Eutrop.*, passim.; — Sozom., viii, 7.

était grande : celui-ci prit feu avec l'animosité d'un tribun, et l'évêque se déclara hautement l'ennemi du ministre <sup>1</sup>.

Cependant le parti des mécontents, attentif à ce qui se passait, vit avec joie ses rangs s'accroître d'un auxiliaire aussi opiniâtre que puissant. L'impératrice, avec cette intuition des femmes qui ne les trompe jamais quand leur intérêt ou leur vanité est en jeu, avait senti, dès les premiers moments, l'antagonisme qui éclatait, et non moins habilement elle s'était mise en mesure d'en profiter. L'évêque ne la recherchant point et évitant la cour, elle était allée vers lui, et s'était jetée avec une apparente passion dans tout ce qui pouvait lui complaire et l'attirer. Son chambellan particulier, l'eunuque Amantius, homme d'une grande droiture de cœur et d'une sincère piété, devint son intermédiaire près du prélat et le canal des libéralités dont elle se mit à combler sans mesure les églises et les pauvres <sup>2</sup>. Cette liaison de l'impératrice avec Chrysostome s'établit, comme on le pense bien, aux dépens d'Eutrope. Pour donner des gages de sa bonne foi à ce nouvel et ombrageux allié, on vit l'altière Eudoxie afficher, malgré ses goûts mondains, les pratiques d'une dévotion excessive, suivre les reliques pieds nus, dans un costume moitié monastique et moitié impérial, traînant l'empereur à sa suite, et fonder au loin des basiliques

1. Socrat., vi, 5; — Sozom., viii, 7; — Chrysost., *in Eutrop.*, passim.

2. Amantio, cubiculario dominæ, viro pio, qui et habet in honore sacerdotis. Marc. diac., *Ep.*, ap. Baron., an. 401, xx; — Tillem., *Hist. eccles.*, xi, p. 164.

dont elle dessinait elle-même les plans <sup>1</sup>. Aussi la chaire épiscopale ne trouvait-elle pas de louanges assez retentissantes pour remercier « cette mère des églises, cette nourricière des moines, cette protectrice des saints, ce bâton des pauvres. » Eudoxie était la lumière de l'empire, l'eunuque en était l'ombre et la nuit.

Ainsi s'amoncelait, au fond du gynécée impérial et dans les retraites du sanctuaire, un double orage qu'Eutrope dédaigna ou ne vit pas. La foudre était bien près d'éclater lorsque l'imprudent ministre, dans l'infatuation de ses succès, jeta un dernier défi à l'opinion du monde en se faisant conférer par son maître le titre de patrice avec celui de consul.

## V.

Le consulat d'Eutrope causa dans le monde romain une émotion à laquelle l'eunuque ne s'était pas attendu, parce qu'il ne connaissait pas bien l'Occident. En Orient, on fut offensé de cet orgueil excessif de l'esclave aspirant à une dignité voisine du trône, et l'on se demanda si quelque jour l'étrange consul n'aurait pas la fantaisie de se faire empereur. Quant au titre

1. Erat autem in alia charta, intra litteras (Eudoxiæ) descripta forma ecclesiæ in figuram crucis... et continebant litteræ ut convenienter dictæ figuræ sancta conderetur ecclesia. Marc. Diac., ap Baron., an. 401, 49.

de patrice, il fut accueilli par des railleries qui retombaient directement sur le prince. « Il a bien fait, disait-on, de se choisir un tel père<sup>1</sup>. » Ainsi se produisait devant les entreprises ambitieuses d'Eutrope le sentiment des Romains d'Orient. En Occident, en Italie surtout, où le consulat n'était pas seulement le premier des honneurs, mais une institution sacrée, liée aux grandeurs de la vieille Rome et pour ainsi dire sa représentation historique et l'âme de son passé, l'étonnement fut plus grand et l'indignation plus profonde. D'abord on ne crut pas à la nouvelle, arrivée de Constantinople par des bruits vagues en octobre ou novembre 398, qu'Eutrope venait d'être désigné consul; on la repoussa comme une fable. « Autant vaudrait, se disaient les Romains, nous annoncer un cygne noir ou un corbeau blanc<sup>2</sup>. » Quand la fable se fut trouvée vraie, qu'aucun recours ne resta plus au doute<sup>3</sup>, la colère éclata de toutes parts en manifestations bruyantes: chacun se sentit blessé dans sa croyance, dans ses préjugés, dans sa dignité de citoyen, dans l'honneur même de sa maison.

Le consulat avait à Rome un caractère religieux, dérivé des institutions païennes, et dont la trace subsistait dans beaucoup d'esprits, malgré l'affaiblissement de l'ancien culte et les progrès croissants du

1. Eunuchus pater imperatoris fuit. Philostorg., XI, 4.

2. . . . . veluti nigrantibus alis  
Audiretur olor, corvo certante ligustris.

Claud., *in Eutr.*, I, v. 348, 349.

3. Postquam vera fides facinus vulgavit eorum  
Gentibus, et Romæ jam certius impulit aures.

*Id.*, *ibid.*, I, v. 371, 372.

nouveau. Ce caractère religieux reprenait sa force sous le coup de graves inquiétudes publiques ou de grands désastres : il reparut dans cette circonstance, où la pureté du consulat était mise en question. Les nouveaux consuls inaugurant à la fois leur magistrature et l'année, ni leur personne, ni leur nom n'étaient censés indifférents au destin de cette année nouvelle, et les vieux Romains avaient porté en cela la superstition à l'excès. Sans être aussi crédules que leurs pères, les contemporains d'Honorius ne virent pas sans une secrète terreur l'année 399 s'ouvrir sous les auspices d'Eutrope. On s'abordait dans les rues, sur les places, on se communiquait mutuellement ses alarmes. « Quels auspices! disait l'un; les enfants à deux têtes, les bœufs qui parlent, les oiseaux sinistres, ne sont rien à côté de ceci : c'est la stérilité qui nous menace. Plus de mariages féconds, plus de récoltes. A quoi bon ensemercer les champs? Qui perdra son temps à planter la vigne? Le ciel ne peut féconder une année que l'impuissance même va ouvrir<sup>1</sup>. — Non, non, répliquait un autre, l'année repousse un pareil nom; Janus, de sa double bouche, défend de l'inscrire sur les fastes<sup>2</sup>. — Les lois du monde sont renversées, ajoutait un troisième; si les eunuques usurpent la trabée, les hommes n'ont plus qu'à prendre la quenouille et à filer. L'uni-

1. . . . . Nam quæ jam bella geramus  
Mollibus auspiciis? quæ jam connubia prolem,  
Vel frugem latura seges? Quid fertile terris,  
Quid plenum sterili possit sub consule nasci?  
Claud., *in Eutr.*, I, v. 493 et seqq.
2. Eunuchumque vetat fastis accedere Janus.  
*Id., ibid.*, v. 319.

vers va se soumettre au gouvernement des amazones <sup>1</sup>. — Oh! s'écriait un survenant avec l'autorité ou la prétention de l'érudit, l'antiquité, dans ses plus grandes fureurs, n'a rien offert de si monstrueux : Œdipe épousa sa mère, Thyeste sa fille, Médée immola son père, les frères se sont égorgés dans Thèbes, les dieux se sont battus devant Troie; mais un eunuque consul, on ne l'a jamais vu <sup>2</sup>! » Ainsi éclataient les émotions du peuple; telles étaient ses idées et ses terreurs superstitieuses, dont la poésie contemporaine nous a laissé le vivant tableau.

Pour des cœurs plus élevés, c'étaient de plus sérieuses douleurs : la patrie romaine dégradée dans le présent, souillée jusque dans son histoire, et les noms des Brutus, des Scipions, des Fabius, des Claude, profanés par le contact d'un nom servile <sup>3</sup>. Ceux des sénateurs qui comptaient des personnages consulaires dans les annales de leurs familles allaient gémir au milieu des images, rangées par ordre, dans l'atrium de leur demeure. Tous, grands et petits, se remémoraient les affronts et les misères de tout genre que cet esclave, consul désigné, avait fait peser sur l'Italie : le feu de la révolte soufflé en Afrique, les navires de l'an-

1. Vivat Amazonio confusa licentia ritu.  
Claud., *in Eutrop.*, 1, v. 499.

2. . . . . Nusquam spado consul in orbe.  
*Id.*, *ibid.*, v. 296.

3. . . . . Remeate tenebris  
Agmina Brutorum, Corvinorumque catervæ.  
Eunuchi vestros habitus, insignia sumunt  
Ambigui Romana mares.  
*Id.*, *ibid.*, v. 459 et seqq.

none saisis, la ville éternelle livrée à la famine ! Comme tout le monde avait souffert, tout le monde s'indignait à ce souvenir de la veille, et l'on jurait que le consulat d'Eutrope ne serait pas inscrit au Capitole. Il fut même résolu que le peuple et le sénat porteraient ce vœu à l'empereur par une députation solennelle.

Au camp de Milan, où résidait le prince sous l'œil de son tuteur, la nouvelle n'avait pas été mieux reçue qu'à Rome, et pour des raisons plus personnelles, car c'était vis-à-vis d'eux une raillerie amère et un défi. Stilicon et Honorius étaient déjà convenus de ne point reconnaître Eutrope en Occident <sup>1</sup>. Au moment où les députés de Rome arrivèrent au palais, l'empereur donnait audience à des Germains venus des bords du Rhin au nom de leurs peuplades pour renouer avec l'empire l'alliance un moment ébranlée. Haut de taille et d'un port assez majestueux, le fils de Théodose répondait avec assez d'à-propos à ces fils de la Germanie, ambassadeurs au manteau de peaux de bêtes, aux longues moustaches rousses, à la chevelure liée sur le sommet de la tête, ou retombant en anneaux sur leurs épaules. Aux uns il imposait des rois, à d'autres il demandait des otages en garantie de leurs promesses ; quelques-uns recevaient l'ordre d'envoyer des contingents à l'armée romaine, et le Sicambre, mêlé aux légions, devait raser cette épaisse crinière qui distinguait les fédérés servant comme troupes barbares de

1. Nesciat hoc Tiberis. . . . .

Claud., *in Eutr.*, I, v. 436.

ceux qui combattaient sous les aigles <sup>1</sup>. En assistant à cette revue, pâle image des temps où Rome était puissante et révérée dans le monde, les députés du Capitole se sentirent émus et eurent peine à retenir leurs larmes.

Ce qui se dit entre eux et l'empereur, ou plutôt entre eux et le vrai souverain, Stilicon, nous ne le savons que par la bouche d'un poète ; mais celui-ci n'était pas un vulgaire versificateur chantant les grands par ouï-dire et n'apercevant que de loin les lambris de la cour. Claudien, tribun d'une légion par la faveur de Stilicon, assistait peut-être à cette audience ; en tout cas, il put la connaître dès le jour même par le récit de son protecteur. Quoi qu'il en soit, il nous en fait, suivant l'habitude des poètes, une narration allégorique, où la déesse Rome représente la députation de la ville éternelle et adresse à l'empereur un discours, celui sans doute que lui tinrent les envoyés. C'est du moins le genre d'arguments, c'est la suite des idées que l'orateur du sénat et du peuple de Rome put exposer au jeune homme qui tenait en ses mains, sinon la destinée, du moins la dignité du consulat.

Puisant son exorde dans le spectacle inattendu qui venait de frapper ses regards, l'orateur (on peut sup-

1. . . . . Tunc forte decorus  
 Cum Stilicone gener pacem implorantibus ultro  
 Germanis responsa dabat, legesque Caucis  
 Arduus, et flavis signabat jura Suevis.  
 His tribuit reges; his obside fœdera sancit  
 Indicto; bellorum alios transcribit in usus,  
 Militet ut nostris detonsa Sicambria signis.

Claud., in *Eutr.*, I, 377 et seqq.



poser que c'était lui) récapitula les gloires de Théodose et d'Honorius : le Saxon défait sur l'Océan, la Bretagne délivrée des attaques du Picté, la Gaule vengée des menaces de la Germanie. « Par toi, prince, ajouta-t-il, Rome voit à ses pieds le Frank humilié, le Suève abattu, et le Rhin, soumis à ta loi, te salue du nom de Germanique... Mais, hélas ! l'Orient, cette terre vouée à la discorde, envie nos prospérités. De l'autre côté du soleil fermentent d'abominables complots qui tendent à nous désunir, à empêcher que l'empire tout entier ne forme un seul corps. » Alors vient l'énumération de toutes les insultes faites à l'Occident par le gouvernement de Byzance : révolte de Gildon, ravage des villes africaines, famine de Rome, souffrances de l'Italie. Tout cela est l'ouvrage d'Eutrope, c'est ainsi qu'il a mérité le consulat que lui décerne l'Orient ; mais ce consulat lui-même est le plus grand des crimes.

« Accoutumé à se courber sous le sceptre des femmes, l'Orient peut accepter celui d'un eunuque, on le comprend bien ; mais ce que l'Oronte ou l'Halys regarde comme un usage serait une souillure pour le Tibre. S'ils restent indifférents à leur gloire, nous sommes juges et gardiens de la nôtre. Depuis que la Perse a fait passer dans nos mœurs son luxe et sa corruption, l'espèce dégradée des collègues d'Eutrope s'est glissée chez nous ; mais sa puissance est heureusement limitée à la chambre impériale, à la surveillance du vestiaire, à la garde des bijoux. Qu'ils

s'occupent de colliers, qu'ils soignent les vêtements de pourpre, qu'ils protègent le sommeil du prince contre des bruits importuns, ou sa tête sacrée contre les ardeurs du soleil, à la bonne heure ! Mais revêtir la pourpre au lieu de la soigner, mais toucher aux rênes de l'État au lieu de manier l'éventail, la majesté romaine le leur défend <sup>1</sup>!

« Quoi ! nous irions convoquer les comices au Champ-de-Mars, poser les barrières, recueillir les suffrages pour un eunuque ! La tribune du Forum retentirait de ses louanges ! L'image d'Eutrope serait portée parmi celles des Émile, des Décus, des Camille, sauveurs et soutiens de la patrie ! La dignité fondée par Brutus irait se salir aux mains des Chrysogone et des Narcisse ! Voilà où auraient abouti ta chaste mort, ô Lucrèce ! ton dévouement devant les brasiers de Porsenna, ô Mucius ! ton héroïsme, ô Brutus ! quand tu sacrifiais les sentiments du père au devoir du citoyen, et les faisceaux auraient été ravis aux Tarquins pour être jetés aux pieds d'un esclave !... Sortez donc des profondeurs de vos tombeaux, vieux Romains, orgueil du Latium, venez contempler sur vos chaises curules

1. . . . . Pridem tolerare fatemur  
 Hoc genus, Arsacio postquam se regia fastu  
 Sustulit, et nostros corrumpit Parthia mores.  
 Præfecti sed adhuc gemmis, vestique dabantur  
 Custodes, sacroque adhibere silentia somno.  
 Militia eunuchi nunquam transgressa cubile,  
 Non vita spondente fidem ; sed inertia tutum  
 Mentis pignus erat : secreta monilia servant,  
 Ornatus curent Tyrios ; a fronte recedant  
 Imperii. . . . .

Claud., *in Eutr.*, I, v. 414 et se

un collègue inconnu ! Ou plutôt, ombres magnanimes, apportez-nous la vengeance du sein de l'éternelle nuit ! vengez-vous, vengez la majesté romaine : des monstres au sexe douteux se parent de vos insignes ; des mains serviles, faites pour porter des fers, osent brandir la hache des consuls...<sup>1</sup>

« Vous aussi, qui fûtes quatre fois décoré du titre consulaire, prince, fils de Théodose, songez à votre propre gloire, épargnez à nos fastes l'infamie qui veut les atteindre. Cette magistrature est la seule que les césars au comble de leur puissance peuvent encore ambitionner : elle leur est commune avec nous ; par une noble participation d'honneurs, on la voit passer des mains du monarque dans celles du sujet, et de nos mains dans ses mains augustes<sup>2</sup> : gardez-la donc dans sa pureté, puisqu'elle vous appartient aussi ; éloignez d'elle une flétrissure qui retomberait sur vous. Nous te le demandons également, Stilicon ! ta gloire y est intéressée comme la nôtre. Quelle guerre ton bras voudrait-il entreprendre, quelle victoire Rome pourrait-elle espérer sous les auspices d'un eunuque ? »

Trop habile pour faire un éclat qui aurait amené la guerre immédiate, Stilicon répondit par quelques brèves

1. . . . . Flabella perosi  
Adspirant trabeis : jam non umbracula tollunt  
Virginibus, Latias ausi vibrare secures.  
Claud., *in Eutr.*, II, v. 63 et seqq.
2. At tu, principibus, vestræ tu prospice causæ,  
Regalesque averte notas : hunc adspicit unum  
Aula magistratum ; vobis patribusque recurrit  
Hic alternus honos. . . . .  
*Id.*, *ibid.*, I, v. 48 et seqq.

paroles, d'une modération apparente. Il affirma n'avoir reçu aucune notification directe de la nomination du consul d'Orient, ajoutant qu'il n'en recevrait probablement pas avant les calendes de janvier, la mer et les vents étant contraires, qu'ainsi on devait s'attendre à ne proclamer dans Rome qu'un seul consul. Le choix de ce consul unique avait été fait avec mûre réflexion, et comme pour contraster d'avance avec ce qui allait se passer en Orient. Honorius désignait Mallius Theodorus, préfet actuel d'Italie, un des hommes les plus considérables et les plus honorés de l'Occident. Des mesures furent arrêtées d'ailleurs entre la cour de Milan et le sénat de Rome pour que son entrée en charge reçût un éclat extraordinaire en rapport avec l'étrangeté des circonstances.

Mallius Theodorus était un type curieux du noble romain à cette époque de transition religieuse où le païen était attiré vers le christianisme par l'exemple du prince ou le cri de sa conscience, et le chrétien retenu sur la limite du polythéisme par le respect des traditions séculaires et l'esprit intolérant de la noblesse. Dans ce conflit de doctrines et de cultes, la philosophie platonicienne, voisine du christianisme par ses sublimités, tandis qu'elle purifiait le grossier réalisme païen par des interprétations idéales, formait un terrain neutre où chrétiens et païens pouvaient se rencontrer sans se choquer. C'était sur ce terrain que Mallius Theodorus, chrétien de profession, mais noble par sa naissance et ses fonctions, avait planté sa tente, là qu'il pouvait être à la fois l'ami du vieux pontife Sym-

maque<sup>1</sup> et le protecteur du jeune Augustin, récemment converti, qui lui dédia son *Traité de la Vie heureuse*. Lui-même avait composé un livre sur l'origine du monde et la source de nos idées, probablement d'après le système de Platon<sup>2</sup>. Séduisant dans ses manières, irréprochable dans ses mœurs, bienveillant dans ses rapports avec les autres, écrivain correct en prose et en vers, Théodore avait eu une vie facile et applaudie. Dans ce temps de discordes de tout genre, on ne lui connaissait point d'ennemi<sup>3</sup>. Successivement avocat au barreau du prétoire, proconsul en Afrique et en Macédoine, intendant des largesses privées et préfet du prétoire des Gaules, il occupait la grande préfecture de l'Italie, lorsqu'Honorius jeta les yeux sur lui<sup>4</sup>. Tous les partis approuvèrent un choix si prudent, et, afin de flatter le sénat, le nouveau consul réclama la présence de Symmaque à la cérémonie de son installation. Symmaque n'ayant pu venir, se fit remplacer par son fils Flavien, de sorte que le chrétien Théodore, montant au Capitole pour y bénir l'année, se trouva flanqué d'un exilé de la veille, chef du parti païen dans les dernières guerres religieuses<sup>5</sup>. Claudien reçut l'ordre de célébrer le consulat de Mallius par ses vers les plus retentissants,

1. Symmach., *Ep.*, v, 4 et 15.

2. Qualem te legimus teneri primordia mundi  
Scribentem, aut partes animæ per singula. . . .  
Claud., *de Fl. Mallii Theodor. Consul.*, v. 253, 254.

3. Qui omnium ore celebrantur et probitatis laude conspicui sunt. Symmach., *Ep.*, v, 4; — Cf. Claud., *ib. supr.*, v. 232, 255.

4. Claud., *ibid.*, passim.

5. Symmach., *Ep.*, v, 5.

et on lui commanda en même temps une satire sur celui d'Eutrope ; mais l'homme pacifique et modéré ne sut guère inspirer la muse passionnée du poète : elle se trouvait plus à l'aise devant l'ennemi de Stilicon.

Tandis que la ville de Rome, aux calendes de janvier 399, célébrait l'entrée en charge d'un seul consul, une cérémonie semblable ou plutôt une parodie des grandeurs romaines avait lieu le même jour, à la même heure, dans les murs de Constantinople. Eutrope, vêtu du manteau à larges palmes, venait s'asseoir au foyer des césars ; le sénat l'entourait, tout ce que l'empire avait de plus illustre, le genou fléchi devant cet esclave, se disputait l'honneur de baiser sa main ; les plus favorisés venaient appliquer leurs lèvres sur ses joues ridées et difformes <sup>1</sup>. On l'appelait le soutien des lois, le sauveur de la patrie, le père du prince <sup>2</sup>. Eutrope avait voulu que les portes du palais fussent ouvertes, comme si cette demeure eût été la sienne, et une foule immense s'y précipita, faisant retentir les galeries de marbre de ses cris d'impatience mêlés à mille railleries. Enfin le cortège se met en marche : — du palais il se rend à la curie de Constantin, réservée pour l'inauguration des consuls, puis au forum voisin, dont l'enceinte circulaire était formée de deux portiques superposés. Eutrope traverse cette vaste place que

1. . . . . Advolvi genibus, contingere dextram  
Ambitus, et votum deformibus oscula rugis  
Figere. . . . . Claud., *in Eutr.*, II, v. 66 et seqq.
2. . . . . Præsidium legum, genitorque vocatur  
Principis. . . . . *Id.*, *ibid.*, v. 68-69.

décorent des marbres de toutes couleurs, des statues, des colonnes d'airain ; il s'avance vers le tribunal, élevé sur des gradins de porphyre, il y monte et harangue le peuple au milieu d'acclamations payées. Pendant que ce cérémonial a lieu dans le quartier du palais impérial et du sénat, d'autres parties de la ville se remplissent d'ouvriers qui dressent les statues de l'arrogant parvenu. Les unes sont d'airain, les autres du marbre le plus beau ; ici on le voit en costume de juge, là il porte la toge, ailleurs il a ceint l'épée<sup>1</sup>. Le sénat a voulu l'avoir à cheval, et bientôt ses portiques l'étaleront aux regards, pressant les flancs d'un coursier. Audessous de chacun des monuments sont inscrits des titres emphatiques qui eussent fait rougir un plus digne que lui : on l'appelle le troisième fondateur de la ville, après Byzas et Constantin<sup>2</sup>, et l'on ose y parler de sa haute naissance, quand les maîtres qu'il servait sont encore vivants<sup>3</sup>.

« Quel excès de bassesse dans cette cour ! s'écrie Claudien, qui nous donne une partie de ces détails. La terreur règne-t-elle donc là-bas ? un effroi secret comprime-t-il l'indignation ? l'horreur du moins siège-t-

1. . . . . Hæc judicis, illa togati,  
Hæc nitet armati species; numerosus ubique  
Fulget eques; præfert eunuchi curia vultus.  
Claud., *in Eutr.*, II, v. 72 et seqq.
2. . . . . Quod tertius urbis  
Conditor; hoc Byzas Constantinusque videbunt?  
*Id.*, *ibid.*, v. 82 et 83.
3. . . . . Claro quod nobilis ortu;  
Quum vivant domini?  
*Id.*, *ibid.*, v. 80, 81.

elle au fond des âmes? Non ; le sénat applaudit de bon cœur, et les grands de Byzance font écho : voilà les Romains de la Grèce<sup>1</sup> ! Peuple bien digne de son sénat, sénat bien digne de son consul. L'armée elle-même ne sait que rester oisive ; il n'y a plus un seul soldat qui, dans une pudique colère, saisisse son arme et se lève. C'est apparemment aux Barbares qu'il appartiendra de laver l'ignominie des Romains.

« Il ne reste plus qu'une chose : c'est que tous les eunuques du monde, les égaux, les compagnons du consul, viennent occuper les sièges de ces faux pères de la patrie ! Allons, eunuques, accourez, venez faire cortège à votre chef ! Patriciens d'un nouveau genre, quittez la chambre à coucher, votre place est au tribunal ; vous avez suivi assez longtemps la litière des matrones, on vous attend derrière la chaise des consuls<sup>2</sup> ! ou plutôt, non, cela ne se passera pas ainsi. Si le terrible Stilicon rougissait de combattre un tel ennemi avec l'épée, qu'a-t-il besoin de tirer la sienne ? Que le fouet seul retentisse, et l'on verra se courber des dos habitués au châtement. On nous raconte que les Scythes, au bout d'une guerre de plusieurs années, trouvèrent leurs esclaves assis à leurs foyers, maîtres de leurs femmes et opprimant leurs enfants. Ces misérables voulaient encore leur fermer l'entrée de leur

1. Et Byzantinos proceres Graiosque Quirites.  
Claud., *in Eutr.*, II, v. 136.

2. Ite novi proceres, infecundoque senatu  
Eutropium stipate ducem, celebrate tribunal  
Pro thalamis. . . .

*Id.*, *ibid.*, I, v. 471 et seqq.



pays, et s'avançaient au-devant d'eux avec des armes : les Scythes ne montrèrent que des fouets, et au seul bruit des lanières les esclaves redemandèrent leurs chaînes <sup>1</sup>. »

Le poète va plus loin : il met dans la bouche de Mars, père des Romains, un fougueux appel aux armes, et comme la côte d'Asie éprouvait alors des secousses de tremblement de terre assez violentes pour avoir endommagé un quartier de Constantinople, Claudien énumère ces désastres avec un contentement sinistre, et il ose ajouter ces mots : « Puisse Neptune, d'un revers de son trident, rejeter dans la mer cette terre souillée avec le crime qu'elle a enfanté ! — Nous accordons volontiers aux Furies une seule ville pour sauver l'univers<sup>2</sup>. » Telle était la haine fratricide qui animait l'une contre l'autre les deux métropoles du monde romain.

L'Orient était dans cette situation, lorsqu'au mois de février ou de mars arriva dans Constantinople un officier goth qui commandait, avec le grade romain de tribun, une colonie militaire barbare établie dans les provinces phrygiennes, autour de la ville de Nacolie. Il se nommait Tarbigile ou Tribigilde, et la tribu de colons fédérés placée sous ses ordres appartenait aux Gruthonges, branche considérable des Ostrogoths<sup>3</sup>.

1. Conscia succumbent, audito verbere, terga.

Claud., *in Eutr.*, v. 507 et seqq.

2. Unam pro mundo Furiis concedimus urbem.

*Id.*, *ibid.*, II, v. 39.

3. Zosim., v, 13; VIII, 4;—Socrat., VI, 6,—Philostorg., VI, 6.

Tribigilde venait à la cour saluer l'empereur et solliciter pour lui-même un avancement de grade, pour ses colons une solde plus forte en argent, attendu que les Gruthonges, mauvais laboureurs comme tous les Barbares, mouraient de faim sur les terres les plus fertiles de l'Asie. La richesse par un travail productif leur convenait beaucoup moins que l'oisiveté avec un peu d'argent et le pouvoir de satisfaire doublement les vices de leur race et ceux qu'ils empruntaient aux Romains. Ils avaient d'ailleurs devant les yeux l'exemple d'Alaric, qui avait montré comment on se procurait en Épire les gratifications que refusait Constantinople. Le voyage de Tribigilde n'eut point le succès qu'il en attendait. Assailli de réclamations semblables de la part de tous les cantonnements barbares de son empire, Arcadius repoussa celle-là, et Eutrope, après avoir promené le Gruthonge de délai en délai, finit par le congédier en se moquant de lui<sup>1</sup>. Tribigilde était parent de Gaïnas<sup>2</sup>, qu'il avait entretenu des espérances de sa mission, et à qui il vint confier sa déconvenue et son dépit. Gaïnas se garda bien de le calmer ; il sembla au contraire plus irrité que lui des airs insolents de l'eunuque vis-à-vis d'un chef de leur race. On ne sut pas d'ailleurs ce qui se passa entre ces deux barbares ; mais, quand le tribun partit pour regagner sa colonie, il avait le cœur profondément ulcéré.

Il s'acheminait lentement vers sa demeure, hon-

1. Claud., *in Eutr.*, II, v. 177.

2. Socrat., VI, 6.

teux d'y reparaître les mains vides et de la retrouver pauvre<sup>1</sup>, dénuée de ce luxe grossier qui faisait l'orgueil des familles germanes, et attestait soit le bonheur de son chef dans les expéditions de guerre, soit son crédit près des généraux romains, et sa faveur près de l'empereur. Les femmes surtout tenaient à étaler ces marques de l'autorité de leurs maris, ou sur elles en parures bizarres, ou, comme ornement, sur les parois de leur maison. La femme de Tribigilde devançait en idée le moment de son retour, impatiente de voir les cadeaux que devait rapporter du palais impérial un chef de son importance, un tribun parent du maître des milices Gaïnas. Si loin donc qu'elle l'aperçut, elle franchit le seuil de sa porte pour courir au-devant de lui, et le serra joyeusement dans ses bras<sup>2</sup>. C'était, suivant le portrait que nous en trace Claudien, une grande et robuste Germaine à la voix rude, à l'œil hardi, aux instincts belliqueux, digne en un mot d'être dans les vers du poëte une personnification de Bellone. Comme les femmes de sa colonie, elle avait adopté un costume moitié phrygien, moitié goth. Son corps se dessinait sous une longue chemise de lin ; une agrafe, placée entre les mamelles, retenait les deux pans de sa robe rejetée en arrière, et le contour d'une mitre solidement agencée emprisonnait ses longues

1. . . . . feritasque dolore  
 Creverat, et, teneris etiam quæ crimina suadet  
 Ingeniis, Scythicum pectus flammabat egestas.  
 Claud., in *Eutr.*, II, 178 et seqq.
2. Advolat, ac niveis reducem complectitur ulnis.  
*Id.*, *ibid.*, v. 187.

tresses blondes toutes prêtes à s'échapper<sup>1</sup>. « Que m'apportes-tu? lui dit-elle; le prince a sans doute été généreux<sup>2</sup>, la cour favorable. — Je n'apporte rien, » répondit tristement le guerrier, et il lui raconta ses déboires, l'inutilité de ses démarches et les outrages qu'il avait essuyés de la part de l'eunuque.

A mesure qu'il parlait, la surprise, la honte, la colère, se peignaient tour à tour sur les traits de la Germaine. Soudain elle se déchire le visage avec les ongles<sup>3</sup>, elle éclate en malédictions contre les Romains, en reproches contre son mari. « Te voilà donc voué à la charrue, lui disait-elle; laisse l'épée pour enseigner à tes camarades l'art de fendre la terre et de suer sous le râteau. Le beau métier pour des hommes! Le Gruthonge, par tes soins, va devenir un adroit laboureur, un bon vigneron qui saura planter sa vigne en temps opportun<sup>4</sup>. Heureuses les autres femmes dont les maris conquièrent des cités! Elles peuvent se parer des dépouilles enlevées par la vaillance : aussi nos sœurs de l'armée d'Alaric sont riches et fières; les filles d'Argos et de Lacédémone tremblent devant elles,

1. Carbaseos induta sinus; post terga reductas  
Uberibus propior mordebat fibula vestes,  
Inque orbem tereti mitra redeunte capillum  
Strinxerat, et virides flavescere jusserat angues.  
Claud., in *Eutr.*, II, v. 183 et seqq.
2. Principe quam largo veniat. . . .  
*Id.*, *ibid.*, v. 189.
3. Continuo secat ungue genas.  
*Id.*, *ibid.*, v. 193.
4. . . . . Bene rura Gruthungus  
Excolet, et certo disponet sidere vites.  
*Id.*, *ibid.*, v. 196, 197.

et les célèbres beautés de la Thessalie sont les servantes de leur maison<sup>1</sup>. Mais moi, j'ai épousé un homme faible et sans cœur, un Goth dégénéré qui renie les mœurs de ses pères<sup>2</sup> et prétend être fidèle à des maîtres, un lâche qui aime mieux vivre en sujet sur un champ qu'on lui prête que de le ravir lui-même et de le posséder par le droit de l'épée. Ces grands mots de justice et de fidélité dont on se couvre, au fond que signifient-ils, sinon qu'on n'ose rien, parce que le courage manque? Les Romains nous enseignent eux-mêmes en ce moment comment on récompense les fédérés qui observent les traités et comment on punit les autres. Toi, tu vas humblement réclamer ce qui t'est dû, on te chasse. Alaric vivait pauvre dans les contrées de la Mésie : irrité d'un refus, il envahit l'Épire, il la pille, et on l'en fait gouverneur<sup>3</sup>. Tu me diras peut-être : « Alaric avait une grande armée, et je compte à peine quelques soldats ! » C'est vrai, mais la guerre t'en donnera, et puis as-tu affaire à des hommes? Vois plutôt celui qui les commande et qui marchera devant leurs aigles... Écoute donc mon conseil et suis-le; reprends enfin ta vie de Barbare. Les Romains te méprisent fidèle et te foulent aux pieds : ils te craindront

1. Felices aliæ, quas debellata maritis  
Oppida, quas magnis quæsitæ viribus ornant  
Exuviæ, quibus Argivæ pulchræve ministrant  
Thessalides. . . . .  
Claud., *in Eutr.*, II, v. 198 et seqq.
2. . . . Totum qui degener exuit Istrum.  
*Id., ibid.*, v. 203.
3. . . . . Vastator Achivæ  
Gentis, et Epîrum nuper populatus inultam,  
Præsidet Illyrico. . . . . *Id., ibid.*, v. 214 et seqq.

rebelle et t'admireront; puis, quand tu seras enrichi de butin et redouté de tous, tu deviendras Romain si tu veux<sup>1</sup>. »

Cette scène d'intérieur barbare, admirablement tracée par Claudien, est de la plus complète vérité historique. C'était bien là la pensée et le langage de toutes les femmes de fédérés germains à la vue des succès d'Alaric; c'étaient bien là les excitations qui venaient troubler l'officier vandale ou goth dans son passage de la barbarie à la romanité, et ébranlaient sa fidélité jusque sous le toit domestique.

Quelques jours à peine s'écoulèrent, et la colonie de Tribigilde présenta l'aspect d'un cantonnement barbare en insurrection. Les charrues étaient brisées ou abandonnées dans les champs; les chevaux, dételés des chars rustiques, reprenaient leurs harnais de guerre, chacun fourbissait ses armes. Bientôt commença le pillage des fermes et des villas romaines. Comme il arrive toujours en pareille occurrence, tous les misérables, tous les gens sans aveu vinrent se joindre aux Gruthonges; les Barbares des cantonnements voisins en firent autant, et le nombre des soldats de Tribigilde fut doublé<sup>2</sup>. Assez fort alors pour assaillir des villes fermées, il en prit plusieurs et en passa la population par les armes. La Phrygie tout entière fut en feu,

1. . . . . Spoliis prædaque repletus,  
Quum libeat, Romanus eris.

Claud., in *Eutr.*, II, v. 228, 229.

2. Perexiguo tempore tantam coegit multitudinem colonorum, aliarumque vilium personarum, ut Asiam totam in extremum discrimen adduceret. Zosim., v, 13; — Philostorg., XI, 6.

et l'Asie-Mineure, craignant le même sort, demanda des renforts de troupes à l'empereur. Ces nouvelles, comme on le pense bien, jetèrent une vive inquiétude dans Constantinople; Arcadius était alarmé, et Gaïnas semblait l'être plus que tout le monde. « Je connais les Gruthonges, répétait-il, et je connais Tribigilde; rien ne leur coûtera pour assouvir leurs rancunes, et ce sont de braves soldats. » Eutrope au contraire affichait la plus entière sérénité; il nia d'abord l'événement, traitant les nouvelles de fables ridicules, puis, quand il ne fut plus possible de les nier, il affecta d'en rire : « C'était, disait-il, une émeute de bandits qui ne réclamait pas l'emploi de l'épée, mais la potence et le bourreau. — J'enverrai là un juge, ajoutait-il, et non pas un général<sup>1</sup>. » Ce dernier mot avait trait à Gaïnas, qui, dans ses exagérations suspectes, se présentait comme le seul homme qui pût aisément étouffer la rébellion. Bien décidé à décliner de tels services, Eutrope offrait sous main à Tribigilde un arrangement que celui-ci refusait. Fier d'être à son tour sollicité par l'homme qui naguère l'avait accueilli avec tant de dédain, le Barbare prenait amplement sa revanche. A toutes les propositions que lui adressaient les émissaires du ministre, il répondait qu'il ne voulait rien. — Quel grade souhaitez-tu ? lui disaient-ils. — Aucun<sup>2</sup>.

1. Nec duce frangendas jactat, sed judice, vires.  
Claud., in *Eutr.*, II, v. 309.

2. . . . Militiam nullam, nec prima superbus  
Cingula dignari. . . .  
*Id.*, *ibid.*, v. 320, 321.

— Est-ce de l'argent que tu désires? — Non. — Que te faut-il donc? — La tête de l'eunuque.

Eutrope, ne pouvant éviter la guerre, tâcha du moins de ne point recourir à Gaïnas. Il laissa ce dernier à la tête des auxiliaires barbares en lui donnant la charge honorable de protéger la métropole et l'empereur, si Tribigilde osait passer le Bosphore<sup>1</sup>; mais il envoya son favori Léon en Asie avec les légions romaines et des levées assez considérables faites à Constantinople, les garnisons de la Thrace et de la Mésie restant d'ailleurs à leur poste. Léon se voyait donc général en chef, préposé au commandement d'une guerre importante, et sa surprise d'une telle bonne fortune égala peut-être celle des autres. Ce n'est pas que cet homme fût complètement incapable, ou qu'il manquât de qualités bienveillantes envers le soldat; mais les satires dont il était perpétuellement l'objet avaient détruit son autorité dans l'armée, et sa grotesque figure, son énorme embonpoint, le souvenir enfin de son ancien métier de cardeur, excitaient une risée générale dès qu'il voulait parler de discipline ou punir<sup>2</sup>. Ses lieutenants ne le respectaient pas davantage; chacun obéissait, chacun ordonnait suivant son caprice, et cette armée, grossie de soldats recrutés dans les bas lieux de Constantinople, était l'une des

1. Zosim., v, 14.

2. Crassa mole Leo. . . . abundans  
Corporis, exiguusque animi, doctissimus artis  
Quondam lanificæ, moderator pectinis unci.

Claud., in *Eutr.*, II, v. 377 et seqq.; Cf. Eunapii *Fragm.* 76, inter *Fragm. Historic. græcorum*, t. IV, p. 48, ed. Didot.



plus mauvaises qu'eût jamais abritées l'aigle romaine<sup>1</sup>.

Cependant sa présence sur la rive orientale du Bosphore rendit confiance aux provinces dévastées. Les citoyens prirent les armes et s'organisèrent. De la Phrygie, où ils ne laissaient que des ruines, les Gruthonges avaient passé dans la Pisidie; mais ils y trouvèrent une sérieuse résistance chez les montagnards du Taurus. Ceux-ci, trompant Tribigilde, qui ne connaissait point le pays, le poussèrent dans des défilés qu'il reconnut trop tard impraticables à sa cavalerie. Il approchait alors de Selgé, ville autrefois peuplée et guerrière, réduite à n'être plus qu'un petit bourg fortifié sur une colline, mais appelée par sa position à commander les gorges où l'ennemi s'engageait. Décidés à se débarrasser de ces brigands, et conduits par un ancien officier d'un grand courage nommé Valentinus, les habitants allèrent, à l'approche de la nuit, se poster sur les hauteurs, d'où, se démasquant tout à coup, ils firent pleuvoir au fond de la vallée une telle avalanche de pierres que les lignes barbares furent rompues et une partie de la troupe ensevelie sous un amas de rochers. Le vallon aboutissait à un escarpement d'une prodigieuse hauteur que l'on ne pouvait franchir que par un sentier tortueux, à peine assez large pour deux hommes de front<sup>2</sup>. C'est là que Valentinus se proposait de rejoindre au point du jour les Gruthonges, pour les exterminer, et il avait confié la

1. Claud., in *Eutr.*, II, v. 408 et seqq.

2. Transitum vix duobus viris præbebat.

Zosim., v, 16.

défense du sentier à un autre habitant de Selgé, nommé Florentius ; mais celui-ci, gagné par l'argent de Tribigilde, lui livra passage<sup>1</sup>. Les Gruthonges étaient déjà loin quand le jour parut, et ils atteignirent la Pamphylie en suivant le cours de l'Eurymédon.

Pendant cette marche des Barbares, Léon s'était mis à leur poursuite, et il arriva presque en même temps qu'eux aux défilés du mont Taurus. Il franchit cette chaîne sur leurs derrières, et les deux armées se trouvèrent bientôt en présence dans la vaste plaine où coulent l'Eurymédon et le Mélas, et que ferment au nord les derniers contre-forts de la montagne, au midi le golfe de Pamphylie. Elles y manœuvrèrent durant plusieurs jours, Tribigilde évitant une bataille décisive, Léon cherchant à l'acculer le long du golfe pour finir la guerre par un seul combat. Dans cette situation d'ailleurs fort critique, le chef gruthonge ne manqua ni de sang-froid ni de ruse. Étudiant par des mouvements simulés les dispositions de son ennemi, il feint un découragement qui accroît la confiance des Romains<sup>2</sup> : sûrs de vaincre, ceux-ci se contentent de le bloquer contre la mer, en attendant qu'il leur plaise de l'y rejeter avec toutes ses forces. Quant à Léon, en dépit des précautions les plus vulgaires, il va adosser son camp à un marais qui peut lui couper la retraite, tandis qu'il se fortifie à peine du côté des Barbares,

1. Maxima pecunia corrupto Florentio.  
Zosim., v, 16.

2. Targibilus simulare fugam, flatusque Leonis  
Spe nutrire leves. . . .  
Claud., in *Eutr.*, II, v. 432 et seqq.

soit ignorance du général, soit plutôt indiscipline du soldat et refus d'exécuter les travaux de défense. A l'intérieur règne une anarchie sans nom : on ne connaît ni gardes ni sentinelles ; les soldats courent librement la campagne, ou passent la nuit à jouer et à boire. Tribigilde, aux aguets, épiait le moment favorable pour une attaque. En effet, par une nuit obscure, il approche à pas de loup, franchit un rempart mal gardé, et lance son armée sur le camp ennemi. Les Barbares n'ont d'autre peine que d'égorger des gens surpris ou endormis dans l'ivresse. Les Romains qui parviennent à s'échapper rencontrent le marais qui leur barre le chemin ; ils essayent inutilement de le traverser et vont s'entasser par monceaux dans la vase<sup>1</sup>. Léon, entraîné par le courant des fuyards, arrive lui-même au bord de ces marécages, dont le sol défoncé ne présente plus qu'une boue liquide ; il y pousse au milieu des ténèbres son cheval couvert de sueur ; l'animal nage d'abord courageusement, puis, écrasé sous le poids de son cavalier, il fléchit et tombe dans un bas-fond. Léon se dégage comme il peut ; il rampe sur son ventre<sup>2</sup> ; mais plus il s'agite, plus il enfonce, et sa lourde masse disparaît enfin sous les eaux. Au point du jour, on retrouva son cadavre, et on connut les vains efforts qu'il avait faits pour se sauver. Quoique en réalité il ne fût pas

1. Ast alios vicina palus sine more ruentes  
Excipit. . . . . Claud., *in Eutr.*, II, v. 438, 439.

2. Decidit implicitus limo, cunctantia pronus  
Per vada reptabat, cœno subnixa tenaci.  
*Id.*, *ibid.*, v. 442, 443.

méchant, sa mort excita plus de rires que de pitié : un si joyeux compagnon semblait mériter une fin moins tragique. Le lendemain, Tribigilde était maître de toute l'Asie-Mineure, et les soldats romains, en pleine déroute, regagnaient par tous les chemins possibles le voisinage du Bosphore<sup>1</sup>.

A ces nouvelles et à la consternation profonde qu'elles jetèrent dans Constantinople, Gaïnas ne put retenir l'excès de sa joie. Son attitude pendant le cours de la campagne avait été de plus en plus arrogante : exaltant Tribigilde aux dépens de Léon, il semblait prédire à coup sûr un échec à l'armée romaine<sup>2</sup>. On le soupçonna même d'entretenir une correspondance secrète avec le chef des révoltés, et on put le croire en effet quand on vit certains détachements de Goths auxiliaires, qu'il avait recommandés comme très-fidèles, passer avec leurs armes à l'ennemi<sup>3</sup>. Pourtant quels que fussent les répugnances et les soupçons, la nécessité obligeait l'empereur à recourir à Gaïnas. Eût-il été prudent d'avoir à Constantinople ce barbare mécontent ou disgracié et Tribigilde vainqueur à Chalcédoine ? Le plus simple et le plus sûr peut-être était d'accepter pour bonnes ses protestations de services et de l'éloigner : c'est ce que fit Arcadius. Gaïnas, avec les troupes auxiliaires, alla donc prendre position sur la rive orientale du Bosphore, comme pour couvrir

1. Claud., *in Eutr.*, II, v. 465 et seqq.

2. Gainas autem mirifice principi facinora Tribigildi extollere. Zosim., v, 17.

3. *Id.*, *ibid.*

Constantinople <sup>1</sup>. Il pouvait marcher au-devant de Tribigilde et l'arrêter au débouché des montagnes lydiennes : il n'en fit rien, ou plutôt il laissa tous les passages dégarnis, et les Gruthonges recommencèrent à se promener le fer et la flamme en main dans les campagnes de la Phrygie et de la Bithynie <sup>2</sup>, Gaïnas les cherchant sans cesse et ne les trouvant jamais. Cependant les messages du général romain à l'empereur dénotaient une grande irrésolution : il continuait à représenter Tribigilde comme un chef inépuisable en ressources <sup>3</sup>, qu'il ne fallait affronter qu'avec réserve, d'autant plus que les deux armées se composaient de deux peuples du même sang. Alors Gaïnas discutait avec son souverain les causes de la guerre : « Tribigilde, écrivait-il, était pour le prince un aussi bon serviteur que lui-même, et les Gruthonges ne demandaient pas mieux que de vouer, comme ils l'avaient fait longtemps, leurs bras à la défense de l'empire ; mais le gouvernement romain avait été injuste pour eux. Qu'exigeaient-ils ? La destitution du ministre qui les avait offensés <sup>4</sup> : à ce prix, la paix était faite. Eutrope était-il donc si nécessaire à la prospérité publique, que le prince et l'empire dussent se sacrifier pour lui de gaieté de cœur ? » Telle était la conclusion de toutes les lettres de Gaïnas, qui, devenant de plus en

1. Quum adhuc in Phrygia degeret. Zosim., v, 17, 8.

2. Quum e Pamphylia Tribigildus evasisset, graviores quam antea calamitates Phrygiæ civitatibus intulit. Zosim., v, 17.

3. Propter insignem Tribigildi bellicis in rebus sollertiam. *Id.*, *ibid.*

4. Postulata hæc erant : ut malorum omnium maximus auctor Eutropius sibi dederetur. *Id.*, v, 17, 9.

plus positif, déclara qu'il répondait à peine de son armée, s'il n'était pas donné satisfaction aux demandes des Gruthonges.

A Constantinople, comme on le pense bien, les ennemis d'Eutrope ne s'endormaient pas et agissaient de leur côté sur Arcadius ; mais le ministre tenait bon. Deux événements nouveaux amenèrent pourtant quelque incertitude dans l'esprit du prince en augmentant ses terreurs. La Perse avait eu jusqu'alors pour roi Vararane, quatrième du nom, ami de Théodose et constant allié de l'empire. Il venait d'être tué par une faction opposée aux Romains, et le premier acte de son successeur Isdégerd, chef de cette faction, avait été d'envoyer des troupes d'expédition sur la frontière de Syrie <sup>1</sup>. Le bruit s'accrédita presque au même instant que Stilicon, prenant pour motif ou pour prétexte les réclamations de plusieurs provinces d'Orient, qui imploreraient son assistance armée contre le mauvais gouvernement d'Eutrope, faisait des préparatifs sérieux, autorisés par le sénat de Rome. Le fait était vrai, et, d'après les révélations du poète son confident, Stilicon ne projetait pas moins que la réunion des deux empires et des deux princes sous sa double régence <sup>2</sup>. Cette dernière menace jeta plus d'épouvante que tout le reste dans l'âme d'Arcadius : il se demanda si, après tout, Eutrope lui était tellement précieux qu'il dût braver,

1.       Hos inter strepitus funestior advolat alter  
Nuntius : armatam rursus Babylona minari  
Rege novo. . . . .

Claud., *in Eutr.*, II, v. 474 et seqq.

2. Claud., *ibid.*, v. 544.

à cause de lui, le danger de tomber en tutelle sous l'homme qu'il haïssait le plus au monde.

Ce fut le ministre lui-même qui, par un acte d'impudence inouïe, mit fin aux hésitations de son jeune maître. Ces oppositions, qui éclataient de toutes parts et tout à la fois autour de lui, l'envahissant comme une mer montante, le mettaient dans une rage qu'il ne savait plus dissimuler : cet homme, d'ordinaire si cauteleux, ne se possédait plus. Il s'en prit à l'impératrice, dont il avait découvert les menées, et un jour il s'emporta jusqu'à lui dire : « Prenez garde à vous ! la main qui vous a amenée dans ce palais est encore assez forte pour vous en chasser <sup>1</sup>... » L'impératrice, à ce mot, se redressa de toute sa fierté barbare ; elle écarta d'un geste l'eunuque, et, passant dans l'appartement où se trouvaient ses deux filles, Flaccile, âgée de trois ans, et Pulchérie, qui avait à peine cinq mois, elle les prit dans ses bras et s'achemina à grands pas vers le cabinet de son mari. L'indignation l'étouffait ; ses larmes coulaient en abondance au milieu des sanglots <sup>2</sup>. Émus de l'agitation de leur mère, les enfants y répondirent par des cris perçants qui retentissaient au loin sous les galeries du palais <sup>3</sup>. En face d'Arcadius, accouru à ces cris, Eudoxie resta longtemps sans

1. Se propediem a palatio ejectionem esse. Philostorg., xi, 6 ; — Sozom., viii, 7.

2. Ambabus ulnis liberos suos complexa, sicut erat, ad maritum accessit, et lamentans, simul et liberos præterdendens, lacrimarum imbrem profudit. Philostorg., *loc. cit.*

3. Infantes... qui naturali quodam impulsu una cum matre ejulabant. *Id.*, *ibid.*

proférer une parole, puis en mots entre-coupés et la fureur dans les yeux, elle lui apprit l'outrage qu'elle avait reçu de son esclave. Cette scène était trop violente pour le faible Arcadius. Il fit venir Eutrope à l'instant, et, en présence de l'impératrice, il le cassa de sa charge, déclara qu'il lui retirait tous ses biens, et lui ordonna de quitter aussitôt le palais, sous peine de la vie<sup>1</sup>. Les serviteurs des appartements impériaux et les chefs des gardes, attirés par le bruit, purent assister à la dégradation du tout-puissant ministre. Eudoxie commanda de le suivre et de mettre sur lui la main, coûte que coûte. Redevenue calme par la satisfaction de la vengeance, elle prit pour la circonstance les dispositions que son mari était hors d'état de régler, et son regard impérieux fit comprendre à tout le monde qu'elle régnait désormais dans le palais.

Eutrope ne s'y était pas trompé, et il sentit qu'il était perdu. Il traversa précipitamment ces vastes salles et ces portiques où le matin encore il recevait plus d'adorations que son maître, et où maintenant les mêmes courtisans, empressés de le fuir, lui ouvraient leurs rangs, comme à un pestiféré. Sorti du palais par une porte secrète, la tête troublée, ne sachant que devenir, il courut se réfugier à l'église métropolitaine, qui était assez voisine du palais, y cherchant un asile, et oubliant que lui-même avait aboli l'immunité ecclésiastique pour les criminels de lèse-majesté<sup>2</sup>. Avant

1. *Arcessit Eutropium, et abrogata dignitate dimittit. Zosim., v, 18. — Omni dignitate exuit, opesque ademit. Philostorg., xi, 6.*

2. *Eutropius cursu se ad Christianorum ecclesiam confert. Zosim., v,*



de franchir le seuil, il se baissa vers le pavé; et, prenant une poignée de poussière, il s'en souilla les cheveux et le front, comme pour mieux exciter la pitié<sup>1</sup>. Voyant qu'on le suivait du côté de l'église, il marcha hardiment au sanctuaire, entr'ouvrit le voile qui séparait le saint des saints des parties de la basilique réservées aux fidèles<sup>2</sup>, et, embrassant une des colonnes qui soutenaient la table du sacrifice<sup>3</sup>, il attendit dans cette attitude suppliante l'arrivée de l'évêque. Cependant le voile était retombé, mais il entendait les pas pressés de la foule qui se répandait dans les nefs, et bientôt un bruit d'armes et des voix menaçantes l'avertirent que des soldats étaient à sa recherche. L'évêque ne tarda pas à paraître environné de son clergé. A la vue de ce suppliant qu'il n'attendait pas, il ressentit un mouvement, non de satisfaction pour lui-même, mais d'orgueil pour son ministère. Il rassura le fugitif par quelques paroles, lui recommandant d'avoir bon courage, et comme dans le cortège des clercs quelques-uns murmuraient de ce qu'un misérable tel qu'Eutrope pouvait être enlevé à son juste châtement : « Quoi donc ! interrompit l'évêque, ne comprenez-vous pas la gloire de l'Église, qui voit son persécuteur reconnaître ses droits et implorer sa miséricorde<sup>4</sup> ? »

18. — Ex palatio sese proripiens, supplex ad ecclesiam confugit. Sozom., VIII, 7.

1. Canitiem largo raram de pulvere turpat.

Claud., in *Eutr.*, II, Prol., v. 25.

2. Velamenta... Chrysost., in *Eutrop.*, 3, Opp. t. III, ed. Monfaucon.

3. Sacrosanctæ mensæ, ad quam perfugerat, hærentem. *Id.*, *ibid.*

4. Potentiam Ecclesiæ et clementiam : potentiam eo quod in tantam incidit mutationem ob bella quæ ipsi intulerat. Chrysost., in *Eutrop.*, 3.

Tandis que ces choses se passaient en dedans du voile, les soldats, l'épée nue, mais n'osant pénétrer plus avant, appelaient l'évêque à grands cris<sup>1</sup>. Chrysostome, alarmé, prit Eutrope par la main, et le conduisit dans la sacristie, où il le cacha parmi les vases sacrés, puis il revint à grands pas s'opposer à la profanation du sanctuaire. « Évêque, lui criaient les soldats furieux, Eutrope est caché ici; livre-le-nous; nous avons ordre de le saisir. — Cet asile est sacré, répondait Chrysostome, nul n'y pénétrera que sur mon corps. L'Église est l'épouse de Jésus-Christ, qui m'a confié son honneur; je ne le trahirai jamais. » Ils firent mine de porter la main sur lui; mais, sans s'effrayer, il présenta sa poitrine aux coups : « Menez-moi à l'empereur, répétait-il, nous nous expliquerons en sa présence. » De guerre lasse, les chefs de la troupe consentirent à ce qu'il proposait, et Chrysostome, placé entre deux haies de lances et d'épées, s'achemina vers le palais, comme un prisonnier. A l'heure où cette scène avait lieu dans l'église, sur les marches du sanctuaire, il s'en passait une autre bien différente dans le grand amphithéâtre si fréquenté jadis par Eutrope, et où se donnait ce jour-là une représentation extraordinaire. A peine la nouvelle des derniers événements fut-elle connue des spectateurs, que l'assistance tout entière se leva en demandant la tête du ministre<sup>2</sup>.

1. Missis ad eum ab Imperatore qui vel per vim hominem pertraherent, cum ad sacrarium confugisset. Chrysost., in *Eutrop.*, 2.

2. *Id.*, *ibid.*, 1.

## VI.

L'apparition de cet évêque emmené par des soldats à travers les rues ne causa, soit dans la ville, soit au palais, guère moins d'émotion que l'événement même du matin. L'audience impériale ne se fit point attendre, et les explications commencèrent entre Chrysostome et l'empereur. L'évêque développa la thèse qu'il avait déjà soutenue contre Eutrope à propos du dernier décret sur l'immunité ecclésiastique, à savoir que l'enceinte de l'église protégeait, par un droit dérivant de son caractère sacré, quiconque y cherchait un refuge, soit juif, soit païen, soit chrétien, condamné par la justice des hommes<sup>1</sup>. Et quand l'empereur objectait qu'une loi rendue par lui-même avait excepté du privilège d'asile les criminels de lèse-majesté, et qu'aucun n'était plus coupable assurément que celui qui avait osé insulter la *nobilissime impératrice*, celui dont les crimes ou la mauvaise administration avaient compromis la sûreté de l'empire : — « Les lois humaines, répondait l'évêque, ne sauraient prévaloir contre la loi divine. » Eutrope n'en fournissait-il pas une preuve éclatante, lui qui, après avoir attenté aux droits du sanctuaire par cet acte dont la responsabilité pesait

1. Ab omnibus desertum ac contemptum sola (Ecclesia) ut amantissima mater suis velamentis occultat, Imperatoris simul iræ et intolerabili populi furori ac odio se opponens. Chrysost., in *Eutrop.*, 3, Opp. t. III, ed. Bern. Montfaucon.

sur sa tête, était forcé de les proclamer aujourd'hui en venant se placer sous leur ombre? Dieu, qui l'avait frappé pour ce crime, mettait dans son châtement un avertissement salutaire pour ceux qui oseraient l'imiter<sup>1</sup>. Ces choses ou d'autres pareilles, exprimées avec feu, dans ce magnifique langage que possédait seul Chrysostome, troublèrent profondément Arcadius, qui ne se sentait pas de force à discuter avec un tel homme des questions où le droit divin était aux prises avec la souveraineté temporelle et la théologie avec l'obéissance due aux lois. Une secrète frayeur le saisit d'ailleurs en songeant qu'il avait signé de sa main ce décret qui semblait entraîner des conséquences si funestes pour son ministre. Il accorda ce que demandait l'évêque, c'est-à-dire que la retraite de l'eunuque serait respectée : on n'alla pas plus loin à ce qu'il paraît. C'était déjà beaucoup, car les troupes de l'escorte et celles qui se trouvaient de garde au palais se révoltèrent en apprenant cette décision : « Il nous faut Eutrope, criaient-elles. Eutrope à mort<sup>2</sup> ! » Et les soldats agitaient leurs lances au milieu d'un tumulte affreux. L'empereur dut aller en personne calmer cette émeute. Dans un long discours qu'il fit aux séditeux, il essaya de reproduire les arguments qu'il avait entendus de la bouche de l'évêque, ajoutant que, si Eutrope avait commis de grandes fautes, il fallait reconnaître aussi

1. Suomet facto legem suam primus abrogavit... sua calamitate alios docet. Chrysost., in *Eutrop.*, 3.

2. Affluente exercitu et concitato ob ejus crimina, deposcenteque hominem ad supplicium. *Id.*, *ibid.*, 4.

qu'il avait fait quelque bien. Évidemment la résolution d'Arcadius commençait à chanceler. Voyant que, loin de l'écouter, les soldats redoublaient de cris et de menaces, il se mit à fondre en larmes, demandant grâce pour son ministre, comme il l'eût fait pour lui-même. Les soldats alors se laissèrent fléchir<sup>1</sup>. Tel fut l'incroyable spectacle que présenta le palais impérial durant cette soirée avant le départ de l'évêque.

Ces dramatiques incidents se passaient un samedi; l'évêque devait célébrer le lendemain les saints mystères et parler au peuple suivant l'usage. Or de quoi l'entretenir sinon de l'étrange catastrophe qui occupait tous les esprits, et des marches du trône était venue, comme sous la main de Dieu, aboutir à celles du sanctuaire? Fatigué des émotions de la journée, Chrysostome eut à peine le temps de méditer sur un si grand sujet; cependant le lendemain matin il était prêt. La basilique, dès le point du jour, commençait à se remplir d'une foule curieuse, passionnée, avide d'émotions: les femmes quittaient le gynécée de leur maison, les vierges l'appartement secret où elles étaient confinées près de leur mère; les hommes, désertant les places publiques ou l'ampithéâtre, tous accouraient à ce drame de la fragilité des grandeurs humaines comme à une représentation scénique<sup>2</sup>. L'église, avec

1. Longam habuit orationem... Cum autem illi de integro urgerent ad vindictam læsi Imperatoris, clamantes, exsipientes, ad mortem deposcentes, hastas vibrantes, tum vero ne a lacrimis quidem clementissimis suis oculis temperans, ægre tandem iram eorum sedavit. Chrysost., in *Eutrop.*, 4.

2. Virgines thalamis, et mulieres gynæceis desertis, et viri foro vacuo relicto, universi huc concurrerunt. *Id.*, *ibid.*, 3.

ses nefs, ses tribunes, ses portiques, se trouva bientôt encombrée de monde. « La solennité de Pâques, disait Chrysostome, en avait à peine réuni autant<sup>1</sup>. » Des sentiments divers agitaient cette foule, composée de gens de toute classe; mais la haine d'Eutrope dominait à tel point qu'on put craindre un retour de violence contre le sanctuaire. Il s'éleva même d'amères récriminations contre l'évêque, qui couvrait le scélérat d'une protection imméritée<sup>2</sup>. Partout sur les visages éclatait cette joie vulgaire que produit chez les petits la chute inopinée des grands. Quant à Chrysostome, une seule pensée l'absorbait, celle du triomphe de l'Église sur les puissances de la terre, et il y joignait l'orgueil d'avoir été choisi d'en haut pour instrument de ce beau triomphe. C'était là la signification religieuse des faits qui se déroulaient sous ses yeux : ce fut le thème de son discours. Eutrope n'était point pour lui un ennemi personnel, mais un ennemi de l'Église; il n'était point non plus un de ces obscurs misérables envers qui la charité commune ordonne l'oubli; c'était un grand coupable, entouré de l'éclat du monde, qui avait osé méconnaître les droits de Dieu, que Dieu avait renversé dans sa colère, et à qui, pour dernier châtiment, le prêtre allait infliger, du haut de sa chaire, l'humiliation du pardon. Tel est le point de vue où il faut se placer pour bien comprendre la scène qui va

1. Nec minorem nunc video populi frequentiam, quam in sacra Paschæ celebritate. Chrysost., in *Eutrop.*, 3.

2. Multi sunt e nostris adeo inhumani, ut nos etiam incusent, qui eum sacrario exceperimus. Chrysost., in *Eutrop.*, 3.

s'ouvrir, et qui donna lieu chez les spectateurs eux-mêmes à des appréciations très-diverses <sup>1</sup>.

On pourrait croire que l'évêque avait voulu seconder l'effet de sa puissante parole par un appareil un peu théâtral, car à l'instant où, monté sur l'estrade qui lui servait de chaire, il commandait le silence d'un mouvement de sa main, le voile du sanctuaire s'ouvrit, et l'auditoire aperçut Eutrope. L'ancien ministre était agenouillé presque sous l'autel, qu'il enlaçait de ses bras, pâle, couvert de cendres, et si tremblant qu'on pouvait entendre en quelque sorte le claquement convulsif de ses dents <sup>2</sup>. Profitant de l'émotion produite par ce spectacle inattendu, l'évêque commença ainsi :

« C'est en ce moment plus que jamais qu'il est permis de dire avec le sage : Vanité des vanités, tout est vanité. Où donc est maintenant la splendeur du consulat ? Où est l'éclat des lampes et des torches ? Où sont les applaudissements et les chœurs de danse, les festins et les joyeuses assemblées ? Où sont les couronnes et les magnifiques tentures ? Les rumeurs flatteuses de la ville, les acclamations du cirque, les adulations des milliers de spectateurs, où sont-elles ? Tout cela a passé. Le vent, soufflant tout à coup, a balayé les feuilles, et nous montre l'arbre nu, ébranlé jusque

1. Calumniam non mediocri accessione auxit oratio ab illo habita contra Eutropium eunuchum... Visus est a se quorundam animos alienare, quod hominem adversa utentem fortuna non modo miseratus non esset, sed etiam corripuisset. Socrat., VI, 4.

2. Episcopus igitur, dum Eutropius sub mensa altaris jaceret metu percussus, sedens in ambone unde etiam antea concionari solebat... *Id.* VI, 5.

dans ses racines : si violente a été la tempête, que toute force a été brisée en lui, et qu'il va tomber<sup>1</sup>. Où sont les prétendus amis ? où est l'essaim des parasites ? Et les tables chargées de viandes, le vin bu à la ronde pendant des journées entières, les raffinements variés des cuisiniers, le langage souple des serviteurs de la puissance : qu'est devenu tout cela ? Un rêve de la nuit qui s'évanouit au jour, une fleur du printemps qui se fane à l'été, une ombre qui passe, une fumée qui se dissout, une bulle d'eau qui éclate, une toile d'araignée qui se déchire<sup>2</sup>. — Aussi disons, disons toujours : Vanité des vanités, tout est vanité. Inscrivez ces mots sur vos murailles, sur vos vêtements, sur vos places, dans vos rues, sur vos maisons, sur vos fenêtres, sur vos portes ; inscrivez-les surtout dans vos consciences, afin qu'ils se représentent incessamment à votre pensée. Répétez-les à dîner, répétez-les à souper, que dans les assemblées du monde chacun les répète à son voisin !... Vanité des vanités, tout est vanité. »

Se tournant alors vers Eutrope, il continua :

« Ne te disais-je pas sans cesse que la richesse est fugitive ? Tu ne m'écoutais pas. Ne te disais-je pas : Elle est de la nature des serviteurs ingrats, qui ne son-

1. Tantaque vis venti impacta est, ut cum nervos ejus universos coucusserit, tum ipsam funditus prosternere minetur. Chrysost., in *Eutrop.*, 1.

2. Omnia illa nihil nisi nox et somnium fuerunt, et appetente die evanuerunt : flores fuerunt verni, et vere exacto emarcuerunt omnia : umbra erant et præterierunt : fumes erant et soluta sunt : bullæ erant et disrupta sunt : aranæ erant et lacerata sunt. *Id.*, *ibid.*



gent qu'à s'échapper? Tu ne m'as pas voulu croire. Et pourtant l'expérience t'a démontré qu'elle n'est pas seulement chose fugitive et ingrate, mais meurtrière, car elle te fait pâlir et trembler. Ne te répétais-je pas quand tu t'irritais contre moi, qui te disais la vérité : « Je suis plus ton ami que ceux qui te flattent? » Et j'ajoutais que les blessures que fait celui qui aime valent mieux que les baisers trompeurs de celui qui hait. Si tu avais sagement supporté mes blessures, les baisers des autres ne t'auraient pas perdu : mes blessures, à moi, donnent la santé ; leurs baisers, la mort<sup>1</sup>. Où sont maintenant les échansons? Où sont ces armées d'appariteurs qui écartaient la foule devant toi, pour proclamer en tous lieux ta toute-puissance? Ils ont déserté à l'ennemi, et ils renient ta faveur, cherchant leur propre sûreté dans tes périls. Je n'ai point agi ainsi ; quoique tu me supportasses à peine, je ne t'ai point abandonné, et maintenant dans ta chute je suis le seul à t'apporter appui et soulagement. Tu combattais l'Église, et l'Église a ouvert ses bras pour te recevoir. Tu aimais au contraire, tu favorisais les théâtres, et les théâtres t'ont trahi : aujourd'hui ils demandent ta tête. Quand je te répétais jusqu'à satiété : « Pourquoi agir ainsi? pourquoi te lancer en furieux contre l'Église et te précipiter de gaieté de cœur à ta ruine? » tu haussais les épaules et courais au cirque : le cirque, à qui tu prodiguais tout, a aiguisé le glaive qui te perce ; l'Église, que tu persécutais, n'a qu'un souci au-

1. *Mea vulnera sanitatem afferunt, illorum oscula morbum immedicabilem...* Chrysost., in *Eutrop.*, 1.

jourd'hui : te tendre la main dans ta détresse et te sauver<sup>1</sup>.

« Ce que je dis là, ce n'est pas pour insulter un homme abattu, mais pour prémunir et fortifier ceux qui sont encore debout<sup>2</sup>; ce n'est pas pour exaspérer les plaies d'un blessé, mais pour garantir la santé à ceux qui n'ont point de blessures; ce n'est pas pour enfoncer sous les flots celui qui se noie, mais pour avertir ceux qui naviguent le vent en poupe, leur signaler les écueils, et tracer la route à leur navire...

« Qui fut jamais plus grand que cet homme? Nul dans le monde entier ne pouvait prétendre à sa richesse; aucun honneur ne lui manquait, il en avait atteint le faite; on l'enviait, on le redoutait, et voilà qu'il est devenu plus misérable que le captif chargé de fers, plus dénué que l'esclave, plus indigent que le mendiant affamé! Il n'a devant lui à toute heure que glaives affilés, bourreaux, précipices affreux, tortures où s'éteint la vie des hommes. Et ce n'est pas le souvenir de ses voluptés passées qui l'occupe et entretient ses visions : ce qui lui apparaît incessamment, c'est le supplice sous toutes les formes, la mort avec toutes ses horreurs<sup>3</sup>. Mais pourquoi chercher à vous émouvoir par des peintures imaginaires? Ne le voyez-vous

1. Tu hæc omnia monita negligentè prætercurrebas; circensis autem multitudo, exhaustis in se tuis facultatibus, gladium in te acuit; Ecclesia vero, tuo furore exagitata, ultro citroque cursitat si quo pacto te ex his casibus implicitum extricare queat. Chrysost., in *Eutrop.*, 1.

2. Non quo prostrato insultem, sed quod eos qui adhuc stant, tutiores reddere cupiam. *Id.*, *ibid.*, 2.

3. Per singulos dies gladios præ oculis habens in se exacutos, et barathra et carnifices, et viam quæ ad supplicium ducit. *Id.*, *ibid.*

pas vous-mêmes là-bas, sous l'autel? Lorsqu'hier on voulut l'en arracher par la force, il s'y cramponnait, plus serré que s'il y eût été rivé par une chaîne, plus livide que le buis, plus pâle qu'un cadavre, et il vous donne encore le même spectacle<sup>1</sup>. Voyez comme ses dents claquent, comme son corps tremble, comme sa voix sanglote, comme sa langue est paralysée par la frayeur! Ce n'est plus un être vivant, c'est une statue dont l'âme a pris le froid et la rigidité de la pierre<sup>2</sup>.

« Non, je le répète, je ne veux point par mes paroles insulter à son infortune; ce que je veux, c'est vous toucher, c'est vous montrer ce qu'il souffre, afin que ses souffrances vous suffisent et que votre cœur soit amolli. Je sais qu'il est parmi vous des hommes si peu charitables, qu'ils me reprochent à moi d'avoir reçu ici cet homme, et qu'ils me l'imputent à crime; mais, dis-moi, mon ami (toi qui m'accuses), que peux-tu reprendre dans mon action<sup>3</sup>? — Il attaquait l'Église. — Oui, mais il s'y est réfugié. Glorifions plutôt, glorifions Dieu d'avoir permis qu'à ce terrible instant l'ennemi de l'Église en ait reconnu la puissance et la miséricorde : la puissance, parce qu'elle l'a vaincu dans la lutte qu'il osait rêver; la miséricorde, parce qu'elle a étendu sur lui ses ailes après la victoire. Est-

1. Absque vinculis columnæ huic hærentem... Chrysost., *in Eutrop.*, 4.

2. Quid nostris verbis opus est, cum ipsius calamitatis imago ob oculos nostros versetur?... Dentium arietatio, tremor totius corporis, vox singultiens et lingua titubans, in summa talis habitus, qualem oportebat habere animam, quæ jam metu ut lapides obriguisset. *Id.*, *ibid.*, 2.

3. Dic mihi, quæso, dilecte, quid est quod indigne fers? Dices : Quia in ecclesiam confugit. *Id.*, *ibid.*, 3.

il un trophée plus éclatant que la présence de ce coupable dans cette enceinte, plus propre à faire rougir les juifs et les païens? Un homme combattait l'Église, il niait, il violait les immunités du sanctuaire; il tombe, et voici que cette mère très-aimante le cache sous son voile et se jette entre lui et le ressentiment de l'empereur ou la fureur de la multitude. Respectez Eutrope dans son asile; il est là-bas le plus bel ornement de l'autel!

« Un ornement, allez-vous vous écrier, cet homme avare, rapace, injuste! ce scélérat qui voulait attenter à ces mêmes autels en serait l'ornement! — Oh! taisez-vous; lorsque la courtisane impure a pu baiser les pieds du Christ, ne répétez pas cela<sup>1</sup>. Le crucifié, dont nous sommes les serviteurs, n'a-t-il pas dit lui-même à son père: Pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font? Mais, ajouterez-vous, il a fermé lui-même cet asile et abrogé par sa propre loi le pardon qu'il implore! — Sans doute; mais l'inviolabilité de cet asile, il la rend plus forte et plus manifeste par son action même. L'Église est comme les rois, dont la majesté est moins grande s'ils sont assis tranquillement sur un trône, la pourpre aux épaules et le diadème au front, que s'ils se montrent à nous debout, le pied levé, foulant la tête des ennemis qu'ils ont vaincus<sup>2</sup>. »

1. Quandoquidem et meretrix ipsius Christi pedes contigit, obscena illa et impura... Chrysost., in *Eutrop.*, 3.

2. Non tantum decus regiae effigiei contingit, si rex solio sedeat purpuratus et diademate cinctus, quantum si sub pedibus quoque regis Barbari, manibus post terga revinctis, proni jaceant. *Id.*, *ibid.*

Chrysostome termina en invitant le peuple à se rendre avec lui au palais, après la célébration des saints mystères, pour y solliciter la grâce d'Eutrope, et « déposer, comme il disait, aux genoux du prince très-clément les moissons dorées de la miséricorde<sup>1</sup>. » L'auditoire n'obéit point à cette exhortation, que le reste du discours avait assez mal préparée. Eutrope resta plusieurs jours renfermé dans l'église comme dans une prison, puis il disparut subitement, et l'on apprit que, conduit au port sous bonne garde, il avait été déposé dans un navire partant pour l'île de Chypre<sup>2</sup>. Le bruit se répandit aussitôt que Chrysostome l'avait livré pour complaire à l'impératrice, et quoique une pareille calomnie répugnât à l'évidence, qu'elle fût en contradiction flagrante soit avec le caractère personnel du prêtre, soit avec le rôle de protecteur des immunités ecclésiastiques qu'il avait adopté dans cette affaire, le mensonge s'accrédita tellement dans Constantinople que Chrysostome sentit le besoin de se justifier. Il le fit par un sermon que nous avons encore, où il prend pour texte ce passage significatif du psaume quarante-quatrième : « La reine s'est assise à la droite du roi. » — « Qu'on ne vienne pas me dire, s'écria-t-il avec indignation, que si cet homme a été trahi, c'est la perfidie de l'Église qui l'a livré : s'il n'avait pas abandonné l'Église, il n'eût pas été trahi. — N'allez pas me dire : « C'est parce qu'il s'est réfugié ici, qu'il a été trahi ; non, non, l'Église ne l'a pas abandonné,

1. Flavescentes commiserationis spicas præferentes. Chrysost., in *Eutr.*, 5.

2. Zosim., v. ; — Claud., in *Eutr.*, II. Prolog.

mais il a abandonné l'Église; il n'a pas été trahi dans les entrailles du sanctuaire, mais hors des limites de l'Église, parce qu'il s'est soustrait à sa protection<sup>1</sup>. » On sut plus tard qu'attiré par les promesses des agents de la cour, Eutrope s'était remis entre leurs mains, et qu'après l'avoir effrayé sur les mauvaises dispositions du peuple et des soldats, ces agents s'étaient engagés par serment, au nom de l'empereur, à ne pas toucher un cheveu de sa tête, s'il se laissait conduire à Chypre sans résistance<sup>2</sup>. Le malheureux qui avait violé tant de serments pareils au temps de sa grandeur s'abandonna à ces vaines paroles comme un enfant.

Tandis que le navire qui le portait cinglait vers l'île de Chypre, on instruisit son procès. L'empereur en chargea une commission de hauts personnages sous la présidence d'Aurélien, préfet du prétoire, un de ses plus intimes conseillers<sup>3</sup>. Outre les méfaits et attentats déjà connus et répétés par toutes les bouches, les juges en découvrirent un qui constituait le crime de lèse-majesté au premier chef : l'usurpation des signes et ornements impériaux. On constata en effet que, lors de la cérémonie de son consulat, Eutrope, plutôt à dessein que fortuitement, avait mêlé, au costume ordinaire des consuls, certains insignes réservés à la dignité des

1. Ne mihi dicas, quia qui proditus est prodicione ecclesiæ est abreptus... Chrysost., Opp., t. III, p. 386 e, ed. Montfauc.

2. Jusjurandum Eutropio præstitum, quum extraheretur ex Ecclesia, per cavillationem eludentes. Zosim., v, 48.

3. *Cod. Theod.*, IX, XL, 17. — Philostorg., XI, 6.

césars. Dès lors, il n'y avait plus de doute sur le caractère à donner à l'accusation ; Eutrope était coupable de complot secret pour usurper l'empire, et la peine portée par les lois contre ce crime était la mort<sup>1</sup>. Un pareil denoûment cadrerait mal avec les engagements pris envers ce malheureux pour le tirer de son asile, et la conscience de l'empereur pouvait être inquiète. On concilia tout en expliquant au jeune prince que la vie n'avait été garantie qu'au prévenu contumace, menacé par la haine populaire, et nullement au condamné que réclamait la rigueur des lois, que d'ailleurs le serment de respecter sa tête regardait le seul territoire de Constantinople et non les autres parties de l'empire<sup>2</sup>. Ces subtilités ne persuadant pas complètement Arcadius, Eudoxie, qui ne se voyait maîtresse ni de son mari ni de l'empire tant que l'eunuque respirait encore, insista fortement pour l'exécution de la sentence<sup>3</sup>. De son côté, Gaïnas ne déposait point les armes, prétendant qu'on l'avait joué, et qu'il ne croirait au châtiment d'Eutrope que lorsqu'il pourrait toucher sa tête<sup>4</sup>. Il put la toucher à loisir, car un second navire alla chercher l'eunuque dans son île et le ramena à Chalcédoine, où il fut décapité<sup>5</sup>.

Son supplice avait été précédé de la publication de

1. Philostorg., xi, 6.

2. Quasi jurassent, non se morte mulctaturos ipsum dum Constantino-poli esset. Zosim., v, 18.

3. Philostorg., xi, 6.

4. Zosim., v, 18.

5. Eum e Cypro revocant... Chalcedonem missum interficiunt. Zosim., v, 18; Philostorg., ii, 6; Cf. Socrat., vi, 5; Sozom., viii, 7; Niceph., xiii, 4.

sa sentence, affichée dans toutes les villes et sur toutes les places ; elle était conçue en ces termes <sup>1</sup> :

« Arcadius et Honorius, augustes, à Aurélien, préfet du prétoire.

« Nous réunissons aux revenus de notre trésor toutes les propriétés d'Eutrope, qui fut naguère préposé de notre chambre sacrée, l'ayant déclaré déchu de son rang et ayant purifié le consulat de la tache ignominieuse de son nom. Nous voulons en outre que tous ses actes soient abolis et que le titre de l'année soit changé. Que ceux donc qui, par leur vaillance et au prix de leur sang étendent les frontières romaines, ou ceux qui les conservent en faisant régner parmi nous l'équité des lois, cessent de gémir à l'aspect du hideux prodige qui avait sali par son contact la divine récompense du consulat. Qu'ils sachent également qu'Eutrope est dépouillé de la dignité de patrice et de toutes les dignités moindres qu'il déshonorait par la cruauté de ses mœurs.

« Nous ordonnons enfin que toutes les statues et représentations quelconques qui lui ont été élevées dans les cités, villes, bourgs, lieux publics ou privés, en bronze, marbre, métaux fusibles ou toute autre matière, soient renversées, afin de ne plus offenser les regards comme une tache infamante pour notre siècle <sup>2</sup>.

L'ancien consul, avant de mourir, put contempler

1. *Cod. Theod.*, IX, XL, 17.

2. Ne anquam nota nostri sæculi obtutus polluat intuentum, *Ibid.*



à Chalcédoine les débris de ses bustes et de ses statues, car la flatterie avait su les multiplier dans une ville qui n'était pour ainsi dire qu'un faubourg de Constantinople.

La place laissée vacante par Eutrope avait été aussitôt remplie, on devine par qui, et de ce jour datait, dans l'histoire d'Arcadius, le ministère, si l'on peut ainsi parler, de la nobilissime impératrice Eudoxie. En même temps qu'elle ressaisissait dans l'intérieur du palais son autorité perdue, Eudoxie s'emparait de la direction souveraine de l'État ; elle faisait nommer consul le préfet du prétoire Aurélien, principal juge d'Eutrope, et donnait à son mari pour intendant des largesses le comte Jean, son amant <sup>1</sup>. Son règne fut naturellement celui de la coterie qui avait comploté avec elle le renversement de l'eunuque : Castricia, Eugraphia, Marcia, devinrent les membres d'un gouvernement de gynécée, qui, pour n'être pas officiel, ne fut pas moins puissant que l'autre <sup>2</sup>. Quoique déjà très-riches par la fortune de leurs maris, ces trois femmes se livrèrent à toute sorte de rapines et souvent de violences pour entretenir leur luxe ou leur galanterie. L'impératrice, qui ne voyait que par les yeux de ses favorites, se laissa entraîner à des actes qui lui firent perdre beaucoup de sa popularité. Elle porta d'ailleurs dans le règlement des affaires publiques les tendances outrées

1. Aurelianus, qui ejus anni consulatum gerebat,... Ioannes... quem plerique perhibebant ejus filii quem Arcadius habebat patrem esse. Zosim., v, 18.

2. Pallad. *Vit. Chrysost.*, p. 35; — Zosim., v, 24.

de sa nature ; elle y fut, comme partout, hardie, impérieuse, impatiente de sages conseils : Arcadius n'avait fait que changer de tyran.

Ce n'était pas pour un pareil dénoûment que Gaïnas avait renversé deux ministres, tué l'un et amené en grande partie la chute de l'autre : aussi prit-il une attitude dédaigneuse, mais toujours hostile en face de ce gouvernement féminin. Sitôt après la mort d'Eutrope, il conclut la paix avec Tribigilde <sup>1</sup>, en son propre nom, comme de puissance à puissance, et leurs deux armées se réunirent, ou plutôt Tribigilde devint le lieutenant de son parent Gaïnas, généralissime des Goths auxiliaires ou fédérés en commune révolte contre l'empereur. L'Asie était à leur discrétion; ils achevèrent de l'épuiser par des contributions publiques et par le pillage <sup>2</sup>. Gaïnas avait dû s'attendre à une attaque de la part des troupes romaines qui se trouvaient encore en Europe; ne voyant rien venir, il prit l'offensive et envoya Tribigilde sur l'Hellespont menacer Constantinople à revers, tandis qu'il la tenait en échec du haut des rochers de Chalcédoine <sup>3</sup>. Dans cette situation, il ouvrit des négociations avec l'empereur. Sa prétention affichée tout d'abord fut de traiter directement avec le prince, de n'avoir affaire qu'au prince, « les intérêts d'un homme tel que lui, disait-il sans doute dans son langage insolent, ne devant point être discutés

1. Quumque sua in potestate Tribigildi animum haberet,... personam ejus gerens, pacem cum principe facit. Zosim., v, 18.

2. Rebus omnibus, quæ semet offerrent, barbarorum comitantium direptioni concessis. Zosim., v, 18; — Sozom., viii, 4.

3. Zosim., v, 18; — Sozom., viii, 4.

devant un conseil de femmes ou par des ministres soumis à l'influence d'une femme <sup>1</sup>. » Et afin de bien montrer que sa volonté en ce point était immuable, Gaïnas exigea qu'on lui livrât les trois plus intimes conseillers de l'empereur, le préfet du prétoire Aurélien, Saturninus, mari de Castricia, et le comte Jean, intendant des largesses, pour en faire ce qu'il lui plairait <sup>2</sup>. Ces choix, surtout celui du comte Jean, dénotaient un dessein arrêté d'attaquer personnellement l'impératrice. A cette demande sans raison, le palais fut dans le plus grand trouble. L'impératrice, blessée dans son honneur ou dans son affection, dut combattre avec un redoublement d'énergie la lâche idée de céder à de si cruelles fantaisies. Arcadius pourtant balançait, quand ces trois hommes, pour éviter à l'empire et à l'empereur la dernière des hontes, et s'inspirant de leur nom de Romain, prirent un parti digne des vieux temps de la république. Traversant le Bosphore sur une barque, à l'insu de tout le monde, ils débarquèrent sur la côte à quelques milles de Chalcedoine, et envoyèrent prévenir Gaïnas qu'ils se remettaient eux-mêmes en son pouvoir <sup>3</sup>. Le barbare les fit amener chargés de chaînes, sous sa tente, où il les reçut en présence du bourreau. Tout ce qu'on peut endurer de tortures morales, d'insultes, de menaces, ces trois hommes l'éprouvèrent; Gaïnas leur fit savourer à

1. Nec enim se cum alio quoquam, præter ipsum, collocuturum. Zosim., v, 18.

2. Zosim., v, 18; — Sozom., viii, 4.

3. Procul a Chalcedone... Barbaro obviam processerunt, parati perpeti quidquid illi placuisset. Socrat., vi, 6.

plaisir l'avant-goût de la mort, puis il ordonna à l'exécuteur de les frapper. Celui-ci s'avança vers eux le glaive nu et la fureur dans les yeux ; puis se radoucissant tout à coup, il se contenta de leur tirer un peu de sang en leur écorchant la peau avec la pointe du fer <sup>1</sup>. Cette féroce plaisanterie achevée, Gaïnas retint dans son camp les trois Romains, qui restèrent ses prisonniers.

Débarassé de trois conseillers dont il redoutait à bon droit la fermeté, Gaïnas revint à la charge, et somma l'empereur pour la dernière fois de se rendre à Chalcédoine, afin d'y conférer avec lui. A proximité des murs de la ville, près du rivage, s'élevait une église dédiée à sainte Euphémie martyre ; ce fut le lieu désigné pour l'entrevue, et les deux parties s'engagèrent, sous serment, à ne se point dresser mutuellement d'embûches <sup>2</sup>. L'empereur arriva comme il avait été convenu, et Gaïnas lui signifia de vive voix ses conditions : il voulait le généralat suprême des armées de l'empire, infanterie et cavalerie, troupes romaines et troupes barbares <sup>3</sup> ; en un mot, il voulait ce que possédait Stilicon en Occident, ce qu'il avait ambitionné avant et depuis la mort de Rufin, ce qui en réalité était tout le gouvernement avec un prince enfant comme Honorius, ou imbécile comme son frère. Ce

1. Quumque Gainas... eis gladium admovisset, eatenus tamen, ut cutem tantummodo stringeret : satis habuit. Zosim., v, 18.

2. Juramentis invicem præstitis confirmarunt, neutrum alteri insidias structurum esse. Socrat., vi, 6 ; — Zosim., v, 18 ; — Sozom., viii, 4.

3. Equestris ac pedestris militiæ magister ab Imperatore factus. Sozom., viii, 4 ; — Theodorit., v, 31.

dernier accepta tout et signa la paix avec son général révolté. La première conséquence fut de livrer Constantinople aux Goths, ainsi que la Thrace et la Chersonèse, où l'on échelonna leurs troupes. Des navires romains, unis à une flottille barbare que Gaïnas s'était construite pour ses expéditions, amenèrent successivement de l'autre côté du Bosphore les divisions de l'armée rebelle, et la métropole de l'Orient prit l'aspect d'une ville conquise <sup>1</sup>.

Le généralissime Gaïnas ne fut pas plus tôt installé à son poste, que de nouvelles difficultés surgirent; elles naissaient chaque jour plus vives et plus imprévues. Ainsi il voulut que l'empereur cédât une des églises de la ville à ses Goths, qui étaient ariens, et qui, en vertu des lois de Théodose sur l'exercice du culte chrétien, ne pouvaient avoir d'église dans l'enceinte de Constantinople, réservée aux seuls catholiques. « Que signifient cette humiliation et cette gêne <sup>2</sup>? disait Gaïnas. Les catholiques sont-ils plus braves que nous? défendent-ils mieux l'empire? sont-ils des serviteurs plus attachés au prince? » Arcadius lui objectant que telle était la loi, Gaïnas répliquait avec colère que, si la loi était mauvaise, il fallait la changer, et qu'un César pouvait bien défaire ce qu'un autre César avait fait. A bout de raisons, Arcadius renvoya le barbare à Chrysostome : « Entendez-vous ensemble, lui dit-il, et ce qui sera décidé entre vous,

1. Placuit Gainam et Tribigildum ex Asia in Europam transvehi. Zosim., v, 18. Constantinopolim trajecit. Sozom., viii, 4.

2. Injustum enim ac præterea indecorum esse querebatur. Sozom., viii, 4.

je le ferai. » Gaïnas, à toutes ses prétentions désordonnées mêlait celle de la théologie, et il se portait pour l'apôtre de l'arianisme depuis qu'il avait soutenu contre saint Nil une discussion sur la question fondamentale du dogme arien, la ressemblance et non l'identité de substances dans le mystère de la Trinité, et qu'il se flattait d'avoir battu son adversaire<sup>1</sup>. Il consentit donc à une conférence avec le célèbre évêque de Constantinople, qu'il attendit de pied ferme, armé de tous ses arguments ; mais Chrysostome ne daigna pas l'écouter jusqu'au bout. Le maître des milices, dans le cours de son argumentation, s'étant exprimé en mécontent dont les Romains n'avaient pas su récompenser le mérite, Chrysostome l'arrêta court. « Quoi ! lui dit-il, les Romains, qui t'ont fait chef de leurs armées, qui t'ont prodigué jusqu'aux honneurs consulaires, seraient ingrats envers toi ? Tu n'y songes pas, et la récompense dépasse de beaucoup la valeur des services. La mémoire te manque trop, Gaïnas ; tu oublies dans quel dénûment on t'a vu jadis arriver ici, et dans quelle abondance maintenant nous t'y voyons vivre. Tu étais nu ou couvert de haillons quand tu as passé le Danube quêtant une place parmi nos stipendiés, et aujourd'hui te voilà vêtu magnifiquement, décoré même des insignes de nos magistrats. Sois donc juste envers toi, qui as tant reçu et si peu fait, et ne parle plus d'ingratitude, de peur d'en montrer à un peuple qui t'a accablé de richesses et de dignités<sup>2</sup>. » Les historiens disent que

1. *Nili monachi Epist.*, 1, 70, 79, 114, 116, 205, 206 et 286.

2. *Patriam illi et fugam objiciens, et in memoriam revocans quomodo*

Gaïnas resta sans voix à ce discours, comme si un pouvoir surhumain l'eût rendu muet<sup>1</sup>. Cet homme terrible, disposé à tout briser ou tuer, n'avait jamais entendu de vérités si dures dites avec tant d'autorité. Chrysostome avait dans le regard et dans la parole cette décision qui apaise la lutte en la bravant ; Gaïnas connaissait son invincible opiniâtreté, il savait aussi sa puissance sur le peuple, et ne poussa pas plus loin l'affaire de l'église.

D'ailleurs la violence allait mieux que la discussion à cette grossière nature sans vergogne. Tout en vivant au palais et singeant les allures et le ton d'un courtisan, Gaïnas méditait avec ses Goths le pillage de la ville. On devait faire d'abord main basse sur les boutiques des changeurs et des banquiers, chez lesquels on espérait trouver des monceaux d'or, et à la faveur du désordre, pendant la nuit, on irait attaquer et incendier le palais<sup>2</sup>. Un hasard, plutôt que les bonnes dispositions des officiers romains, sauva la ville. Une seconde tentative échoua également, mais par l'attitude courageuse du peuple, qui prit les armes, courut sus aux Barbares et en brûla ou tua plusieurs milliers dans leur église même<sup>3</sup>. Ralliés aux environs de Constantinople, les Goths commencèrent une guerre de

tum ab Imperatoris parente servatus, jurasset se Romanis amicum, ipsique ac liberis ejus... Sozom., VIII, 4.

1. Obturavit Gaïnæ os et silentium imposuit. Theodorit., v, 32.

2. Primo quidem tabernas argentariorum invadere tentavit... Barbaris mandavit ut palatium incenderent. Sozom., VIII, 4; — Socrat., VI, 6; — Philostorg., XI, 8.

3. Ecclesiam vero quæ dicebatur Gothorum incendio consumpserunt. Sozom., VIII, 4; — Zosim., v, 19.

brigandage qui ne leur fut pas toujours heureuse<sup>1</sup>. Gaïnas éprouva d'ailleurs une perte irréparable par la mort de son compagnon Tribigilde, qui laissa les Gruthonges sans commandement dans la Chersonèse de Thrace<sup>2</sup>.

Il s'en fallait bien que tous les Goths partageassent les passions de l'homme qui s'était fait leur représentant auprès des Romains : beaucoup d'entre eux, au contraire, surtout parmi les chefs, le voyaient avec dégoût trancher déjà du souverain vis-à-vis de gens ses égaux ou ses supérieurs. Ils étaient donc loin de désirer que la guerre se terminât à son avantage. Dans le nombre était un chef que j'ai déjà nommé, Fravitta, qui joignait à des talents militaires éprouvés le goût instinctif de la civilisation ainsi qu'un sentiment inébranlable du devoir. Entre tous ces caractères barbares, incertains ou faux, celui-ci s'était dessiné constamment par sa droiture : nul dans les deux nations ne jouissait de plus d'estime que Fravitta<sup>3</sup>. Jeune encore, il avait épousé une Romaine qui l'avait probablement conquis de cette sorte à la civilisation et à l'empire<sup>4</sup>. Il possédait d'ailleurs un esprit cultivé, des manières élégantes, et la connaissance des choses qui faisait aux yeux du monde le parfait Romain : c'était

1. Et Thraciæ quidem agros adortus, muris oppida munita, magistratum et incolarum præsidia teneri videbat. Zosim., v, 19.

2. Philostorg., xi, 8.

3. Qui, quum virtutem coleret et veritati studeret, omnium hominum præstantissimus erat. Eunapii Sard. *Fragm.* 60 (*Fragm. Hist. Græc.*, t. IV, p. 41, ed. Didot.) — Bonis moribus. Sozom., viii, 4.

4. Uxorem romanam expetivit. Eunap., *ub. supr.*



en tout l'opposé de Gaïnas<sup>1</sup>. Il alla trouver l'empereur et s'offrit à balayer de la Thrace, à rejeter même, s'il le fallait, au delà du Danube les bandes qui menaçaient Constantinople : que l'empereur daignât lui confier le commandement des troupes romaines, avec celui des Barbares qui n'avaient point suivi Gaïnas, il se faisait fort de réussir. L'empereur accueillit avec joie la proposition d'un homme qui ne trompait jamais, et Fravitta se mit à l'œuvre. Il n'était pas arien comme la plupart de ses compatriotes, mais païen, affilié aux doctrines de ce polythéisme philosophique né du mélange des idées platoniciennes avec l'ancien culte national de la Grèce. En un mot, Fravitta, converti peut-être par sa femme, était *hellène*, hellène convaincu et fervent. On rapporte que plus tard l'empereur, voulant l'élever à de grandes dignités, en récompense de ses services, l'engageait à se faire chrétien : Fravitta s'y refusa. « Que veux-tu donc que je te donne ? lui dit l'empereur, contrarié de son refus. — Rien, répondit le païen avec calme, sinon le droit d'adorer Dieu à ma mode<sup>2</sup>. » Son opiniâtreté n'empêcha point qu'il ne fût consul l'année suivante.

Ce Romain de Gothie, qui savait faire revivre dans les armées de l'empire l'ancienne discipline, se signala par des succès dès le début de la campagne. Laisant Gaïnas exhaler sa fougue en vaines fanfaronnades et

1. Natione quidem barbarum, sed cætera Græcum, non indole dumtaxat et moribus, verum etiam instituto animi... Zosim., v, 20.

2. Nec enim pudebat eum, ipso quoque audiente principe, fateri se ritu patrio deos venerari et colere. Zosim., v, 21.

le battant chaque jour en détail, il l'obligea de quitter les abords de Constantinople et bientôt la longue muraille. Par une manœuvre qu'on ne comprend pas bien, celui-ci voulut gagner la Chersonèse pour se rejeter en Asie; mais Fravitta, non moins habile sur mer que sur terre, l'assaillit au passage de l'Hellespont, culbuta sa flotte et noya une partie de son armée<sup>1</sup>. Les bandes découragées se dispersèrent alors, et Gaïnas gagna l'autre versant de l'Hémus pour tâcher de ranimer la guerre dans les provinces riveraines du Danube: Fravitta l'y suivit<sup>2</sup>. Aidé des paysans daces et mésiens, qui se joignirent aux troupes impériales, il déjoua tous ses efforts, détruisit ses dernières ressources et le pourchassa lui-même de canton en canton. Désespéré, hors de sens, et d'ailleurs sur le point d'être pris, Gaïnas se fit amener des captifs romains qu'il traînait avec lui dans sa fuite (le comte Jean et ses deux compagnons n'étaient pas du nombre, heureusement pour eux), les poignarda de sa main<sup>3</sup>, et, lançant son cheval à travers le Danube, il atteignit avec quelques Goths fidèles les gorges des Carpathes, où il se cacha. Son projet, dit-on, était de retourner dans la patrie de ses ancêtres sur les bords du Pruth ou du Borysthène, et d'y achever tranquillement ses jours. Cette fin si différente de sa vie ne lui fut pas accordée. Les Huns occupaient alors l'ancienne terre des Goths, et leur roi Uldin recherchait l'alliance des Romains. Informé de

1. Zosim., v, 21 ; — Sozom., viii, 4.

2. Zosim., v, 21.

3. Illos universos occidit. *Id.*, *ibid.*

la présence de leur ennemi au nord du Danube, il le fit traquer de caverne en caverne comme une bête fauve, le prit, le tua et envoya sa tête à Constantinople en témoignage de bonne amitié<sup>1</sup>. Solidement plantée au bout d'une lance, la tête de l'ancien généralissime des milices d'Orient arriva dans la ville impériale le 3 janvier de l'année 401<sup>2</sup>; elle put [presque assister à l'entrée en charge du consul Fravitta et au triomphe d'Eudoxie, proclamée solennellement *auguste*<sup>3</sup>.

Ainsi donc des quatre personnages qui, après la mort de Théodose, s'étaient promis le gouvernement du monde romain, des quatre acteurs principaux du drame sanglant de l'Hebdomon, un seul restait, Stilicon : Rufin, Eutrope et Gaïnas avaient l'un après l'autre péri de mort violente. Stilicon gouvernait toujours l'Occident, où nos récits le retrouveront bientôt; il le gouvernait avec plus de puissance et d'éclat que jamais, tandis que le sceptre de l'Orient, voué à un ballottement perpétuel, venait de passer des mains d'un eunuque dans celles d'une femme.

Associée au gouvernement et devenue l'égale de l'empereur, la fille des Bructères et des Sicambres sembla ramener dans l'histoire romaine les temps d'Agrippine et de Livie. Sa statue, portée à travers les provinces comme celles des césars, y reçut des adorations presque païennes; ce ne fut pas assez : il fallut

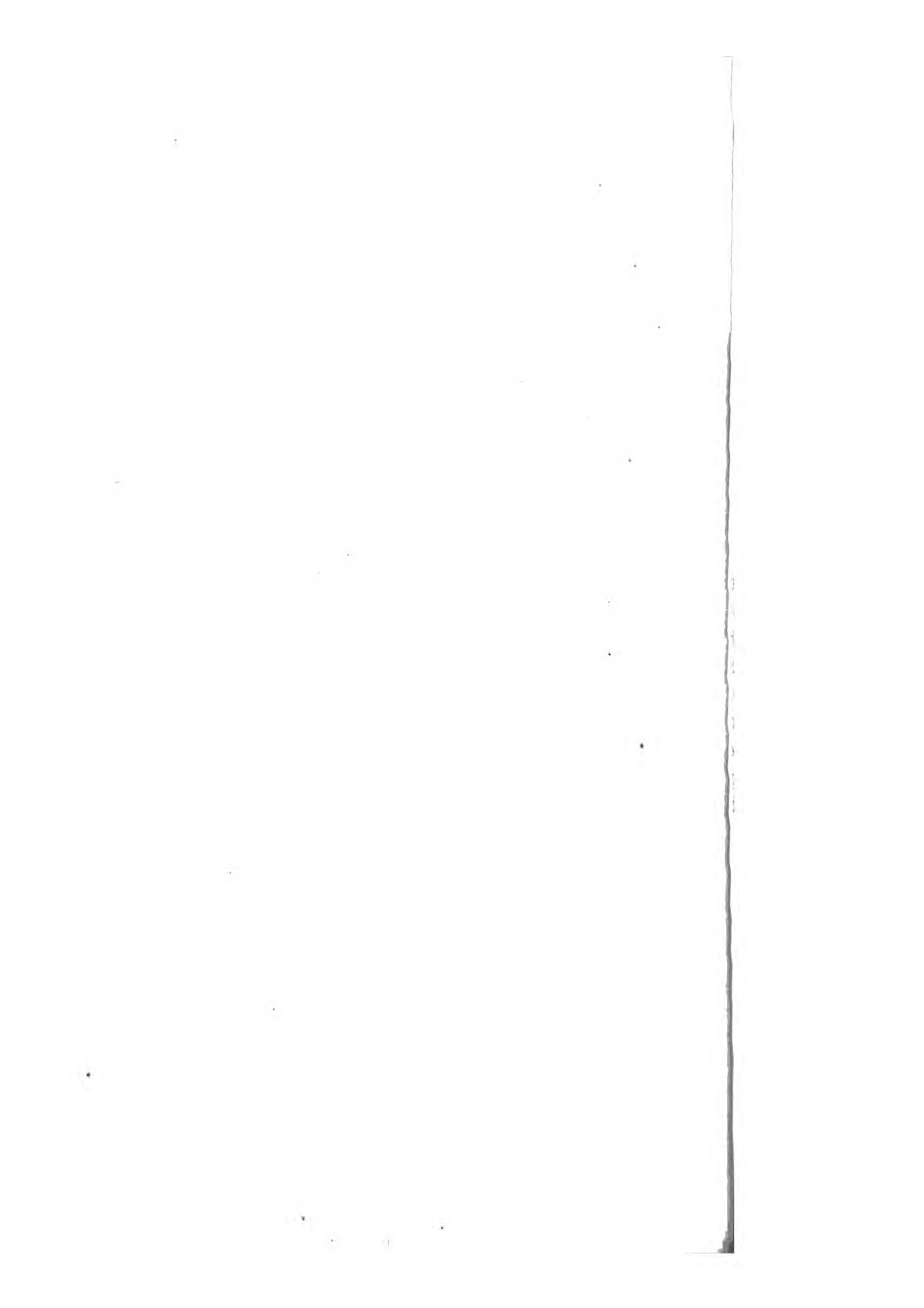
1. Uldes, capite ipsius ad Arcadium misso, muneribus cultus est. Zosim., v, 22.

2. *Chron. Alexandrin.*, p. 712, Monachii, 1615.

3. *Ibid.*

qu'une de ses images, fondue en argent massif et dressée au haut d'une colonne de porphyre, vint sur le forum de Constantin dominer le tribunal, et le sénat, et l'église elle-même<sup>1</sup>. Cet excès d'orgueil la perdit; elle trouva là en face d'elle Chrysostome, cet autre souverain de Constantinople, qui s'était fait de la multitude une milice ardente et dévouée. Alors commença entre Augusta et l'évêque la lutte fameuse qui remplit de troubles tout l'Orient, et eut pour incidents des émeutes, des conciles pleins de scandales et de tumulte, deux exils, deux condamnations épiscopales, Sainte-Sophie en cendres, et Constantinople, avec les merveilles des arts, à moitié ruinée par la flamme. Ces événements, dont l'intérêt dramatique relève encore l'importance aux yeux de l'histoire politique comme à ceux de l'histoire religieuse, mériteraient assurément d'être exposés en détail; mais ils n'entrent point dans le cadre où je dois renfermer ces récits.

1. *Chron. Alexandrin.*; — *Chronica Marcellin. comit. et Prosperi.* — Socrat., vi, 18.





## STILICON.

La lutte qui depuis la mort de Théodose divisait les deux moitiés du monde romain avait été favorable à l'Occident en assurant sa tranquillité intérieure et la régence de Stilicon. L'ennemi de Rufin et d'Eutrope était devenu pour l'Italie un homme nécessaire et presque sacré. Les partis se taisaient devant lui, les intrigues de cour devant Sérène, sa femme, et Honorius semblait accepter une tutelle dont la fin d'ailleurs était proche. Pour tout dire en un mot, Stilicon régnait dans l'empire, Sérène dans le palais.

### I.

Nous avons esquissé en passant quelques traits de cette femme, dont le rôle doit grandir, avec les événements, dans le cours de nos récits : l'instant est venu de la faire connaître plus complètement.

Sérène, ainsi que nous l'avons dit, était fille d'un

frère aîné de Théodose, appelé Honorius, comme le futur empereur d'Occident<sup>1</sup>. Cette famille espagnole, originaire d'Italica, établie en Galice, s'était illustrée par des gloires militaires récentes et prétendait à de plus anciennes, car elle revendiquait Trajan parmi ses ancêtres<sup>2</sup>. Sœur puînée d'une autre fille nommée Thermanthia, Sérène fut dès le berceau l'objet de prédilections qui s'adressent plus ordinairement aux aînés; c'était à qui la caresserait et l'aimerait davantage. Théodose, qui n'était point encore marié, se plaisait à jouer avec elle, et souvent il l'emportait furtivement dans ses bras, comme s'il eût voulu la dérober à son frère<sup>3</sup>. Ces petites scènes d'affection domestique donnèrent lieu à un incident étrange que nous rapporterons ici comme un exemple des mœurs superstitieuses du temps, même chez les chrétiens les plus éclairés et les plus honnêtes.

Sept ou huit ans après la naissance de Sérène, c'est-à-dire vers 374, Valens, qui gouvernait l'Orient, eut vent d'une consultation magique faite dans la pensée de connaître le nom de son successeur. Ces dangereuses curiosités n'étaient pas rares dans ce siècle de croyance au merveilleux et sous un gouvernement électif. Un ambitieux payait un magicien ou un philosophe (métiers qui se confondaient en beaucoup de

1. Zosim, iv, 59.

2. Oriundum ex oppido Hispanicæ Gallæciæ Cauca. Zosim., iv, 24. Ex Italica. Marcell. Com., *Chron.* — Originem a principe Trajano trahens. Aur. Victor, *Epit.*, 48.

3. Oscula libabat, teque ad sua tecta ferebat.  
Claud., *Laus Serenæ reg.*, v. 99.

points) pour avoir le secret de l'enfer sur la vie et la mort du César régnant; l'enfer répondait ce que souhaitait le consultant, si celui-ci était riche et libéral, et il se trouvait aussitôt assez d'hommes crédules ou intéressés pour organiser un complot. Quelquefois c'était un parti politique ou religieux qui interrogeait le sort par les mêmes moyens, afin de compromettre dans sa cause un personnage influent, mais sans ambition, et l'obliger à conspirer du moins pour sauver sa vie. Ce dernier cas était celui qui se présentait alors. Un des grands officiers du palais, nommé Théodore, citoyen d'une des provinces gauloises, homme opulent, instruit, populaire, fut l'objet d'une consultation magique faite à son insu par les philosophes les plus accrédités du parti païen. Païen lui-même et païen convaincu, mais fidèle à Valens<sup>1</sup>, Théodore avait refusé de prendre couleur dans les complots que ses coreligionnaires méditaient sans cesse pour faire passer l'empire à quelque nouveau Julien; toutefois il se trouva pris malgré lui. Une incantation accomplie dans la forme la plus solennelle, au moyen de l'anneau magique, par Maxime, ami de Libanius, et en présence d'un grand nombre d'adeptes, donna le résultat suivant<sup>2</sup>: l'anneau, suspendu à un fil au-dessus d'un alphabet grec, placé lui-même sur un trépied de bois de laurier<sup>3</sup>, se mit en

1. Gentilem, sed egregium alioqui virum. Sozom., vi, 35; — Amm. Marc., xxix, 1, 8.

2. Amm., xxix, 1, 42.; Cf. Eunap., *Vitæ philosoph.*, p. 61 à 63, ed. Boiss.

3. Tripodem ligneum ex lauro. Sozom., vi, 35; — Zosim., iv, 13; — Socrat., iv, 19.



mouvement sur l'ordre du prêtre, et dans ses bons irréguliers s'arrêta sur les quatre lettres  $\Theta$ ,  $\epsilon$ ,  $\omicron$ ,  $\delta$ , correspondantes aux caractères latins *Theod*. C'était la première syllabe du nom de Théodore; le démon s'arrêta là, mais il en avait dit assez. Porté de conciliabule en conciliabule par les polythéistes, le bruit de la consultation arriva aux oreilles des chrétiens et bientôt à celles de l'empereur. Théodore eut beau protester de son innocence, il fut condamné à mort comme coupable du crime de lèse-majesté<sup>1</sup>. On fit main basse aussi sur les auteurs du maléfice; on saisit les livres de magie pour les jeter au feu, on poursuivit tous ceux qui usaient d'enchantements ou de recettes surnaturelles contre les maladies<sup>2</sup>; on alla plus loin, et comme les chrétiens n'étaient guère moins crédules, que les païens en fait d'opérations magiques, Valens, persuadé que le démon avait véritablement parlé et désigné son successeur, fit rechercher tous les hommes de quelque importance dont le nom commençait par les fatales lettres. Malheur à qui dans l'empire d'Orient s'appelait Théodat, Théodule ou Théodoret : il était soumis à l'inquisition la plus redoutable; sa tranquillité, sa fortune, ses jours, étaient en danger. Cette persécution remplit de ses calamités toute l'année 374, et se prolongea même durant les années suivantes<sup>3</sup>.

Théodose, Occidental, au service de Valentinien II et de Gratien dans les armées rhénanes ou danubiennes,

1. Amm., xxix, 1; — Sozom., vi, 35.

2. Amm., xxix, 1.

3. Sozom., vi, 35; — Socrat., iv, 19.

échappait à la juridiction de l'empereur d'Orient ; cependant la haute position de son père, généralissime en Afrique, et sa gloire naissante lui ayant suscité beaucoup d'envieux, il put craindre qu'on abusât de son nom pour le perdre. Aussi, lorsqu'en 376 le père, victime des haines de cour, eut été décapité à Carthage, le fils reçut l'avis prudent de se retirer en Espagne, où il alla vivre dans un exil volontaire<sup>1</sup>. C'est pendant ce temps que se passa le fait dont j'ai à parler maintenant. Rentré dans sa patrie près de son frère, Théodose avait repris, avec son affection paternelle pour Sérène, l'habitude de ses anciens jeux. Un jour qu'il la soulevait dans ses bras et voulait l'emporter comme à l'ordinaire, l'enfant, déjà grande et d'humeur rétive, cette fois refusa de partir. Tout en se débattant contre l'étreinte de son oncle, elle s'écria avec une sorte d'exaltation : « Celui-là doit donc toujours commander<sup>2</sup> ! » Et l'enfant se servit de l'expression *imperare*, consacrée pour désigner le gouvernement des césars. Ces mots et le ton dont ils étaient prononcés durent produire sur les assistants l'effet de la foudre, car on se les rappelait encore au bout de vingt ans. On apaisa l'enfant, on se tut, on attendit, et lorsque Théodose, rappelé par Gratien après la mort de Valens, reçut du jeune empereur, en 379, la couronne de l'empire d'Orient, on crut voir l'accomplissement d'une prophétie domestique. Sérène put passer dès lors dans

1. Theodorit., v, 5. — Ambros., *de Obit. Theod.*, 53.

2. *Imperat hic semper?*...  
Claud., *Laus Serenæ reg.*, v. 102.

l'intérieur de la famille pour un enfant extraordinaire, une fille fatidique, en confidence de secrets avec le ciel<sup>1</sup>.

Quand son père mourut, Théodose la fit venir à Constantinople, où son éducation s'acheva sous les professeurs les plus fameux. Les lettres grecques et latines lui devinrent assez familières pour qu'elle fût plus tard la meilleure institutrice de ses filles<sup>2</sup>. L'âge développa chez elle une beauté mâle, des traits réguliers, une taille majestueuse; elle était blonde, quoique Espagnole<sup>3</sup> : à cet extérieur, qui dénotait la force, se joignaient un esprit ferme et résolu et des goûts sérieux jusqu'à l'austérité. Les lectures graves lui plaisaient par-dessus tout : ce qu'elle admirait enfant et se proposait d'imiter plus tard, c'étaient les héroïnes de l'histoire romaine, ces grandes matrones, qui dominent à ses commencements l'épopée des sept collines, Lucrece, Camille, Virginie. Les héroïnes de la poésie l'attiraient moins : elle dédaignait Hélène, et, loin de pleurer comme Augustin sur les tendres malheurs de Didon, elle n'excusait d'elle que sa mort<sup>4</sup>. Voilà comment nous la représentent les contemporains. Théodose trouva

1. Et dedit augurium regnis infantia linguæ.  
Claud., *Laus Serenæ reg.*, v. 103.
2. Pierius labor, et veterum tibi carmina vatum  
Lusus erant : quos Smyrna dedit, quos Mantua, libros  
Percurrens...  
*Id.*, *ibid.*, v. 146 et seqq. — Cf. Claud., *de Nupt. Honorii*, v. 233.
3. Nunc flavam niveo miratur vertice matrem.  
Claud., *de Nupt. Honorii et Mariæ*, v. 242.
4. . . . damnas Helenen, nec parcis Elissæ.  
*Id.*, *Laus Serenæ*, v. 148.

dans cette âme si bien trempée les soins d'une conseillère discrète, en même temps que la sollicitude d'une fille dévouée. Ce prince si éminent dans le bien, et toujours si près du mal quand la colère le dominait, avait besoin d'une main amie qui le retînt près de l'abîme où il a laissé une partie de sa gloire. Sa femme Flaccille accourait la première, et là où elle avait échoué, Sérène pouvait encore être écoutée. « Elle savait, nous dit le poète qui connut tous leurs secrets, elle savait par de douces paroles guérir son esprit malade, et détourner, par des entretiens pleins de charmes et de sens, des transports furieux près d'éclater<sup>1</sup>. » Plus d'une fois ainsi elle rendit Théodose à lui-même, en dépit des ministres pervers qui l'égarèrent en lui montrant ses offenses personnelles toujours mêlées à la cause de Dieu. Ce ministère de paix et de raison fut pendant de longues années celui de Sérène près de son père adoptif. Après le second mariage de Théodose, elle servit de mère aux enfants du premier lit; on raconte même que, dans l'hiver de 395, elle traversa les Alpes par un froid rigoureux, réchauffant sur son sein le jeune Honorius, que Théodose appelait à Milan pour le couronner empereur d'Occident<sup>2</sup>. Son affection n'était pas moindre pour Arcadius; l'histoire lui rend

1. . . . . Tu sola frementem  
Frangere, tu blando poteris sermone mederi.  
Claud., *Laus Serenæ*, v. 137, 138.

2. Ipsa per Illyricas urbes, Oriente relicto,  
Ire Serena comes, nullo deterrita casu,  
Materna te mente fovens...  
Claud., *de Sexto consul. Honorii*, v. 92 et seqq.

ce témoignage, qu'à toutes les époques elle s'employa activement pour calmer entre les deux frères les rancunes et les haines que tant d'autres s'employaient à exciter<sup>1</sup>.

Sérène pouvait choisir un mari dans toute la jeunesse patricienne : elle accepta, des mains de son oncle, Stilicon, chez qui perçaient les indices de la plus haute fortune, et en épousant ce Vandale, elle crut se donner au plus distingué des Romains. Elle l'aima d'un amour enthousiaste que rien n'altéra jamais; mais ce fut entre eux surtout un échange de bons services et de gloire. Si, par son intervention habile, elle assurait à son mari la constante faveur du prince et rendait sa fortune inébranlable, elle recevait de lui en retour l'éclat, dont elle était avide, la puissance, qu'elle ne convoitait pas moins. Stilicon, entraîné dans quelque expédition lointaine, était-il attaqué à la cour, elle veillait sur lui du fond du palais, dévoilait les impostures, confondait les calomniateurs, et le faisait redouter même absent<sup>2</sup>. Dans les jours de péril ou d'inquiétude pour ce mari si cher, on la trouvait au pied des autels, priant avec larmes, le front contre terre, et balayant de ses longs cheveux le pavé du temple<sup>3</sup>. Si grand honneur que fissent rejaillir sur elle

1. *Amborum principum concordiam servare voluit. Zosim., v, 29.*

2. . . . *Vigili tu prospicis omnia sensu  
Ne quid in absentem virtutibus obvia semper  
Audeat invidiæ rabies, neu rumor iniquus.*  
*Claud., Laus. Serenæ, v. 229 et seqq.*

3. *Numinibus votisque vacas, et supplice crine  
Verris humum...*

*Id., ibid., v. 224, 225.*

et la régence d'Occident léguée à Stilicon et les fiançailles de sa fille Marie avec le jeune maître de l'empire, son ambition n'était pourtant satisfaite qu'à demi; elle méditait un second mariage entre son fils Euchérius et la jeune Galla Placidia, issue du second lit de Théodose, afin que la couronne impériale restât dans sa famille à tout événement<sup>1</sup>. Euchérius, né en 389, avait tout au plus neuf ans à l'époque où commence ce récit, et Placidie n'en comptait guère davantage. Tout ce qu'il y avait à Rome de professeurs illustres, de philosophes en renom, se pressait autour de ce jeune homme pour le rendre digne de son père et de son aïeul, et Claudien peut-être lui donna les premières leçons de poésie. Jamais prince né sous la pourpre ne fut l'objet de tant d'adulations et d'espérances. Le peuple s'intéressait à lui comme à un maître futur de ses destinées : on aimait à le voir au champ de Mars, maîtriser de sa faible main un coursier fougueux ou forcer un cerf dans la plaine; mais toutes ces admirations n'allaient point au cœur de Placidie. L'altière jeune fille, qui pour longtemps ne devait connaître d'autres passions que l'orgueil et la haine, s'irritait à ces empressements comme à une insulte pour son propre sang, et confondait dans une même colère et le père et la mère et ses sœurs futures, et l'enfant compagnon de ses jeux.

Trois ans s'étaient écoulés depuis les fiançailles

1. Nam domus hæc utroque petit diademata sexu,  
Reginasque parit, reginarumque maritos.  
Claud., *de Laud. Stilich.*, II, v. 360, 361.

d'Honorius et de Marie, célébrées au lit de mort de Théodose<sup>1</sup> ; les deux jeunes gens avaient grandi l'un près de l'autre, et Honorius touchait à sa quatorzième année, époque de la majorité des césars. Plus tourmenté par son imagination que par ses sens (la suite ne le prouva que trop), il réclamait avec ardeur la conclusion d'un hymen dont l'engagement remontait déjà si loin<sup>2</sup>. Sérène n'était pas moins impatiente de joindre à tous ses titres celui de mère de l'impératrice, et quant à Stilicon, il sentait le besoin de relier à la chaîne du gendre celle du pupille, qui allait bientôt se briser. Tout le monde fut donc d'accord pour hâter le mariage avant que les quatorze ans d'Honorius fussent accomplis. Les circonstances politiques conseillaient d'ailleurs ce parti : l'expédition d'Afrique contre Gildon venait de commencer avec des chances incertaines ; Alaric affichait une attitude de plus en plus hostile en Illyrie, et le régent pouvait être amené par les événements à se porter de sa personne vers un point ou vers l'autre ; or l'Italie voyait dans la consolidation de son pouvoir par la plus haute des alliances un gage de force au dehors et de sécurité pour elle-même. Par ces motifs, on fixa à la fin de janvier ou au commencement de février 398 les noces d'Honorius, qui eurent lieu à Milan, où le prince venait d'ouvrir son qua-

1. Sed quæ sponsa mihi pridem, patriisque relictæ  
Mandatis...

Claud., *de Nupt. Honor. et Mariæ*, v. 29, 30.

2. Incusat spes ægra moras, longique videntur  
Stare dies...

*Id.*, *ibid.*, v. 14, 15.

trième consulat, et d'où sont datées toutes les lois de cette année. Claudien fut chargé de l'épithalame.

Ce serait une bonne fortune pour nous assurément que d'avoir le programme d'une noce impériale célébrée au IV<sup>e</sup> siècle sous la direction de Sérène. Un poète vulgaire, Corippus par exemple, nous l'aurait donné dans ses moindres détails; mais Claudien faisait de trop beaux vers, sa muse était trop nourrie des grandes idées mythologiques pour s'abaisser à des inventaires de mobilier ou à de puérides descriptions de jeux et de fêtes. Cependant, malgré sa riche imagination, et quelque soin, j'allais dire quelque malicieuse coquetterie, qu'il mette à entourer les jeunes époux chrétiens des plus gracieux emblèmes du paganisme, il n'a pu échapper au sentiment de la réalité, et quand on le lit attentivement, on découvre sous le voile des symboles et dans les vagues formules du langage convenu les traits dominants d'un tableau que l'historien peut compléter sans crainte d'erreur.

Nous voici transportés d'abord au milieu des apprêts, la veille ou l'avant-veille du jour qui verra s'accomplir l'auguste hyménée. Le poète nous montre le palais envahi par une troupe d'amours et de nymphes que Vénus prépose à l'arrangement des appartements impériaux<sup>1</sup>. Laissons de côté la fiction, et voyons tout simplement dans ces messagers mythologiques des intendants, des serviteurs et des esclaves obéissant aux

1. Vos pennata cohors, quocumque vocaverit usus,  
Divisa properate manu...

Claud., *de Nupt. Honorii*, v. 204, 205.



ordres de Sérène. Ils se mettent à l'œuvre, et le palais est bouleversé. Les uns tendent des courtines de pourpre au-dessus des cours, d'autres attachent des guirlandes de feuilles et de fleurs aux murs et aux portes, d'autres enfin s'occupent de l'atrium; on court, on se heurte, on se dépêche. « De toutes parts, dit le poëte, des lustres sont suspendus aux chaînes qui les attendent, afin qu'une si belle nuit soit plus éclatante que le jour <sup>1</sup>. » Des servants jonchent le seuil de branches de myrte, d'autres répandent à larges flots les eaux de senteur sur les tapis et les marbres; on brûle par monceaux les parfums d'Arabie; la pourpre de Sidon, la soie, les tissus précieux jonchent le sol <sup>2</sup>; enfin les plus habiles ouvriers épuisent leur art à disposer le lit conjugal. Le poëte aussi s'arrête complaisamment à le décrire. Sur des colonnes émaillées de fraîches couleurs repose le dais, assemblage éblouissant de pierreries. Le lit est chargé des plus fines et des plus rares étoffes; tout à l'entour, sur l'ivoire, sur le bois, sur les parois de la chambre, sont merveilleusement groupées en faisceaux les riches dépouilles rapportées par Théodose et Stilicon de leurs guerres dans le monde entier <sup>3</sup>. Chaque peuple vaincu y figure

1. . . . Alii funalibus ordine ductis,  
Plurima venturæ suspendite lumina nocti...  
Claud., *de Nupt. Honorii*, v. 206, 207.
2. . . . Pars nectareis adspergite tecta  
Fontibus, et flamma lucos adolete Sabæos.  
*Id., ibid.*, v. 209, 210.
3. Ast alii thalamum docto componite textu,  
Stamine gemmato, picturatisque columnis  
Ædificetur apex...

pour sa part : ici le Maure, là l'Éthiopien; plus loin les présents envoyés des bords du Tigre, quand la Perse suppliante acheta la paix des Romains. « La couche nuptiale, dit le poète, s'élève comme un dépôt des trésors de la victoire : on y lit les triomphes de l'empire<sup>1</sup>. »

Un autre spectacle nous appelle dans le camp des légions sur les pas du poète. L'austère appareil des armes a fait place à celui des fêtes : on pare les drapeaux de fleurs, on cache les lances sous le feuillage. Plus de hiérarchie ni de discipline, les rangs sont confondus, les sentinelles elles-mêmes désertent leurs postes pour prendre part à la joie commune, des amphores distribuées dans les tentes enivrent déjà les guerriers des seuls parfums du vin. Cependant la flûte remplace le clairon, le chant fait taire la trompette, les légions, vêtues d'une tunique blanche par-dessus leurs cuirasses, s'avancent sans armes à la rencontre de l'empereur<sup>2</sup>. Voici Stilicon, voici son gendre; des acclamations enthousiastes les accueillent; il n'est pas un chef, pas un soldat qui ne fasse pleuvoir les fleurs

Illic exuvias omnes cumulate parentum,  
 Quidquid avus senior, Mauro vel Saxone victis,  
 Quidquid ab innumeris, socio Stilichone tremendus,  
 Quæsitiv genitor bellis, quodcunque Gelonus  
 Armeniusve dedit...

Claud., *de Nupt. Honorii*, v. 214 et seqq.

1. Nobilibus gazis opibusque cubilia surgant  
 Barbaricis : omnes thalamo conferte triumphos.

*Id.*, *ibid.*, v. 226, 227.

2. Candidus interea positus exercitus armis  
 Exultat socerum circa...  
 Hæc quoque velati lauro myrtoque canebant...

*Id.*, *ibid.*, v. 295, 296, 299.

à brassées sur leurs têtes : un nuage de pourpre les enveloppe<sup>1</sup>.

Mais quel sanctuaire mystérieux s'ouvre devant nous ? C'est la chambre de Sérène ; elle est là donnant une leçon à sa fille : les auteurs grecs et latins sont entassés pêle-mêle autour d'elle<sup>2</sup>. Tout à coup les livres sont repoussés, la leçon est interrompue : on vient. C'est Honorius qui envoie du palais impérial à sa fiancée les joyaux sacrés des impératrices. L'écrin séculaire se déploie sous les yeux de Sérène et de sa fille : cette parure est celle que portait Livie, voilà celle d'Agrippine et les diadèmes des épouses superbes des césars. Marie les parcourt d'un œil étonné ; mais leur éclat pâlit devant celui de ses regards. On choisit pour la nouvelle augusta tout ce qui, en flattant son goût, peut le mieux accompagner sa beauté et relever en elle la splendeur du rang suprême<sup>3</sup>.

Le moment est venu où la *pronuba* doit paraître ; on appelait ainsi la femme qui présidait aux noces du côté de l'épousée : c'était d'ordinaire une grave matrone, mariée ou veuve, mais qui n'avait eu qu'un mari, afin de ne point attrister le nouvel hymen par un au-

1. Nec miles pluviae flores dispergere ritu  
Cessat, purpureoque ducem perfundere nimbo.  
Claud., *de Nupt. Honorii*, v. 297, 298.
2. . . . . Latios nec volvere libros  
Desinit, aut Graios, ipsa genitrice magistra.  
*Id., ibid.*, v. 232, 233.
3. . . . . Jam munera nuptae  
Præparat, et pulchros, Mariæ sed luce minores,  
Eligit ornatus, quidquid venerabilis olim  
Livia, divorumque nurus gessere superbæ.  
*Id., ibid.*, v. 10 et seqq.

gure sinistre. Sa fonction est de veiller à l'accomplissement des rites religieux ou civils; elle dispose, elle commande en souveraine; c'est elle qui pare la mariée, qui la conduit à la maison du mari, qui la place de ses mains dans le lit conjugal. Au temps de Claudien, la mère de la fiancée remplissait le plus souvent près de sa fille cet office de douce et chaste protection: le poète en charge ici la déesse Vénus, qui accourt exprès de Cythère avec son cortège habituel d'Amours<sup>1</sup>. Singulière *pronuba* pour une chrétienne et pour une bru de Théodose! Mais la poésie païenne, dans ses formules, avait des licences que tout Romain devait accepter sous peine de rusticité ou d'ignorance. Il avait bien fallu que l'empereur catholique, qui punissait les blasphémateurs, se laissât traiter lui-même de dieu, et apprît en vers et en prose quelle place il occuperait un jour dans l'Olympe. La déesse, de ses doigts divins, fixe donc l'aiguille dans les cheveux de Marie; elle serre ses vêtements autour de sa taille, et entoure son front virginal du voile couleur de pourpre<sup>2</sup>. Sérène se tient près de sa fille; presque aussi belle, elle attire presque autant les regards, et ceux de la déesse ne savent plus à laquelle s'arrêter. Tantôt la blonde chevelure et la blancheur de la mère l'appellent et la captivent, tantôt elle contemple avec admiration Marie, « dont les lèvres, nous dit le poète, ont la fraîcheur de

1. Claud., *de Nupt. Honorii*, v. 282 et seqq.

2. Ipsa caput distinguit acu, substringit amictus;  
Flammea virgineis accommodat ipsa capillis.

*Id.*, *ibid.*, v. 284, 285.

la rose, les cheveux le velouté de la violette, les prunelles l'éclat de la flamme <sup>1</sup>... Telles, ajoute-t-il comme dernier trait à son gracieux tableau, telles règnent dans les champs de Pæstum deux roses, filles de la même tige : l'une, mûrie par les feux du jour et abreuvée des rosées printanières, s'épanouit librement; l'autre se cache dans le bouton, et n'ose pas livrer au soleil sa corolle naissante <sup>2</sup>. »

Cependant le jour s'avance; les grands se réunissent aux portes du palais, la foule dans les rues qui l'entourent. On n'entend au loin que le bourdonnement d'une grande multitude, cris de joie, fanfares d'instruments, harmonies des voix et de la lyre. Le char qui doit amener l'auguste fiancée sous le toit du César est attelé, les chevaux hennissent, Honorius impatient se récrie : il veut partir, il accuse ceux qui le retiennent, et dans ses murmures il gourmande le soleil, trop lent à se coucher.

Les vers fescennins formaient ce qu'on pourrait appeler la partie populaire des épithalames. C'était une espèce de chanson composée pour les convives, et que souvent le peuple répétait au dehors, en l'accompagnant d'une pluie de noix lancée sur les époux. La

1. . . . . Non labra rosæ, non colla pruinæ,  
Non crines æquant violæ, non lumina flammæ.  
Claud., *de Nupt. Honorii*, v. 265, 266.

2. . . . . flore sub uno  
Ceu geminæ Pæstana rosæ per jugera regnant,  
Hæc largo matura die, saturataque vernis  
Roribus indulget spatio, latet altera nodo  
Nec teneris audet foliismittere soles.  
*Id., ibid.*, v. 246 et seqq.

licence antique se donnait carrière dans la composition de ces chants, dont l'usage était venu de Fescennium, ville d'Étrurie, et qui de bonne heure avaient pris dans la langue latine l'acception de chansons ou de vers obscènes <sup>1</sup>. Ceux de Claudien n'ont point ce caractère. Malgré l'entraînement de la coutume et aussi celui du sujet, la muse païenne se rappela qu'elle chantait pour un auditoire chrétien, et que l'austère nièce de Théodose était présente. On trouve même à côté des descriptions voluptueuses, inséparables d'un tel poëme, des strophes d'une sérieuse mélancolie, qui nous offrent comme un avant-goût de la poésie moderne; j'en transcrirai quelques-unes en terminant :

« Heureuse celle qui bientôt te donnera le nom d'époux et échangera avec toi les prémices de son amour !

« Que la nature entière partage leur bonheur ! Le printemps est l'âge nuptial du monde : terre, couronne-toi de toutes ses fleurs, c'est l'hymen de ton maître qu'il faut célébrer. Les forêts et les fleuves mêleront leurs voix au bruissement profond de l'océan.

« Plaines de la Ligurie, monts des Vénètes, applaudissez ! Que les sommets des Alpes se parent des roses

1. Fescennina per hunc inventa licentia morem  
Versibus alternis opprobria rustica fudit.

Horat., *Epist.*, II, 1, v. 145, 146.

— Fescenninus homo, un homme à propos licencieux. Cato ap. Festum, verb. *Spatiator*.

de la vallée, et qu'une teinte de pourpre colore la blancheur de leurs neiges <sup>1</sup> !

« Que l'Adige retentisse du bruit des chants et des danses ! que le sinueux Mincio murmure doucement dans ses roseaux ! que l'Éridan réponde par les frémissements de ses aulnes aux larmes d'ambre !

« Qu'au sortir des festins, le descendant de Quirinus ébranle par ses cris joyeux les échos du Tibre, et qu'enivrée du bonheur de son maître, Rome, la ville d'or, couronne ses sept collines !

« L'Ibérie surtout entendra nos chants, l'Ibérie, berceau de nos princes. C'est là que naquit le père de l'époux, là que naquit la mère de l'épouse, et comme deux branches du même fleuve, après s'être séparées, confondent de nouveau leur cours, deux rameaux du tronc des césars se reliait à la souche commune... Que l'Orient et l'Occident, rangés sous le sceptre de deux frères, n'isolent plus leur bonheur, et que les cités romaines s'unissent en paix dans un même applaudissement, soit que le soleil les salue à son lever, soit qu'il leur adresse à son coucher un dernier regard ! »

Et, peut-être par un secret retour aux discordes fatales qui troublaient les deux empires et remplissaient les esprits de sombres présages, le poète s'écrie brusquement, comme s'il eût voulu conjurer les dan-

1.

Subitisque se rosetis  
Vestiat Alpinus apex  
Et rubeant pruinae.

Claud., XII, *Fescennin. in nupt. Honor. et Mar.* v. 8-10.

gers qui menaçaient l'Italie à l'est, comme au nord, comme au midi :

« Silence, orageux aquilons ; silence, impétueux Corus, et toi, bruyant Auster, silence ! Zéphyre seul a droit de régner sur une année de bonheur <sup>1</sup>. »

Ces vers, où Claudien avait mis ses plus nobles inspirations et, on peut le dire, toute son âme, reçurent une récompense digne du poète et du sujet. Il avait laissé dans Alexandrie d'Égypte, sa patrie, une jeune fille dont il souhaitait ardemment la main ; mais il était pauvre, quoique déjà couvert de gloire, et les parents de l'Égyptienne, peu soucieux de pareils trésors, repoussaient obstinément sa poursuite. Sérène, sa confidente, se chargea de lever les obstacles : elle écrivit aux parents une lettre devant laquelle toute résistance devait céder, et Claudien, parti pour l'Égypte avec la précieuse missive, put annoncer bientôt à sa protectrice son arrivée et son mariage. Il le fit dans des vers simples et touchants qui nous sont restés.

« O reine, lui écrivait-il, quand j'arrivai ici dans l'attirail ordinaire des prétendants, demandant la main d'une épouse, je n'avais à promettre ni pâturages

1.

Aquiloniæ procellæ,  
Rabidi, tacete, Cori;  
Taceat sonorus Auster;  
Solus ovantem Zephyrus  
Perdominetur annum.

Claud., XII, *Fescenn.*, v. 41 et seqq.



couverts de troupeaux, ni collines ombragées de vignobles, ni forêts d'oliviers balançant leur chevelure verdâtre, ni moissons tombant sous des milliers de faucilles, ni faites de palais superbes reposant sur des poutres dorées : je ne dis rien de tout cela ; mais une déesse ordonnait. Votre lettre, ô Sérène ! m'a tenu lieu de palais, de moissons, de troupeaux ; elle a fléchi l'orgueil des parents et couvert de la majesté de votre nom la pauvreté du poète <sup>1</sup>. Qui vous résisterait ? Vous possédez l'empire des cœurs en même temps que celui de la terre. »

## II.

Cinq ans s'étaient écoulés depuis que le fondateur de l'unité catholique était mort à Milan, laissant son œuvre inachevée. Ses derniers conseils, ses derniers ordres, son testament enfin, signalaient un retour à des sentiments moins exclusifs que ceux qui avaient guidé sa vie. Un décret d'amnistie, qui ne reçut son exécution que plus tard et par catégories, parut ouvrir une ère nouvelle dans le gouvernement religieux et poli-

1. Suffecit mandasse Deam : tua litera nobis  
 Et pecus, et segetes, et domus ampla fuit.  
 Inflexit soceros, et majestate petendi  
 Texit pauperiem nominis umbra tui.  
 Quid non perficeret scribentis voce Serenæ,  
 Vel genius regni, vel pietatis amor?  
 Claud., *Ep. II, ad Serenam*, v. 43 et seqq.

tique de l'Occident <sup>1</sup>. Armé de ce décret et des confidences de l'empereur mourant, Stilicon se porta aux yeux du monde pour le dépositaire d'une pensée de Théodose, rendue sienne par l'exécution <sup>2</sup>. Les débuts de sa régence durent en effet surprendre les esprits au lendemain d'une guerre faite pour briser l'opposition païenne du sénat, abaisser une aristocratie factieuse, et faire prévaloir en Occident, comme principe politique autant que religieux, l'unité catholique, déjà maîtresse en Orient. Deux partis en présence, deux armées prêtes à renouveler la lutte, car celle d'Eugène, vaincue à la Rivière-Froide, voulait et pouvait prendre sa revanche ; la dévastation promenée sur l'Italie, dans Rome peut-être ; les confiscations déjà commencées ; les exils, les fuites volontaires, les dégradations et les sévices suspendus sur les plus hautes têtes, voilà ce qui affligeait ou menaçait l'Italie, quand Stilicon parla d'oubli. Il y eut un moment d'émotion générale et d'étonnement plutôt que de reconnaissance. Le débat sur l'Illyrie orientale, l'antagonisme passionné de Rufin, le passage d'Alaric en Grèce, détournèrent ensuite l'attention : les armées se réconcilièrent sous le drapeau, et les partis civils restèrent seuls.

Le premier, qui avait sans cesse à la bouche sa victoire et sa force, et traitait presque l'Italie en pays conquis, était le parti de l'unité catholique. Plus puis-

1. Præcepit dari legem indulgentiæ quam scriptam reliquit. Ambros. *de Obit. Theod.*, 5.

2. Magnitudinis tuæ monitu, paternis beneficiis D. Honorius adjecit, interpretatus scilicet Divo Principi tempus, non animum, defuisse. Symm., *Ep.* iv, 7, *ad Stilich.*

sant que nombreux en Occident, il se composait d'anciens ministres de Théodose, de grands officiers attachés à sa cour, la plupart orientaux, de chefs militaires, soit barbares, soit romains, dévoués, ceux-ci à ses idées, ceux-là à sa personne ; à ce noyau se rattachaient le clergé et la population catholique, assez clair-semée en Italie. Il avait pour centre le palais impérial et les évêques qui, après avoir provoqué l'intervention et secondé le succès des armes catholiques, désiraient ardemment une victoire plus complète. Ce parti, dont l'empereur défunt était le chef militant, avait passé de lui à son fils et à sa fille Placidie : on pouvait l'appeler le parti de la maison de Théodose.

L'autre était celui de la liberté religieuse, qu'il avait prise pour mot de ralliement. Il se composait des païens opiniâtres, des chrétiens dissidents, des juifs, des manichéens, en un mot de tous les sectaires dont l'unité catholique tendait à étouffer ou à dominer les croyances : autour d'eux se groupaient les débris des dernières factions politiques, les fonctionnaires d'Eugène et de Maxime, leurs familles, leurs partisans, tous ceux qui avaient reçu ou espéraient quelque chose de ce gouvernement de passage, enfin cette masse de mécontents et de jaloux que trouve toujours en face de lui un ordre nouveau. On pouvait l'appeler le parti ennemi de la maison de Théodose, car il faisait rejailir sur les enfants la haine dont il avait poursuivi le père. Son siège était à Rome, son point d'appui dans le sénat, conservateur des antiques traditions, où la religion et la politique se confondaient. L'aristocratie

latine tenait la tête de cette milice, qui se réunissait autour du pontife Symmaque, le plus éloquent, le plus vénéré, le plus honnête peut-être des patriciens romains. Chose bizarre en apparence, simple et naturelle pour qui pénètre au fond des choses, ces hommes de foi si diverse, polythéistes, monothéistes, juifs ou chrétiens, gens du monde indifférents, philosophes railleurs, thaumaturges, devins, se croyaient frères sous le drapeau de la liberté religieuse qu'avait levé le sénat de Rome, ancien proscripteur des religions étrangères et bourreau de qui les confessait ! Il avait fallu les victoires de Constantin pour que cette assemblée comprit le droit des chrétiens à servir leur Dieu, et ratifiât l'édit de tolérance. C'était elle maintenant qui réclamait la liberté contre le christianisme, devenu religion de l'état, dans celle de ses communions qui admettait le moins de discussion, et dont le symbole était le plus absolu. Réuni dans une unité factice que les chrétiens appelaient l'unité de l'erreur, ce parti n'était compacte que pour la lutte ; les opinions se divisaient ensuite et se combattaient. Le sénat lui-même n'était pas un dans sa croyance : une minorité chrétienne cherchait à le dissoudre, et le scepticisme rongait au cœur ces familles, païennes de naissance plutôt que de conviction, qui rangeaient les dieux du Capitole parmi leurs titres de noblesse.

C'est entre ces deux partis que le régent dut asseoir son gouvernement. Il commença par arrêter le parti vainqueur sur la pente des violences, dont il n'avait donné que trop de preuves lors de la défaite de Maxime,

quand les dieux de Rome avaient été mis pour ainsi dire au pillage, et que Sérène s'était parée du collier de Vesta. Toujours couvert par les ordres vrais ou prétendus de Théodose, Stilicon rendit les biens confisqués, suspendit ou révoqua les décrets d'exil<sup>1</sup> : les complices d'Eugène les moins compromis reprirent d'abord leurs dignités ou leurs charges<sup>2</sup>; ce fut bientôt le tour des autres. On voit dans l'histoire le progrès des concessions suivant l'apaisement des esprits. Le fils de Symmaque reçoit la préture en 397; Florentinus est préfet de Rome dans la même année, et Atticus consul; l'année précédente, Valérius Messala avait tenu la préfecture du prétoire d'Italie : tous ces personnages étaient dévoués au paganisme. Malgré tant d'exemples, on dut être étonné quand on vit, en 399, le fils de Nicomachus Flavianus, fauteur principal de la dernière guerre et adversaire passionné des chrétiens, appelé à la préfecture de Rome, dignité qui lui avait été promise par Eugène<sup>3</sup>. Des lois importantes venaient assurer l'effet de ces mesures personnelles. Les évêques avaient arraché pièce à pièce à la piété des empereurs précédents une grande concession, celle d'une juridiction spéciale ecclésiastique, bornée d'abord aux clercs, puis étendue des clercs aux fidèles. C'était la création d'un for ecclésiastique, la division de l'empire en deux sociétés, l'une chrétienne, l'autre païenne, ayant chacune ses lois et ses tribunaux. Stilicon abolit

1. *Cod. Theod.*, XV, tit. xiv, l. 12 et 19.

2. Tillemont, *Hist. des Emp.*, t. v, p. 488.

3. *Cod. Theod.*, XIV, tit. x, l. 4; — Symm., *Ep.* vii, 95.

ce privilège, ou du moins le réduisit aux termes justes et raisonnables d'une protection du clergé<sup>1</sup>. Par compensation, et pour apaiser les plaintes du catholicisme, il cassa diverses mesures relatives aux clercs et aux évêques, prises sous le gouvernement d'Eugène, dans une pensée de rancune et de persécution, par les magistrats des villes, presque tous païens : impositions extraordinaires, rappel des exemptions pour une certaine catégorie de charges dites *sordides*, qui ne s'appliquait point aux classes élevées de la société; vexations de tout genre qui allaient frapper jusqu'à l'évêque de Rome<sup>2</sup>. Ces désordres cessèrent. Une autre satisfaction fut donnée aux catholiques par les rudes pénalités que la loi prononça contre certaines hérésies dangereuses par leur immoralité comme celle des manichéens, ou par leur turbulence comme celle des donatistes<sup>3</sup>; toutefois, on put remarquer que Stilicon ménageait la communion arienne, qui comptait de nombreux prosélytes dans le nord de l'Italie et aussi parmi les auxiliaires barbares.

Vis-à-vis du sénat, l'attitude du régent fut respectueuse et digne. Il recourut à ses délibérations dans les affaires graves, telles que la paix et la guerre, les levées d'hommes et d'argent<sup>4</sup>, les relations avec l'em-

1. *Cod. Theod.*, XVI, tit. XI, l. 1.

2. *Cod. Theod.*, XVI, tit. II, l. 30; XI, tit. XVI, de *Extraordinariis sive sordidis muneribus*, l. 21 et 22.

3. *Ibid.*, XVI, v, 35 et 37.

4. Neglectum Stilicho per tot jam sæcula morem  
Rettulit, ut ducibus mandarent prælia Patres.  
*Claud., de Laud. Stilich.*, I, v. 328, 329. Cf., III, v. 85.

pire oriental, tandis qu'auparavant le conseil du prince suffisait pour les grands intérêts, et que le sénat s'était vu réduit de proche en proche au rôle d'une assemblée municipale. Stilicon voulut aussi qu'il conservât la liberté de certaines cérémonies religieuses inhérentes à ses attributions civiles, sans toutefois lever les restrictions apportées par Théodose à l'exercice de l'ancien culte, ni lui rendre les subventions que ce culte recevait jadis de l'État. Une des choses qui concilièrent le plus au régent en faveur des habitants de Rome, ce fut le dessein qu'il laissa percer d'y ramener un jour l'empereur et le siège de l'empire, afin de rajeunir l'autorité des césars en la retrem pant pour ainsi dire dans les souvenirs de la ville éternelle <sup>1</sup>. L'aristocratie applaudissait à ses généreuses pensées et venait grossir sa cour : Symmaque l'encourageait <sup>2</sup>, Claudien le chantait, le sénat lui votait des statues <sup>3</sup>, et Flavius Stilicon s'enivrait de cet encens ; mais dans le fond il restait toujours aux yeux de Rome un Romain de hasard, et moins que cela, un demi-barbare, un Vandale.

Cette hautaine aristocratie latine qu'il avait restaurée dans ses honneurs, dans ses richesses, dans une puissance qu'elle ne connaissait plus depuis longtemps, reprit bientôt, avec la sécurité, son arrogance vis-à-vis des princes chrétiens et sa haine contre le christia-

1. . . . Latiae sublimis signifer aulæ,  
Imperii sidus propria quum sede locavit,  
Auget spes Italas...

Claud., *de Sexto consul. Honorii*, v. 22 et seqq.

2. Itaque Domino nostro Honorio divinæ stirpis Augusto benefaciendi semper addis calorem. Symm., *Ep.* iv, 12 ; Cf., *Ep.* 7.

3. Gruter, p. 412, num. 3 et 4.

nisme ; elle se remit à le harceler sourdement par une guerre de moqueries, de menaces, de calomnies, de prophéties prétendues, colportées dans les campagnes, et auxquelles hérétiques, juifs et philosophes mêlaient des clameurs d'une autre sorte. Si l'on ne criait plus, comme au temps de Tertullien : « Il pleut ! — Les chrétiens au lion ! » On disait tout haut : « C'est la faute de ces gens-là et de leur Dieu ! » On fit circuler un oracle duquel il résultait que saint Pierre s'était servi de sortilèges pour faire adorer le Christ pendant trois cent soixante-cinq ans, mais qu'après ce laps de temps le christianisme périrait<sup>1</sup>. Or, en plaçant la mort de Jésus-Christ à l'année 33 de notre ère, la chute de la nouvelle religion devait arriver en 398. Il n'en fallut pas davantage pour exalter l'audace des païens, qui se préparèrent de toutes parts à tomber sur les chrétiens. Stilicon, pour établir un contre-poids, fit rendre par son pupille une loi qui interdisait en Occident tous les sacrifices<sup>2</sup>. La scène alors changea : ce furent les chrétiens qui s'armèrent pour consommer la ruine du paganisme ; ils assaillirent les temples, brisèrent les statues, s'emparèrent des propriétés affectées au service des dieux ; les magistrats des provinces toléraient ou dirigeaient eux-mêmes ce pillage, que le gouvernement dut enfin prohiber<sup>3</sup>. Telles furent les péripéties de la politique intérieure pendant les cinq années qui suivirent la mort de Théodose ; on voit

1. Aug., *de Civitate Dei*, xviii, 53, 54.

2. *Cod. Theod.*, XVI, tit. x, l. 15.

3. *Ibid.*, XVI, x, 18.



que les éléments de guerre religieuse et civile n'avaient point été étouffés par l'amnistie, mais l'explosion retardée seulement par la crainte ou les embarras de la guerre étrangère. La paix reconquise au dehors ne fit que laisser une carrière plus libre aux troubles du dedans.

L'année 400 s'ouvrit par le consulat de Stilicon; ce fut presque un fait politique considérable. Pour la première fois, le régent revêtait la trabée consulaire : moins soucieux des apparences que de la réalité du pouvoir, il avait laissé jusqu'alors à son pupille l'éclat de sa propre gloire, les pompes triomphales, les consulats; il crut son tour venu aux premiers moments de paix dont jouissait l'Italie<sup>1</sup>. Un consulat de Stilicon venait d'ailleurs fort à propos immédiatement après celui d'Eutrope, commencé et fini dans les premiers mois de l'année 399; c'était un contraste honorable pour l'Occident et presque un triomphe de Rome sur Constantinople. Par une coïncidence singulière, due plutôt au hasard qu'à une pensée de concorde entre les deux princes, le consul d'Orient pour cette année fut un autre ennemi d'Eutrope, le préfet du prétoire Aurelianus, juge et exécuteur de l'eunuque. Stilicon prit la trabée à Milan dans une fête d'une magnificence extraordinaire, au milieu des personnages les plus illustres du monde occidental : Symmaque y assistait avec la

1. . . . . Libyæ post prælia crimen  
Concidit Eoam, rursumque, Oriente subacto,  
Consule defensæ surgunt Stilichone secures.

Claud., *de Laud. Stilich.*, I, v, 7 et seqq.

fleur de la noblesse patricienne<sup>1</sup>; puis la solennité alla se continuer dans Rome, où le sénat et le peuple réclamaient à grands cris la présence du consul<sup>2</sup>. C'était une nouveauté à laquelle l'empereur voulut bien consentir; mais il ne quitta point Milan. Rome avait donc recouvré à demi le droit d'inaugurer l'entrée en charge du consul. Si faible que pût sembler la conquête, elle n'en était pas moins un grand événement par ses conséquences possibles, et les magistrats appelèrent Claudien pour la célébrer. Le poète et son protecteur ne s'étaient pas rencontrés dans les murs de la ville éternelle depuis cinq ans, c'est-à-dire depuis les jours d'abaissement et d'effroi qui avaient suivi, pour les vieux Romains, la défaite de la Rivière-Froide; ils s'y retrouvaient dans un moment de joie et d'espérance<sup>3</sup>. Claudien avait à chanter à la fois les deux idoles de sa muse, Stilicon et Rome, et jamais sa lyre patriotique, animée par l'admiration, ne fit entendre de plus nobles et plus fiers accents.

Nous avons son panégyrique développé et refondu dans le poème des *Louanges de Stilicon*. Claudien s'y place lui-même avec le juste orgueil du poète et du soldat; le rôle qu'il se donne est celui d'Ennius, soldat et poète sous un autre héros. « Lorsque Scipion, dit-il, parcourait le monde de victoire en victoire, Ennius

1. Symm., *Ep.* iv, 31.

2. Peractis consularibus festis, Romam revertor; quo se amplissimus magistratus venturum protinus, genero adstipulante, promisit. *Id.*, *ibid.*

3. Te mihi post quinos annorum, Roma, recursus  
Reddidit, et votis jussit adesse suis.

Claud., *de Consul. Stilich.*, Præfat., v. 23, 24.

se tenait à ses côtés. Errant sur les champs de bataille, au milieu des clairons, il ressaisissait sa lyre après le combat : le fantassin, pour l'entendre, déposait ses armes, et le cavalier tout sanglant l'applaudissait. Plus tard, quand le vainqueur des deux Carthages rentra dans les murs de Rome sur le char des triomphateurs, Ennius était encore là. La victoire ramenait les muses avec elle, et la couronne du poète était aussi le laurier du soldat<sup>1</sup>. » On s'attend à trouver dans ce poème, récité au Capitole ou au Forum, les évocations de dieux et de héros, matière obligée des vers composés à Rome et sur Rome : elles y sont en effet, nombreuses et magnifiques ; mais on n'y trouve point le contraste qui, pour nous modernes, serait la poésie même de la scène. Claudien n'y fait aucune allusion à l'origine de Stilicon ; il n'y dit point que ce Scipion était Vandale. Sans doute un Romain d'Égypte, le plus grand poète latin peut-être après Virgile, ne trouvait rien d'étrange à ce qu'un Germain né dans l'empire, élevé sur les bords du Tibre, qui avait combattu vingt ans pour Rome et égalé ses vieux généraux, fût un héros romain : tout le monde dans la ville éternelle ne pensait pas ainsi.

Cette réflexion nous ramène naturellement à un beau morceau de ce poème, le plus beau, suivant nous, où Claudien nous fait apparaître l'image d'une Rome que n'auraient certes reconnue ni les Cincinnatus, ni

1. Advexit reduces secum Victoria Musas,  
Et sertum vati Martia laurus erat.  
Claud., *de Consul. Stilich.*, Præf., v. 19, 20.

les Scipions, ni même les contemporains d'Auguste, l'image de Rome civilisatrice, qui n'a conquis le monde que pour en faire une seule famille. « Combien tu te rapproches des dieux, dit-il à Stilicon, toi qui veilles, comme consul, sur cette cité, que rien n'égale sous le ciel, dont l'œil ne peut embrasser l'étendue, l'esprit concevoir la puissance, la parole raconter la gloire<sup>1</sup> ! Regarde : ses sept collines ne nous représentent-elles pas les sept zones de l'Olympe, tandis que les faîtes dorés de ses monuments luttent d'éclat avec les astres qu'ils touchent ? Reine par les lois autant que par les armes, si elle a étendu son empire sur tous les hommes, son enceinte a été pour tous le berceau du droit<sup>2</sup>. C'est elle qui la première, bien moins maîtresse que mère, a ouvert son sein aux vaincus, réchauffant le genre humain par la communication de son âme divine, faisant citoyens ceux qu'elle avait domptés, et se rattachant par un lien pieux les contrées les plus lointaines. Tous, qui que nous soyons, nous devons à sa domination pacifique de trouver partout la patrie<sup>3</sup>. Sans quitter son pays, le Romain peut visiter Thulé, cette borne de la terre ; il peut boire à son gré

1. Qua nihil in terris complectitur altius æther ;  
Cujus nec spatium visus, nec corda decorem,  
Nec laudem vox ulla capit...  
Claud., *de Consul. Stilich.*, v. 131 et seqq.
2. Armorum legumque parens, quæ fundit in omnes  
Imperium, primique dedit cunabula juris.  
*Id., ibid.*, v. 136, 137.
3. Hujus pacificis debemus moribus omnes,  
Quod veluti patriis regionibus utitur hospes.  
*Id., ibid.*, v. 154, 155.

dans les fleuves romains ou l'eau de l'Oronte ou celle du Rhône : habitants de l'univers, nous lui devons de ne faire tous qu'une même nation<sup>1</sup>. »

Au retour du nouveau consul, Honorius fit avec lui une visite du nord de l'Italie. On le trouve le 27 mars à Altino, et pendant les mois d'août, septembre et octobre, à Brixia, à Aquilée, à Ravenne surtout, où son séjour se prolongea. Ravenne commença dès lors à disputer à Milan le siège du gouvernement impérial. Cette prédilection pour une ville maritime, inaccessible par terre, tandis que Milan se trouvait sur le chemin de toutes les invasions barbares, sembla répondre à une secrète préoccupation du jeune prince et de son ministre. On vit bientôt des levées extraordinaires s'exécuter en pleine paix avec une rigueur excessive, et toutes les exemptions du service militaire suspendues, même celles des clercs, même celle de la corporation chargée de l'ensevelissement des morts<sup>2</sup>; on put alors se demander quelle guerre était imminente, et l'on tourna les yeux du côté d'Alaric, le seul ennemi qui restât à l'Italie. C'était lui en effet qu'avaient pour but ces mesures de prévoyance et d'autres encore prises par Stilicon pendant le cours de cette année.

Les révolutions qui s'étaient opérées depuis un an dans le monde romain oriental, l'apaisement des troubles d'Afrique, la chute d'Eutrope, la révolte des Goths de Tribigilde en Galatie, la guerre que ceux de

1. Quod cuncti gens una sumus...

Claud., *de Consul. Stilich.*, v. 159.

2. *Cod. Theod.*, VII, tit. xx, *de Veteranis*, l. 12.

Gaïnas poursuivaient en Thrace et jusqu'aux portes de Constantinople, tout cela avait changé la situation d'Alaric dans son gouvernement de l'Illyrie. Arcadius paraissant trop chargé d'embarras pour pouvoir en susciter à autrui, le roi des Goths ne savait plus que faire de son peuple et redevenait chef barbare pour son propre compte. L'étrange magistrat romain avait d'ailleurs épuisé sa province; occupants et occupés mouraient de faim, et suivant toute apparence aucun subside ne lui arrivait plus de Byzance; force lui était de chercher un autre cantonnement dans un pays riche qui n'eût point souffert de pillages ennemis: or, l'Italie présentait ces deux conditions. Alaric était donc là, rôdant autour de la frontière où le gouvernement d'Orient l'avait jeté, avançant, puis reculant, comme une bête fauve qui prépare l'attaque d'une bergerie. Ces différents mouvements et l'apparition de quelques pillards de son armée avaient motivé les inquiétudes de Stilicon, qui mettait en état de défense les villes de la Vénétie. Enfin, dans l'automne de l'année 400, Alaric, excité par une bande d'aventuriers huns venus sans obstacle à travers les Alpes, se hasarda jusqu'à la hauteur d'Aquilée, pilla un peu, et, voyant le pays assez bien gardé, rentra dans son cantonnement <sup>1</sup>.

Il en avait assez vu pour ne point se risquer davantage; mais en même temps il rapporta de sa courte expédition un désir impérieux de quitter la Grèce. Jeune, ardent, rêvant des aventures éclatantes, comme ses grossiers compagnons rêvaient le pillage, fier de la

1. Hier., *in Ruf.*, III, 26; — Paulin. *Poemata*, XXIII.

force brutale qu'il tenait sous sa main, mais non moins jaloux d'honneurs, de richesses, de considération, de tout ce que donne la vie civilisée et que la vie barbare ignore, Alaric hésitait entre deux idées extrêmes, dominer Rome comme romain, ou la briser comme conquérant et maître. Ce fut là son histoire et le mystère de ses perpétuelles incertitudes pendant les dix années qu'il passa en Occident. On eût dit qu'Eutrope, en le plaçant si près de l'Italie, connaissait toutes les passions qui pouvaient agiter cette âme inflammable. La fortune de Stilicon l'irritait ; il ne voyait plus Rome que dans la personne de ce Vandale, et eût voulu parfois la punir de s'être donnée à un barbare qui n'était pas Alaric. Une autre pensée aussi se faisait jour en lui dans ses retours aux instincts de sa race, pensée sauvage, mais brûlante, et qui ne lui laissait pas de repos : c'était d'attacher son nom à une profanation qui étonnerait le monde, de violer la ville inviolable, d'arracher le diadème à la reine des nations. A force d'y penser, il se croyait prédestiné à cette mission formidable ; c'était comme une obsession qui venait le saisir par intervalles et à laquelle il finit par succomber. Pour le moment, il ne songeait qu'à s'introduire en Italie avec le moins de risques possible. Se trouvant à peu près libre de ses engagements envers l'empereur d'Orient, il cherchait à faire une alliance quelconque avec celui d'Occident, pour mettre un pied dans ses domaines et y profiter des circonstances. Tantôt il demandait quelques terres incultes en Italie, tantôt il priait qu'on le laissât traverser la Ligurie jusqu'en

Gaule, offrant de garder cette grande préfecture contre toute agression du dehors, sans doute avec son titre de maître des milices, qui lui serait confirmé. Il eût ainsi passé du service d'Arcadius à celui d'Honorius avec un accroissement de dignité. Stilicon, justement alarmé, semblait consentir, puis refusait sous divers prétextes, ne cherchant qu'à gagner du temps. On lui en sut plus tard mauvais gré, et il y eut des Romains qui l'accusèrent de perfidie vis-à-vis des Goths, dont il avait trompé, osait-on dire, la simplicité et la bonne foi <sup>1</sup>.

Alaric, de son côté, préparait la guerre, tout en négociant. On apprit qu'il faisait d'immenses approvisionnements d'armes et de vivres en Épire et en Thessalie, et qu'il achevait de ruiner le pays : c'étaient ses adieux. Il descendit alors en Pannonie par les Alpes dardaniennes, soit pour s'entendre avec le partisan Gaïnas s'il tenait encore, soit pour renforcer son armée de tous les bras barbares sans emploi dans la vallée du Danube <sup>2</sup>. Il était trop tard quant à Gaïnas lui-même, dont la tête fut apportée à Constantinople le 3 janvier de l'année 401 ; mais la dispersion de ses bandes laissait disponible un nombre immense d'aventuriers qui accoururent près d'Alaric. Le séjour du roi goth en Pannonie lui servit encore à exciter les Barbares du haut Danube, qui se jetèrent en armes dans les

1. Alaricum cunctamque Gothorum gentem pro pace optima et quibuscunque sedibus suppliciter ac simpliciter orantem, occulto fœdere fovens, publice autem et belli et pacis copia negata, ad tenendam terendamque rempublicam reservant. Oros., VII, 38.

2. Sumpto exercitu per Pannonias... Jornand. *de Reb. Get.*, 29.



plaines du Norique et de la Vindélicie poussant devant eux les montagnards des Alpes rhétiennes, et bientôt les garnisons romaines, assaillies de toutes parts, restèrent prisonnières dans leurs châteaux. L'idée d'Alaric était de créer du côté des Alpes occidentales une diversion à sa marche par les Alpes orientales, d'envelopper Milan dans le réseau d'une double irruption, et de diviser les forces romaines. En effet, la guerre qui éclata subitement en Rhétie au printemps de l'année 401 prenant l'Italie au dépourvu, Stilicon y fit passer d'urgence une partie des légions cantonnées autour de lui<sup>1</sup>. Il envoya de même aux gouverneurs militaires de la Gaule l'ordre d'expédier sans délai ce qu'il restait de troupes valides soit dans les camps du Rhin, soit en Bretagne, afin d'attaquer le Norique à revers et d'étouffer rapidement l'insurrection. En attendant, il prescrivit la réparation des murailles de Rome, à peine entretenues depuis des siècles ; il en agrandit même l'enceinte, ou du moins il y ajouta de nouveaux ouvrages sur les points les plus faibles. Le temps nous a conservé l'inscription qui constate ces grands travaux, lesquels, y est-il dit, « furent exécutés par les conseils de Stilicon<sup>2</sup>. » A l'exemple de la ville éternelle, les

1. Irrupere Getæ, nostras dum Rhætia vires,  
Occupat, atque alio desudant Marte cohortes.  
Claud., *de Bell. Getic.*, v. 279, 280.

2. Quam pax intulerat, bello discussa senectus.  
Erexit subitas turres, cinctosque coegit  
Septem continuo montes juvenescere muro.  
Claud., *de Sexto consul. Honorii*, v. 534 et seqq.

L'inscription suivante fut placée au-dessus de la porte appelée *Portuensis*, au delà du Tibre :

Ob instauratos urbi æternæ muros, portas ac turres, egestis immensis

autres cités de l'Italie se mirent à réparer leurs brèches, à mettre en état leurs remparts, et Ravenne probablement reçut alors des fortifications capables d'en faire, si la nécessité le voulait, un refuge pour l'administration impériale et l'empereur.

### III.

Cette guerre soudaine presque en Italie et les mesures extrêmes prises par le régent produisirent une épouvante générale. Fortifier Rome ! Rome était donc en danger ; elle allait être prise, détruite : c'en était fait de l'empire, c'en était fait du genre humain ! On récapitulait alors tous les présages qui depuis un an révélaient aux plus aveugles la fatale catastrophe : pluies de pierres et de sang, forêts embrasées spontanément, éclats de foudre, éclipses de soleil et de lune, rien n'avait manqué aux avertissements du ciel <sup>1</sup>. Un essaim d'abeilles s'était abattu sur l'étendard d'une légion pour y bâtir ses alvéoles, signe évident de la défaite des armées romaines et du morcellement de l'empire, en proie à la multitude des nations. Tout récemment enfin n'avait-on pas vu une comète, partie

rueribus, ex suggestione V. C. et illustris militis, et magistri utriusque militiæ, Stiliconis, ad perpetuitatem nominis, etc. Le nom de Stilicon est effacé.

1. Claud., *de Bell. Getic.*, v. 227 et seqq. — Philostorg., xi, 7.

de la constellation de Céphée, aux limites de l'Orient, aller s'éteindre au Nord, entre la Grande-Ourse et le Bouvier, au-dessus de la contrée des Goths<sup>4</sup>, traçant ainsi, comme un flambeau funèbre, la route que devait suivre Alaric? Un dernier fait, étrange assurément et assez peu croyable, quoique personne n'en doutât alors, se passa près de Milan sous les yeux mêmes d'Honorius, et mit le comble aux terreurs superstitieuses. Le jeune prince, accompagné d'une escorte, exerçait ses chevaux à quelque distance de la ville, quand deux loups furieux débouchèrent d'un bois et se précipitèrent sur les chevaux. On les cerna, on les tua à coups d'épieux et de lances, mais de leurs flancs entr'ouverts sortirent, dit-on, deux mains d'homme fraîchement tranchées et encore palpitantes. « Présage funeste ! s'écrièrent les uns : la louve, nourrice de Romulus, expire aux pieds de l'empereur ! — Non, non, répondaient les autres : ces loups représentent les barbares repus de sang romain : ils viennent tomber sous nos coups : que le présage soit exaucé<sup>2</sup> ! » Ainsi les conjectures se combattaient, et la crédulité se tourmentait de ses propres rêves. On ne manqua pas de rappeler à ce propos

4. Crine vago Getici fœdavit sidera plaustrî.  
 Claud., *de Bell. Getic.*, v. 248.
1. Prodigium, miramque notam duxere futuri :  
 Nam simul humano geminas de corpore palmas  
 Utraque perfossis emisit bellua costis ;  
 Illo læva tremens, hoc dextera ventre latebant  
 Intentis ambæ digitis, et sanguine vivo.  
 ... Malus interpres rerum metus omne trahebat  
 Augurium pejore via, truncataque membra,  
 Nutricemque lupam, Romæ regnoque minari.  
*Id.*, *ibid.*, v. 253 et seqq.

l'auspice de Rome naissante, les douze vautours observés par Romulus sur le mont Palatin, et l'explication donnée par l'aruspice toscan que ces douze vautours présageaient à la ville douze siècles de durée. Or le XII<sup>e</sup> siècle n'était encore qu'à son milieu. Là-dessus les opinions se divisaient; on calculait, on supputait les années de la ville éternelle, chacun suivant sa chronologie, et pour donner raison à la peur, nous dit le contemporain de qui nous tenons ces détails, « on abrégait le vol d'un vautour <sup>1</sup>. » Les hommes d'élite parmi les chrétiens (car le vulgaire est le même partout) souriaient dédaigneusement à cette agitation de la société païenne. « Laissez là vos fables, répétaient-ils; Rome périra si Dieu le veut, et, s'il ne le veut pas, elle restera debout. Quand Dieu décrétera sa ruine, c'est qu'elle aura comblé la mesure des crimes. » Ils ne ménageaient pas plus les efforts du patriotisme que les frayeurs de la superstition. Ils disaient aux citoyens qui réparaient leurs murailles : « Dieu seul est un rempart et une garde; priez-le, invoquez les saints, cela vaudra mieux que vos citadelles. Les murs de Jéricho étaient neufs et solides : ils ont croulé au premier son d'une trompette <sup>2</sup>. » Telle était l'attitude mutuelle des deux sociétés : d'un côté la peur, mais un reste d'é-

1. Tunc reputant annos, interceptoque volatu  
Vulturis, incidunt properatis sæcula metis.  
Claud., *de Bell. Getic.*, v. 265, 266.
2. Nunc opus adjutore Deo, solusque timendus...  
Ipse intra muros turris tibi, qui sine muris  
Murus erit. . . . .  
. . . . . Fidant legionibus illi,

nergie, de l'autre le mépris des choses du monde et une résignation désolante aux humiliations et aux souffrances.

La haute société romaine surtout présenta, dans ces jours de découragement, un spectacle douloureux : à Rome, comme ailleurs, elle ne songeait qu'à la fuite. On ne vit bientôt plus qu'apprêts de départ, voitures de bagages sillonnant les routes, navires frétés dans les ports ; chacun laissait sa maison, ses biens, pour se réfugier en Sardaigne, en Corse, en Sicile, sur un écueil même ; on bravait la mer et les vents, pourvu qu'on fût loin de l'Italie. Cette désertion des riches mécontenta le peuple, et il y eut une émeute dans Rome<sup>1</sup>. Honorius n'avait pas été le dernier à se ranger à ce lâche projet. D'indignes conseillers lui proposaient d'emmener une partie de l'armée en Gaule, et d'y installer le gouvernement, soit à Lyon, soit à Arles. Le plan fut arrêté secrètement, et l'exécution se préparait, lorsque Stilicon se jeta en travers avec le mépris d'un soldat et l'indignation d'un vrai Romain. Claudien, qui nous peint cette scène sans rien dissimuler, nous rapporte au moins le sens des paroles échappées au régent dans sa généreuse colère. On avait fait sonner bien haut le danger des femmes et des enfants

Perfugioque parent reparatis mœnia muris,  
Nulla salutiferi quibus est fiducia Christi :  
Nos crucis invictæ signum et confessio munit.

Paulin., *Poemata*, xxiii, v. 103 et seqq.

1. Ipsa quoque interius furiis exercita plebis  
Securas jam Roma levat tranquillior arces.

Claud., *de Bell. Getic.*, v. 49, 50.

exposés aux outrages de l'ennemi : « Mais moi, s'écriait-il, suis-je donc un homme dénaturé ? N'ai-je pas aussi une femme, des enfants, qui me sont plus chers que tout au monde, ou plutôt qui sont ma vie elle-même ? Eh bien ! ils resteront près de moi, je les confie à Rome, quoi qu'il arrive : vainqueurs ou vaincus, nous ne nous quitterons point <sup>1</sup>. » Ce projet de départ ne lui semblait pas seulement une lâcheté, mais une trahison. « Quoi ! disait-il, on oserait priver la patrie des bras qui la protègent ! L'empereur commanderait la désertion de nos légions ! Il abandonnerait la terre sacrée du Latium pour aller quêter un asile aux bords de la Saône <sup>2</sup> ! On verrait (quel spectacle !) le siège de l'empire romain près du Rhône, et Rome aux mains des barbares ! Et cet empire sans tête, vous croyez qu'il pourrait subsister <sup>3</sup> ? Non, non, les lâches sanglots et les vœux superflus ne calment point la tempête ; les gémissements des matelots ne sauvent point le vaisseau qui va périr... Mais reprenez courage, que tous les bras agissent ensemble, que l'équipage se réunisse au pilote dans un commun effort, et nous sommes sauvés : aux voiles ! aux cordages ! aux mâts ! Point de désertion ni de discorde ! Osons combattre, nous

1. Hic conjux, hic progenies, hic carior omni  
Luce gener : pars nulla mei subducta procellæ.  
Claud., *de Bell. Getic.*, v. 308, 309.

2. Longinquum profugis Ararin præcingere castris.  
*Id., ibid.*, v. 298.

3. Scilicet Arctois concessa gentibus urbe,  
Confidet regnum Rhodano, capitique superstes  
Trauncus erit ?...

*Id., ibid.*, v. 299 et seqq.

serons vainqueurs. Ce n'est pas la première fois que les Cimbres et les Teutons auront engraisé les champs de la Ligurie. » L'attitude de Stilicon effraya sans doute, autant que ses paroles, le pupille et les conseillers du pupille ; les instigateurs de fuite se turent, et, suivant l'expression du poète historien de la scène, « l'empereur resta comme un otage des destinées de l'Italie <sup>1</sup>. »

Cependant Alaric, ayant renouvelé son armée, s'était mis en marche par la vallée de la Save, afin d'atteindre l'Italie avant l'arrivée des grands froids, car on était alors à la fin de l'automne. Le chemin qu'il suivait était la route d'étapes des légions de Sirmium à Aquilée, ligne principale de communication entre Constantinople et Rome : elle passait par les villes d'Émone et de Nauport, aujourd'hui Laybach et Ober-Laybach, pour aboutir au pied méridional des Alpes dans les prairies de l'Isonzo<sup>2</sup>. Avec la guerre de Rhétie, qui se prolongeait, Stilicon ne pouvait se porter au-devant d'Alaric, et l'attendre sur le grand champ de bataille des Alpes juliennes, aux bords de la Rivière-Froide : une partie de son armée était absente, et il ne voulait pas laisser derrière lui Milan exposé à un coup de main. Par une de ces décisions rapides qui s'alliaient dans son génie aux calculs de la prudence et

1. Ausaque tum primum tenebris emergere pulsus  
Hesperia, ut secum junxisse pericula vidit  
Augustum, tantoque sui stetit obside fati.

Claud., *de Bell. Getic.*, v. 316 et seqq.

2. Per Sirmium dextro latere quasi viris vacuum intravit Italiam. *Jorn., de Reb. Get.*, 29.

de la méthode, il résolut d'aller en personne finir cette malencontreuse guerre de Rhétie et ramener ses troupes, se flattant d'avoir tout achevé avant que les Goths eussent atteint la Vénétie, ou du moins qu'ils en fussent sortis. Il donna des ordres pour que Milan, où l'empereur était renfermé, fût mis en bon état de défense et reçût une forte garnison; puis il gagna précipitamment le lac de Côme, qu'il traversa sur une barque avec quelques compagnons<sup>1</sup>. Au pied de la montagne, il prit un sentier plus roide et plus difficile que la route ordinaire, mais qui conduisait plus promptement au but de son voyage. Un froid précoce couvrait de neige cette partie des Alpes, et la route n'était pas sans danger : Stilicon pourtant s'y aventure à cheval, presque seul, sans provisions, mangeant ce qu'il trouve, et s'abritant la nuit tantôt dans une caverne, tantôt sous le chaume d'un pasteur<sup>2</sup>. Son apparition miraculeuse exalte le courage des légions; mais ce n'est pas tout : il veut voir lui-même les bandes ennemies, se présenter à elles, les gagner à sa cause. Des Barbares qui les composaient, les uns avaient fait la guerre sous lui comme fédérés; il avait combattu les autres comme général : tous le connaissaient. Pour ceux-là, il était le Romain Stilicon; pour ceux-ci Stilicon le Vandale, le premier, le plus grand des Barbares. A son approche en effet ils déposent les armes. Stilicon les leur

1. Parva puppe lacum prætervolat...  
Claud., *de Bell. Getic.*, v. 321.
2. Aut pastorali jacuit sub culmine fultus  
Cervicem clypeo...  
*Id., ibid.*, v. 355, 356.



rend<sup>1</sup>. « Venez avec moi, leur dit-il, et soyez soldats de l'empire. » L'argent distribué à propos aide à la séduction de ses paroles. Il choisit dans ses ennemis de la veille les plus braves et les mieux disposés, et les incorpore à ses troupes<sup>2</sup>. Les légions de la Gaule étaient arrivées depuis peu. Il compose de tous ces éléments une bonne et forte armée, à laquelle il ordonne de le suivre; puis, prenant les devants avec un gros de cavaliers, il redescend la montagne par la route qui longeait le côté oriental du lac de Côme et la rive gauche de l'Adda.

Cette expédition, si accélérée qu'elle eût été, avait duré quelques semaines, et pendant ce temps-là Alaric était arrivé. Informé de tout ce qui se passait par de nombreux espions italiens ou barbares qu'il payait très-grassement, il avait su le départ de Stilicon ainsi que le motif de son absence, et il avait immédiatement formé le projet d'enlever l'empereur. « Frappé de terreur, éloigné de tout secours, Honorius, se disait-il, acceptera toutes les conditions qu'il me plaira de lui imposer<sup>3</sup>. » Sans s'arrêter donc à faire le siège des

1. Sic ducis adspectu cuncti stupuere rebelles.  
Claud., *de Bell. Getic.*, v. 373.

2. Hoc monitu pariter nascentia bella repressit,  
Et bello quæsivit opes, legitque precantes  
Auxilio, mensus numerum, qui congruus esset.  
*Id.*, *ibid.*, v. 400 et seqq.

3. Spem vano terrore fovens, si forte remotis  
Præsidiis, urgente metu, qua vellet, obirem  
Conditione fidem...  
*Id.*, *de Sexto consul. Honorii*, v. 447 et seqq.

C'est Honorius qui parle ainsi.

villes de la Vénétie ou de l'Émilie, il se dirigea sur Milan à marches forcées. Il occupait le pont de l'Adda et les deux rives du fleuve, quand Stilicon, vers la tombée de la nuit, donna dans ses avant-postes. Cette rencontre et la multitude de feux qui scintillaient dans la campagne comme des étoiles apprirent au régent ce qui s'était passé<sup>1</sup>. Retournant en arrière vers un gué qu'il connaissait, il y pousse son cheval, ses cavaliers en font autant, et malgré la rapidité du fleuve ils parviennent à gagner la rive opposée<sup>2</sup>. Les Barbares, accourus au bruit, font pleuvoir sur eux, des deux bords, une grêle de dards et de flèches qui, grâce à l'obscurité, ne blessent personne. Le jour commençait à poindre, quand la petite troupe se trouva en vue de Milan. Les sentinelles, averties par les tourbillons de poussière que soulevait le galop des chevaux, donnèrent aussitôt l'alarme. On accourut de tous côtés sur le rempart. « Étaient-ce des amis ou des ennemis ? se demandait-on, » lorsqu'on aperçut l'aigrette qui ombrageait le casque du régent. Pour se mieux faire reconnaître, lui-même s'avancant au pied de la muraille, se découvrit et montra sa tête d'une blancheur éclatante, car, dans la maturité de l'âge, Stilicon avait déjà les cheveux d'un vieillard<sup>3</sup>. Un cri de joie parti

1. Nox erat, et late stellarum more videbam  
Barbaricos ardere focos : jam classica primos  
Excierant vigiles, gelida cum pulcher ab Arcto  
Adventat Stilicho...  
Claud., *de Sexto consul. Honor.*, v. 453 et seqq.
2. Barbara fulmineo secuit tentoria cursu.  
*Id.*, *ibid.*, v. 469.
3. Donec pulvereo sub turbine sideris instar

du rempart se propage aussitôt dans toutes les rues, les magistrats accourent aux portes, et Stilicon, entouré d'une foule enthousiaste, gagne le palais impérial : la ville se croyait sauvée<sup>1</sup>.

Elle l'était en effet, et avec Stilicon la confiance entraînait dans l'armée romaine, le découragement dans celle des Goths. Alaric, voyant son plan déjoué et craignant d'être enfermé lui-même entre les légions qui descendaient les Alpes et la garnison de la ville, fit retraite prudemment, et établit son quartier dans la Vénétie, où il se mit à tout ravager. Stilicon profita de ce temps de répit et de l'arrivée des légions qui le suivaient, pour prendre une mesure qu'il jugeait indispensable, vu le caractère d'Honorius. Milan était un poste trop menacé pour y laisser un jeune prince et des eunuques qui se mouraient de peur ; Ravenne convenait mieux, et le fils du grand Théodose pouvait s'y rassurer à l'abri de marais impénétrables<sup>2</sup>. Stilicon l'y conduisit et disposa une partie de ses troupes dans la Cispadane, couvrant les abords de Ravenne et surtout ceux de Rome, si les Goths, ce qu'on pouvait craindre, tentaient une percée sur l'Apennin par la route de Bologne. L'ensemble des mesures prises par le régent consista d'un côté à défendre l'empereur, de l'autre la

Emicuit Stilichonis apex, et cognita fulsit  
Canities...

Claud., *de Bell. Getic.*, v. 458 et seqq.

1. . . . . Gavisæ repens per mœnia clamor  
Tollitur, IPSE VENIT!

*Id.*, *ibid.*, v. 460, 461.

2. *Cod. Theod.*, VII, tit. XIII, l. 15; XII, vi, 29; VII, xvii, 1. — Cf. Gothofred., *Chronogr.*, p. 145.

cité, tête et cœur de l'empire, et à observer les mouvements d'Alaric, en laissant cette armée désordonnée se consumer d'elle-même. Pour cela il fallait abandonner les villes de la Vénétie et de la Ligurie à leur propre défense : Stilicon n'hésita pas à le faire, et la suite prouva qu'il avait raison. Bloqué en quelque sorte dans la Transpadane orientale, la pillant, la saccageant tout à son aise, Alaric n'en avait pas moins renoué ses négociations avec Honorius. Les propositions du Balthe étaient toujours les mêmes, avec plus d'impudence que par le passé : « Il venait se mettre au service de l'empereur d'Occident, et il demandait, suivant son habitude, soit qu'on lui octroyât un cantonnement en Italie, soit qu'on le fît passer en Gaule, afin de garder les provinces occidentales contre les entreprises des Barbares, ennemis de l'empire. »

La situation des Goths, tout maîtres qu'ils fussent du pays, n'était pourtant ni sans fatigue ni sans danger : à chaque pas des rivières profondes, des villes closes, des plaines inondées, à l'aide desquelles parfois les habitants savaient se défendre<sup>1</sup>. Quand les chariots furent remplis de butin et que les chaleurs du printemps commencèrent à se faire sentir, une partie de l'armée se dégoûta et voulut retourner en Illyrie<sup>2</sup>. Alaric s'y refusa obstinément, et, comme plus d'un

1. . . . . Postquam tot flumina pulsus,  
Cinctaque fluminibus crebris tot moenia cernit.  
Claud., *de Bell. Getic.*, v. 472, 473.
2. Jam piget Italiæ, sperataque Roma teneri  
Visa procul : magni subeunt jam tædia cæpti.  
*Id.*, *ibid.*, v. 477, 478.

chef influent approuvait le départ, il se tint sous la tente du roi un conseil dont les délibérations orageuses, divulguées au dehors, ont donné matière à un des plus curieux tableaux de Claudien. Le poète nous peint sous un aspect assez imposant ce sénat de Barbares courbés par l'âge, à la chevelure fauve et pendante, au visage couturé de cicatrices, aux manteaux de peau<sup>1</sup> : élite de ces hommes qui avaient épouvanté l'Orient pendant un demi-siècle, tué un empereur et dépouillé la Grèce du trésor des arts. Chacun d'eux tenait dans sa main une haute lance à poignée d'ivoire, tout à la fois son bâton, son arme et l'insigne de son rang<sup>2</sup>.

L'orateur du conseil qui comptait parmi les plus considérables et les plus âgés des Goths, avait été, au dire du poète, le père nourricier d'Alaric, son tuteur dans l'enfance, son soldat dévoué plus tard. C'était lui dont la main avait attaché le premier carquois aux épaules du jeune homme aujourd'hui son roi. Par tous ces titres il se croyait le privilège de lui parler librement, et il voulut plaider cette fois pour le salut commun. « Alaric, lui dit-il, il y a trente hivers déjà que notre peuple a franchi le Danube<sup>3</sup>, et depuis ce temps

1. Crinigeri sedere patres, pellita Getarum  
Curia : quos plagis decorat numerosa cicatrix.  
*Claud., de Bell. Getic., v. 481, 482.*
2. Et tremulos regit hasta gradus. . . . .  
. . . . . capuloque acclinis eburno.  
*Id., ibid., v. 483, 487.*
3. Si numero non fallor, ait, tricesima currit  
Bruma fere, rapidum postquam tranavimus Istrum.  
*Id., ibid., v. 489, 490.*

il a traversé bien des épreuves; mais sa fortune n'aura jamais été en plus grand danger que maintenant, si tu t'obstines à rester ici. L'ardeur de la jeunesse bouillonne dans tes veines et t'emporte : écoute les conseils de l'expérience. Au lieu de t'aventurer au loin comme tu le veux, hâte-toi de partir avant que l'ennemi nous presse; par l'appât d'un nouveau butin n'expose pas celui que tu as conquis; ne fais pas comme le loup qui s'enfermerait lui-même dans la bergerie, pour expier d'un seul coup tous ses larcins passés. Cette Étrurie si riche en vignobles, ce fleuve du Tibre, cette Rome, dont les noms sont toujours dans ta bouche, que sont-ils<sup>1</sup>? Je l'ignore; mais si j'en crois les récits de nos ancêtres, jamais l'insensé qui porta la guerre contre cette ville n'eut à se réjouir de son audace. Les dieux l'habitent, et des feux surnaturels protègent, dit-on, ses remparts; une puissance inconnue lance la foudre sur l'ennemi qui ose l'approcher. Est-ce Rome elle-même, est-ce le ciel<sup>2</sup>? Ne cherchons point à le savoir. Songeons plutôt que Stilicon nous guette avec une armée redoutable, et souvenons-nous de nos échecs d'Arcadie. » Ces derniers mots portèrent peut-être au cœur d'Alaric une blessure plus profonde que tout le reste. Se levant brusquement, l'œil en feu, la colère à la bouche, il insulta ce vieillard, qu'il appelait autrefois son père : « Si le grand âge, qui a glacé tes sens,

1. Quid mihi nescio quam proprio cum Tibride Romam  
Semper in ore geris?...

Claud., *de Bell. Getic.*, v. 505, 506.

2. Seu cœlum, seu Roma tonat...

*Id.*, *ibid.*, v. 511.

ne t'avait pas enlevé la raison, s'écria-t-il, je ne laisserais pas tes lâches paroles sans châtiment<sup>1</sup>. Quoi! tu m'oses conseiller la fuite! Quand l'empereur d'Orient m'a cédé ses droits sur l'Illyrie, quand cette nation m'a reconnu pour son chef, quand je suis maître et possesseur de vingt cités romaines, tu veux que j'aille demander refuge à mes esclaves, que j'étale à leurs yeux l'ignominie d'une fuite! Non, par les dieux de nos pères! je ne reverrai jamais en fugitif des lieux que j'ai parcourus triomphant. Je ne quitterai plus le sol de l'Italie que je tiens : vainqueur, j'y régnerai; vaincu, j'y serai encore par mes os<sup>2</sup>. Que me parles-tu de dieux qui défendent Rome! les dieux m'ordonnent à moi de la prendre. Ce n'est pas une fable que ceci, ce n'est pas un rêve; beaucoup ont entendu comme moi une voix me crier du fond d'un bois sacré : « Marche, Alaric, marche au delà des Alpes; cette année même tu parviendras à *la Ville*; là doit s'arrêter ta course<sup>3</sup>! » Je marcherai encore, j'obéirai aux dieux : telle est ma résolution inébranlable! » A ces mots, le conseil se sépara en tumulte.

1. Si non mentis inops fraudataque sensibus ætas  
Præberet veniam, nunquam hæc opprobria linguæ  
Turpia Danubius me sospite ferret inultus.  
Claud., *de Bell. Getic.*, v. 521 et seqq.
2. Hanc ego vel victor regno, vel morte tenebo  
Victus humum...  
*Id., ibid.*, v. 530, 531.
3. Hortantes his adde Deos : non somnia nobis  
Nec volucres, sed clara palam vox edita luco est :  
« Rumpe omnes, Alarice, moras ; hoc impiger anno  
« Alpihus Italiæ ruptis penetrabis ad Urbem. »  
*Id., ibid.*, v. 544 et seqq.

Tel est le récit de Claudien, composé lorsqu'Alaric quittait à peine l'Italie. Il n'a rien qui puisse le faire rejeter comme une pure fiction; c'est le récit public sous une forme plus colorée, c'est le fait historique poétisé à la manière des historiens anciens. Qu'on ne s'étonne pas trop qu'Alaric, quoique chrétien, y parle des dieux, il comptait beaucoup de païens dans son armée, et d'ailleurs le christianisme des Goths, si grossier et si récent, devait se trouver singulièrement entaché de formules et de souvenirs païens. En tout cas, on est étonné, malgré soi, quand on lit, dans un écrit publié huit ans avant qu'Alaric ne prît Rome, cette prétendue prédiction faite au roi barbare, qu'il pénétrerait jusqu'à la ville éternelle, et que là serait la fin de sa course ou de sa vie. Un fatal enchaînement de circonstances amena en 410 l'accomplissement de cet étrange oracle, mais on ne peut nier qu'il ne se soit accompli.

Le roi des Goths n'avait plus qu'un parti à prendre, marcher en avant, puisqu'il ne voulait pas reculer; il le prit résolûment. Il traversa la Ligurie, en évitant toutefois Milan, franchit le Pô, et se rapprocha en même temps des Alpes et de l'Apennin. Stilicon le suivait à courte distance. Après quelques hésitations, Alaric vint se poster dans la Ligurie subalpine, à Pol-lentia, où il sembla attendre la bataille qu'il avait évitée jusqu'alors. Maître des défilés de l'Apennin occidental et de ceux des Alpes Cottiennes, il dominait dans cette position la route de Rome par l'Étrurie maritime, et celle de la Gaule par les Allobroges. Vainqueur, il



pouvait prendre la première; vaincu, il faisait retraite par la seconde, et dans sa défaite encore il se trouverait possesseur d'une grande moitié de l'Occident : c'était là son calcul, auquel Stilicon ne se trompa point, et bientôt l'armée romaine vint se déployer en face des Goths dans les champs de Pollentia. Elle se composait des légions<sup>1</sup>, l'élite des forces de l'empire, d'un corps de Goths auxiliaires commandés par le païen Saül, Goth lui-même<sup>2</sup>, et l'un des généraux de Théodose à la bataille de la Rivière-Froide, enfin d'une aile nombreuse de cavaliers alains dirigés par un chef de leur nation. Alaric, habitué à vivre avec des Barbares dont le métier était de se vendre au plus offrant, avait toujours l'argent à la main. J'ai dit qu'il avait gagné beaucoup d'espions parmi les Italiens; il sondait en toute circonstance la fidélité des auxiliaires, et osa même s'adresser au soldat romain<sup>3</sup>. On peut supposer que, durant les jours où les armées furent presque en contact, il multiplia ses tentatives de corruption; du moins Stilicon, vaguement informé, conçut de l'ombrage contre ses auxiliaires. Ses soupçons ne pouvant atteindre Saül, personnage éprouvé, qui d'ailleurs se croyait au moins l'égal d'Alaric, il les porta sur le chef alain dont il surveilla attentivement les démarches : l'événement vengea le brave auxiliaire

1. Claud., *de Bell. Getic.*, v. 579, 580.

2. Oros., vii, 37.

3. . . . . Nostri quondam qui militis auro  
Aggressus tentare fidem...

Claud., *de Bell. Getic.*, v. 87, 88.

d'une injure qu'il ne méritait point<sup>1</sup>. Les deux armées se trouvèrent en présence le samedi saint, qui tombait, en l'année 402, au cinquième jour d'Avril<sup>2</sup> : Alaric avait déjà établi son camp, Stilicon traça le sien, et de part et d'autre l'on se tint en repos jusqu'au lendemain.

Située non loin du Tanaro, au-dessus du confluent de ce fleuve et de la Stura, Pollentia, municipe considérable au temps du haut-empire, restait encore au v<sup>e</sup> siècle une ville importante. Elle était adossée, du côté de l'est, à une vaste forêt qui longeait le Tanaro dans la direction d'Asti, et que traversait un petit cours d'eau assez bizarrement appelé Urbis ou Urbs, c'est-à-dire *la Ville*<sup>3</sup>. Cette étrange appellation servit plus tard à expliquer l'oracle d'Alaric, car, aux yeux des païens, il ne fallait pas qu'un oracle, même barbare, pût avoir tort : le Balthe avait pénétré jusqu'à *la Ville*; irait-il plus loin? On peut inférer des divers mouvements de la bataille qu'Alaric avait établi son campement en face de Pollentia, sa droite appuyée sur les premiers massifs de la forêt, et sa gauche couverte par la rivière. Au centre probablement, et dans une enceinte de palissades et de chariots, suivant l'usage des Goths, se trouvait le camp proprement dit, qui contenait la femme et les fils du roi, avec son trésor,

1. Qui male suspectam nobis impensius arsit  
Vel leto purgare fidem...  
Claud., *de Bell. Getic.*, v. 591, 592.
2. Oros., vii, 37.
3. Pervenit ad fluvium (miri cognominis) Urbem.  
*Id., ibid.*, v. 555.

ainsi que les familles et le butin de l'armée. Stilicon avait dressé le sien à l'opposite, interceptant à son ennemi l'accès des Alpes, et le resserrant entre la forêt et le fleuve. Le soleil levant les trouva dans cette position. Ce jour, ainsi que nous l'avons dit, était celui de la fête de Pâques, la première des solennités chrétiennes, et comme si, par un accord tacite des deux chefs, il eût été convenu qu'on ne profanerait point la sainteté du jour par une effusion de sang humain, aucun mouvement ne s'apercevait ni dans un camp ni dans l'autre. Les Romains purent même en toute assurance vaquer à des devoirs religieux, et, suivant l'expression d'un contemporain « adorer les autels de Dieu <sup>1</sup>; » mais cette quiétude fut interrompue tout à coup par des cris accompagnés d'un grand tumulte : c'était le corps de l'infanterie gothique auxiliaire qui engageait le combat. Avait-elle été provoquée? provoquait-elle elle-même? L'inimitié des Goths d'Alaric contre les Goths de Saül avait-elle amené d'abord des menaces, puis des attaques aux avant-postes des deux armées, où le défenseur païen de la cause catholique se riait-il des scrupules chrétiens, quand s'offrait à lui une bonne occasion de combattre? On ne le sut jamais. L'histoire témoigne seulement que le général romain fut étranger à cette prise d'armes<sup>2</sup>.

Le combat une fois engagé, Stilicon dut le soutenir, et fit sonner le clairon d'appel. Les légions se ran-

1. Hujus adoratis altaribus...

Prudent., *Contr. Symm.*, II.

2. Oros., VII, 37.

gèrent en bataille, précédées du labarum, que portait le draconnaire de la première cohorte, et chaque chrétien traça le signe de la croix sur son front, comme une sauvegarde et un acte de foi<sup>1</sup>. Stilicon parcourait à cheval les rangs, infanterie et cavalerie, animant de sa voix les officiers et les soldats, et donnant ses instructions aux chefs auxiliaires. Quand il arriva au commandant des Alains, au lieu d'éloges et d'encouragements, il n'eut pour lui que paroles de défiance et duretés. C'était un homme petit et faible de corps, en qui la nature avait mis un grand cœur et une énergie indomptable<sup>2</sup>. Sous les soupçons du général, il comprima son indignation, mais ses yeux lançaient de sombres éclairs. Au moment de charger, ramassant toute sa force, il fait signe à ses escadrons de le suivre, et se jette tête baissée sur les Goths, là où il voit les bataillons les plus serrés. Il les enfonce, les culbute, et fait face lui-même à vingt ennemis à la fois; mais son corps n'est bientôt plus qu'une vaste plaie. Stilicon, effrayé de son audace, lui envoie l'ordre de revenir : l'enfant du Caucase obéit, revient, montre ses blessures, et tombe aux pieds de son chef, mort et justifié<sup>3</sup>.

Cet incident faillit tout perdre, car la cavalerie

1. . . . . Et, cruce fronti  
Inscripta, cecinere tubæ : prima hasta dracones  
Præcurrit, quæ Christi apicem sublimior offert.  
Prudent., *contr. Symm.*, II.
2. Cui natura breves animis ingentibus artus  
Finxerat, immanique oculos infecerat ira.  
Claud., *de Bell. Getic.*, v. 584, 585.
3. . . . . Judice ferro,  
Diluit immeritum laudato sanguine crimen.  
*Id.*, *ibid.*, v. 592, 593.

alaine, privée de son guide et ne sachant que devenir, tourne bride et se débande. L'armée entière eût été entraînée, si Stilicon, prenant une légion avec lui, n'eût arrêté les Goths, qui se croyaient déjà vainqueurs, et laissé aux escadrons auxiliaires le temps de se reformer. Le combat se rétablit; mais la journée fut rude et sanglante. Stilicon se portait sur tous les points qui semblaient menacés, remplissant le double rôle de général et de soldat. Une manœuvre heureuse amena les légions jusqu'au camp d'Alaric, qui fut attaqué et pris : le roi goth perdit alors courage et donna le signal de la retraite. Tout le butin des barbares resta au pouvoir du vainqueur : c'étaient des chariots pleins d'or et d'argent, des vêtements somptueux, des vases, des statues, fruits des dévastations de la Grèce. Les Goths fugitifs semaient ces trésors devant les pas des Romains pour arrêter leur poursuite; mais le légionnaire songeait plus à tuer qu'à piller<sup>1</sup>. Le butin le plus précieux aux yeux de Stilicon fut la femme d'Alaric, prise avec ses enfants dans sa maison roulante<sup>2</sup>. On trouva aussi dans le camp une foule de captifs italiens ou grecs, dont cette victoire brisait les fers. Rendus à la liberté après de longues souffrances et ne sachant comment exprimer leur joie, ces malheu-

1. Exuvias. . . . .  
 Callidus ante pedes venientibus objicit hostis  
 Incassum; neque enim feralis præda moratur,  
 Sed justos præbent stimulos monumenta doloris.  
Claud., *de Bell. Getic.*, v. 610 et seqq.
2. . . . . Sed pignora nobis  
 Romanus carasque nurus, prædamque tenebat.  
Claud., *de Sexto consul. Honorii*, v. 297, 298.

reux embrassaient les genoux de leurs libérateurs et couvraient de baisers des mains dégouttantes de sang<sup>1</sup>.

Alaric, pendant ce temps-là, faisait retraite le long du Tanaro; abrité par la forêt, il se réfugia dans les murs d'Asti<sup>2</sup>. Stilicon vint l'en débusquer, il y eut encore sur les bords de la petite rivière appelée *la Ville* un combat où les Romains eurent l'avantage. Passant alors le Tanaro, Alaric se retrancha dans une position formidable sur un des mamelons de l'Apennin. Il eût été difficile de l'y forcer, et une bataille perdue ou bien une marche désespérée du Balthe pouvait mettre la Toscane, Rome même en danger : Stilicon préféra ouvrir l'oreille à des propositions. Pour témoigner d'un sincère désir de conciliation, il renvoya au barbare sa femme prisonnière, ne gardant près de lui que ses fils. Ce fut Stilicon qui posa lui-même les conditions de la paix, et il ne les dicta pas trop dures<sup>3</sup>. Il fut convenu qu'Alaric sortirait de l'Italie par le même chemin qu'il y était entré, sans commettre ni vexations ni dégâts : ses enfants devaient servir de gages à la fidélité de ses promesses.

Il repassa donc le Pô dans l'attitude d'un vaincu, et traversa de nouveau la Ligurie sans s'arrêter. L'armée romaine le suivait en bon ordre avec toute la

1. Blanda cruentatis affigunt oscula dextris.  
Claud., *de Bell. Getic.*, v. 619.
2. . . . . Aut mœnia vindicis Astæ.  
Claud., *de Sexto consul. Honorii*, v. 203.
3. Fatalis semper Stilicho! dum pascere fingit,  
Rettudit hostiles animos, bellumque remenso  
Evaluit transferre Pado...  
*Id., ibid.*, v. 301 et seqq.

confiance de la victoire et le ferme propos d'exterminer les Goths, s'ils faisaient mine de violer le traité. Cependant toutes les humiliations pleuvaient sur cet homme, jadis si fier; la désertion se mit dans son armée; les soldats lui redemandaient leur butin et leurs familles, et il avait à subir chaque jour les reproches de ceux dont il avait repoussé les avis<sup>1</sup>. L'idée de reparaître en fugitif dans son gouvernement d'Illyrie, toujours présente à son esprit, le déchirait surtout comme une insupportable torture. Il n'y tint plus, lorsque, parvenu dans sa retraite entre le Mincio et l'Adige, il vit dans la forte place de Vérone un moyen de renouveler la lutte et de rappeler peut-être la fortune : il s'y jette donc, s'y renferme et défie Stilicon. La guerre recommence alors aux bords de l'Adige, acharnée des deux parts et presque sans quartier. Le siège durait : la famine et la peste se mirent dans cette malheureuse ville; les Goths surtout souffraient, et leur mécontentement contre le chef qui les sacrifiait ainsi à son orgueil alla jusqu'à la sédition<sup>2</sup>. Alaric, désespéré, quitte la ville à l'improviste, et se réfugie dans la vallée de l'Adige, pour gagner de là la Rhétie, ou, s'il le peut, les Gaules<sup>3</sup>; mais Stilicon le bloque de toutes parts. En vain retranché comme un lion dans une citadelle de rochers, il brave les menaces des soldats romains

1. . . . . Infensi comites; odere propinqui.  
Claud., *de Sexto Consul. Honorii*, v. 315.
2. *Id.*, *ibid.*, v. 252 et seqq.
3. . . . . Occulto tentabat tramite montes,  
Si qua per scopulos subitas exquirere posset  
In Rhætos Gallosque vias...  
*Id.*, *ibid.*, v. 230 et seqq.



qui amènent devant lui ses fils enchaînés, comme pour les égorger à ses yeux<sup>1</sup>; en vain il déjoue toutes les ruses et repousse tous les efforts, la faim le chasse encore de ce repaire, car son cheval en est réduit à manger l'écorce des arbres<sup>2</sup>. Recueillant tout ce qui lui restait de forces, il fait une trouée dans les lignes romaines, et parvient à s'échapper sans que Stilicon puisse ou ose l'arrêter. Telle fut la fin de la campagne de Pollentia.

Rome était délivrée du plus grand danger qu'elle eût couru depuis bien des siècles; tous les cœurs romains le sentirent, toutes les voix proclamèrent Stilicon le sauveur de la patrie. Les païens comme les chrétiens, le poète Claudien comme le poète Prudence se firent les interprètes de la reconnaissance générale, celui-là au nom des anciens dieux, celui-ci au nom du Christ : au fond, le sentiment était le même; les deux cultes se donnaient la main dans une étreinte fraternelle au sortir d'un péril commun. Rome chrétienne disait « notre Stilicon<sup>3</sup> » comme Rome païenne « mon Scipion, mon Marius<sup>4</sup>. » Les partis se taisaient, laissant parler l'Italie. On ne se doutait pas encore que ce n'était point Alaric, mais Stilicon qui avait été défait à Pollentia; qu'Alaric, quoique arien, était un

1. . . . . Captivaque pignora monstret.  
Claud., *de Sexto consul. Honorii*, v. 243.
2. . . . . Frondesque licet depastus amaras  
Arboreo figat sonipes in cortice morsus.  
*Id.*, *ibid.*, v. 239, 240.
3. Prudent., *in Symm.*, II.
4. Nec magis insignis Pauli Mariique triumphus.  
Claud., *de Bell. Getic.*, v. 126. Cf. *de Consul. Stilich.*, præfat.



chrétien fidèle et pieux qui ne voulait pas combattre le jour de Pâques, tandis que l'impie Stilicon violait de gaieté de cœur la sainteté de cette fête, ou plutôt l'avait fait violer traîtreusement en livrant la conduite de la guerre à un général païen; qu'Alaric enfin avait été appelé en Italie par Stilicon lui-même, dans la pensée d'opprimer l'empereur, et que dix fois, pendant la campagne, le barbare aurait pu être détruit, mais que Stilicon le laissait toujours échapper, le réservant au saccagement de Rome<sup>1</sup>. Ces choses se dirent, s'écrivirent, se publièrent plus tard : on ne les avait pas encore imaginées; le temps de l'injustice et de l'ingratitude n'était pas venu pour cet homme, dont les services étaient trop récents. La gloire qui l'entourait alors était donc sans mélange. Il voulut la reverser en partie sur son gendre en l'amenant dans Rome à la demande du sénat, comme pour rétablir la paix entre les empereurs chrétiens et la ville des dieux. Honorius y vint de Ravenne, escorté par l'armée victorieuse, et son entrée se fit dans un char triomphal, Stilicon debout à son côté<sup>2</sup>. C'était la quatrième fois seulement depuis Constantin qu'un César adorateur du Christ visitait la cité de Jules César et d'Auguste. Mû par un sentiment respectueux dont Rome lui sut gré, Honorius ne souffrit point que les sénateurs marchassent à pied devant

1. Oros., VII, 37.

2. Tum tibi magnorum merces Fortuna laborum  
Persolvit, Stilicho; curru quum vectus eodem  
Urbe triumphantem generum florente juventa  
Conspiceres...

Claud., *de Sexto consul. Honorii*, v. 578 et seqq.

son char, quoique ce fût le cérémonial consacré; mais il y fit marcher l'un près de l'autre sa sœur Placidie et le jeune Euchérius, son beau-frère<sup>1</sup>. Le sauveur de l'Italie était tout-puissant; rien pour le moment n'osait résister à ses désirs, et il voulut engager irrévocablement le mariage qu'il souhaitait avec tant d'ardeur, en montrant à la face du monde son fils et la fille de Théodose réunis côte à côte comme deux fiancés. Avoir brisé le caractère de l'orgueilleuse jeune fille ne fut peut-être pas la moindre victoire de Stilicon; mais ce fut son dernier triomphe.

## IV.

Rome, en effet, sembla s'être réconciliée avec les empereurs chrétiens : Honorius y prit son sixième consulat au 1<sup>er</sup> janvier 404, et la date de ses lois témoigne qu'il y demeura une grande partie de l'année : c'était une exception notable et rare que des lois romaines fussent datées de Rome<sup>2</sup>. Le sénat eût souhaité l'y retenir toujours, et le poète, interprète du sentiment public, osa dire au prince, en faisant parler la ville éternelle : « Cent ans se sont écoulés depuis

1. Romanos vetuit currum præcedere Patres :  
Quum tamen Eucharius, cui regius undique sanguis,  
Atque Augusta soror, fratri præberet ovanti  
Militis obsequium...

Claud., *de Secto consul. Honorii*, v. 551 et seqq.

2. Gothofred., *Chronogr., Cod. Theod.*, ad ann. 404.

que les césars ont déserté mes murs; pendant ces vingt lustres je ne les ai revus que trois fois<sup>1</sup>, et chaque fois ils venaient m'offrir en spectacle les roues de leur char rougies de sang romain, comme si une pieuse mère pouvait se réjouir dans le deuil de ses enfants! Ceux qui avaient succombé étaient des tyrans, soit; mais leur perte n'en était pas moins une blessure à mon sein<sup>2</sup>. Entre enfants de la même patrie, frères naguère sous le même drapeau, la victoire est sans honneur, et la défaite digne de pitié. César tirait vanité des combats livrés en Gaule; Pharsale, il n'en parlait pas!... Vos trophées, à vous, prince, sont purs de toute souillure civile; conquis sur un barbare furieux, ils absoudront les coupables triomphes qui ont affligé mes murailles!...<sup>3</sup>» Ces belles et mélancoliques paroles durent pénétrer au fond de toutes les âmes. Il y avait plus qu'un noble courage à les prononcer devant un fils de Théodose : avouées par lui, dictées peut-être par Stilicon, elles prenaient l'importance d'une déclaration politique et d'un engagement de liberté pour l'avenir.

Rome voulait recouvrer un ancien droit; Milan en revendiqua un nouveau. Devenue, dans l'organisation tétrarchique de Dioclétien, la résidence de l'auguste

1. His annis, qui lustra mihi bis dena recensent,  
Nostra ter Augustos intra pomœria vidi.  
Claud., *de Sexto consul. Honorii*, v. 392, 393.
2. . . . . Periere tyranni,  
Sed nobis periere tamen...  
*Id., ibid.*, v. 398, 399.
3. . . . . justisque furoris  
Externi spoliis sontes absolve triumphos.  
*Id., ibid.*, v. 405, 406.

d'Italie, cette ville se regardait depuis plus d'un siècle comme la métropole de l'Occident. Elle avait donc envoyé dès la fin de la guerre une députation à Ravenne pour combattre la députation de Rome, dans ses prétentions sur l'empereur et le siège de l'empire : le droit de Milan se fondait sur une possession centenaire, ainsi que l'exposait un mémoire dressé par la municipalité elle-même, et que devait soutenir l'ex-consul Mallius Théodorus, chef de la députation<sup>1</sup>. Le plaidoyer de Milan ne prévalut pas contre celui de Rome, mais les deux villes continuèrent la lutte avec une vivacité qu'expliquaient assez l'orgueil et l'intérêt municipal. Honorius les mit d'accord en choisissant Ravenne, séjour qui convenait à son caractère timide et à ses occupations puériles, bien mieux que Milan, où l'on courait risque d'être surpris par un coup de main, et que Rome, ou, après tout, la postérité de Théodose se trouvait mal à l'aise en face d'une aristocratie hautaine, exclusive, polythéiste par situation ou par devoir.

L'année suivante, — car les périls s'accumulaient sur Stilicon comme pour éprouver son génie — un danger nouveau et plus grand, parti non plus de l'est, mais du nord de l'empire, fit oublier dans Rome Alaric et les frayeurs de Pollentia. Les Huns, maîtres des steppes du Dniéper d'où ils avaient balayé les Visigoths, s'avançaient vers la frontière romaine par un progrès

1. Theodorus enim, vir illustris, Mediolanensium legatione suscepta, eniti dicitur, ut senatus petitionibus provinciale desiderium præferatur. Symm., *Ep.* vi, 53.

irrésistible. Chaque année, le camp de chariots où siégeait leur roi faisait un pas de plus le long du Danube. Ils occupaient maintenant le grand amphithéâtre des Carpathes et fondaient au milieu des marécages de la Theiss cette domination qui fut si longtemps le fléau de l'Europe. Tout céda ou fuyait devant ces hordes hideuses où l'imagination des Germains croyait voir une armée de démons, issus du commerce impur des sorcières avec les esprits infernaux<sup>1</sup>. Des peuples de toute race, refoulés, déplacés, encombraient la vallée du Danube, se croisant, se choquant, se culbutant les uns les autres. Comme un lac soulevé qui se creuse un passage, cette masse de nations, pressée à l'est et au nord, déborda vers l'ouest et le midi. Deux grands courants d'émigration se formèrent : l'un qui menaçait l'Italie par les Alpes, à travers la Pannonie, l'autre qui, remontant le Danube sur ses deux rives, marchait dans la direction de la Gaule.

Le premier courant déboucha sur la Ligurie par les Alpes tridentines, à l'improviste, et avant qu'aucune mesure eût été prise pour fermer les passages<sup>2</sup>. C'était une multitude confuse d'hommes, de femmes, d'enfants, appartenant à toutes les races, parlant tous les idiomes barbares<sup>3</sup>. On y comptait, les uns disent deux cent mille<sup>4</sup>, les autres quatre cent mille hommes

1. *Hist. d'Attila, de ses fils et de ses successeurs*, etc., t. I.

2. *Repentino impetu...* Oros., VII, 37.

3. *Ex transistriani et transrhenani Celtisque, Germanisque nationibus collecti...* Zosim., v, 26.

4. Oros., VII, 37. — Marcellin. *com. Chron.*

armés<sup>1</sup> ; douze cents chefs les commandaient et obéissaient à leur tour à un roi de guerre, qui se nommait Rodogaïse ou Radagaise<sup>2</sup>. Radagaise était Goth de naissance<sup>3</sup>, mais son nom rappelait celui d'une divinité vendo-slave, Radegast, dieu de la guerre et des conquêtes, auquel peut-être ce chef d'aventuriers s'était lui-même consacré, car il était prêtre et roi. On le voyait chaque jour consulter avec dévotion ses sombres divinités, et leur sacrifier victime sur victime. Il se vantait de leur préparer une hécatombe « qui apaiserait pour longtemps, disait-il, leur soif de sang humain<sup>4</sup> : » cette hécatombe, c'était la population de Rome qu'il avait vouée tout entière à la destruction. Comme s'il eût eu hâte, en effet, d'accomplir son vœu, il ne séjourna point dans la Haute-Italie, il ne perdit point de temps à piller, mais se dirigea à grandes journées vers la route qui conduisait de Bologne à Rome, à travers les Apennins et l'Étrurie. Son armée, pour la facilité de la marche, se divisa en trois corps dont il commandait le premier et le plus nombreux<sup>5</sup>. Tout dans cette invasion avait été inattendu, rapide, irrésistible.

Stilicon, surpris cette fois, n'eut que le temps de se renfermer dans Pavie où il se tint en observation, tâchant de rallier autour de lui les forces disséminées

1. Zosim., v, 26.

2. Gothorum, qui cum Rodogaiso erant, primarios viros Optimatos appellatos ait, duodecim fere millium numero... Olympiod., *Fragm.* 9 (*Fragm. historicor. Græc.*, t. IV, p. 59, ed. Didot).

3. Oros., vii, 37.

4. Omnem Romani generis sanguinem diis suis propinare devoverat. *Id.*, *ibid.*

5. In tres partes per diversos principes diversus exercitus... Prosper., *Chron.*

dans la Haute-Italie. Il réunit ainsi trente légions qui ne représentaient guère à cette époque qu'un effectif de trente mille hommes de troupes nationales<sup>1</sup>, auxquelles s'adjoignirent une division de fantassins goths sous les ordres de Sâr ou Sarus, espèce de géant barbare dont l'audace égalait la force prodigieuse<sup>2</sup>, un corps de cavalerie hunnique commandé par Uldin, un des rois de cette nation, et quelques escadrons alains<sup>3</sup>. Sitôt qu'il eut aperçu le mouvement de l'ennemi vers Bologne et l'Apennin, il partit lui-même précipitamment pour gagner, le long de la mer, les plaines de la Toscane et saisir Radagaise, s'il était possible, à la descente des montagnes; mais, quelque diligence qu'il fît, il arriva trop tard : Radagaise était déjà devant Florence, dont il faisait lui-même le siège, tandis que les deux autres divisions de son armée se répandaient au loin pour réunir du butin et des vivres. Déjà Florence aux abois parlait de se rendre, lorsqu'un citoyen de haut rang vint trouver les magistrats et leur dit que la nuit précédente l'évêque Ambroise lui était apparu, et ordonnait de tenir bon jusqu'au lendemain, qui serait le jour de la délivrance<sup>4</sup>. Cet homme avait reçu autrefois sous son toit l'évêque de Milan, mort depuis quelques années, et les Florentins aimaient à voir un protecteur de leurs foyers dans ce saint qui avait été leur hôte. Soit que les magistrats

1. Erant autem legiones triginta. Zosim., v, 26.

2. Oros., vii, 37.

3. *Id.*, *ibid.* — Zosim., v, 26.

4. Paulin., *Vit. S. Ambros.*, 50.

crussent à la vérité de l'apparition, soit qu'ils cédassent à un sentiment patriotique en essayant un dernier effort, la défense du rempart fut reprise, et on attendit. Le lendemain, Stilicon paraissait en vue de la ville<sup>1</sup>. Radagaise, surpris à son tour, tenta à peine de combattre. Chassé de ses lignes par l'armée romaine et repoussé l'épée dans les reins vers l'Arno supérieur<sup>2</sup>, il gagna en désordre la ville de Fésules, aujourd'hui Fiesole, à trois milles de Florence<sup>3</sup>. Là, sans se donner le temps de rallier ses bandes éparses, il se retrancha sur une montagne qui formait une des dernières élévations de l'Apennin. Stilicon ne chercha point à l'y forcer; il se contenta de l'entourer d'une ligne de blocus, comme il avait fait d'Alaric en Arcadie, sur la montagne de Pholoë.

Le combat de Florence avait été vivement et heureusement conduit; la bravoure des légions s'était montrée sans reproche; toutefois l'honneur de la journée appartient à l'infanterie gothe de Sarus et à la légère cavalerie hunnique, qui, battant le pays, massacra tous les barbares qu'elle put atteindre, et dispersa le reste<sup>4</sup>. Bloquée au sommet d'une montagne aride et escarpée, sans eau ni vivres, l'armée de Radagaise ne tarda pas à souffrir de la faim et de la soif<sup>5</sup>. C'était le

1. Altero die, adveniente Stilichone... facta est de hostibus victoria. Paulin., *Vit. S. Ambros.*, 50.

2. Barbaros nec opinantes adgressus. Zosim., v, 26.

3. Rhadagaisum in Fesulanos montes cogit. Oros., vii, 37.

4. Adsunt Huldin et Sarus, Hunnorum et Gothorum duces. *Id.*, *ibid.*

5. Ducenta millia hominum inopum consilii et cibi in arido et aspero montis jugo. *Id.*, *ibid.*



calcul de Stilicon, qui voulait laisser l'ennemi se consumer lui-même, et contenait l'ardeur du soldat romain dans ses retranchements, où les vivres et le vin étaient à profusion. Aussi n'éprouva-t-il que de faibles pertes, tandis que les masses barbares, comme dans un spectacle funèbre joué sous ses yeux, passaient de la famine à la peste et de la peste à la frénésie du désespoir. Les malheureux ne cherchaient même pas à se battre, la contagion et la peur suffisaient à les moissonner chaque jour par milliers<sup>1</sup>. Radagaise lui-même, saisi d'une folle épouvante, comme s'il eût senti la main d'un Dieu vengeur, ne songea plus qu'à fuir, et, abandonnant ses soldats qui mouraient, il parvint à franchir les lignes romaines sous un déguisement. Pris et reconnu, il fut ramené au pied de la montagne, où on lui trancha la tête à la vue de son peuple<sup>2</sup>. Tout fut alors terminé, les barbares se rendirent à merci; mais cent mille des leurs jonchaient la plaine de Florence ou les vallées de Fésules; le reste, exténué et malade, alla mourir dans les marchés à esclaves, où on les entassait la chaîne au cou. Cette marchandise humaine, selon le rapport des historiens, tomba pour lors à si bas prix que les prisonniers se vendaient en bloc, comme des troupes d'animaux, à un écu par tête<sup>3</sup>.

Rome, deux fois sauvée, salua de nouveaux cris d'admiration son libérateur et son père. On arrêtait

1. Tanti illi tamque immanes hostes esurientes ac sitientes languentesque confecti sunt. Oros., vii, 37.

2. *Id.*, *ibid.* — Marcellin. com. *Chron.* — Aug., *de Civitate Dei*, v, 23.

3. Oros., vii, 37. — Marcellin. com. *Chron.*

les soldats sur les routes pour les couronner de rameaux et de fleurs, et le sénat érigeait un arc triomphal en mémoire de la victoire de Fésules<sup>1</sup>. Stilicon avait atteint le point culminant de sa fortune; mais son poète favori l'avait dit :

. . . . . Tolluntur in altum,  
Ut lapsu graviore ruant...<sup>2</sup>

La prédiction allait s'accomplir.

L'invasion de Radagaise avait traversé l'Italie comme une de ces trombes qui laissent après elles plus d'épouvante que de ruines; mais, en passant, elle avait touché la corde mystérieuse qui réveillait toutes les passions de ce siècle. L'étrange et sinistre figure de ce païen, missionnaire des dieux du nord, arrivé on ne savait d'où, comme pour venger les dieux du midi, de ce pontife de Radegast ou de Thor, qui promettait pour consolation à Jupiter abandonné une hécatombe de ses adorateurs, ces sacrifices perpétuels adressés à des puissances inconnues suivant des rites inconnus, cette barbarie du ciel conjurée avec celle de la terre, tout cela avait ébranlé fortement des imaginations superstitieuses. Rome s'était crue perdue. On ne voyait plus dans ses rues, pendant tout le temps qu'avait duré cette guerre, que des troupes d'hommes et de femmes courant comme des forcenés qu'agitent les furies, ou agenouillés, les bras tendus vers des statues mutilées. On n'entendait plus que gémissements sous

1. Zosim., v, 26. — Mabill., *Analect.*, iv, p. 485, Lutet., 1685.

2. Plus haut on monte, plus rude est la chute. Claud., *in Ruf.*, i, v. 22, 23.

les voûtes moisiées des temples. « Comment résistions-nous à un ennemi qui sacrifie, nous qu'on empêche de sacrifier<sup>1</sup>? » s'écriaient les païens avec rage, et alors éclataient les imprécations, les blasphèmes, les menaces contre la religion du Christ et contre les lois des successeurs de Constantin<sup>2</sup>. Les chrétiens, de leur côté, n'étaient pas moins troublés : les faibles et les douteux attendaient avec angoisse que la guerre prononçât entre les deux religions, et les plus fermes esprits n'envisageaient pas sans effroi l'effet moral qu'une défaite produirait pour la foi du monde.

Mais quand cette grande menace se fut dissipée comme un rêve, les chrétiens revendiquèrent l'honneur d'une victoire dont le profit était à eux ; plus elle avait été rapide, complète, inespérée, plus elle semblait leur appartenir, plus d'ailleurs elle répondait aux perturbations secrètes qui avaient rempli toutes les âmes. Voir dans les événements de Florence et de Fésules autre chose que le bras de Dieu exterminant des païens barbares pour confondre les païens romains<sup>3</sup>, ce fut, aux yeux de leurs théoriciens, une erreur favorable au paganisme et, mieux encore, une impiété. Dans ce système, la gloire et les services de Stilicon devenaient un embarras : on les atténua, on les effaça, on les nia. Des versions combinées dans cette intention, et que nous pouvons lire encore, présentèrent ce

1. August., *de Civitate Dei*, v, 23.

2. *Id.*, *ibid.* — Oros., vii, 37.

3. Non sinit Deus rem potentiae suæ virtutem hominum... videri. Oros., *loc. cit.*

général et l'armée romaine comme de simples spectateurs de la victoire, qui n'avaient pas tiré l'épée, pas eu un seul mort, pas un blessé, mais qui buvaient, mangeaient et se divertissaient (tels sont les termes du récit d'Orose) pendant que le ciel se chargeait de tout faire <sup>1</sup>. Malheur à qui fût venu réclamer sa part de gloire contre Dieu ! Stilicon se tut. La secousse une fois donnée aux passions religieuses, on vit la polémique, qui avait semblé s'assoupir, se réveiller avec une âpreté nouvelle. Les disciples de Symmaque d'un côté, les disciples d'Ambroise de l'autre, recommencèrent la lutte. Augustin lui-même prit la plume, et on agita de nouveau, sous toutes ses faces, en vers comme en prose, la question vitale de l'ancien monde, à savoir si le christianisme était venu le perdre ou le sauver.

## V.

Les partis se reconstituèrent donc sous les traits ardents de la controverse. L'exécution de la loi prohibitive des sacrifices ne marchait d'ailleurs qu'à travers des embarras et des luttes dues souvent à la violence des exécuteurs. Un grand nombre d'édifices païens

1. Non disposita in bellum acies fuit, non cædes acta, non sanguis effusus, non postremo... damna pugnæ eventu compensata victoriæ: edentibus, bibentibus, ludentibus nostris... tanti illi tamque immanes hostes... confecti sunt. Oros., vii, 37.

étaient tombés sous le marteau en Gaule et en Afrique, et le fameux sanctuaire de Vénus-Céleste, antique orgueil de Carthage, pris en quelque sorte d'assaut par l'évêque de la ville, venait d'être transformé en église<sup>1</sup>. Cet exemple animait les fidèles et le clergé d'Italie, qui accusaient de tiédeur et presque de trahison les conseillers catholiques d'Honorius. Les nouvelles arrivées d'Orient semblaient donner raison aux plus exagérés. Là, Jean Chrysostome, mettant de côté le gouvernement et les lois, avait fait directement appel à la milice du désert, pour la destruction de l'idolâtrie. A sa voix, une armée de moines, étrangers au monde et presque sauvages, était sortie des solitudes cénobitiques, la masse ou le levier en main, et parcourait les campagnes de la Palestine, ne laissant après elle que des ruines de dieux ou de temples<sup>2</sup>. « Voilà, disait-on à Ravenne et à Milan, comment il faut servir la foi ! » Et les lauriers des moines d'Orient empêchaient plus d'un Occidental de dormir. Pour mettre à l'abri les objets de leur culte, les païens de leur côté construisaient des cachettes dans leurs maisons ou au fond de leurs jardins ; tantôt les simulacres étaient transportés dans des cavernes écartées, dont on dissimulait l'entrée avec des ronces, mais que les paysans connaissaient<sup>3</sup> ; tantôt, dans des spectacles profanes qui se donnaient surtout la nuit, on faisait apparaître tout à coup des images de dieux, et l'on

1. Prosper., *de Promission.*, III, 38, *Opp.*, Colon. Agrip., 1630, p. 150, 151.

2. Theodorit., v, 29.

3. Prosper., *de Promission.*, III, 38, p. 151.

représentait les sacrifices prohibés<sup>1</sup>. En plusieurs lieux, les populations païennes, poussées à bout, prirent les armes et égorgèrent les chrétiens<sup>2</sup> : la persécution appelait la vengeance et le fanatisme répondait au fanatisme.

On comprend qu'avec une pareille exaltation des esprits, le gouvernement de Stilicon et ses timides tempéraments ne contentèrent bientôt plus personne : païens et chrétiens l'attaquèrent à la fois. Les souvenirs des guerres civiles furent invoqués contre lui, et il redevint, dans les conciliabules du polythéisme, le spoliateur du Capitole, le destructeur des livres sibyllins, un sacrilège, un parricide « voué au Tartare à côté de Néron, et plus criminel que Néron, car le fils d'Agrippine n'avait tué que sa mère, et Stilicon tuait Rome, la mère du genre humain<sup>3</sup>. » Ainsi s'exprimait, dans des vers que nous avons encore, le poète gaulois Rutilius, préfet de Rome quelques années après et païen convaincu. Les conciliabules chrétiens le ménageaient encore moins, et ils mettaient dans leurs attaques un concert, une autorité morale qui manquaient aux autres. Toutefois, n'osant pas accuser de paganisme un homme si odieux aux vrais païens, on en accusa son fils Euchérius<sup>4</sup>.

1. *Sermo de tempore barbarico* (August., *Opp.*, t. VI, col. 608, ed. Benedict.).

2. August., *Ep.* 50, *Opp.*, t. II, col. 116.

3. Omnia Tartarei cessent tormenta Neronis, ...  
Hic mundi matrem perculit, ille suam.

Cl. Rutil., *Itiner.*, II, v. 57 et 60.

4. Eucherium filium suum paganum. Marcellin. com. *Chron.* — Oros., VII, 38.

Ce jeune homme, qui venait d'atteindre sa dix-septième année, avait reçu l'éducation romaine la plus libérale, la plus complète qu'on pût recevoir en ce siècle ; mais plus elle était complète, plus les professeurs que le rang et la gloire du père attiraient près du fils avaient de renommée dans les sciences profanes, plus dans l'opinion des chrétiens l'éducation d'Euchérius se trouvait entachée de paganisme. Un maître de rhétorique, de philosophie, de poésie, interprète de systèmes ou d'ouvrages littéraires fondés sur le polythéisme, était assez naturellement soupçonné d'être lui-même païen, pour peu qu'il admirât ses modèles : or du maître à l'élève il n'y avait qu'un pas, et la présence assidue de Claudien dans la famille de Sérène donnait assez naturellement couleur aux suppositions. Sans s'arrêter à rien éclaircir, les partis décidèrent qu'Euchérius était païen. On alla jusqu'à citer de lui des propos menaçants contre le christianisme. Nouveau Julien, disait-on, il avait promis aux hiérophantes et aux sophistes, ses maîtres, d'inaugurer son principat par le rétablissement des temples et le renversement des églises ; ceux-ci s'étaient engagés en retour à lui livrer bientôt le trône de Théodose<sup>1</sup>. Tout était reproché à ce jeune homme, jusqu'à la popularité de son père, jusqu'aux efforts sincères de ce dernier pour établir la tolérance religieuse. On n'y voulait voir qu'un moyen de séductions et de complots habilement employé près des polythéistes pour perdre

1. *Restitutione templorum et eversione ecclesiarum imbuturum se regni primordia minabatur. Oros., vii, 38.*

l'empereur et porter Euchérius à l'empire. Par cette double accusation, on espérait envelopper dans le même lacs le père et le fils.

Une autre arme tomba bientôt aux mains des partis, qui s'en servirent avec une habileté perfide. Il y avait sept ans déjà que Marie portait le double titre d'épouse et d'impératrice, et depuis ce temps elle n'avait jamais donné aucun signe, aucune espérance de grossesse. Que la stérilité de cette union vînt d'elle, qu'elle vînt au contraire du dédain ou de l'impuissance d'Honorius, peu importait à la méchanceté publique : on en fit un crime à Stilicon. On prétendit que Sérène, pour faciliter à son fils l'accès de ce trône qu'elle convoitait tant, avait administré à son gendre un breuvage vénéneux qui avait éteint en lui les sources de la virilité<sup>1</sup>. A une époque où la croyance aux sortilèges et aux philtres était générale, où la loi même, en prononçant contre les opérations magiques et les enchantements des peines d'une extrême rigueur, semblait en attester la réalité, un pareil bruit, accueilli par les indifférents comme possible, devint assuré pour les ennemis. D'autres, sans nier le fait, essayèrent d'en donner une explication qui écartait faiblement l'idée d'un crime<sup>2</sup>.

Maintenant qu'on ne croit plus aux philtres, quand on pèse impartialement toutes les hypothèses possibles,

1. *Potionem ei præbuisse, qua procreandæ sobolis facultas adimeretur. Philostorg., XII, 2.*

2. *Nacta mulierem, quæ rebus hujusmodi remedium adferre sciret, ejus opera perficit, ut filia cum principe quidem viveret, ac tori consors ejusdem esset, verum ille nec vellet, nec posset ea, quæ matrimonium requireret, implere. Zosim., v, 28.*



et qu'on fouille les replis les plus cachés du cœur humain, on se demande si Stilicon et Sérène n'avaient pas donné par leur attitude quelque matière à la calomnie ; si, voyant la race directe de Théodose frappée de caducité dans ce jeune homme débile, ils ne s'étaient pas dit qu'il fallait se préparer à l'événement et le faire tourner au profit de leur fils. Entre un tel calcul, s'il exista, et une conspiration politique ou un attentat odieux sur le prince, la différence est trop grande pour que l'histoire soit obligée d'y insister. Les historiens polythéistes, si contraires qu'ils soient au régent, et il y en a certes de bien opposés, n'admettent ni l'imputation de complot, ni celle d'attentat prémédité à la personne d'Honorius<sup>1</sup>. Il faut y voir surtout l'œuvre du parti chrétien.

Placidie sans doute suivait d'un œil satisfait les déchirements domestiques qui justifiaient son refus d'épouser Euchérius, ou le fortifiaient du moins. Plus Sérène s'obstinait à lui imposer ce mariage, plus la sœur d'Honorius mettait son devoir à le repousser. On avait eu beau annoncer le futur hymen par toutes les voix de la renommée, la traîner en personne devant le char de son frère, comme une victime condamnée aux fiançailles<sup>2</sup>, la montrer enfin, dans les poétiques tableaux de Claudien, parée du flammeum et livrant son front pudique aux baisers d'Euchérius<sup>3</sup> : elle restait

1. *Stelicho nullius indigni adversus imperatorem consilii sibi conscius.*  
Zosim., v, 32.

2. Claud., *de Sexto consul. Honorii*, v. 553.

3. *Eucherius trepido jam flammea sublevat ore*  
*Virginis...* Claud., *de Laud. Stilich.*, II, v. 358, 359.

inébranlable, et appelait à l'aide de ses répugnances personnelles l'exaltation de ses sentiments catholiques. Cet état d'opposition dans la famille de son tuteur put mettre en évidence la mâle énergie de son caractère, tandis que l'âge développait en elle une beauté qui devait un jour mettre à ses pieds le monde barbare comme le monde romain. Catholique enthousiaste à l'égal de son père, fière du nom de Théodose et ambitieuse de régner par elle-même, elle sentait que le sceptre tiendrait mal dans les mains du faible Honorius, et s'apprêtait peut-être à le ramasser bientôt. Elle n'avait pas encore dix-neuf ans, et déjà le parti de l'unité catholique plaçait en elle sa plus ferme espérance. Les intrigues s'agitaient autour d'Honorius, la politique allait chercher Placidie.

De ces deux accusations liées l'une à l'autre, et au moyen desquelles on espérait perdre Stilicon, la principale, celle du crime de conspiration, ne pouvant aucunement se soutenir, la seconde tombe d'elle-même. Faire d'Euchérius un païen, sans un complot suivi d'une révolution religieuse, c'eût été pour Stilicon, d'après l'esprit du temps, un acte insensé, et, en admettant un instant le complot, l'acte n'eût guère été plus sage. Stilicon se serait aliéné, par cette apostasie indirecte, la masse entière des chrétiens, sans gagner la minorité faible et dédaigneuse dont mieux que personne il connaissait les rancunes ; mais, si improbables qu'elles fussent, les deux accusations cheminèrent ensemble, alarmant d'un côté les amis de la maison de Théodose, de l'autre les partisans de l'unité catholique.

Elles circulèrent d'un bout à l'autre de l'empire sous le patronage de noms vénérés, de grands évêques et de grands docteurs, que l'ardeur même de leur foi et le désir d'en écarter les périls portaient à croire beaucoup sur le compte de leurs adversaires. Les évêques qui, à l'exemple d'Ambroise, s'étaient d'abord rapprochés de Stilicon <sup>1</sup>, s'en éloignèrent. Il se forma à la cour de Ravenne un gouvernement occulte tout prêt à saisir le jeune prince dès qu'il oserait secouer les derniers liens de sa tutelle. Stilicon semblait indifférent à ces attaques : soldat avant tout, il puisait sa force dans sa confiance. Quand ses amis essayaient de lui ouvrir les yeux, il les repoussait avec une incrédulité impatiente <sup>2</sup>. Il avait besoin de croire toujours à la reconnaissance de Rome et à l'attachement de son pupille ; surtout il ne voulait pas s'avouer à lui-même que son étoile avait pâli.

L'année suivante, 406, amena la perte de la Gaule, triste contre-partie de la victoire qui avait sauvé l'Italie. Ce second courant d'émigration barbare, que nous avons fait voir remontant la vallée du Danube pour descendre dans celle du Rhin et se jeter sur la Gaule, traversa la frontière romaine, près de Cologne, sans trouver presque de résistance, tant les camps permanents du Rhin étaient alors dépeuplés et presque déserts. Les Alains le conduisaient, et s'étaient grossis en route des Suèves et des Vandales-Astinges, qui avaient à leur tour traîné les Vandales-Silinges, fédérés de

1. Paulin., *Ambros. Vit.*, 34.

2. Zosim., v, 30.

l'empire et compatriotes de Stilicon<sup>1</sup>. Une fois entrées, leurs bandes traversant la Gaule dans toute sa longueur, allèrent se cantonner entre les Pyrénées et la Loire, comme pour tenir à leur discrétion les deux riches provinces d'Espagne et de Gaule<sup>2</sup>. Pour comble de désordre, les légions de Bretagne se révoltèrent, nommèrent empereur un simple soldat dont le nom leur parut de bonne augure (il s'appelait Constantin)<sup>3</sup>, et vinrent l'imposer à la Gaule, qui l'accepta, ainsi que l'Espagne : la vaste préfecture transalpine se trouva par là séparée de l'Italie. Cette catastrophe lamentable arracha un cri de douleur au monde romain. Les Barbares avaient franchi aisément la frontière gauloise, parce qu'elle était dégarnie de troupes ; mais ces troupes étaient en Italie, chargées de la défense du centre de l'empire : c'étaient elles qui avaient vaincu Alaric et détruit Radagaise. En les tirant de leurs cantonnements du Rhin, Stilicon n'avait fait qu'obéir à la nécessité, puisque la Pannonie, occupée par les Barbares, et l'Illyrie, réunie à l'empire oriental, ne fournissaient plus de soldats à l'Occident. Cependant, on l'accusa, non pas seulement d'imprévoyance, c'était trop peu pour les partis, on l'accusa de trahison. Le sauveur de Rome fut dénoncé au monde comme un perfide qui ouvrait les frontières de l'empire aux Barbares, qui les excitait à s'y jeter, afin d'usurper plus

1. Vandali Suevis et Alanis permixti, superatis hisce locis, nationes transalpinas vastarunt. Zosim., vi, 3.

2. Oros., vii, 40.

3. *Id.*, *ibid.* — Constantinus ex infima militia ob solam speciem nominis in Britannia tyrannus exoritur. Prosp. *Chron.*

aisément le trône impérial à la faveur du désordre. C'était toujours la même imputation, destinée évidemment à frapper l'esprit du timide empereur. Et si difficile qu'il fût de croire qu'un général victorieux, qui n'avait qu'à vouloir pour renverser un enfant, eût préféré attendre et s'amuser à perdre l'État pour avoir l'honneur de le sauver toujours, cette croyance se propagea, et volontairement ou involontairement, beaucoup d'esprits l'acceptèrent<sup>1</sup>. Augustin l'admit; Jérôme, écho lointain des bruits de l'Italie, écrivait, du fond de son ermitage de Bethléem : « C'est le demi-barbare qui tourne contre l'empire les trésors et les forces de l'empire<sup>2</sup>. » « Il nous pille afin de soudoyer les barbares, disait Orose<sup>3</sup>. Que lui importerait de verser tout ce qu'il y a de sang humain sur la terre, pourvu qu'il pût voir un moment la pourpre sur les épaules de son fils unique.<sup>4</sup> » Quand on lit ces lignes, quand on parcourt les écrits contemporains, on est effrayé malgré soi de l'aveuglement des préventions humaines, et l'on suit avec un sentiment douloureux les progrès de cet orage qui va s'amoncelant sur la tête du dernier homme capable de soutenir encore le nom romain.

1. Stilico, regnum inhians, Alanorum, Suevorum, Vandalarumque gentes, donis pecuniisque illectas, contra Honorii imperium excitat... Eucherium filium suum, paganum et adversus Christianos insidias molientem, cupiens Cæsarem ordinare. Marcellin. com. *Chron.*, ad ann. 408.

2. Scelere semibarbari... qui nostris contra nos opibus armavit inimicos. Hieronym., *Ep.* 91, *ad Ageroch.*, *Opp.*, t. IV, p. 749, ed. Bened.

3. Oros., VII, 38.

4. Ut unum puerum purpuram indueret, totius generis humani sanguinem dedit. *Id.*, *ibid.*

Les attaques directes à la personne de Stilicon, et ces invasions répétées de Barbares, les uns victorieux, les autres vaincus, ramenèrent les esprits sur une question qui allait de pair, pour l'importance, avec la question religieuse, celle des étrangers, de leurs droits, de leur place dans cette société à laquelle ils donnaient leur sang : question aussi vieille que Rome, toujours disputée, presque toujours tranchée par la force, et qui éclatait par intervalle avec une violence terrible. Au iv<sup>e</sup> siècle, les étrangers, c'étaient les Barbares dans leurs différentes conditions, auxiliaires, colons, hôtes, fédérés, et plus ils s'assimilaient, plus ils devenaient Romains, plus aussi ils devenaient exigeants sur leurs privilèges ; mais le vieil esprit quiritaire, exclusif et jaloux, était toujours là, marchandant, disputant le terrain aux nouveaux venus. Tantôt le sénat réclamait contre l'abaissement prétendu des dignités romaines ; tantôt la jalousie gagnait les légions, qui voyaient de mauvais œil les récompenses accordées à leurs camarades auxiliaires ; alors les camps se soulevaient aux cris de *mort aux Barbares !* et une soldatesque égarée massacrait ses généraux ou son empereur. Ainsi tout récemment avait péri Gratien<sup>1</sup>. Ces préjugés irritables, on les excita contre Stilicon ; on prétendit que l'ami de Théodose ne se fiait qu'aux auxiliaires, n'avait de faveurs que pour eux, et ménageait jusqu'aux barbares ennemis de Rome, témoin Alaric, qu'il avait laissé

1. Voir pour les détails, mon *Histoire de la Gaule sous l'administration romaine*, t. III.

échapper quand il pouvait le détruire<sup>1</sup>. Cette qualification injurieuse de *demi-barbare*<sup>2</sup>, que ses ennemis employaient contre lui, circula comme un mot d'ordre parmi les légions, et le soldat romain, travaillé en tout sens, se détacha peu à peu du chef qui avait longtemps fait son orgueil. Par un retour naturel des choses, le soldat barbare s'attacha à Stilicon, et les ennemis de ce grand homme firent précisément pour lui ce qu'ils l'accusaient d'avoir fait. Il se forma un parti qui soutint l'égalité des Barbares contre les exclusions du parti national.

Ce parti de l'égalité des Barbares fédérés vis-à-vis des Romains, du moins quant aux dignités de l'État, se liait plus qu'on ne le supposerait au premier coup d'œil aux partis religieux. Les Goths, devenus les plus importants de tous les Barbares au service de l'empire, étaient chrétiens, mais chrétiens ariens, en vertu des conditions mêmes de leur admission en Mésie. Les autres appartenaient aux croyances païennes : aucun n'était catholique. Ils se trouvaient donc frappés par les lois religieuses de Théodose, mais ils avaient gagné assez de puissance et de fierté depuis trente ans pour ne plus changer de religion au gré d'un empereur romain. Les lois de Théodose contre les païens et les hérétiques ne leur avaient jamais été appliquées, contre le vœu du parti national, qui demandait à grands cris qu'on les y soumît. On voit comment

1. Taceo de Alarico rege cum Gothis suis sæpe victo, sæpe concluso, semperque dimisso. Oros., vii, 37.

2. Semibarbari. Hieronym., Ep. 91, ad Ageroch., ub. supr.

parent se rencontrer par la communauté du but le parti national et le parti de l'unité catholique; comment, d'autre part, les religions dissidentes furent amenées à s'entendre avec les Barbares; et l'on comprendra que Stilicon, lorsque les passions qui couvaient secrètement éclatèrent au jour, se trouvât le chef naturel des deux partis, de l'égalité des Barbares, et de l'égalité des religions, tandis que les deux autres se rapprochaient et se confondaient dans la même ligue. Son plus dangereux antagoniste et l'infatigable agent de la propagande militaire dirigée contre lui était un certain Olympius, officier supérieur dans la milice palatine, hypocrite ambitieux dont Stilicon avait fait la fortune <sup>1</sup>, et qui déguisait, sous les dehors d'une extrême simplicité et d'un complet détachement du monde, une soif inextinguible de pouvoir <sup>2</sup>. Une de ses pratiques habituelles, pour se glisser dans la confiance des troupes, était de visiter dans leurs chambrées les soldats malades <sup>3</sup>, au moyen de quoi il étudiait la disposition des esprits, semait à propos ses confidences et disposait les fils de ses intrigues. Sa feinte piété l'avait fait bien venir des évêques et de l'empereur, qui se recommandait à ses prières <sup>4</sup>; il correspondait avec Augustin <sup>5</sup>, et malgré l'incapacité dont il ne donna que trop de preuves après qu'il eut ramassé la dépouille de Stili-

1. Qui per Stilichonem imperatori familiaris factus fuerat. Olympiod., *Fragm.* 2 (*Fragm. Historic. Græc.*, t. IV, p. 58, ed. Didot).

2. Qui, sub specie pietatis christianæ, magnam intra se malitiam tegebat, atque hominem se frugi modestumque simulans... Zosim., v, 32.

3. Milites adversa valetudine laborantes invisens... Zosim., v, 32.

4. In Olympii votis omni spe conlocata. Zosim., v, 36.

5. August., *Ep.* 96 et 97, *Opp.*, t. II, col. 260, 261, 262, ed. Benedict.



con, il devint, dans le parti contraire au ministre, un personnage important et la cheville ouvrière d'un grand complot.

Loin de fléchir et de se laisser abattre, le génie de Stilicon prit un élan nouveau sous le poids des embarras et des attaques. Par une combinaison étrange en apparence, il alla chercher le salut de l'empire où était précisément son danger, et quand les nations barbares semblaient conjurées à la perte de Rome, il rêva de lui donner pour sauvegarde le plus terrible représentant de la barbarie. Alaric, inépuisable en ressources, s'était bientôt relevé de son échec à Pollentia; les Barbares oublient vite, et la pointe hardie de Radagaise jusqu'à Florence, à une si petite distance de Rome, animait plutôt la convoitise des aventuriers du Danube que deux défaites ne la décourageaient. Une fois rétabli dans sa situation première, et tout aussi redoutable qu'en 402, le Balthe avait repris ses anciennes négociations avec un calme imperturbable : son thème était toujours le même, il se mettait lui et son peuple à la disposition de l'empire d'Occident pour porter la guerre, soit en Grèce contre Arcadius, soit dans la Gaule contre le tyran qui l'occupait et les Barbares qui la dévastaient. Un brevet de maître des milices et de l'argent pour ses armements, c'était tout ce qu'il demandait. Plus les affaires de Rome s'assombrissaient, et plus le roi des Goths devenait pressant, plus il sentait que Stilicon était au moment de céder. Il lui envoya enfin à Ravenne, au commencement de l'année 408, une ambassade officielle avec les bases

d'un traité d'alliance qui, cette fois, fut discuté sérieusement de part et d'autre <sup>1</sup>. La hardiesse, la ténacité, l'habileté militaire déployées par le roi goth dans sa campagne de Pollentia lui avaient valu l'estime de son vainqueur : Stilicon se sentait même un secret penchant pour cet autre Barbare de génie. Avoir sous sa main un tel homme, un tel peuple, se servir d'eux comme d'instruments pour restituer à l'Occident ses territoires perdus, et replacer Rome à la tête du monde, c'était à ses yeux, en de telles conjonctures, le chef-d'œuvre de la politique romaine.

Des deux hypothèses admises dans le projet d'alliance : envoyer les Goths au delà des Alpes ou se servir d'eux pour faire rentrer les provinces grecques sous les lois de l'Occident, la seconde était évidemment la plus facile à résoudre, puisque, Alaric étant rentré dans son cantonnement, il suffisait de changer le titre d'occupation pour faire passer la province entière, presque sans coup férir, d'un gouvernement à l'autre. Comme l'Italie avait toujours à cœur la perte d'une contrée si magnifique, pour laquelle elle avait récemment tenté deux guerres contre Rufin et contre Eutrope, Stilicon fut d'avis qu'on commençât par là. On s'occuperait plus tard du sort des Gaules, se disait-il ; il y avait même possibilité de s'entendre avec le tyran qui tenait cette province. On traita donc pour l'Illyrie <sup>2</sup>, et quoique l'empereur, tout en approuvant

1. Alarichus... e Norico legatos ad Stilichonem mittit, pecuniam poscens. Zosim., v, 29.

2. Alarichum evocaverat Stilicho, ut Honorio Illyricum armis teneret. Olympiod., *Fragm.* 3, p. 58, *ub. supr.*; — Zosim., v, 26.

la convention, ne l'eût pas encore signée, le brevet de maître des milices fut délivré au roi goth, à qui des subsides de guerre furent assurés. Sur de tels engagements, Alaric se mit en route pour l'Épire où Stilicon le devait rejoindre, afin de prendre au nom de l'Occident possession solennelle du pays<sup>1</sup>. Le régent allait partir lorsqu'il reçut une lettre d'Honorius qui lui défendait de quitter l'Italie<sup>2</sup>. L'ordre était si absolu, rédigé en termes si impérieux, qu'il n'osa l'enfreindre. On lui remit en même temps un billet de Sérène qui le suppliait de ne point allumer les brandons de la guerre civile, de ne point armer le frère contre le frère : il baissa la tête et sentit que tout était perdu.

On pouvait deviner sans beaucoup de peine ce que ferait Alaric dès qu'il se croirait joué. Déjà passé en Épire, il retourna sur ses pas et vint camper à quelques milles en-deçà de la frontière italienne, menaçant et arrogant. Il demanda à l'empereur 4,000 livres pesant d'or, comme indemnité de ses frais d'armement et de marche<sup>3</sup>. Stilicon, tout en reconnaissant la demande légitime, voulut la porter devant le sénat pour sa propre justification. La discussion y fut vive, et révéla dans cette assemblée, qui devait sa résurrection au régent, une sourde irritation et des jalousies inexplicables. Stilicon s'entendit gourmander, au nom de la majesté romaine, de ce qu'il n'avait point tout d'abord

1. Zosim., v, 26.

2. Zosim., v, 27.

3. Pecuniam poscens, tum ejus moræ nomine, qua se suasu Stelichonis aiebat in Epiris hæsisse, tum hujus in Italiam et Noricum profectionis causa. Zosim., v, 29.

préféré la guerre, comme si la guerre eût été possible. Un sénateur s'écria, du ton d'un Gracchus ou d'un Caton : « Ce que tu conseilles, ô Stilicon, n'est pas une paix, mais un pacte de servitude <sup>1</sup> ! » Puis il se réfugia dans une église, craignant ou feignant de craindre pour sa vie. Le ministre, avec un grand calme, expliqua son plan, ses engagements vis-à-vis d'Alaric, et l'opposition de l'empereur, dont il produisit la dépêche, et finit par rejeter la faute sur Sérène, qui, dans une intention respectable, avait voulu conserver la paix entre les deux princes <sup>2</sup> : « J'étais certain du succès, ajouta-t-il, et l'Illyrie orientale nous appartiendrait aujourd'hui. » Le sénat se déclara convaincu ; mais son attitude n'était point faite pour rassurer Stilicon.

Un événement domestique sembla rétablir dans la famille impériale la concorde si profondément troublée. L'impératrice Marie, cette fille aînée de Stilicon, à qui la poésie avait prophétisé des jours si dorés et une longue lignée de césars, était morte assez obscurément en 407, pendant un second séjour de l'empereur à Rome. Elle était descendue dans les caveaux du Vatican parée de la pourpre des augustes, mais n'emportant avec elle que le vain nom d'épouse <sup>3</sup>. Honorius, subitement épris de Thermantia, la sœur puînée de Marie, voulut l'épouser l'année suivante <sup>4</sup>. Il l'arracha,

1. Non est ista pax, sed pactio servitutis... Zosim., v, 29.

2. Culpam in Serenam confert, quæ amborum principum concordiam sartam servari voluisset. *Id.*, *ibid.*

3. Zosim., v, 28 ; — Aringhi, *Roma subterr.*, II, 95, p. 173. — Mabill., *Itiner. Ital.*, p. 145.

4. Zosim., v, 28 ; — Olympiod., *Fragm.* 2, p. 58.

non sans peine, aux répugnances de Stilicon <sup>1</sup>, et ce fut pour la repousser bientôt loin de lui, et l'envoyer mourir, comme l'autre, vierge et répudiée <sup>2</sup>. En politique, ce jeune homme présentait le même assemblage de caprices effrénés et d'impuissance. On le voyait tout à coup, et comme honteux de lui-même, renoncer aux amusements d'une enfance prolongée pour tâcher de devenir homme. Désertant la volière où, de sa main impériale, il nourrissait *Rome*, sa poule favorite <sup>3</sup>, il projetait de se rendre dans les camps, de montrer aux soldats le fils de Théodose, d'enlever l'armée à l'ascendant de Stilicon; puis, quand il fallait agir, la conscience de son néant le ressaisissait, il s'affaissait sur lui-même, et il ne lui restait de ces soubresauts douloureux qu'une haine plus implacable contre la main dont il ne pouvait pas se dégager. Aussi écoutait-il avidement toutes les calomnies répandues contre son ministre. Sérène, douce et tendre comme une mère, travaillait incessamment à calmer cette âme ombrageuse : c'était, dans la maison de Théodose, le génie de la paix; Placidie était celui de la guerre.

Sur ces entrefaites, Arcadius mourut, laissant pour héritier de l'empire d'Orient Théodose II, son fils, à peine âgé de huit ans. Jamais plus belle occasion ne pouvait s'offrir à l'Occident de ramener l'union entre les deux empires, et d'obtenir peut-être de la cour de

1. In hoc Stelicho haud assensus videbatur. Zosim., v, 28.

2. Ambo virgines. Marcellin. com. *Chron.*

3. Gallus gallinaceus... quem immensæ magnitudinis *Romam* vocabat. Procop., *Hist. Vandal.*, 1, p. 6, ed. H. Grot., Amst., Elzev., 1655.

Byzance, par de bons offices et une sage protection, la restitution volontaire de ces provinces grecques, objet de tant de regrets. Honorius, qui parut le comprendre, proposa d'aller lui-même à Constantinople présider à l'installation de son neveu ; mais, avant de partir, il voulait passer une revue générale de ses troupes, visiter les auxiliaires dans leurs cantonnements de Ravenne et de Bologne, et les légions au camp de Pavie<sup>1</sup>. Le régent combattit ce projet, et pour des motifs de prudence, car le départ du prince enhardirait les ennemis de l'Italie à se jeter sur elle, et pour des motifs d'économie<sup>2</sup>, car le trésor se trouvait à sec. C'était à lui de partir, disait-il, et comme le voisinage d'Alaric le préoccupait constamment, il conseilla à l'empereur d'envoyer pendant ce temps-là le roi goth, avec une adjonction de troupes romaines et sous la surveillance de généraux romains, faire une campagne en Gaule pour reconquérir cette grande préfecture<sup>3</sup>. Honorius feignit d'entrer dans ses vues, lui remit deux lettres, l'une pour Alaric, l'autre pour Théodose, et n'en continua pas moins ses préparatifs de tournée<sup>4</sup>. Stilicon en resta tout interdit. « Empêche ce voyage à tout prix, lui dit un de ses assesseurs, nommé Justinianus, avocat habile et homme de bon conseil, empêche-le, ou tu es perdu. » Et comme le régent repoussait cette supposition par

1. Visendi exercitus et benigne compellandi causa. Zosim., v, 30.

2. In medium producta sumtuum in itinere faciendorum mole. *Id.*, v, 31.

3. Ut in perduellem Alarichus expeditionem susciperet. *Id.*, *ibid.*

4. Datis ad Orientis imperatorem et Alarichum litteris, Bononia discessit. *Id.*, *ibid.*

orgueil ou par faiblesse : « Eh bien donc ! s'écria l'autre, adieu, car je ne veux pas me perdre avec toi<sup>1</sup> ! »

La tournée se fit malgré Stilicon, et Olympius, maître de l'oreille du prince, y versa tout à loisir le poison de son âme<sup>2</sup>. Le front d'attaque avait changé : ce n'était plus le trône d'Occident que le régent convoitait pour son fils, c'était celui d'Orient ; s'il voulait aller à Constantinople, c'était pour égorger Théodose par les mains des soldats de son oncle<sup>3</sup>. Encore, s'il se contentait de l'Orient ! Mais voilà qu'il prenait déjà position en Gaule dans la personne d'Alaric, son allié secret et son lieutenant<sup>4</sup>. Ces discours, répétés à chaque moment, ébranlaient l'esprit pusillanime de l'empereur. Cependant l'armée, pour qui ces dissentiments n'étaient plus un mystère, y prenait une part plus vive de jour en jour. En général les auxiliaires soutenaient Stilicon, dont la cause se confondait avec la leur ; les légions, par la raison contraire, penchaient pour Olympius<sup>5</sup>. A Ravenne, l'attitude des auxiliaires goths fut telle, que l'empereur refusa de s'y arrêter<sup>6</sup> ; sur la route de Bologne, son escorte se mutina, et il fut obligé

1. Veritus ne, propter familiaritatem, pessum cum fortuna Stelichonis iret, ab eo discessit. Zosim., v, 30.

2. Hæc, oblato sibi spatio et opportunitate, dum iter facerent, ad principem effundebat. *Id.*, v, 32.

3. Ut, Theodosio minori morte per insidias structa, regnum Eucherio filio suo traderet. *Id.*, *ibid.* ; — Cf. Sozom., ix, 4 ; Philostorg., xii, 2.

4. Oros., vii, 37, 38.

5. Milites, qui Ticini erant, alienis a Stelichone animis... Zosim., v, 30.

6. Zosim., v, 30.

de mander Stilicon pour la réduire<sup>1</sup>. A Pavie, il resta trois jours sans oser se montrer aux troupes romaines, et Olympius (l'histoire nous a conservé ce détail) mit le temps à profit pour parcourir les chambrées<sup>2</sup>, et monter le coup qui devait éclater. Le quatrième jour, l'empereur passa la revue devant le palais, et harangua les légions : il leur recommandait de se tenir prêtes à partir pour la Gaule, de compagnie avec les Visigoths d'Alaric<sup>3</sup>. Ce fut alors que le tumulte commença : les soldats se jetèrent d'abord sur les fonctionnaires de la préfecture des Gaules, qui avaient déserté leur poste et s'étaient réfugiés près de l'empereur ; ils passèrent de là aux fonctionnaires italiens, aux grands personnages de la cour qu'on tenait pour amis du régent : tous furent massacrés. Honorius, effrayé, se sauva du palais sous le vêtement d'un esclave<sup>4</sup>. Bientôt la fureur des assassins dégénérant en frénésie, ils firent main basse sur les magistrats de la ville, sur les habitants, sur les maisons : tout fut pillé, et les rues regorgèrent de sang et de cadavres. Olympius profita de la terreur du prince, à demi mort dans sa cachette, pour lui présenter l'ordre de tuer Stilicon, comme le seul remède à la révolte : Honorius signa sans hésiter.

Cependant le ministre, mandé à Bologne, avait vu accourir autour de lui les chefs des divisions auxiliaires : ils y tinrent conseil sur les événements encore incer-

1. *Arcessitus fuit ab eo Stelicho... ut eos castigatos compesceret.* Zosim., v, 31.

2. *Milites adversa valetudine laborantes invisens.* *Id.*, v, 32.

3. *Id.*, *ibid.*

4. *Id.*, *ibid.* — Sozom., ix, 4.



tains de Pavie, et décidèrent qu'ils feraient marcher leurs troupes contre les légions pour les attaquer, s'il était vrai qu'elles eussent attenté à la vie du prince, autrement pour exiger d'elles le châtement des coupables et de leurs instigateurs. Mais quand on apprit qu'Honorius vivait et que l'ordre commençait à se rétablir, Stilicon changea d'avis : il ne pouvait se persuader qu'Honorius voulût sa mort ; « et d'ailleurs, ajoute l'historien de ces événements, commettre le soldat barbare contre le soldat romain lui semblait une chose dangereuse et impie<sup>1</sup>. » Ce changement déplut aux auxiliaires, qui le lui reprochèrent vivement : il les laissa dire, et se retira dans son quartier, gardé par les Huns, sa fidèle escorte ; mais au milieu de la nuit Sarus, prenant avec lui une petite troupe de Goths, attaqua les Huns dans l'obscurité, les dispersa, pilla les bagages de Stilicon, et pénétra, sans lui faire de mal, jusqu'à la tente où celui-ci veillait encore, abîmé dans ses pensées, et voyant peut-être, comme Brutus, son génie qui l'abandonnait<sup>2</sup>. Le cœur serré et supportant mal cette insulte, le régent partit pour Ravenne au point de jour ; le long du chemin, il recommanda aux magistrats des villes où les otages des Barbares étaient déposés de fermer les portes et de se défendre, si les auxiliaires se présentaient devant leurs murs.

Il se trouvait à Ravenne depuis un jour ou deux, lorsque arriva, vers le soir, un messenger de la cour

1. Barbaros denique Romanum in militem immittere, neque pium neque tutum esse putabat. Zosim., v, 33.

2. Ad tentorium ejus pergit, in quo tum degens, quod futurum esset, speculabatur. *Id.*, v, 34.

impériale, escorté de soldats et porteur, disait-on, d'un rescrit du prince. Stilicon jugea prudent de se mettre d'abord à l'abri, et se réfugia dans la basilique, qui, de même que beaucoup d'églises chrétiennes, jouissait alors du droit d'asile<sup>1</sup>. L'évêque l'y vint trouver, et ils y restèrent jusqu'au jour. Aux premières lueurs de l'aube, des soldats entrèrent et assurèrent au régent que l'ordre apporté par l'officier, et dont ils étaient les exécuteurs, enjoignait seulement de le prendre et de le tenir sous bonne garde<sup>2</sup>; ils répétèrent la même déclaration à l'évêque, et la confirmèrent par serment. Sur cette assurance, Stilicon sortit; mais, à peine la porte fut-elle refermée sur lui, que l'envoyé tira de son manteau une seconde lettre qu'il avait cachée jusqu'alors, et dont il donna lecture à haute voix: elle ordonnait que le patrice Stilicon, brigand public et ennemi de l'empereur et de l'empire, serait mis à mort sur-le-champ<sup>3</sup>. A cette indigne trahison, tout ce qu'il y avait là de Barbares auxiliaires, d'amis, de clients, d'esclaves du ministre, et ils étaient en grand nombre, attirés par la curiosité ou l'affection, se formèrent spontanément en bataille pour fondre sur l'escorte et le délivrer; mais il les arrêta du regard et de la voix, il saisit même la garde de son épée avec un geste menaçant. On le vit ensuite se remettre entre les mains d'un officier romain, qui le fit agenouiller et lui coupa

1. Christianorum ecclesiam intempesta nocte ingressus est Stelicho. Zosim., v, 34.

2. Non imperatum esse sibi a principe, ut eum necarent, sed tantum ut custodirent. *Id.*, *ibid.*

3. Alteræ reddebantur ab eo, qui priores adtulerat, litteræ. *Id.*, *ibid.*

lui-même la tête<sup>1</sup>. L'officier se nommait Héraclianus. Ce bel exploit fit sa fortune et lui valut, quelques années après, le commandement de l'Afrique. Le chef frappé, la famille fut dispersée. Sérène s'enfuit à Rome, où elle se cacha; Thermantia, chassée du palais impérial, alla pleurer près de sa mère; Euchérius aussi gagna les murs de la ville éternelle, refuge de tout ce qui tenait à Stilicon; mais Placidie n'était pas loin.

Telle fut la fin de celui qu'on pourrait surnommer plus justement que tout autre le dernier des Romains. Ce dernier des Romains était Vandale. Il se crut Romain, il s'obstina à vouloir l'être en dépit de Rome; ce fut son ambition, ce fut sa généreuse folie. Il lui rendit la paix intérieure, il restaura son sénat, il lui donna la gloire des armes, il lui donna la gloire des lettres, fit fleurir à sa couronne poétique un dernier laurier, et Rome le repoussa tout en l'adulant. Il la sauva deux fois, comme pour la fléchir, et elle le repoussa toujours. Elle avait accueilli jadis avec empressement de moins grands services et de bien moindres renommées, mais elle devenait plus exclusive à mesure qu'elle vieillissait, semblable à ces nobles maisons qui s'ouvrent au mérite roturier dans la vigueur de leur puissance et se referment arrogamment quand elles ne sont plus rien, et qu'elles passent de la réalité de la vie à la prétention des souvenirs. Au contraire, les Barbares que Stilicon avait reniés s'obstinèrent à voir en lui

1. Variis Stelicho minis et terrore proposito, ab hoc eos conatu revocavit, et quodam modo cervicem ipsemet gladio præbuit. Zosim, v, 34.

un frère; ils voulurent le sauver malgré lui; ils l'aimèrent, ils le pleurèrent.

La politique qu'il essaya de fonder pouvait seule opérer sans secousse le passage de la société romaine à sa dernière et plus féconde transformation, celle qui devait donner naissance aux nations modernes. Après lui, il ne se trouva plus de Barbare qui voulût abdiquer son origine, et la force qu'il tirait d'elle, au profit de cette société ingrate. Rome rencontra encore parmi les fils des Germains des admirateurs involontaires ou des protecteurs intéressés; mais cette ambition d'être à elle, cet amour filial, cette abnégation passionnée de la barbarie, elle ne méritait plus de les revoir.

Au reste, ce représentant de la conciliation entre deux mondes si impolitiquement sacrifié eut des funérailles dignes de sa cause. Les soldats romains, dans l'ivresse de leur triomphe, se jetèrent sur toutes les villes où l'on gardait en otage les femmes et les enfants des Barbares, et égorgèrent ces malheureux jusqu'au dernier<sup>1</sup>. Un cri de vengeance parti de toutes les troupes auxiliaires répondit à cette provocation abominable. En un seul jour, trente mille braves, qui avaient honoré et défendu le drapeau romain, le brisèrent, et allèrent rejoindre Alaric dans les défilés de l'Illyrie<sup>2</sup>: trois mois après, Alaric était aux portes de Rome.

1. Eis ad internecionem deletis. Zosim., v, 35.

2. Collecta hominum triginta vel paullo amplius millia prompte... concurrunt. *Id.*, *ibid.*



## IV.

### PREMIER SIÈGE DE ROME PAR ALARIC.

#### I.

Honorius enfin se sentait émancipé : il avait tué son tuteur, forcé sa belle-mère à fuir pour éviter le même sort, et chassé sa femme du palais, en attendant qu'il la chassât de Ravenne<sup>1</sup> ; ses eunuques lui dirent sans doute qu'il était un homme. Euchérius lui manquait encore. Enlevé par un gros d'auxiliaires barbares pendant qu'on égorgeait son père et conduit par eux jusqu'aux portes de Rome, le fils de Stilicon s'y était réfugié : Sérène n'avait pas tardé à l'y rejoindre. Voyant ensuite que les espions du nouveau ministre Olympius le poursuivaient de demeure en demeure et le traquaient comme une proie, Euchérius se retira

1. *Uxorem Thermantiam, augustali dejectam solio...* Zosim., v, 35.

dans une église qui jouissait du droit d'asile<sup>1</sup>. Il eût pu s'y croire en sûreté ; mais le chef du parti catholique ne respectait pas plus une église chrétienne qu'un temple païen, quand ils gênaient son intérêt ou son caprice, et une lettre munie du sceau impérial ordonna d'en tirer le fugitif à main armée. L'asile fut envahi par des soldats, le sanctuaire violé, et le prisonnier dirigé, pieds et poings liés, sur Ravenne<sup>2</sup>.

Un simulacre de tribunal l'y attendait, un simulacre de jugement le condamna à perdre la tête. L'ordre régulier des choses voulait que l'arrêt fût exécuté dans Ravenne même, il en fut autrement : l'empereur décida qu'Euchérius serait décapité dans l'enceinte de Rome<sup>3</sup>. Quelles furent ses raisons : superstition ou cruauté raffinée ? Craignait-il que le sang du fils versé sur une terre encore tiède du sang du père ne s'élevât avec trop de force pour crier vengeance contre lui, ou réservait-il à Sérène, comme une marque de bonne parenté et de reconnaissance, le spectacle de son fils supplicié ? prétendit-il enfin intimider par cet exemple les habitants de Rome, qui ne cachaient ni leurs regrets de la perte de Stilicon, ni leur éloignement pour ses meurtriers ? Ces trois raisons contribuèrent probablement à la détermination d'Honorius ; mais une qua-

1. Barbari qui una cum Stilicone erant, assumpto ejus filio, statim abcesserunt, cumque Romam appropinquassent, huic permiserunt ut in templum quoddam, quod jure asyli fruebatur, confugeret. Philostorg., XII, 3. — Fuga Eucherium in ecclesiam quamdam Romæ delatum. Zosim., V, 35.

2. Ubi vero litteræ ab Honorio missæ. jure asyli potentiores... Philostorg., XII, 3.

3. Filium Stelichonis Eucherium Romam adduxerunt, mandato principis interficiendum. Zosim., V, 37.

trième aussi put le toucher. Il avait chassé sa femme du palais, ou du moins de son appartement, sans qu'elle eût jamais donné lieu à aucun reproche<sup>1</sup> (l'histoire a le soin de nous le dire); la trouvant encore trop près, il voulait la renvoyer à sa mère; or l'occasion lui semblait assez naturelle de faire escorter la sœur jusqu'à Rome par le convoi qui ramènerait le frère condamné à mort. Cette résolution arrêtée, on équipa une petite troupe de braves bien armés, et deux eunuques de confiance, Térentius et Arsacius, furent chargés de livrer, dans les murs de la ville éternelle, Thermantie à sa mère, Euchérius au bourreau<sup>2</sup>.

Ces événements se passaient au moment où l'armée d'Alaric rentrait en Italie, ainsi qu'on le verra plus tard. Le convoi chemina d'abord assez tranquillement; mais, à quelques journées de marche, de l'autre côté de l'Apennin, il rencontra des fourrageurs de cette armée qui couraient la campagne, mêlés aux débris des anciennes bandes de Stilicon. On se battit, et les Romains furent mis en déroute<sup>3</sup>: dans le conflit, Euchérius fut délivré, ou s'échappa des mains de ses gardiens. Les Barbares, ravis d'une si belle capture, le conduisaient déjà vers Alaric, quand les Romains, revenus sur leurs pas, prirent vaillamment leur revanche et reconquirent leur prisonnier. Rien ne les troubla plus durant le trajet, et ils arrivèrent à Rome avec leur double dépôt. Térentius y remplit sa mission en

1. Nulla tamen idcirco suspicione gravatam. Zosim., v, 35.

2. Arsacius et Terentius eunuchi... *Id.*, v, 37.

3. Ni... cursu evasissent... *Id.*, *ibid.*



serviteur exact et scrupuleux; il ne repartit point sans avoir vu tomber la tête d'Euchérius et remis l'impératrice aux mains de sa mère<sup>1</sup>. Toutefois il se garda bien de revenir par le même chemin, tant il craignit une nouvelle rencontre des Barbares<sup>2</sup>. Un navire frété au port d'Ostie le ramena, en longeant les côtes de la Campanie et des Abruzzes, jusqu'à son maître, qui le paya généreusement par la charge de grand chambellan; son compagnon Arsace eut le second rang parmi les ennuques du palais : tous deux devinrent les conseillers intimes d'Honorius, comme ils avaient été les instruments de ses méfaits<sup>3</sup>.

Cependant les assassins de Stilicon, dans la première ivresse du succès, faisaient main basse sur toutes les places, se partageaient toutes les dignités de l'empire d'Occident. Olympius s'attribua d'abord, sous le titre de maître des offices, le pouvoir absolu qu'avait possédé sa victime<sup>4</sup>. L'officier romain qui avait rempli l'office de bourreau lors de l'exécution du régent, Héraelianus, reçut pour cet infâme service le gouvernement des provinces africaines que régissait le comte Bathanarius, mari de la sœur de Stilicon<sup>5</sup>. Arrivé à

1. Quum autem et in his eunuchi fecissent, quod jussi fuerant, et Thermanthiam, Honorii conjugem, matri reddidissent... Zosim., v, 37.

2. Quod eadem via reverti non possent, navi conscensa... *Id., ibid.*

3. Magno vero commodo reipublicæ futurum ratus imperator, si hos eunuchos qui Thermanthiam matri reddiderant, et Eucherium interfecerant, pro tam fortibus factis remuneraretur. *Id., ibid.*

4. Olympius quidem ipse magistri potestatem accipiebat : cætera princeps in eos distribuebat, quos Olympius testimonio suo commendasset. Zosim., v, 35; — Olympiod., *Fragm.* 8, p. 59, *ub sup.*

5. Eam provinciam Heracliano tradidit, qui manu sua Stelichonem interfecit. Zosim., v, 37.

Carthage avec un rescrit de l'empereur, il fit saisir Bathanarius, le mit à mort et s'installa à sa place. Sous la main de ce misérable, Olympius tenait Rome, dont la subsistance resta dès lors à sa discrétion. Ce n'était pas tout que de s'emparer du pouvoir par un meurtre, il fallait encore justifier ce meurtre aux yeux du monde et convaincre Honorius qu'il avait été sauvé. Olympius avait pour cela besoin d'une conspiration : il se mit en mesure de la découvrir, et chercha des coupables avec une audace inouïe. On le vit jeter d'abord son dévolu sur deux personnages considérables attachés à la personne du prince, Pierre, primicier des notaires, et le grand chambellan, Deutérius : mis en jugement comme confidents et complices des attentats de Stilicon, ils furent interrogés publiquement, puis soumis à toutes les rigueurs de la question. Comme ces hommes honorables protestaient, au milieu des supplices et avec une héroïque fermeté, de l'innocence du régent non moins que de la leur, Olympius les fit assommer à coups de bâton <sup>1</sup>. Ses autres tentatives ne réussirent pas mieux. Il eut beau choisir ses victimes dans tous les rangs, les bourreaux n'obtinrent aucun aveu, et le maître des offices aucun indice de la conspiration qu'il cherchait <sup>2</sup>.

Arrêté ainsi dans son plan d'exécution en grand par le courage des accusés, Olympius se rejeta sur les

1. *Quæstioni publicæ subjecti, de Stelichone quid dicere coguntur, sed quum nihil haberent... ad mortem usque fustibus eos cædi curavit. Zosim., v, 35.*

2. *...an compertum haberent Stelichonem imperium affectasse. Quum nemo quicquam tale se scire diceret, ab hujusmodi conatu homines in rebus talibus indagandis curiosi destiterunt. Id., ibid.*

confiscations, dont il élargit d'autant plus le cercle qu'il s'enrichissait en se vengeant. Un décret que nous avons encore déclara dévolus au fisc impérial les biens du *brigand*, de l'*ennemi public*, et ceux de ses *satellites* <sup>1</sup>. Ce dernier mot, d'une signification indéterminée, pouvait comprendre non-seulement les anciens amis de Stilicon, mais ceux qui avaient coopéré à ses actes et obéi à ses ordres quand il avait le droit d'en donner, et, par une extension facile à prévoir, il atteignait quiconque osait résister ou déplaisait à Olympius. On mit d'abord la main sur les propriétés du *brigand*; ses intendants furent tenus, sous les plus fortes peines, de dénoncer tout ce qu'il possédait de meubles et d'immeubles, ainsi que l'endroit où ils se trouvaient <sup>2</sup>, et, pour prévenir toute dissimulation possible, le décret annula les créances que des tiers pourraient présenter sur le condamné <sup>3</sup>. Les amis connus de Stilicon et ceux que, pour une raison ou pour une autre, on engloba dans la catégorie des satellites, furent frappés de semblables mesures. La plus grande rigueur était exigée des agents du fisc, et les ménagements, l'équité même, pouvaient tourner contre eux comme des prévarications taxées de complicité ou de connivence avec les proscrits. L'intendant des largesses sacrées, Héliocrates, chargé de la poursuite des confiscations à l'intérieur de Rome, ayant mis dans sa conduite une modération

1. Prædoni publico, vel ejus filio, ceterisque satellitibus. *Cod. Theod.*, IX, tit. XLII, l. 22.

2. *Cod. Theod.*, IX, tit. XLII, l. 20.

3. His omnem repetendi viam jubemus esse præclusam. *Cod. Theod.*, IX, tit. XLII, l. 22.

dont l'histoire le loue, se vit dénoncer auprès d'Olympius : il savait ce que valaient les maîtres qu'il servait, et, sans perdre le temps à se justifier, il se sauva précipitamment dans une église<sup>1</sup>. L'exil, la relégation, l'emprisonnement, marchaient de pair avec les confiscations<sup>2</sup>. Les anciens soldats de Stilicon étaient particulièrement suspects ; on leur interdit l'accès de Rome et celui de Ravenne, lors même que leur congé de vétérance était régulier et qu'il avait été obtenu sans faveur : en cas d'infraction à la défense, on les déportait<sup>3</sup>. La terreur était générale. Tout entier au sentiment de son triomphe, le parti catholique excusait ces crimes ou les atténuait pour n'avoir pas à en rougir. « L'Église et le prince, nous dit le représentant historique de ce parti, Orose, furent ainsi sauvés à bon marché par le châtiment de quelques pervers<sup>4</sup>. » Le langage des écrivains polythéistes est au contraire sombre et douloureux. C'était, disent-ils, le règne du mauvais génie ; en l'absence du bon, qui s'était retiré de la terre, il troublait à son gré toutes les choses humaines<sup>5</sup>. »

A l'aide de ces cruautés et du bouleversement des plus hautes fortunes, la réaction religieuse voguait à pleines voiles. Olympius, dès son arrivée à la maîtrise des offices, avait fait appel aux évêques, provoquant

1. Ob humanitatem miseris præstitam pœnas luiturus... nisi forte quamdam in ecclesiam christianorum se recepisset. Zosim., v, 45.

2. *Il.*, v, 35.

3. *Cod. Theod.*, IX, XLII, 20 ; VII, XXI, 4.

4. Ita minimo negotio, paucorumque pœna, ecclesiæ Christi cum imperatore religioso et liberatæ sunt et vindicatæ. Oros., VII, 38.

5. Malus genius qui tunc... in solitudine numinis conturbabat universas res humanas. Zosim., v, 35.

les plus considérables à lui donner des avis, accueillant toutes les demandes, recevant toutes les députations ecclésiastiques avec une feinte humilité. Un de ses premiers actes fut d'écrire à l'évêque d'Hippone, Augustin, qui se contenta de louer sa piété et le bien qu'il voulait faire à l'Église, mais ne lui traça point de plan de conduite <sup>1</sup>. Des hommes plus ardents le poussaient dans la voie des réactions violentes. On vit, en effet, les lois religieuses se succéder avec une étonnante rapidité : en quelques mois, le régime de tolérance établi par Stilicon après la mort de Théodose avait complètement disparu. Stilicon avait été assassiné le 23 août 408 <sup>2</sup>, et dès le 14 novembre une loi excluait des charges de la cour et de l'armée les païens et les hérétiques <sup>3</sup>; le 13 décembre, une autre loi rétablit et amplifia la juridiction civile des évêques <sup>4</sup>, et six jours après celle-ci une troisième ordonna la démolition des temples, en substituant l'action ecclésiastique à celle des magistrats <sup>5</sup>. En même temps la persécution redoubla de rigueur contre les juifs, les hérétiques, et en particulier les donatistes, qui s'étaient réveillés au bruit de la mort du régent, comme si elle leur eût apporté la liberté <sup>6</sup>. Augustin pria Olympius de bien faire sentir à ces sectaires que la liberté n'est que pour les catholiques : c'était une conséquence du principe d'unité <sup>7</sup>. Les trois lois que je viens

1. August., *Ep.* 96 et 97, *Opp.*, t. II.

2. Zosim., v, 34.

3. *Cod. Theod.*, XVI, tit. v, l. 42.

4. *Cod. Justin.*, I, tit. v, l. 8.

5. *Cod. Theod.*, XVI, tit. x, l. 19.

6. *Cod. Theod.*, XVI, tit. v, l. 44 et 45.

7. August., *Ep.* 97, *Opp.*, t. II, col. 262.

de citer furent les principales. Comme l'action et le but n'en étaient pas moins politiques que religieux, et se liaient d'ailleurs étroitement aux événements qui devaient suivre, je m'arrêterai quelques instants sur chacune de ces lois, afin de bien montrer l'attitude et l'esprit du parti vainqueur au lendemain de la chute de Stilicon.

J'ai parlé précédemment<sup>1</sup> de la juridiction civile des évêques, de ce for ecclésiastique imprudemment introduit par Gratien et Théodose au sein de la société romaine. Les lois de Stilicon l'avaient réduit à un simple arbitrage, limité d'ailleurs dans son exercice à certaines matières de médiocre importance. La loi du 13 décembre lui rendit son ancien caractère de juridiction proprement dite, et l'aggrava encore en faisant cette juridiction sans appel et l'étendant à toutes ou presque toutes les matières civiles, ce qui mettait l'évêque au-dessus des gouverneurs de provinces et l'assimilait au préfet du prétoire<sup>2</sup>. Un privilège si exorbitant ne causa pourtant pas dans le clergé une reconnaissance enthousiaste. Le clergé n'y voulut point voir un octroi du prince, mais la restitution d'un droit inhérent au caractère du prêtre. La justice vient de Dieu : or, qui peut la mieux dispenser sur terre que les chefs du sacerdoce, qui lient et délient au ciel ? Saint Paul ne recommande-t-il pas aux fidèles de ne point porter leurs différends devant les tribunaux du siècle, mais de prendre pour juges des choses de cette

1. Voir plus haut, p. 274.

2. *Cod. Justin.*, I, tit. iv, l. 8.

vie les saints qui jugent jusqu'aux anges, ou même les moindres personnes de l'Église ? Aux raisons tirées de saint Paul, on pouvait répondre, sans cesser d'être chrétien, que la prescription de l'apôtre, bonne pour des associations restreintes, interdites, persécutées, dont le premier devoir était de veiller sur leurs membres et de les prémunir contre l'inimitié du siècle, ne s'appliquait point à une grande société organisée civilement, où la religion avait sa place, mais n'absorbait pas tout. Rien d'ailleurs n'était plus contraire à l'ordre politique romain que ce second État dans l'État, cette juridiction qui pouvait à un jour donné se séparer de l'empereur en l'excommuniant, tandis que, dans la théorie du gouvernement impérial, la loi était une émanation du prince, représentant lui-même ou plutôt incarnation du peuple-roi. Quoi qu'il en soit, on courut à ce nouveau forum par curiosité, par flatterie, par crainte d'être soupçonné ; le prétoire du juge civil n'eut plus de chrétiens à sa barre ; la foule se pressa autour du siège de l'évêque. Celui-ci, le bâton pastoral en main, passa son temps à juger des procès, à entendre des avocats, à étudier les lois, au grand détriment de l'instruction religieuse des peuples et de sa propre édification. Augustin s'en plaint amèrement ; il maudit presque cette chaîne dorée dont l'ambition épiscopale l'a chargé, cette corvée, comme il l'appelle, qui tue et dévore le temps qu'il doit aux choses divines. « Oh ! s'écrie-t-il, j'aimerais à passer chaque jour quelques heures dans un bon monastère, travaillant de mes mains, lisant, priant, me livrant à l'étude des livres

saints, plutôt que de vivre dans ce tumulte odieux de disputes, de chicanes, de procès... Que ne puis-je dire avec la parole sainte : « Retirez-vous de moi, méchants, afin que je remplisse le commandement de mon Dieu<sup>1</sup>! »

La loi du 19 décembre, sur la suppression des temples et des sacrifices, était la sanction de tous les actes violents dirigés depuis dix années contre l'ancien culte national par les évêques et les moines, en dehors de l'administration et malgré elle. Il nous suffira d'en indiquer les principales dispositions pour qu'on juge de l'effet qu'elle produisit sur la masse encore si grande des polythéistes. « Les revenus et annones des temples étaient affectés à l'entretien des soldats<sup>2</sup>. — Les simulacres existant dans les temples, chapelles ou autres lieux devaient être renversés de leurs piédestaux et brisés<sup>3</sup>. — Les temples publics étaient confisqués et appropriés à des usages civils<sup>4</sup> : les temples et chapelles privés devaient être démolis par les propriétaires eux-mêmes<sup>5</sup>. » Toute célébration de festins ou jeux dans les lieux souillés par la superstition ou en l'honneur d'un rite sacrilège était rigoureusement interdite<sup>6</sup>. Ce qui était tout à fait nouveau dans cette loi, c'est qu'elle donnait pouvoir à l'évêque du lieu d'assurer l'exécution

1. O quanto tædio turbarum turbulentarum et quanto desiderio divinarum eloquiorum dictum est : « Declinate a me, maligni, et scrutabor mandata Dei mei. » August., in *Psalm.* 118.

2. Expensis devotissimorum militum profuturæ. *Cod. Theod.*, XVI, tit x, l. 19.

3. Simulacra... suis sedibus evellantur. *Ibid.*

4. Ad usum publicum vindicentur. *Ibid.*

5. Domini destruere cogantur. *Ibid.*

6. Non liceat... exercere convivia... *Ibid.*



de ces mesures par la main ecclésiastique, sans que les magistrats civils fussent moins responsables. La négligence de ceux-ci était punie d'une amende de vingt livres d'or, outre pareille amende infligée à leurs officiaux<sup>1</sup>. Ainsi le préfet était soumis à la surveillance de ses agents, les agents et lui à celle de l'évêque. Deux autres lois rendues contre les hérétiques et les juifs condamnèrent à la peine de mort quiconque troublerait par la force l'exercice de la religion catholique, et à celle de la déportation quiconque attaquerait publiquement ses dogmes<sup>2</sup>. Ces sévices que l'esprit religieux de notre siècle réproouve, non moins que l'esprit de liberté, étaient dans les tendances du catholicisme au v<sup>e</sup> siècle; de grands docteurs les provoquaient et en déclaraient l'application juste et salutaire. L'évêque d'Hippone, défendant les lois dont nous parlons, écrivait à l'un de ses collègues schismatiques : « L'Église de Dieu connaît deux sortes d'ennemis également dangereux, quoique opposés : les adversaires déclarés et les indifférents. Ces lois que tu blâmes enchaînent les premiers à la manière des fous furieux; elles secouent les seconds et les tirent d'une léthargie funeste, pour les faire veiller au salut de l'unité. Nous en avons ranimé ainsi plus d'un, et loin de nous taxer de cruauté, ils nous remercient aujourd'hui de les avoir arrachés à un sommeil de mort<sup>3</sup>. »

1. *Episcopis quoque locorum hæc ipsa prohibendi ecclesiasticæ manus tribuimus facultatem. Cod. Theod., XVI, x, 19.*

2. *Cod. Theod., XVI, v. 44.*

3. *O si possem tibi ostendere... quam multos jam catholicos manifestos habeamus damnantes suam pristinam vitam... qui tamen ad hanc sanitatem*

La loi du 14 novembre, relative aux généraux barbares, jeta dans l'armée romaine la même perturbation que les deux autres dans l'ordre civil <sup>1</sup>. Ainsi que nous l'avons dit, elle privait de leurs grades les officiers non catholiques, ou du moins elle leur défendait de paraître devant le prince avec leurs insignes <sup>2</sup>, c'est-à-dire qu'elle les dépouillait de leur dignité en leur réservant leur traitement : c'était une sorte de mise en disponibilité. Les officiers barbares au service de Rome étant presque tous hérétiques ou païens, cette mesure donnait satisfaction au parti militaire romain, mais en même temps elle désorganisait l'armée, telle que les besoins publics l'avaient constituée depuis un demi-siècle. Frappés dans leur honneur et dans leur fortune, ces vieux généraux barbares, qui avaient fait les guerres de Julien, de Valentinien, de Théodose, arrêté Radagaise à Fésules sous Stilicon et battu Alaric à Pollentia, déposèrent leur baudrier de commandement et ne parurent plus au palais <sup>3</sup>. Beaucoup quittèrent complètement le service de Rome pour passer chez les Goths, d'autres restèrent en Italie, mécontents et sou-

non perducerentur, nisi legum istarum, quæ tibi displicent, vinculis tanquam phrenetici ligarentur.

Quid illud alterum genus morbi gravissimi, eorum qui turbulentam quidem audaciam non habebant, sed quadam vetusta socordia premebantur... nonne salubriter regula temporarium molestiarum excutiendi erant, ut tanquam de somno lethargico emergerent, et in salutem unitatis evigilarent? Quam multi ex ipsis nunc nobiscum gaudentes... August., *Epist.* 93, *ad Vincent.*

1. *Cod. Theod.*, XVI, tit. v, l. 42.

2. Lex promulgata fuit, quæ in aula cingulo vetaret eos uti, qui Christiani non essent. Zosim., v, 46.

3. Cingulo deposito... domi se continuit. *Id.*, *ibid.*

pirant dans la retraite après des jours meilleurs. Le Goth Sarus, qui avait décidé contre Alaric la victoire de Pollentia, trop fier pour se soumettre à son ennemi et ne pouvant plus servir les Romains, se jeta dans la campagne avec une troupe de Barbares intrépides comme lui ; il y fit la guerre pour son compte, gardant la neutralité entre les deux armées<sup>1</sup>. Cette déplorable situation ouvrit enfin les yeux d'Honorius sur les conséquences de sa loi d'exclusion. N'osant la rapporter formellement, de peur de se mettre à dos du même coup le parti catholique et le parti militaire romain, il voulut du moins en adoucir les effets dans la pratique ; mais beaucoup de généraux barbares repoussèrent fièrement une demi-réparation, à laquelle ils préféreraient une disgrâce complète. De ce nombre fut Généride, que l'histoire nous peint comme un homme courageux, honnête, désintéressé et connu par son vieil attachement à la famille de Théodose<sup>2</sup>. Honorius l'aimait et s'entretenait volontiers avec lui. Vivement blessé par la loi d'exclusion, Généride avait résigné son commandement et se tenait renfermé dans sa maison, ne mettant plus le pied à la cour. Honorius lui en fit reproche un jour qu'il le rencontra. « Pourquoi ne te vois-je plus, lui dit-il, et comment, étant magistrat, ne parais-tu pas dans le palais aux époques

1. Apud se Barbarorum multitudinem satis ad resistendum idoneam habebat. Zosim., v, 36. — Sarus se nec imperatoris Honorii, nec Alarichí partibus adjungens, cum exiguis Barbarorum copiis in Piceno commoratur. *Id.*, vi, 13.

2. Indole ad quodvis genus virtutis præclara præditus, et alienissimus ab avaritia. *Id.*, v, 36.

déterminées et à ton rang <sup>1</sup>? — César, répondit le Barbare, j'obéis à votre loi, car je ne suis pas chrétien<sup>2</sup>. » L'empereur s'étant récrié sur ce que sa loi ne regardait pas un homme tel que lui, et qu'il pouvait se présenter : « Non, reprit Générade avec fermeté, votre loi nous condamne à quitter le baudrier, nous l'avons fait, et je n'accepterai jamais une exception qui serait une insulte pour les autres<sup>3</sup>. » Honorius eût voulu réparer le mal que faisait sa loi : il était déjà trop tard. Des officiers romains sans expérience et sans autre mérite que l'appui du parti vainqueur remplaçaient déjà les officiers barbares dans tous les cadres de l'armée. Turpillion commandait la cavalerie, Varanne l'infanterie : deux hommes qui, selon le mot d'un historien, « n'étaient bons qu'à enhardir l'ennemi, et à décourager leurs propres troupes<sup>4</sup>. » Quant à la garde du prince, où servait l'élite des milices impériales, elle avait été confiée à Valens, soldat plutôt que général, d'une bravoure inconsidérée, et qui nuisit plus à l'empire par son ardeur que les autres par leur lâcheté<sup>5</sup>.

Tandis que la société romaine, en proie à une réaction impitoyable, chancelait ainsi sur ses bases, et que le nom de Stilicon servait de prétexte à tous les excès des partis, que devenait la famille du régent?

1. Quum autem princeps ab eo peteret, ut, quando in magistratum numero esset, ordine locoque suo ad palatium accederet... Zosim., v, 46.

2. Legem esse respondit... *Id.*, *ibid.*

3. Respondit se honorem illum non accipere, qui ad omnium tenderet injuriam, quotquot militia propter hanc legem spoliati fuissent. *Id.*, *ibid.*

4. Duces exercitui dedit eos, qui sui contemptum in animis hostium excitare possent. *Id.*, v, 36.

5. Valens ad obeundum quodvis periculum promptissimus. *Id.*, v, 45.

Sérène, réunie à sa fille Thermantia, vivait obscurément dans un coin de Rome. Ces deux reines détrônées confondaient leurs larmes : l'une pleurait son mari assassiné, son fils supplicié sous ses yeux ; l'autre dévorait en silence l'affront d'une répudiation. Pourtant la mesure des maux n'était pas comblée pour elles ; une nouvelle catastrophe, la plus tragique de toutes, menaçait ce reste infortuné de tant de gloires. Thermantia devait survivre à sa mère. Elle ne mourut qu'en 415<sup>1</sup>, et des mains pieuses la transportèrent près de sa sœur Marie, dans les caveaux du Vatican. Vouées au même destin, elles partagèrent aussi la même tombe, après avoir partagé la couche du même homme et l'avoir quittée toutes deux sans être épouses ; mais Honorius avait en vain dépouillé Thermantia des honneurs souverains : la mort les lui rendit. Elle fut ensevelie dans le manteau et avec les ornements des impératrices, et quand, onze siècles plus tard, des fouilles pratiquées au Vatican amenèrent la découverte de son sépulcre, on recueillit parmi ses os plusieurs poignées de perles mêlées à des débris de pourpre et d'or<sup>2</sup>.

On ne peut parler de la famille de Stilicon sans y joindre Claudien, dont la renommée reste attachée à celle de son héros. Comme ami, comme païen et comme poète, il devait être une des premières victimes de la terrible réaction. Comme poète, et l'égal de Juvénal dans la satire, Claudien s'était attiré bien des jalousies

1. *Chron. Alexandrin.*

2. Aringhi, *Roma subterr.*, II, 9, § 12, p. 174 — Mabill., *Itiner. Ital.*, p. 145.

et des colères dont il se riait lorsqu'il était puissant et protégé ; il fut accablé quand on le vit délaissé et faible. Comme païen, et « païen obstiné<sup>1</sup>, » suivant le mot d'Orose, il avait jeté trop d'éclat sur le paganisme à son déclin, les polythéistes le citaient avec trop d'orgueil, pour que les chrétiens ne l'eussent pas dans une profonde haine. Enfin on lui en voulut de l'amitié de Sérène, sa noble patronne, et Honorius, qu'il avait si magnifiquement chanté, ne le défendit point. Il fut chassé de la cour, privé de ses biens, frappé dans sa famille, poursuivi dans ses amis, dont plusieurs furent mis à la question, afin de l'incriminer lui-même, et séparé enfin de sa femme, dont il ne parle plus<sup>2</sup>. On n'épargna que le grade qu'il possédait dans l'armée, peut-être pour lui laisser un peu de pain<sup>3</sup>. L'histoire nous nomme un de ses ennemis, le plus cruel, le plus implacable de tous, et c'était un compatriote du poète, né comme lui dans la ville d'Alexandrie. Il se nommait Adrien et avait occupé des places éminentes sous les règnes de Théodose et de ses fils. On lui reconnaissait de grands talents, une activité infatigable dans les affaires, mais peu de scrupule à y chercher son profit. Claudien eut le malheur de l'attaquer au temps où ses traits restaient sans réplique. Comparant la vigilance

1. Paganus pervicacissimus. Oros., vii, 23.

2. Gratia diffluit, sequitur feralis egestas ;  
Desolata domus ; caris spoliatur amicis :  
Hunc tormenta necant ; hic undique truditur exsul.  
Claud., *Epist. I ad Hadrianum*, v. 23 et seqq.

3. Eripe militiam ; comitem me pelle sodalis.  
*Id., ibid.*, v. 52

funeste d'Adrien à la paresse de l'honnête Mallius Théodorus, consul en 399, il avait composé cette épigramme acérée : « Mallius se livre jour et nuit au sommeil, tandis que l'Égyptien veille pour piller le sacré et le profane. Peuples de l'Italie, adressez au ciel des vœux pour que Mallius veille enfin et que l'Égyptien puisse dormir<sup>1</sup> ! » L'Égyptien ne s'endormit pas, et, devenu préfet du prétoire après le meurtre de Stilicon, il consacra ses insomnies malfaisantes à la ruine du poète, qu'il réduisit à demander merci. Nous avons encore la lettre par laquelle Claudien essaya, mais vainement, de désarmer son persécuteur.

« Mon châtement dépasse la mesure, lui écrit-il, pardonne à un adversaire terrassé. Me voici suppliant à tes genoux ; j'avoue mon crime, j'implore mon pardon<sup>2</sup>. Achille, dans son ardente colère, respecta le cadavre d'Hector ; Oreste sut calmer les furies vengeresses de sa mère ; Alexandre s'attendrit à la vue des rois qu'il avait détrônés ; il rendit à Porus, son captif, plus de peuples et de contrées qu'il n'en avait conquis : le fondateur de notre patrie, tu le vois, connaissait la clémence... J'ai perdu mon crédit et mes biens ; la pauvreté hideuse me poursuit, ma maison est déserte, mes plus chers amis m'ont été

1. Omnibus hoc, Italæ gentes, exposcite votis  
Mallius ut vigilet, dormiat ut Pharius.  
Claud., *Epigr.* xxx.

2. Excessit jam pœna modum : concede jacenti.  
En adsum ; veniam confessus crimina posco.  
Claud., *Epist.* 1, v. 11, 12.

enlevés. L'un expire aux mains des bourreaux, l'autre traîne dans l'exil une douloureuse destinée. Que puis-je encore attendre et craindre?... Quand on peut déchirer son ennemi et lui arracher l'âme, le courroux s'apaise. Les bêtes sauvages s'éloignent de la proie qu'elles ont sous leurs pieds. Quel ennemi suis-je pour toi? L'humble colline n'est pas le théâtre des combats de Borée; le feu du ciel ne s'arrête pas sur la tête du saule, et le dieu du tonnerre n'honore point de ses traits la bruyère rampante; il faut aux coups de la foudre les grands chênes et les ormes séculaires... Que la ville d'Alexandrie, notre commun berceau, entende ma plainte; que Pharos, signalée de loin par les navires, soit émue de mes vers; que le Nil, élevant au-dessus des flots sa face baignée de larmes, pleure mes funérailles sur ses rives sans nombre<sup>1</sup>! »

Ces beaux et tristes vers ne le sauvèrent point. Il semble au contraire, sur quelques mots d'un écrivain grec contemporain, qu'il quitta l'Occident pour aller mourir expatrié dans cet empire d'Orient dont il avait été, après Stilicon, l'adversaire le plus redouté<sup>2</sup>.

1. Nostra gemat Nilus numerosis funera ripis.

Claud., *Epist.* I, v. 58.

2. Evagr., I, 19.



## II.

Déjà en marche pour l'Épire, d'après ses conventions avec le gouvernement romain, Alaric, au premier bruit du meurtre de Stilicon, avait ramené son armée en Norique, sur la frontière même de l'Italie<sup>1</sup>. Il s'y retrancha fortement, mais dans une attitude en apparence pacifique, tandis qu'Ataülf, son lieutenant et le mari de sa sœur, allait recruter sur les bords du Danube une seconde armée de Goths pannoniens et de Huns<sup>2</sup>. Son camp fut bientôt rempli de Barbares, déserteurs des garnisons romaines, qui se succédaient par bandes nombreuses, demandant vengeance pour leurs femmes et leurs enfants égorgés, vengeance pour leur général Stilicon, et soufflant leur colère dans le cœur des Goths d'Alaric<sup>3</sup>. Au milieu de tant de passions sauvages, ce chef restait impassible, répétant qu'il était l'allié de l'empire, et qu'il ne romprait point le premier la foi jurée<sup>4</sup>. En effet, il se remit à négocier comme si rien n'était changé dans le gouvernement romain depuis le traité conclu à Ravenne, entre lui et Stilicon, pour l'occupation de l'Illyrie orientale. « Si l'empereur, disait-il, renonce à la possession des pro-

1. Zosim., v, 36.

2. Hunnorum Gothorumque copias haud aspernandas. *Id.*, v, 37.

3. Alaricho se omnes adjungere statuunt. *Id.*, v, 35.

4. Pacem adhuc bello præfert, induciarum memor, quæ Stelichone vivo factæ fuerant. Zosim., v, 36; — Sozom., ix, 6.

vinces grecques, dont la conquête, assurée d'avance et déjà commencée, devait se faire par les armes des Goths, il n'en doit pas moins au roi de ce peuple les 4,000 livres d'or stipulées pour indemnité de campagne, et qui représentent ses frais d'armement; Alaric s'en contenterait, et, Rome ne voulant plus de ses services, il quitterait le Norique pour aller rejoindre son beau-frère en Pannonie<sup>1</sup>. » Quant à son titre de maître des milices, qu'il avait abdiqué en Orient pour passer à la solde de l'Occident, quant aux honneurs que lui avait formellement promis le ministre d'Honorius, il n'en dit mot, gardant soigneusement ce chef de réclamation pour une circonstance plus opportune. En garantie du nouvel accord dont il indiquait les bases, le roi goth offrait pour otages à l'empereur des personnages distingués de sa nation et demandait nominativement deux otages romains : Jason, fils de Jovius, préfet d'Illyrie, et le jeune Aétius<sup>2</sup>, fils de Gaudentius, qui avait déjà passé près de lui trois années en la même qualité, lorsqu'il occupait l'Épire<sup>3</sup>.

Ce message, parti du camp d'Alaric pour Ravenne vers la fin de septembre, trouva la cour et le gouvernement dans la plus grande confusion, mais dans un aveuglement plus grand encore. Olympius prit, en face des envoyés, l'attitude superbe d'un vainqueur de

1. E Norico in Pannoniam copias abducturum. Zosim., v, 36.

2. Obsides dari, Aetium et Jasonem, illum Jovii, hunc Gaudentii filium. *Id.*, *ibid.*

3. Greg. Tur., *Hist. Francor.*, xi, 8.

Stilicon, et Honorius, qui croyait ou s'efforçait de croire que le roi des Goths avait été d'accord avec son beau-père pour le renverser du trône, éconduisit ses ambassadeurs sans leur laisser le moindre espoir d'arrangement<sup>1</sup>. C'était la guerre, la guerre immédiate, « qu'on eût pu éviter, dit un historien, en achetant une trêve par quelque argent, » les Barbares se prenant toujours à ce piège<sup>2</sup>; mais l'esprit de vertige animait cette administration, tout occupée de questions de parti, qui provoquait de gaieté de cœur la guerre étrangère à l'instant même où, par l'expulsion des Barbares fédérés, elle brisait le nerf de l'armée romaine. Ce n'était, en effet, ni Turpillion ni Varane qui pouvaient rendre la confiance aux troupes désorganisées, et la présence de Vigilantius à la tête des cohortes palatines n'était bonne qu'à discréditer une milice brave, habituée à servir sous des chefs éprouvés<sup>3</sup>. Olympius, malgré tout, se mit à concentrer une armée qu'il renferma dans Ravenne, derrière les marais et les fossés qui entouraient la place; il ordonna en outre des levées d'hommes en Italie, mais sans succès. L'esprit de suite et de direction intelligente manquait à ce gouvernement pour les petites comme pour les grandes choses : les mouvements de troupes s'opéraient au hasard, sans vues d'ensemble, en dégar-

1. *Postulata rejicit. Zosim., v, 36.*

2. *Vel differendum erat bellum, induciis modica pecunia quadam impetratis. Id., ibid.* •

3. *Duces exercitui dedit eos, qui sui contemptum in animis excitare possent, equitatu Turpillione, pedestribus copiis Varano præfecto, itidemque domesticorum alæ Vigilantio. Id., ibid.*

nissant la plupart des villes fortifiées du nord, on laissait libre le débouché des Alpes en face d'Alaric ; on ne songea pas davantage à fermer les gorges de l'Apennin, qui livraient à l'ennemi la route de Rome. Les mesures prises n'eurent qu'un but : couvrir dans leur repaire impénétrable Honorius, ses ministres et ses eunuques ; Rome et l'Italie furent abandonnées.

Lorsqu'Alaric eut mis ainsi de son côté l'apparence du droit, il n'hésita plus à marcher, et, sans attendre l'arrivée de son beau-frère, il gagna la frontière italienne avec autant de précipitation qu'il avait montré jusque-là de lenteur. Entré en Italie, il passa près d'Aquilée sans l'assiéger ; Concordia, Altinum, Crémone ne le retinrent pas davantage : il franchit le Pô dans cette dernière ville, avant d'avoir rencontré un seul ennemi<sup>1</sup>. « On eût cru assister à une fête militaire, » disent les historiens, tant il y avait d'ordre et de régularité dans la marche du Barbare, de calme dans les populations qu'il traversait<sup>2</sup> ! Sur la rive droite du Pô, près de Bologne, il prit et démantela le château d'OEcuparia, dont la garnison, vaillante et animée, à ce qu'il paraît, avait gêné sa marche et pouvait gêner sa retraite<sup>3</sup> ; puis, longeant les marais de Ravenne jusqu'aux portes d'Ariminum, il présenta à l'armée impériale un défi que celle-ci n'accepta point. Il ne fit

1. Alarichus, adparatu Honorii deriso, romanam expeditionem cocepit. Illius adventu non expectato.... hoste nullo prorsus occurrente.... Zosim., v, 37.

2. Velut in festa quadam celebritate. *Id.*, *ibid.*

3. Quoddam ad castellum Bononiæ venit, quod OEcupariam vocant. *Id.*, *ibid.*

pourtant que passer, laissant Ravenne à sa gauche ; mais il dévasta cruellement le pays vers Ancône et jusqu'à la frontière du Picénum, brûlant, pillant, détruisant tout, afin qu'il ne restât rien après lui de ce qui pouvait ravitailler l'ennemi<sup>1</sup>. Il franchit ensuite le col de l'Apennin qui conduisait dans la vallée de la Nera et de là dans celle du Tibre. C'était la principale route d'étape de Rome à l'Adriatique : des villes importantes, des châteaux forts la garnissaient dans tout son parcours ; il saccagea les premières et rasa les seconds<sup>2</sup>. Tout fuyait devant lui ; les habitants se cachaient, les garnisons se repliaient sur Rome avec une partie des populations fugitives. Il parcourut ainsi la Haute-Étrurie jusqu'aux abords de Narnia, place trop importante pour qu'il négligeât de s'en emparer<sup>3</sup>.

Cette marche d'Alaric allant prendre Rome sans opposition, au milieu du silence de l'Italie, avait quelque chose de lugubre et de mystérieux. Lui-même paraissait en proie à une agitation croissante à mesure qu'il approchait de ces murs consacrés par la gloire, par la puissance, par les respects du monde entier. Pris d'une sorte d'ivresse sacrilège, il sentit à ce nom se réveiller dans son âme les instincts primitifs du Barbare, l'orgueil de la destruction, l'ambition de terminer sous le fil de son épée les destins d'une ville qui se disait éternelle, l'idée enfin d'un pillage étrange, uni-

1. Hinc Æmilia tota peragrata, relictaque Ravenna, Ariminum accessit. Zosim., v, 37.

2. Obvia castella cuncta cum oppidis diripit. *Id.*, *ibid.*

3. *Id.*, *ibid.* — Sozom. ix, 6.

que dans l'histoire, le pillage des trésors de l'univers entassés là pendant dix siècles. Au feu de ces ardentés pensées, son imagination s'exaltait; il croyait entendre, il entendait les voix qui l'avaient troublé jadis en Pannonie dans la solitude des bois sacrés, lorsqu'il y rêvait la seule gloire qu'il comprit alors, celle des destructions et des ruines. On raconte qu'un ermite<sup>1</sup>, descendu des âpres vallées de l'Apennin, se présenta un jour sur son passage, et le conjura avec larmes de ne point attenter à la ville du genre humain, d'épargner au monde une calamité sans exemple. « Je marche malgré moi, aurait répondu le Balthe avec une sorte d'égarément; il y a là quelqu'un qui me pousse en avant et me crie sans cesse : Va prendre Rome<sup>2</sup>. » Ses soldats intérieurement n'étaient guère plus tranquilles. Nourris depuis leur enfance de récits merveilleux ou de contes effrayants dont Rome était l'objet, ils doutaient si cette reine des nations, qu'on adorait, et dont aucun ennemi étranger n'avait jamais souillé le sol (les Goths le croyaient du moins), n'était pas un dieu plutôt qu'une ville. Beaucoup étaient persuadés que ses murailles lançaient la foudre<sup>3</sup>. Un événement na-

1. *Probum quemdam monachum.....* Sozom., ix, 6. — *Virum quemdam venerabilem, professione monachum....* Socrat., vii, 10.

2. *Cui Alarichus respondisse dicitur, se non sua sponte hæc aggredi; sed quemdam sibi assidue molestum esse, qui ipsum urgeat, Romamque expugnare jubeat.* Sozom., ix, 6. — *Cui Alarichus : « Ego, inquit, non sponte eo proficiscor; sed nescio quis quotidie me sollicitat ac stimulat, dicens : Perge urbem Romam vastaturus. »* Socrat., vii, 10.

3. . . . *Jactata procul dicuntur in hostem  
Fulmina, divinique volant pro mœnibus ignes;  
Seu cœlum, seu Roma tonat.*

*Claud., de Bell. Getic., 509 et seqq.*

turel vint fortifier ces superstitions en face de Narnia, quoique la différence fût grande entre Narnia et Rome. Au moment où Alaric attaquait cette ville, située sur une roche abrupte et presque inaccessible, dont la Nera baignait le pied, il s'éleva tout à coup un de ces orages si fréquents en automne dans les régions de l'Apennin, et qui éclata avec une violence terrible. Narnia était comme ceinte de feux, et le bruit du tonnerre, répercuté au loin par les échos, semblait annoncer un bouleversement de la nature. Les Goths, saisis d'une terreur panique, s'enfuirent, et Alaric, cédant peut-être à la même impression, ne fit halte qu'à Ocriculum<sup>1</sup>. Aucun incident remarquable ne signala plus sa marche jusqu'aux portes de Rome. En vue de la ville éternelle, il établit son camp dans la plaine qui bordait la grande cité vers le nord et se continuait au sud-ouest le long du Tibre jusqu'au port. Dans cette situation, maître de barrer le fleuve, il menaçait les communications de la ville avec ses greniers d'approvisionnement, situés à l'embouchure du Tibre, et pouvait l'affamer au besoin<sup>2</sup>.

L'apparition de cette armée barbare fut presque une surprise pour le sénat et pour le peuple, qui ne l'attendaient pas si tôt. Tout le monde avait compté sur une guerre en règle, sur des batailles, sur des sièges, sur une défense quelconque des populations italiennes et de l'armée, comme aux jours de Pollentia et de Fé-

1. Quam (Narniam) prætergrediens Alarichus haudquaquam cepit. Sozom., ix, 6.

2. Ingenti agmine Barbarorum ad ripas Tibris apposito, ne alimenta civibus importarentur ex portu. *Id.*, *ibid.*

sules ; mais aucune armée n'avait montré son drapeau, aucun obstacle n'avait retardé cette marche triomphale, et l'ennemi était là. Grâce à la folie de désordre où les derniers événements politiques avaient plongé la ville, on n'avait guère connu les progrès des Goths que par l'arrivée des fugitifs, paysans ou soldats, qui venaient y chercher asile ; le sénat n'avait reçu aucun avis, aucune instruction du gouvernement impérial ; personne n'avait osé commander, et les magistrats ne s'étaient occupés de rien. Il fallut tout régler, tout faire à la hâte sous les yeux de l'ennemi. On s'empara des arsenaux de l'État, on arma le peuple, on garnit les remparts de balistes, de pierres et d'autres armes de jet ; on exerça enfin au maniement des engins de guerre une populace inhabile et craintive ; tout cela se fit presque au hasard et sans direction. Chose incroyable si l'histoire ne l'affirmait pas, on allait jusqu'à ignorer dans les murs de Rome quel était le chef de cette armée barbare qui venait de traverser l'Étrurie et qui campait au bord du Tibre<sup>1</sup>. Suivant les mieux informés, c'était Alaric ; suivant d'autres, c'était quelque ancien général de Stilicon conduisant les anciens auxiliaires licenciés par Olympius, ou Sarus ou tout autre ; pour quelques-uns même, c'était Stilicon qui n'était point mort. « Sauvé par des soldats dévoués, il avait, disait-on, rallié ses bandes dispersées, et venait plein de colère leur livrer Rome et le sénat. » Alaric, aux yeux de plusieurs, n'était que le délégué et le lieutenant

1. Non enim certo Romanis constabat, an adhuc ipsemet Alarichus adesset, et an ipse Romam obsideret. Zosim., v, 40.



de l'ancien régent, son ami ; il voulait prendre Rome pour la lui remettre<sup>1</sup>. Ces bruits étaient absurdes sans doute, mais les partisans d'Olympius les répandaient pour agiter le peuple, et déjà on entendait crier à la trahison : « Rome est vendue, mort aux traîtres ! » Dans le sénat, on pensait généralement avoir affaire au roi des Goths ; mais que ce fût Alaric, Sarus ou Stilicon, on soupçonnait au chef ennemi des intelligences au-dedans des murs. « Comment, répétait-on, se serait-il aventuré ainsi jusqu'au cœur de l'Italie, avec une armée romaine à dos et une ville immense en face de lui, s'il n'était pas sûr du succès, si la perfidie n'avait pas tout préparé d'avance ? » L'idée de trahison, comme il arrive toujours, devint bientôt l'idée dominante dans les masses populaires, d'où elle passa dans le sénat. Une fois admise en principe, on se mit à chercher les traîtres, et, par une pente fatale, le soupçon se dirigea sur la veuve du régent, sur Sérène, qui, dans la retraite où elle pleurait près de sa fille, était restée étrangère à toute intrigue, à toutes relations de parti. L'histoire proclame solennellement son innocence<sup>2</sup> ; des esprits prévenus n'y voulurent pas croire. Les clameurs élevées contre elle devinrent bientôt si violentes que le sénat dut s'en émouvoir, et il ne manquait pas d'hommes sans conscience, fins politiques en apparence, haineux ou peureux en effet, qui, sans se soucier du crime.

1. Quippe nonnihil eos sparsa prius fama solabatur, hunc alium esse qui Stelichonis partibus faveret, et ipsum ad urbem adduxisset. Zosim., v, 40.

2. Erat autem hæc suspicio reapse falsa ; nam nihil hujusmodi Serenæ ad animum acciderat. *Id.*, v, 38.

sans vouloir examiner si l'accusée était coupable ou non, proposaient un exemple pour décourager l'ennemi. « Plus l'exemple serait éclatant, plus la leçon serait salubre, disaient sans doute ces habiles gens : Alaric ou tout autre, si ce n'est pas lui, voyant ses trames découvertes, perdra confiance et retournera sur ses pas<sup>1</sup>. »

Sous la pression de ces sentiments divers, la fille de Théodose, la veuve infortunée du Barbare qui avait voulu rendre au sénat son autorité, à l'empire sa force, et retremper en quelque sorte l'éternité de Rome dans ses vieilles lois, Sérène, arrachée de sa demeure, fut jetée en prison comme coupable d'avoir promis Rome aux Barbares<sup>2</sup>. C'était un crime de lèse-majesté au premier chef. Ces sortes de crimes s'instruisaient régulièrement sous les yeux du prince, premier juge de sa propre dignité et des dangers de l'État ; mais le prince était absent, toute communication avec Ravenne avait cessé, et le temps pressait. La difficulté était donc assez grande, quand un personnage inattendu vint la trancher. Ce fut un autre représentant de la maison de Théodose, Galla Placidia, la sœur consanguine des deux empereurs, la fiancée d'Euchérius, la pupille et l'ennemie de Sérène, enfin l'âme du parti catholique à la cour de son frère pendant la vie de Stilicon<sup>3</sup>. Par

1. Alarichum ipsum, Serena de medio sublata, discessurum ab Urbe; quod nemo superaturus esset, a quo ille sibi proditum iri Urbem sperare posset. Zosim., v, 38.

2. Quasi quæ Barbaros adversus Urbem advexisset. *Id.*, *ibid.*

3. Censuit universus senatus et Placidia, principis uterina soror. . . . *Id.*, *ibid.*

quelle étrange fatalité cette jeune fille se trouvait-elle là, dans un pareil moment, loin de son palais et des personnes chargées de la protéger? Quel intérêt l'amenait à Rome, quand elle était en sûreté à Ravenne? Quel que fût le fanatisme de ses croyances et le désir de venger ses longues humiliations, on ne peut croire qu'elle y fût venue pour assister au supplice de son fiancé et jouir des douleurs de celle qui lui avait servi de mère. En tout cas, elle y était; elle comparut devant le sénat; elle accusa Sérène de trahison, et, sur sa déclaration, le sénat à l'unanimité prononça contre l'accusée la peine de mort<sup>1</sup>. La veuve de Stilicon fut étranglée dans son cachot<sup>2</sup>.

L'histoire, à toute autre époque, eût cherché dans les passions humaines la cause de cette immolation d'un innocent: elle eût expliqué comment Sérène mourait victime, soit de l'intérêt politique, soit des rancunes de famille, soit de la vengeance d'un implacable orgueil froissé trop longtemps; mais telle n'était pas au v<sup>e</sup> siècle la logique des idées. Il fallait voir partout et dans tout la main d'un dieu ou celle d'un démon: un événement décisif, une catastrophe publique ou privée apparaissait d'abord aux contemporains comme un arrêt du ciel ou de l'enfer. Païens et chrétiens se donnaient volontiers la main sur ce terrain, et c'est ce qui arriva dans la circonstance présente: chaque parti

1. Censuit pariter et universus senatus et Placidia Serenam esse necandam, quæ præsentium malorum auctor exstiteret. Zosim., v, 38.

2. Laqueo cervicem præbuit elidendas. *Id.*, *ibid.* — Suffocatam periisse Serenam. Olympiod., *Fragm.* 6, *ub. supr.*

interpréta, suivant son point de vue, le fait qu'on ne voulait pas laisser au domaine des choses terrestres. Le genre de mort auquel Sérène venait de succomber réveillait d'ailleurs plus d'une idée superstitieuse. On se rappela qu'aux jours brillants de sa jeunesse, quand elle accompagnait dans Rome son père vainqueur du paganisme, on l'avait vue fière, heureuse, insultante, fouler aux pieds les dieux vaincus. Entrée alors dans le temple de Vesta, dont le feu venait à peine d'être éteint, elle avait arraché du cou de la déesse un collier de perles consacré pour le passer au sien, et une vieille vestale lui ayant reproché courageusement son vol sacrilège, Sérène l'avait fait chasser du temple par ses valets<sup>1</sup>. Les païens se racontaient cet acte honteux qu'ils n'avaient point oublié, et ajoutaient avec un sentiment de triomphe : « C'est le collier de Vesta qui l'a étranglée<sup>2</sup> ! » Un autre souvenir se joignait à celui-là, celui de Stilicon profanant par une autre spoliation l'enceinte du Capitole et faisant enlever des lames d'or qui garnissaient ses portes au dehors<sup>3</sup>. Ainsi, disait-on, avait marché le châtement, d'un pied boiteux, mais sûr ; le fouet des furies vengeresses avait balayé toute cette famille, un moment si superbe<sup>4</sup>. Ces sombres jugements, recueillis par les historiens païens,

1. Quumque vetula quædam, ex virginibus reliqua Vestalibus, hanc impietatem in os ei exprobrasset, tam contumeliis illi gravibus illisit, quam abigi per comites eam pedisequos jussit. Zosim., v, 38.

2. Laqueo cervices illas præbuit elidendas, quibus Divæ mundum injecerat. *Id.*, *ibid.*

3. *Id.*, *ibid.*

4. Persecutrix impiorum vindicta tantopere suo satisfacit officio. *Id.*, *ibid.*

forment dans leurs écrits l'oraison funèbre de Sérène. Quant aux chrétiens, ils se taisent sur les circonstances de sa mort : leurs adversaires semblaient avoir raison.

La mort de Sérène ne termina rien. Alaric ne partit point ; il serra au contraire plus étroitement la ville, où la famine se fit bientôt sentir. On fut obligé de réduire à la moitié, puis au tiers, la mesure de blé distribuée au peuple<sup>1</sup> ; le peuple se souleva, pilla les maisons des riches, et massacra le préfet, nommé Hilarius<sup>2</sup>. Ce remède ne guérit point le mal ; la famine ne fit que s'accroître sous l'administration de son successeur Pompéianus. Des maladies contagieuses, qui ne tardèrent pas à éclater, portèrent la désolation au comble<sup>3</sup>. Dans ces tristes circonstances, deux femmes honorées jadis du diadème des augustes, Læta, veuve de l'empereur Gratien, et Pissaména, sa mère, donnèrent un exemple de charité chrétienne que les païens eux-mêmes ont enregistré avec éloge : elles transformèrent leur palais en un hôpital où les pauvres venaient chaque jour recevoir leur nourriture. Elles trouvèrent cette noble façon de dépenser la dotation que le fisc impérial leur avait assignée pour leur table<sup>4</sup>.

Chaque heure qui s'écoulait amenait de nouvelles

1. Visum est annonæ mensuram esse diminuendam, dimidiamque duntaxat partem ejus coquendam, quod antea singulos in dies erogaretur : hinc augescente penuria, tertiam. Zosim., v, 39.

2. Vit. S. Melaniæ junioris, § 14, ap. Surium, 31 decembr.

3. Famem pestis excipiebat. Zosim., v, 39.

4. Non pauci, quæ harum mulierum erat humanitas, ex earum domo famem solabantur. *Id.*, *ibid.*

souffrances, et le préfet de Rome commençait à désespérer quand des hommes, originaires d'Étrurie et refoulés dans la ville par l'approche des Goths, se présentèrent à lui, offrant de lui faire connaître un moyen de salut qu'ils regardaient comme infaillible. Les Toscans avaient de tout temps passé pour des aruspices et des magiciens habiles, et leur crédit ne faisait que grandir à mesure que le paganisme se perdait dans la thaumaturgie, et le culte païen dans la pratique des sciences occultes. Pompéianus devina donc aisément qu'il s'agissait d'opérations surnaturelles, et, quoique chrétien de profession, il admit ces hommes à s'expliquer et les écouta avec intérêt. Ils venaient lui proposer de faire tomber le feu du ciel sur le camp des Barbares, de manière à détruire ou disperser en quelques heures toute leur armée. « Nos moyens sont certains, lui dirent-ils, et nous les avons éprouvés tout récemment : c'est nous qui avons suscité cet orage furieux devant lequel les Goths se sont enfuis, lorsqu'ils faisaient le siège de Narnia <sup>1</sup>. » Ils entrèrent alors dans le détail des rites d'après lesquels l'incantation devait se pratiquer aux termes des rituels sacrés. Pompéianus, frappé de leur assurance, consulta avec eux les livres des pontifes <sup>2</sup>, et trouva que, pour donner à l'opération toute son efficacité, il devait faire célébrer

1. Homines, qui Romam e Tuscia venerant, et oppidum quoddam aiebant, cui nomen Narnia, præsentibus se liberasse periculis, perque nuncupata numini vota cultumque patritum, tonitruis et fulgetris immanibus elicitis, Barbaros abegisse. Zosim., v. 41. — Id a se factum jactabant Narniæ. Sozom., ix, 6.

2. Cum his collocutus, quæcumque de Pontificum libris fieri expediret, fecit. Zosim., v, 41.

certaines sacrifices, accomplir certaines cérémonies solennelles au Capitole, au Forum et sur les principales places de la ville, en présence du sénat<sup>1</sup>. Or, ce caractère de sacrifice public réclamait le concours de l'assemblée entière : ici commençait la difficulté. D'abord les sacrifices païens et tout le cérémonial qui les entourait étaient interdits par les lois de l'empire, principalement par la loi récente qui plaçait leur exécution sous la responsabilité des magistrats civils et sous la surveillance des évêques<sup>2</sup>; en second lieu, le sénat n'était pas unanime dans la profession du culte païen : il comptait dans son sein une minorité chrétienne, ardente, riche, considérable par la naissance et le crédit. Consentirait-elle à s'associer à des manifestations contraires à sa croyance non moins qu'aux lois de l'empire ? On pouvait répondre, il est vrai, que le sénat, abandonné par le gouvernement impérial, rentrait dans sa liberté, que ce gouvernement, malgré ses préférences catholiques, ne pouvait trouver mauvais que Rome tentât un dernier moyen de salut tiré de la religion romaine, et qu'après tout, le peuple s'irriterait à bon droit, si ses magistrats repoussaient par des scrupules personnels un remède possible à sa détresse, et si les sentiments d'une faible minorité contrariaient trop violemment le vœu du plus grand nombre. Ces réflexions traversèrent l'esprit de Pompéianus pendant sa conférence avec les aruspices tos-

1. *Nisi publice consueta sacrificia fierent, senatu in Capitolium adscendente.* Zosim., v, 41.

2. *Cod. Theod.*, XVI, tit. x, l. 19.

cans : il les congédia en leur faisant espérer qu'il mettrait leur habileté à l'épreuve ; mais, désireux pour sa propre responsabilité de consulter avant tout le pape Innocentius, chef actuel de l'église romaine, il se rendit à son palais<sup>1</sup>.

La demeure des successeurs de saint Pierre ne ressemblait guère alors à la pauvre cabane que le premier évêque de Rome avait pu habiter sur les pentes du Vatican, ou dans le quartier des Juifs, réceptacle de la plus vile populace. Ils occupaient, au temps dont nous parlons, un palais magnifique, embelli de toutes les merveilles des arts, et où rien ne manquait de ce qui peut rendre la vie élégante et délicate. On ne les voyait sortir que traînés dans un char éclatant, vêtus de soie et d'or, et le dîner qui les attendait au retour surpassait en recherche et en profusion les festins des empereurs<sup>2</sup>. Ce tableau, que traçait au milieu du iv<sup>e</sup> siècle l'historien Ammien Marcellin, était encore plus vrai sous les fils de Théodose, quand le sacerdoce chrétien était devenu une magistrature marchant de pair avec les plus hautes dignités de l'État. Ce n'est pas que l'évêque actuel de Rome jouît immodérément d'une situation créée par la grandeur même du catholicisme ; bien loin de là, Innocent, homme savant et modeste, s'occupait au dedans de la discipline de son Église.

1. Quo tutius id perageret quod in votis habebat, omnia cum Urbis episcopo communicat. Zosim., v, 41.

2. Ita securi, ut ditentur oblationibus matronarum, procedantque vehiculis insidentes, circumspecte vestiti, epulas curantes profusas, adeo ut eorum convivia regales superent mensas. Amm. Marcell., XXVII, III, 14.



et cherchait à calmer au dehors les troubles suscités en Orient par l'esprit impérial de Jean Chrysostome<sup>1</sup>. Né dans la ville d'Albe, d'une souche probablement ancienne<sup>2</sup>, il joignait à la foi la plus sincère et la plus éclairée cette finesse d'intelligence et cet esprit de gouvernement qui distinguèrent de tout temps les vieilles races italiennes. Dans le domaine des intérêts temporels, Innocent était Romain de cœur, autant du moins qu'un chrétien pouvait l'être à cette époque de lutte passionnée; les païens lui rendaient cette justice<sup>3</sup>. En reportant à un tel homme, respecté de tout le monde, la confiance qu'il venait de recevoir, le faible et flottant Pompéianus avait évidemment pour but de rejeter sur le chef de l'Église catholique la responsabilité qui incombait naturellement au préfet de la ville ou du moins de la lui faire partager.

Innocent le comprit, et sans se révolter, sans couvrir non plus de son consentement des actes qui n'étaient à ses yeux qu'une folie sacrilège, il répondit qu'il ne s'opposerait point à ce que d'autres que lui pouvaient juger utile au salut commun<sup>4</sup>, mais qu'il y mettait pour condition que la cérémonie n'eût point un caractère public<sup>5</sup>. C'était se tirer habilement d'un piège, car les païens, sur sa réponse, ne pouvaient accuser les chrétiens de comploter leur ruine et d'être

1. Sozom., viii, 26.

2. Anastas., *Vit. Innocent.*

3. *Opinioni suæ salutem Urbis anteponebat.* Zosim., v, 41.

4. *Clam permisit eis, ut facerent quæcumque scirent.* *Id.*, *ibid.*

5. *Quum illi non aliter hæc Urbi conductura dicerent, nisi publice consueta sacrificia fierent.* *Id.*; *ibid.*

d'intelligence avec l'ennemi, et d'un autre côté l'évêque était bien sûr qu'aucun chrétien ne se souillerait par sa présence à de telles solennités. Cependant, que devenait, avec cette condition, le concours du sénat, que l'aruspicine voulait unanime ? Les chrétiens n'avaient point à s'en inquiéter, et leur évêque ne leur imposerait jamais une obligation qui équivalait à l'apostasie. Tel fut l'avis d'Innocent. On se demande ce que fit Pompéianus, dont la situation était rendue plus critique par l'habile conduite du prêtre. Les historiens ne s'accordent pas à ce sujet. Un écrivain chrétien affirme que les sacrifices eurent lieu et ne produisirent rien<sup>1</sup>; un païen au contraire fait entendre que Pompéianus y renonça, et renvoya les aruspices toscans<sup>2</sup>. Si opposés que soient ces témoignages, on peut les concilier en admettant que les choses se pratiquèrent, mais non publiquement, aux termes des rites, ce qui enlevait à l'incantation son efficacité, de sorte que les chrétiens purent dire aux païens : « Vos aruspices sont des imposteurs, » et les païens répondre qu'on leur avait refusé d'agir. La question restait entière.

Cependant aucun secours ne venait de Ravenne, aucun n'était sérieusement promis, et les communications entre les deux capitales devenaient chaque jour plus difficiles et plus rares. Abandonnée par le gouvernement impérial, Rome fut contrainte d'aviser elle-même à son salut. Le sénat résolut d'envoyer une

1. Sozom., ix, 6. •

2. *Hominiibus illis e Tuscia valere jussis.* Zosim., v, 41.

ambassade au camp des Goths. On choisit pour en faire partie deux hauts personnages, illustrés par de grands emplois, Basilius, Espagnol de naissance et préfet de la ville quelques années auparavant, et un ancien tribun des notaires, nommé Jean, homme modéré, conciliant et personnellement connu d'Alaric<sup>1</sup>. Sortis des murs avec l'appareil convenable, ils se présentèrent au camp des Goths : là, ajoute l'historien principal de ces faits, ils purent se convaincre que c'était bien Alaric qui commandait cette armée, comme beaucoup l'avaient cru, et que Rome avait en face d'elle le plus redoutable des Barbares<sup>2</sup>. Les envoyés exposèrent avec calme et fermeté la mission qu'ils tenaient de leurs concitoyens. Le sénat faisait dire qu'il souhaitait la paix, mais qu'il était prêt pour la guerre, que tout le peuple, un peuple innombrable, était armé, exercé au maniement du fer, et ne demandait qu'à livrer bataille<sup>3</sup>. Alaric jusqu'alors avait écouté l'orateur sans l'interrompre ; mais à ce dernier mot il ne se contenta plus. « Tant mieux, s'écria-t-il, il est plus aisé de couper le foin quand il est épais que quand il est rare, » et il partit d'un grand éclat de rire<sup>4</sup>. Lorsqu'on vint à parler des conditions de la paix, il redoubla d'insolence et de moquerie, protestant qu'il ne lèverait point le

1. Joannes... velut Alaricho notus et partium conciliator. Zosim., v, 40.

2. Pudit eos ignorantiae, in qua tamdiu populus romanus versatus hæsisset. *Id.*, *ibid.*

3. Populus arma tractans, ad pugnam paratus esset. *Id.*, *ibid.*

4. Spissius, inquit, fœnum rariore facilius secatur. Quod verbum prolocutus, ingenti sublato cachinno, legatos irrisit. *Id.*, *ibid.*

siège qu'on ne lui eût livré tout l'or et tout l'argent renfermés dans la ville, ainsi que tous les meubles et les esclaves étrangers qui s'y trouveraient. « Eh quoi ! dit un des ambassadeurs étonnés, que nous laisseras-tu donc ? — La vie, » répliqua le roi goth<sup>1</sup>. Sur cette dure parole, les Romains le quittèrent pour aller reporter au sénat le récit de la conférence. En apprenant, à n'en pouvoir douter, que c'était bien Alaric qui était là avec ses Goths, les assiégés furent pris d'un redoublement de frayeur, comme si c'eût été pour eux une nouvelle inattendue<sup>2</sup>. Peuple et sénat ne songèrent plus qu'aux moyens d'apaiser la colère du Barbare. On fit partir sur-le-champ une seconde ambassade, et après de nouvelles et longues conférences il fut convenu que le siège serait levé, à la condition que la ville payerait 5,000 livres d'or, 30,000 livres d'argent, et qu'elle fournirait en outre quatre mille tuniques de soie, trois mille toisons teintes de pourpre, comme les portaient les officiers goths en guise de cuirasse, et trois mille livres d'épices<sup>3</sup>. Pour garantie du traité, Alaric demanda des otages pris dans les plus hautes familles romaines. Cela fait, il promettait non-seulement de vivre en paix avec la république, mais encore de s'allier à elle étroitement, et de mettre son peuple à la disposition de Rome contre quelque ennemi que ce fût<sup>4</sup>.

1. Animos, respondit. Zosim., v, 40.

2. Tum vero persuasi Romani Alarichum esse, qui bello vexaret urbem, ac desperatis omnibus... *Id.*, *ibid.*

3. *Id.*, v, 41.

4. Alarichum non solum pecunias, verum etiam nobilium obsides acci-

Le sénat était engagé, l'empereur ne l'était pas, et sa signature seule pouvait rendre la convention régulière. Honorius la donna sans difficulté en ce qui concernait la contribution, l'argent demandé ne sortant point de son trésor et ses ministres lui affirmant que les richesses de la ville éternelle suffiraient bien et au-delà à remplir son engagement<sup>1</sup>. Pourtant lorsqu'on en vint à l'exécution, on s'aperçut que la chose n'était pas si facile que la cour impériale s'était plu à le croire. Les finances urbaines étaient épuisées, la caisse du sénat fut bientôt à vide; les sénateurs à leur tour durent contribuer personnellement en proportion de leur fortune<sup>2</sup>. Un d'entre eux, Palladius, fut choisi pour régler la part contributive de chacun; mais soit que les riches parvinssent à dissimuler une partie de leurs biens, soit qu'après tant de révolutions et de souffrances la plupart fussent réduits à la pauvreté, on ne put se procurer par ce moyen la somme entière. Il la fallait pourtant sous peine de ruine, de ruine complète. Les magistrats se décidèrent alors, pour dernière ressource, à faire enlever des temples et des images des dieux les ornements d'or et d'argent qui les recouvraient, et le sénat ne s'y opposa point<sup>3</sup>. Rien ne fut plus cruel aux vrais païens que cette mesure, « inspirée, disent leurs historiens, par le mauvais génie

pere velle, et hoc modo non tantum pacem, sed et belli societatem cum imperatore initurum. Zosim., v, 42.

1. *Id.*, *ibid.*

2. Ut ii senatores, quotquot habebant patrimonia, collationem hanc ex descriptione susciperent. *Id.*, v, 41.

3. Nam quod deerat, mundo supplere statuunt, quo erant exornata Deum simulacra. *Id.*, *ibid.*

dont les caprices régissaient alors le monde <sup>1</sup>. » En effet, d'après les doctrines du polythéisme, les ornements symboliques des divinités, consacrés par certains rites, constituaient une partie essentielle de leur puissance : les simulacres dépouillés n'étaient plus que des statues sans âme et des dieux morts. Parmi les statues d'or ou d'argent massif livrées aux fourneaux pour les fondre, un hasard inexplicable comprit celle de la vertu guerrière, du courage, *Virtus*, cette première divinité de la vieille Rome <sup>2</sup>. Le sénat et le préfet ne firent point exception pour elle, tant la peur les pressait. Ce fut le coup suprême porté au culte national par ceux qui se vantaient de le conserver, et pour beaucoup de Romains, la perte de la dernière illusion patriotique. « Tout est fini, parent-ils dire; Rome renie la vertu qui l'a fait vivre tant de siècles, et provoque elle-même sa destinée <sup>3</sup>. » L'histoire nous a conservé dans quelques pages des écrivains polythéistes un écho de ces secrètes, mais profondes douleurs.

On livra immédiatement une partie de la rançon, des termes furent pris pour acquitter le reste. Alaric donna trois jours aux habitants pour venir dans son camp se pourvoir de vivres, et désigna les portes de la ville par lesquelles il leur serait permis de sortir et de rentrer; il rendit libre également la navigation du

1. Sceleratus ille Genius, qui tunc sortitus res humanas erat. Zosim., v, 41.

2. Quorum erat in numero Fortitudinis simulacrum, quam Roman Virtutem vocant. *Id.*, *ibid.*

3. Quidquid fortitudinis atque virtutis apud Romanos superabat, extinctum fuit. *Id.*, *ibid.*

Tibre<sup>1</sup>. Le peuple affamé vendit aux Barbares ce qu'il lui restait de plus précieux, pour avoir du pain, et ces échanges firent affluer aux mains des Goths une autre partie des richesses de Rome<sup>2</sup>. Par jactance de générosité, le roi goth leva le siège avant le parfait paiement du prix convenu, et se retira en Étrurie pour y attendre une entière satisfaction et quant au complément de la rançon et quant à la remise des otages. Une des clauses du traité concernait la libération des esclaves barbares renfermés dans la ville : ceux qui voulurent être libres le purent, et la plupart d'entre eux allèrent rejoindre les assiégeants<sup>3</sup>. Il arriva, sur ces entrefaites, que des maraudeurs goths, descendant le long du Tibre, arrêtèrent un convoi de blé qui se rendait à Rome, et le pillèrent. Alaric les punit exemplairement, disant que ce méfait avait été commis contre sa volonté<sup>4</sup>. Tel fut son dernier acte en s'éloignant de la ville éternelle, dont il emportait dans ses bagages les trésors et les dieux.

Tandis que ces choses se passaient à l'ouest des Apennins, Honorius faisait à Ravenne les préparatifs de son huitième consulat, qui fut célébré avec autant de pompe que le permettait la pénurie du trésor impérial. Le second fils du grand Théodose ouvrit ainsi, de

1. Alarichus triduo forum permisit urbanis, exeundi licentia per quasdam portas eis concessa, quum etiam e portu subvehendæ annonæ potestatem fecisset. Zosim., v, 42.

2. Omnibus reliquis sibi venditis. *Id.*, *ibid.*

3. Mancipia propemodum omnia Barbaris semet aggregabant. *Id.*, *ibid.*

4. Veluti non sua voluntate factum. *Id.*, *ibid.*

concert avec son neveu Théodose II, consul et empereur d'Orient, la nouvelle année 409.

### III.

Telle fut la première péripétie du grand drame qui devait se dénouer par le sac de la ville éternelle. Le roi goth avait obtenu l'objet principal de ses réclamations, principal en apparence du moins : de l'argent. Il s'était fait payer l'indemnité convenue avec Stilicon pour l'expédition de Grèce, en ajoutant aux frais de cette campagne manquée un large dédommagement pour celle qu'il venait d'achever aux portes de Rome; mais un autre point restait à débattre, le plus important au fond, quoiqu'il l'eût à peine touché dans la négociation. L'appétit de son peuple pour l'or et le butin était satisfait; ses prétentions personnelles ne l'étaient pas, et sa condition ultérieure vis-à-vis de l'empire n'était point réglée. Maître des milices de l'Illyrie orientale au moment où il avait quitté l'empereur Arcadius, Alaric ne devait pas changer de situation en changeant de maître : le traité de Ravenne le stipulait formellement. Maintenant que le peuple goth, dédommagé de ses dépenses d'armement, se trouvait au cœur de l'Italie, que deviendrait-il, et que ferait-on de son roi? Alaric, qui ne possédait plus ni commandement romain, ni grade, ni pension, re-



demanderait-il à l'Orient la maîtrise qu'il avait abdiquée au profit de l'Occident, ou bien accepterait-il en Italie la condition d'un Barbare pacifié ou vaincu qui n'avait plus qu'à regagner ses forêts? Voilà précisément ce qu'il ne voulait pas, et fort habilement il avait glissé dans ses propositions au sénat une déclaration de ses sentiments romains, avec l'offre de son peuple pour combattre les ennemis de l'empire<sup>1</sup>. De la part d'un chef d'armée victorieux, imposant à la ville éternelle ses conditions de rachat, une pareille amitié, dangereuse à accepter, l'était encore plus à refuser, et le sénat n'avait rien dit.

La mort de Stilicon donnait à l'ambition du roi des Goths un but déterminé, celui de remplacer ce grand général dans le commandement suprême des milices d'Occident, et de sa part une telle ambition n'était pas gratuite, puisqu'il apportait en retour à l'empire la plus brave armée barbare qui fût au monde. Chacun le comprit ainsi, et beaucoup de gens approuvaient le marché : ses bons procédés à l'égard des habitants de Rome après et même pendant le siège lui avaient d'ailleurs concilié la faveur d'une partie du sénat et du peuple. Quant à l'attitude d'Alaric en Étrurie, elle était celle d'un général mécontent, attendant satisfaction de son gouvernement, plutôt que d'un ennemi opprimant un pays ennemi. A Ravenne, où l'on comprenait l'état des choses tout aussi bien qu'à Rome, la disposition des esprits était

1. Cum Romanis in aciem proditurum adversus quemvis, qui esse hostili vellet in eos animo. Zosim., v, 42.

inverse : on aimait mieux avec Alaric la guerre que la paix. La cour redoutait ce Barbare de génie qui, une fois entré dans le gouvernement, eût tout mis sous ses pieds ; Honorius se soulevait à l'idée de passer de la tutelle d'un Vandale à celle d'un Goth, et le parti des généraux romains repoussait toute concession capable de ramener l'influence des généraux étrangers, tandis qu'Olympius, fidèle à son rôle, faisait sonner bien haut, au nom du parti catholique, l'hérésie, le paganisme et toutes les doctrines impies rentrant dans l'État avec ce roi et ce peuple ariens. On n'hésita donc pas à empêcher par tous les moyens possibles la pacification de se conclure. Le traité, quoique déjà signé par l'empereur, fut publiquement l'objet des plus amères critiques. Il restait à solder quelque argent que le sénat n'avait pu fournir et qu'il sollicitait du trésor impérial, l'empereur le refusa ; des otages aussi restaient à livrer, l'empereur déclara qu'il n'en livrerait point<sup>1</sup>.

Alaric écrivait, pressait, réclamant la pleine exécution des conventions au nom de la foi jurée : on l'apaisait par des prétextes ; mais à mesure que s'écoulait le temps, son irritation croissait en violence. Il finit par menacer Rome d'un nouveau siège, et envoya des corps de partisans faire le dégât sous ses murs. La terreur redevint générale : les plus riches familles voulaient partir et quitter la ville, pendant que les avenues étaient encore libres. Dans ces circonstances alarmantes, le sénat résolut d'envoyer une

1. Zosim., v. 42, 44.

députation à Ravenne pour peser sur la détermination de l'empereur et de son gouvernement, et les supplier ou de désarmer Alaric en exécutant fidèlement le traité, ou d'envoyer une armée qui pût le chasser de l'Italie. Les députés élus furent au nombre de trois, choisis dans les familles patriciennes les plus élevées<sup>1</sup>. C'était d'abord Cécilianus, ancien vicaire d'Afrique<sup>2</sup>, ami de saint Augustin, chrétien catéchumène, et d'une vie jusqu'alors recommandable<sup>3</sup>, quoique la vengeance et l'ambition fussent capables de l'entraîner à des crimes odieux, comme il le prouva plus tard : en ce moment, il était l'homme d'Olympius, et sa nomination avait eu pour but d'amener, s'il était possible, le ministre tout-puissant au désir du sénat. Nous ne savons rien du second délégué, Maximianus, sinon qu'il était fils d'un très-haut fonctionnaire appelé Marilianus, célèbre par son opulence<sup>4</sup>. Quant au troisième, qui doit jouer un rôle important dans la suite de nos récits, nous en parlerons plus longuement, afin de bien préciser le caractère qu'il apportait dans cette ambassade et l'intérêt de parti qu'il y représentait.

Priscus Attalus (c'était son nom), riche citoyen d'Ionie promu au sénat romain<sup>5</sup>, pouvait passer pour le type parfait des nobles de son temps, brillants, spirituels, incrédules au fond pour la plupart, et païens

1. Ab senatu legati Ravennam mittuntur, Cæcilianus, Attalus et Maximianus. Zosim., v. 44.

2. *Cod. Justin.*, I, LI, 4. — Gothofredi *Chronol. Cod. Theod.*, p. 147.

3. August., *Ep.* 60, *Opp.*, t. II.

4. Zosim., v, 45.

5. Philostorg., XII, 3.

par mode. Une élocution facile et parfois trop abondante, à la manière des rhéteurs grecs, lui avait valu une sorte de réputation d'orateur<sup>1</sup>; il composait aussi de petits vers érotiques qu'il chantait en s'accompagnant de la lyre<sup>2</sup>, et en même temps il correspondait, sur des matières assurément moins futiles, avec le grave Symmaque, qui l'appelait son fils<sup>3</sup>. Ce patricien accompli, bienveillant et affable pour tous, était devenu l'idole de la société élégante. Les honneurs n'avaient pas tardé à rehausser ses talents divers, et dans l'opinion de beaucoup de gens il pouvait prétendre à tout. Sa foi religieuse était encore un problème<sup>4</sup>, ou plutôt il appartenait à cette classe d'indifférents, alors très-répondue, qui oscillait entre les croyances chrétiennes et les doctrines d'un polythéisme raffiné, aux trois quarts littéraire, fondé sur l'admiration d'Homère et sur la dangereuse folie des sciences occultes. Il ne se décida que plus tard à faire profession du christianisme, et l'on verra à quelle condition. Cet homme léger, gâté par les succès du monde, était rongé de l'ulcère qui dévorait cette société, la passion du pouvoir suprême, ce désir fiévreux d'endosser la pourpre, qui faisait passer le manteau des césars, comme par un mouvement perpétuel, sur de si nombreuses et souvent si indignes épaules. Tel qu'il était et que nous avons essayé de le peindre, avec ses agréments et ses

1. Zosim., vi, 7; — Sozom., ix, 8.

2. Olympiod., *Fragm.*, *ub supr.*

3. *Filium nostrum Attalum, spectabilem virum. Symmach., Ep.*, ii, 81. Cf. vii, 27, 54 et 113.

4. Il était païen, suivant Philostorge, xii, 3.

vices, ce personnage tenait dans la députation le premier rang par son mérite présumé, ses anciens services et son crédit.

Les envoyés reçurent à Ravenne l'accueil le plus flatteur et le plus ironique. On combla leurs personnes de prévenances et d'honneurs ; mais au tableau des souffrances de la ville éternelle, amplifiées encore par la rhétorique d'Attale et de Cécilianus, les courtisans, loin de s'émouvoir, répondirent presque par un éclat de rire<sup>1</sup>. Quant aux craintes de l'avenir, ils les trouvèrent moins fondées même que les plaintes du passé. « Le danger n'était pas tellement grand que la majesté romaine se dégradât jusqu'à fléchir devant quelques Barbares misérables. L'empire n'existait-il plus ? l'empereur n'était-il pas là ? Habitué à la victoire depuis son enfance, élevé et nourri parmi des trophées des Goths, Honorius saurait bientôt châtier leur chef insolent. » De tels propos, répétés par toutes les bouches, circulaient vraisemblablement dans cette cour de complaisants et d'eunuques, et lorsque les ambassadeurs, feignant d'accepter ces jactances comme des vérités, s'enquéraient de l'armée qu'on allait envoyer contre Alaric, tout le monde restait muet<sup>2</sup>. Pour dissiper entièrement leurs inquiétudes patriotiques, l'empereur, à la place des secours qu'ils étaient venus chercher, leur octroya des dignités qu'ils ne demandaient point. Comme on était à l'époque du renouvellement des magistratures, il fit passer la préfecture du

1. Zosim., v, 44.

2. *Id.*, *ibid.* — Sozom., ix, 7.

prétoire de Mallius Théodorus à Cécilianus, qui resta dans Ravenne<sup>1</sup>. Attale fut renvoyé à Rome avec le titre d'intendant des largesses sacrées, en remplacement d'Héliocrates, destitué par Olympius à cause de ses ménagements envers les proscrits<sup>2</sup>. Maximianus retourna également à Rome, on ignore en quelle qualité. Au moyen de ces corruptions éhontées, la cour de Ravenne crut avoir paré à tout. Honorius d'ailleurs venait de conclure une alliance avec le tyran Constantin, possesseur actuel de la Gaule, de la Bretagne et de l'Espagne; il l'avait adopté pour frère et collègue en lui donnant l'investiture du manteau impérial, à la condition qu'une bonne armée de Transalpins, amenés par lui en Italie, tomberait à l'improviste sur les derrières d'Alaric, et terminerait sans ennui pour l'empereur italien, les difficultés du siège de Rome : c'était le prix de sa reconnaissance<sup>3</sup>.

Alaric, toujours bien informé, ne manqua pas de savoir ce qui s'était passé dans Ravenne, et l'issue bouffonne de l'ambassade, et la reconnaissance du tyran des Gaules, ainsi que les secours qu'il devait fournir, et l'attente d'autres secours demandés par Honorius à l'empereur d'Orient<sup>4</sup>, et enfin l'arrivée prochaine de six mille hommes d'excellentes troupes appelées de la Dalmatie<sup>5</sup>. Il comprit que l'intention des généraux

1. Zosim., v, 44.

2. Ob humanitatem miseris præstitam. *Id.*, v, 45.

3. *Id.*, v, 43; vi, 1.

4. *Id.*, vi, 8.

5. Visum est principi quinque dalmaticos militum ordines, de suis excitis sedibus, ad urbis custodiam arcessere. In his ordinibus erant

romains était de l'enfermer dans son camp entre l'armée italienne mise en mouvement et celle qu'on attendait des Gaules, que par conséquent il n'avait pas un moment à perdre pour obtenir justice, au besoin par la force, de la non-exécution du traité de Rome. D'assez mauvaises nouvelles lui arrivaient d'ailleurs d'Ataülf, qui n'avait pu se procurer que fort peu de recrues chez les Barbares du Danube, et qui traversait en ce moment les Alpes, se dirigeant sur l'Italie. Alaric lui manda d'accélérer sa marche, afin de devancer la venue des troupes de Constantin ; mais à la descente des montagnes, dans ces plaines de l'Isonzo, qui séparaient la Pannonie de la Vénétie, Ataülf donna contre un obstacle qu'il n'avait pas prévu. Une armée composée mi-partie des garnisons urbaines concentrées, mi-partie de troupes détachées de Ravenne, occupait les plaines de la Haute-Vénétie, sous le commandement d'Olympius lui-même, qui prit part à l'action et se battit assez bien à la tête d'un corps de trois cents cavaliers huns. Le lieutenant d'Alaric, surpris et défait, laissa onze cents hommes sur la place et réussit pourtant à gagner l'Étrurie. Olympius rentra dans Ravenne, gonflé de ce petit succès, qui releva tant soit peu son crédit<sup>1</sup>.

Au moment où la guerre s'engageait ainsi au pied des Alpes, Honorius faisait partir pour Rome les cinq légions qu'il avait mandées de la Dalmatie, et qui

hominum sex millia. Zosim., v, 45. — Une légion était donc réduite à 1,200 hommes.

1. Zosim., v, 45.

venaient à peine de débarquer. Elles devaient servir d'escorte aux deux ambassadeurs qui retournaient auprès du sénat, et grossir la garnison de la ville éternelle. Le comte des domestiques, Valens, les conduisait, mission difficile, car elles avaient à parcourir une longue route infestée par les Goths. Ce général, brave, mais outrecuidant et léger, alla se jeter précisément dans une embuscade que lui tendait Alaric<sup>1</sup>. Ses légions furent enfoncées, tout périt ou mit bas les armes; une centaine d'hommes seulement, parvenus à s'échapper, rentrèrent dans Rome avec Attale<sup>2</sup>. L'autre ambassadeur, Maximianus, resta parmi les prisonniers. Ce fut une bonne prise pour Alaric, qui connaissait l'opulence de sa maison et taxa sa tête à trente mille pièces d'or, lesquelles furent aussitôt payées par son père<sup>3</sup>.

Cependant le premier ministre, soit pour rendre la vie aux passions politiques qui commençaient à se calmer, soit pour se procurer par des confiscations nouvelles l'argent dont il manquait, soit enfin pour se rattacher plus étroitement Honorius en ravivant la haine du jeune prince contre Stilicon et sa mémoire, Olympius, disons-nous, mit derechef sur le tapis la conspiration de l'ancien régent. On vit les recherches

1. Valens...quum indignum arbitraretur, ea per itinera proficisci, quæ ab hoste non obsiderentur, Alaricho transitum ejus exspectante... Zosim., v. 45.

2. Vix centum fuga dilapsi sunt; quorum in numero et ipse dux erat. Nam is cum Attalo, qui ab senatu missus ad principem fuerat, in urbem profectus incolumis evasit. *Id.*, *ibid.*

3. Triginta millibus aureorum pro eo solutis. *Id.*, *ibid.*



inquisitoriales, les accusations, les supplices, recommencer comme aux premiers jours de son gouvernement. L'audacieux ministre attaquait sous ces faux semblants de dévouement au prince quiconque pouvait ébranler son crédit en parlant d'accommodement et de paix, car il se formait à la cour un parti de conciliation avec le sénat et d'entente avec Alaric sur des bases raisonnables. Deux frères, notaires ou secrétaires impériaux, Marcellianus et Salonius, étaient à la tête de ce parti naissant, et plus d'une fois, à ce qu'il paraît, ils avaient blâmé la funeste direction qu'Olympius imprimait aux affaires : celui-ci les livra au préfet du prétoire sous l'imputation du crime de lèse-majesté, comme fauteurs et complices du brigand Stilicon<sup>1</sup>. Ces hommes honorables furent appliqués à la gêne ; on leur demanda sous le bâton et le fouet l'aveu de ce qui n'existait pas, et que leur bouche refusa de proférer<sup>2</sup>. Ils en moururent, mais le sang innocent retomba sur la tête du persécuteur. Une indignation générale éclata contre lui. Vainement essayait-il de se cacher sous le masque hypocrite qui l'avait si souvent protégé ; le fanatisme du parti religieux exclusif se refroidissait de plus en plus devant l'incapacité de ses chefs et l'impuissance du gouvernement qu'il avait fondé.

Toutefois le cri de l'opinion publique n'aurait pas suffi pour écarter Olympius, si, par une maladresse

1. In jus ducti sunt Marcellianus et Salonius fratres, inter notarios principis militantes. Zozim., v, 44.

2. Nullo non genere verberum cæsa sunt eorum corpora. *Id.*, *ibid.*

insigne, il n'avait mis contre lui certains eunuques du palais nouvellement en faveur. Au milieu des révolutions politiques, d'autres révolutions poursuivaient en effet leur cours dans les antichambres impériales, où l'on se dénigrait, se trahissait, se supplantait mutuellement. Térentius et Arsace, créatures du premier ministre, après avoir régné plusieurs mois sur la garde-robe du prince et dans sa confiance intime, s'étaient vus évincés par de plus habiles, qui naturellement se firent les adversaires du premier ministre. A cette cour molle et imbécile, l'inimitié d'un eunuque était plus à redouter que celle d'Alaric, et l'empereur, étourdi chaque jour d'accusations contre Olympius, résolut enfin de le sacrifier<sup>1</sup>. Celui-ci apprit un jour avec étonnement qu'il était dépouillé de sa charge, et comme il devina la main qui avait dirigé le coup, et que cette main ne pardonnait guère, il se procura en toute hâte une barque pontée qui le transporta en Dalmatie<sup>2</sup>. Ce triomphe était loin de suffire aux nouveaux favoris ; une émeute de soldats, secrètement ménagée par leurs soins, mit Ravenne en émoi, et arracha à l'empereur de plus larges concessions. L'armée, par la bouche des révoltés, demandait la tête des deux généraux Turpilion et Vigilantius et celle des deux chambellans Térentius et Arsace<sup>3</sup>. Un personnage puissant, du parti

1. Quum autem eunuchi palatini Olympium apud principem insimulassent, velut auctorem eorum casuum, qui reipublicæ adversi accidissent : tantum effecerunt ut ei magistratus abrogaretur. Zosim., v, 46.

2. Fuga se in Dalmatiam contulit. Zosim., v, 46. — Olympiod., *Fragm.* 8.

3. Ravennæ milites seditione mota, portum ejus occupant. Zosim., v,

des nouveaux eunuques, Jovius, parut alors devant les soldats comme pour apaiser leur colère après les avoir peut-être excités : il les harangua, parlementa avec eux pour sauver, au nom de la discipline militaire, la vie des deux généraux ses collègues, et obtint comme une grâce qu'ils ne seraient que déportés ; mais, à quelque distance de la côte, les malheureux furent massacrés dans le navire qui les emmenait ou jetés à la mer<sup>1</sup>. Quant aux eunuques, dont on ne daigna pas verser le sang, l'un fut exilé à Milan, l'autre relégué hors des domaines d'Occident, sur quelque point de la Romanie orientale<sup>2</sup>. Cette révolution eut pour effet de mettre l'empereur, pieds et poings liés, dans les mains du grand chambellan Eusébius, et l'empire dans celles de Jovius, qui prit les rênes du gouvernement avec les titres de préfet du prétoire et de patrice<sup>3</sup>.

Ce fut un retour complet au passé, une réaction ardente contre les lois d'Olympius et l'omnipotence du parti religieux exclusif. Tout ce qui tenait de près ou de loin à ce parti fut éliminé des charges publiques. Les généraux barbares, dépouillés du ceinturon par la loi du 14 novembre, reparurent à la cour avec les insignes de leur ordre, non plus en vertu d'une simple

47. Quum de militibus audiret (Jovius) omnino sibi Turpillionem et Vigilantium duces, una cum Terentio, augustalium cubiculorum præposito, et Arsacio, dedendos esse... Zosim., v, 47.

1. In navim conjecti, ab iis necantur, qui eos avehebant. *Id.*, *ibid.*

2. *Id.*, *ibid.*

3. Jovius, præfectus prætorii et patricii dignitate cohonestatus. *Id.*, *ibid.* — Eusebio cubiculi præposito creato. *Id.*, 48.

tolérance, mais en vertu de leur droit<sup>1</sup>. Pour récompense de sa courageuse honnêteté, Générade reçut un commandement qui embrassait la Rhétie, le Norique, la Dalmatie et la Pannonie, avec la surveillance de la frontière italienne. Les chefs de la garde impériale furent changés : Jovius tranchait, réglait tout dans la maison du prince, comme s'il eût été l'empereur lui-même. Il fit la même chose dans la sphère des lois civiles et religieuses. Les privilèges énormes conférés aux évêques catholiques par les institutions d'Olympius furent abolis l'un après l'autre ; la juridiction ecclésiastique rentra dans ses anciennes limites. Défense fut faite à qui que ce fût de violenter la conscience des hérétiques et des païens pour les convertir au catholicisme, et les communions chrétiennes dissidentes recouvrèrent la liberté de tenir leurs assemblées<sup>2</sup>. Attale, encore païen, passa de l'intendance des largesses sacrées à la préfecture de Rome, poste beaucoup plus important dans les circonstances présentes. Jovius reprenait évidemment, dans les affaires intérieures, la politique de Stilicon : régime de tolérance religieuse, équilibre entre les partis, réorganisation de l'armée par le rappel des chefs barbares ; au dehors, ses vues étaient plus larges encore et plus hardies. Malheureusement Jovius n'était pas un Stilicon, et son caractère ne se trouva point au niveau de l'œuvre qu'il osait entreprendre.

Le patrice Jovius nous présente dans l'histoire un

1. Imperator legem hanc in omnibus irritam esse jussit. Zosim., v, 46.

2. Labb., *Concil*, t. II, p. 1121 ; — *Cod. Theod.*, XVI, v, 51.

des types les plus curieux de ce temps de bien et de mal, où l'avenir du monde se préparait au milieu des misères du présent, où la petitesse des hommes ravaillait les plus grandes causes, où les plus saintes enfin se voyaient démenties et souillées par l'indignité des moyens. On ne connaît ni son origine ni son pays : ce nom fut d'ailleurs porté à la même époque par plusieurs personnages éminents. Celui-ci, selon toute vraisemblance, était occidental, et ses relations particulières avec Symmaque, qui se réjouit de son élévation, font supposer qu'il appartenait au culte païen<sup>1</sup>. Fin, insinuant, rompu aux affaires, capable même de quelque élan patriotique jusqu'au point où son intérêt personnel l'arrêtait, il était au fond inconsistant et léger. Son vrai terrain était la ruse, quoiqu'il montrât par soubresaut de la résolution et de l'audace. Héros dans une cour byzantine, il eût paru le dernier des hommes dans un temps où la persistance des idées et le désintéressement du but eussent été comptés pour quelque chose. S'il partageait dans son for intérieur les vues politiques de Stilicon, dont il était l'élève, il avait su le cacher si bien lors de la chute du régent que la perspicacité inquiète d'Olympius s'y était trompée, et il lui avait fallu, pour se déclarer au grand jour, la perspective du pouvoir et la haine vivace d'un eunuque. Tel était Jovius vis-à-vis de ses concitoyens ; quant aux Visigoths, il les avait rencontrés en Épire, où il s'était lié avec Alaric, lorsque le chef barbare y

1. Interfuit publicæ utilitatis, ut tibi majora negotia crederentur. Symmach., *Ep.*, VIII, 30; — Cf. VIII, 49; IX, 56.

commandait<sup>1</sup>. Sans doute leurs mutuelles confidences n'avaient rien laissé de côté, car le Romain y avait gagné une influence véritable sur l'esprit d'Alaric, et Jovius à son tour comprenait mieux que la plupart des hommes d'État de son pays la grandeur un peu sauvage de ce futur Romain qui faisait la guerre pour l'être. Ces sentiments se réveillèrent chez le nouveau ministre d'Honorius, lorsqu'il se vit appelé à diriger la politique de l'empire dans ses rapports avec les Goths : le système qu'il préconisa dans les conseils d'Honorius comme le meilleur, ou plutôt comme le seul bon, fut celui de la paix, du rapprochement des deux peuples, et de l'adoption d'Alaric par le gouvernement impérial<sup>2</sup>. Il se mit à soutenir sa pensée avec tant de chaleur de langage, et, il faut le dire aussi, tant de vraie conviction, qu'il se flatta d'y avoir conquis le jeune prince. Alaric, informé de tout, croyait toucher au but de son ambition : il se rêvait déjà ministre romain, généralissime et patrice.

Pourtant, de son côté, il ne s'était pas endormi. Après l'issue ridicule de la députation du sénat, voyant cette assemblée froissée dans sa dignité plus encore que dans son intérêt, il s'était mis en rapport direct avec elle au moyen de quelques sénateurs influents, et les deux ennemis de la veille unissaient maintenant leurs griefs et leurs blâmes contre le gouvernement d'Honorius. Ces relations du sénat avec le

1. Quod in Epiris Alarichi hospes et amicus factus fuisset. Zosim., v, 48; — Cf. Sozom., ix, 4.

2. Zosim., v, 48. — Sozom., ix, 7.

chef des Goths en dehors de la cour de Ravenne, provoquées et soigneusement entretenues par Alaric, expliquent une partie des faits qui ne tardèrent pas à se produire. Il fut convenu, d'accord entre eux probablement, que le sénat tenterait l'envoi d'une seconde ambassade qui porterait à l'empereur des propositions plus formelles que la première fois et une sorte d'ultimatum<sup>1</sup>. Cette ambassade était en train de se former, lorsque la révolution de palais survenue à Ravenne ouvrit la porte à toutes les espérances d'accommodement. L'histoire n'indique pas les membres laïques qui la composèrent; mais nous savons que l'évêque Innocent en fit partie, soit qu'il s'y fût adjoint volontairement, soit que la ville de Rome l'eût elle-même choisi, dans la pensée d'aplanir les difficultés relatives aux questions religieuses<sup>2</sup>. Quand l'ambassade fut sur son départ, Alaric ne se borna point à lui envoyer un sauf-conduit; il offrit de la faire escorter jusqu'à Ravenne, le pays qu'elle avait à parcourir étant infesté par des bandes de pillards de toutes les armées<sup>3</sup>. Le sénat accepta l'offre, et dans ce temps d'étranges spectacles on vit encore celui-ci : des députés du sénat romain allant, sous la protection des Goths, demander à l'empereur que la ville de Rome eût le droit

1. Quum enim pacem princeps differret et pactis conventis haud satisfaceret, senatus quidem pacis causa legatos iterum ad principem mittit. Zosim., v, 45.

2. Cum quibus et Romanus episcopus proficiscitur. Zosim., v, 45. — Sozom., ix, 7.

3. Aderant iisdem et Barbari quidam, ab Alaricho missi, ut eos ab hostibus, infesta habentibus itinera, tutarentur. Zosim., v, 45.

de se sauver des mains des Goths comme bon lui semblait, et que la foi publique ne fût point violée. Les députés, pendant la route, en croisèrent d'autres qui se dirigeaient de Ravenne au camp d'Alaric : ils venaient de la part de Jovius inviter l'ancien ami du ministre à se rendre dans la ville d'Ariminum, où s'ouvriraient, s'il y consentait, des préliminaires de paix. Jovius devait s'y trouver aussi pour prendre part aux négociations. Alaric ne se fit pas prier : il se mit aussitôt en marche avec une division de son armée ; Jovius le rejoignit, et les pourparlers commencèrent<sup>1</sup>.

Ce fut une lutte de finesse et de ruse entre le Barbare et le Romain, qui voulaient au fond la même chose. Comme on pouvait s'y attendre, Alaric enfla ses prétentions pour obtenir moins. Il demanda une forte somme d'argent et une certaine quantité de vivres, comme prestation annuelle pour lui et son peuple, et la liberté d'habiter la Vénétie, les deux Noriques et la Dalmatie<sup>2</sup>. A ce prix, il faisait avec l'empire une paix éternelle. Jovius écrivit ces conditions sous sa dictée pour les envoyer à l'empereur<sup>3</sup>; mais il joignit à la dépêche officielle une lettre particulière dans laquelle il faisait ressortir tout ce que de telles exigences avaient de dur et de dangereux pour l'Italie : il conseillait alors de créer tout simplement Alaric maître de l'une et l'autre milice. « Alaric acceptera, ajoutait Jovius ; adouci par une faveur qu'il a tant souhaitée, il sera accom-

1. Alaricho principis et Jovii litteris adsenso, et Ariminum profecto, celeriter eo Jovius quoque se contulit. Zosim., v, 48. — Sozom., ix, 7.

2. Zosim., v, 48.

3. Hæc Jovius, Alaricho præsentate perscripta.... *Id.*, *ibid.*



modant pour le reste, et renoncera à des propositions inacceptables<sup>1</sup>. »

Le ministre d'Honorius croyait avoir si bien préparé son maître à cette concession, la plus essentielle de toutes, qu'il ne douta pas un moment du consentement de l'empereur, dont il attendit la réponse en pleine sécurité. Il se trompait. Les répugnances personnelles, pendant son absence, avaient repris le dessus sur la raison d'État : Honorius ne voulait plus d'Alaric, et les eunuques, témoins de ce changement d'humeur, y avaient applaudi avec transport, s'extasiant sans doute sur la fermeté et la dignité du fils de Théodose. L'expédient de Jovius fut donc ignominieusement rejeté, sa témérité fut blâmée<sup>2</sup>, et, dans une lettre confidentielle, comme avait été la sienne, l'empereur lui répondit, en termes très-durs, « que c'était à lui, préfet du prétoire, qui était au fait des revenus de l'empire, de régler le montant de la pension et la quantité de vivres qu'on pouvait assigner au roi des Goths, mais que jamais fonctions ni honneurs ne seraient accordés à ce roi, non plus qu'à tout autre individu de sa nation<sup>3</sup>. » Cette dépêche, où le grand-chambellan Eusébius avait vraisemblablement déployé son plus beau style, n'était point de nature, on le

1. Ut hoc modo delinitus, de conditionum asperitate nonnihil remitteret, ac tolerabilibus moderatisque legibus pacem faceret. Zosim., v, 48.

2. Jovii temeritatem damnat. *Id.*, *ibid.*

3. Auri quidam et annonæ modum ut ipse statueret æquum esse, qui et præfectus esset prætorii et publicorum tributorum copiam facultatemque perspectam haberet; at dignitatem aut ducis officium nunquam se vel Alaricho vel ejus gentilibus esse concessurum. *Id.*, *ibid.* — Cf. Sozom., ix, 7.

comprend bien, à être connue d'Alaric; mais le messager qui la portait l'ayant remise aux mains de Jovius en présence même du roi des Goths, Jovius, par une étourderie impardonnable chez un homme si fin, ministre dans une pareille cour, décacheta hardiment la lettre et la lut à haute voix<sup>1</sup>. Ce fut un terrible coup de théâtre. Jovius, frappé de stupeur, avait peine à en croire ses yeux; quant au roi goth, il entra dans un de ces accès de fureur sauvage auxquels il était sujet, criant « que cette exclusion des charges et des dignités était un outrage pour son peuple comme pour lui, qu'il manquerait à son devoir s'il n'en tirait vengeance sur-le-champ<sup>2</sup>; » et, sans désemparer, il donna des ordres pour que ses troupes se missent en état de marcher sur Rome<sup>3</sup>. Jovius, effrayé pour lui-même, prit comme il put congé de ce terrible ami, et rentra précipitamment dans Ravenne.

Il échappait à un danger pour tomber dans un autre, peut-être pire : voilà ce qu'il put se dire pendant la route. Qu'allait devenir en effet le malencontreux conseiller d'une chose acceptable à son avis, mais qu'on avait déclarée infâme, dégradante, attentatoire à l'honneur et à la sûreté du prince? Accueilli à la cour par ses plus chauds partisans comme un ennemi et un traître, Jovius prit aussitôt son parti. Il

1. Satis inconsulte coram universis Barbaris. Sozom., ix, 7. — Zosim., v, 49.

2. Quasi confestim factam sibi totique genti suæ injuriam ulturus. Zosim., v, 49.

3. Illico signo tubæ dato, versus Romam contendit. Sozom., ix, 7. — Zosim., v, 49.

reconnut sans discuter qu'il avait failli, que le prince avait raison, qu'Alaric et les Goths étaient pour l'empire et pour lui de mortels ennemis, et, allant plus loin que tous ceux qui l'avaient attaqué pendant son absence, il proposa la guerre immédiate. Bien plus, il fit jurer à Honorius de ne faire jamais de paix avec Alaric, et, s'approchant du trône la main étendue, il prononça pour lui-même un pareil serment sur la tête sacrée du prince. Les officiers présents s'empressèrent de l'imiter, puis tous les commandants des troupes impériales, et l'armée se trouva liée par un serment à une guerre perpétuelle et sans quartier<sup>1</sup>.

Alaric, dès lors, était dégagé de tout scrupule vis-à-vis du gouvernement impérial, et cependant il retarda son départ comme s'il hésitait. Au moment de franchir le dernier pas, une terreur secrète l'avait saisi : « Il ne voulait point prendre Rome<sup>2</sup>, » dit un historien du temps. Dans sa répugnance à rompre ainsi avec une si longue et si chère espérance, car saccager Rome c'était renoncer à lui appartenir jamais, le roi des Goths essaya d'un remède suprême. Il envoya en députation à Honorius les évêques des villes voisines pour lui porter une dernière proposition. Ils devaient le supplier, en son nom, « de ne point permettre qu'une ville qui avait commandé mille ans à une grande partie

1. Honorium sacramentis obstrinxit... simul et ipse, principis tacto capite, jusjurandum præstat, et a cæteris, quotquot erant cum potestate, consimile quiddam exigit. Zosim., v, 49. Per salutem principis et ipse juravit. Sozom., ix, 7.

2. Quod eum susceptæ adversus Romam expeditionis pœnituisset, episcopos urbium ablegat. Zosim., v, 50. — Sozom., ix, 8.

de l'univers fût ruinée par des armes étrangères, et que tant d'admirables édifices fussent réduits en cendres<sup>1</sup>. — La paix valait mieux, et Alaric se résignait aux conditions les plus modérées. Il ne demandait plus ni dignités, ni puissance ; il renonçait aux provinces qu'il avait réclamées, à l'exception pourtant des deux Noriques, qui, fréquemment ravagés par les Barbares, ne rapportaient presque aucun tribut à la république. Il y établirait son peuple, et le prince ajouterait à cette concession une prestation annuelle de vivres en telle quantité qu'il jugerait à propos, Alaric s'en remettant à sa prudence<sup>2</sup>. Le roi des Goths se désistait en outre de la demande qu'il avait faite d'une pension, et il n'en était pas moins disposé à conclure avec les Romains une étroite amitié, une société de paix et de guerre, par laquelle il s'obligerait de porter les armes contre tous les ennemis de l'empire<sup>3</sup>. » Tel fut le message dont les évêques se chargèrent, et, chose incroyable, si l'histoire ne nous en donnait les termes exprès, le plaidoyer d'Alaric défendait Rome contre l'empereur d'Occident. C'était un moyen de salut inattendu que sa modération offrait au gouvernement romain ; mais le gouvernement romain le repoussa comme tout le reste. Les insensés qui entouraient Honorius avaient décidé la guerre, ils y tinrent d'autant plus qu'ils crurent avoir fait peur à un tel ennemi. « Point

1. Ne culpa sua sineret eam urbem, quæ jam a pluribus quam mille annis, magnæ parti orbis terrarum imperasset, Barbaris vastandam dedi, nec tantas ædificiorum moles hostili flamma deleri. Zosim., v., 50.

2. Zosim., v, 50. — Sozom, ix, 7.

3. Zosim., v, 50.

de paix, s'écrièrent-ils avec arrogance. Nous avons juré de ne la faire jamais. Si le serment avait été prêté au nom de Dieu, on pourrait espérer qu'il pardonât le parjure; mais il a été fait sur la tête du prince, nul ne peut avoir la pensée de le violer<sup>1</sup>! » Les évêques se retirèrent confus, et rapportèrent au camp des Goths ce qui s'était passé : Alaric donna à ses troupes le signal du départ.

1. Quippe si Deo præstitum fuisset jusjurandum, fortasse negligi posse, permittendo benignitati divinæ facinoris impii condonationem. Zosim., v, 51.

## V.

ATTALE EMPEREUR DU SÉNAT. — LE SAC DE ROME.  
— LA MORT D'ALARIC.

### I.

Arrivé sous les murs de Rome, où vint le rejoindre le gros de l'armée restée en Étrurie, Alaric signifi ses volontés au sénat par un message : il ordonnait que l'empereur Honorius fût déposé comme indigne de porter la pourpre, qu'un autre fût élu à sa place, et que la guerre fût déclarée par le sénat au César déchu<sup>1</sup> ; autrement les Goths ne laisseraient pas pierre sur pierre de la ville qui se disait éternelle. A l'appui de sa sommation, il descendit avec un corps d'élite la rive droite du Tibre jusqu'au port situé près de l'embouchure du fleuve, et qui contenait les approvisionne-

1. Minatus Romam se per vim expugnaturum, nisi cives, conjunctis secum animis, adversus Honorium Augustum expeditionem suscepissent. Zosim., vi, 6.

ments de Rome. Construit par Auguste pour recevoir, des diverses contrées du monde romain, les flottes destinées à l'*annone*, ce port se composait de plusieurs bassins artificiels où pénétraient les eaux de la mer, et de vastes édifices bâtis pour l'emmagasinement des marchandises. C'est là que s'entassaient, au fur et à mesure des arrivages, le blé, le lard, le vin et l'huile qui devaient servir à la consommation journalière du peuple romain, et des flottilles de barques halées par des mulets les faisaient remonter ensuite jusqu'à la ville. Cet établissement, ouvrage du premier empereur, avait été agrandi successivement par Claude, par Trajan, par Septime-Sévère. Une petite ville s'était formée alentour sous ce même nom de Port<sup>1</sup>, et elle était, à l'époque dont nous parlons, assez peuplée et munie d'assez bonnes défenses pour résister à un coup de main. Alaric l'assiégea en règle et ne la prit qu'après quelques jours de tranchée. Il fit respecter les magasins, mais il écrivit au sénat que si une complète satisfaction ne lui était donnée sans délai, il les livrerait au pillage<sup>2</sup>. Ce pillage, c'était la famine dans Rome. Cela fait, et le port occupé par une bonne garnison, il revint devant la ville attendre la réponse du sénat.

La brusque apparition d'Alaric n'avait pas laissé aux magistrats le temps de se pourvoir de vivres : les

1. Portum vocant navale urbis Romæ. Sozom., ix, 6. — Is vero Portum occupavit; id autem est maximum navale urbis Romæ, tribus portibus constans, et in parvæ urbis magnitudinem extensum. Philostorg., xii, 3.

2. Quum omnem urbis annonam reconditam invenisset, eam se minatus est in exercitum suum expensurum, ni celeriter iis Romani, quæ proponebat, satisfacissent. Zosim., vi, 6.

magasins intérieurs étaient à sec, et la disette allait commencer. Le sénat essaya de parlementer ; mais à toutes les observations, à toutes les prières, Alaric ne répondait qu'un mot : « Délibérez. » Las de supplier vainement, le sénat délibéra et probablement aussi le peuple, qui craignait la faim et ne tenait guère à ses empereurs. Curieux renversement des choses de ce monde : un ennemi étranger venait rendre au peuple de Rome, sous la double pression d'un siège et de la famine, un droit politique dont les révolutions civiles l'avaient dépouillé, le droit d'élire ses maîtres ! Le résultat de la délibération ne fut point douteux et ne pouvait l'être. Pourquoi Rome se serait-elle sacrifiée pour un prince qui la sacrifiait ainsi de gaieté de cœur en rompant une convention par laquelle elle s'était sauvée elle-même à ses dépens ? C'était là le sentiment du peuple. Quant au sénat, dont la majorité haïssait la maison de Théodose, il ne voyait peut-être pas sans un secret plaisir l'occasion d'une vengeance que la nécessité semblait justifier, et plus d'un païen saluait déjà dans les calamités présentes l'aurore d'une délivrance prochaine. Un sénatus-consulte, rendu dans la forme la plus solennelle, prononça donc la déchéance de l'empereur Honorius<sup>1</sup>, et, conformément à la règle, il fut porté ensuite aux comices du peuple, qui l'approuvèrent. Le choix du nouvel auguste pouvait soulever des difficultés plus sérieuses : Alaric se hâta de les aplanir en recommandant à la désignation du sénat

1. Instituta deliberatione... omnibus adsensus est, quæ Alarichus imperaverat. Zosim., VI, 6.



le préfet de la ville, Attale, comme un candidat digne du rang suprême et qui lui serait personnellement agréable<sup>1</sup>. L'Ionien devait cet honneur à certaines intelligences fort intimes que, depuis son retour de Ravenne, il avait entretenues avec les Goths par suite d'une circonstance dont j'ai à parler.

Il plut un jour à cet épicurien thaumaturge de se faire chrétien, et il donna la préférence à la communion arienne, qui ne le séparait point de son parti politique. Par un autre calcul qui dénotait chez lui plus de vues mondaines que de besoin d'une foi éclairée, il voulut être baptisé et probablement aussi converti par l'évêque des Goths Sighe-sar, que les Romains nommaient Sigesarius, le personnage ecclésiastique le plus éminent de sa nation<sup>2</sup>. Le chef de cette Église *fouillée*<sup>3</sup>, comme on l'appelait, qui suivait l'armée d'Alaric en camp volant, eut le mérite insigne de convaincre un sénateur romain, mieux que cela, un sophiste grec dont l'esprit, nourri d'arguties, avait résisté à tous les enseignements de Chrysostome et d'Augustin. Ce fut une grande gloire pour les docteurs barbares et surtout une préparation utile pour le néophyte, dont l'ambition déjà peut-être interrogeait l'avenir. La résolution d'Alaric trouva donc Attale disposé à tout, assez chrétien pour plaire aux Goths et pas assez pour offusquer les polythéistes. Croyant lui-même rencontrer un instrument docile à tous ses

1. Alaricho gratissimus habebatur. Sozom., ix, 9.

2. A Sigesario, Gothorum episcopo, fuerat baptizatus, et idcirco et omnibus ipsis et Alaricho gratissimus habebatur. *Id.*, *ibid.*

3. Pellita ecclesia. Hieronym.

projets dans ce misérable Romain qui faisait si bon marché des convictions religieuses, il recommanda sa candidature au sénat comme celle qui concilierait toutes choses. Attale réunissait d'ailleurs, par l'éclat de sa race, par son opulence, par son mérite personnel, par son crédit, qui n'était pas moindre auprès du peuple qu'auprès des grands, toutes les conditions qui pouvaient le rendre acceptable comme empereur : son nom sortit donc des suffrages du sénat, et les comices du peuple, consultés sans doute à leur tour, confirmèrent le choix sans opposition.

Pendant ce temps, des délégués d'Alaric s'étaient tenus aux portes de la ville, attendant le résultat de l'élection. Ils furent alors introduits, et vinrent déclarer, au nom de leur maître, qu'ils reconnaissaient Priscus Flavius Attalus pour empereur du peuple romain<sup>1</sup>; Attale parut, et sous leurs yeux on couvrit ses épaules du manteau de pourpre, et on attacha un diadème de perles autour de sa tête<sup>2</sup>. Dans cet appareil, il prit place sur la chaise curule ornée d'or et de pierreries qui servait de trône aux augustes lorsqu'ils étaient à Rome, et procéda sans perte de temps à l'organisation de son gouvernement. Il fit d'abord la part des Goths ainsi qu'il convenait à leur candidat. Alaric fut nommé maître de l'une et l'autre milice,

1. Romanis decernentibus, id enim illis Alarichus permiserat,.... Philostorg., XII, 3.

2. Exceptis Alarichi legatis, Attalum, præfectum urbis, sublimem in Augusto solio, purpura coronaque cinctum, collocant. — Zosim., VI, 7. — Diadema et purpuram addidit, cæteraque imperii insignia. — Procop., *Hist. Vandal.*, I.

comme autrefois Stilicon ; son beau-frère Ataülf eut la charge de comte des domestiques, qui mettait sous sa main l'élite des troupes romaines et la garde du prince<sup>1</sup>. Vint ensuite le tour des partis romains, à qui Attale donna des représentants dans son conseil. Jean eut la maîtrise des offices, Lampadius la préfecture du prétoire, Marcianus celle de la ville, et Tertullus fut désigné consul pour l'année suivante : tous ces hommes étaient païens déclarés ou chrétiens très-douteux. Lampadius appartenait à cette dernière classe. Catholique entiché des plus folles superstitions, vivant avec des devins et des astrologues et consultant lui-même les astres, il n'en était pas moins l'ami de saint Augustin, qui avait composé pour sa conversion de savantes lettres sur le destin et sur la fausseté de l'astrologie : la présence de Lampadius dans ce ministère d'opposition au catholicisme fait voir combien était restée vaine la sollicitude du savant docteur. Quant à Tertullus, il ne cachait pas sa croyance. Il n'existait pas dans Rome de païen plus fanatique, plus hardi, plus militant ; toujours prêt à outrer par défi ou par orgueil de dévot les pratiques superstitieuses auxquelles renonçaient la plupart des polythéistes même très-convaincus, il était, pour le parti païen, un danger tout aussi bien qu'un gage. Sa désignation surtout donna couleur au nouveau règne<sup>2</sup>. Les fonctionnaires

1. Alarichus magister utriusque militiæ constituitur, Ataülfus vero frater uxoris ejus, comes domesticorum equitum. Sozom., ix, 8.

2. Romani magna exultare lætitia, qui et alios magistratus reipublicæ recte gerendæ peritos nacti fuissent et insignem ex Tertulli consulis honore voluptatem caperent. Zosim., vi, 7.

inférieurs furent choisis de la même façon que ces hauts personnages, et pour le même but. Lorsque Attale eut ainsi constitué son gouvernement sous le contrôle des officiers goths, il partit de la curie pour aller passer la nuit au mont Palatin, dans ce palais des césars peuplé de si grandes images<sup>1</sup>. Ce simulacre d'empereur<sup>2</sup>, comme l'appelle un contemporain, reposa tranquille sous le toit qui avait abrité Auguste, Trajan et Marc-Aurèle.

Le sénat se réunissait le lendemain. Attale y débita un long discours tout parsemé de ces fleurs de rhétorique ampoulée que l'éloquence latine empruntait alors aux sophistes grecs de l'Asie Mineure et de la Syrie. Il parla du bonheur dont Rome allait jouir, de son antique grandeur qu'elle allait recouvrer : l'empire d'Occident reconquerrait bientôt ses limites, mais ce n'était rien que la Bretagne réduite, les Barbares et les tyrans chassés de la Gaule et de l'Espagne ; il voulait ramener l'Orient sous les lois de l'Occident, et faire que Rome redevînt comme autrefois la seule tête de l'univers<sup>3</sup>. Il dut s'étendre alors en paroles pompeuses sur Alaric et sur les Goths, sans lesquels cette entreprise de reconstituer le vieil empire romain ne pouvait avoir lieu, puisque Alaric

1. Regio cum satellitio pergit ad Palatium. Zosim., vi, 7.

2. Inane imperii simulacrum. Oros., vii, 42.

3. Postridie, senatum ingressus, orationem singularis arrogantiae plenam habuit, qua se Romanis universum orbem terrarum acquisiturum, et his etiam alia majora, magnifice jactitat. Zosim., vi, 7. — Orationem habuit prolixam et splendide elaboratam, qua senatui promittebat se patria omnia conservaturum, et Ægyptum insuper et universum Orientis imperium Italis subjecturum. Sozom., ix, 8.

en était l'âme et son peuple le bras. Au reste, le roi des Goths, devenu maître suprême des milices d'Occident sous l'empereur du sénat, ne tenait pas un autre langage, et il le tenait sincèrement. Tous étaient dans la même illusion d'alliance fraternelle et d'efforts communs dont Rome serait le but. Ces sentiments de coopération dévouée à l'empire, qu'Ataülf exprima plus tard sous le charme de son amour pour Placidie, Alaric, on n'en peut douter, les ressentait alors sous la séduction de la gloire. De ce thème de la grandeur nationale qui ne touchait plus guère les Romains, Attale passa suivant toute vraisemblance à un autre plus émouvant pour les générations contemporaines, celui de la liberté religieuse, ou, pour parler plus exactement, de la prééminence à rendre aux cultes actuellement proscrits, sur le catholicisme qui les opprimait, et il fit entrevoir des projets qui remplirent les païens d'allégresse. « Celui-là, se disaient-ils entre eux, rétablira les usages de nos pères, les fêtes, les sacrifices<sup>1</sup> ; les dieux vont revenir. »

Comme un gage donné aux polythéistes, le nouvel empereur fit disparaître de ses médailles le labarum, qui ornait, depuis Constantin, les monnaies impériales, et le remplaça par l'image de la Victoire, accompagnée de ces fières légendes : « Victoire des Romains, rétablissement de la république, gloire de l'empire, Rome éternelle, invincible<sup>2</sup>. » En même temps qu'il

1. Illi, ducta conjectura ex Attali tum proposito et priori educatione, prorsus existimabant illum palam paganismum amplexurum, et ipsis templa patria restitutum, et ferias, et victimas. Sozom., ix, 9.

2. Eckhel, *Doctr. numor.* — Miounet, *Descript. des médailles antiq.*

caressait l'opinion païenne, le néophyte arien donnait à ses coreligionnaires l'espoir de voir l'Église d'Arius dominer bientôt toutes les communions chrétiennes et accaparer les faveurs de l'État, comme au temps de Constance et de Valens<sup>1</sup>. Tout ce monde mélangé, sans cohésion de doctrines, qui ne se tenait que par un seul lien, la haine du christianisme, se remuait et poussait des cris de triomphe. La joie était grande surtout parmi les charlatans des superstitions en vogue, thaumaturges, devins, astrologues ou mathématiciens (ces mots étaient synonymes); leur tourbe, détestée des chrétiens plus encore que des vieux païens, rentra de toutes parts dans la ville : ce fut une vraie prise d'assaut. Eux et leurs adeptes proclamèrent comme l'ère de la félicité publique la révolution qui venait de s'accomplir, et ce mot est encore répété par les écrivains païens plus d'un siècle après. « Une seule famille, dit à ce sujet Zosime, celle des Anices, la plus riche des familles romaines, se tenait à l'écart et semblait voir sa disgrâce particulière dans le bonheur de tous<sup>2</sup>. Les Anices étaient chrétiens, et leur mécontentement se conçoit; mais l'historien se trompe quand il signale cette illustre maison comme la seule qui murmurât contre l'établissement nouveau : d'autres maisons sénatoriales encore, quoique moins dessinées dans leur opposition, donnaient la main aux Anices et créaient

1. Hi vero Ariani se primatum in Ecclesiis, sicuti tempore Constantii ac Valentis, rursus consecuturos arbitrabantur. Sozom., ix, 9.

2. Solam illam familiam, qui Anicii dicuntur, quæ publice videbantur universis conducere, mordebant.....

au gouvernement d'Attale des embarras qui ne tardèrent pas à se manifester.

Attale, empereur à Rome, ne l'était pas en Italie : son maître des milices se chargea de l'y faire reconnaître en commençant par l'Étrurie, que les Goths occupaient<sup>1</sup>. Ce ne fut pas l'incident le moins bizarre de ce drame sans exemple dans l'histoire, que de voir des officiers barbares, revenus du siège de Rome, prêchant aux Italiens l'obéissance au sénat, et exposant en mauvais latin comment l'empereur de leur choix était beaucoup plus Romain que l'autre, et, avec l'aide des Goths, restaurerait l'empire dans sa prospérité passée : tout cela dit, colporté, imposé par des gens qui portaient sur leurs poitrines les peaux de brebis teintes en pourpre, livrées par Rome éternelle pour sa rançon. Les Italiens acceptèrent tout ce qu'on voulut ; divisés par les mêmes partis que les habitants de Rome, ils supportaient, en outre, une occupation étrangère dont ils crurent accélérer la fin par une prompte soumission. Au milieu de cette confusion inexprimable, le gouvernement d'Attale semblait néanmoins prendre racine, et celui d'Honorius tomber en dissolution, quand surgit, d'un point où on ne l'attendait guère, un dissentiment qui, grossissant par l'opiniâtreté des hommes, prit l'importance d'une scission dans ce gouvernement à peine formé : voici de quoi il s'agissait.

L'Afrique avait pour gouverneur, depuis le meurtre de Stilicon, Héraclianus, bourreau de l'infortuné ré-

1. Zosim., vi, 10.

gent et bras droit d'Olympius: en d'autres termes, la subsistance de Rome se trouvait à la discrétion du plus mortel ennemi du sénat, de l'adversaire le plus déclaré de la tolérance religieuse, et, pour tout dire enfin, d'un assassin. Qu'allait-il se passer quand les nouvelles de l'Italie seraient connues à Carthage, quand Héraclianus apprendrait en même temps la déposition d'Honorius, l'élévation d'Attale à l'empire, et la promotion d'Alaric au grade de généralissime des armées d'Occident, Alaric au nom duquel il avait tué Stilicon ? Cette question, qui était dans toutes les bouches, recevait de toutes la même réponse : Héraclianus mettrait l'embargo sur les navires stationnés dans les ports d'Afrique, arrêterait le départ de la flotte annonaire et affamerait du même coup les Italiens et les Goths. Nul ne douta que ce ne fût là son premier acte. En vue d'un pareil malheur, la plus simple prudence ordonnait qu'on mît sans perdre un instant la main sur l'Afrique, dont les dispositions, en les supposant mauvaises, seraient contenues par un nouveau gouverneur<sup>1</sup>. Alaric, qui siégeait au conseil d'Attale comme généralissime romain, proposa d'envoyer sur-le-champ une division de ses Goths sous la conduite d'un officier nommé Druma, homme intelligent, alerte, capable de bien diriger un coup de main et de bien régler les choses après le succès. « Le soldat goth, disait-il, offre pour une entreprise de cette

1. Quum Alarichus Attalo recte consuleret ut idoneas copias in Africam et Carthaginem mitteret, earumque opera Heracliano abrogaret imperium... Zosim., vi, 8.



nature plus de sûreté que le soldat romain<sup>1</sup> ; il n'est point accessible comme celui-ci à la séduction des partis qui divisent dans l'empire l'armée aussi bien que le peuple ; il ne connaît point Héraclianus, et ne balancera jamais entre Honorius et Attale. » Il affirmait qu'une troupe peu nombreuse, mais composée d'hommes d'élite<sup>2</sup>, suffirait à cette expédition, qui ne devait être qu'une surprise habilement et vivement conduite.

Tel fut l'avis d'Alaric : beaucoup de gens l'approuvèrent, soit dans le conseil, soit dans le sénat ; quelques-uns le combattirent. En toute autre circonstance et de la part de tout autre chef d'auxiliaires ou de fédérés, la proposition eût paru simple et naturelle ; ici elle soulevait des soupçons involontaires, et elle était effectivement grave et discutable. Si d'un côté l'entreprise semblait plus certaine avec des Barbares, qui du moins ne changeraient pas de drapeau, et si la réussite était non-seulement désirable, mais nécessaire au nouveau gouvernement, qu'un échec pouvait renverser en faisant de l'Afrique un point d'opposition, d'un autre côté l'emploi de Barbares pour cet objet présentait un danger que personne ne pouvait nier. C'était une idée traditionnelle chez les Romains, que la perte de l'Afrique serait plus dommageable à l'empire d'Occident que l'occupation d'une partie de l'Italie par une armée étrangère<sup>3</sup>, car l'Afrique alimentait Rome, et, Rome subsistant, l'empire pouvait toujours se relever.

1. Documenta plurima fidei.... Zosim., vi, 13.

2. Quingentos Barbaros. Sozom., ix, 8.

3. Non oportere concredi Barbaris Africam. *Id.*, *ibid.*

Que serait-ce si des Barbares maîtres de l'Afrique tenaient en même temps l'Italie? La ruine du nom romain serait consommée.

Voilà sur quoi les opposants fondaient en secret leur refus, et Attale tout le premier, qui rejeta nettement la proposition de son maître de milices. Pour trancher le débat au vif, il fit partir sur-le-champ, avec une petite flotte, un de ses affidés, Constantin, muni de pleins pouvoirs et accompagné d'une poignée de soldats romains<sup>1</sup>. Il se flattait que la seule apparition de ce délégué, porteur d'une lettre de lui aux magistrats des villes d'Afrique, suffirait pour amener la province sous son obéissance et renverser Héraclianus. Quand on émettait des doutes à cet égard, il répondait avec mystère « qu'il était sûr du succès, car les devins avaient déclaré que l'Afrique se rendrait à lui sans combat<sup>2</sup>. » Cette raison eût dû suffire aux païens fanatiques; toutefois, animés par la haine, et préférant tout à la domination des catholiques, ils soutinrent le projet d'Alaric et blâmèrent aigrement Attale. Attale au fond n'était pas un mauvais citoyen: au moment d'exécuter ce qu'il avait toujours regardé comme un grand mal pour son pays, il avait reculé avec frayeur. Pour ceux qui le connaissaient bien, sa conduite ré-

1. Nihili admonitiones ejusmodi fecit Attalus. Alarichi consilio posthabito, cuidam Constanti in Africanos milites imperium tradit, nec firmas tamen cum eo copias mittit. Zosim., vi, 8.

2. Spes amplexus, quas vates ei facerent, ac sine certamine se Carthagine totaque potiturum Africa persuasus. *Id.*, *ibid.* — Usque adeo mente captus ut ne dubitare quidem dignaretur, sed plane sibi persuaderet se Afros jam, secundum prædictiones vatuum, habere subditos. Sozom., ix, 8.

cente, si indigne qu'elle fût, dénotait plus de vanité encore que de bassesse. Tout en se faisant l'instrument des projets d'Alaric, il s'imaginait que c'était lui-même qui faisait d'Alaric un instrument de ses grands desseins sur le monde. Il poussait l'inanité de l'orgueil jusqu'à se regarder comme indispensable à la république, et croyait apporter à l'empire et aux Goths plus de profit qu'il n'en recevait : illusion que personne assurément ne partageait, mais qui résista chez Attale aux plus rudes épreuves. Alaric se conduisit dans toute cette affaire avec une apparente modération qui lui valut la faveur du sénat, et, dans l'histoire, les éloges des polythéistes<sup>1</sup>. Son insistance eût pu donner fondement à des soupçons qu'il ne se dissimulait pas ; il garda le silence, et, se renfermant dans son rôle de fonctionnaire subordonné, laissa agir son empereur. L'expédition pacifique eut lieu sous la conduite de l'affidé d'Attale, Constantin, et elle alla, comme on le devine aisément, échouer contre la vigilance énergique d'Héraclianus.

Le roi goth s'aperçut alors, mais trop tard, que le César de son choix n'était ni assez vil pour le servir aveuglément, ni assez intelligent pour diriger sans lui des intérêts qui leur étaient communs. Il en éprouva une profonde colère. Toutefois il ne manifesta au dehors ni surprise ni regret, par dédain, par fierté, et aussi pour ne point discréditer un gouvernement qui commençait à peine de naître. C'était dans le

1. Quum Alarichus recte consuleret. Zosim., vi, 8.

secret de sa tente, au milieu des siens, que son humeur mécontente éclatait, et alors il se livrait aux emportements les plus sauvages contre cet instrument récalcitrant qui osait se montrer moins bas qu'il ne l'avait jugé. On prétend qu'un jour, traitant les principaux des Goths dans son camp, il fit dépouiller Attale du manteau impérial, et l'obligea de servir à table en habit d'esclave<sup>1</sup>. Ce récit pourrait bien n'être qu'une fable; mais il exprime du moins sous une vive image le mépris que devait sentir ce peuple barbare pour l'empereur et le gouvernement que son épée avait faits.

On calcule que les débats dont nous venons de parler purent s'engager vers le milieu du mois de juillet 409. Avant le commencement d'août, l'armée d'Alaric était en mouvement<sup>2</sup>. L'entreprise projetée contre Carthage se combinait dans son esprit avec une autre qui avait Ravenne pour objet : en même temps qu'on forcerait dans son repaire d'Afrique le plus redoutable partisan d'Honorius, on irait également forcer le fils de Théodose dans son repaire de Ravenne, l'enlever ou le chasser de l'Italie. Ces deux actions simultanées devaient assurer par leur réussite l'existence du gouvernement nouveau. La première se trouvant fort compromise, sinon manquée à l'avance, par la folle résolution d'Attale, Alaric sentit qu'il fallait précipiter la seconde avant que l'échec, qu'il prévoyait trop, ne vînt rendre confiance aux assiégés. En

1. *Servili habitu prodire jussit. Socrat., vii, 10.*

2. *Sozom., ix, 8.*

bon maître des milices romaines, il composa son armée moitié de troupes barbares, moitié de troupes nationales ralliées au sénat<sup>1</sup>; il confia même à un officier romain nommé Valens le commandement général de sa cavalerie, puis il se mit en route vers l'Adriatique. Attale l'accompagnait comme le personnage qui donnait un caractère politique à l'expédition. Aucun obstacle ne retarda leur marche, pas même un semblant de résistance de la part des troupes d'Honorius dans les gorges de l'Apennin, et Alaric put installer bientôt son empereur dans ces mêmes murs d'Ariminum où il avait son quartier général peu de mois auparavant. L'attitude de l'armée du sénat était fière et irritée, tandis que le plus grand abattement régnait à Ravenne, ou plutôt un abandon complet de soi-même. A l'audace puérile d'Honorius et de ses courtisans avait succédé une épouvante plus puérile encore. Le fils de Théodose tenait appareillée perpétuellement dans le port de Classe une petite flotte qui devait le conduire en Orient<sup>2</sup>; vingt fois par jour on le voyait changer de résolution; il voulait fuir; il partait, puis le regret de quitter le trône le ramenait dans son palais : les mêmes hésitations, les mêmes lâchetés se faisaient remarquer autour de lui. Ce qui, plus que tout le reste, avait frappé les imaginations dans l'armée et à la cour, c'était l'acte du sénat qui déposait Honorius et couvrait un autre César de

1. Una cum Romanorum ac Barbarorum exercitu. Zosim., vi, 8.

2. Jam ad capessendam fugam paratus, non exiguam navium copiam in portum Ravennatem coegerat. Zosim., vi, 8; — Sozom., ix, 8. — Ut ad Theodosium proficisceretur, et apud eum viveret. Procop., *Hist. Vandal.*, I.

l'autorité d'un nom bien grand encore : on se demandait avec inquiétude quel était le prince légitime, et auquel des deux on devait obéir. Honorius lui-même s'en montrait effrayé. A force de trembler, il finit par se dire que sa cause était perdue, et qu'une seule ressource lui restait : s'accommoder avec les événements en reconnaissant Attale, comme il avait reconnu cette année même le tyran Constantin. Ce n'était pas la première fois qu'on aurait vu le trône d'Occident partagé entre trois augustes, collègues et frères, et Honorius, tenant au milieu d'eux un rang à part, en vertu de son origine et de sa priorité, saurait aisément, avec l'appui de son neveu Théodose II, saisir quelque chance de reprendre ce qu'il concédait : telles furent ses réflexions. Les eunuques et les courtisans admirèrent la profonde sagesse du prince : ils avaient bien juré de ne lui jamais conseiller la paix, mais c'était la paix avec Alaric et non avec Attale ; ils ne violaient donc pas leur serment. La casuistique byzantine ne se laissait jamais prendre en défaut.

Conformément à cette résolution, une légation s'organisa pour aller porter dans Ariminum à Attale les propositions du fils de Théodose. Elle était solennelle, et comme d'empereur à empereur<sup>1</sup>. Les personnages principaux du gouvernement de Ravenne y figuraient, savoir : le questeur impérial Potamius, le primicier des notaires Julianus, Valens, qui commandait en chef

1. *Ceu ad imperatorem... legatis missis.* Sozom., ix, 8. — *Tanquam ab Honorio ad imperatorem.* Olympiod., *Excerpt.*, ap. *Scriptor. Hist. Byz.*, Bonn.

l'armée ravennate avec le titre de maître des milices, et enfin Jovius lui-même<sup>1</sup>. A peine Attale eût-il pris possession d'Ariminum que l'ambassade fit annoncer son arrivée. Attale la reçut au milieu de ses conseillers et de ses ministres, le diadème au front, le manteau de pourpre aux épaules, comme un homme qui n'a pas besoin qu'on les lui apporte. Un des ambassadeurs exposa en termes fleuris l'objet de leur mission : « Honorius proposait de s'associer Attale ; si l'ouverture était agréée, il lui écrirait une lettre signée du nom de frère et de collègue, et lui donnerait l'investiture du manteau des augustes<sup>2</sup>. » Il se faisait fort très-probablement d'obtenir de l'empereur d'Orient la déclaration d'unanimité nécessaire à la constitution légale du nouveau principat. Attale laissa parler jusqu'au bout l'orateur, puis il prit la parole : « Voilà, dit-il avec un sang-froid insolent, voilà ce que m'offre votre maître ? Eh bien ! moi, je lui accorde la vie à la condition qu'il se rendra, comme relégué, dans une île ou dans tout autre lieu d'exil à son choix, et qu'il aura le pied ou la main coupé<sup>3</sup>. » Un des officiers présents opina pour une aggravation de peine. « Ce n'est pas assez, s'écria-t-il, et la mutilation serait insuffisante ;

1. Jovianus (Jovius) præfectus atque patricius, et Valens, utriusque militiæ dux, et Potamius quæstor, et Julianus, notariorum primicerius. Olympiod., *Excerpt.*, *ub. supr.*

2. Ab Honorio sese missos, ut cum illo de imperii societate tractent... Olympiod., *Excerpt.* — Imperii societatem offert. Sozom., ix, 8.

3. Concedere tamen se, ut insulam inhabitet malorum expers Honorius, vel alium certe, quem velit, locum. Olympiod., *Excerpt.* — Privatam potius vitam eligeret, et extremorum membrorum abscissione totius corporis salutem redimeret. Philostorg., xii, 3.

il en faut une autre plus complète qui, l'empêchant de rester homme, s'oppose à ce qu'il redevienne jamais empereur<sup>1</sup>. » Cette atroce proposition demeura sans réplique. Jovius, renouant l'entretien avec Attale, fit observer qu'Honorius avait été traité assez durement déjà, puisqu'on l'avait dépouillé de l'empire. « On ne dépouille pas celui qui abdique, répondit aigrement le César du sénat, et je ne souffrirai pas qu'on tienne devant moi un pareil langage<sup>2</sup>. » Les envoyés se turent, et Jovius partit pour Ravenne, promettant d'être bientôt de retour.

Alaric n'avait point assisté à la conférence (c'est du moins ce qu'on peut inférer du silence des historiens), mais il vit les ambassadeurs en particulier, et son infidèle ami Jovius sut, à force d'adresse, lui faire oublier ses mécontentements passés. Depuis qu'Attale, par sa dureté impolitique et le cynisme de son langage, semblait avoir rendu impossible tout arrangement amiable, le premier ministre d'Honorius avait changé de tactique et de but. Son but actuel était de détacher Alaric de l'ombre d'empereur qu'il s'était donnée, pour le réconcilier avec son maître, le prince légitime. Il lui faisait sentir que la situation où l'avait porté son mérite, non moins que les événements, aurait un tout autre éclat sous le fils du grand Théodose que

1. Ne nomen quidem imperatoris relicturum ait Attalum, nec integrum corpus, sed in insulam relegaturum, parte quadam corporis ablata. Zosim., vi, 8. — Voyez l'interprétation que donne S. Martin dans les notes de son édition de Lebeau, *Hist. du Bas-Emp.*, t. V, p. 354.

2. Attalus increpando nullum ferre morem dixit ut spoliari dicendus sit imperator qui sponte sua imperio se abdicaret. Olympiod., *Excerpt.*, ub. *supr.*



sous le baladin misérable qu'il traînait à sa suite<sup>1</sup>. Alaric, dont il caressait le rêve, l'écoutait sans manifester sa pensée, et, comparant l'esprit sagace de cet homme et sa dextérité avec l'inintelligence d'Attale, il regrettait de n'avoir pas un tel conseiller à ses côtés. Dans ces secrets entretiens, Jovius ne négligea aucun moyen de perdre Attale, l'accusant non pas seulement d'incapacité, mais de perfidie, de noire ingratitude envers son protecteur. « Crois-moi bien, répétait-il au roi des Goths, cet homme-là se sert de toi, mais il te hait au fond de l'âme. Attends que son autorité se soit affermie, grâce à toi et à ton peuple, et tu le verras à l'œuvre. Sache qu'il vous fera périr sans miséricorde, toi et ta race, et qu'il n'aura pas de cesse que ta nation ne soit anéantie<sup>2</sup>. » Ces graves accusations n'étaient point sans effet sur Alaric déjà irrité : il laissait dire Jovius, il le laissait agir près du fils de Théodose sans s'avancer ni s'engager à rien, et le préfet du prétoire de Ravenne ne quittait plus Ariminum, où la faveur du roi barbare était pour lui une sauvegarde. Tout en négociant pour Honorius, il endormait par des propositions toujours rompues et reprises l'attention d'Attale, qui crut sans doute le corrompre en lui conférant le titre de patrice<sup>3</sup>. Jovius l'accepta

1. *Mimum... ludum imperii... Oros., vii.*

2. *Prorsus ad favendum Honorii causæ se convertit, et Attalum maledictis apud Alarichum incessere non desiit; totus in hoc incumbens, ut ei persuaderet Attalum, stabilito imperio, primum Alaricho ipsi et omnibus ei generis propinquitatibus junctis insidias structurum. Zosim., vi, 9. — Alaricho non acquiescit Attalus, et vero maxime Joviani opera. Olympiod., *Excerpt.**

3. *Illius patricius est appellatus. Olympiod., *Excerpt.*, ub. *supr.**

comme une pure distinction sans quitter le service d'Honorius. Cette comédie, en se prolongeant, créa une sorte d'armistice entre les parties belligérantes. Quelle que fût l'insistance d'Attale, Alaric trouvait des prétextes pour ne point combattre, et l'armée romaine se gardait bien de le provoquer.

L'aterrissement et l'inaction étaient, avec le mensonge, les forces vives de cette politique orientale transportée par le fils de Théodose en Occident : on en eut bientôt une preuve convaincante. Les choses marchaient suivant les désirs d'Alaric, et le dénouement favorable paraissait approcher, quand les dispositions d'Honorius se refroidirent brusquement. On venait d'apprendre l'issue de l'entreprise d'Afrique; elle était telle que les gens sensés l'avaient pu prévoir : l'envoyé d'Attale et sa troupe, ou pour mieux dire son cortège, après avoir débarqué sans opposition dans un lieu voisin de Carthage et s'être avancés à quelque distance de la côte, avaient été enveloppés par des forces supérieures et massacrés jusqu'au dernier<sup>1</sup> : ils étaient tombés dans un piège. Héraclianus alors avait mis la main sur les flottes de l'annone et interdit toute relation de commerce entre l'Afrique et l'Italie<sup>2</sup>. Le messenger qui apportait ces nouvelles à l'empereur Honorius lui annonçait aussi le don d'une somme d'argent que lui faisait la province d'Afrique, et qu'Honorius reçut quelque temps après. Tout cela,

1. Zosim., vi. — Philostorg., xii, 3. — Sozom., ix.

2. Interea Heraclianus, interfecto Constantino, vigiles constituit in partibus et littoribus Africæ, et mercatorum naves Romam proficisci vetuit. Sozom., ix, 8. — Zosim., vi, 8.

comme on le pense bien, releva dans le cœur du prince la confiance si complètement abattue : suivant le mot d'un historien, il sembla sortir d'une léthargie<sup>1</sup>. Sans rompre encore les négociations, il les rendit plus lentes et plus difficiles : le roi des Goths put sentir qu'il était joué.

D'autres affaires vinrent, sur ces entrefaites, détourner un peu son attention de celles-ci; elles n'étaient pas moins graves. Les mêmes nouvelles qui avaient apporté tant de joie dans Ravenne causaient à Rome une émotion toute contraire. La peur d'une famine prochaine se répandit parmi les habitants; or, le peuple ressent la disette dès qu'il la soupçonne. Des troubles éclatèrent dans plusieurs quartiers de la ville; on accusa le sénat de trahison ou d'impéritie, et le nom d'Attale ne fut plus prononcé qu'à travers les malédictions et les menaces. Un jour, dans une représentation du grand Cirque, pendant les acclamations d'usage faites au nom du prince, une voix s'écria : « Très clément César, mets un prix à la chair humaine<sup>2</sup>. » Et des milliers de voix répétèrent en chœur ces odieuses paroles. Alarmés de l'exaltation croissante des esprits, les magistrats et le sénat lui-même engagèrent Attale à se rendre à Rome sans délai, s'il voulait prévenir de grands malheurs<sup>3</sup>. Attale partit donc; mais Alaric demeura dans les murs d'Ariminum, surveillant le blocus de Ravenne et observant surtout ce

1. Quasi ex gravi sopore excitatus. Zosim., vi, 8.

2. Pretium pone carni humanæ. Zosim., vi, 11.

3. Cum famæ invaderet, legatos mittunt ad Attalum. Sozom., ix, 8. — Zosim., vi, 8.

qui se passait autour du prince. Les orages s'accumulaient de tous les points de l'horizon sur ce malheureux empire d'Occident. Théodose II, pour empêcher l'esprit de révolte de passer des Etats de son oncle dans les siens, venait de fermer ses frontières par une ligne de soldats, de telle sorte que les Italiens ne pouvaient plus pénétrer sur les terres de l'empire oriental sans une autorisation du gouvernement de Ravenne ou la signature d'Honorius<sup>1</sup>.

Attale, à son arrivée, se vit en face de la même question qui agitait quelques mois auparavant avec tant de vivacité le sénat et Rome tout entière : elle se reproduisait avec l'aggravation que lui donnaient les circonstances nouvelles. Il n'y avait, en effet, qu'un seul moyen d'empêcher la famine : c'était de conquérir l'Afrique; il n'y en avait qu'un non plus de calmer cette populace en délire : c'était de préparer une expédition ou de faire voir au moins qu'on y songeait. La question fut mise d'urgence en délibération dans le sénat<sup>2</sup>. Alaric consulté renouvelait son ancienne proposition d'envoyer à Carthage Druma avec une petite armée prise dans l'élite des guerriers goths; le sénat, en plus grande majorité que la première fois, se rangeait à cet avis<sup>3</sup>; mais Attale le combattit encore<sup>4</sup>, et

1. Hoc enim et tyrannici furoris et barbaricæ feritatis occasio persuadet, et inter me dominumque et patrum meum Honorium, vicissim recurrente admonitione, convenit... *Cod. Theod.*, VII, tit. xvi, de *Littorum et itiner. custod.*, l. 2.

2. Romam profectus Attalus, senatum advocat; et consultatione proposita... Zosim., vi, 12.

3. Universis propemodum ea sententia probata fuit. *Id.*, *ibid.*

4. Solus Attalus cum paucis judicio plurium non adsentiebatur, qui neminem Barbarorum cum romano exercitu mitti vellet. *Id.*, vi, 13.

avec d'autant plus de violence qu'il était presque seul. Une seconde opinion se fit jour, celle d'une expédition mixte où les troupes barbares et les troupes romaines se trouveraient en nombre égal<sup>1</sup> : Attale la rejeta comme l'autre. Tout entier à ses idées d'intervention pacifique, et toujours convaincu, malgré l'événement, qu'il fallait se borner aux moyens de douceur mêlés d'un peu de corruption, il engagea le préfet du prétoire à se charger de ce rôle, mettant à sa disposition quelques navires et beaucoup d'argent. Non-seulement celui-ci déclina l'offre, mais en plein sénat il motiva son refus dans des termes durs jusqu'à l'insolence<sup>2</sup> : « C'était là, disait-il, une offre dénuée de sens. Là où Constantin s'était fait tuer avec les siens, il n'irait pas se faire tuer aussi de gaieté de cœur et semer dans les mains d'Héraclianus l'argent de l'Italie. » Attale, à ces paroles, se leva tout bouillant de colère, et rompit la délibération avant le vote de l'assemblée. On ne sait trop ce qu'il fit lui-même; il paraît cependant, d'après quelques mots des historiens, qu'il rencontra un homme assez complaisant ou assez fou pour tenter l'aventure, laquelle ne réussit pas mieux cette seconde fois que la première<sup>3</sup>.

Évidemment Attale ne montrait pas le fond de sa

1. Ut et Barbari cum Romanis militibus in Africam mitterentur, eorumque præfectura Drumæ traderetur. Zosim., VI, 12.

2. Itaque ad senatum negat obiturum se amplius legationem, indecora quædam ad eum verba prolocutus; et quod omnino, quandoquidem conatus eorum, qui fuerant in Africam missi, successu caruisset, Barbaros ad gerendum adversus Heraclianum bellum mitti oporteret. *Id.*, VI, 9.

3. Commotus ad iram Attalus, quum per alios indicasset quid esset agendum, mittuntur in Africam cum pecuniis alii. *Id.*, *ibid.*

pensée, mais on y pouvait lire, et tout le monde y lut. Ce qui l'animait, c'était la défiance d'Alaric et des Goths portée jusqu'à la haine, et aussi le désir de se poser à la face du monde en homme indépendant et en maître. Le sénat, inquiet pour sa propre responsabilité, jeta feu et flamme; le parti païen se crut trahi, et, en effet, son triomphe tenait à l'existence du nouveau gouvernement, et l'existence du nouveau gouvernement à la possession de l'Afrique : qu'importait le moyen de la recouvrer ? Les gens passionnés n'y tenaient guère ; si les Barbares étaient plus sûrs que le soldat romain, il fallait s'en servir quand même. Cette obstination qu'Attale regardait comme héroïque et dont il se glorifiait vraisemblablement comme d'un acte de patriotisme, on la taxait dans les conciliabules païens de stupidité et de folie<sup>1</sup>, et l'on mettait en parallèle avec l'outrecuidance irréfléchie de l'empereur la sagesse et la modération de son maître des milices : c'est ainsi que s'exprimaient encore les écrivains polythéistes plus d'un siècle après. Par la plus étrange confusion d'idées, le roi des Goths devenait aux yeux de beaucoup d'Italiens le vrai représentant des intérêts de Rome ; toutefois cette popularité inattendue ne le consola point des ennuis que lui causait Attale : « il en désespéra, » nous dit l'histoire<sup>2</sup>. Le contre-coup de ces dissentiments, ainsi qu'il était aisé de le prévoir, se fit bientôt

1. Erat Attalus nec per se, quæ opus facto, cogitare idoneus, nec parere recta suadentibus. Zosim., vi, 9.

2. Quo Alarichus cognito, graviter ac moleste rem ferens, de rebus Attali desperare cœpit, qui stoliditate quadam animi, nullaque nixus ratione, res inutiles temere moliretur. *Id.*, *ibid.* — Procop., *Hist. Vandal.*, 1.

sentir dans Ravenne, où les négociations furent interrompues; Jovius, chassé de la cour, alla se réfugier dans le camp d'Alaric. En même temps on put remarquer parmi les troupes romaines, qui composaient avec les Goths l'armée du sénat, des signes d'incertitude et même de trahison. Le propre lieutenant d'Alaric, le Romain Valens, maître de la cavalerie, lia des intelligences secrètes avec Honorius; Alaric le sut et le fit mettre à mort<sup>1</sup>. Tout manquait à la fois au roi des Goths, jusqu'à la saison, qui ne permettait plus de tenter une attaque de vive force dans ces marais, au milieu de fleuves grossis par les pluies de l'automne et près de déborder : sous le poids de ces contre-temps réunis, il leva le siège pour regagner son cantonnement de Toscane par l'Émilie et la Ligurie. Chemin faisant, il obligea ces provinces à prêter serment au nouvel empereur, non assurément par affection pour Attale, mais par rancune contre Honorius. Bologne seule osa résister<sup>2</sup> : le roi des Goths passa outre, dédaignant de perdre son temps et de risquer le sang des siens pour de si petits intérêts. Il rentra enfin dans ses quartiers d'hiver, mécontent de lui-même et surtout du gouvernement auquel il avait attaché le succès de ses plus chères espérances.

L'année 440 se présenta sous des auspices tout à fait extraordinaires. Elle ne fut point inaugurée à Ravenne, où l'empereur Honorius, dans son désarroi,

1. Valens, equitum magister, occisus est, proditiōnis insimulatus. Zosim., vi, 10.

2. *Id.*, *ibid.*

avait oublié de nommer un consul, et ce fut le consul d'Attale, Tertullus, qui l'ouvrit à Rome et l'intitula de son nom. Ce zélé païen en prit occasion pour montrer à ses contemporains ce qu'était un consul des vieux temps et jeter un double défi aux chrétiens et aux polythéistes sensés, que les fanatiques accusaient de tiédeur. Il chercha ce qu'auraient pu faire à sa place les Tertullus d'autrefois, en supposant qu'il en descendît, et s'y conforma de point en point. Avec un sérieux que ne possédaient même plus les aruspices de l'ancienne Rome à l'époque de ses lumières et de sa plus grande puissance, il regarda les poulets manger, traça des cercles dans le ciel avec le bâton augural, et consulta le vol des oiseaux<sup>1</sup>. S'il ne riait pas, il prêta beaucoup à rire aux dépens du culte qu'il prétendait relever. Son langage était à la hauteur de ses actes. On rapporte qu'il commença par ces mots sa harangue au sénat : « Pères conscrits, je vous parlerai ici comme consul et pontife : consul, je le suis ; pontife, je compte bientôt l'être<sup>2</sup>. » Il semblait annoncer ainsi le rétablissement du pontificat suprême aboli par les empereurs chrétiens, et laissait entrevoir toute une série de réactions d'autant plus inquiétantes qu'il les cachait. Les païens opiniâtres applaudirent ; les chrétiens trem-

1. Quid enim? numquid non consulibus et pulli adhuc Gentilium sacrilegorum more pascuntur, et volantis pennæ auguria quærentur, ac pæne omnia fiunt quæ etiam quondam pagani veteres frivola atque irridenda duxerunt? Salvian., *de Gubernat. Dei*, vi.

2. Umbratilis consul Tertullus ausus est in curia dicere : Loquor vobis, Patres Conscripti, consul et pontifex, quorum alterum teneo, alterum spero. Oros., vii, 41.



blèrent, non-seulement à cause des persécutions que cette ardeur passionnée leur présageait, mais à cause des malheurs que les actes en eux-mêmes pouvaient attirer sur la ville par l'indignation du vrai Dieu. Accomplis au nom du peuple par les magistrats, ils rendaient le peuple tout entier responsable des conséquences surhumaines qu'ils entraînaient. C'était là une opinion généralement reçue parmi les chrétiens, qui crurent voir déjà la colère divine frapper Rome sacrilège, comme autrefois Sodome et Ninive. « Quels maux ne nous réserve pas une telle année ! se disaient-ils les uns aux autres. Encore si les auteurs du crime étaient seuls punis ! mais leurs abominations, commises au nom de tous, nous enveloppent tous dans le châtiement<sup>1</sup>. » Au reste, les extravagances de Tertullus et de ses adeptes ne plaisaient guère plus aux ariens qu'aux catholiques, malgré le lien politique qui rattachait ceux-là aux païens, et l'évêque Sige-sar dut en gémir avec ses Goths. Las de tant de sottises qui compromettaient de plus en plus sa cause, Alaric regrettait Honorius et cet accord presque conclu, puis fatalement brisé. Avec la patience du Barbare qui sait attendre et poursuivre imperturbablement un but, il épiait l'occasion de renouer, oubliant l'échec de la veille, ou plutôt feignant de l'avoir oublié.

Elle se présenta plus belle qu'il n'eût osé l'espérer. L'hiver n'avait apporté au fils de Théodose que des

1. Illud est feralissimum et gravissimum, quod, dum consensu publico aguntur, error paucissimorum fit crimen omnium. Salvian., *de Gubernat. Dei*, vi.

déceptions et des embarras imprévus. Honorius, harcelé de besoins, avait trop compté sur l'argent de l'Afrique, et sans doute aussi sur ses secours en hommes, et il apprit qu'Héraclianus, loin de l'aider, travaillait à se rendre indépendant dans sa province. Le nouvel auguste des Gaules, Constantin, était bien descendu en Ligurie avec quelques troupes; mais, à Vérone, il avait rebroussé chemin subitement, effrayé des bruits qui couraient sur la situation de Ravenne. Cette ville, en effet, avait été le théâtre d'une révolte des généraux contre les eunuques : le grand chambellan Eusébius ayant insulté le comte Allowig, commandant des domestiques, celui-ci, qui était un Barbare d'une force prodigieuse, l'avait saisi à la gorge sous les yeux du prince et assommé à coups de bâton<sup>1</sup>, mais il avait bientôt payé cette audace de son sang. L'arrivée de quatre mille hommes envoyés par l'empereur d'Orient ne suffit pas pour rassurer Honorius, retombé dans ses anciennes frayeurs. Alaric le trouva donc tout disposé à rouvrir les conférences lorsqu'il revint avec son armée occuper Ariminum vers le commencement du mois de mars. Le roi goth amenait avec lui deux gages dont il pouvait se servir en sens contraire, son empereur Attale et la jeune Placidie, qu'il s'était fait livrer par les Romains, et qui était traitée dans son camp plutôt en reine qu'en captive<sup>2</sup>. Attale

1. Olympiod., *Excerpt.*, ap. *Scriptor. Hist. Byz.*

2. Placidia quoque, soror imperatoris, cum Alaricho erat, vicem illa quidem obsidis modo quodam implens, ita tamen, ut omni honore cultuque regio frueretur. Zosim., vi, 12.

était un otage pour la guerre, Placidie pour la paix.

Les négociations, vivement reprises, parurent toucher enfin au dénoûment. Tout l'annonçait favorable : Placidie se voyait prochainement rendue à sa famille, et Alaric pouvait se dire déjà dans son cœur le second Stilicon d'Honorius, quand on fit observer de la part de cet empereur au maître des milices d'Attale qu'il n'avait encore fourni aucune preuve décisive de la sincérité de ses intentions, et que, tant qu'il garderait près de lui son empereur de théâtre<sup>1</sup>, ainsi qu'on l'appelait, le prince légitime pouvait justement suspecter sa bonne foi. L'observation était fondée; Alaric en sentit la force. Quelle preuve plus éclatante donner à la face du monde que d'enlever à ce mannequin la puissance dont il l'avait revêtu? Il fit venir Attale en costume impérial dans un lieu voisin du port de Ravenne, et là, sous les yeux d'Honorius et des soldats romains, sous les yeux de sa propre armée, il lui arracha des épaules le manteau de pourpre, du front le diadème de perles, et lui signifia qu'il rentrait dans la condition privée. Par grâce singulière, il lui permit de rester avec son fils dans le camp des Goths, leur vie n'étant plus en sûreté ailleurs<sup>2</sup>. Ainsi Honorius triomphait : son rival n'existait

1. *Mimum... ludum imperii. Oros., vii, 42.*

2. *Extra urbem Ariminum... diademate spoliatus et exiit purpura; atque his ad Honorium principem missis, Attalum in omnium oculis ad privatam vitæ conditionem redegit, apud se tamen cum Ampelio filio retentum, donec, pace cum Honorio constituta, vitæ incolumitatem eis impetrasset. Zosim., vi, 12. — Imperio dejicitur, manetque privatam apud Alarichum vitam degens. Olympiod., Excerpt. — Quum universi extra urbem convenissent..... Sozom., ix, 8. — Cf. Philostorg., xii, 3.*

plus même de nom, et le gouvernement du sénat était mis en poudre par la main qui l'avait créé; il ne manquait plus pour confirmer l'accord que la double signature du traité et l'échange des serments.

Un jour qu'Alaric, dans l'attente, parcourait le pays à quelque distance entre son camp et Ravenne, une troupe de brigands barbares fondit sur lui à l'improviste, tua ou dispersa son escorte, porta le désordre dans ses avant-postes, et faillit l'enlever lui-même : c'est du moins ce qu'on peut inférer des termes assez obscurs employés par les historiens<sup>1</sup>. Ces brigands étaient de la bande de Sarus, cet ancien général de Stilicon, ennemi personnel du roi des Goths et son compatriote. Après le meurtre du régent, Sarus avait quitté le service romain, et, se jetant dans l'Apennin avec trois cents Barbares déterminés, il y faisait pour son compte une guerre de pillage. A la nouvelle qu'un accommodement se concluait entre Honorius et son ennemi, il offrit de faire lui-même sa paix, si l'empereur lui accordait ce titre de maître des milices qu'il allait livrer à son rival<sup>2</sup>. La réputation militaire de Sarus était grande et méritée dans les degrés inférieurs du commandement. Homme d'exécution et de coup de main, il avait servi utilement Théodose, et

1. Ad Alpes, locus hic plus minus lx stadiis Ravenna distat.... Sozom., ix, 9. Sarus cum suis repente irruit, quosdamque ex Barbaris interfecit. *Id. ibid.* — Inito adversus Alarichum prælio, eum superavit, et ab urbe Ravenna longius fugavit. Philostorg., xii, 3. — Suivant Zosime, c'est le corps d'Ataülf que Sarus aurait assailli. vi, 13.

2. Philostorg., xii, 3. — Olympiod., *Excerpt.* — Sozom., ix, 9. — Zosim., vi, 13.

tout récemment encore c'était lui qui, par une charge bien dirigée, avait assuré la défaite de Radagaise à Fésules. Honorius prêta donc l'oreille à ses propositions; il le reçut clandestinement à Ravenne, où ils eurent ensemble un long entretien<sup>1</sup>. Voilà ce qui avait précédé le guet-apens tendu par Sarus au roi des Goths. Informé bientôt de ces circonstances, Alaric comprit que tout était convenu entre Honorius et le chef de bandes, et que sa tête devait servir de gage à leur réconciliation. Il n'éclata point en accusations ni en reproches sur la foi publique violée, mais il jura qu'il irait prendre et brûler Rome<sup>2</sup>. Des ordres, aussitôt donnés pour le départ de l'armée, furent promptement exécutés; lui-même, dans son impatience, eût voulu devancer la marche de ses troupes. La route qu'il allait suivre était précisément celle qu'avait parcourue, quatre cents ans auparavant, le premier César marchant aussi à la conquête de Rome et rêvant la domination de l'univers : comme lui, le roi barbare, généralissime d'Occident au nom du sénat, partit d'Ariminum; comme lui, il passa le Rubicon, et cette fois encore le sort en fut jeté.

1. Zosim., vi, 13. — Olympiod., *Excerpt.*, *ub. supr.*

2. Hinc igitur et metu simul et ira percitus, Alarichus eadem via revertitur... Reversus, Romam capit. Sozom., ix, 9.

## II.

En approchant de Rome, Alaric trouva la campagne couverte de fugitifs qui désertaient la ville, de chrétiens surtout qui pouvaient redouter quelque soulèvement populaire et se trouvaient d'ailleurs sans chef, puisque Innocent était resté à Ravenne, échappant à l'embrasement de Rome, comme le juste Loth à celui de Sodome : c'est un écrivain chrétien du temps qui nous fournit la comparaison<sup>1</sup>. Le roi des Goths ne fit à son arrivée aucune proposition, ne donna aucune explication aux Romains : il somma le peuple et le sénat de se rendre à merci, et pour bien caractériser la guerre qu'il apportait cette fois, il fit comparaître devant son armée le malheureux Attale vêtu des insignes d'empereur, les lui arracha de nouveau et le chassa de sa présence<sup>2</sup>. En cassant ainsi son empereur en face de Rome et presque sous les yeux du sénat, il abdiquait lui-même la maîtrise qu'il tenait de ce faux César ; il déclarait hautement qu'il n'était

1. *Beatus Innocentius, romanæ Ecclesiæ episcopus, tanquam justus Loth subtractus a Sodomis, occulta providentia Dei, apud Ravennam tunc positus, peccatoris populi non vidit excidium. Oros., VII, 39.*

2. *Iterum imperavit (Attalus) ac rursus abdicare coactus est. Olympiod., Exc. — Attalus, tanquam inane imperii simulacrum... Socrat., VII, 10. In hoc Alaricus imperatore facto, infecto, relecto ac defecto, citius his omnibus actis pene quam dictis, mimum risit et ludum spectavit imperii. Oros., VII, 42.*

plus Romain, qu'il ne voulait plus l'être, et rentrait vis-à-vis de l'empire dans la liberté du Barbare. Tels furent les préliminaires de ce troisième et dernier siège.

Le sénat de son côté comprit que la barbarie, avec ses concupiscences et ses impitoyables instincts, était rentrée dans le cœur de cet homme mortellement offensé, et qu'il ne s'agissait plus de traiter, mais de combattre à outrance ou de périr. Il arrêta donc avec résolution toutes les mesures nécessaires à la défense, sans se leurrer d'aucune assistance du dehors. Les habitants sentirent, comme leurs magistrats, qu'ils n'avaient plus d'espoir qu'en eux-mêmes. Ancien membre du gouvernement d'Attale, Alaric pouvait connaître, à quelques boisseaux près, l'approvisionnement existant dans les magasins de la ville; il commença par barrer le Tibre et laissa agir la famine concurremment avec les attaques de vive force. Un grand nombre de soldats romains qui avaient quitté le camp des Goths après la rupture d'Honorius et d'Alaric, étaient venus grossir la population urbaine; mais, tout en fournissant à la résistance armée un noyau solide, ils avaient multiplié les bouches à nourrir et accru le danger de la disette. Les magistrats furent obligés de restreindre les distributions, qui allèrent décroissant à mesure qu'on exigeait des habitants plus de travail et de veilles. Cette population, ordinairement insouciant et lâche, reprit pourtant courage en face de périls inévitables : elle souffrait et obéissait avec une sorte d'héroïsme. Les premiers mois du

siège présentèrent une suite d'assauts repoussés au milieu des besoins les plus extrêmes. On voyait des hommes défaillants, ou plutôt des spectres dont la main semblait soutenir à peine le poids des armes, retrouver la vie devant l'ennemi, le repousser loin des portes et aller brûler ses machines jusque sous ses tentes. Alaric, étonné et presque effrayé, réduisit ses opérations au blocus, laissant le premier rôle à son terrible auxiliaire, la faim.

L'histoire nous dit que le siège fut long<sup>1</sup>, et si nous en ignorons les péripéties extérieures, nous connaissons du moins celles du fléau qui dévorait au dedans les assiégés. Après avoir consommé tout ce qui se pouvait manger, ces malheureux eurent recours aux viandes les plus impures<sup>2</sup>, puis à la chair humaine. « On s'entre-déchira pour se nourrir, » nous dit un contemporain avec un sang-froid horrible<sup>3</sup>. Une mère mangea l'enfant qu'elle allaitait<sup>4</sup>. La dernière populace, celle qui ne savait même pas finir sous les traits de l'ennemi, s'éteignait dans un abattement stupide : elle ne se révoltait pas, elle périssait. Il n'y avait point de tombeaux pour les morts<sup>5</sup>. Les cadavres, encore chauds, étaient jetés dans les rues ou

1. Cum longa traheretur obsidio, nec urbs aut vi aut arte capi posset. Procop., *Hist. Vandal.*, I.

2. Ad nefandos cibos erupit esurientium rabies. Hieronym., *Ep.* 97.

3. Mutua carne pastos, obsessos. Olympiod., *Excerpt.* — Sua invicem membra laniant. Hieronym., *Ep.* 97, *Opp.* t. V, ed. Benedict.

4. Mater non parcat lactenti infantia, et recipit utero quem paulo ante effuderat. *Id.*, *ibid.*

5. Cumque non possent extra urbem sepeliri cadavera, quod omnem exitum hostes observarent, urbs ipsa mortuorum sepulcrum erat. — Famem pestis comitabatur, omniaque plena cadaveribus erant. Zosim., v.



empilés dans les recoins des places, qu'ils empêtaient, et les maladies contagieuses vinrent aider aux ravages de la famine. Au milieu de cette agonie de la reine des nations, arriva la nuit du 24 août 410, la plus néfaste de toutes. Le quartier général d'Alaric était placé sur la voie Salaria, non loin de la porte de ce nom<sup>1</sup>, ayant à droite les jardins de Salluste compris dans l'enceinte des murailles, à gauche l'ancien camp des prétoriens, resté en dehors. Vers la moitié de la nuit, quand les habitants étaient plongés dans le sommeil, la porte Salaria s'ouvrit en cachette, et Alaric, aux aguets, y précipita ses troupes : la trahison lui livrait la ville.

Unanimes sur le fait de trahison<sup>2</sup>, les historiens ne le sont ni sur les auteurs ni sur les causes de celle qui termina si inopinément le siège de Rome. Moins d'un siècle après, c'était déjà une question controversée. Une tradition, sortie probablement des chants populaires des Goths, en faisait honneur aux ruses d'Alaric<sup>3</sup> : elle disait que ce roi, ennuyé de la longueur du siège et feignant d'y renoncer, avait envoyé pour adieu aux sénateurs ses anciens amis, trois cents jeunes Goths, braves et hardis, sous le costume d'esclaves<sup>4</sup>. Ces jeunes gens, à un jour convenu, devaient égorger

1. Prope ipsam portam Salariam..... castrorum sedem. Procop., *Hist. Vandal.*, 1. — Cette porte s'appelait aussi *Collina*; c'est par là qu'étaient entrés les Gaulois, en l'année 373 de la ville.

2. Proditione cepit. Sozom., ix, 9.

3. Quum longa traheretur obsidio, nec aut vi aut arte capere potuisset urbem, ad hoc commentum vertitur. Procop., *Hist. Vandal.*, 1.

4. Lectis de omni exercitu puberum trecentis, clamindicat velle se ipsos pro servis dono dare Romanis primariæ dignitatis. *Id.*, *ibid.*

leurs maîtres; ils l'avaient fait pendant que ceux-ci dormaient, et, s'emparant de la porte Salaria après en avoir tué les gardiens, ils avaient introduit Alaric et son armée, revenus sur leurs pas. Ceci, d'après la tradition, se serait passé en plein jour, à midi, dans le moment où les Romains faisaient la sieste<sup>1</sup>. Trop d'invéraisemblances sont accumulées dans ce récit pour que l'histoire s'y arrête un seul instant; mais il en est un autre plus digne d'examen et que nous a transmis un écrivain chrétien, l'historien de Bélisaire et de Narsès, d'après des bruits accrédités de son temps. Suivant lui, une noble matrone, Proba Faltonia, épouse et mère de sénateurs, voyant les habitants de cette ville immense se consumer dans les angoisses de la guerre et de la faim, sans aucun espoir de salut, avait imaginé de les livrer à l'ennemi par compassion<sup>2</sup>, comme on tue un agonisant sur le champ de bataille pour mettre un terme à sa souffrance. Armant donc ses nombreux esclaves, elle les avait envoyés, à la faveur de la nuit, occuper de force la porte Salaria; un signal avait averti Alaric, vraisemblablement prévenu d'avance, et les Goths avaient fait irruption dans la ville<sup>3</sup>. Telle est la version de Procope, qui la donne froidement sans ajouter aucun commentaire au fait.

1. Circa ipsum meridiem, cum pransi domini de more capturi somnum essent. Procop., *Hist. Vandal.*, 1.

2. Ab aliis aliter urbs in Alarichi venisse potestatem traditur. Probam fuisse matronam, inter senatorias fama ac divitiis insignem, miseratam Romanos malis plurimis atteri..... quum spem omnem vidisset deficere..... *Id.*, *ibid.*

3. Familiæ suæ præcepisse ut noctu portam panderent. *Id.*, *ibid.* —

Proba Faltonia était chrétienne; elle appartenait à l'illustre maison des Anices, la plus riche de Rome, la plus fervente dans ses sentiments catholiques, la plus opposée au gouvernement du sénat. Proba habitait avec sa petite-fille Démétriade, encore adolescente, le splendide palais de sa famille. Ses trois fils successivement (et il ne lui en restait plus que deux) avaient porté la robe palmée des consuls à un âge où les jeunes Romains attendaient encore leurs premiers honneurs. Aucune maison patricienne n'était donc comparable à celle-là pour le triple éclat de la naissance, de la fortune et des dignités. Si Proba Faltonia fut vraiment coupable de l'acte que l'histoire lui impute, la suite montra qu'elle n'en voulait tirer pour elle-même aucun profit, et qu'Alaric ne lui sut point gré d'une trahison dont le mobile n'était ni l'intérêt des Goths ni sa personne, mais une étrange folie de charité, et plus probablement, on peut le supposer, la passion religieuse et l'esprit de parti.

Les Goths firent leur entrée au son des trompettes et au bruit des chants sauvages qui d'ordinaire signalaient leur approche<sup>1</sup>. Tout en marchant, ils mettaient le feu aux maisons, et les jardins de Salluste, cette merveille des arts, disparurent bientôt sous des monceaux de cendres<sup>2</sup>. Réveillés en sursaut par le tumulte,

Custodibus de improviso occisis..... Alarichum omnemque ejus militem admisere. *Id., ibid.*

1. Pelag., *Ep. ad Demetriad.*, 30, ap. August., *Opp.*, t. II, in Append., ed. Benedict.

2. Barbari in proxima portæ ædificia incendio grassati, quæ inter do-

les habitants comprirent, à la lueur croissante de l'incendie, que la ville était au pouvoir de l'ennemi. Au moment de franchir la porte Salaria, Alaric, à ce qu'il paraît, ressentit en lui-même une terreur secrète. En proie à un de ces mouvements intérieurs par lesquels l'homme demi-civilisé et chrétien combattait chez lui le Barbare, il se dit que Rome, qu'il allait saccager, n'était pas seulement la métropole du monde, mais aussi la ville des apôtres, qu'il fallait donc compter avec le ciel, et il envoya l'ordre à toutes les divisions de son armée de respecter les basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Paul avec ce qu'elles renfermeraient de peuple et de richesses<sup>1</sup>. Hors ces deux asiles, il abandonnait tout à la rapacité du soldat, lui recommandant toutefois d'épargner le sang<sup>2</sup>. « Je fais la guerre aux hommes, je ne la fais pas aux apôtres<sup>3</sup>, » répéta-t-il aux chefs qui l'entouraient, comme s'il eût voulu, par ces paroles, justifier son ordre et en prouver la nécessité. Les deux refuges qu'il indiquait étaient d'ailleurs situés à l'extrémité opposée de la ville, en deçà et au delà du Tibre : la basilique de Saint-Pierre

mus Sallustii, nobilis quondam historiarum scriptoris, semusta ad nostram ætatem mansit. Procop., *Hist. Vandal.*, I.

1. Dato præcepto, ut si qui in sancta loca, præcipueque ad sanctorum apostolorum Petri et Pauli basilicas confugissent, hos in primis inviolatos securosque esse sinerent. Oros., VII, 39. — Ob reverentiam erga Petrum apostolum, basilicam quæ circa illius tumulum magna est et spatiosissima, inviolatam esse jussit. Sozom., IX, 9. — August., *de Civit. Dei*.

2. Tum deinde, in quantum possent, prædæ inhiantes, a sanguine temperarent. Oros., VII, 39. — Suis copiis permisit ut singuli quantum possent Romanorum opes diriperent, et universas domos deprædarentur. Sozom., IX, 9.

3. Dicens cum Romanis gessisse bellum, non cum Apostolis. Isid., *Chron.*

sur le Vatican, celle de Saint-Paul dans les terrains marécageux voisins de la porte d'Ostie.

Cependant la flamme, poussée par un vent d'orage, gagnait de proche en proche, plus rapide que la marche de l'ennemi, et dévorait indistinctement les demeures des pauvres et celles des riches, les ergastules d'esclaves et les palais, les églises et les temples. Il s'élevait, des îlots de maisons que l'embrase-ment atteignait ou menaçait, comme un concert de clameurs sinistres et de lamentations qui couvraient le bruit de la bataille<sup>1</sup>. Les habitants se précipitaient dehors pêle-mêle, hommes, femmes, enfants, esclaves et maîtres, s'appelant par leurs noms, s'entraînant, se heurtant les uns les autres, et ceux qui échappaient aux flammes rencontraient dans la rue l'épée des Goths. Au plus fort de l'incendie, l'orage qui s'annonçait éclata avec une violence inexprimable, dominant de sa voix toutes les clameurs ; la foudre, à coups répétés, sillonnait l'obscurité de la nuit : on eût dit que la main du ciel se joignait à celle des hommes pour anéantir cette ville infortunée. Plusieurs grands édifices furent frappés<sup>2</sup>, particulièrement des temples et des monuments consacrés aux dieux, ce qui remplit d'une horreur superstitieuse le cœur des païens : le Forum fut foudroyé, et les statues qui le décoraient arrachées de leurs bases et semées sur la place<sup>3</sup>. Cette double destruction laissa partout des marques, et durant les jours qui suivirent, quand le

1. Pelag., *Ep. ad Demetr.*, 30 ; ap. August., *Opp.*, t. II.

2. Clarissima urbis loca fulminibus diruta sunt, quæ inflammari ab ominibus nequiverant. Oros., VII, 39.

3. *Id.*, II, 19 ; VII, 39.

feu cessa de brûler, les maisons calcinées croulaient encore. Les yeux alors n'apercevaient plus au loin que poutres d'airain branlant dans les murs, toits entr'ouverts, frontons brisés, colonnes couchées à terre, simulacres noircis ou fondus<sup>1</sup>. Saint Jérôme, dans son âpre et dur langage, nous peint en quelques mots l'effet de ce grand désastre, où les colères du ciel et de la terre semblaient s'être conjurées pour envelopper du même linceul la ville et ses habitants. « Par un seul embrasement, nous dit-il, Rome fut ensevelie tout entière sous sa cendre<sup>2</sup>. »

Où le feu ne sévissait pas, le meurtre, le viol, le pillage s'avançaient comme un troisième fléau d'un quartier à l'autre. Aucune femme ne fut à l'abri des outrages ; rien ne les garantissait, ni le rang, ni l'âge, ni la religion : plusieurs vierges consacrées par l'église furent victimes des dernières violences<sup>3</sup>. Aux entraînements de la débauche se joignaient, dans l'âme féroce des Goths, une cruauté naturelle, l'habitude du sang, le goût des tortures, surtout la passion de l'argent, et les palais dorés des patriciens devinrent le théâtre des plus lamentables tragédies. Une veuve de naissance illustre, amie de saint Jérôme et son élève dans l'exégèse des livres sacrés, où elle avait acquis un certain renom, Marcella, habitait sur le mont Aventin la demeure de ses ancêtres<sup>4</sup>, en compagnie

1. Oros., II, 19; VII, 39.

2. Uno hausta est incendio. Hieronym., *Ep.* 98, *Opp.*, t. IV, ed. Benedict.

3. August., *de Civ. Dei*, I, 16. — *Id.*, *Serm.* ccxcvi, 5 et seqq. *Opp.*, t. V, ed. Benedict.

4. Hieronym., *Ep.* 154, *ub. supr.*

d'une jeune fille vouée comme elle à la profession religieuse et qu'elle avait adoptée. Cette jeune fille s'appelait Principia. Avec des apparences de richesse au dehors, la maison de Marcella était simple au dedans ; le luxe, l'aisance même en étaient bannis, car la veuve avait distribué tout son bien aux pauvres ; elle et sa compagne ne portaient même que des habits de bure. Surprises par la brusque irruption de l'ennemi, elles n'avaient pu ni fuir ni se cacher, et elles étaient seules lorsqu'une troupe de Barbares tout souillés de sang pénétra jusqu'à leur appartement secret. Ces hommes voulaient de l'argent ; ils demandaient avec instance et menace des trésors que Marcella ne pouvait leur livrer. Elle eut beau leur montrer les vêtements misérables qui les couvraient toutes deux, elle eut beau leur expliquer les motifs de son indigence<sup>1</sup>, ils la frappaient à coups de bâton pendant qu'elle parlait ; de guerre lasse, ils la mirent nue et la flagellèrent si cruellement qu'elle défaillit. Au milieu de ses souffrances, elle ne faisait entendre qu'un cri : « Grâce pour Principia<sup>2</sup> ! » Elles furent enfin transportées dans l'église de Saint-Paul, qui était à la fois un hôpital et un lieu de refuge ; Marcella expira quelques jours après<sup>3</sup>. Ainsi périrent beaucoup de femmes chrétiennes

1. Cumque posceretur aurum, et defossas opes vili excusaret tunica, non tamen fecit fidem voluntariæ paupertatis... Hieronym., *Ep.* 96.

2. Cæsam fustibus flagellisque aiunt non sensisse tormenta ; sed hoc lacrymis, hoc pedibus eorum prostrata egisse, ne te (Principia) a suo consortio separarent ; ne sustineret adolescentia, quod senilis ætas timere non poterat. *Id.*, *ibid.*

3. Post aliquot dies... obdormivit in Domino, reddens spiritum in tuis osculis. *Id.*, *ibid.*

sous les outrages de ces Barbares qui étaient chrétiens, et dont elles avaient peut-être souhaité le triomphe. Proba Faltonia elle-même, cet auteur présumé de la perte de Rome, vit prendre d'assaut le palais des Anices. Luttant contre des soldats ivres de lubricité et de vin, elle cachait dans son sein et enveloppait de son manteau sa petite-fille Démétriade, que ces hommes voulaient lui ravir<sup>1</sup>; elle la racheta au prix de son or et de ses bijoux. On les traîna ensuite dans un des lieux où les Goths déposaient les riches captives pour que leurs familles les rachetassent une seconde fois.

Une femme chrétienne donna, dans ces affreux moments, un exemple d'héroïsme resté célèbre. Ce n'est pas assurément que les matrones qui professaient la foi nouvelle eussent sur les autres le privilège de la pudeur et de l'énergie; mais les écrivains ecclésiastiques sont les seuls qui nous donnent des détails circonstanciés sur le siège de Rome, les récits païens ayant péri presque entièrement par le fait des hommes et du temps. Cette femme, nous dit l'histoire, était d'une merveilleuse beauté; elle tomba aux mains d'un jeune soldat goth qui voulut la posséder, et une lutte odieuse commença entre le Barbare et elle<sup>2</sup>. Animée d'une force surnaturelle, elle résistait et le repoussait. Dans sa colère, il fit mine de la tuer, et

1. Dudum inter barbaras tremuisti manus; aviæ et matris sinu et palliis tegebaris. Hieronym., *Ep.*, 97, ad Demetriad., *Opp.*, t. IV.

2. Quum juvenis quidam ex militibus Alarici, eximia forma præditam mulierem vidisset, tactus pulchritudine, trahebat ad stuprum. Sozom., ix, 10.



comme elle le défiait encore, il lui passa son épée sur le cou de manière à lui en faire sentir le fil sans la blesser profondément. Le sang jaillit néanmoins, et le corps de la jeune femme en fut comme inondé<sup>1</sup>; mais la douleur ne lui arracha pas un cri, pas un signe de frayeur. Se jetant au contraire, la tête haute, au-devant du fer : « Frappe mieux, dit-elle à son assassin ; je préfère mourir plutôt que de reporter à mon mari un corps souillé par l'infamie<sup>2</sup>. » L'histoire raconte que le soldat, ému de pitié, la conduisit lui-même à la basilique de Saint-Pierre, où il la remit au gardien de l'asile, payant en outre six pièces d'or pour sa nourriture, jusqu'à ce que la courageuse Romaine eût retrouvé son époux<sup>3</sup>.

C'étaient là des faits malheureusement communs à tous les sacs de villes, mais il y en eut un que celui-ci put revendiquer comme sien, parce qu'il caractérisait d'une façon éclatante certaine disposition d'âme qu'apportaient au milieu du désordre les vainqueurs et les vaincus. L'ardeur du pillage avait entraîné un officier goth dans un quartier retiré, probablement pauvre, et dont l'isolement promettait aux habitants quelque sécurité. Il y remarqua une maison d'assez belle apparence, que l'histoire qualifie d'*ecclésiastique*, soit qu'elle appartînt en propre à l'Église

1. Levi brachio, utpote qui ob amorem parcere ei vellet, superficie enus collum percussit. Sozom., ix, 10.

2. Tum mulier multo cruore perfusa, cervicem gladio subjicit, optabilis esse ducens... *Id.*, *ibid.*

3. Quumque eam tradidisset ecclesiæ custodibus, simulque sex aureos ad victum ei comparandum, ut marito servaretur præcepit. *Id.*, *ibid.*

romaine, soit que cette Église y eût placé à demeure des veuves ou filles attachées à son service. Le Goth y entra et la trouva à peu près déserte : son gardien était une vieille femme, vêtue du costume des vierges<sup>1</sup>, qui accueillit l'étranger avec dignité et calme. A la sommation ordinaire : « apporte-moi tout ce que tu as d'or et d'argent, » la femme s'approcha d'une cachette dont elle ouvrit la porte, et elle en tira des objets précieux qu'elle étala successivement devant le Barbare ; c'étaient des ornements d'or et d'argent enrichis de pierreries, et du plus beau travail, principalement des vases ciselés dont le Goth contempla longtemps l'éclat et la forme inusitée. Il les soulevait avec la main, comme pour en estimer le poids, et demandait, émerveillé, à quoi servaient de si belles choses<sup>2</sup>. « C'est le trésor de l'apôtre Pierre, dont je suis dépositaire, répondit la vierge d'un ton ferme et imposant ; ces vases sont ceux qu'on emploie aux mystères dans sa basilique<sup>3</sup>. Prends-les si tu veux, cela te regarde, et tu sais à qui tu en rendras compte : pour moi, je les abandonne à ta discrétion, car je n'ai ni la force de les défendre ni le droit de te les donner<sup>4</sup>. »

1. Unus Gothorum, idemque potens et christianus, sacram Deo virginem jam ætate provectam in quadam ecclesiastica domo reperit. Oros., vii, 39. — Sozom., ix, 11. — August., *de Civ. Dei*, i.

2. Dumque, expositis opibus, attonitum barbarum magnitudine et pondere ac pulchritudine, ignota etiam vasorum qualitate, intelligeret... Oros., vii, 39.

3. Hæc Petri apostoli sacra ministeria sunt. Oros., vii, 39. — Hæc vasa mihi de sacrario Apostoli deposita sunt. Isid., *Chron.*

4. Præsume, si audes : de facto tu videris. Ego quia defendere non valeo, neque tenere audeo... Oros., vii, 39. — Ego sacra hosti dare non audeo. — Isid., *Chron.*

Ému de ce qu'il entendait, l'officier goth s'arrêta respectueusement devant ce trésor qui tout à l'heure enflammait sa cupidité<sup>1</sup>; il envoya prévenir Alaric, s'enquérant de ce qu'il devait faire : Alaric, effrayé à son tour, ordonna que le tout fût réintégré dans la basilique de Saint-Pierre, sans que personne osât en détourner la moindre parcelle. Il recommanda aussi que le transport se fit avec toute la vénération et la pompe convenables. L'officier eut bientôt réuni des soldats de sa nation et des Romains esclaves ou libres pris dans le voisinage; des chrétiens se joignirent volontairement à cette troupe, et il se forma comme une procession qui s'achemina lentement vers le sanctuaire de l'apôtre. Les uns portaient au-dessus de leur tête les divers meubles du trésor, les autres formaient le cortège, et des files de soldats barbares les environnaient ou les précédaient l'épée au poing<sup>2</sup>. L'histoire ajoute qu'ils traversèrent ainsi plus de la moitié de la ville<sup>3</sup>. Un nombre infini de curieux, attirés par l'étrangeté du spectacle, se rallièrent de proche en proche au cortège; on entonna des psaumes et des hymnes où la voix des Goths se mêlait à celle des Romains par une harmonie bizarre<sup>4</sup>, chacun chantant

1. Ad nomen Apostoli magno pavore perterritus, regi hoc per nuntium refert. Isid., *Chron.*

2. Itaque magno spectaculo omnium, disposita per singulos singula et super capita elata palam aurea atque argentea vasa portantur. Exsertis undique ad defensionem gladiis pia pompa munitur. Oros., VII, 39.

3. Ea domus a sanctis sedibus longo (ut ferunt) et medio interjectu Urbis aberat. Oros., VII, 39.

4. Hymnis Deo, Romanis Barbarisque concinentibus, publice canitur. Oros., VII, 39. — Cum hymnis et canticis. Isid., *Chron.*

dans sa langue, les Romains d'après la version latine usitée en Italie, les Goths, d'après celle d'Ulfila. Ce fut une diversion bien inattendue aux horreurs du siège. Comme ceux qui faisaient partie de la procession n'étaient ni rudoyés ni volés, des polythéistes s'y glissèrent pour sauver leur vie ou leur argent, et les chrétiens le leur reprochèrent amèrement plus tard<sup>1</sup>. Il paraît qu'à l'entrée de la basilique de Saint-Pierre, comme à celle des autres églises transformées en asiles, il fallait déclarer sa religion aux gardiens sous peine d'exclusion ; beaucoup de païens firent alors des professions de foi, ou simulèrent par leur attitude une croyance qu'ils se hâtèrent de renier quand le péril fut passé<sup>2</sup>.

Il s'établit ainsi un courant qui, pendant plusieurs heures, entraîna la foule vers le pont Milvius et vers les collines du Vatican : la basilique de Saint-Pierre et ses dépendances en furent bientôt encombrées. Construite moitié sur l'emplacement d'un ancien cimetière chrétien et moitié sur les ruines du cirque de Néron, cette basilique passait pour la plus vaste comme aussi pour la plus magnifique de toutes celles que, depuis Constantin, avait vues s'élever la ville éternelle. L'édifice, présentant dans son architecture le dessin d'une croix latine, se divisait intérieurement en cinq nefs séparées les unes des autres par des rangées de hautes colonnes en porphyre et en marbre blanc, au nombre

1. Sic evaserunt multi qui nunc christianis temporibus detrahunt, et mala quæ illa civitas pertulit Christo imputant. August., *de Civ. Dei*, xi, 7.

2. Christianos esse se fingunt... Isid., *Chron.*

de plus de cent<sup>1</sup>. La Confession de Saint-Pierre, chapelle souterraine où reposait le corps de l'apôtre, était placée au-dessous de l'autel et communiquait avec le pavé de la basilique par un escalier et un soupirail grillé dont un gardien particulier tenait les clefs. En avant de l'église se développait un atrium rectangulaire flanqué sur ses quatre faces de portiques couverts et décoré sur sa muraille de mosaïques ou de peintures. Aux parois extérieures de l'atrium et de la basilique s'adossaient des oratoires sous l'invocation de divers saints ou saintes, et un grand baptistère d'où jaillissait une fontaine recueillie plus loin dans un bassin de marbre ombragé de quelques oliviers<sup>2</sup>. Le tout était renfermé dans un vaste enclos où l'on pénétrait par trois portes de bronze, vis-à-vis de l'entrée principale de la basilique. Tel était le premier refuge où courut s'abriter une partie de la population chrétienne de Rome. Un second courant, presque égal à l'autre par son intensité, se dirigeait vers le pont d'Adrien et la basilique de Saint-Paul, qui se trouva bientôt remplie comme la première. Cette grande église, moins spacieuse pourtant que celle de Saint-Pierre, mais aussi riche peut-être, avait été bâtie par Constantin en deçà du Tibre, dans les terrains bas que traversait la route

1. Gregor. Tur., *Glor. martyr.*, 1, 28. — Consult. Arrighi, *Roma subterranea*; — Steph. Borg., *Vaticana confessio B. Petri*; — Baron., *Annal. Eccles.*, II, 3.

2. Canens olivo, murmurans fluento.  
 Namque supercilio saxi liquor ortus excitavit  
 Frondem perennem, chrismatis feracem;  
 Nunc pretiosa ruit per marmora, lubricatque clivum.  
 Prudent., *Peristeph. hymn.*, 6.

d'Ostie<sup>1</sup>. Ces deux citadelles du christianisme occupaient ainsi à courte distance les deux rives du fleuve, qui conduisait de l'une à l'autre et les unissait en les séparant<sup>2</sup>. Elles offrirent alors par leur quiétude l'image de deux îles paisibles au milieu d'une mer en courroux. Là, nous dit un auteur du temps, s'arrêtait l'effort d'un ennemi altéré de vengeance; là venaient s'éteindre et les fureurs de la lubricité et la soif du sang<sup>3</sup>. Quelques tombeaux de martyrs fournirent encore çà et là de pareilles sauvegardes à la population romaine; mais qu'était-ce que tous ces refuges réunis en face d'une population qui couvrait un espace de plus de vingt et un milles de circonférence<sup>4</sup>. Encore faut-il ajouter qu'ils appartenaient de droit aux seuls chrétiens.

Ailleurs sévissait la barbarie dans ce qu'elle avait de plus hideux. Non-seulement on pillait, mais on tuait, on massacrait partout, hors de la ville comme au dedans. Le nombre des morts fut si grand, qu'on ne songeait pas même à les enlever. Ces riches familles du patriciat, dont l'histoire nous peint sous de si vives couleurs l'extrême mollesse et le luxe, eurent le privilège des plus abominables traitements. « Le feu, l'épée,

1. Regia pompa loci est, princeps bonus has sacravit arces...  
Prudent., *Peristeph. hymn.*, 6.

2. Dividit ossa duùm Tiberis, sacer ex utraque ripa.  
*Ib.*, *ibid.*

3. Hucusque cruentus sæviebat inimicus... August., *de Civ. Dei*, II, 1 et 7.

4. Romanæ vero urbis mœnia ex Ammonis geometræ dimensione, quo tempore Gothi illam priore incursione infestarunt, viginti et unius milliarii spatium in circuitu habere comperta sunt. Olympiod., *Excerpt.*

les chaînes, se partagèrent, suivant le mot énergique d'un contemporain, la destinée des superbes dominateurs du monde. » Les distinctions de la naissance et du rang n'étaient qu'un aiguillon de plus à la brutalité des vainqueurs; beaucoup de sénateurs périrent dans les tortures : on sait quel supplice était réservé trop souvent à leurs femmes et à leurs filles, même chrétiennes. Voilà le tableau de cette première chute de Rome, tel qu'on peut le recomposer à l'aide de faits disséminés dans les écrits du temps. Cette catastrophe, à laquelle personne n'avait sérieusement songé (tant l'éternité de la ville de Romulus était devenue une croyance religieuse), sembla ébranler l'univers entier. On crut que la société humaine allait crouler avec cette fière cité, qui en avait été pendant six siècles la lumière et la tête. « Rome, s'écriait saint Jérôme, est devenue le tombeau des nations dont elle a été la mère<sup>1</sup> ! » Les villes de l'Orient et de l'Occident portèrent pour ainsi dire le deuil de ses funérailles ; les peuples barbares eux-mêmes furent frappés de stupeur, comme si le sort leur eût enlevé plutôt un guide qu'une ennemie. Dans l'intérieur de l'empire, les partis désarmèrent un instant, sous une même impression de surprise, de pitié, de douleur. Augustin pleura. « Je ne pouvais, assure-t-il, me consoler. » Jérôme, au fond de son ermitage de Bethléem, sentit sa langue se des-

1. Clarissimum terrarum omnium lumen extinctum est, imo romani imperii caput truncatum, et ut verius dicam, in una urbe totus orbis interiit. Hieronym., *Commentar. in Ezech.*, I, Prolog., *Opp.*, t. III, ed. Benedict. — Quid salvum est si Roma perit? *Id.*, *Ep.* 91, *Opp.*, t. IV. — Ipsa suis populis et mater et sepulcrum. *Id.*, *Commentar. in Ezech.*, III, Prolog.

sécher dans sa bouche et le style échapper de ses mains ; il rejeta loin de lui son travail commencé. « Je me tus, nous dit-il lui-même, car je compris que c'était le temps des larmes <sup>1</sup>. »

Le sac de Rome dura trois jours et trois nuits <sup>2</sup>, puis Alaric donna à son armée le signal du départ. Les bagages des Goths étaient pleins d'un butin immense, dont il est souvent mention dans l'histoire ; le chef, pour sa part, obtint les objets les plus rares, qui composèrent après lui le trésor des rois wisigoths. Entre autres choses curieuses, on signale un vase resplendissant de pierreries, dépouille lui-même d'une autre ville fameuse, et rapporté de Jérusalem par l'empereur Titus. Le chrétien scrupuleux qui avait respecté le trésor de l'apôtre Pierre fit bon marché de celui du roi Salomon. Alaric emmena avec lui, comme une conquête non moins précieuse, la jeune sœur d'Honorius, Placidie <sup>3</sup>, dont il se faisait accompagner depuis quelque temps, non que cette merveilleuse beauté eût touché son cœur comme elle toucha plus tard celui d'Ataülf : il la gardait comme un otage réservé pour des événements imprévus. Un autre otage le suivit volontairement, Attale, ce vil Romain qui ne pouvait plus avoir de patrie que le camp ennemi. Pendant que ces choses se passaient à Rome ou autour de Rome, Honorius concluait avec Sarus un arrangement qui

1. Diu tacui sciens tempus esse lacrymarum. Hieronym., *Ep.* 78.

2. Die tertia Barbari quam ingressi fuerant sponte discedunt. Oros., VII, 39, et II, 19. — La chronique de Marcellin dit qu'Alaric demeura six jours dans Rome ; mais c'est une erreur.

3. Olympiod., *Excerpt.*, ap. *Scriptor. Hist. Byz.*



livrait à ce chef de bandes la maîtrise des milices d'Occident, refusée au roi des Goths<sup>1</sup>. Sarus maintenant dominait en tyran la cour de Ravenne : il se vantait, dans son orgueil grotesque, d'avoir fait fuir Alaric et le peuple des Goths devant deux cents hommes à peine armés, et les flatteurs applaudissaient à ce mensonge. Sous l'épée de ce grand général, le fils de Théodose pouvait désormais dormir à l'aise et se reposer de ses terreurs passées : aussi reprit-il avec bonheur des amusements naguère interrompus. Jamais sa volière ne fut mieux garnie, ses oiseaux plus régulièrement nourris. On raconte qu'un matin, l'eunuque chargé de ce service impérial, et qui avait accès à toute heure près du maître, l'aborda le visage décomposé en annonçant que Rome était perdue. « Comment cela se peut-il ? » s'écria l'empereur hors de lui ; tout à l'heure encore je lui donnais à manger dans ma main<sup>2</sup> ! » Il voulait parler de sa poule favorite, oiseau d'une grandeur et d'une beauté singulières, à laquelle, par honneur, il avait donné le nom de la reine du monde<sup>3</sup>. L'eunuque s'expliqua et l'empereur parut se consoler. Il est difficile de prendre au sérieux cette anecdote, quoiqu'elle nous soit donnée par un historien grave qui vivait un siècle après, et quoique tous les historiens, depuis lors, l'aient répétée à l'envi. Elle sert du moins à nous faire com-

1. Olympiod., *Excerpt.* — Sozom., ix, 9. — Philostorg., xii, 3.

2. Aiunt eunuchorum unum, aviario præpositum, attulisse Honorio nuntium, Romam periisse, eoque audito exclamasse principem : Atqui modo de manu mea comedit. Procop., *Hist. Vandal.*, i.

3. De gallo gallinaceo tunc quoque cogitabat, quem immense magnitudinis Romam vocabat. *Id, ibid.*

prendre le mépris profond des contemporains pour Honorius, mépris que l'histoire a confirmé.

### III.

Alaric quitta Rome l'âme plus troublée qu'il n'y était entré. Il fuyait, dit-on, devant des ennemis imaginaires qu'il croyait arrivés d'Orient<sup>1</sup>. Les Goths traînaient à leur suite toute une armée de captifs, femmes, enfants, laïques, ecclésiastiques, qu'ils grossirent, chemin faisant, de toutes les personnes bonnes à rançonner. En traversant la Campanie, ils pillèrent la ville de Nole, dont ils enlevèrent l'évêque, le célèbre Paulin, disciple d'Ausone, patricien converti au christianisme et resté poète sous le pallium épiscopal. Paulin, riche autrefois, devenu indigent par charité<sup>2</sup>, semblait une excellente proie pour les Goths : ils le chargèrent de chaînes, le menacèrent, le tourmentèrent de toute façon pour avoir ses trésors, mais vainement ; car, suivant le mot touchant d'Augustin, son ami, « il les avait placés dans le sein des pauvres<sup>3</sup>. » De guerre lasse, ils le renvoyèrent comme une bouche

1. Repente fugam arripuit, rumore quodam perterrefactus, quasi imperator Theodosius exercitum adversus ipsum misisset. Socrat., vii, 10.

2. Paulinus noster..... ex opulentissimo divite, voluntate pauperrimus. August., *de Civ. Dei*, I.

3. Ibi enim habebat omnia sua, ubi eum condere et thesaurizare ille (Deus) monuerat... *Id., ibid.*, x.

inutile. La Lucanie et les Calabres eurent le même sort que la Campanie, elles furent mises à feu et à sang. L'incendie de Rhegium, qu'on put apercevoir des côtes de la Sicile <sup>1</sup>, apprit aux habitants de Messine le péril qui les menaçait. Alaric, en effet, voulait passer dans cette île, vierge encore de toute déprédation barbare, gagner de là l'Afrique <sup>2</sup> et continuer depuis Carthage la guerre contre Rome en l'affamant. Dans cette idée, il fit réunir et appareiller en face de Messine tout ce que les ports de la grande Grèce contenaient de navires et de grosses barques. Il comptait, au moyen de voyages réitérés d'une rive à l'autre du détroit, transporter en Sicile sans beaucoup de peine son armée, ses bagages et ses captifs ; mais au moment où cette flotte improvisée prenait la mer, elle fut assaillie par une soudaine et violente tempête qui dispersa les navires, en engloutit un grand nombre et jeta le reste à la côte <sup>3</sup>. Le roi goth, placé sur une hauteur pour surveiller le passage, put à loisir contempler son désastre <sup>4</sup> : l'armée qui avait pris Rome n'était plus.

Quoique ce malheur fût le résultat du hasard ou de l'imprévoyance, on ne manqua pas d'y chercher une cause surnaturelle, suivant le procédé ordinaire des esprits de ce temps. Pour les chrétiens, l'explication

1. Olympiod., *Excerpt.* — Rufin., ap. Idat., *Chron.* — Cf. Tillemont, *Hist. des Emp.*, t. V, p. 600.

2. Per Siciliam exinde in Africam transire disponit. Jornand., *de Reb. Getic.*, 30.

3. Fretum illud horribile aliquantas naves submersit, plurimas conturbavit. *Id.*, *ibid.* — Oros., VII, 43. — Infesto mari periclitati, multum exercitum perdiderant. Isid., *Chron.*

4. Oros., VII, 43.

fut très-simple et ne laissa point de réplique : « Dieu, après s'être servi d'Alaric afin d'humilier et de châtier Rome, le brisait, comme le potier un vase de rebut, maintenant que l'œuvre était accomplie, et il ne se souvenait plus que des crimes par lesquels les Goths, instruments de sa vengeance, avaient puni le crime des Romains. » Tout s'enchaîne dans la doctrine des causes finales, et, la première hypothèse admise, il était difficile de se refuser à la seconde. Quant aux païens, ce fut autre chose : ils revendiquèrent pour une de leurs divinités l'honneur d'avoir sauvé la Sicile. Il existait alors près de Messine, entre la rive du détroit et les derniers escarpements de l'Etna, une vieille statue consacrée jadis par les Siciliens aux puissances de la mer et du feu. Un de ses pieds posait sur un réchaud perpétuellement allumé, symbole du feu éternel, âme de la nature ; l'autre plongeait dans un bassin d'eau courante, image de l'éternité de l'Océan, père de l'univers. Des conjurations magiques redoutables avaient armé le simulacre de la double vertu d'arrêter dans leur marche dévastatrice les laves de l'Etna, et de couvrir la côte contre le débarquement des Barbares<sup>1</sup>. C'était cette statue enchantée qui, au dire des païens, avait suscité la tempête où venait de périr la flotte d'Alaric. Et qu'on ne pense pas que ces folles croyances n'eussent cours que dans les bas-fonds de la société païenne, ignorants et crédules : des personnages du

1. Fuerat hæc (statua)... ab antiquis inaugurata, cum ut Ætnæ montis ignes averteret, tum ut maris transitu Barbaros prohiberet. Altero enim pede perpetuum ignem, altero vero perennem aquam gestabat. Olympiod., *Excerpt.*, ap. *Scriptor. Hist. Byz.*, Bonn.

plus haut rang, des intelligences éclairées, ne craignaient pas de les préconiser et de les soutenir. L'historien Olympiodore nous raconte le fait avec une fermeté de conviction qui a droit de nous surprendre chez un homme d'État mêlé aux affaires de son temps et honoré de quelques ambassades par le gouvernement d'Occident. Il ajoute que, six ou sept ans après l'événement dont nous parlons, la Sicile ayant reçu, pour son malheur, un gouverneur chrétien, le simulacre fut mis en pièces, et qu'alors les Barbares et les feux de l'Etna arrivèrent sans opposition sur une terre qui avait perdu sa sauvegarde <sup>1</sup>. De pareils contes, présentés et acceptés sérieusement comme des vérités, font juger mieux que toute autre chose de la décadence morale où était tombé le polythéisme. Les persécutions contre le culte national, la dernière surtout, avaient eu cette double conséquence de jeter ses partisans dans une vague religiosité qui n'était plus qu'un manteau politique, ou de les pousser par l'opiniâtreté de la lutte aux défis les plus extravagants contre l'évidence et le bon sens.

Le désastre de Rhegium causa au roi des Goths un profond désespoir. Son âme, que nous avons montrée accessible aux terreurs religieuses, qu'elles vissent du christianisme ou du paganisme, en ressentit peut-être alors une double atteinte. Ne sachant que résoudre, il alla se cacher dans une vallée des Abruzzes, près de la ville de Consentia, aujourd'hui Cosenza : il y délibéra

1. Ea igitur statua confracta, tandem ex Ætnæo igne et a Barbaris detrimentum Siciliam cepisse. Olympiod., *Excerpt.*, *ub. supr.*

tristement, nous disent les historiens, sur sa fortune présente<sup>1</sup> et sur l'avenir qu'elle pronostiquait au peuple des Goths. Le bonheur semblait l'avoir abandonné depuis le jour où, cédant aux entraînements de la colère, il avait saccagé Rome. En attendant à l'inviolabilité de la ville éternelle, dont il détruisait le prestige, il avait tranché du même coup les espérances de son ambition, et maintenant, humilié dans son orgueil, amoindri dans sa force, bloqué dans une gorge de l'Apennin, entre les éléments furieux et l'Italie prête à se soulever, il avait mis contre lui le ciel et les hommes. Il ne lui restait pas même la ressource d'aller mener en Afrique la vie de ravageur barbare, puisque la mer le repoussait. Au milieu de ces sombres pensées, il fut saisi d'un mal subit et grave, dont le chagrin précipita la marche. A peine eut-il le temps de régler sa succession; au bout de peu de jours il était mort<sup>2</sup>. Les Goths, qui le pleurèrent comme un grand homme et un grand roi, voulurent honorer sa mémoire par une sépulture digne d'eux et de lui. De peur que des mains romaines, excitées par la cupidité ou la haine, ne violassent les restes du violateur de Rome, ils creusèrent sa fosse près de Consentia, dans le lit d'une petite rivière appelée le Barentin, qu'ils rendirent ensuite à son cours naturel<sup>3</sup>,

1. Dum deliberaret quid ageret..... *Hist. Miscell.*, XIII. — Qua adversitate repulsus Alaricus, dum secum quid ageret deliberaret..... Jornand., *de Reb. Getic.*, 30.

2. Subito immatura morte præventus..... *Id.*, *ibid.* — Subita morte defunctus est. *Hist. Miscell.*, XIII.

3. Barentinum amnem juxta Consentinam civitatem, de alveo suo derivant..... In medio alveo, collecto captivorum agmine, sepulturæ locum effodiunt. Jornand., *ub. supr.*

et celui qui avait traversé le monde avec la violence et le fracas d'un torrent entendit gronder éternellement sur sa tête les eaux déchaînées de l'Apennin. Une partie du trésor royal avait été déposée près de lui dans la fosse ; afin d'assurer le secret du lieu, les Goths égor-gèrent les captifs qu'ils avaient employés à la creuser<sup>1</sup>. Les derniers désirs d'Alaric, ceux qui lui donnaient pour successeur Ataülf, son beau-frère et son second dans le sac de Rome, reçurent leur accomplissement ; puis cette nation errante, privée du chef qui avait été durant quinze ans son âme et sa pensée, se remit en marche, sous un chef nouveau, vers des destinées inconnues.

Ainsi finit Alaric, *le ravisseur de la ville*<sup>2</sup>, comme l'appela la postérité. Son nom sans doute resta illustre, mais les nations germaniques ne le célébrèrent point par un de ces poèmes populaires qui ont immortalisé parmi elles les noms d'Athanaric, de Théodoric, de Totila, et même celui d'Attila, qui n'était point Germain. Les Barbares virent peut-être un Romain dans ce généralissime d'Attale, tandis que les Romains y voyaient un Barbare, et en effet l'histoire dira qu'Alaric ne fut complètement ni l'un ni l'autre. Dans ses aspirations vers la romanité, il ne ressentit jamais ces élans de grandeur morale qui enflammaient le cœur de Stilicon ; il se fit Romain par ambition,

1. In cujus foveæ gremio Alaricum cum multis opibus obruunt ; rursusque aquas in suum alveum reducentes, ne a quoquam quandoque locus cognosceretur, fossores omnes interemerunt. Jornand., *de Reb. Getic.*, 30. — Alaricum in medio alveo cum multis opibus sepeliunt ; amnemque meatui proprio reddentes, ne quis locum scire posset, captivos extinguunt. *Hist. Miscell.*, XIII.

2. *Raptor urbis.*

non par sentiment. Comme Barbare, il fut inférieur à ceux que les Germains considérèrent comme leurs héros : à Théodoric, qui fonda en Italie une royauté gothique ; à Totila, qui se battit pour la conserver, et mourut en la défendant. Alaric se servit de son peuple dans une vue personnelle, sans ménagement pour l'orgueil national, sans prévoyance et sans grand souci des intérêts barbares ; Rome eût compté les Goths parmi ses sujets, si elle eût voulu sérieusement satisfaire la soif d'honneurs romains qui dévorait leur roi. Les héros de l'épopée germanique furent, au contraire, des créateurs ou des défenseurs de royaumes construits avec les débris de l'empire.

Tel fut, pour les vainqueurs, le dernier acte de cette grande tragédie du siège de Rome ; voyons ce qu'il fut pour les vaincus. Un double mouvement d'immigration et d'émigration se manifesta dans la ville aussitôt après le départ d'Alaric. Les gens qui entraient étaient des habitants pauvres de la campagne et des villes environnantes, qui venaient prendre part aux distributions, s'établir dans les maisons abandonnées, et glaner encore là où avaient moissonné les Goths. Ils accoururent en si grand nombre que, dans un seul jour, dit-on, la population urbaine se trouva augmentée de quatorze mille âmes<sup>1</sup>. Ces nouveaux venus et les misérables de l'ancienne population récla-

1. Post Romam a Gothis captam, Albinus, Urbis præfectus, quod jam eadem ad pristinum rediret statum, scripsit, non sufficere præbitam populo partem, multitudine jam aucta civitate; additque uno die numerum natum esse civium quatuordecim millium. Olympiod., *Excerpt.*, ap. *Scriptor. Hist. Byz.*



mèrent les jeux du Cirque, qu'il fallut célébrer sur des ruines<sup>1</sup>. Les émigrants appartenaient, au contraire, à la classe des riches, qui pouvaient craindre les dispositions d'Ataülf, aux chrétiens surtout, pour qui les vengeances de la populace païenne n'étaient pas moins à redouter qu'un retour offensif des Goths. Les uns allèrent demander leur salut aux îles de la mer de Toscane, qui se peuplèrent devant les bandes d'Alaric, comme plus tard les écueils de l'Adriatique devant celles d'Attila; les autres cherchèrent leur sûreté plus loin. Quelques années suffirent pour que, dans les parages voisins de l'Étrurie, l'aspect des lieux fût complètement transformé. Sur les pentes ombreuses d'Igillum, aujourd'hui Giglio, on vit des habitations faites à la hâte chasser devant elles les grands bois de futaies, et les rochers de Gorgogne et de Capraria se couvrirent de monastères<sup>2</sup>. Cette mer n'était qu'un étroit fossé entre les émigrants et le danger qu'ils fuyaient : beaucoup en voulurent un plus large, ils passèrent en Afrique, soit avec l'intention d'y rester, soit pour gagner ensuite l'Égypte et les contrées de l'Orient; mais le trajet était difficile et coûteux. Les

1. Ut libere conclamaret (populus) si reciperet circum, nihil esse sibi actum. Oros., 1, 6.

2. Eminus Igilii silvosa cacumina miror,  
 . . . . .  
 Gurgite quum modico victricibus obstitit armis,  
 Tanquam longinquo dissociata mari.  
 Hæc multos lacera suscepit ab urbe fugatos;  
 Hic fessis posito certa timore salus...  
 Unum, mira fides, vario discrimine portum,  
 Tam prope Romanis, tam procul esse Getis.

Rutil., *Itiner.*, 1, v. 325 et seqq.

patrons de navires mettaient leurs services à très-haut prix, et bien souvent les mauvais traitements et la misère ressaisissaient en route les infortunés fugitifs.

On eût pu croire que leur présence éveillerait jusque dans les provinces les plus éloignées la commisération et le respect; il n'en fut pas ainsi : la grandeur même de leur infortune se tourna contre eux, et l'ancienne opulence de Rome pesa d'un poids fatal sur leurs calamités présentes. Si ruinés qu'ils fussent, on les supposait toujours riches. Des gouverneurs abominables les rançonnèrent au passage, et des populations cupides tentèrent de leur arracher violemment ce qu'ils avaient sauvé, avec moins de peine peut-être, des mains des Goths<sup>1</sup>. Ils n'étaient, aux yeux de ceux vers qui le flot de l'émigration les poussait, que les épaves d'un grand naufrage, vouées au premier occupant. En Afrique, si près de l'Italie, leur sort fut plus cruel que partout ailleurs, et l'histoire nous dénonce comme l'auteur d'exactions et de crimes dont l'audace dépasse toute croyance ce même Héraclianus, qui était devenu le chef du parti catholique depuis la chute d'Olympius. Un père de l'église étranger aux discordes de l'Occident disait de lui, à propos de ces mêmes persécutions : « Charybde et Scylla sont des monstres cléments en comparaison d'Héraclianus; deux soifs dévorent perpétuellement

1. Nequaquam duri quorundam atque crudeles animi emolliuntur dum pannos eorum ac sarcinulas discutiant, aurum in captivitate quærentes. Hieronym., *Commentar. in Ezech.*, vii, in Proœmio.

cet homme : la soif du vin et la soif de l'or<sup>1</sup>. » Si la première était trop souvent satisfaite, l'autre en revanche ne l'était jamais. Cet étrange magistrat avait fait venir de Syrie des marchands d'esclaves qui se tenaient à l'ancre dans les ports d'Afrique, attendant ses commandes, et il leur vendait les femmes et les filles émigrées qui ne trouvaient pas assez d'argent pour le payer<sup>2</sup>. Il en fit partir plusieurs cargaisons, et quelques-uns des plus grands noms de Rome, traînés sur les marchés de l'Euphrate ou de l'Oronte, allèrent servir dans les gynécées de l'Orient ou se souiller dans le lit d'un maître. Encore si ce misérable avait été aveuglé par la haine ou le fanatisme religieux ; s'il avait poursuivi le sénat dans les filles et les femmes des patriciens, et le paganisme dans celles qui avaient des pénates domestiques à emporter ! Mais non, il ne distinguait point ; qui n'avait point d'or ou qui n'en avait pas assez était à ses yeux pire qu'un apostat ou un païen.

Une affreuse destinée amena sous sa main la plus noble des matrones chrétiennes, Proba Faltonia. Après s'être rachetée deux fois de la captivité des Goths, la fille des Anices avait pu gagner l'un des ports de la côte, et à force d'argent elle avait décidé le patron d'une barque à la conduire à Carthage avec sa famille,

1. *Feram Charybdim, Scyllamque succinctam multis canibus...* Hieronym., *Ep.* 97, ad Demetriad., *Opp.*, t. IV, col. 788, ed. Benedict. — *Quem nescias utrum avarior an crudelior fuerit ; cui nihil dulce præter vinum et pretium.* *Id.*, *ibid.*

2. *Hic matrum gremiis abducere pactas ; negotiatoribus et avidissimis mortalium Syris nobilium puellarum nuptias vendere...* *Id.*, *ibid.*

composée de ses deux fils survivants, de sa bru Juliana et de la jeune Démétriade, cette fille de Juliana dont nous avons déjà parlé<sup>1</sup>. La traversée fut rude, et les fugitifs n'échappèrent aux dangers de la mer que pour tomber dans les prisons du tyran. Proba eût pu faire appel à Augustin, le recours des Romains en Afrique; mais, si elle le fit, la voix d'Augustin fut méconnue comme tout le reste. Cependant Démétriade et sa mère étaient menacées de passer aux mains des marchands syriens, si elles n'acquittaient une somme énorme pour leur bienvenue. Un des fils de Proba, celui qu'elle aimait le plus tendrement, tomba malade et mourut<sup>2</sup>, victime peut-être de l'insalubrité de sa prison. Dans cette extrémité, Proba ne balança plus, elle se dépouilla de tout ce qu'elle avait emporté de Rome : elle se racheta une troisième fois, sauf à mourir de faim le lendemain, mais à mourir du moins libre et sans honte. Elle recouvra plus tard une partie de ses immenses domaines après la pacification de l'Italie. Quand on trouve dans l'histoire de pareils crimes, on est tenté de réprover, non pas seulement les coupables, mais la société au sein de laquelle ceux-ci pouvaient vivre et prospérer. Disons pourtant, à la décharge de cette société, que l'homme qui déshonorait ainsi le nom romain était en train de le renier, que son dessein était dès lors de rompre avec Rome et l'Italie et de se constituer en Afrique, sur le théâtre

1. *Fragili cymbæ salutem suam suorumque commiserat, crudeliora invenit in Africa littora. Hieronym., Ep. 97, ad Demetriad.*

2. *Amantissimi filii orbitate percutitur. Id., ibid.*

de ses pillages, un pouvoir indépendant, ou, comme on disait, une tyrannie, en opposition aux deux gouvernements d'Honorius et du sénat. Les Anices demeurèrent à Carthage, retenus par les consolations et l'enseignement d'Augustin. Démétriade prit le voile des vierges, que l'évêque de Carthage, Aurélius, attacha lui-même sur son front<sup>1</sup>; Proba voulut retourner à Rome et y mourir près du tombeau de son mari<sup>2</sup>.

Cette sombre fatalité, attachée aux pas de la fière patricienne que la voix publique accusait d'avoir livré sa patrie, dut rappeler aux païens le parricide Oreste poursuivi par les Furies. Les chrétiens, de leur côté, purent appliquer à cette destinée agitée, sans paix ni trêve, la métaphore hardie d'un de leurs prophètes : « Que vous servira d'avoir échappé à la dent du lion, si vous rencontrez un ours sur votre route, et si, rentré dans votre maison et appuyant la main contre votre mur, vous y trouvez une vipère qui vous mord<sup>3</sup>? » — D'autres familles chrétiennes, moins vouées au malheur que celle des Anices, atteignirent les plages de l'Égypte et la Palestine, où Jérôme les recueillit. Elles avaient mendié le long du chemin. Le solitaire leur donna du pain et un toit dans les monastères élevés par ses soins et par ceux de Paula, son amie,

1. Hieronym., *Ep.* 97, ad Demetriad.

2. Epitaphium Probi et Probæ, ap. Baron., *Annal. eccles.*, t. VI, p. 179.

3. Quomodo si fugiat vir a facie leonis, et occurrat et ursus, et ingrediatur domum et innitatur manu sua super parietem, et mordeat eum coluber. Amos., 6.

près de la grotte du Sauveur, à Bethléem. Là se trouvèrent bientôt rassemblés dans des couvents distincts, des hommes distingués ou savants et d'illustres dames, de qui le fondateur pouvait dire, en les montrant avec orgueil : « Rome est ici. » Il apprit de leur bouche la plupart des détails que nous avons transcrits plus haut sur les événements du siège et la dispersion qui le suivit. Sous leur dictée aussi, il écrivit ces pages indignées qui porteront à la dernière postérité le nom et l'infamie d'Héraclianus.

Le passage d'Alaric avait laissé dans Rome bouleversée encore plus de désordre moral que de ruines. Quand les esprits se furent rassurés sur la crainte d'un retour des Goths, la guerre religieuse, animée, implacable, vint s'asseoir sur ces débris fumants. Jamais, en effet, la question des deux religions ne s'était posée si nettement en face des hommes de ce siècle, habitués à juger de la vérité d'une croyance d'après son utilité matérielle, et le polythéisme semblait avoir raison. Rome n'était plus; son prestige était évanoui, son éternité tant proclamée avait reçu un irréparable échec. « Rome a péri dans les temps chrétiens<sup>1</sup>, » entendait-on dire de toutes parts, et ce cri était mêlé de malédictions contre les chrétiens, de blasphèmes contre leur Dieu. Ce n'était pas tout : les chrétiens, au fond, n'avaient guère été plus ménagés que les païens. A l'exception de ceux qui s'étaient réfugiés dans les basiliques, leur sort avait été pareil : ils avaient vu

1. *Temporibus christianis Roma periit.*

leurs biens pillés, leurs femmes insultées; bien plus, des églises avaient été réduites en cendres, des vierges violées<sup>1</sup>; des prêtres entraînés en captivité : les consciences d'un grand nombre étaient troublées jusqu'à la révolte. Beaucoup se demandaient si le Christ, qui confondait le fidèle avec l'infidèle, était injuste ou impuissant comme les divinités de pierre et de bois. L'incrédulité avait beau jeu au milieu de ces mécomptes d'une foi mal éclairée, et les épicuriens, qui pullulaient toujours aux époques de calamités publiques, pouvaient réciter triomphalement aux païens et aux chrétiens déçus les vers de Lucrèce sur les dieux.

Il y avait danger réel pour le christianisme, dont les théories si absolues, si impératives, recevaient un apparent démenti dans la catastrophe qu'on l'accusait d'avoir amenée. L'église le sentit, et les docteurs travaillèrent de toutes parts à raffermir l'ordre moral ébranlé. On prêcha, on écrivit; la prise de Rome fut le sujet de tous les sermons dans les provinces comme en Italie. Nous en avons plusieurs de saint Augustin; mais le savant évêque ne se contenta pas de reconforter par ses discours l'Église africaine : il composa pour la chrétienté tout entière un livre explicatif des derniers événements sous le point de vue religieux, le livre si connu de *la Cité de Dieu*, dans lequel il établit dogmatiquement ce qu'on pourrait appeler la formule chrétienne de la chute de Rome. Aucun de ses ouvrages ne contient, avec une logique plus serrée,

1. Stupra commissa in virgines... sed et in sanctimoniales quasdam. August., *de Civ. Dei*, I, 16.

une plus grande profondeur de science : ce fut un point d'appui que le christianisme saisit pour se rasseoir. L'Église le suivit dans cette voie, où l'histoire et la théologie, marchant côte à côte, se secondèrent l'une l'autre. Paul Orose écrivit sous les yeux du maître une histoire romaine, composée sur son plan et destinée à mettre les faits du passé comme ceux du présent d'accord avec la doctrine. Toutes les branches des connaissances humaines furent en quelque sorte remaniées dans une même conception systématique, et il n'est guère d'ouvrage chrétien composé en Occident durant ce siècle et le suivant qui ne rappelle l'esprit et les conclusions de *la Cité de Dieu*.

La doctrine est celle-ci : je la prends non-seulement dans saint Augustin, mais dans les auteurs qui développent ou commentent ses idées.

« Alaric a été l'envoyé de Dieu, chargé de châtier Rome idolâtre; il est venu faire la guerre aux idoles et abolir leur culte<sup>1</sup>; les Goths sont des libérateurs et des vengeurs du christianisme.

« On n'entend de toutes parts que ceci : « Rome a péri dans les temps chrétiens; elle a péri au milieu des sacrifices des chrétiens. » Mais Troie, dont elle est issue, n'a-t-elle pas péri comme elle dans les flammes, au milieu des sacrifices des païens<sup>2</sup>? Rome a été incendiée dans les temps chrétiens; mais elle l'a été plusieurs fois dans les temps païens : les Gaulois l'ont

1. August., *Serm.* cv, 13, *Opp.*, t. V, ed. Benedict.

2. *Id.*, *Serm.*, LXXXI, 9, *Opp.*, t. V.



brûlée et ont campé un an sur ses cendres ; le hasard l'a fait brûler en l'an 700 de sa fondation, et Néron y a mis le feu pour son plaisir<sup>1</sup> ; la religion chrétienne est-elle aussi responsable de ces catastrophes ?

« Quelle chose d'ailleurs a brûlé ? Des pierres, du bois, des maisons, de grandes murailles : les hommes avaient placé avec ordre des pierres sur des pierres, d'autres hommes les ont bouleversées. C'était là une Rome passagère, périssable comme toute œuvre humaine. La vraie Rome est dans la société des Romains ; celle-là vit encore et continuera de vivre, si les Romains ne blasphèment pas le Dieu vivant, s'ils ne mettent pas leur confiance dans des dieux de bois et de marbre<sup>2</sup>.

« On se répand en lamentations sur les cruautés des Goths ; mais Alaric a été le plus doux des vainqueurs, par la raison qu'il était chrétien. Il a respecté les églises, il a épargné les Romains réfugiés près des tombeaux des martyrs : où cela s'était-il vu auparavant ? — Il a tué en dehors des basiliques, mais il a tué des idolâtres : c'était leur lot<sup>3</sup>. »

On voit comment les faits de l'histoire étaient pliés aux besoins de la théorie : Alaric entrant dans Rome pour y faire la guerre aux idoles, les Goths devenus des missionnaires du dieu des chrétiens, et la population romaine divisée en deux classes, l'une vouée à la

1. August., *de Civ. Dei.* — *Id.*, *Serm.* ccxcvi, 7, *Opp.*, t. V, coll. 1200, 1201. — Oros., VII, 39.

2. August., *Serm.* LXXXI, 9, *Opp.*, t. V.

3. Ne quisquam forte dubitaret ad correctionem superbæ lasciviæ, et blasphemæ civitatis, hostibus fuisse permissa. Oros., VII, 39.

destruction, l'autre préservée par un arrêt du ciel, voilà ce qu'il était étrange de soutenir au lendemain du sac de la ville, mais ce qui laissait planer l'épouvante en montrant aux païens l'extermination plutôt suspendue qu'arrêtée sur leurs têtes.

Ces arguments étaient destinés aux polythéistes. Il y en avait pour les tièdes du christianisme, pour les consciences faibles dont les événements récents faisaient chanceler la foi.

« Il en est parmi nous qui disent : « Le corps de saint Pierre, celui de saint Paul, celui de saint Laurent et de tant d'autres martyrs sont enterrés à Rome, et cependant Rome est misérable, Rome est saccagée ! » — Qui dit cela ? Un chrétien ? Mais si tu es chrétien, réponds-toi à toi-même que le Seigneur l'a voulu. Tu n'as pas été appelé pour occuper la terre, mais pour gagner le ciel<sup>1</sup>.

« Plusieurs des nôtres se sont trouvés confondus dans le désastre sans doute, mais ils savaient dire : « Je bénirai le Seigneur en tout temps, » et si dans leurs tribulations ils n'ont pas blasphémé, ils sont sortis du fourneau comme des vases complets ; ils sont pleins de la bénédiction du Seigneur. Quant à ces blasphémateurs qui ne convoitent que les choses terrestres, après avoir perdu ces choses, que leur restera-t-il ? Rien au dehors, rien au dedans, leurs mains seront vides, et leurs consciences plus vides encore.

1. August., *Serm.* cv, 8—13, et ccxcvi, 9, *Opp.*, t. V.

« Vous vous plaignez de vos amertumes et de vos tribulations, et vous dites : « Voilà que tout périt sous le règne du christianisme ! » Pourquoi crier ainsi ? Dieu n'a pas promis que tout cela ne périrait pas, l'Éternel a promis des choses éternelles. Le bénir pour le bien, le blasphémer pour le mal, c'est prendre le dard du scorpion. — Si la cité qui nous a engendrés charnellement ne subsiste plus, celle qui nous a engendrés spirituellement reste encore<sup>1</sup>. Celle-là seule existe pour des chrétiens.

« N'est-ce pas en considération de Jésus-Christ que les Barbares ont épargné ces Romains si contraires maintenant au nom de Jésus-Christ ? — On les a vus choisir les plus grandes églises pour mettre plus de monde à couvert<sup>2</sup>. — Romulus n'avait fondé qu'un asile ; Alaric en a fondé deux, d'où la population romaine est sortie renouvelée comme de deux sources salutaires<sup>3</sup>. — Les Goths ont épargné un si grand nombre de citoyens que c'est merveille vraiment qu'ils en aient tué quelques-uns<sup>4</sup> !

« Mais les femmes chrétiennes, les vierges même outragées<sup>5</sup> ! Dieu n'a donc point eu souci des siens ? La chasteté de ses épouses est devenue le jouet des Barbares ! — Ces femmes sont restées pures malgré

1. August., *Serm.* ccxcvi, 9, *Opp.*, t.V.

2. *Id.*, *de Civ. Dei*, I, 7.

3. *Hæc res impedimento fuit ne urbs Roma funditus interiret; nam qui illic servati erant... Urbem denuo instaurarunt...* Sozom., IX, 9.

4. August., *de Civ. Dei*, III, 29. — Oros., VII, 39.

5. *Addunt stupra commissa non solum in aliena matrimonia, virginesque complures, sed etiam in quasdam sanctimoniales.* August., *de Civ. Dei*, I, 16.

les attentats des hommes, et celles qui ont subi la violence n'ont point fait comme Lucrece; elles n'ont point ajouté au malheur qui les frappait le crime du suicide<sup>1</sup>. »

La doctrine, on le voit, ne reculait pas devant les problèmes les plus délicats ou les plus redoutables. La réponse était à chaque objection, et si les arguments pris en particulier se contredisaient souvent, l'ensemble n'en était pas moins d'une grandeur et d'une fermeté imposantes.

Augustin, à qui appartient ce plan de défense, ne touche qu'avec réserve et souvent avec charité aux questions qui se soulèvent devant lui. On retrouve par intervalles dans ses pages dogmatiques, malgré la rigidité du système, le même homme à qui la prise de Rome arracha des larmes; mais ses disciples sont loin d'imiter sa modération; le livre de Paul Orose, par exemple, développe la même doctrine avec une dureté parfois révoltante: il verse comme à plaisir sur les victimes l'ironie et l'insulte. Il compare la prise de Rome à un grand crible<sup>2</sup> où fut vannée par la main d'Alaric la population de cette ville rebelle: « dans les églises, le bon grain sorti des greniers du Dieu vivant<sup>3</sup>; hors des églises, la paille, le fumier immonde, condamné d'avance, pour son incrédulité ou sa désobéissance, à

1. August., *de Civ. Dei*, I, 19.

2. Tanquam magnum cribrum fuisse arbitror. Oros., VII, 39.

3. Effluxere grana viva, sive occasione sive veritate commota... ex horreo dominicæ præparationis. Oros., VII, 39.

l'extermination et à l'incendie<sup>1</sup>. » L'altération des faits s'ajoute à l'outrage pour accabler les vaincus : « ces mêmes sénateurs que Sylla s'amusait à égorger et à proscrire, Alaric les a épargnés; un seul est mort, et encore celui-là cherchait à se cacher, et fut tué sans avoir été reconnu<sup>2</sup>. » Cette assertion, peu croyable au fond, est d'ailleurs formellement démentie par les historiens du temps : plusieurs sénateurs périrent dans les supplices<sup>3</sup>. « Il suffisait de faire le signe de la croix ou de prononcer le nom du Christ dans les rues ou dans les maisons pour être respecté des Barbares<sup>4</sup>. » Mais ces vierges outragées dans des asiles ecclésiastiques, mais Marcella, Proba, Démétriade et tant d'autres chrétiennes n'avaient donc pas invoqué le nom qui pouvait les sauver? Ces hardis mensonges furent admis plus tard comme des faits incontestables, parce qu'ils semblaient miraculeux. L'histoire du siège de Rome fut rédigée sur ce patron dans tous les livres chrétiens, lors même que le besoin de la défense religieuse cessa d'exister, et les modernes y ont puisé pour la plupart leurs inspirations et leurs jugements.

Cet exposé m'était nécessaire pour compléter ce qui précède : c'est l'histoire des idées à côté de celle des faits. Je ne sache pas de tableau plus curieux ni

1. Reliqua vero sicut stercora et velut paleæ, ipsa vel incredulitate vel inobedientia præjudicata, ad exterminium atque incendium remanserunt... Oros., vii, 39.

2. Oros., ii, 19.

3. Socrat., vii, 10.

4. August., *de Civ. Dei*, i, 1 et passim. — Oros., vii, 39. — Sed et qui extra loca martyrum erant et nomen Christi et sanctorum nominaverunt... Isidor., *Chron.*

d'enseignement plus utile que de pareils parallèles entre la réalité des événements et le jugement qu'en ont pu porter de grands partis contemporains au point de vue de leur croyance ou de leurs intérêts. En parcourant les pages de cette polémique ardente et parfois cruelle sous laquelle on croit voir palpiter de si poignantes douleurs, on éprouve soi-même un saisissement involontaire. Cet ensemble, ce talent, cette puissance morale vous imposent ; mais la négation de la patrie, de la pitié, de la plus sainte des libertés humaines, celle de choisir sa foi, l'insulte, la menace, jetées pour consolation sur des ruines à des gens qui meurent ou qui ont perdu toute raison de vivre, l'apothéose d'affreux Barbares dont on fait les exécuteurs d'un Dieu de justice, tout cela lu froidement, à la distance de près de quinze cents ans, inquiète et trouble l'âme. On ferme le livre avec effroi. On se prend à en condamner les auteurs, si grand que soit leur génie, si vénérés que soient leurs noms, si respectable qu'ait été leur but, et l'on est tenté de se dire que nous sommes meilleurs.

Le sommes-nous en effet ? Le *xix<sup>e</sup>* siècle, dans son fier éclectisme, s'est-il montré exempt des passions qu'il peut reprocher au *v<sup>e</sup>* ? N'avons-nous pas eu, comme lui, nos jugements iniques, nos appréciations cruelles sur des catastrophes lamentables ? Hélas ! oui. Nous aussi, nous avons vu la patrie, la gloire, l'indépendance nationale, ce qui fait la vie d'un grand peuple renié, foulé aux pieds, au profit de systèmes politiques, d'affections de familles ou d'intérêts de partis. Des

